

6
8-B
25

6
7 M
25

F. IV-44 III. 40

6-8·B·36

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JUGEMENS
DES SAVANS
SUR LES
PRINCIPAUX OUVRAGES
DES AUTEURS,

PAR ADRIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION,

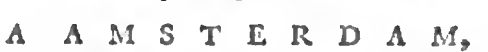
Augmentée 1. de l'ANTI-BAILLET de MENAGE, avec des OBSERVATIONS de Mr. DE LA MONNOYE; 2. des REFLEXIONS sur les Jugemens des Savans; 3. des REFLEXIONS sur la Vie de Descartes par Baillet; 4. des Jugemens des Savans sur les MAITRES D'ELOQUENCE par Mr. GIBERT Professeur de Rhetorique.

TOME CINQUIEME.

Les Enfans celebres.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE





A AMSTERDAM,

AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCC. XXV.

Digitized by Google

Digitized by Google



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

*LE Traité que je vous donne ici devoit, suivant sa première destinée servir d'Epitre Dédicatoire à un plus grand Ouvrage, comme vous le verrés aisément par la lecture de son commencement. Mais l'Auteur l'ayant insensiblement laissé grossir sous sa main, j'ai cru qu'il méritoit de faire un volume à part, d'autant plus volontiers, que la matière qu'il contient est toute différente de celle dont il s'agit dans le Recueil des déguisés. L'Auteur s'est rendu lui-même à cette raison, lorsqu'il a été question d'obtenir son consentement pour cette séparation. Ainsi vous pourrés considérer tout ce qui précéde le premier nombre du Traité qui fait l'article d'*Eupolis*, comme une Préface véritable servant de préparation ou d'entrée au Recueil des* ENFANS DEVENUS CELEBRES PAR LEURS ETUDES *ou* PAR LEURS ECRITS. *Je ne prétens pas vous prévenir sur la lecture de ce petit Ouvrage, puisque c'est de vous que l'Auteur & moi devons en attendre le jugement. Je vous avertirai seulement qu'il a tâché de ne point passer l'âge de* vingt *ans dans les jeunes Savans dont il a fait le dénombrement, pour ne rien perdre de l'agrément qui se trouve dans une rareté de cette nature, & pour garder autant qu'il seroit possible la justesse du dessein qu'il a eu d'exciter les Enfans à l'Etude des Lettres & à l'amour des Sciences par des éxemples de toute espece.*



Digitized by Google

TABLE

Des Perſonnes des Etudes deſquelles il eſt parlé dans cet Ouvrage.

Les Chiffres ſont ceux des Pages, & non ceux des Articles.

Felicius,

Digitized by Google

Digitized by Google



A MON-

DES ENFANS
DEVENUS CELEBRES
PAR LEURS ETUDES
&
PAR LEURS ECRITS.

A MONSIEUR DE
LAMOIGNON
FILS
DE MONSEIGNEUR
L'AVOCAT
GENERAL.

ONSIEUR,

Il s'agit de laiſſer voir le jour au Recueil des AUTEURS DEGUISE'S, dont la découverte avoit fait jusqu'ici le ſujet de votre divertiſſement. Je ferois peut-être mal reçu du Public & de Vous-même, ſi j'entreprenois de publier quelques-uns des fruits de vos études. Mais j'ai tout ſujet d'esperer que perſonne ne trouvera mauvais que je mette vos jeux en lumiére, lorsqu'on voudra conſidérer que vous êtes encore renfermé dans les termes de l'enfance, & que les jeux font l'occupation la plus ordinaire & la plus éclatante des Enfans. Ce que vous avés bien voulu appeller vous-même *le jeu des Masques d'Auteurs* n'a point été un divertiſſement moins agréable pour vous que les autres jeux le pourroient être pour la plûpart des Enfans de votre âge. Mais je me trompe, ou il a quelque choſe de plus ſolide & de plus utile: & ſans le respect ou le ménagement qui eſt dû à une infinité de perſonnes de tout âge, de tout ſéxe & de toute condition, j'ajoûterois qu'il eſt incomparablement moins pénible & moins accablant que les

Digitized by Google



A MON-

DES ENFANS
DEVENUS CELEBRES
PAR LEURS ETUDES
&
PAR LEURS ECRITS.

A MONSIEUR DE

LAMOIGNON

FILS

DE MONSEIGNEUR

L'AVOCAT GENERAL.



ONSIEUR,

Il s'agit de laisser voir le jour au Recueil des AUTEURS DEGUISE'S, dont la découverte avoit fait jusqu'ici le sujet de votre divertissement. Je serois peut-être mal reçu du Public & de Vous-même, si j'entreprenois de publier quelques-uns des fruits de vos études. Mais j'ai tout sujet d'esperer que personne ne trouvera mauvais que je mette vos jeux en lumiére, lorsqu'on voudra considérer que vous êtes encore renfermé dans les termes de l'enfance, & que les jeux font l'occupation la plus ordinaire & la plus éclatante des Enfans. Ce que vous avés bien voulu appeller vous-même *le jeu des Masques d'Auteurs* n'a point été un divertissement moins agréable pour vous que les autres jeux le pourroient être pour la plûpart des Enfans de votre âge. Mais je me trompe, ou il a quelque chose de plus solide & de plus utile : & sans le respect ou le ménagement qui est dû à une infinité de personnes de tout âge, de tout séxe & de toute condition, j'ajoûterois qu'il est incomparablement moins pénible & moins accablant que les

jeux des Echets, du Triſtrac, des Dames, & que la plûpart de ceux des Cartes.

Je prévois l'objection que les Joueurs ordinaires nous préparent. Ils vont nous alleguer ſans doute que les Maîtres qui ont établi les jeux, qui les ont réduits en Art, & qui en ont prescrit des régles, n'ont pas remarqué que l'inſtruction devoit entrer dans la définition du jeu. Mais nous ſommes venus trop tard pour répondre à ces Meſſieurs, & ils devroient être ſatisfaits de ce qui leur a été dit ſur ce ſujet par ceux qui ont inventé les jeux de Blaſon, de Chronologie, de Géographie, de Généalogie & d'Hiſtoire. Car ſi nous avions l'indiſcrétion d'en appeller au jugement des Sages de l'Antiquité pour leur faire déclarer que l'on doit toujours joindre l'utile à l'agréable dans les divertiſſemens: que ſavons-nous s'il ne prendroit point envie à ces Meſſieurs de traiter d'*enfans* & d'*idiots* les Quintiliens, les Horaces, les Cicerons, & les Platons, comme la femme du Théatre de Moliere (1) a traité Ariſtote?

Nous pouvons donc tenir ces Joueurs ordinaires pour duëment réfutés par ceux qui ſont venus avant nous: mais j'appréhende que nous ne puiſſions pas avec la même facilité nous défaire de certains eſprits chagrins parmi les gens d'étude qui voudront nous chicaner ſur ce que nous faiſons paſſer pour un *jeu d'Enfant* ce qu'ils croyent devoir faire l'occupation la plus ſérieuſe des Savans du cabinet. Ces perſonnes s'imagineront nous faire grace de nous accorder que la *découverte des Auteurs déguiſés* peut paſſer pour un jeu, pourvû que nous voulions reconnoître avec eux qu'il n'appartient qu'à des Maîtres conſommés en âge & en lectures de jouer à pareil jeu. Du reſte ils ſoûtiendront que c'eſt une étude à laquelle il n'y a point d'Enfant qui puiſſe prétendre, avant que d'être au moins au-deſſus de l'âge à qui les Romains ont donné le nom d'*adoleſcence*: de ſorte que ſi de pareils Cenſeurs pouvoient devenir nos Juges, il faudroit nous réſoudre à paſſer condamnation, & ſupprimer votre éxemple, de peur qu'il ne fût d'une trop dangereuſe conſéquence contre leur jugement.

Je crois, Monſieur, que pour bien vivre avec eux nous pourrions leur abandonner une partie de ce qu'ils nous demandent pour ſauver le reſte, & leur accorder que nous nous abſtiendrons doréṅavant d'appeller la découverte des Auteurs déguiſés votre *jeu* ou votre *divertiſſement*, pourvû qu'ils ne nous ôtent pas de la penſée que cette occupation, qu'ils qualifient d'*étude ſérieuſe*, n'a rien de trop diſproportionné avec la portée des Enfans de votre âge & de votre inclination. Il ſemble qu'elle n'éxige autre choſe qu'un peu de cet amour que vous faites paroître pour l'Hiſtoire des Lettres & de ceux qui les ont cultivées. Quand il s'agiroit de quelque choſe de plus, nous pourrions avancer que cela ſeroit toujours au-deſſous de diverſes eſpéces d'études plus laborieuſes & plus longues dont il faut avouer que les Enfans ſont capables.

La connoiſſance de l'Hiſtoire en général, & celle de l'Hiſtoire des Lettres en particulier, dont la découverte des Auteurs cachés ne fait qu'une très-petite partie, eſt ſans comparaiſon plus bornée & plus facile que celle des Belles Lettres même, de la Philoſophie, des Mathématiques, du Droit & de la Théologie. Si ces Meſſieurs refuſent de reconnoître que ces grandes connoiſſances avec toute leur ſublimité & toutes leurs difficultés puiſſent ſe trouver renfermées dans les bornes de l'eſprit des Enfans, ſans infuſion, & par l'aſſiduité ſeule d'une étude bien conduite: nous tâcherons de leur faire voir que leur refus n'a point de fondement. Et ſi nous venons à bout de les perſuader ſur toutes les autres Sciences: jugés, Monſieur, s'ils pourront s'empêcher de conclurre en votre faveur pour ce qui re-

1 ¶ Martine dans le Médecin malgré lui Act. 2. Sc. 1.

2 Nous n'avons point d'autres termes pour exprimer ceux que les Latins appellent *Pueri* & *Adoleſcentes*. Mais nous ne parlerons ici que de ceux d'un âge au-deſſous de 20. ans.

3 ¶ Bayle, Critique génerale de l'Hiſt. du Calvin. Lettre 1. & 2.

4 Platon & les Academiciens.

5 Suid. Lex. col. 350.

regarde une connoiſſance auſſi bornée qu'eſt celle des Auteurs cachés.

Ils ſavent très-bien que nous n'avons que deux moyens que nous puiſſions employer pour leur prouver que les Enfans (2) peuvent ſe rendre très-ſavans dans les connoiſſances qui font toute l'étude de l'âge viril & de la vieilleſſe, & que ces moyens ſont celui du Raiſonnement & celui de l'Expérience. Nous ne pourrions rien faire de meilleur que d'employer le Raiſonnement : mais ſi vous avés remarqué la maniére dont ces Meſſieurs ont déja commencé à douter de ce que nous entreprenons de leur prouver, vous aurés ſujet de craindre que nous n'ayons affaire à des Pyrrhoniens qui diront adieu à tous nos raiſonnemens, & ſe mocqueront de nous. Il vaut donc mieux recourir à l'Expérience, & leur montrer par divers éxemples des doctes Enfans qui ont paru de tems en tems, que ce qui s'eſt trouvé en uſage dans tous les ſiécles d'avant nous, n'eſt pas devenu impoſſible dans le nôtre, & ne le ſera point apparemment dans la poſterité.

J'apprens que nous ſommes encore menacés de ce côté-là, & les nouvelles que nous recevons de jour en jour de divers endroits de la République des Lettres ſemblent nous aſſurer que le Pyrrhonisme las de ſe voir reſſerré dans les bornes de la Philoſophie, tâche de ſe répandre inſenſiblement ſur tout ce qui eſt du reſſort de l'eſprit de l'homme; qu'il fait des progrès ſurprenans ſur toutes les Sciences; & qu'il vient même déja gâter les plus belles de nos Hiſtoires (3). Saiſiſſons-nous au moins de quelques éxemples Hiſtoriques auſquels il n'a pas encore touché; & tâchons de ne point avancer de faits auſquels il puiſſe trouver à mordre.

GRECS.

EUPOLIS.

1. IL faut premiérement qu'on nous paſſe la certitude où nous ſommes, que dès que le genre humain a commencé de ſe décrasser un peu, & dès que la politeſſe des mœurs & des lettres s'eſt trouvée à la place de la groſſiéreté & de l'ignorance, on a fondé l'étenduë & les forces de l'eſprit des Enfans; & que l'on s'eſt apperçu qu'ils étoient capables d'autre choſe que de jouer & de garder des Troupeaux. C'eſt ſur ces expériences que Socrate avoit fait comprendre à ſes Diſciples que les Enfans qui ſavent parler & qui commencent à faire paroitre du diſcernement ne ſont point trop jeunes pour les Sciences (4). Eupolis.

Il n'eſt pas croyable qu'EUPOLIS d'Athènes, Poëte de l'ancienne Comédie, ait été élevé ſur d'autres maximes, s'il eſt vrai qu'à l'âge de *dix-ſept* ans il avoit déja compoſé dix-ſept Comédies, qui furent toutes repréſentées ſur le Théatre avec l'applaudiſſement des Athéniens (5). On ajoute qu'il y en eut ſept qui remportérent le prix. Vous ſavés que ce Poëte vivoit du tems d'Artaxerxès Longuemain, lorſqu'Athènes conſervoit encore toute la gloire qu'elle avoit acquiſe par les armes auſſi-bien que par les lettres : & que s'il n'eſt pas mort de vieilleſſe, ce n'eſt pas aux efforts des études de ſa jeuneſſe qu'il faut s'en prendre, mais à l'accident funeſte qui lui arriva ſur l'Helleſpont, lorſqu'il portoit les armes contre les Lacedemoniens.

MENANDRE.

2. VOus connoiſſés un peu mieux MENANDRE. Il étoit auſſi d'Athènes, mais venu dans le monde un ſiécle plus tard Menandre.

Tiraq. de jure primigenior. pag. 457.
L. Gr. Gyr. Hiſt. Poët. &c.
Il paroit que Suidas n'a voulu dire autre choſe ſinon qu'Eupolis commença de repreſenter ſes Comédies à 17. ans.

¶ Il y a dans Suidas οὗτος ἐτῶν ιζ' γεγονὼς ἤρξατο ἐπιδείκνυσθαι. Ce qui ne ſignifie autre choſe ſinon qu'il commença dès l'age de 17. ans à ſe faire connoitre. Gyraldus a très-mal traduit ce paſſage

Menandre tard que lui, & il est consideré comme le chef de la nouvelle Comédie. Il étoit né avec tous les avantages que la Nature a coutume de distribuer aux plus beaux esprits, & il avoit cultivé ses talens de si bonne heure, que ce qui devoit faire la principale partie de sa gloire, pensa le jetter dans la disgrace de ses compatriotes. Dès son enfance, il avoit acquis par l'opiniâtreté de son travail & le succès de ses études toutes les Sciences nécessaires à un excellent Poëte. Mais le désir de ménager un peu le grand nombre des envieux que son avancement lui avoit suscités, le porta tout jeune qu'il étoit à vouloir supprimer toutes ses belles acquisitions, & à s'excuser même en public d'avoir tant reçû de la Nature (1). Il employa pour cet effet un sophisme, qui fut une nouvelle preuve de la maturité de son esprit. Il pria donc les Athéniens de considerer que ce qui faisoit en lui le sujet de l'admiration des uns & de l'envie des autres, étoit moins un effet de l'art ou de son industrie particuliere que de la Nature; que cette excellente maîtresse, à prendre la chose à toute rigueur, étoit encore plus admirable dans la production des animaux que dans celle des hommes; & que s'ils avoient resolu d'admirer des productions hâtives de la Nature, ils devoient plutôt tourner les yeux sur les petits des animaux qui se perfectionnent chacun dans leur espéce beaucoup plus promptement qu'il n'avoit fait lui-même avec tous les soins qu'on avoit pris de son éducation.

Au reste Menandre joüit un peu plus long-tems des fruits de sa premiére jeunesse que n'avoit fait Eupolis, & quoi qu'il ait eu le malheur de se noyer comme lui, l'accident ne lui est arrivé qu'après cinquante ans de vie. Mais s'il

Fut du Théatre Grec applaudi rarement (2),

quel préjudice sa réputation a-t-elle souffert de la bizarrerie populaire? Ne sait-on pas qu'en ce tems-là, comme dans le nôtre, l'intrigue des Amis faisoit souvent remporter les prix, & que celle des Envieux les faisoit perdre?

ALEXANDRE.

3. Si nous n'avions point d'autres éxemples à produire, on en prendroit peut-être l'occasion de nous dire que des Etudes avancées pourroient être au plus de la bien-séance des Gens de Théatre ou de ceux qui veulent vivre de la Profession des Lettres; mais que cela ne regarde pas les Enfans des Grands, ni eux dont la vie doit être indépendante de ces sortes d'exercices. Il me semble que nous pourrions opposer à ce raisonnement l'éxemple d'ALEXANDRE LE GRAND. Personne ne peut se vanter d'avoir étudié plus jeune que lui. A peine fut-il venu au monde que le Roi Philippes son pere retint Aristote pour être son Précepteur, & lui en écrivit en ces termes: „ Vous saurés qu'il m'est né „ un fils, & si j'en rends graces aux Dieux, „ ce n'est pas tant pour me l'avoir donné „ que pour l'avoir fait naître de votre tems. „ Les soins que vous prendrés de son éducation me répondent qu'il sortira de votre école digne de vous & de moi, & „ qu'il sera capable de gouverner un jour „ les Peuples. Hors cela j'estime qu'il „ vaudroit mieux n'avoir point d'enfans, „ que de contribuer par la génération au „ deshonneur de sa famille, &c. (3) Philippes fut assés bien récompensé d'une si sage prévoyance, & l'on peut dire que l'enfance d'Alexandre n'a été qu'une suite continuelle de merveilles sous la conduite d'Aristote, de Leonide, & de Lysimaque. Jamais il ne fut surpris dans l'oisiveté hors des bras de sa nourrisse, & depuis qu'on se fut avisé de convertir tous ses divertissemens en études, jamais on ne remarqua une bassesse dans la moindre de ses occupations. Il auroit bien souhaité de faire le même usage du tems destiné au repos de la nuit: & quoique ce fût un tems nécessaire pour la conservation & pour la réparation des forces de son corps & de son esprit, il le rendoit toujours le plus court qu'il lui étoit possible. Vous n'oublierés pas à ce sujet l'Histoire de la balle d'argent, & du bassin mis au bas de son lit pour la recevoir en cas d'assoupissement. Une assi- Alexandre.

1 Theod. Priscian. lib. 4. ad Euseb. de Physic. ap. Gyrald. de Poet. Dial. 7. pag. 855.

2 Perrault dans son Siécle de Louïs le Grand.

3 A. Gell. Noct. Att. lib. 9.

Digitized by Google

Alexandre. assiduité & une application si constante produisit au moins en lui les deux principaux effets que nous attendons de l'étude, la modération de ses passions qui étoient violentes, & l'érudition qui fut si grande que si on lui avoit laissé le loisir de prendre la plume pour se rendre Auteur, il auroit facilement obtenu de la Postérité le rang des plus grands Philosophes ou des premiers Savans de l'Antiquité (4). Il étoit tel avant l'âge de *vingt* ans. Il avoit déja fait connoître aux Ambassadeurs de Perse dans son enfance qu'il étoit entendu dans la Politique, lorsqu'il entreprit de leur donner audience pour le Roi son Pere. Il lui couta peu d'années pour se rendre habile dans l'Art Oratoire, la Médecine, la Physique; mais rien ne fut si favorable à son ambition que la connoissance de la Géographie. Il est aisé de comprendre que suivant la cupidité ordinaire des Enfans qui voudroient avoir tout ce qu'ils voyent, Alexandre brûla du desir de conquerir tout le Monde à mesure qu'il avançoit dans cette connoissance. Mais on ne comprend pas aisément la raison qui a pû empêcher Aristote de resserrer cette ambition de son Disciple dans des bornes légitimes. Ce n'est peut-être pas la seule faute que ce grand homme ait faite dans une éducation si importante. Comme les Disciples contractent aussi aisément les mauvaises qualités de leurs Maîtres que les bonnes, Alexandre avoit appris d'Aristote à être jaloux, & de Leonide son Gouverneur à marcher trop vîte. Il ne faut presque pas douter que la jalousie avec laquelle on dit qu'Aristote avoit tâché de supprimer ou d'obscurcir la mémoire & les écrits des Philosophes qui l'avoient précedé, n'ait fait quelque impression sur son Eleve pour n'avoir pas eu la prudence de lui cacher ce défaut. Car c'est par une jalousie assés semblable à celle-là, qu'Alexandre ayant appris de lui les connoissances les plus sublimes que les personnes de la profession appellent Acroamatiques, trouvoit mauvais qu'il en fit part au Public. Et ce qui est honteux pour la réputation de ce Philosophe, c'est qu'il a eu la foiblesse de condescendre à ces désordres déréglés d'un Enfant, non pas en privant le Public de Alexandre. ses travaux, car il avoit trop de vanité pour n'aimer pas à paroitre, mais en les enveloppant dans des nuages d'obscurités affectées, & quelquefois de galimathias volontaires pour tâcher de se soustraire à la censure des Critiques à venir (5).

S'il n'y avoit eu que des vices comme la jalousie & l'ambition qui eussent donné de l'éclat aux études & à l'érudition d'Alexandre dans sa jeunesse, nous n'aurions pas grand sujet de nous le proposer ici comme un modéle d'éducation. Mais lorsque nous considérons qu'un jeune homme de sa qualité & de son tempérament, non content de se voir Philosophe de spéculation comme son Maître & les autres qui nous ont laissé leurs Ecrits, est encore allé beaucoup plus loin que la plûpart d'entre eux par la pratique des vertus Morales & Politiques que la Philosophie nous enseigne: nous sommes obligés d'avouer qu'il faut être purement Poëte (6) pour faire d'un véritable Philosophe & d'un sage Legislateur un phrénétique que l'on auroit dû lier ou renfermer. Plutarque (7) paroît avoir été toujours fort éloigné d'une pensée si nouvelle, & quand on voudroit éluder l'autorité d'un Auteur de ce poids, il nous suffiroit de suivre Alexandre dans toutes les démarches qu'il a faites depuis l'âge de vingt ans, pour y remarquer des preuves presque continuelles de ce qu'il avoit appris avant cet âge. Jamais Capitaine ne se mit en campagne avec plus d'instructions ni plus de provisions spirituelles; la prudence, la tempérance, & la véritable magnanimité étoient ses principales munitions de guerre; toutes ses belles connoissances suivoient toujours ce premier appareil, & vous savés quel rang même y tenoit Homere, quoi qu'il ne dût servir qu'à la récréation. Enfin c'est tout dire, qu'Alexandre l'épée à la main publioit hautement qu'il avoit reçu pour la conquête du Monde infiniment plus de secours de son Precepteur que du Roi son Pere. Si nous avons tant d'estime pour Pythagore, pour Socrate, pour Carneade, quoique ces célébres Philosophes n'ayent jamais rien

4 Plutarch. de Fortun. Alex. tract. 2.
5 Suppl. Curt. per Freinsh.
6 ¶ Il désigne Boileau Sat. VIII.
7 De Fortun. Alex. Tract. 1. fol. 793.

Digitized by Google

Alexandre. rien écrit ſelon Plutarque (1), que ne devons-nous pas penſer d'Alexandre qui n'affectoit pas même la qualité de Philoſophe? Pythagore, Socrate & les autres ſont-ils jamais venus à bont de civiliſer des Rois barbares, d'introduire la politeſſe des Grecs parmi des Nations ſauvages, & d'établir la police & les réglemens d'une bonne diſcipline parmi des Peuples qui n'avoient jamais ouï parler de loix, d'ordre, ni même de ſociété? C'eſt pourtant ce que le jeune Alexandre a fait à la honte de tous les Pédans de l'Antiquité. Si l'on prétend relever la gloire de Pythagore & de Socrate par le nombre & la qualité de leurs Diſciples, feroit-on aſſés peu judicieux pour les mettre en ce point au-deſſus d'Alexandre, qui a fait preſque autant d'Écoles qu'il a conquis de Provinces, & qui a rempli l'Aſie & une partie de l'Afrique de ſes Diſciples, qui lui ont fait un peu plus d'honneur qu'un Alcibiade, un Critias, un Clitophon n'en ont fait à leurs Maîtres. C'eſt de lui que ceux d'Hircanie avoient appris l'Art de contracter, & les devoirs de la ſociété conjugale; ceux d'Arachoſie tenoient de lui l'Agriculture; ceux de la Sogdiane les devoirs des enfans envers leurs parens; les Indiens la Religion; les Scythes la piété envers les morts; les Perſes les dégrés de conſanguinité & diverſes obligations de la vie civile. C'eſt à-lui que les Enfans de la plûpart des Peuples de l'Empire de Darius eurent l'obligation des Lettres & des Sciences des Grecs. De ſorte qu'Alexandre a fait beaucoup plus que Platon & Zenon n'avoient pû imaginer dans les idées qu'ils s'étoient données de la plus excellente forme de gouvernement. Plutarque (2) a donc quelque raiſon de ſoutenir que le deſſein de ce jeune Conquerant n'a point été d'éxercer un brigandage comme un Bandit (3) qui n'auroit point de retraite, ou de laiſſer par toute la Terre des marques de ſa folie & des monumens de ſes crimes: Mais de *rendre tous les hommes de la terre habitable comme citoyens d'une même ville, réduits dans une même police, & ſous un même gouvernement; de procurer une paix univerſelle à tout le genre humain, & de raſſembler tous les eſprits & les cœurs dans une concorde & une union qui auroit fait la félicité de cette vie* (4). Il faloit avoir une Philoſophie d'une prodigieuſe étenduë pour de ſi vaſtes projets: & celui qui étoit capable de les concevoir devoit être le plus homme de bien qui fût ſous le Ciel. J'avouë ſans prendre l'avis de Plutarque (5) pour cette fois, qu'Alexandre n'étoit pas tel: mais il faut convenir d'un côté que c'eſt aux Poëtes & à ſes lâches Flateurs qu'on doit attribuer la plûpart des folies dont on l'accuſe ou qu'on lui a attribuées; & de l'autre qu'après avoir calculé tous ſes vices & toutes ſes vertus, ce qui lui reſte de bon nous fait douter s'il étoit plus malhonnête homme hors des irruptions de ſon tempérament & des faillies de ſa jeuneſſe, que les autres Legiſlateurs & Philoſophes de la Grece, & en particulier plus que Pythagore, que Socrate, que Platon, que Zenon, & plus qu'Ariſtote ſon Maître, dans leur vieilleſſe (6). Il vous eſt aiſé, Monſieur, de comprendre que tant de merveilles n'ont pû être que les fruits qu'avoient produits les excellentes études d'Alexandre depuis ſon enfance; & qu'elles auroient produit encore autre choſe, ſi l'on avoit jugé à propos de lui laiſſer atteindre l'âge viril. Alexandre.

PRAXAGORAS.

4. Voilà quelques éxemples de la Gréce floriſſante, nous en ajouterons un de la baſſe Gentilité, pour faire voir au moins que ce n'eſt point par la négligence ni par le mépris de l'éducation & de l'étude des Enfans, que les Grecs ont commencé à décheoir. PRAXAGORAS Athénien, dont Photius (7) nous a conſervé la mémoire, vivoit du tems des enfans du Grand Conſtantin & de Julien. S'il avoit toutes les qualités néceſſaires à un bon Hiſtorien, on conviendra qu'il étoit devenu ſavant fort jeune; puiſque ſelon l'Auteur que Praxagoras.

1 De Fortun. Alex. Tract. 1. fol. 794.
2 Ibid. fol. 797. -98. in-12.
3 ¶ Boileau dans l'endroit cité.
4 Plutarc. ibid.
5 Ibid. & ſeqq.
6 Il fut exemt des crimes qu'on leur impute, & l'on ſait qu'il refuſa de ſuivre les mauvais conſeils d'Ariſtote, & que ce Maitre dénature contribua à le faire mourir. *Plin. Hiſtor. Nat. lib. 30. cap. 16. ad fin.*
7 Phot cod. 62. col. 63.
8 Item Paul. Colom. Not. ad Quintil.
9 De Cauſſ. corrupt. Eloq. pag. 781. & 782. Dialog.

Digitized by Google

Praxagoras. que nous venons d'alléguer, il avoit donné au Public une Histoire des Rois & des Archontes d'Athènes, en deux Livres de sa composition à l'âge de *dix-neuf* ans (8). Cet Ouvrage n'étoit pas le fruit d'un travail passager, mais d'une érudition suivie & appuyée sur de bons fondemens; puisqu'il continua de produire des Oeuvres semblables assés près les unes des autres. Car les deux Livres qu'il donna depuis de l'Histoire du Grand Constantin parurent trois ans après; & il étoit encore dans les termes de l'âge que nous appellons jeunesse, lorsqu'il publia les six Livres qu'il avoit composés de l'Histoire d'Alexandre le Grand. Si je vous avertis que Praxagoras étoit Païen de Religion, ce n'est que pour vous faire remarquer que tous les Écrivains de la même Secte en ce tems-là n'étoient pas aussi passionnés que Zozime, lorsqu'il s'agissoit de parler de Constantin, & de l'accroissement de notre Religion; & que Praxagoras avoit eu assés d'équité pour reconnoître que ce Prince a effacé tous les Empereurs Romains d'avant lui par l'éclat de ses vertus.

ROMAINS.

5. PAssons des Grecs chés les Romains, & voyons quelle étoit la suffisance & l'érudition des Enfans de ces Maîtres du Monde, aux siécles les plus florissans de la République & de la Monarchie. Leurs Histoires nous font assés connoître qu'au tems de Sylla, il n'étoit pas extrémement rare de voir la fleur de leurs Enfans revenir d'Athènes & de Marseille chargée des dépouilles de la Grèce & des Nations étrangéres, & triompher pour ainsi dire avant l'âge prescrit pour la milice. Ils avoient épuisé de bonne heure les Poëtes, qui étoient presque les Théologiens uniques de ces tems-là, les Philosophes, les Historiens, les Orateurs & les Jurisconsultes, puisque dès l'âge de vingt ans ils paroissoient dans le Sénat & devant le Peuple avec tout l'éclat des Orateurs les plus consommés (9). L. CRASSUS n'avoit que *dix-neuf* ans lorsqu'il plaida la cause de C. Carbon : & Quintilien (10) assure que de son tems, cette harangue faisoit encore l'admiration des premiers Maîtres du Barreau Romain. Il dit la même chose de celles de CESAR pour Dolabella, d'ASINIUS POLLIO pour C. Caton, & de CALVUS pour Vatinius. Il faut avouer que ces derniers avoient bien *vingt* ou *vingt & un* ans lorsqu'ils prononcérent leurs belles compositions, mais il faut aussi se souvenir qu'on n'étoit point admis à ces Actions publiques qu'on ne fût savant dans les belles Lettres, dans la Philosophie, & dans la Jurisprudence, dont l'étude est un travail de plusieurs années. En quoi consiste l'une des principales différences qui se trouvent entre ces illustres Orateurs & nos Avocats, qui prétendant pouvoir se produire aussi jeunes, réservent l'étude pour le tems auquel ils n'auront plus de loisir.

HORTENSIUS.

6. LE célébre HORTENSIUS Gendre de Catulus, n'avoit pas encore *dix-huit* ans lorsqu'il acquit la réputation d'excellent Orateur. Ciceron fait dire à Crassus qu'*il le jugeoit tel dès-lors: & qu'il en avoit déja fait le même jugement, lorsqu'étant Consul il l'entendit plaider la cause de la Province d'Afrique* (contre les Préteurs) *& depuis encore celle du Roi de Bithynie.* Que ce n'étoit ni flater Catulus, ni favoriser Hortensius, que de reconnoître qu'*il ne manquoit rien à ce jeune homme ni de la part de la nature, ni du côté de l'érudition* (11). Hortensius.

CICERON.

7. CICERON étoit encore plus jeune que tous ces jeunes Orateurs, lorsque non content d'être devenu savant pour lui-même & pour ceux qui pouvoient l'entendre, il voulut se rendre Auteur pour être Ciceron.

10 Suivant l'opinion de ceux qui le font Auteur du Dialogue *de Causs. Corr. Eloq.*

11 *Ego vero esse jam judico* (laudibus Eloquentiæ excellentem), *& tum judicavi cum, me Consule, in Senatu caussam defendit Africa* (contra Prætores), *nuperque etiam magis cum pro Bithynia Rege dixit. Quamobrem recte vides Catule. Nihil enim isti adolescenti neque à natura, neque a doctrina deesse sentio.*
Cicer. lib. 3. de Orat. ad fin.
Audom. Tal. in Comm.

Ciceron. être utile à ceux qui ne pouvoient l'approcher ou qui viendroient après lui. Il ne devoit pas avoir plus de *douze à treize* ans (1) lorsqu'il composa un Traité de l'Art de parler, *De Ratione dicendi*, qu'il divisa même en deux Livres, où il avoit tâché de réduire en méthode l'*Invention* qui fait la principale partie de l'Art Oratoire. Il avoit dressé cet Ouvrage sur les instructions de ses Maîtres. C'est ce qui a fait dire à Quintilien (2), que l'on ne devroit pas lui imputer ce que l'on auroit pû rencontrer de faux ou de trop extraordinaire dans ses maximes. Nous ne rougirons pas de reconnoître que cet Ouvrage n'étoit qu'un fruit de jeunesse, pourvû qu'on nous accorde que c'étoit de la jeunesse de Ciceron, qui valoit presque la vieillesse d'Hortensius. Il n'y avoit que Ciceron qui fût capable d'en rougir ; encore a-t-il fallu pour cela qu'il ait été dans un âge d'homme parfait, & qu'il ait vû son esprit au période de sa force. Il étoit actuellement dans ce glorieux état lorsque sa modestie, assistée d'un peu d'amour propre, le porta à dire que cet Ouvrage lui étoit tombé des mains dans son enfance, que ce n'étoit qu'un essai fort grossier & fort imparfait, que cela ne répondoit pas à la réputation qu'il avoit acquise depuis, & qu'on le sollicitoit de retoucher les mêmes matiéres afin de les traiter avec plus de délicatesse & de solidité (3). Il est inutile de vous dire que Ciceron ne s'est point rendu infléxible à ces instances, & que c'est aux réfléxions qu'il y a faites que nous devons les trois Livres ou Dialogues *de l'Orateur*, qui ne cédent à aucun de ses autres Chef-d'œuvres d'Eloquence & de Philosophie.

AUGUSTE, TIBERE, CALIGULA, &c.

8. OCTAVIUS, qui fut depuis l'Empereur AUGUSTE, n'avoit que *douze* ans lorsqu'il fit l'Oraison funébre de son Aïeule maternelle Julie (4). Et TIBERE n'en avoit que *neuf*, lorsqu'il fit celle de son Pere (5). Mais pour faire voir à ceux qui se font un plaisir de douter de tout, combien nous sommes sincéres, nous ne ferons pas difficulté de douter avec eux que ces deux Empereurs fussent savans par eux-mêmes, lorsqu'ils s'acquitérent de ces devoirs. Et nous pouvons supposer qu'on étoit alors comme aujourd'hui dans l'usage de faire prononcer aux Enfans des Discours dans des cérémonies publiques : mais qu'il n'y avoit peut-être que leur mémoire qui y travailloit, sans que l'esprit y eut beaucoup de part. Ce n'est pourtant pas en ce sens que le docte Tiraqueau (6) a voulu que nous entendissions ce que Suetone en a écrit. Auguste à son compte n'a pas moins été l'Auteur de l'Oraison funébre qu'il a prononcée à douze ans, que Ciceron l'étoit de l'Oraison pour Sextus Roscius qu'il fit en sa jeunesse. Suetone remarque néanmoins qu'Auguste se remit à l'étude sept ou huit ans après ; mais on peut dire que c'étoit moins en Ecolier qu'en Homme de Lettres qui feroit ses délices de l'étude au milieu de ses autres occupations. Il sera difficile d'en penser autrement, lorsqu'on considérera qu'Auguste étoit alors employé depuis deux ans dans les troupes de son grand Oncle, & qu'au lieu même où il étudioit (7) il étoit occupé à faire les préparatifs de la guerre que César méditoit contre les Parthes. L'érudition que Tibere pouvoit avoir acquise à *neuf* ans n'est pas si incontestable que celle d'Auguste à douze. Si nous joignons à leurs éxemples celui de CALIGULA, qui fit aussi l'Oraison funébre de l'Imperatrice Livie sa Bisaïeule, lorsqu'il portoit encore la robe des Enfans (8), nous jugerons aisément que c'étoit plutôt par la suite d'une coutume établie chés les Romains, que dans la vuë d'aucune érudition extraordinaire qu'on faisoit haranguer les Enfans aux funérailles de leurs Proches. Mais nous conviendrons au moins que ces éxercices publics peuvent nous répondre des soins que les Romains prenoient des études de leurs Enfans dans leurs premiéres années, qu'ils étoient fort éloignés de sacrifier au jeu, à la mollesse ou à l'oisiveté.

NER-

1 *Puer aut adolescentulus.*

2 Lib. 3. Instit.

3 *Vis enim quoniam quadam Pueris aut Adolescentulis nobis ex Commentariolis nostris inchoata atque rudia exciderunt, vix hac ætate digna & hoc usu quem ex caussis quas diximus tot tantisque consecuti sumus, aliquid iisdem de rebus politius a nobis perfectiusque proferri.* Cicer. lib. 1. de Orat.

4 Sueton. Vit. Aug. cap. 8.

5 Item Vit. Tiber. cap. 6.

6 Tiraquell. de jure Primigen. pag. 457.

7 Dans la ville d'Apollonie.

8 Sueton. Vit. Calig. cap. 10. Tacit. Annal. lib. 5. initio. *Prætextatus.*

NERVA.

Nerva. 9. Si la Providence vous conduit jamais au Barreau, vous y sentirés bien-tôt la bonne odeur du nom de Nerva. M. Cocceius, homme Consulaire, qui étoit une merveille d'érudition, de sagesse & de probité, qui avoit succédé à Antistius Labeo dans la réputation du premier Jurisconsulte de son siécle, qui étoit l'ami particulier & le confident de Tibere, tant que ce Prince fut honnête homme, & qui au rapport de Tacite (1) aima mieux se retirer volontairement de ce monde que d'y rester pour voir ou pour apprendre les désordres de cet Empereur; ce grand homme, dis-je, fut pere de M. Cocceius Nerva, & il le fit l'héritier de ses vertus & de sa profonde érudition. Celle-ci parut en lui dès l'âge de *dix-sept* ans (2). Ulpien doit passer pour un garant très-authentique sur un fait de cette nature, & ce célébre Jurisconsulte nous apprend que le jeune Nerva expliquoit le Droit publiquement en cet âge, & répondoit déja aux consultations. Ce n'est pas là le seul endroit par où il s'est fait considérer dans le monde, s'il est vrai qu'il ait donné la vie à l'Empereur Nerva, comme l'a écrit Rutilius (3).

PUDENS (4).

9. *bis* Le Lecteur trouvera bon que je lui fasse part de la découverte d'un jeune Poëte Romain de *treize ans*, nommé Lucius Valerius Pudens, qui vivoit selon toutes les apparences du tems de Domitien & de Trajan, & qui étoit de la ville d'*Hisconium*, ou *Histonium* (5), qui s'appelle aujourd'hui *Guasto*, dans l'Abbruze citérieure sur la côte de la Mer Adriatique. Cette découverte est du jeune Mr. de Lamoignon, à qui cet Ouvrage est adressé. Elle vient d'une ancienne Inscription qu'il a trouvée parmi celles de Gruter (6), de la lecture desquelles il fait ses récréations, & qu'il a retrouvée dans les Institutions Poëtiques de Vossius (7). Elle porte: Pudens.

L. Valerio L. F.
Pudenti (8).
Hic. cum. esset. annorum
XIII. Romæ. certamine
Jovis. Capitolini. lustro
Sexto. Claritate. ingenii
Coronatus. est. inter
Poetas. Latinos. omnibus
Sententiis. Judicum.
Huic. Plebes. universa
Histoniensium. Statuam
Aere. collato. decrevit
Curat. R. P. (9)

1 Tacit. Annal. lib. 6. cap. 6 pag. 217.

2 Ulp. l. 1. Digest. Infortiat. (a) De postul.

a ¶ Baillet en citant la loi 1. D. de postul. auroit pour deux raisons sagement fait de supprimer le mot *Infortiat*; l'une, que l'usage immemorial, quand on cite une loi du Digeste est de designer simplement le Digeste ou par la lettre D. ou à l'antique par ff. sans marquer si la loi citée est du Digeste nommé le vieux, de l'Infortiat, ou du Digeste nouveau; l'autre, que ce n'est pas de l'*Infortiat*, qui ne commence qu'au 25. livre des Pandectes, qu'est tirée la loi 1. *de postul.* mais du Digeste nomme le vieux qui comprend les 24. premiers livres de ces Pandectes, suivant la division introduite dans le XII. siécle.

3 Bern. Rutil. pag. 212.
Andr. Tiraq. de jure Primig. p. 457.
Fr. Hotom. Jurisc. descript. p. 446.

4 Cet article dans l'edition precedente, étoit à la fin du volume, Mr. de Lamoignon l'ayant communiqué un peu trop tard pour pouvoir être inseré à son rang dans le corps de l'Ouvrage.

5 In Samnio apud Frentanos.

6 Gruter. Inscript. pag. 332. n. 3.

7 Voss. Instit. Poët. lib. 2. cap. 10. §. 24. pag. 44.

8 ¶ Gyraldus Dialog. 5. de son Hist. des Poëtes, l'appelle mal *Prudentius*. Le Toppi dans sa Bibliothèque Napolitaine pag. 195. rapporte cette Inscription autrement figurée, moins correcte & plus ample qu'elle n'est ici, où au lieu de ces mots Antonino Avo Pio. par où il la finit, il est visible qu'il faut lire Antonino Aug. Pio. Cette même Inscription est differemment rapportée par d'autres Auteurs que cite le même Toppi. Cette Inscription pourroit bien être du nombre de celles qu'Antoine Augustin accuse certains Antiquaires Italiens, tels que Cyriaque d'Ancone, Pomponius Lætus, & quelques autres, d'avoir supposées. Le quinzième siècle, tems de sa découverte, est précisement celui auquel vivoient ces faussaires ingenieux. Ils se sont plu à donner de l'exercice aux Savans. Notre Baillet en est ici une preuve authentique. Il a poussé plus loin ses recherches qu'on ne se seroit imaginé. C'est seulement dommage que la Bibliothèque Napolitaine du Toppi lui étant très-familiere, il ne se soit pas souvenu de la copie figurée qui s'y voit de l'Inscription dont il s'agit. Les deux lignes par où elle finit, omises dans tous les autres Auteurs qui l'ont raportée, lui auroient appris que ce sixième lustre qu'il cherchoit, tomboit sous l'Empire d'Antonin dit le Pieux. De savoir ensuite à quel tems de cet Empire il auroit ajusté ce prétendu sixième lustre, c'est ce que je n'entreprens pas de déviner.

9 Curator. Reipubl.

Pudens. Il y a bien de l'apparence que le jeune Pudens ne s'est pas beaucoup soucié de perpétuer sa mémoire par la communication de ses Poësies à la Postérité, ni qu'il ait jamais affecté la qualité d'Auteur. Aussi ne voyons-nous pas qu'aucun de ceux qui ont recueilli les Ecrivains en général, ou les Poëtes en particulier, ayent jamais fait mention de lui. Cependant nous apprenons par le témoignage incontestable de cette Inscription qu'il remporta le prix de la Poësie Latine aux Jeux Publics du *Lustre* ou de la *Lustration* de la Ville (1), qui se donnoient tous les cinq ans à Rome; qu'il n'avoit alors que treize ans de vie; & qu'il fut honoré d'une statuë dans son pays pour cette action & pour la beauté de son esprit, qui avoit déja paru sans doute en d'autres occasions (2).

Il reste une difficulté sur le tems auquel Valerius Pudens a vécu précisément, & sur l'année en laquelle il a remporté le prix de la Poësie. Le *sixiéme Lustre* dont il est parlé dans l'Inscription ne léve pas entiérement la difficulté. L'Empereur Auguste a fait divers *Lustres* ou divers dénombremens des Habitans de la Ville de Rome, après une interruption de XLI. ans depuis celui des Censeurs L. Gellius & Cornelius Lentulus, qui se fit l'an de la Ville 684. (3). Mais on ne voit pas qu'il eût établi de prix dans ces solemnités pour des compositions en Vers ou en Prose. D'ailleurs ces *Lustres* n'ont point été marqués dans l'Histoire ou dans les autres monumens de l'Antiquité par des nombres que nous appellons *Ordinaux*, pour en faire une suite réglée, de telle sorte qu'on en puisse compter cinq qui auroient été désignés chacun par leur nombre pour avoir lieu de les faire suivre de celui dont il est parlé dans l'Inscription de Valerius Pudens. Nous pourrions dire la même chose de ceux qui se sont faits sous les Empereurs suivans jusqu'à Neron.

Mais ce Prince qui aimoit extraordinairement les spectacles, ayant établi des Jeux réglés pour les solemnités du *Lustre* qui se renouvelloient tous les cinq ans, y constitua aussi des prix pour la Musique, l'Eloquence & la Poësie. Cet établissement se fit selon Tacite (4) sous le quatriéme Consulat de cet Empereur avec Cornelius Cossus Lentulus vers le commencement de la septiéme année de son Regne. C'étoit la 813. de la fondation de Rome (5), & la soixantiéme de notre Epoque, selon ce calcul. On lui donna le nom de *premier Lustre*, & il fut renouvellé cinq ans après sous le Consulat de Silius Nerva & d'Atticus Vestinus, selon le même Auteur, si l'on n'aime mieux dire, pour rendre la chose plus vrai-semblable, de Plautius Lateranus & d'Anicius Cerealis, qui furent subrogés à Nerva & à Vestinus le premier jour de Juillet de cette année, suivant la coutume que chacun sait, parce que ces Jeux furent celébrés fort peu de tems avant le Consulat de Suetonius Paullinus & de Pontius Telesinus qui entrerent en charge au mois de Janvier de l'année suivante. C'est ce que Tacite appelle le *second Lustre* dans ses Annales (6), où il dit, „que le „ Sénat, pour empêcher Neron de monter „ sur le Théatre, lui décerna le prix de „ Musique, auquel il ajouta celui de l'E„ loquence pour adoucir en quelque sor„ te l'infamie: mais que cela ne put arrê„ ter ce Prince qui y monta, y récita un „ Poëme, prit la Lyre, &c. Il est fait encore mention du *second Lustre* dans diverses Inscriptions (7), mais elles ne nous donnent pas assés de lumiére pour nous faire juger si c'est celui de Neron.

Le *troisiéme Lustre* se fit la premiére année de Vespasien, mais il ne nous est pas plus aisé de dire si c'est celui dont il est parlé dans une Inscription de Julius Hermes, qui est aussi rapportée par Gruter (8). Je n'ai rien à dire des *IV. & V. Lustres* suivans, parce que je n'en ai encore rien trouvé dans les Auteurs, si ce n'est qu'on prenne pour le quatriéme celui que fit Vespasien, comme nous le dirons après.

Le *sixiéme Lustre* dont il est ici question, tombe sur le commencement de la cinquiéme

1 C'est-à-dire la revûë ou le dénombrement du Peuple.

2 ¶ Je connois un homme qui a remporté cinq fois le prix de Poësie par le Jugement de l'Académie Françoise, mais qui bien loin d'avoir reçû la moindre reconnoissance de sa patrie, pour l'honneur qu'en cela il lui a fait, a été au contraire forcé d'y payer en 1709. une somme de 431. livres, 8. sous, 9. deniers qu'il ne devoit pas, sans qu'elle lui ait été jusqu'ici restituée.

3 Ancyran. Lapid. pag. 230. Inscr. Grut.

4 Lib. 14. Annal.

5 Ann. V. C. Varronian.

Pudens. me année de l'Empire de Domitien, & il ne feroit pas juste de supprimer la conjecture du jeune Mr. de Lamoignon sur ce sujet, puisqu'elle a été goûtée par quelques Savans qui se trouvérent chés Mr. l'Avocat Général son Pere, lorsqu'il nous parloit de Valerius Pudens. Mr. de Lamoignon estime qu'on peut entendre de ce *sixiéme Lustre* ce qu'il se souvient d'avoir lû de Suetone dans la Vie de Domitien (9), où cet Auteur dit *Instituit & quinquennale certamen, Capitolino Jovi triplex, Musicum, Equestre, Gymnicum.* Les tems conviennent merveilleusement. Cet établissement de Domitien se fit sous le douziéme Consulat de ce Prince avec Cornelius Dolabella, comme nous l'apprenons de Censorin (10). C'étoit l'an de la Ville 839. & de notre Epoque 86. qui étoit la cinquiéme année du regne de cet Empereur. Les termes dont se sert Suetone semblent insinuer que c'étoit une Institution nouvelle de ces Jeux publics; c'est ce qui pourroit nous faire croire qu'il y auroit eu quelque interruption depuis le *second Lustre* dont a parlé Tacite à la douziéme année de Neron, un peu avant le Consulat de Suetonius Paullinus & de Pontius Telesinus. Il est vrai que selon Censorin, que nous avons déja cité, il s'en fit un sous Vespasien l'an de la Ville 827. de notre Epoque 74. lorsqu'il étoit Consul pour la cinquiéme fois, & son fils Tite pour la troisiéme (11); mais il paroît que ce *Lustre* ne consista que dans la revûë de la Ville & le dénombrement du Peuple sans Jeux publics, ou du moins sans Prix proposés pour la Musique & la Poësie; & d'ailleurs ce n'étoit point l'année destinée au *Lustre*. Il faut avouer qu'on ne s'étoit pas toujours assujetti à garder les interstices de cinq ans pour cette cérémonie, & qu'on ne s'étoit pas fait beaucoup de scrupule de l'omettre lorsqu'on étoit occupé à des guerres ou à d'autres affaires importantes. C'est ce qui fait que depuis le Roi Servius Tullius qui fut le premier instituteur du *Lustre* jusqu'à cette année de Vespasien qui étoit la cinquiéme de son Empire, il n'y avoit eu que LXXV. *Lustres*, quoiqu'il se fût écoulé près de 650. ans selon Censorin, ou plutôt 640. selon la correction de Scaliger (12), qui a besoin lui-même ou son Imprimeur d'être corrigé lorsqu'il marque que cette année du *Lustre* de Vespasien étoit la 826. de la Ville de Rome, au lieu de la 827. suivant la maniére de compter introduite par Varron, ou de la 828. selon le calcul de Pline l'ancien (13), lequel à ce compte fait tomber ce *Lustre* de Vespasien & de Tite dans l'année en laquelle devoit échoir naturellement le *quatriéme Lustre* de l'établissement de Neron; ce qui nous conduit assés droit au *sixiéme Lustre* qui quadre avec le renouvellement de cette institution fait par Domitien en la cinquiéme année de son Empire (14). Pudens.

Censorin dit, que ces *Lustres* finirent à celui de Vespasien; cependant il est assés visible par l'Histoire qu'ils subsistérent jusqu'au tems de Constantin. Je crois qu'on peut favorablement expliquer cet Auteur, en disant, que comme la maniére de faire le *Lustre*, établie par le Roi Servius Tullius, avoit fini du tems d'Auguste, qui en avoit introduit un autre; de même celle d'Auguste avoit trouvé sa fin dans le *Lustre* de Vespasien, & dix ans après Domitien le rétablir, en y ajoutant quelques nouvelles cérémonies comme avoit fait Neron pour les Jeux & l'émulation des Prix (15). C'est ce que Censorin nous fait assés connoître d'ailleurs, puisqu'il nous apprend, que lorsqu'il écrivoit ce que nous rapportons de lui on célébroit le trente-neuviéme *Lustre* (16), qu'il appelle *Agon Capitolinus*, & *Annus Magnus*, comme cela se nommoit auparavant Domitien.

Dans cette supposition, & sur ce que Suetone marque positivement que les Poëtes & les Orateurs avoient part à ces Jeux publics, & qu'on y avoit constitué des Prix pour les Vers & pour la Prose, tant en Grec qu'en Latin, on peut raisonnablement conjecturer que ce fut dans cette Fête publique que le jeune Valerius Pudens

6 *Quinquennale ludicrum secundo Lustro celebratur.* Tacit. Annal. lib. 16. c. 2. & 4.
7 Gruter. pag. 116. n. 1. p. 194. n. 9.
8 Gruter. pag. 194. n. 9.
9 Cap. 4. pag. 364.
10 De die Natali cap. 18. pag. 131. 132.
11 Suet. in Vesp. c. 8. & in Tit. c. 6. Item Censorin. loc. cit.
12 De emend. temp. lib. 2. pag. 173. 174.
13 Plin. lib. 3. Hist. cap. 5. pag. 42. col. 2.
14 V. & Lævin. Torrent. in Sueton. ad Vit. Domit.
15 V. Scalig. & alios.
16 Remarq. le tems auquel vivoit Censorin.

Pudens. dens remporta le Prix de la Poësie *tout d'une voix*, comme il est marqué dans son Inscription ; qu'ayant été couronné de la main de ses Juges il fut mis au rang des Poëtes Latins, quoiqu'il n'eût alors que *treize* ans ; & qu'on lui dressa une statuë dans la Ville d'Hisconie qui étoit son pays.

Il est bon d'ajouter une singularité qui pourra contribuer à faire paroître davantage Valerius Pudens. On sait assés que ce fut à ces Jeux du Lustre de Domitien que le célébre Poëte Stace Auteur de la Thébaïde perdit le prix de la Poësie (1) ; & ce Poëte n'a pas voulu que nous en doutassions après les assurances qu'il nous en a données dans une piéce de Vers qu'il a adressée à sa femme Claudie, & dans une autre qu'il a faite sur la mort de son Pere, où il s'excuse d'avoir mal réussi dans sa Composition pour le Prix, sur ce qu'il étoit alors occupé à sa Thébaïde. Il n'est pas hors d'apparence que ç'ait été par le jeune Valerius Pudens qu'il aura été vaincu ; avantage qui serviroit beaucoup plus à rehausser le nom d'un Enfant Poëte si peu connu, qu'à rabaisser celui de Stace qui s'est fait connoître par d'autres endroits.

On nous objectera peut-être, que le *sixiéme Lustre* auquel il est dit, que Valerius Pudens remporta le Prix de la Poësie, doit se compter depuis l'Institution de Domitien plutôt que depuis celle de Neron ; & qu'ainsi Valerius Pudens n'étoit pas encore né du tems de Domitien. Mais nous pourrons répondre, qu'il y avoit deux maniéres de compter les *Lustres*, & que nonobstant l'Institution de Domitien, celle de Neron n'a point laissé de passer pendant quelque tems pour la véritable époque de ces Jeux Capitolins de cinq ans. C'est ce que nous pourrions confirmer par une Inscription ancienne faite à l'honneur de l'Impératrice Sabine femme d'Adrien, qui commence par ces mots dans la Collection de Gruter (2) :

SABINÆ
AUGUST.
MAGISTRI. QUINQUENNALES
COLLEGI. FABRUM. TIGNAR.
LUSTR. XIII. Pudens.

Et le reste qui ne comprend que les noms des Commissaires de ces Jeux.

Le treiziéme *Lustre* dont il est parlé dans cette Inscription tomberoit sur le commencement de la neuviéme année du regne de l'Empereur Antonin le Pieux, si l'on prétendoit ne faire commencer la suite des *Lustres* qu'à l'Institution de Domitien : au lieu que si l'on veut remonter jusqu'à l'établissement de Neron, le treiziéme *Lustre* tombe justement sur le commencement de la cinquiéme année d'Adrien, qui est le tems du crédit, & de la plus haute fortune de Sabine. On ne pourra pas répliquer, que l'Inscription auroit été faite à l'Impératrice du tems d'Antonin, puisque non-seulement elle n'étoit plus regnante pour lors, mais qu'elle étoit morte même long-tems auparavant dès le vivant de son Mari, comme nous l'apprenons d'Aurelius Victor (3), qui témoigne qu'elle avança ses jours de bonne heure, parce qu'elle ne pouvoit souffrir les mauvais traitemens d'Adrien.

J'ajouterai pour rendre encore la chose plus vraisemblable l'Epitaphe dont un nommé Flavius Hilarion fut honoré après sa mort par sa Femme & sa Fille (4) :

T. FLAVIO T. L. HILARIONI
DECUR. COLL. FABR. EX.
LUSTRO. XV.
UNGUENTO AD PUB. FAG.
LUSTRO XVI.
MAG. QUINQ. COLL. FABRUM
TIGNARIORUM
LUSTRO XVII. HONORAT.
ET LUSTRO. XVIII.
CENSOR. BIS. AD. MAG. CREANDOS.
LUSTRO XIX. ET XX.
JUDEX. INTER. ELECTOS XXI AB
ORDINE LUST. XXII.
CLAUDIA TI. F. PRISCA
VIRO OPTIMO
ET FLAVIA T. F. PRISCILLA
PATRI OPTIMO.

On

1 Casaubon. in Suet. Domit. pag. 217.
Voss. Instit. Poët. lib. 2. pag. 43.
2 Grut. pag. 252. num. 6.

3 Aur. Vict. Epitom. Hist. in Adrian.
4 Grut. pag. 411. n. 2.
5 V. Onuph. Panvin. Comm. in Fast. V. & Cas.

Si

Pudens. On peut juger par le *prénom* & le nom de cet Hilarion qu'il étoit né du tems de Vespasien ou de ses enfans, suivant la coutume qui s'introduisit alors de donner le nom de *Flavius* aux enfans qui naissoient & aux autres personnes qui avoient quelque rapport avec ces Empereurs, comme on a affecté de donner en suite celui d'*Ælius* depuis le tems d'Adrien & des Antonins. Si nous supposons qu'il est né du tems de Domitien, le nombre & la suite de ces *huit Lustres* qui sont spécifiés dans son Epitaphe quadrent fort bien avec notre opinion.

Je sai qu'on peut nous faire une objection très-forte de l'autorité des Fastes, où l'on trouve une suite de Jeux Capitolins qu'on peut prendre pour autant de *Lustres*, dont le commencement ne remonte pas plus haut que le douziéme Consulat de Domitien (5). Mais je sai aussi qu'il y a de l'embarras & de la confusion dans cette suite des Jeux Capitolins, aussi-bien que dans l'ordre de quelques Consulats, quand il n'y auroit que l'omission ou le changement d'une paire de Consuls (6) pour l'année du XXVII. (ou peut-être du XVII.) *Lustre* (7), comme on peut le rectifier par une Inscription faite à l'honneur de l'Impératrice Faustine par les Commissaires de ce *Lustre* le *premier jour de Janvier sous les Consuls C. Manlius Torquatus, & Cornelius Messalinus*, dont il n'est fait aucune mention dans les Fastes Consulaires. J'avouë qu'à compter les Lustres de ces temslà de quatre en quatre ans comme les Olympiades, suivant la pratique introduite depuis Domitien, le XIII. *Lustre* tombe sur la 18. année d'Adrien. Mais l'Impératrice Sabine étoit déja morte alors, & l'Inscription que nous avons rapportée d'elle au sujet du XIII. *Lustre*, n'est pas de la nature de celles qu'on dressoit pour des Morts.

Nous ne sommes pas au reste tellement attachés à notre opinion, que nous ne soyons tout prêts d'y renoncer, lorsqu'on nous aura expliqué nos difficultés. Il nous est très-indifférent que L. VALERIUS PUDENS ait été couronné Poëte en la cinquiéme année de Domitien ou en la neuviéme année de Trajan, comme nous le reconnoîtrons volontiers, si nos conjectures précédentes ne se trouvent pas assés bien appuyées. Il doit suffire au Lecteur, que Mr. de Lamoignon le Jeune lui ait fait connoître un jeune Poëte Latin de l'Antiquité âgé de treize ans dont il n'avoit peut-être jamais ouï parler.

PLINE le jeune.

10 NOus trouverons quelque chose de plus proportionné à vos dispositions présentes, dans l'éxemple de PLINE *le jeune*. Vous connoissés un peu quelle étoit la beauté de son génie, la passion surprenante qu'il avoit pour l'étude, la multitude & la variété de ses belles connoissances, le commerce & l'amitié étroite qu'il entretenoit avec tous les Savans de l'Empire, son humeur bienfaisante & ses libéralités envers les Gens de Lettres, en un mot le rang qu'il tenoit auprès des Empereurs Nerva & Trajan, de qui son mérite l'avoit approché. Il avoit achevé sa Rhétorique sous Quintilien, & sa Philosophie sous Nicete avant que de se voir hors de l'enfance; & il nous a fait connoître lui-même qu'il n'avoit que *seize* ans (8), lorsqu'il composa une Tragédie Grecque. Ses Elégies & ses Epigrammes peuvent passer pour les fruits des deux années suivantes, puisqu'il les fit à son retour de la milice & du vivant de son Oncle, qu'il perdit à l'embrasement du Vesuve, lorsqu'il n'avoit encore que *dix-huit ans*. Il nous assûre lui-même (9) que dans la plus grande maturité de son âge, & au milieu des premiéres Charges de l'Empire qu'il possédoit, il ne se repentoit pas d'avoir fait ces vers; que non seulement ils avoient mérité l'approbation des Romains, mais que les Grecs même les faisoient copier & distribuer dans leurs Provinces, & qu'ils les chantoient sur la guitarre & sur le luth. On ne pourra point

Sigon.

6 Grut. p. 261. num. 4.

7 L'Inscription porte XXVII. pour XVII.

8 Lib. 7. Epist. 4. ad Pontium.

8 Pline lui-même dans la Lettre citée dit qu'il n'avoit alors que quatorze ans.

9 Lib. 6. Epist. 20. Item 16.

Digitized by Google

Pline. point dire que Pline ne sût faire que des vers dans sa premiére jeunesse (1), puisque dès cet âge il composoit des Harangues & des Actions publiques, dans lesquelles il faloit faire entrer outre l'Éloquence, beaucoup de Jurisprudence & de Philosophie, sans y épargner l'Histoire & les Belles Lettres. Vous avés lû ce qu'il en écrit à Suetone son ami pour l'encourager à se produire, & pour le fortifier contre la vanité d'un songe que celui-ci avoit eu du mauvais succès qu'il craignoit pour une cause qu'il avoit à plaider. „ Je ne suis point d'avis, lui „ mande-t-il (2), de solliciter le délai „ que vous souhaités pour votre cause: „ & pour vous faire voir que loin de „ vous épouvanter du mauvais songe „ que vous avés eu, vous devés en ti- „ rer une conséquence toute contraire à „ celle qu'il sembloit vous prédire; je „ vous dirai qu'il m'en est arrivé un de „ la même nature, & que son présage „ n'a produit qu'une contre-vérité. Je „ m'étois chargé de la cause de Jules „ Pastor & je me préparois à la plaider, „ lorsque durant le repos d'une nuit je „ vis en songe ma Belle-mere qui se jet- „ toit à mes pieds, & me conjuroit de „ ne point entreprendre cette cause. Vous „ remarquerés que j'étois encore alors „ très-jeune, & que je n'étois qu'à l'en- „ trée de cet âge que nous appellons *A-* „ *dolescence* (3). Tout contribuoit d'ail- „ leurs à me détourner de cette entre- „ prise. La difficulté de la cause étoit „ grande, les incidens y étoient fort em- „ barrassans, & la discussion en devoit „ être longue & épineuse. J'avois outre „ cela les plus puissans de la Ville pour „ adverses parties. J'étois averti que „ les premiers Officiers de la Cour, les „ Favoris & les Amis de l'Empereur de- „ voient solliciter contre ma partie. Je „ ne perdis pourtant pas tout-à-fait le ju- „ gement à la vûë de tant d'écueils. „ Sans m'amuser à délibérer je passai par- „ dessus toutes ces considérations, & je „ n'eus pas plus d'égard pour mon son- *Pline.* „ ge que pour le reste. Je plaidai ma „ cause, & je la gagnai avec un succès „ qui eut tant d'éclat & de suite, que „ j'ai toujours considéré cette action „ comme le fondement de ma réputa- „ tion & la porte de ma fortune. Nous venons de voir que Pline n'étoit encore alors qu'un *petit garçon*, & qu'il ne laissoit pas d'avoir une femme puisqu'il avoit une Belle-mere; terme qui n'étoit pas équivoque en sa langue (4). On pourroit donc sur cette réflexion former une objection plausible contre ce qu'il dit de son peu d'âge; & loin de vouloir y répondre, je rapporterois plutôt pour la fortifier ce qu'il dit ailleurs dans une Lettre à Capiton (5), qu'il avoit *dix-neuf ans* quand il commença à plaider & à faire des Actions publiques. Mais nous n'avons rien à perdre en accordant ce point, puisqu'on ne nous conteste pas la grande capacité ni l'érudition extraordinaire que Pline avoit acquise à XIX. ans, par l'application & l'assiduité des études de son enfance.

QUINTILIEN le fils.

11 IL n'est pas possible qu'en entendant parler d'un des plus illustres Ecoliers de QUINTILIEN, vous n'ayés pas songé à son fils, après avoir témoigné tant de tendresse pour lui, & si je l'osois dire, jusqu'aux larmes, lorsque vous lisiés le Prologue que ce célébre Rhéteur a mis à la tête du sixiéme Livre de ses Institutions. Nous ne prétendons pas pouvoir entrer dans les sentimens dont Quintilien fut touché quand il perdit cet aimable Enfant: mais nous tâcherons au moins d'exprimer ici une partie de ceux qu'il a voulu faire connoître au Public. „ Je n'avois plus dans le monde, *dit ce* „ *pere infortuné* (6), d'autre espérance ni „ d'autre plaisir que celui que je trouvois „ dans mon fils *Quintilien*. Il suffisoit „ lui seul pour me consoler de la perte „ que *Quintilien.*

1 Adolescentulus.
2 Lib. 1. Epist. 18.
3 *Eram acturus adolescentulus adhuc.*
4 Socrus, *non* Noverca.
5 Lib. 5. Epist. 8.
6 *Unâ Quintiliani mei spe ac voluptate utebar, & poteras sufficere solatio* (uxoris & alterius filii qui prius decesserant). *Non enim ingenii igniculos tantum aut flosculos sicut prior, sed jam decimum ætatis ingressus annum certos atque deformatos fructus ostenderat. Juro per mea mala, per infelicem conscientiam, per illos Manes Numina doloris mei, has me in illo vidisse virtutes ingenii, non modo ad per-*

Digitized by Google

Quintilien. „ que j'avois faite de sa mere & de son „ frere. Il ne se contentoit pas de faire „ paroître du brillant & de la vivacité, „ comme avoit fait son frere, & la fécondité de son esprit n'en étoit pas demeurée aux boutons & aux fleurs. A „ peine étoit-il entré dans la dixiéme année de sa vie, qu'on voyoit déja cet „ esprit porter des fruits tout dévelopés, tout formés, & hors des dangers qu'on auroit pû craindre pour leur „ maturité. Faut-il que je prenne mon „ propre malheur à témoin, pour trouver créance dans l'esprit de ceux qui „ se contenteront de me plaindre, sans „ vouloir se fier à ma parole? N'est-ce „ point assés que je sois si cruellement „ affligé, sans me voir encore suspect au „ milieu des témoignages de ma propre „ conscience? Puisque l'on veut de moi „ un serment, *je jure par les Manes* même de mon Fils, c'est-à-dire, par *les Divinités de ma douleur*, que je n'ai „ encore rien vû de comparable à l'excellence de son esprit, qui avoit pour „ acquérir les Sciences, outre la force „ & la beauté, une solidité que j'avois „ mise à l'épreuve. Il étoit déja capable d'étudier seul, & de suivre ses propres lumiéres. Quand la pudeur pourroit me faire taire en cette occasion, „ ses Maîtres ne voudroient pas souffrir „ que je dissimulasse une vérité qu'ils „ connoissent encore mieux que moi. „ Tout le monde remarquoit en lui un „ fonds de probité, de piété, de douceur „ & d'honnêteté qui captivoit tous ceux „ qui le voyoient ou qui l'entendoient. Il „ avoit reçû de la nature diverses faveurs „ de surérogation, qui servoient d'ornement extérieur aux qualités admirables „ de son esprit & de son cœur, une délicatesse charmante dans les traits de son visage, des attraits merveilleux dans ses „ regards, une modestie composée sans „ affectation dans ses gestes, un ton de „ voix accompagné d'une clarté & d'une „ netteté d'organe, en un mot tous les „ agrémens d'un corps bienfait. Non „ content d'avoir acquis une connoissance „ parfaite des deux langues, il avoit une grace toute extraordinaire pour les parler. Il avoit l'expression des termes dans „ leur propriété & dans toute leur force, „ & savoit la véritable prononciation des „ Lettres. Tous ces talens nous promettoient un homme accompli pour l'avenir. Mais on sait que ses vertus présentes dont nous jouissions actuellement „ en possédant un si précieux gage, étoient „ encore tout autrement estimables que „ tous ces talens. Il avoit une gravité & „ une constance telle que les Philosophes „ la chercheroient dans leur Sage. Il s'étoit déja rendu le maître des passions „ qui assujettissent les autres, & il s'étoit „ particuliérement fortifié contre la crainte & la douleur. Quel courage & quelle „ grandeur d'ame n'a-t-il pas fait voir pendant une maladie de huit mois entiers? „ Combien de fois a-t-il jetté ses Medecins dans l'étonnement? Quelle presence d'esprit, & quelle force de raisonnement ne faisoit-il point paroître dans les „ derniéres heures de sa vie pour me consoler, pour me relever de mon abatement, & pour tâcher de me résoudre à „ sa perte? Quintilien. Voilà dequoi satisfaire les Philosophes qui ne manqueront pas de nous dire qu'un si beau commencement de vie devoit se terminer par une aussi belle mort; que le monde n'en méritoit pas davantage; que Quintilien le Pere étoit heureux, & que son fils avoit assés vécu. Plut à Dieu que les Ennemis de l'Etude fussent aussi raisonnables, & qu'ils voulussent comprendre qu'ils ne peuvent attribuer la mort d'un tel Enfant à des efforts d'étude, sans voir tout leur raisonnement à bas par la seule considération de la personne de Quintilien. C'étoit le plus judicieux des Maîtres d'étude qui fussent alors dans tout l'Empire Romain. Cette qualité jointe à une tendresse paternelle pareille à celle que nous venons de voir, ne pouvoit manquer de lui faire prendre tous les égards & tous les ménagemens nécessaires pour la conservation d'un Fils unique qui lui tenoit lieu de toutes choses dans le monde.

CEL-

percipiendas disciplinas, quo nihil præstantius cognovi, plurima expertus, studiique jam tum non coacti, sciunt Præceptores, sed probitatis, pietatis, humanitatis, liberalitatis. Etiam illa fortuita aderant omnia, vocis jucunditas, claritasque, oris suavitas, & in utracumque lingua, tanquam ad eam demum natus esset, expressa proprietas omnium literarum. Sed hæc spes adhuc. Illa majora constantia, gravitas, contra dolores etiam ac metus robur. Nam quo ille animo, qua Medicorum admiratione mensium octo valetudinem tulit? ut me in supremis consolatus est! &c. Quintil. lib. 6. Institut. orat. in Proœm.

CELSE.

Celse. 12 PUBLIUS JUVENTIUS (1) CELSUS le jeune, fils d'un célébre Jurisconsulte de même nom, vivoit du tems de l'Empereur Adrien, & il fut même deux fois Consul sous ce Prince. Il se rendit si habile dès sa premiére jeunesse, que le surnom d'*Adolescens* lui est demeuré jusqu'à notre tems, pour nous faire souvenir de l'âge qu'il avoit lorsqu'il enseignoit publiquement le Droit (2). Vous verrés, Monsieur, dans quelques années que la Jurisprudence n'est pas du nombre des Sciences infuses, & que si Celsus étoit capable de la professer avec tant de réputation dans sa jeunesse, on peut conjecturer qu'il l'aura étudiée dès son enfance. Si les Ennemis de l'étude prétendoient tirer avantage de ce que nous ne pouvons pas leur dire combien Celsus a vécu, & s'ils vouloient sur ce pied accuser l'étude d'avoir été sa meurtriére : nous pourrions les prier de juger de la longueur de sa vie par le nombre des Livres qu'il a composés. Il en avoit fait quatre-vingt-quatre sur le Droit seul (3), sans compter ceux qu'il avoit écrits sur d'autres sujets.

MARC AURELE.

Marc Aurele. 13 MARC AURELE qui a élevé la Philosophie sur le trône de l'Empire Romain, a fait voir en sa personne ce que peut produire l'amour de l'étude dans l'Enfance pour porter un homme à sa perfection. L'Historien de sa Vie (4) nous apprend qu'il ne fut pas plutôt retiré des bras de ses nourrisses, qu'on le mit sous la discipline des Précepteurs, & que dès lors il se donna à l'étude de la Philosophie avec tant de passion qu'à l'âge de *douze* ans, non content de se voir Philosophe aussi savant que tous ceux qui portent cette qualité, & qui savent penser, parler & écrire en Philosophes ; il voulut faire une profession extérieure de la Philosophie (5). Il renonça en cet âge aux plaisirs ordinaires de la vie, & à la mollesse qui accompagne ordinairement la jeunesse des Grands ; il prit dès lors le manteau de Philosophe, non point par hypocrisie ou par aucun faste comme plusieurs, mais pour faire connoître qu'il vouloit joindre l'austérité de la vie à la gravité de ses mœurs & de ses sentimens ; enfin il continua pendant toute sa jeunesse de renforcer son application & son assiduité à l'étude d'une grande simplicité dans les habits, d'une merveilleuse sobrieté dans les nourritures & d'une dureté surprenante dans le repos de la nuit qu'il passoit sans lit couché sur la terre toute nuë, lors même qu'il étoit destiné à l'Empire. Si ce grand Prince & ce grand Philosophe n'a point passé la 59. année de son âge, je ne crois pas qu'on ait l'injustice d'en rejetter la faute sur ses études. Il n'y eut que le déplaisir de voir que son fils Commode ne suivoit pas ses traces, qui le fit mourir. Les inclinations corrompuës de ce misérable Enfant le dégoutérent si fort de la vie, qu'il s'abstint de manger pour la finir ; & l'on peut dire qu'il aima mieux mourir en Philosophe Stoïque comme il avoit vécu, que de continuer de vivre en qualité de Pere malheureux.

PAPINIEN.

14 LEs Jurisconsultes (6) nous vantent la jeunesse savante de leur PAPINIEN, une jeunesse employée non dans les enchantemens ou les éxercices agréables Papinien.

1 D'autres l'oot appellé *Julius*.

¶ Il est ainsi appellé dans les manuscrits les plus anciens, mais tous les Critiques conviennent que c'est une faute de Copiste, & qu'il faut lire *Juventius*.

2 A. Tiraq. de jure primig. pag. 457.
Bertr. Biinomic. lib. 1. pag. 59.
Bern. Rutilius pag. 250.

3 ¶ Au compte du President Bertrand, que Baillet cite, ces livres de Celse sur le Droit, ainsi rapportes pag. 60.
Digestorum libri 39.
Institutionum 20.
Epistolarum 13.
Quæstionum 19.
Commeotariorum 6

auroient fait le nombre de 97. & auroient du même aller à 98. puisque dans la loi 19. D. *de auro, argento legat.* §. 6. Ulpien cite le septiéme livre des Commentaires de Celse. Pancirole qui livre 1. *de claris Legum Interpr.* chap. 34. attribuë au même Celse un Traité *de Usucapionibus*, sur la foi de la loi 47. D. *de adquir. poss.* s'est mépris manifestement, n'étant point là fait mention de Celse le fils, mais de Nerva le fils.

4 Jul. Capitolin. Vit. Marc. c. 2.

5 Item alii Script. Hist. Rom.

6 Tiraq. de jure primigen. pag. 437.
Hotoman. Jurisconsul. descript. p. 418.
Rutilius pag. 240.
Bertraud. pag. 10.
Cujac. Prolegom. ad Papinian.

Digitized by Google

Papinien. bles de la Poësie ou des Belles Lettres, mais dans les études laborieuses du Droit. Ils prétendent qu'on vit paroître en lui une connoissance exquise de la Jurisprudence, avec une sagesse consommée avant les premiers poils. A dire le vrai il sera difficile de se défendre de cette opinion, si l'on considére que Papinien n'avoit que trente-six ans lorsque Caracalla lui fit couper la tête; qu'il avoit déja passé par les premieres charges de l'Empire, dont le comble étoit alors celle de Prefet du Pretoire, qu'il avoit exercée avec beaucoup d'éclat & de suffisance sous l'Empereur Severe; qu'il étoit déja consideré depuis plusieurs années comme l'*asyle & le tresor des Loix & de tout le Droit Romain*; & que ce fut par un effet d'une constance intrepide & d'une équité inviolable acquise de longuemain, qu'il aima mieux perdre la vie que d'excuser ou pallier le parricide (1) de l'Empereur Caracalla.

SEVERE & GORDIEN l'aîné.

Severe & Gordien. 15 JE n'ai point affecté de vous faire valoir les études de la jeunesse de l'Empereur SEPT. SEVERE Pere & prédecesseur de ce Prince dont je viens de vous parler, quoique Spartien (2) ait remarqué dans sa Vie qu'il faisoit des Déclamations ou des Actions Publiques à *dix-huit* ans, & qu'il ait été depuis l'un des plus savans des Empereurs Romains. Mais je serois le premier à condamner ma négligence & mon mauvais choix, s'il m'étoit arrivé d'omettre l'exemple de l'Empereur GORDIEN *l'aîné* dans un Recueil de Doctes Enfans. Ce Prince ayant eu une éducation conforme à la grandeur de sa naissance, dont l'origine remontoit par un très-grand nombre de Consuls & d'autres Magistrats jusqu'aux Gracques du côté de son Pere, & jusqu'à l'Empereur Trajan du côté de sa Mere, voulut faire voir au Public avec combien de soins & de succès sa premiére Enfance (3) avoit été cultivée. Il fit en cet âge divers Poëmes, qui se conserverent au moins jusqu'au tems de Jules Capitolin. Parmi ces Ouvrages Poëtiques il y en avoit quelques-uns qu'il prétendoit, tout enfant qu'il étoit, pouvoir opposer aux vers de Ciceron: Et quoiqu'il n'ait point réussi à décrier les *Archaismes* (4) & les autres prétendus défauts de cet Auteur, il pourroit avoir atteint & passé Ciceron dans la gloire de faire des vers, qui n'étoit que la gloire de son Enfance (5). La plus laborieuse des productions qu'il eût fait paroître en cet âge, étoit le Poëme historique de l'*Antoniniade* divisé en trente livres, dans lesquels il avoit compris la vie publique & privée des Empereurs Antonin le Pieux & Marc Aurele-Antonin, avec la description des guerres arrivées de leurs tems. Voilà quels furent les fruits de l'enfance de Gordien; ceux de son *adolescence* furent divers Plaidoyers, Harangues, & autres Actions Publiques qu'il fit soit dans les Ecoles de Droit pour s'exercer, soit dans le Barreau où les Empereurs se faisoient un plaisir de l'aller entendre. Les ennemis du travail n'auront pas l'imprudence de le compter parmi ceux à qui l'application continuelle à l'étude auroit pû abréger les jours. Autrement ils ignoreroient que Gordien avoit quatre-vingts ans lorsqu'il parvint à l'Empire, & qu'il ne finit que par une mort violente. Gordien.

CHRETIENS.

16 TOus ces exemples contribuent assés ce me semble à nous faire voir que le promt assujettissement des Enfans à l'étude n'est pas de l'invention des Peuples Barbares, mais qu'elle a fait une des

1 ¶ *Fratricide* auroit été plus clair, parce que rien de ce qui précéde ne fait connoître que par le mot *parricide* il faut entendre le meurtre commis en la personne de Geta par son frére Caracalla.

2 Æl. Spartian. Vit. Sev. cap. 1. pag. 94.

3 Adhuc puerulus, *dit Capitolin.*

4 ¶ Il faudroit pour en juger que l'Ouvrage de Gordien fût venu jusqu'à nous.

5 Capitol. Vit. Gord. cap. 3. pag. 226. 227.

des principales parties de la politesse tant vantée des Grecs & des Romains. Voudroit-on nous objecter que ce n'étoit qu'une politesse Païenne & que la gloire que l'on prétendoit tirer d'une érudition acquise dans la jeunesse n'étoit qu'une vanité propre à des Gentils, un avantage frivole, & l'ombre d'un bien inutile pour l'avancement des affaires dans ce monde & plus encore pour l'état de l'autre vie? J'avouë qu'on a pû faire cette objection tant qu'il n'y a point eu de Chrétiens dans le monde. Je veux même que la plupart des Théologiens & des Philosophes Chrétiens des deux premiers siécles de l'Eglise ayent été redevables de l'érudition séculiére & des Sciences profanes qu'ils avoient acquises dans leur premiére jeunesse à des Parens ou à des Maîtres Gentils, puisque presque tous ceux de notre connoissance en ces tems-là n'avoient embrassé la Foi de JESUS-CHRIST qu'après leurs études. Mais peut-on nier que les Chrétiens ayent mis cette pratique au nombre de leurs obligations dès qu'ils ont eu la liberté d'avoir des Ecoles? Celle d'Alexandrie qui peut passer pour la premiére de toutes les Universités des Chrétiens, n'a-t-elle pas produit un grand nombre de doctes Enfans dans l'un & l'autre séxe, sous la discipline de l'illustre Philosophe Saint Panténe dès le tems de Marc Aurele? Saint Clement d'Alexandrie disciple & successeur de Panténe dans cette chaire, n'a-t-il point transporté dans cette célébre Ecole toutes les richesses d'Athènes sa patrie, & ce que les Peres de l'Eglise appellent les dépouilles de l'Egypte, pour les attribuer avec discernement aux Ecoliers à qui il enseignoit les Saintes Ecritures?

ORIGENE.

Origene. 17 AUriés-vous oublié, Monsieur, l'un des plus beaux traits de l'Histoire Ecclésiastique, qui regarde la personne d'ORIGENE? Il vint au monde vers l'an 185. & il eut pour Precepteur son pere Leonide, c'est-à-dire un Homme de Belles-Lettres, un Philosophe, un Théologien, & plus que tout cela un illustre Martyr de JESUS-CHRIST (1). Leonide ne se contenta pas de l'appliquer fortement à l'étude des Belles-Lettres & à la lecture de toutes sortes d'Auteurs profanes dans son enfance: mais il le mit encore avec un soin tout particulier dans celle de l'Ecriture Sainte, qu'il lui fit préférer de bonne heure à toutes les Sciences des Grecs. Il se trouva parfaitement bien secondé par l'inclination de ce merveilleux Enfant, qui se portoit avec une ardeur toute extraordinaire à cette étude (2). Eusébe écrit qu'Origene en cet âge, non content du premier sens de l'Ecriture qui se présentoit à son esprit, s'efforçoit dès lors de pénétrer de lui-même & d'approfondir le sens le plus caché & le plus spirituel des Livres Saints. Quelque savant que fût son Pere il l'embarassoit souvent, en lui demandant l'explication de quelques endroits fort obscurs. Leonide, soit pour trouver des défaites, soit pour arrêter la curiosité déméssurée de son fils, se donnoit souvent une contenance de sévérité apparente devant lui, & lui disoit par voie de réprimande & de correction, qu'il ne devoit pas ainsi s'élever au-dessus de la portée de son âge, mais se contenter du sens clair & naturel de l'Ecriture qui se presente le premier à l'esprit. Néanmoins il sentoit en lui-même une joie extraordinaire que lui donnoit cette belle disposition de son fils, & il remercioit Dieu de tout son cœur de la grace insigne qu'il lui avoit faite de l'avoir rendu le Pere d'un tel Enfant. On dit même que très-souvent lorsque le petit Origene dormoit, Leonide entroit doucement dans sa chambre, & lui découvroit le sein qu'il baisoit avec respect comme un sanctuaire où reposoit le Saint Esprit, ne pouvant se lasser d'admirer le bonheur qu'il avoit de lui avoir donné la vie. Après cela nous ne nous étonnerons plus que Saint Jerôme ait reconnu si hautement qu'Origene avoit été *un grand Homme dès sa premiére Enfance* (3), lors même qu'il se déclaroit ouvertement son Adversaire, & qu'il écrivoit actuellement contre lui. Origene.

L'*Adolescence* d'Origene ne fut guéres moins merveilleuse. Il n'avoit que *seize* à *dix-sept* ans lorsqu'il fit ses preuves d'une

1 Euseb. Histor. Eccles. lib. 6. cap. 2.
2 Voyes la Mothe, Hist. de Tertull. & d'Orig. chap. 3. pag. 177. 178. & suiv.
3 *Magnus vir ab infantia*, Hieron. Epist. ad Pammach.

de

Digitized by Google

Origene. ne Philosophie Chrétienne, où toute la sagesse des Grecs n'étoit point capable de l'élever. Je veux dire qu'à cet âge il voulut faire voir qu'il ne se contentoit pas d'une connoissance purement spéculative des maximes de la Philosophie, & de celles du Christianisme : mais que se sentant transporté de beaucoup d'ardeur pour le martyre, il mit tout en œuvre pour ne point échapper la belle occasion que la persecution de l'Empereur Severe lui présentoit pour se satisfaire. Poussé de cette noble passion il cherchoit tous les jours les dangers les plus presens, & tâchoit de se présenter & de se faire connoître aux Persécuteurs. Il auroit perdu la vie dès ce tems-là, s'il avoit plû à Dieu d'en accepter le sacrifice. Mais la Providence qui le reservoit à d'autres choses, lui suscita sa mere pour s'opposer à ses desseins. Ses priéres & ses instances le retardérent pour quelque tems. Mais rien n'étoit plus capable de le retenir, quand il apprit que son pere Saint Leonide avoit été arrêté & fait prisonnier. Il ne pensoit plus qu'à s'aller jetter entre les mains des bourreaux pour prévenir son Pere dans la gloire du martyre, lorsque sa mere pour arrêter le coup se trouva obligée de cacher tous ses habits & de les tenir sous la clef. Origene ne pouvant sortir de sa chambre voulut au moins faire ce qui dépendoit de lui, & il écrivit à son Pere une Lettre admirable & toute remplie de feu pour l'exhorter puissamment au martyre, & pour lui donner encore de nouvelles preuves de l'excellente éducation qu'il avoit reçuë de lui. Ainsi Origene ayant fortifié dès son bas âge son esprit & son cœur par l'étude des Livres Saints, & ayant pris feu aux vérités qu'il y avoit apprises, se trouvoit assés fort, non-seulement pour vouloir souffrir le martyre lui-même en cet âge, mais encore pour encourager les autres à le souffrir. Saint Leonide martyrisé, & ses biens confisqués, Origene fut réduit avec sa mere & six petits freres dans la derniére pauvreté. Mais la Providence l'en retira par le ministére d'une Dame fort riche qui l'assista de toutes choses, & lui donna une chambre chés elle. Il y tint pendant quelque tems des Conférences savantes, ausquelles une multitude de Catholiques & d'Hérétiques même s'empressoient d'assister, à cause de l'éloquence extraordinaire qui accompagnoit ses discours. Comme il avoit l'esprit fort généreux, & qu'il craignoit d'être à charge à son hotesse, il se résolut de se servir d'un art innocent pour subsister indépendemment de cette Dame. Il ouvrit pour cet effet une Ecole de Grammaire & d'Humanités dans la ville d'Alexandrie. Il n'avoit encore alors que *dix-sept* ans : mais Saint Clement qui avoit été son Maître pour l'Ecriture Sainte, comme Ammonius pour la Philosophie, étant venu à mourir quelques mois après, ou du moins s'étant retiré par l'ordre ou la violence des Persécuteurs, il fut chargé des Instructions Chrétiennes de la Ville en qualité de Théologal par l'Evêque Demetrius, après diverses épreuves, qui lui avoient fait voir que son esprit, sa capacité & sa vertu surpassoient de beaucoup la portée naturelle de son âge. Ce Prélat à qui il appartenoit de pourvoir à l'emploi de Saint Clement, y confirma Origene en l'établissant seul Professeur des Lettres saintes (4). Aussi-tôt il se défit de la Profession de la Grammaire qu'il avoit exercée près d'un an, & qu'il jugeoit incompatible avec celle qu'il entreprenoit. Ce n'est pas tout, la générosité qui l'avoit fait renoncer aux libéralités de la Dame dont nous avons parlé, le porta encore à chercher les moyens de ne point dépendre pour sa nourriture & son entretien de l'assistance d'autrui, & de pouvoir enseigner tous ses Disciples gratuitement avec plus de liberté & de désinteressement. Ce fut dans cette vûë qu'il vendit presque tous ses beaux Livres qui traitoient des Sciences profanes, & il se contenta pour toutes choses de quatre oboles par jour que lui donnoit celui qui avoit acheté ses livres. Origene.

DI-

de erorib. Orig.

4 Eusèb. lib. 6. Hist. Eccl. c. 3.

DIDYME.

Didyme. 18 LA favante & vertueufe jeuneffe d'Origene, me fait fouvenir de celle de l'un de fes plus illuftres fucceffeurs dans l'Ecole d'Alexandrie. C'eft le fameux DIDYME dont je veux parler. Vous favés, Monfieur, que ce Grand Homme avoit perdu la vuë à l'âge de cinq ans, & que cette datte peut paffer pour l'époque de la prodigieufe érudition où il étoit parvenu dans la fuite de fa vie, qui ne fe termina qu'au bout de quatre-vingt-treize ans (1). L'aveuglement du corps, qui dans l'esprit des perfonnes du commun paffe pour une des plus terribles disgraces de la vie, fut pour lui une occafion & une commodité pour lui faire tourner toutes fes vuës & tous fes foins à la culture de fon esprit (2). Son application n'étant pas en danger de fe voir partagée par la diftraction des objets étrangers, fut toute entiére pour l'étude des Sciences: & il devint fi docte en fe faifant lire tous les Auteurs facrés & profanes, qu'il paffa pour le prodige du quatriéme fiécle de l'Eglife dans toutes les connoiffances divines & humaines, & ce qui eft encore plus remarquable, dans les Mathématiques qui femblent ne pouvoir fe paffer abfolument de l'ufage de la vuë (3). La parole & la bonne foi des Auteurs qui ont publié cette merveille, n'auroient pas été feules fuffifantes pour la cautionner : mais quand on fe repréfente le grand nombre des beaux Livres que Didyme avoit compofés, il femble qu'il ne faudroit point d'autres témoignages pour la garantir. Ses longues études n'étoient pas de fimples amufemens d'esprit ou des occupations ftériles ou inutiles au bien de fon ame, comme il arrive à ceux qui n'étudient que dans des vuës purement humaines. Il n'avoit pas moins de piété que d'érudition. Sa vie qui avoit toujours été innocente depuis fon bas âge, & qu'il avoit fanctifiée par la pratique de toutes les vertus Chrétiennes, avoit encore plus de force que fa doctrine pour perfuader les Hommes, & les obliger à fuivre fes fentimens. Mais fouvenés-vous toujours, Monfieur, que nous ne parlons que de la jeuneffe des Savans, & croyés que s'il prend envie à quelqu'autre de faire l'Hiftoire de la vieilleffe des mêmes Savans, il ne parlera peut-être pas fi avantageufement de celle de Didyme & d'Origene même pour quelques fentimens touchant la Foi Orthodoxe, à moins qu'il ne fe donne un caractére d'Apologifte. Mais au moins fera-t-il obligé de reconnoître qu'elle a toujours également bien répondu à leur jeuneffe pour ce qui regarde l'érudition, la vertu morale & la préfence de l'esprit. Didyme.

S. AUGUSTIN.

19 JE ne puis diffimuler l'envie que je porte à cet Hiftorien futur de la Vieilleffe favante, pour le beau champ que lui préfentera celle de SAINT AUGUSTIN. J'avouë que je ne puis prétendre à un pareil avantage en parlant de fa Jeuneffe, qui n'a certainement pas été auffi vertueufe que celle de Didyme & d'Origene; oferai-je le dire? moins vertueufe encore que celle de Marc Aurele & du jeune Quintillen. Je douterois même qu'elle eût été auffi ftudieufe & auffi favante que quelques Auteurs femblent avoir voulu nous le perfuader. L'humilité avec laquelle il a tâché de nous détromper de cette opinion eft fi édifiante & fi inftructive, que je n'ai point de précautions à prendre contre les Libertins & les Dévots outrés, en rapportant quelque chofe de ce qu'il en a écrit lui-même. Vous favés, Monfieur, que ce Saint parloit alors à Dieu immédiatement; & c'eft ce qui fait fon Apologie contre le menfonge & la momerie. Ce Saint nous fait connoître affés rondement & fans équivoque, l'averfion qu'il avoit pour l'étude dans fon enfance (4). Ce n'étoit point fans doute par vertu qu'il S. Auguftin.

1 83. ans, felon d'autres.
2 Pall. Hel. Lauf. Hift. cap. 38.
Hieronym. de Script. Ecclef. cap: 109.
3 Ruf. Hifto. Eccl. cap. 7.
Socr. lib. 1. c. 3.
Sozom. lib. 7. cap. 14.
Theodor. lib. 4. cap. 27.
& ex recentiorib. prope innumeri.

S. Augustin. qu'il refusoit de suivre alors les conseils & les instructions de ceux qui ne travailloient qu'à lui inspirer le desir de paroître un jour avec éclat dans le monde, & d'exceller dans l'Art de cette Eloquence qui fait acquerir de l'honneur parmi les hommes, & des richesses fausses dont la possession est dangereuse. Quand il témoignoit de la répugnance pour apprendre seulement à lire, dirons-nous que c'étoit un effet de la force de son raisonnement, parce qu'il (5) ignoroit en cet âge dequoi ce travail & cette étude pouvoit lui servir? Etoit-ce pour se distinguer, & pour s'élever au-dessus de la coutume des Gens du commun qu'il se récrioit dès lors contre l'exemple & contre le grand nombre de ceux qui dans leur enfance avoient passé par ces chemins âpres & difficiles? Nous n'aurons pas la simplicité de prendre pour un trait de sagesse le dégoût & la paresse qu'il faisoit paroître pour l'étude (6). Sa désobéissance envers ses Parens & ses Maîtres ne venoit pas du choix qu'il eût fait de quelque éxercice plus excellent. Il nous assure qu'elle n'avoit point d'autre source que la passion du jeu, & le plaisir qu'il trouvoit dans le recit de quelques Fables ou de quelques avantures de Romans, qui après lui avoir charmé l'oreille redoubloient l'ardeur de sa curiosité, en lui faisant souhaiter d'en voir la représentation sur le Théatre. Il ne faut donc pas avoir l'imprudence de contredire Saint Augustin, lorsqu'il dit tout net qu'il n'avoit point d'affection pour l'étude des Lettres Humaines, & qu'il n'entendoit point raillerie sur la sévérité avec laquelle on le pressoit de s'y appliquer (7). On lui fit pourtant le plaisir de ne point s'arrêter à son inclination & à sa molesse, & on procedoit souvent contre elle par des voies de fait. Etant enfin parvenu à savoir lire, écrire & compter, il commença de gouter la Langue Latine, & l'aima peu à peu jusqu'à la passion, depuis qu'on lui eût expliqué les Poëtes dont il goûtoit les fictions (8). S. Augustin. Il n'en fut pas de même de la Langue Grecque, pour laquelle il conçut une aversion étrange, quoique les Auteurs de cette Langue soient pleins de semblables contes, & que la Latine que le Vulgaire ne parloit pas en Afrique, lui eût été aussi étrangere & aussi inconnuë que la Grecque (9). Ajoutons une chose qui doit nous surprendre après tout ce que nous venons de dire de sa répugnance & de sa paresse. Il avoit appris le Latin avant que de savoir lire, & il témoigne lui-même qu'il n'avoit point eu d'autres Maîtres pour cela que ses nourrisses, dont les caresses & les souris avoient eu sur lui plus de force & de crédit que toute la sévérité de ses Précepteurs & de ses Régens n'en eût depuis qu'il fut plus avancé en âge (10). Mais comme il prétend que cette connoissance ne lui a rien coûté, il semble que nous devions chercher quelque autre prétexte pour le mettre au nombre des Enfans studieux & devenus savans de bonne heure par leur travail. ,, Nous aurions dequoi nous satisfaire, s'il étoit vrai qu'à l'âge de *douze* ans il eût étudié & compris tout ,, seul sans le secours d'aucun Maître ,, tous les livres d'Aristote qui concernent la Logique & la Théorie, & qu'il ,, eût dans le même âge composé d'excellens Ecrits pour découvrir & réfuter les erreurs de beaucoup d'Auteurs. C'est ce que Leo Allatius n'a point fait difficulté d'assurer dans un de ses Ouvrages (11); c'est aussi ce qui a été publié depuis, par l'Auteur qui s'est appellé Christianus Liberius (12). Mais comment est-il possible que Saint Augustin fût si savant & si grand Philosophe à *douze* ans, lui qui avec toute la vivacité & la pénétration de son esprit qui étoit admirable d'ailleurs, ne savoit que sa Grammaire à *seize*, & qui en avoit *dix-sept* lorsqu'il alla faire sa Rhétorique à Carthage?

4 Confess. lib. 1. cap. 9.
5 ¶ Il faudroit, ce semble, *puisqu'il ignoroit*.
6 Confess. lib. 1. cap. 10.
7 Confess. lib. 1. cap. 12.
8 Cap. 13.
9 Ibid. cap. 14.
10 Ibidem.
11 Ap. Urban. pag. 146.
12 De scrib. & leg. lib. pag. 178.



S. Augustin. thage? Défions-nous donc du témoignage d'Allatius & de Liberius, & croyons que ceux qui les ont trompés pourroient avoir lû *douze* pour *vingt* dans l'endroit où S. Augustin en a parlé (1). Ce Saint reconnoit qu'il avoit près de *vingt* ans lorsqu'il lui tomba entre les mains un Traité d'Aristote qu'on nomme les Dix Catégories, dont il avoit entendu parler à Carthage avec beaucoup d'ostentation & de pompe à son Maître en Rhétorique, & à d'autres qui passoient pour fort habiles. Ce souvenir lui fit souhaiter ardemment de le lire, dans la créance que ce devoit être quelque chose de fort extraordinaire. Il le lut seul, & l'entendit parfaitement. De sorte qu'en ayant conferé depuis avec ceux qui disoient l'avoir appris avec beaucoup de peine d'excellens Maîtres qui le leur avoient expliqué, non-seulement de vive voix, mais aussi par des figures qu'ils en avoient tracées sur le sable, ils ne lui en purent dire davantage que ce qu'il en avoit compris de lui-même en particulier. Il témoigne aussi qu'à cet âge il lut & entendit sans le secours de personne, tous les livres des Arts Libéraux qu'il put rencontrer. Il dit la même chose des Mathématiques, & nommément de la Géométrie, de la Musique & de l'Arithmétique.

A dire le vrai Saint Augustin avoit reçû de la Nature des talens d'un prix presque infini pour l'étude, une mémoire qu'il n'a pû s'empêcher d'admirer lui-même, une beauté de génie & une pénétration d'esprit qui épuisoit ses Maîtres en peu de tems. Il a été assés juste dans la suite du tems pour reconnoître que cela même l'a rendu moins excusable, & pour s'accuser devant Dieu de n'avoir pas cultivé tant de beaux talens dès son enfance (2). Ce n'est donc pas, Monsieur, pour compter Saint Augustin parmi les modéles qu'on peut présenter aux Enfans qui aspirent à la sagesse & à l'érudition, que nous lui avons donné un rang parmi les Enfans illustres. C'est uniquement pour faire comprendre à ceux de votre âge les écueils qui les attendent au passage, s'ils sont assés malheureux pour prendre un autre chemin que celui de la vertu & de l'étude. C'est en un mot S. Augustin. pour les porter à vouloir profiter des perils de Saint Augustin, dont l'exemple ne peut être utile qu'à ceux qui faute de lumiéres ou de conducteurs, ayant fait le même naufrage que lui, se trouveroient par une bonne fortune semblable à la sienne, je veux dire par la miséricorde de Dieu, dans un état pareil à celui où il se vit après son Batême.

ADEODAT.

20 L'Une des plus considérables productions de la jeunesse déréglée de Saint Augustin, a été sans doute ADEODAT ou *Dieudonné* son fils, quoi qu'il ait eu l'humilité de confesser publiquement que rien ne lui appartenoit dans cet illustre Enfant que le Péché (3). Dieu le fit naître avec des inclinations excellentes, & on peut dire que son Pere s'étant rendu son Maître, tâcha de réparer les défauts de sa jeunesse par la belle éducation qu'il lui procura. Adeodat.

Adeodat n'avoit que *quinze* ans lorsque son Pere fut batisé; mais il étoit alors si avancé, & son esprit avoit déja reçu tant de lumiéres qu'il passoit bien des personnes âgées, & beaucoup de ceux que l'on considére dans le monde pour leur gravité & leur literature. Saint Augustin composa vers le même tems un livre en forme de Dialogue, intitulé *Du Maître*. Adeodat & lui sont les deux Personnages qui s'y entretiennent, & il prend Dieu à témoin que tout ce qu'il fait dire à son fils dans cet Ouvrage est entiérement de lui, quoi qu'il n'eût alors que *seize* ans. Saint Augustin ajoute qu'il avoit vû de cet Enfant plusieurs choses encore plus admirables que ce que nous venons de rapporter. Enfin tout Esprit fort qu'il étoit, il déclare que la grandeur de l'Esprit de son Fils l'épouvantoit (4). Adeodat reçut la grace du Batême avec son Pere, & il mourut peu de tems après. Saint Augustin prétend que c'est Dieu qui voulut l'enlever de ce monde pour le préserver des fautes où il auroit pû tomber s'il avoit vêcu plus long-

1 Confess. lib. 4. cap. 16.
2 Confess. lib. 1. cap 10.
3 Confess. lib. 9. cap. 6.
4 Horrori mihi erat.
5 Hist de l'Egl. 4. siécl. liv. 4. an. de J. C. 385.
6 Barbare marquoit d'abord tout ce qui n'étoit point Grec,

Adeodat. long-tems. C'est, Monsieur, la réponse que nous ferons à ceux qui viendront nous alléguer l'éxemple d'Adeodat pour nous persuader que l'étude assassine les Enfans, & qui voulant pindariser avec Mr. Godeau (5) nous objecteront en style de Balzac, que *ce fruit ne pouvoit pas se conserver, parce qu'il étoit devenu trop tôt mur.*

ARABES ou MAHOMETANS.

20 *bis.* PArmi les différences qui se trouvent entre la véritable Religion & les Sciences, vous devés compter que celle là ne se borne point au choix d'un Peuple ou d'une Nation à l'exclusion d'une autre; mais qu'elle se répand indifféremment parmi les Barbares, comme sur les Etats bien disciplinés : au lieu que celles-ci ne trouvant point d'accès ni de retraite chés les Barbares, suivent ordinairement la police des pays que les Loix & le bon ordre rendent florissans. C'est en quoi les anciens Grecs & les anciens Romains nous ont fait voir le défaut de leur raisonnement, lorsqu'ils prenoient pour Barbare tout ce qui n'étoit point Grec ou Romain (6). La véritable Religion, suivant la situation où nous voyons le Genre Humain, est un établissement de Rédemtion plutôt que de Création : mais les Sciences sont du nombre de ces libéralités naturelles que le Créateur a répanduës indifféremment sur tous les Peuples qui ont voulu les recevoir. Nous en avons vu des éxemples dans le Paganisme, nous en pouvons voir aussi dans le Mahométisme: c'est-à-dire devant & après l'établissement de la véritable Religion. Dès que les Mahometans se sont tirés de la Barbarie par le succès de leurs armes, on les a vûs cultiver toutes les connoissances humaines qui peuvent perfectionner l'esprit avec tant d'ardeur & de progrès, que l'on doute présentement si les Grecs & les Romains sont allés plus loin que les Arabes, & s'il y a moins de Livres écrits en la Langue de ces derniers qu'en celles de ces premiers. Il n'est pas croyable que parmi tant de belles lumiéres, il n'y en ait pas une qui leur ait fait voir l'importance qu'il y a d'appliquer de bonne heure l'esprit des Enfans à l'étude.

AVICENNE.

21 LE seul ABO-ALI fils de Sina, que nous appellons par corruption AVICENNA, pourroit peut-être nous répondre pour les autres. Ce célébre Personnage, dont nous ne parlerons ici que sur la foi d'Abu'l-Faraje (7), étoit de Bochar en Asie (8), où son pere qui demeuroit à Belche étoit venu s'habituer. Il nâquit pourtant dans le village d'Aphshana, où Sina étoit allé épouser sa mere qu'il ne mena à Bochar qu'après ses couches. Il étoit encore petit Enfant lorsque son pere le mit sous la conduite d'un Précepteur qui le fit si-bien étudier, qu'à l'âge de *dix* ans il savoit tout l'Alcoran & la plus grande partie de ce que nous appellons les Humanités. Son pere l'envoya ensuite chés un célébre Jardinier, qui étoit en réputation de savoir parfaitement l'Arithmétique des Indiens, outre l'Astronomie, la Géométrie & les autres parties des Mathématiques qui s'éxerçoient parmi ces Peuples. Le petit Avicenne acquit en peu de tems toutes les connoissances du Jardinier. Peu de tems après un Philosophe de profession nommé Abu Abdalla de Natel étant venu à Bochar, Sina le reçût chés lui, & le logea dans l'espérance qu'il apprendroit la Philosophie à son fils. Il ne fut point trompé. Avicenne prit d'abord des leçons de Logique sous lui. Mais l'Ecolier non content de rafiner en subtilités sur le Maître, voulut se mettre à la lecture des Originaux de Philosophie sans le secours de son Maître ; il les étudia seul, il lut encore leurs Commentateurs par-dessus, & en usa de même à l'égard d'Euclide après que son Maître lui eut montré les cinq ou six premiéres Propositions de cet Auteur qu'il comprit, & expliqua fort bien tout seul. Il passa ensuite à l'Almageste ou Gran- Avicenne.

Grec, & n'étoit pas contradictoire à la politesse.

7 Greg. Abul-Phar Histor. Dynast. ex vers. Eduard. Pococh. pag. 229. & seqq.

8 Bochar ou Bachara est une ville au-delà de la mer Caspienne ou de Bacchu dans le Zagathay, entre la grande Tartarie & la Perse.

Digitized by Google

Avicenne. Grande construction de Ptolemée (1), & ce fut alors que son Maître Abdalla l'abandonna, comme ne lui pouvant plus rien montrer. Avicenne se donna ensuite à la Médecine, il lût les Livres qui en traitoient, & pour joindre l'expérience à l'étude, il se mit à visiter les malades. Tout cela est bien surprenant sans doute, mais il est encore plus surprenant d'apprendre qu'Avicenne n'avoit alors que *seize* ans. Il continua depuis d'étudier avec la même force & la même persévérance. Il avoit reçû de la Nature pour cela une grande santé, & une compléxion bien robuste. Après avoir employé la meilleure partie du jour à l'étude, il passoit encore bien avant dans la nuit: & il nous apprend lui-même que lorsqu'il étoit attaqué du sommeil ou qu'il sentoit un peu ses forces diminuer, il avoit coutume de prendre un verre de vin pour se remettre, & continuoit son étude comme auparavant. Il ajoute, que s'il arrivoit quelquefois qu'il succombât au sommeil, il ne manquoit jamais de réver en dormant sur la difficulté où le sommeil l'avoit surpris, & en trouvoit souvent la solution à son réveil. Bien plus, admirés la piété d'un jeune Mahometan! Quand il voyoit que son esprit n'avoit plus rien à faire pour la recherche d'une vérité à la poursuite de laquelle il avoit épuisé ses forces, il avoit recours à la Vérité éternelle, il s'en alloit droit au Temple, se prosternoit devant Dieu, & lui faisoit sa priére pour en obtenir les lumiéres qui lui étoient nécessaires pour l'intelligence de ce qu'il cherchoit. Si l'on s'en rapporte à ce qu'il en a écrit, il n'en revenoit jamais mal satisfait, & remportoit toujours l'effet de sa priére. Lorsqu'il voulut étudier la Théologie, il commença par la Métaphysique d'Aristote, qu'il lût quarante fois sans l'entendre, & il la savoit toute par cœur, sans savoir néanmoins de quel usage elle pouvoit être. Il désespéroit d'y pouvoir jamais rien comprendre, lorsqu'allant chés les Libraires, il trouva un Marchand qui lui présenta un Livre dont il souhaitoit de se défaire. Avicenne voyant que c'étoit de la Métaphysique, le rejetta avec quelques sentimens de mépris & d'indignation, dans la pensée qu'il n'y avoit rien de plus obscur ni de plus inutile que cette connoissance. Le Marchand redoubla ses instances, & pour l'engager à prendre son Livre, il le mit à un prix fort bas. Avicenne l'eut pour trois drachmes, & il reconnut que c'étoit un Traité d'Al-Farabe touchant la fin & l'objet de la Métaphysique. Etant retourné chés lui, il le lût, & le comprit fort bien; de sorte que tout joyeux de sa bonne fortune, il fit l'aumône aux Pauvres en esprit de reconnoissance envers Dieu. Vous voyés, Monsieur, qu'il n'est pas impossible de trouver parmi les Mahometans comme parmi les Païens, de quoi former à la jeunesse Chrétienne des modéles, non-seulement d'étude & de science, mais encore de piété & de vertus morales; & qu'il est fort à craindre, que Dieu ne suscite un jour les enfans des Gentils & des Infidéles contre les enfans des Chrétiens en la maniére que JESUS CHRIST a dit, que les Habitans de Tyr & de Sidon s'éléveroient au jour du jugement contre ceux de Galilée & de Judée. Pour finir ce que nous avons à dire d'Avicenne, nous remarquerons, qu'il n'étoit encore âgé que de *dix-huit* ans, lorsqu'il mit fin à toutes les études dont nous venons de parler; qu'il perdit son pere vers le même tems; que n'ayant plus rien à étudier que le train du monde, il voulut bien entrer dans les affaires & dans les emplois, & qu'il se mit pourtant dès-lors à faire des Livres sur toutes sortes de sujets. Il mourut l'an de l'Hegire 428. qui revient à 1036. de notre Epoque, à commencer l'année le 25. jour d'Octobre, comme faisoit alors la 428. de l'Hegire, si l'on n'intercale point d'Embolimées solaires (2). Avicenne avoit pour lors cinquante-huit ans: il fut enterré à Hamdan, dans la Province d'Ayrack, en Perse. Avicenne.

MO-

1 ¶ Je pense avoir déja remarqué qu'en François il faut dire *Ptolomée*.

2 C'est l'an Lunaire.

Digitized by Google

MODERNES.

22 PAssons en Europe, & voyons si l'on a été moins curieux dans cette partie de la Terre qu'en Asie ou en Afrique de cultiver l'enfance par les travaux de l'Etude. L'obscurité & l'incertitude de l'Histoire que nous avons pour les tems qui ont précédé le rétablissement des Lettres & des beaux Arts ne nous permettent pas de faire beaucoup de fonds sur ce qu'elle nous a pû débiter touchant ce qu'il y a eu d'extraordinaire dans les études & l'éducation de la jeunesse, jusqu'au siécle de Petrarque. Nous pourrions encore, sans nous faire beaucoup de tort, abandonner aux ennemis de l'Etude tout ce qui s'est pû rencontrer dans la suite jusqu'au tems du Prince de la Mirande & de Politien.

HELIOT.

Heliot, 23 IL est vrai que l'on apperçoit sur cette route un NICOLAS HELIOT, que l'on promenoit par la France comme le prodige du quatorziéme siécle. Heliot, Il n'avoit pas vingt ans (1), lors qu'en 1343. (2) on le fit monter sur le Théatre des Sciences le plus exhaussé de l'Europe, qui étoit alors l'Université de Paris, pour le faire voir au Public. La salle du Collége de Navarre fut choisie pour recevoir les preuves de sa capacité & de son savoir. Il les donna dans des disputes & dans des réponses, qui parurent si extraordinaires, qu'au rapport de Mr. Naudé (3) toute l'Université au milieu de son étonnement se trouva convaincuë, qu'Heliot étoit un homme fait, consommé dans la connoissance des Langues, de tous les Arts liberaux & méchaniques, un Philosophe achevé, un Médecin, un Jurisconsulte, un Canoniste, un Théologien. Plus nous en dirons, plus nous travaillerons pour les Pyrrhoniens. Heliot auroit mieux fait d'écrire (4) que de parler, pour rendre la Postérité aussi crédule que son Auditoire semble l'avoir été sur sa prétenduë érudition. Quand les premiers garans d'un fait de cette nature auroient été contemporains, nous aurions toujours à leur objecter leur facilité, & nous aurions lieu

1 Adolescentulus.

2 ¶ Ce Nicolas Héliot que, sur la foi de Léon Allacci, Baillet suppose avoir vécu l'an 1343. vivoit l'an 1628. comme je le vais incontestablement prouver. Nous avons de Gabriel Naude un Traité panégyrique *de antiquitate & dignitate Schola Medica Parisiensis*, in 8°. à Paris chés Jean Morean, à la suite duquel sont neuf paranymphes composés par le même Naude à l'honneur de neuf Licencies en Medecine reçus Docteurs le 2. Juillet de la même année 1628. en la Faculté de Paris. De ces neuf le sizième en nombre est justement ce Nicolas Héliot Parisien dont il s'agit. Naudé en general le représente très-jeune, sans néanmoins spécifier quel âge précisement il avoit; du reste il l'éxalte à sa maniére autant qu'il peut, le comparant au Soleil par une allusion puerile d'Heliot à [illegible], & l'opposant seul à plusieurs jeunes Savans plus celebres, tels que Pie de la Mirande, Tibére Russilien, Paul Scalik, Jaques Critton, Edouard du Monin, même à celui que Paquier, dont il cite en marge les Recherches, dit être venu l'an 1445. à Paris, où il disputa dans la salle du Collége de Navarre sur toutes sortes d'Arts & de Sciences, & s'y fit admirer par les Maitres les plus habiles. *Efferant*, ce sont les termes de Naudé, *Itali Picum Mirandulanum, Calabri Tiberium Russilianum, Germani Paulum Scaligerum, Scoti Jacobum Crittonium, Galli Edoardum Moninum. Stupescant alii ad istius juvenis dæmonium potius quam ingenium, quem 20. circiter annos, in aula Navarraa disputantem anno 1445. Philosophum, Medicum, J. V. prudentem, Theologum, Linguarum peritum, Artium omnium cum liberalium, tum mechanicarum scientem, Parisiensis Academia vidit & admirata est. Ego Heliotum unum his omnibus miraculis tanquam Deum opponam.* On ne comprend pas comment, nonobstant des paroles si claires, Leon Allacci page 146. de ses *Apes Urbana* avoit pu écrire ce qoi suit. *Nicolaus Heliotus (ut tradit Gabriel Naudaus in Panegyri de antiq. & digni. Schola Medica Paris. pag. 111.) 20. circiter annos natus, in aula Navarraa disputans anno 1343. Philosophus, Medicus, J. V. prudens, Theologus, Linguarum peritus, Artium omnium, cum liberalium, tum mechanicarum, sciens, cum summa Academia Parisiensis admiratione compertus est.* Naudé, qui étoit alors à Rome, s'étant apperçu de cette bevuë en avertit son ami Leon, ce qui donna lieu à la correction qui se voit à l'*errata*, où au mot *Nicolaus Heliotus*, on a substitué *Alius juvenis*. A quoi Baillet n'ayant pas pris garde a retenu tout au long cette faute qui est énorme.

3 G. Naud. paneg. de ant. & dign. Schol. Med. Paris. pag. 111. Item ex eo L. All. Ap. Urb. pag. 146.

4 ¶ Si Baillet avoit sû que le jeune homme, mal nommé ici Héliot, étoit un Espagnol appellé Ferdinand de Cordouë, il auroit pû apprendre qu'on lui attribuë divers écrits, & consulter là-dessus tout au moins son Moreri.

Digitized by Google

Heliot. lieu de nous pourvoir contre leur autorité par les exemples de ce que nous voyons arriver au dix-septiéme siécle, où certainement il est plus difficile qu'il n'étoit au quatorziéme, de se laisser dupper sur le jugement d'une Science dont on se contente d'exposer les dehors, ou les apparences sur un Théatre ou dans une Chaire.

L'ANONYME de l'an 1445 (1).

L'Anonyme. 24 CEnt ans après l'on vit paroître dans la même ville un autre prodige, qui devoit faire un peu plus de peur aux bonnes ames, s'il eût été vrai que ce fût le fils du Diable. C'étoit un jeune garçon, au moins selon tout son extérieur, & il avoit passé pour venir en ce monde par la porte ordinaire à tout le genre humain (2). On auroit eu quelque raison de le soupçonner d'être quelque chose de plus qu'un homme, s'il eût été clair qu'il savoit *parfaitement tous les Arts & toutes les Sciences à vingt ans*. Mais ceux qui en portoient ce jugement ne faisoient pas grand honneur à leur Raison, lorsqu'ils concluoient de-là qu'il falloit que ce jeune homme fût l'*Antechrist*, *& qu'il n'eût point eu d'autre pere que le Diable*. Si nous allions donner les mains à des sentimens si burlesques, il n'en faudroit peut-être pas davantage pour vous épouvanter, & pour vous détourner d'aspirer à la connoissance de tous les Arts & de toutes les Sciences, de crainte que vous ne devinssiés l'Antechrist. Mais graces à Dieu, la lecture du Nouveau Testament, qui étoit peut-être une chose inconnuë à ces plaisans Critiques, vous a donné d'autres marques ausquelles vous pourrés reconnoître l'Antechrist. D'ailleurs nous ne sommes plus au siécle des Sots qui prenoient pour des Démons ou pour des Magiciens ceux qui, pour se tirer de l'ignorance & de la barbarie de leur tems, vouloient s'ériger en Savans (3). Nous ferions bonne justice à celui dont nous parlons ici, si nous trouvions quelqu'un qui voulût nous apprendre quelque chose de ce qui regarde sa naissance, son éducation, ses emplois, ou quelques autres circonstances de sa vie. Mais avés-vous remarqué, Monsieur, qu'on ne nous dit pas seulement quel étoit son nom: & comprenés-vous bien ce que c'est que de ne pas savoir même le nom de celui qui savoit tous les Arts & toutes les Sciences? Nous pouvons donc abandonner en toute sûreté aux Pyrrhoniens l'exemple d'un jeune Savant si inconnu, & laisser aux Ennemis de l'étude le plaisir de décharger leur mauvaise humeur sur cet Antechrist prétendu, qui n'étoit apparemment qu'un fantôme de Science que l'on vit paroître à Paris l'an 1445.

PIC DE LA MIRANDE.

Pic de la Mirande. 25 NOus trouvons quelque chose de plus certain & de plus propre pour votre satisfaction depuis deux cens ans, & si l'on considére l'abondance des éxemples de jeunes Savans qu'ils ont produits, on sera plus curieux de voir si nous avons du discernement pour les trier & les choisir, que de nous demander de la diligence & de l'éxactitude pour les ramasser. Nous ne pouvons pas en user plus judicieusement, qu'en mettant à leur tête le célébre Pic *Prince de la Mirande & de Concorde*, qui vint au monde l'an 1463. La Princesse sa mere, qui l'avoit eu en dernier lieu après quatre autres enfans (4), s'étoit imaginée aux apparences d'un Phénoméne de lumiére qu'on avoit apperçû sur le toit de sa chambre durant ses couches (5), que cet enfant pourroit un jour être quelque chose d'extraordinaire. Une assurance si flateuse, qui n'étoit frivole & ridicule que dans son fondement, porta la Princesse à se charger de tous les soins que les meres ont coutume de partager avec d'autres, jusqu'à ce qu'elle le mit sous la discipline des Maîtres (6). Il y fit des progrès

1 ¶ Cet Anonyme de l'an 1445. n'est autre que le faux Heliot de l'article précédent, ou que le véritable Ferdinand de Cordouë nommé dans ma derniére remarque. Voyés avec attention Pasquier c. 39. du 6. l. de ses Recherches, édit. de 1565. Laurent Valle dans une Epitre qui ne se trouve que dans le Recueil intitulé *Epistola Principum*, est, je pense, le premier qui ait parlé de ce jeune Espagnol, & qui l'ait nommé.

2 Col. Not. ad Quint.

3 G. Naudé Apol. pour les grands Hommes accusés de Magie.

4 Varill. Anecdot. de Flor. *dit qu'il fut l'aîné*: chanson que cela.

5 ¶ Ce ne fut pas durant tout le tems de ses couches:

Pic de la Mirande. grès si prodigieux qu'on fut tout surpris de le voir au nombre des premiers Poëtes & des premiers Orateurs de son siécle dans son enfance. Il devint outre cela profondément savant dans toutes sortes de belles connoissances, par le moyen de deux excellentes qualités qu'il possédoit au souverain dégré, quoiqu'elles se trouvent très-rarement ensemble. La premiére étoit la pénétration d'esprit qui le faisoit marcher à pas de géant dans la carriére des études, la seconde étoit la mémoire qu'il avoit si vaste & si fidéle, qu'elle ne lui laissoit rien échaper de ce qu'il lisoit & de ce qu'il entendoit de vive voix. De sorte que si son esprit se faisoit admirer par les conquêtes immenses qu'il faisoit de jour en jour, sa mémoire ne méritoit pas moins d'éloges pour conserver si-bien tant de riches acquisitions. Sa mere le destinoit pour l'Eglise, car ce n'est pas d'aujourd'hui que les Parens par transaction tacite veulent bien donner les Cadets de leurs Maisons à Dieu, à condition qu'il leur conservera leurs Aînés pour le Monde. Le jeune Prince pour suivre la vocation de sa mere, voulut bien aller à Boulogne étudier le Droit Canon, qui est la grande Science du Clergé d'Italie. Il l'acquit en si peu de tems & si parfaitement, qu'il fit un Abregé des Décrétales où il renferma tout ce qu'elles peuvent avoir de bon avec tant d'adresse & de jugement, que les Professeurs les plus consommés jugérent que c'étoit un Ouvrage d'importance (7). Son neveu Pic à qui nous sommes redevables de l'Histoire de sa Vie, nous aprend qu'il n'étoit encore qu'un *petit enfant* (8) lorsqu'il composa cet abregé. Il avoit pourtant *quatorze* ans selon lui lorsqu'il se mit à l'étude du Droit Canon. Mais cette Science ne lui paroissant pas assés solide sous prétexte qu'il ne la croyoit appuyée que sur de simples traditions, il tourna ses vûës ailleurs au bout de deux ans, & alla s'enfoncer dans les secrets de la Nature & des choses surnaturelles avec tant d'ardeur, qu'il ne tarda gueres à se faire passer pour un Magicien dès qu'on le vid hors du chemin ordinaire au commun des Savans. La maniére dont il triompha de l'Envie & de l'Ignorance lui fut très-glorieuse, aussi-bien que la générosité avec laquelle il renonça à toutes les Sciences vaines ou profanes (9) pour se donner plus particuliérement à Dieu, après avoir surmonté toutes les tentations dangereuses que la beauté de son corps & de son esprit lui avoit suscitées. Mais comme cela se trouve au-delà des bornes que je me suis prescrites, je retournerai sur mes pas pour ne vous pas donner sujet de croire que je voulusse oublier les Poësies du Prince de la Mirande. Elles étoient les fruits de son adolescence, & il en avoit composé cinq Livres de Latines, en vers Elégiaques. Il en avoit fait aussi un très-grand nombre d'Italiennes : mais touché du repentir de leur avoir donné un caractére de galanterie, il en fit à Dieu un sacrifice universel d'expiation, & fit périr les unes & les autres par le feu sans aucune réserve, de peur de s'attirer une malédiction semblable à celle de Saül (10). Voila, Monsieur, de quoi satisfaire à la demande que vous me fites il y a quelque tems, lorsque vous me témoigniés souhaiter que j'eusse parlé des Poësies de Pic de la Mirande dans le Recueil des Jugemens des Savans sur les Ouvrages des Poëtes. Je vous fis souvenir alors que je n'avois pas entrepris de parler des Ouvrages perdus, & plût à Dieu que le Public eût été assés heureux pour faire de pareilles pertes depuis ce tems-là, j'aurois été dispensé de parler de beaucoup d'autres Poëtes modernes, qui par le ministére de l'Imprimerie sont venus à bout d'infecter une infinité de belles Ames, & de perdre les deux tiers de la jeunesse.

Pic, après s'être purifié de la sorte, pouvoit

ches, mais durant le tems seul de l'accouchement, *visa enim circularis flamma*, dit Jean François Pic, *supra parientis matris astare cubiculum, moxque evanescere*; présage, comme il le reconnoit, d'une vie brillante, mais courte.

6 Joh. Franc. Pici in Vit. Patrui.

7 Varill. Anecdot. de Florence dit qu'*il n'avoit alors que dix ans*, mais sans garant.

8 Puer & quidem tenellus.

9 C'est-à-dire à l'usage vain & profane de toutes les Sciences.

10 Vit. Joh. Pici ut suprà.

Il ne reste plus de lui qu'une petite Elégie.

¶ Politien qui avoit lu les poësies de Pic, dit que *nihil erat tersius, dulcius, ornatius*. Mais cela m'a tout l'air d'un compliment.

Pic de la Mirande. voit en toute confiance aspirer à la plus sainte de toutes les études ; aussi lisons-nous qu'il n'avoit que l'amour de Dieu dans le cœur, lorsqu'il se donna tout entier à l'étude des Livres sacrés, & vous ne devés pas douter qu'il n'eût les mains très-pures, lorsqu'il offrit à Dieu les premiers fruits d'un travail si sanctifiant. Il n'avoit point encore pour lors *dix-huit* ans accomplis, & ces prémices ne sont autres que le Traité qui porte le nom d'*Heptaple*, que nous voyons aujourd'hui à la tête de ses Oeuvres. Ce sont des Dissertations sur les sept premiers jours du Monde, contenant ce que Dieu a operé dans la Création, & la qualité du repos que l'Ecriture lui attribuë au septiéme jour. Cet Ouvrage peut passer pour l'un des plus solides fondemens de sa haute réputation. Ce qu'il a fait depuis n'a été qu'une suite de semblables merveilles, dont la plus grande étoit celle d'avoir trouvé les moyens de faire un saint usage de toutes les Sciences des Gentils, des Arabes & des Juifs qu'il avoit apprises par le secours de douze ou treize Langues qu'il savoit (1), & de les faire servir à la Théologie qu'il prétendoit perfectionner. Mais Dieu l'appella au milieu des vastes projets d'un dessein fort extraordinaire qu'il méditoit contre les ennemis de la véritable Religion. Ce fut l'an 1494. le jour même que le Roi Charles VIII. entra dans la ville de Florence (2). Si les Ennemis de l'étude savent compter, ils ne manqueront pas de nous avertir qu'ils ne trouvent pas trente-deux ans de vie complets depuis 1463. jusqu'en 1494. & d'en prendre occasion de faire passer les études pour les meurtriéres de la jeunesse. Mais les derniéres années de Pic ont valu des siécles, & il avoit assés vécu puisqu'il étoit mûr pour l'éternité.

VERIN (3).

Verin. 26 MICHEL VERIN étoit deux ans & demi plus jeune que Pic de la Mirande ; mais il est son ancien d'onze ans entiers dans l'autre monde. Qu'il soit né dans l'Isle de Minorque ou dans la Ville de Florence dont je le crois au moins originaire, c'est une question que je n'ai osé décider lorsque j'ai eu occasion de parler de lui ailleurs. Il est toujours constant, que ce n'est point au lieu de sa naissance, mais à la ville de Rome, qu'il fut redevable de son éducation & de ses études. Son pere Ugolin qui étoit homme de Lettres, le mena fort jeune en cette Ville, & le mit sous la discipline de Paolo Sassia de Ronciglione, qui conduisit ses études avec tant de diligence & de succès, qu'il le rendit docte & homme de Lettres dans son enfance. Il avoit le génie tourné vers la Poësie; & il en a laissé à la Postérité des témoignages qui ne sont pas moins des marques de la maturité de son esprit que de l'abondance de sa veine. Ce sont des distiques moraux formés sur les pensées les plus exquises, & les sentimens les mieux choisis des anciens Philosophes de la Gréce & de l'ancienne Rome. Mais on peut dire, que la Sagesse & les Proverbes de Salomon en ont fourni la meilleure partie. Quoique ce ne fût que l'Ouvrage d'un Enfant de *quatorze* à *quinze* ans, il a pourtant été jugé très-digne de la peine que quelques doctes vieillards ont prise de les expliquer, d'y faire des Commentaires, & d'en multiplier les éditions. En un mot, on l'a substitué dans divers Colléges d'Espagne, des Pays-Bas, & peut-être de l'Italie à celui des Distiques anciens qui portent le nom de Caton ; & si j'osois mettre mon propre témoignage à la suite de celui du célébre Schott, j'ajouterois qu'on a fait à Verin le même honneur en France qu'ailleurs, & qu'il a porté pendant quelque tems la qualité d'Auteur classique dans une Ville qui n'est pas des derniéres du Royaume. (Beauvais.) Une si belle réputation ne passera jamais pour un bien mal acquis, lorsqu'on fera réfléxion sur l'excellente morale que ce jeune Auteur a débitée avec tant de facilité : mais après tout, elle ne peut passer que pour la seconde gloire de Verin. La premiére & la plus importante

1 Varill. Anecdot. de Flor. dit qu'*il savoit vingt-deux langues à dix-huit ans*. C'est trop.
2 Pic mourut à Florence.

3 ¶ Voyés les Notes sur l'article 1225.
4 A. S. Peregr. Bibl. Hisp. tom. 3. pag. 197. 198. V. & Hier. Ghil. Theatr. Litter. part. 2. pag. 171. 172.

Verin. te est celle que l'intégrité de ses mœurs & l'innocence de sa vie lui ont procurée. Comprenés-vous bien, Monsieur, ce que c'est que d'être tout à la fois Poëte de profession, Jeune, & Chaste? Vous avés entendu les clameurs avec lesquelles quelques vieux Poëtes se sont récriés contre un pareil assemblage comme si c'étoit une étrange nouveauté, & un horrible attentat contre les Statuts de leur Parnasse. Verin pourra bien un jour venir en témoignage contre eux; mais jusqu'à ce qu'ils ayent reçû leur jugement, nous tâcherons avec modestie de leur soutenir que si, en conséquence de leur propre éxemple, ils viennent à bout de persuader au Public qu'il est impossible d'allier la Chasteté & la Poësie avec la Jeunesse, il vaut mieux en tout cas que la Jeunesse se défasse de la Poësie que de la Chasteté. Verin est bien allé plus loin que cela, & il a fait voir même contre les Médecins, nation un peu plus terrible mais plus honorable que celle des Poëtes, que la vie, quoique plus précieuse que la Poësie, n'est pas même préférable à la Chasteté. Il auroit pû au jugement des Connoisseurs parvenir en peu de tems à la gloire de Catulle, de Properce, & de Martial, & il auroit entiérement triomphé d'eux tous, après avoir courageusement arraché la Poësie d'entre les mains des profanes (ce sont les termes d'André Schott) pour la restituer à Dieu & la consacrer à JESUS-CHRIST (4). Mais une gloire qui lui étoit proposée à des conditions aussi cruelles que celles de vivre aux dépens de sa chasteté, ne lui paroissoit qu'une véritable infamie auprès de la gloire qu'il y a de se mettre à la suite, non pas d'un Apollon ridicule & chimérique sur le mont Parnasse, mais *de l'Agneau sur la montagne de Sion avec des millions de victimes innocentes & sans taches marquées de son sceau sur le front* (5). Verin a donc pris le parti d'abandonner aux profanes, &, si je l'ose dire, aux impudiques, le Parnasse & la vie, pour aller triompher des uns & des autres à l'autre monde: & ayant été assés heureux pour sauver les deux palmes de sa virginité & Verin. de son martyre d'entre les mains de ses Médecins, qui avoient tâché de les lui dérober, il alla lui-même les planter au pied du Trône de Dieu, pour faire hommage de sa victoire à JESUS-CHRIST (6).

Après cela, Monsieur, nous pouvons avouer hardiment sans craindre les insultes des ennemis de l'étude, que Michel Verin n'a point vécu dix-huit ans entiers. Nous leur offrirons même, s'ils en ont besoin, la datte de sa naissance qui est de 1466. & celle de sa mort qui est de 1483. & nous les renvoyerons à Salamanque en Espagne, pour y voir son tombeau.

POLITIEN.

27 LA jeunesse de POLITIEN n'a pas été moins illustre que celle de Pic & de Verin, du côté des Etudes & des Lettres, quoiqu'elle n'ait pas été si belle du côté de la vertu. Il étoit plus-âgé que l'un & que l'autre, & il étoit né le quatorze de Juillet de l'an 1454 à Monte-Pulciano (7), petite ville de Toscane, qui a comblé cette premiére gloire par celle d'avoir encore donné Bellarmin au jour depuis ce tems-là. C'est aux premiéres années de l'adolescence de Politien, qu'il faut rapporter le beau Poëme qu'il fit pour célébrer le Tournois de Julien de Medicis, & qu'il eut la joie de voir préféré tout d'une voix à celui que Luca Pulci Poëte renommé de ce tems-là avoit fait pour paranympher un autre Tournois où Laurent avoit remporté le prix avant Julien son frere (8). Politien ne se contenta pas d'imiter le commun des Poëtes, qui n'ayant qu'une érudition superficielle, se bornent à leurs propres inventions. Il avoit remarqué, que l'Ouvrage du Pulci étoit de cette nature; & pour s'élever plus facilement au-dessus de lui, il crut devoir mettre en œuvre les richesses dont il avoit fait une grande provision dès son enfance dans la lecture des Anciens. Il plaça celles de leurs plus belles pensées qui pouvoient revenir à son sujet, avec tant d'adresse & de suc-

5 Apocalypf. c. 14. v. 1. Item v. 4. 5.
6 *Sequuntur Agnum, virgines enim sunt*, &c.
7 Vatil. Anecdot. de Flor. dit qu'*il etoit de Florence*, Sur quel fondement?
8 Jov. Elog.

Politien. succès dans les endroits de son Poëme où il se croyoit le moins heureux, qu'à la premiére lecture qu'il en fit: le Pulci voulut supprimer le sien de honte & de dépit. Julien de Medicis ayant été assassiné quelque tems après dans la conjuration des Pazzi, Politien trouva cette occasion propre pour faire voir que sa jeunesse n'étoit pas moins fortement éxercée dans la Prose que dans les vers. Il publia dans cette vûë une Rélation Historique de cette conjuration: Elle parut si belle aux Doctes de son tems, qu'ils la jugérent digne des honneurs que l'on rend aux Ouvrages du bon siécle (1).

Voilà des fruits de l'adolescence de Politien, que la considération de son âge rend très-estimables, lorsqu'on les regarde seuls, ou lorsqu'on les compare avec les Ouvrages des autres Savans: & rien ne doit diminuer l'étonnement qui nous en reste, que les fruits de l'enfance du même Politien. Il n'avoit pas *douze* ans, qu'il savoit faire toutes sortes de vers en Latin & en Grec, non pas à l'Ecoliére, autant qu'on oseroit en espérer des plus jolis esprits des Colléges, mais comme l'un des bons Poëtes de l'ancienne Gréce & du siécle d'Auguste. Il s'étoit accoutumé (2) de si bonne heure au goût des Anciens, que le discernement des plus doctes & des plus judicieux de son tems, ne pouvoit être à l'épreuve de sa ruse & de ses artifices, lorsqu'il s'avisoit de vouloir leur imposer en supposant des Piéces de sa façon à celui de ces Anciens qu'il jugeoit à propos. Il avoit souvent la malice de composer quelque Epigramme ou quelque Ode en l'une ou en l'autre Langue, lorsqu'il savoit qu'il devoit aller à la Bibliothéque de Medicis: & à son retour il faisoit passer ces productions de son Esprit pour des Politien. fragmens d'Anacreon ou de Catulle, qu'il se vantoit d'avoir trouvé par rencontre dans de vieux Manuscrits de la Bibliothéque, avec tant d'adresse & de succès, que les meilleurs connoisseurs en étoient la duppe. Mais pour nous porter à croire que ses plus belles Poësies Grecques sont aussi les productions de son enfance, il étoit besoin d'un témoignage aussi peu récusable que celui de Politien même. Scaliger le pere prétend (3), qu'il s'est fait quelque tort par cet aveu, ou du moins que c'étoit faire honte à lui-même pour la suite de sa vie, puisque les vers Latins qu'il a faits dans un âge d'homme ne valent pas à son avis ces Poësies Grecques.

Politien mourut le 24. de Septembre (4) de l'an 1494. près de deux mois avant Pic de la Mirande, avec lequel il avoit lié une societé étroite pour le commerce des Etudes & des Lettres. Si je n'apprehendois de sortir de mon sujet, je vous dirois un mot de l'injustice que l'on a faite à sa mémoire, lorsque l'on a chargé sa mort de circonstances très-diffamantes, mais très-peu vrai-semblables (5).

BARBARO.

28 HERMOLAÜS BARBARUS Sénateur Barbaro. de Venise (6), & Ambassadeur de la République à Rome (7), vint au monde en la même année que Politien, mais le 21. de Mai. C'étoit un jeune Savant qui n'affectoit rien moins que de paroître tel. Depuis son enfance il s'étoit trouvé dans une application presque continuelle à l'étude, sans avoir fait le moindre dommage aux belles dispositions de son esprit ou de son corps. Ce qui est une rareté

1 ¶ Elle n'a été imprimée pour la premiere fois qu'*in-folio* chés Nicolas Episcopius 1553. à Bâle.

2 ¶ Ces mots: *il s'étoit accoutumé*, & ce qui suit jusqu'à ceux-ci: *en étoient la dupe*, sont une pure fable inventée par Varillas.

3 Jul. Scal. Poët. lib. 6. pag. 802.

4 ¶ Le 25.

5 ¶ Jaques Constance Poëte Latin de Fano contemporain de Politien lui a fait une Epitaphe de dix Hendecasyllabes dont les deux derniers déclarent qu'un philtre fut la cause de sa mort:

Si mortis genus ejus edoceri
Poscis: scito hominem periisse philtro.

Ce bruit là se répandit par toute l'Italie, immédiatement après la mort de Politien. C'est ce que Sabellic intime ami du défunt ne dissimule point dans une Lettre à Daniele Raïnerio livre 10. *Doleo mortem hominis amicissimi, sed multo magis doleo causam, quæ non magis miserabilis fuit, ut mihi dicitur, quam pudenda.* Pierius Valerianus a voulu dans son l. 2. *de Litterator. infelicit.* justifier la mémoire de Politien, & soutenir qu'il n'étoit mort que du chagrin qu'il conçut, voyant la décadence de la Maison de Medicis. Ce sont les termes de Bayle au mot *Politien*, lettre F. Mais il faut avouer que cette justification est venuë un peu bien tard.

6 ¶ On a voulu dire qu'il n'avoit point fait la fonction de Senateur à Venise. Il dit cependant lui-même dans une Lettre que je citerai plus bas qu'il avoit

Barbaro. reté que les ennemis de l'étude voudront faire passer pour un miracle incroyable. Quoiqu'il n'y eût presque point de momens dans sa vie qui ne fussent employés à l'étude, il étoit difficile de l'y surprendre ou de l'en convaincre, à l'entendre parler de ses occupations & à voir sa contenance. Tout jeune qu'il étoit, on ne l'avoit jamais vû embarassé de son travail. Il étoit de toutes les conversations & de toutes les parties horsmis de celles de la débauche & du jeu. Il fournissoit à toutes sortes d'entretiens, & discouroit si à propos sur toutes les matiéres qui se présentoient, qu'on étoit convaincu qu'il n'y avoit rien de superficiel, ni rien de trop borné dans ses connoissances. En un mot, sa jeunesse n'empêchoit pas qu'on ne le prît pour le plus savant homme de son tems, sans excepter personne que Pic de la Mirande son ami particulier. A l'âge de *dix-huit* ans il avoit lû & étudié tous les Livres qui avoient passé par l'Imprimerie, mais qui n'étoient pas en fort grand nombre pour lors. Il en avoit fait autant de tous les Manuscrits qu'il avoit pû rencontrer (8). De sorte qu'avec de si bons secours il se rendit Auteur dès la même année. Non content de produire de son fonds, il songea dès lors à rendre la vie aux Anciens, jugeant avec raison que c'étoit le moyen de faire encore mieux sa cour au Public & à la Posterité. La commission étoit onéreuse. Sans parler de l'intelligence parfaite qu'il falloit avoir des Langues & des matiéres traitées par les Auteurs, il avoit encore à combattre l'ignorance & les bévûës des Copistes, les injures du tems écoulé le long de plusieurs siécles, les dégâts des vers & des rats. Pline, Dioscoride, & Themistius peuvent Barbaro. seuls nous répondre de la grandeur de ses travaux, & du succès dont ses entreprises étoient suivies. Mais ce qu'il a fait au-delà de vingt ans ne regarde plus notre sujet : contentons-nous de remarquer qu'il ne vécut point trente-neuf ans (9), parce qu'il fut enlevé par la contagion le 20. de Mai (10) de l'an 1493. lorsqu'il étoit déja tout accablé & à demi tué de la disgrace où l'avoit réduit la République qui avoit pris la nomination que le Pape Innocent VIII. avoit faite d'Hermolaüs au Patriarchat d'Aquilée, pour un attentat de la Cour de Rome sur les droits de la Seigneurie Vénitienne.

BEROALDE l'ancien.

29 PHILIPPE BEROALDE étoit encore Beroalde. plus âgé que Pic, & que Politien même. Il nâquit à Boulogne le treiziéme jour de Novembre l'an 1450. ou plutôt l'an 1452 (11). & il devint dès son bas âge un prodige d'érudition, par une lecture immense de presque toutes sortes d'Auteurs. Les éloges qu'il a reçûs des plus grands Hommes de son siécle, n'étoient pas moins des témoignages que des récompenses pour son savoir extraordinaire. Mais vous allés être surpris d'une chose encore plus extraordinaire, & qui semble être contre les régles que la Nature a prescrites pour les différens dégrés de l'avancement & de la perfection de l'esprit humain : c'est d'apprendre que Beroalde avoit plus de jugement & de sens commun dans son enfance que dans les âges suivans du reste de sa vie. Bumaldus (12), ou si vous voulés Montalbano, nous

avoit rendu de grands services à sa République, & qu'il y avoit exercé deux Magistratures très-pénibles. C'est dans sa Lettre au Carme Arnoldus Bostius datée du 1. de Juin 1485. où l'on voit de plus qu'uniquement de son bon gré il avoit entrepris d'expliquer publiquement à ses concitoyens dans le cours de 4. années la Logique, la Physique, la Théologie, la Rhétorique, & la Poëtique d'Aristote.

7 ¶ Auprès d'Innocent VIII. l'an 1491.

8 V. P. Bemb. Hist Venet. Item in Epist. ad Dan. Barbar. lib. 6. Item initio lib. de Culice.
Pier. de Infelic. Literat. initio.
Voss. de Hist. Lat. Liv. 3.
Varill. Anecd. Flor. livr. 4.
P. Jov. Elog.

¶ Tout ceci, quoique très-vraisemblable, n'étant rapporté que sur la foi du Romancier Varillas, il auroit mieux valu spécifier d'autres particularites tirées d'Hermolaüs lui-même dans la Lettre ci-dessus alléguée : *Octavo decimo ætatis anno*, ce sont ses termes, *de Cælibatu duos libros pueriliter conscripsimus. Unde vigesimo Themistium convertimus.*

9 Il ne s'en falloit qu'un jour.

10 ¶ Il paroît par l'Epitre 70. & 72. du 3. livre de Pierre Dauphin, que ce fut au mois de Juillet de l'an 1493. qu'Hermolaus mourut, *servato virginitatis flore.*

11 ¶ Il nâquit, selon Barthelemi Bianchino Auteur contemporain qui a écrit sa Vie, le 7. Novembre 1453.

12 J. A. Bumald. Minerval. Bonon. pag. 197. Ex Bott. Bon. Illustr.

Beroalde l'ancien. nous dit sur la foi d'un Auteur de son pays nommé Buttius, qu'il n'étoit encore qu'un enfant fort tendre (1) lorsqu'il fit une Critique des Commentaires de Servius sur Virgile, & qu'il censura *très-judicieusement* les fautes de cet Auteur, après en avoir fait un Recueil qui compose un petit volume (2). Il paroît par l'Epitaphe de cet Auteur, qu'il n'a vécu que 51. ans & 8. mois, & qu'il mourut en 1504 (3). Les dattes de ces sortes de monumens ont quelque caractére de certitude plus grande que les Rélations Historiques. Ainsi nous pouvons sur ce calcul réformer l'opinion de ceux qui lui donnent 54. ans de vie, en mettant sa naissance l'an 1450. & celle de ceux qui le font vivre jusqu'en 1510. Ajoutons y, si vous le jugés à propos, celle de l'Auteur des Anecdotes de Florence (4), qui dit, qu'il mourut à 50. ans.

Beroalde le jeune. Il eut un fils de même nom que lui (5), qui s'éleva sur les rangs des beaux esprits & des Savans de fort bonne heure. Il excelloit particuliérement en Poësie & en belle Latinité, en quoi il prit une route fort différente, mais plus suivie & plus louable que celle de son pere. Je ne vous arrêterai pas davantage sur son sujet, parce que je n'ai encore pû rien découvrir de précis sur l'âge auquel il a commencé à paroître (6). Mais si on jette les yeux sur le nombre de ses Ouvrages, & si l'on songe en même tems qu'il est mort à 28. ans, peu de tems après avoir été fait Bibliothécaire du Vatican par Leon X. il sera difficile de croire qu'il n'ait pas été Auteur avant l'âge de vingt ans. Il faut vous munir en parlant contre un endroit des Anecdotes de Florence ; où vous avés lû que le jeune Philippe Beroalde dont il s'agit ici, n'étoit que le neveu de celui dont nous venons de parler. C'est une erreur qu'il n'est pas juste d'attribuer à l'Auteur de cet Ouvrage, puisqu'il l'a empruntée des autres, & particuliérement de Paul Jove, quoi qu'il ne s'assujettisse guéres à citer ses garants. Comme il est amateur des piéces originales, il sera peut-être bien aise d'apprendre que ce jeune Philippe se dit *fils & héritier* de cet autre Philippe avec son frére Vincent, dans l'Epitaphe qu'ils lui ont fait dresser à Boulogne (7).

STROZZA.

30 Strozza. CE n'est point sans quelque scrupule que je laisse HERCULE STROZZA de Ferrare dans la Liste des doctes Enfans, où il ne s'agit que de présenter des mo-

1 ¶ Il étoit dans la 26. année de son age, comme il le dit lui-même à la fin de sa Critique: *Quod si aliquando Servii Commentarios videor culpare vehementius, danda est venia ætati juvenili, cum sexto & vigesimo ætatis anno nondum exacto, longius fortassis quam par fuerat, spiritus ferociores me provexerint.*

2 Vid. & P. Jov. Voss. Hist.

3 ¶ Il mourut, suivant le même Bianchino, le 17. Juillet 1505. âgé par consequent de 51. ans, 8. mois, & dix jours.

4 Livre 7. pag. 320.

5 ¶ Je pense avoir ci-dessus à l'article 324. invinciblement prouvé que Philippe Beroalde, dit le jeune, étoit neveu & non pas fils du précédent.

6 ¶ La quatriéme Epitre de Codrus Urceus datée du 15. Avril 1498. fait foi que Philippe Béroalde le jeune avoit déja commencé à faire la fonction de Professeur à Boulogne, ce qui ne permet pas de douter qu'il n'eût alors tout au moins 20. ans, d'où il s'ensuit qu'il en avoit au moins 40. lorsqu'il mourut en 1518. On a trouvé de lui une Traduction Latine de l'Oraison d'Isocrate à Démonicus. De courtes notes sur les cinq premiers livres des Annales de Tacite, trouvés de son tems en Allemagne sous Léon X. à qui Béroalde les dédia avec ses notes, lesquelles avec l'Epitre dedicatoire qui mérite fort d'être luë, ne composent pas plus de quatre feuillets in-8. de l'impression de Sebastien Gryphe 1542. Il y a une Epitre de lui au-devant des Oeuvres de Codrus, & une autre à la fin. Il y en a aussi deux parmi celles des hommes illustres à Reuchlin. Mais ce qu'il y a de considérable ce sont trois livres d'Odes, & un d'Epigrammes Latines de sa façon, qui bien qu'ils n'ayent pas reçu la derniére main, se font pourtant lire avec plaisir, & marquent du génie & de la vivacité. L'édition, qui est très-belle, & très-rare, en parut à Rome l'an 1530. 12. ans après la mort de l'Auteur.

7 ¶ On m'a écrit de Boulogne par ordre du Cardinal Origo Legat du Pape Clement XI. que le tombeau de Béroalde l'ancien a été transféré de l'Eglise de l'Annonciade où il étoit originairement, à celle de S. Martin, avec cette inscription.

D. O. M.

Philippo Beroaldo seniori Civi Bonon. Viro omnium quos ætas tulit eruditissimo atque eloquentissimo eidemque humaniores litteras Parmæ, Lutetiæ, atque in patria summa cum ingenii laude atque audientium admiratione professo Vincentii filii heredes ex ipsius testamento P. P. Vixit ann. LI. *Mens.* VIII. *Obiit anno* MDIIII.

On voit par cette inscription fidélement rapportée qu'il n'y est fait mention que de Vincent Béroalde fils de l'ancien, & nulle du prétendu Philippe. Il est vrai que l'année de la mort y est mal marquée 1504. au lieu de 1505. ce qui vient de ce que cette date ayant été mise après coup, ceux qui l'y ont mise, trouvant que les Auteurs varioient, n'ont pas su reconnoître la vérité. Ils l'auroient reconnuë s'ils eussent consulté le petit Livre *de vita & morte Philippi Beroaldi*, imprimé le 22. Septembre 1505. à Boulogne où Jean de Pins, *Joannes Pinus*, qui en est l'Auteur, atteste que cette mort étoit arrivée le 17. du précédent mois de Juillet.

Strozza. modéles aux autres. Il faut avouër qu'il passoit pour l'un des plus beaux génies du siécle, & qu'il éclatoit à la Cour des Ducs de Ferrare par la délicatesse de son esprit, & par des airs enjoués & galants qu'il s'étoit donnés au-dessus des autres Poëtes, dont cette Cour étoit toujours fort remplie. On convient même que dès l'âge de *seize à dix-sept* ans il faisoit des vers d'une si grande beauté, qu'ils donnérent de la jalousie à son propre Pere Tite Strozza, qui avoit fait jusqu'alors la profession de Poëte avec quelque réputation, & qui eut le déplaisir de se voir entiérement éteint par ce fils (1). Mais lorsqu'on considére que ce jeune Poëte a fait un mauvais usage de ses talens, on doit nous savoir gré de n'en rien dire davantage. Un Poëte qui s'étoit mêlé de joindre la qualité de Pere à celle de Courtisan, n'étoit pas capable de procurer à son fils une éducation fort excellente en le retenant auprès de lui: & une Cour aussi galante, pour ne pas dire aussi débauchée, qu'étoit alors celle des Ducs de Ferrare, n'étoit pas une Ecole fort propre pour un Enfant dont il auroit falu régler les passions en cultivant ses talens. ¶ C'est tout dire qu'Hercule Strozza peut servir de preuve pour l'un & pour l'autre. Il fut tué misérablement au retour de chés un ami où il avoit soupé, par des assassins apostés soit par un Rival particulier, soit par le Duc même, qui étoit irrité de ce que celui-ci lui avoit enlevé ou épousé secrétement une personne qu'il aimoit (2). Et pour comble de mortifications en ce monde, sa mort demeura impunie.

LONGUEIL.

31 Nous pouvons laisser aux Flamans & aux Hollandois le soin de vuider les différens où ils sont sur le lieu de la naissance de CHRISTOFLE DE LONGUEIL. Quelque part qu'il soit né, ç'a toujours été parmi les étrangers. La disgrace n'est pas grande pour lui, non plus que celle d'être venu au monde hors des liens d'un légitime mariage. Car si nous avons raison de nous mocquer de ceux qui n'ont point d'autre mérite que celui de leurs Parens & de leurs Ancêtres, & qui sont assés vains & ridicules pour en vouloir tirer avantage, comme si ce leur étoit un bien propre: nous aurions tort de faire retomber sur la tête des Enfans le blâme que leurs Parens ou leurs Ancêtres ont mérité pour leur avoir procuré une naissance défectueuse, ou pour quelque autre mauvaise conduite. Une tache de cette nature sur un Enfant innocent n'est pas un obstacle à la vertu & à l'érudition. Longueil étoit fils d'un Evêque, mais il pouvoit se consoler de cette confusion avec Mellin de Saint Gelais, qui étoit redevable de sa vie à un pareil hazard. Il étoit fils d'un Ambassadeur de France & d'une Demoiselle étrangére, mais il auroit trouvé s'il eût vécu plus long-tems dans la personne de Jean-Antoine de Baïf dequoi se vanter de n'être pas l'unique Savant de son espéce dans la République des Lettres. Il a eu aussi un avantage qui lui a été commun avec Saint Gelais & Baïf, c'est d'avoir eu un Pere qui non content de le recon- Longueil.

1 ¶ Tout ce que rapporte ici Baillet de la facilité avec laquelle Hercule Strozzi faisoit de beaux vers à l'âge de seze à dix-sept ans, & de la jalousie que par là il donnoit à Tite son pere, est tres-faux. Hercule Strozzi mort l'an 1508. âgé de 36. ans n'a pas du être mis entre les Enfans celebres, ses poësies n'ayant été recueillies qu'après sa mort par Alde Manuce en 1512. & n'ayant jamais passé pour des fruits de sa premiere jeunesse. Bien loin d'avoir été trop promt a donner des marques de son esprit, son pere, dans l'Elegie *ad Herculem filium*, le reprend de son peu d'inclination à l'étude, & de sa lenteur à répondre aux soins des maitres qu'il lui avoit choisis. Quant au talent poëtique des deux Strozzi, je n'ai garde de convenir avec Jule Scaliger, que le fils l'emportât sur le pere, je tiens seulement, que quand cela auroit été, le pere en auroit plutôt eu de la joie que du chagrin. C'est dequoi Baillet auroit pu s'instruire, si au lieu de copier les fables de Varillas, il avoit consulté cet endroit d'Hercule Strozzi dans l'*Epicedium* de son pere:

Quanta piam, memini, mulcebant gaudia mentem
Cum quid ego aut Elegis, aut grandi efferre sonore
Auderem, & gressus sua per vestigia ferrem:
Quis credat? Vinci optabat, longe-que relinqui.

P Jov. Elog. 52.

J Pier. Valer de infelicit. Litterat. p. 38.

Var. Anecdot de Flor. liv. 7. pag. 321.

2 C'etoit une veuve nommée Torelli ou Taurella, mais ce n'etoit pas la vertueuse Hippolyta Taurella, qui mourut fort jeune en 1525.

¶ La veuve qu'Hercule Strozzi épousa nommée Barbe Torelli étoit de la même famille qu'Hippolyte epouse de Balthasar de Chatillon, & n'avoit pas moins de mérite. Les Ecrivains de ce tems-là en ont parlé avec estime.

Longueil. connoître, a pris encore tous les soins nécessaires pour une belle éducation & pour d'excellentes études. Dans cette vuë il le retira de la Ville de Malines où il lui avoit donné le jour, & où il l'avoit laissé auprès de sa mere jusqu'à l'âge de *huit* ou *neuf* ans, & il le fit venir à Paris tant pour lui faire prendre dans la famille de Messieurs de Longueil les éxemples édifians de ses illustres Ancêtres, que pour donner d'abord à son esprit les meilleures teintures des Lettres & des Sciences qui fussent dans le monde, dont Paris étoit déja le racourci. La premiére preuve que le petit de Longueuil donna de l'excellence de son esprit, fut d'avoir compris tout d'un coup l'importance de cette double commodité, & la seconde fut d'en avoir fait un si bon usage, qu'il effaça en très-peu de tems les esprits les plus vifs & les plus brillans de la jeunesse Parisienne.

Avec un Génie dont rien n'étoit capable d'arrêter la pénétration & une mémoire qui ne laissoit rien perdre, il fit des progrès immenses dans les Sciences. Jamais on ne l'a vû prendre un Auteur pour le laisser à demi lû lors même qu'il n'étoit qu'un Enfant, & on ne s'est jamais apperçu que l'obscurité des uns ou la prolixité des autres l'ayent rebuté. Il avoit une facilité admirable pour dénouer les difficultés, & il entroit toujours dans la pensée de ses Auteurs sans les forcer. Toute prodigieuse qu'étoit sa mémoire, il ne laissoit pas de faire des Recueils de tout ce qu'il lisoit, & s'accoutumoit ainsi de bonne heure au discernement du bon & du mauvais (1). Ce qu'il fit par cette voie sur l'Histoire Naturelle de Pline, sans le secours même d'Hermolaüs Barbarus dont il n'avoit pas encore ouï parler, lui fut enlevé comme si ç'eût été quelque toison d'Or, & on le fit imprimer tel qu'il étoit sans sa participation (2). On peut dire Longueil. qu'il fut confus des applaudissemens que cet Ouvrage lui attira. Mais comme il avoit déja le jugement de prévoir qu'un Ouvrage qui faisoit la gloire de son Enfance cesseroit de devenir admirable à mesure qu'il avanceroit en âge, il conçut le desir d'y travailler de nouveau, & de le mettre autant qu'il pourroit en état de lui faire une réputation aussi grande & aussi solide que les vieillards les plus consommés en doctrine pourroient le souhaiter. C'est ce qu'il entreprit tout de bon après avoir quitté la robe & la profession du Droit, pour se donner avec plus de loisir à la lecture des Anciens de l'une & l'autre Langue.

A peine étoit-il sorti de l'enfance que ses Parens & ses Amis enflés du succès de ses études, & particuliérement de ses premiers travaux sur Pline lui inspirérent le desir de parvenir aux Charges de la Robe, & ils l'envoyérent à Valence en Dauphiné étudier le Droit sous Philippe Decius célébre Professeur. Il se trouva fort habile Jurisconsulte en très-peu de tems, & il s'en revint à Paris pour en donner des preuves au Parlement. Il plaida, & fit des Ecritures en qualité d'Avocat avec tant de réputation, qu'on le fit Conseiller au bout de deux ans, si nous en croyons les Auteurs de sa Vie. La chose paroîtra d'autant moins croyable, qu'on étoit alors plus difficile sur la dispense d'âge, & qu'on étoit un peu plus curieux qu'aujourd'hui de ne laisser remplir des places de cette importance qu'à des personnes graves & vénérables par le nombre de leurs années. Vous saurés pourtant que Longueil n'avoit pas encore dix-huit ans, lorsqu'on fit cet honneur à son mérite. Il vaut encore mieux croire cela que d'aller publier avec les mêmes Auteurs (3) que *le Roi d'Espagne*

1 Scæv. Samm. lib 1. Elog. pag. 4. 5.
Melch. Ad. Vit. Philos. Germ. pag. 45.
Ead. in Collect. Bates. sed suppres. Auct. nomine.

2 Il est vrai que dans la Vie de Longueil il est écrit qu'on avoit imprimé en France à son insçu des remarques de sa façon sur l'Histoire naturelle de Pline. Mais en cela le Cardinal Polus Auteur, comme on fait, de cette Vie a été mal informé. Ces pretenduës remarques sont absolument inconnuës, & n'ont jamais vu le jour. On a long-tems ignoré qui étoit le veritable Auteur de cette Vie de Longueil. Comme elle est fort bien écrite, quelques-uns croyoient qu'elle étoit de Longueil lui-même. D'autres la donnoient à Simon Villanovanus. Enfin Andre Dudirius a pris soin de nous apprendre dans la Vie du Cardinal Polus que celle de Longueil étoit de ce Cardinal. Melchior Adam qui faisoit profession de copier mot à mot les Vies qu'il a rassemblées, n'a pas manqué de copier celle-ci d'après Fichard copiste de Duditius. Elle a depuis été inserée dans la collection de Guillaume Batesius in-4. à Londres 1681. sans y avoir indiqué le nom de l'Auteur, que Baillet croit bonnement ici être

Longueil. *gne Philippe le choisit à dix-huit ans, pour remplir l'une des premiéres places de son Conseil, & pour le faire Ministre d'Etat* (4). Ce n'est pas que Longueil n'ait toujours été un peu Espagnol dans le cœur, & qu'il ne se soit long-tems senti des premiéres impressions que sa mere lui avoit données à Malines ; mais enfin il n'étoit pas encore sorti de la France alors, & le Roi Philippe dont il s'agit mourut justement en l'année que l'on suppose ce fait, c'est-à-dire en 1506. Longueil n'avoit pas prescrit de bornes à l'ambition qu'il avoit de tout savoir, & de s'élever au-dessus de tous les Savans de son siécle. Il auroit peut-être eu cette satisfaction, s'il n'avoit point eu à sa rencontre Budé en France, pour le Grec ; les Cardinaux Bembe & Sadolet en Italie, pour le Latin. Budé l'ayant jetté dans le desespoir de pouvoir jamais arriver jusqu'à lui, il tourna ses vuës du côté de Bembe, qu'il lui fut plus aisé d'atteindre. Ce Cardinal charmé de lui, se fit son ami, son hôte, & son conseiller. C'est sur ses avis que Longueil s'habitua en Italie, qu'il réforma le style de sa Latinité sur le modéle de Ciceron, & qu'il devint le premier Orateur de son tems. Il mourut le 7. de Septembre (5) de l'an 1522. âgé de 34. ans (6), après avoir été honnoré du Titre de Citoyen Romain dès l'an 1516 (7).

QUIRINUS.

Quirinus. 32 LE Cardinal Bembe nous a fait connoître un autre de ses Amis nommé QUIRINUS, qui n'étant encore qu'un Enfant, proposa & soutint publiquement quatre mille cinq cens Théses dans la Ville de Rome : & il prétend, qu'il ne se trouva pas un Philosophe, de quelque Secte qu'il fût, qui ne se sentît satisfait de ses réponses, & qui ne s'en retournât convaincu, que Quirinus dans un si bas âge possédoit parfaitement la Philosophie dans toute l'étenduë de ses espéces & de ses Sectes differentes (8). Nous lui accorderons aisément, qu'une action aussi publique que celle-là, representée sur le plus grand & le plus beau Théatre de la Terre, avec le concours d'un aussi beau monde que Rome & l'Italie ont coutume de produire ou d'attirer chés elles, devoit avoir un éclat extraordinaire, & faire des effets merveilleux pour la réputation du jeune Quirinus. Cependant nous n'avons presque pas ouï parler de lui depuis ce tems-là, & nous ne savons ce qu'il est devenu (9). Il faut qu'il ait été du nombre de ces prodiges qui sont envoyés pour paroître & disparoître presque en même tems. Les uns passent devant les yeux, les autres font du bruit, & c'est tout. L'étonnement qui nous en reste dure un peu plus qu'eux, mais enfin tout s'efface jusqu'à leur souvenir. Ainsi, Monsieur, si vous m'en croyés, vous vous accoutumerés sur des éxemples pareils à celui de Quirinus à ne vous plus épouventer de ces sortes de Phénomènes, & particuliérement de ceux qui paroissent sur les Théatres des Ecoles par le pur artifice des Maîtres, & par des machines qui ne subsistent qu'un jour.

CANTERS.

33 PUisque nous en sommes sur des éxemples douteux, nous en rapporterons encore deux à qui nous n'attribuerons de certitude qu'autant que leurs garants peuvent avoir d'autorité sur nos esprits. Canters.

Le premier est de quatre enfans de Frise, trois garçons & une fille. C'étoient trois freres, nommés *André*, *Pierre*

être Melchior Adam.

3 M. Ad. pag. 51. & seq.

4 ¶ Baillet n'a pas vû que c'étoit un pur titre honoraire.

5 ¶ Le *III. Id. Septemb.* n'est pas le septième, mais le onzième Septembre.

6 ¶ S'il est vrai qu'il soit né l'an 1490. il est sûr qu'en 1522. au mois de Septembre, il ne pouvoit être tout au plus qu'en la trente-troisieme année de son âge.

7 ¶ Il fut reçû Citoyen Romain à l'âge de 28. ans : *Vicesimo vero octavo ætatis anno Civitas ei Romana ultro est oblata*, d'où il s'ensuit que s'il est né en 1490. ce n'a pas été l'an 1516. mais l'an 1518. qu'il fut reçû Citoyen Romain.

8 P. Bemb. De Cul. Virg. initio, &c.

9 ¶ C'étoit un Noble Vénitien nommé Vincenzo Quirino. Le Bembe lui a ecrit deux Lettres Latines, & deux Italiennes, datées du commencement du seiziéme siécle, par lesquelles il paroit qu'ils étoient liés d'une amitié fort etroite, & que la Philosophie étoit la grande étude de Quirino.

Digitized by Google

Canters. re & *Jacques* CANTERS. La petite fille qui étoit leur ſœur, n'eſt pas nommée. Mr. Colomiés (1) rapporte ſur la foi de Paul Schalichius (2), que ces Enfans ſavoient ou paroiſſoient ſavoir toutes choſes à l'âge de *dix ans*, & que leur pays étant trop petit pour l'étenduë de leur réputation, & pour leur fournir aſſés d'admirateurs intelligens, ils paſſérent en Allemagne, puis en France, & enſuite en Italie, où ils laiſſérent des preuves de ce ſavoir univerſel avec l'étonnement général de toutes ces nations, & particuliérement de la Ville de Rome, où ils n'ont pas manqué d'aller expoſer leur marchandiſe en vente. Mais il eſt ſurprenant que tant de rares connoiſſances ayent procuré une réputation ſi courte à ces Enfans qui ne ſont pas aujourd'hui beaucoup plus connus que Quirinus.

CRITTON.

Critton. 34 LE ſecond de ces éxemples ſuſpects eſt celui de CRITTON ou CREYGTON (3), transplanté d'Ecoſſe en Italie au ſiécle paſſé, & qui eſt plus connu que les autres, au moins par une circonſtance de ſa mort, qui eſt, qu'il fut tué par l'ordre du Duc de Mantouë (4) à l'âge de vingt & un ans. Après des témoignages d'auſſi grand poids que le ſont ceux de Paul Manuce (5) & de Joſeph Scaliger (6), nous pourrions croire, que ce Critton ſavoit juſqu'au nombre de douze Langues dès ſon Enfance; qu'il avoit lû les Peres de l'Egliſe, & les Poëtes; qu'il étoit parvenu à la connoiſſance de preſque toutes les Sciences; qu'il répondoit & diſputoit *de omni ſcibili*, & qu'il faiſoit le plus ſouvent ſes réponſes en vers & ſur le champ dans Critton. cet âge. C'étoit un de ces Génies monſtrueux, diſoit le même Scaliger, deſquels on a coutume de nous faire peur. Auſſi pouvés-vous juger, Monſieur, que l'on ſeroit toujours fort éloigné de vous propoſer de ſemblables modéles à ſuivre. Je ne fais ici paroître ce Critton ſur les rangs que pour le faire ſervir à votre divertiſſement, & à celui des Enfans de votre âge, qui ont de meilleurs éxemples à imiter: & pour épouventer les autres, qui ſe laiſſant éblouir à ce faux éclat, ſeroient tentés de ſuivre ces lumieres trompeuſes par des chemins remplis de précipices. Vous comprenés bien, Monſieur, que nous aurions parlé autrement de ce prodigieux Enfant, ſi nous avions été perſuadés qu'il n'y eût point eu d'impoſture ſous une montre ſi magnifique de tant de belles connoiſſances. Ces eſprits ſuperficiels, ou ſuperficiellement univerſels, ſont bons pour les Cours & près des Grands; & l'on a remarqué dans toutes ſortes de tems, qu'il n'y a preſque qu'eux dans la Republique des Lettres qui faſſent leur fortune, tandis que les vrais Doctes tout retranchés qu'ils ſont dans leurs cabinets, & tout munis qu'ils paroiſſent de leur fierté, deviennent le jouet des ignorans, & ſe font paſſer pour des gens incommodes & ſans adreſſe.

CRINITUS.

34 *bis.* NOus pouvons hardiment joindre à Crinitus. ce Critton un autre jeune Savant de même âge & de même nature que quelques Critiques appellent CRINITUS. Un Auteur moderne qui s'eſt donné le nom de Liberius (7), & qui n'a peut-être point

ſû

1 P. Col. Not. ad Quintil.

2 ¶ C'eſt tout au commencement du 12. livre de ſon *Epiſtemon Catholicus*, pag. 544. de l'édition de Cologne 1571. in-4. que Paul Scalichius parle des trois fréres Canters & de leur ſœur en ces termes: *Quid dicam de Andrea, Petro, Jacobo, germanis fratribus, natione Friſonibus, cognomine Canteris, qui unica cum ſorore, pueri adhuc decennes in omni diſciplinarum genere egregie diſſeruere, quos non modo Germania & Gallia, ſed tota pene Italia ipſaque Roma & novit, & admirata eſt. Alter eorum hujus artificis extitit Cornelii Agrippa praceptor. Is quanta fuerit eruditionis nemo ignorat, quod & ille ipſe iiſdem quaſi verbis & de ſe, & de cateris jam enumeratis teſtatur.* L'Art dont il parle, & qui ſelon lui avoit rendu ces trois fréres ſi ſavans, n'étoit autre que l'Art de Raimond Lulle. C'eſt ce qu'Agrippa que Scalichius a ici, comme ſouvent ailleurs, fidélement copié, déclare dans l'Epitre dédicatoire de ſon Commentaire ſur cet Art de Raimond Lulle. Il y avouë que c'eſt André Canter, l'ainé apparemment de ces trois fréres, qui le lui enſeigna. *Horum Andreas mihi hujus artificii praceptor contigit.* Il faut cependant convenir que ſi la ſcience de cette famille n'avoit été fondée que ſur cet Art, elle n'auroit pas été fort ſolide. Eraſme en donne une autre idée dans ſa Lettre à Jaques Canter pag. 1786. de l'édition de Leyde, où il attribuë l'habileté des fils aux inſtructions qu'Antoine leur pére leur avoit donnée. *Verum quod magis ad rem attinet, tua mihi cognita probitas, tuum mihi perſpicuum ingenium, & ſi nihil horum in te eſſet, quod te nobilem redderet, parentis tamen fama redderet conſpicuum. Cujus enim auribus celebre illud Antonii nomen non inſonuit,*

Crinitus. ſû qu'il y eût dans le monde un Critton approchant de celui dont nous venons de parler, prétend, que ce Crinitus avoit acquis la connoiſſance de dix Langues, celles de la Philoſophie, des Mathématiques, de la Théologie, en un mot, celles de tous les Arts & de toutes les Sciences, avant que d'avoir achevé la vingtiéme année de ſa vie. Mais j'eſpére qu'avec le discernement dont vous êtes capable à votre âge, il vous ſera aiſé de remarquer, que ce prétendu Crinitus n'eſt que le Critton alteré ou corrompu. Voici les marques que vous en pourrés donner à ceux qui n'auroient pas la même pénétration. 1. Le nom de Crinitus eſt peu différent de celui de Critonius; & il eſt aiſé de juger, que l'un aura donné la naiſſance à l'autre par ſa corruption. 2. Tous deux ſont appellés *Jacques*. 3. Tous deux Ecoſſois; 4. Vivans en même tems. 5. Sachant presque les mêmes choſes. 6. Tous deux caractériſés par la vingt-uniéme année de leur vie. De ſorte que l'on peut conclurre, que le Crinitus de Liberius eſt une copie aſſés peu fidelle du Critonius de Manuce & de Scaliger.

SECUNDUS.

Secundus. 35 Si nous avons quelque choſe de moins à dire de l'Enfance de JEAN SECOND, c'eſt qu'elle ne tenoit pas tant du prodige, & qu'elle a eu quelque choſe de plus humain & de plus acceſſible pour ceux qui voudront s'en faire un modéle. C'étoit un jeune Hollandois né à la Haye l'an 1511. fils d'un Préſident du Conſeil Souverain de la Province, nommé Nicolas d'Everard, frére de quatre Savans & Secundus. d'une Religieuſe ſavante (8). Le moindre bien que l'on puiſſe dire de Nicolas Everard pére de tant d'illuſtres enfans, eſt, qu'il a trouvé le moyen de changer ſa Maiſon en une excellente Ecole; & de ſe rendre lui-même le premier Maître de ſa Famille, c'eſt-à-dire le Directeur & le Précepteur de chacun de ſes Enfans en particulier (9). Il eut Jean Second lorsqu'il exerçoit encore la premiére Magiſtrature des Etats de Hollande & de Zélande: Mais les affaires publiques qui ſembloient multiplier de jour en jour entre ſes mains s'étant encore beaucoup augmentées lorsque Charles V. l'eut fait aller à Malines pour être Chef du Conſeil de tous les Pays-bas, l'obligérent de partager les ſoins de l'éducation de Second avec des Précepteurs particuliers, qui furent Jacques Wolcard pour la Haye, & Rumold Stenemeulen pour Malines. Second répondit à ces ſoins avec tant de promtitude qu'il ſe trouva plein d'érudition dans un âge où les autres enfans commencent à peine les élémens de la Langue Latine. Son génie s'étant tourné d'abord du côté de la Poëſie, il ſuivit cette inclination avec tant d'ardeur, qu'on peut dire, qu'il ſe rencontra trop tôt au bout de ſa vie, pour s'être avancé dans cette carriére avec trop de précipitation, & pour n'avoir pas voulu reſerver ſes talens pour des occupations qui demandent un homme fait & meuri par la longueur des années. Ce n'eſt pas qu'il n'eût fort bien étudié le Droit en France ſous le célébre Alciat Juriſconſulte Milanois, & qu'il ne s'acquitât dans la ſuite avec beaucoup d'habileté de la Charge de Se-

nuit, viri tum probitate tum literis ornati, ut non hac tempeſtate, ſed ut vel eruditiſſimo illo Ciceronis ſeculo? Volitant per omnium ora veſtra familia laudes, qua ferunt teneram ætatem recens editam, una & materno lacte & Latinis literis imbui ſolitam, & le reſte qui mérite fort d'être lu.

3 ¶ Criton, Critton, & Creyghton ſont trois noms différens, diſtingues par leur orthographe. Criton Κρίτων eſt un nom Grec ancien fort connu. Critton, quand on parle ſoit de Jaques, ſoit de George Critton deux Ecoſſois renommes par leur ſavoir doit réguliérement être écrit avec un double t. Creyghton eſt le nom de Robert Creyghton Anglois qui a traduit en Latin du Grec de Sylveſtre Syropule l'Hiſtoire du Concile de Florence.

4 ¶ Ce ne fut point du tout par l'ordre du Duc Guillaume de Mantoue qu'il fut tué. Le Duc l'aimoit & l'eſtimoit. Ce fut ſon fils le Prince Vincent qui tua brutalement Jaques Critton.

5 Manut. Epiſt. ſeu Præf. in Paradox.

¶ Ce n'eſt point Paul, c'eſt Alde Manuce fils de Paul, & ce n'eſt point dans une Préface ſur les Paradoxes de Cicéron, c'eſt dans l'Epître dédicatoire de ſes notes ſur les Paradoxes qu'il a fait l'eloge de Jaques Critton.

6 Scaligeran pag. 58.

7 Chriſt. Liber. de leg. & ſcrib. lib. pag. 179.

¶ C'eſt Guillaume Salden.

8 ¶ Voyés-en les noms dans Valére André au mot *Nicolaus Everardi filius*, pag 685. de ſa Bibliothéque Belgique de l'edition de Louvain 1643. in-4.

9 Val. Andr.
Aub Mir.
Melch. Adam.

Digitized by Google

Secundus. Secretaire, qu'il eût premiérement sous le Pape Paul III. (1) après sous l'Archevêque de Tolède qui étoit le Cardinal Tavera, & ensuite sous l'Evêque d'Utrecht George d'Egmont. Mais enfin son cœur étoit tout entier pour la Poësie, & son esprit n'étoit pas libre de resister à son penchant du cœur qui l'entraînoit par son poids. Voilà ce qui a produit depuis la *douze* ou *treizième* année de son âge toutes les belles Poësies que nous avons de lui. La délicatesse, l'élégance & les autres beautés que l'on y trouve ont tant fait d'honneur aux Hollandois, qu'on peut dire, que c'est au jeune Second qu'ils sont redevables de l'anéantissement d'un sot proverbe qui couroit du tems de Martial (2) au deshonneur de la Nation, & qui faisoit entendre, qu'avoir l'*oreille Batave*, n'étoit autre chose qu'*être grossier*, & *n'avoir point de discernement ni de délicatesse*. Il est vrai que Second mourut avant vingt-cinq ans accomplis. Ce qui semble être la fortune assés ordinaire d'un esprit précoce, & qui apparemment ne manquera pas d'être mis en œuvre par ceux qui n'aiment pas les Etudes avancées dans les Enfans. Mais il ne seroit pas juste de les laisser jouïr d'un plaisir si mal acquis : & pour les en défaire il suffit de leur dire, que le jeune Second ne devoit point l'avancement de ses jours à celui de ses études ; mais qu'ayant perdu sa santé à l'expédition de Tunis en Afrique, où il étoit allé porter les armes, & que n'ayant pû même la recouvrer à son retour dans son air natal, il se fit mourir inconsidérement par la précipitation dont il avoit usé pour aller en Hainaut joindre son nouveau Maître l'Evêque d'Utrecht dans l'Abbaye de S. Amand.

BOURBON.

Bourbon. 36 JE ne doute pas que l'enfance & l'adolescence de NICOLAS BOURBON l'ancien natif de Vandeuvres en Champagne n'ayent été encore plus laborieuses & plus dures, parce que sa condition ne lui fournissoit peut-être pas toutes les commodités & toutes les douceurs qui se trouvent dans des Maisons aisées, qui subsistent indépendemment du travail des mains. Mais les incommodités de sa premiére fortune n'ont point apporté d'obstacle à la gentillesse de son esprit, ni à l'avancement de ses études (3). Il donna des preuves de l'un & de l'autre aussi jeune que Jean Second & dès l'âge de *quatorze* ans il fit un Poëme de *la Forge*, pour faire honneur à la Profession de son Pere. Il s'étoit rendu très-habile dans la connoissance des Lettres humaines, & particuliérement des Antiquités & de la Langue Grecque ; & il s'en fit un si grand mérite, que Marguerite Reine de Navarre, Princesse savante & connoisseuse, ne trouva personne plus propre que lui pour élever la Princesse Jeanne sa fille (4) dans l'étude des belles Lettres. Après s'être acquitté de cet emploi durant plusieurs années, il se retira dans le lieu de son bénéfice qui étoit à Candes sur le confiant de la Loire & de la Vienne, où il mourut dans une grande vieillesse.

GHILINI.

37 PErsonne ne s'avisera de douter que ce ne soit un grand avantage pour des Enfans destinés pour l'étude, d'être nés de parens savans & gens de Lettres ; mais il n'est pas impossible que cet avantage même ne puisse être quelquefois préjudiciable à leur réputation, lorsqu'ils sont en état d'en acquerir par eux-mêmes avant le tems de leur majorité ou de leur émancipation. Un Enfant qui sous un Pere savant se hâte de produire des fruits de ses études avant l'âge, est souvent en danger de perdre la récompense de ses travaux, parce qu'on se trouve porté volontiers à les attribuer à son Pere, qui dans ces cas-là ne manque pas de se rendre suspect de trop de bonne volonté, & d'une liberalité trop officieuse. Nicolas Bourbon dont nous venons de parler ne seroit pas propre pour nous ser-

1 Ou peut-être *Clement VII.*
2 Lib. 6. Epigr. 82.
3 Colom. Not. ad Quintil. pag. 236. Sammarth. Elog. lib. 1. pag. 18.
4 Elle fut Mere de Henri le Grand.
5 ¶ Il faloit ajouter *& des Modernes.*

Digitized by Google

Ghilini. servir d'éxemple en ce point, & il n'avoit rien à craindre de la part de son Pere pour sa réputation.

Nous n'en pourrions peut-être pas dire autant de CAMILLE GHILINI Milanois Fils de Jacques Ghilini, sur ce que l'on vit paroître à Milan en 1509. in-folio un *Recueil Historique des Actions & Paroles remarquables des Anciens* (5), divisé en neuf Livres, & mis en Latin par *Camillus Ghilinus*, réimprimé depuis à Bâle en 1555. & ailleurs. Le premier Auteur de cet Ouvrage étoit Baptiste Fulgose, que d'autres appellent Fregose (6), Doge de la République de Génes, qui s'étant vû dépossédé du Dogado (7) par son oncle en 1483. fut obligé de se retirer à la campagne. Pour tâcher de faire un bon usage de sa mauvaise fortune, il se tourna du côté des Livres, & se donna entiérement à l'étude (8). Ce fut dans sa retraite que pour l'instruction de son fils Pierre il recueillit les plus beaux éxemples qu'il put trouver dans les Auteurs. Il les tourna en Italien, & les rangea dans une méthode qui approchoit assés de celle de Valere Maxime. Ghilini ayant senti du plaisir à la lecture de cet Ouvrage, crut qu'il se feroit un mérite dans le monde, s'il pouvoit en rendre l'usage plus universel. C'est dans cette vûë qu'il entreprit de traduire cet Ouvrage en Latin, & d'y ajouter quelques-unes des Observations qu'il avoit déja faites dans le cours de ses études. Il n'étoit pas encore sorti pour lors des termes de l'Enfance (9), & il pouvoit avoir au plus *treize* ou *quatorze* ans. Cette considération pensa lui faire tort; & la réputation où son Pere étoit d'être savant se trouvant jointe à la déclaration que Camille avoit faite des soins que ce Pere avoit pris de ses études, donna lieu de soupçonner celui-ci d'avoir travaillé lui-même à cet Ouvrage, & Camille de n'avoir prêté que son nom. On ne prétendoit pas en faire un crime au Fils, mais seulement remettre la chose dans les bornes de la vraisemblance, pour n'être pas obligé de multiplier les miracles sans nécessité, & ne point prodiguer l'admiration mal-à-propos. A dire le vrai, ç'auroit été une espéce d'injustice de vouloir faire passer Camille pour le Plagiaire de son Pere, puisqu'il ne peut avoir volé ce qu'on suppose nécessairement lui avoir été donné, soit que la donation eût été entre-vifs, soit que l'Ouvrage se fût trouvé dans la succession qu'il avoit légitimement recueillie. On ne laissoit pas de plaisanter sur ce sujet parmi les gens de Lettres & de traiter la chose de larcin domestique. Camille qui étoit d'ailleurs fort galant homme, voulant faire voir qu'il entendoit raillerie, se rangea lui-même du côté des rieurs, & au lieu de recourir aux excuses ou à la justification, il prit le parti de soutenir que c'étoit un tour d'adresse & qu'il y avoit quelque sorte de mérite à dérober un Pere qui étoit trop riche, & qui n'avoit point de dommage à craindre. Nonobstant cela les Auteurs Milanois n'ont pas laissé de soutenir dans la suite des tems, que Camille étoit le véritable & l'unique Auteur de l'Ouvrage. Mr. l'Abbé Picinelli en a parlé d'une maniére si générale & si vague, qu'on voit bien qu'il ne s'est pas soucié de faire des recherches fort éxactes sur l'Auteur, la fortune & la qualité de l'Ouvrage. L'Abbé Ghilini petit-neveu de notre Camille en a dit quelque chose qui est un peu plus spécifique, mais qui ne contribuë rien à la découverte de la vérité que nous cherchons. Nous ne pouvons donc mieux faire que d'écouter ce qu'en a dit Camille lui-même lorsqu'il a voulu parler sérieusement. C'est dans l'Epître préliminaire servant de Préface à son Ouvrage. „ Mon Pere, dit-il, avoit „ connu très-particuliérement Baptiste „ Fulgose de son vivant, & avoit toujours beaucoup honoré & respecté son „ mérite. C'est ce qui porta les Parens „ de Fulgose à lui confier l'Ouvrage qu'il „ avoit Ghilini.

6 *Fulgosus* ou *Fulgosius* en Latin, *Fregoso* en Italien.
7 ¶ *Doge* en François, *Dogato* en Italien.
8 Paul Jov. Elog. 162.
Voss. Hist. Lat. lib. 3. pag. 622.
Hier. Ghilin. Théatre part. 1.
Picinell. Athen. Milan. pag. 102.
Thomas de Plag. Literar. §. 443.
9 Nondum pueritiæ metas egressus.

Ghilini. „ avoit fait en Italien d'éxemples d'Actions & de Paroles remarquables pour „ le revoir. Mon Pere trouva que Fulgose avoit souhaité passionnément que „ son Ouvrage fût mis en Latin, & que „ son dessein étoit d'y faire travailler lorsqu'il mourut. Il crut qu'il étoit du devoir de l'amitié de satisfaire les manes „ de l'Auteur, & d'éxécuter sa derniére „ volonté, quoi qu'il n'en eût pas eu la „ commission. Mais voyant que personne ne se présentoit pour entreprendre ce „ travail, il voulut bien s'en charger lui-même; & au lieu de prendre la plume, „ il m'ordonna de traduire l'Ouvrage de „ Fulgose en Latin, pour me tenir lieu „ d'un devoir de Classe, & eut soin de „ me distribuer ma tâche par jour.

Cet éclaircissement doit nous suffire, Monsieur, pour nous faire connoître que Camille Ghilini est l'Auteur de la Traduction Latine de l'Ouvrage de Fulgose; & pour rendre un peu plus sensible & plus croyable le rapport qu'il pouvoit y avoir entre l'importance de ce travail & la foiblesse de son âge, nous pouvons dire que cette Traduction n'est qu'une suite bien liée & bien nette des Thémes que son Pére lui donnoit premiérement, & qu'il prenoit ensuite la peine de corriger & de mettre au net.

Jean Jacques Ghilini étoit Secretaire & Conseiller d'Etat des Ducs de Milan, Jean Galeas & Louis Sforze. Camille son fils tint le même rang auprès du Duc François II. fils de Louis, & il fut employé dans les plus grandes négociations de l'Etat de son Maître. Ce Prince l'envoya en Ambassade auprès de Charles-Quint en Espagne; mais étant allé trouver cet Empereur en Sicile au retour de l'expédition de Tunis, il mourut dans cette Isle l'an 1535. ayant été empoisonné comme on l'a crû par l'ordre d'Antoine de Leve, l'un des Généraux de Charles-Quint.

1 ¶ Il faloit dire, *natif* de Castel Durante petite Ville &c.

2 J. Cochl. Epist. ded. ad Marck.

3 M. Hank, De Script. Rom. pag. 122.

FELICIUS ou FELICE.

37 Disons un mot d'un autre Italien, contemporain de Ghilini & de Bembe. Il s'appelle dans ses livres CONSTANTIUS FELICIUS *Durantinus*; mais chés lui c'étoit COSTANZO FELICE nâtif du bourg de Durance (1) dans la Marche d'Ancone. Il paroît qu'on ait voulu nous persuader d'une chose qui est de difficile créance à l'égard de ses études, d'avoir fait ses Humanités en deux ans dans l'Université de Perouse, & d'être passé incontinent après à l'étude du Droit (2). Quoiqu'il en soit, il n'avoit que *dix-huit* ans lorsqu'il fit paroître divers Ouvrages d'érudition Romaine, & entre les autres, 1°. l'Histoire de la Conjuration de Catilina, 2°. deux Livres de l'Histoire de Ciceron, le premier sur son bannissement, le second sur son retour (3). On peut assurer même qu'il étoit encore plus jeune que nous ne l'avons dit lorsqu'il composa ces Ouvrages, puisque, s'il en faut croire Cochlée qui les publia à Leipsick l'an 1535 (4), à peine étoit-il alors sorti de l'âge de l'enfance pour entrer dans celui de l'*adolescence*. Et c'est principalement par la considération de cet âge qu'il tâcha de rehausser le prix de ces Ouvrages qui sont écrits avec netteté, & avec assés de pureté & d'ornement. Felice.

B E M B E.

38 LE Cardinal BEMBE né l'an 1470. dans la Ville de Venise le 28. de Mai, mort à Rome le 16. de Janvier de l'an 1547. (5) n'est point accusé d'avoir ruiné sa santé ou d'avoir abrégé ses jours par les excès des études de sa jeunesse, quoiqu'il les eût commencées de très-bonne heure. Son Pere Bernard ayant été envoyé en Ambassade à Florence, qui n'étoit pas encore sous la domination des Grands Ducs, voulut le mener avec lui, quoique son emploi ne dût être que de deux ans. Il prétendoit avoir trouvé par cet expédient une occasion très-favorable pour Bembe.

4 ¶ La premiére édition est de Rome 1518. in-4°.

5 ¶ Le 18. Janvier, âge de 76. ans, 7. mois, 29. jours.

Bembe. pour procurer à son fils la plus belle éducation du monde. La Ville de Florence avoit encore alors les mœurs Républicaines, & par conséquent beaucoup de conformité avec celle de Venise; elle étoit outre cela en réputation de posséder les plus beaux Esprits de l'Italie, & de parler la Langue du pays dans toute sa pureté : avantage dont la ville de Venise ne pouvoit pas se vanter en ce tems-là. Ainsi l'Ambassadeur qui par sa qualité donnoit encore une nouvelle considération à son fils avoit lieu de tout espérer de lui, & il n'eut pas le déplaisir de se voir trompé (1). Le jeune Bembe n'avoit alors que *dix* ans selon l'Abbé Ghilini (2) mais il fit voir qu'il étoit déja capable de profiter de toutes choses par la disposition où il étoit d'étudier tout ce qui pourroit lui tomber sous les sens. Il ne tarda guéres à se former sur les Esprits les plus délicats & les mieux choisis du pays, & il fût si-bien se perfectionner dans les compagnies du monde & dans les conversations savantes, qu'il devint le premier homme de son tems pour la pureté & la politesse de la Langue Italienne, & qu'il n'eut point de supérieur pour la beauté du Latin. Si nous en croyons Jean de la Case qui a écrit sa Vie, il ne fut pas longtems sans faire connoître l'un & l'autre au Public, & à peine étoit-il sorti de l'enfance qu'il composa & mit au jour divers Ouvrages tant en Latin qu'en Italien, dans lesquels il a rassemblé toute l'élégance, toute la délicatesse & tous les agrémens dont ces deux Langues sont capables. Les soins merveilleux qu'il prit pour rétablir le goût des Anciens dans l'Italie, & pour y faire revivre les bons Auteurs Latins qu'on ne lisoit plus, sont encore une partie de la gloire de son adolescence, quoiqu'il n'ait fait qu'ébaucher à cet âge ce qu'il porta depuis à sa perfection. Je ne vous parle pas du Livre Latin qu'il fit en forme de Dialogue sur les embrasemens du mont Etna pendant son séjour en Sicile, où il étoit allé étudier le Grec sous Constantin Lascaris. Il n'avoit apparemment que *dix-huit* ans (3) lorsqu'il composa cet Ouvrage, quoique quelques Auteurs lui en ayent donné vingt deux : mais nous apprenons que dans sa vieillesse il témoignoit n'être pas satisfait de cet Ouvrage. Bembe.

ALCIAT.

39 RIen n'a tant donné d'éclat à la grande réputation du Jurisconsulte ALCIAT, que les études de sa jeunesse. La distinction glorieuse que l'on a faite de lui d'avec tous ceux qui l'avoient précédé dans la Profession du Droit, n'a de fondement que sur le succès avec lequel il étoit venu à bout de délivrer la Jurisprudence de la barbarie & de l'esclavage où elle étoit encore de son tems sous la petite tyrannie des *Légistes Praticiens*, qui n'avoient qu'un jargon de Latinité. Et ce succès n'est venu que des grands secours qu'Alciat avoit retirés des belles Lettres, dont il avoit acquis la connoissance dès son enfance. Il commença ses essais par un petit Livre qu'il fit pour rétablir & expliquer tous les termes Grecs qui se trouvent dans le Digeste. Ce Livre qui parut d'abord en Italie, & quelques années après à Strasbourg en 1515. fut trouvé fort utile pour les tems & les lieux où l'on n'avoit rien de meilleur, & si le célébre Budé n'eût point été au monde il auroit eu plus d'éclat. Alciat fit un autre Ouvrage plus important & de plus longue durée avant l'âge de *vingt* ans. C'est celui que nous avons sous le titre de *Paradoxes du Droit Civil* qu'il divisa en six Livres, & qu'il dédia au Chancelier du Prat étant à Bourges en 1529. douze ans après l'avoir publié dans son pays en prenant le bonnet de Docteur, mais dix-sept ou dix-huit Alciat.

1 J. Casa Vit. Petri Bembi.
2 Girol. Ghilin. Teatr. part. 1.
3 On a pris *duo & viginti* pour *duodeviginti*.
¶ Il en avoit tout au moins 24. puisque de son aveu il n'écrivit le Dialogue *de Ætna* qu'à son retour de Sicile où lorsqu'il arriva il n'avoit pas moins de 22. ans accomplis. C'est de quoi sa Lettre à Bernard Bembo son pére datée de Messine le 30. Mai 1492. ne permet pas de douter ; & comme, suivant le Casa, il ne partit de Sicile qu'après un séjour de trois ans, ce que j'interprete de la troisiéme année après y être arrivé, savoir 1494 je crois avoir raison de conclurre qu'il avoit tout au moins 24. ans lorsqu'il commença cet Ouvrage.

Alciat. huit ans après l'avoir composé (1). C'est un Ouvrage qui donne encore aujourd hui de l'admiration aux plus doctes de nos Jurisconsultes, & Tiraqueau qui est celui qui nous apprend que son Auteur étoit au-dessous de vingt ans, & qui étoit l'homme de son tems qui se connoissoit le mieux en fait de mélange des Belles Lettres avec le Droit, n'a pû s'empêcher de rendre son étonnement public. Alciat nous apprend lui-même qu'il portoit encore le Porte-feuille lorsqu'il entreprit cet Ouvrage, & qu'il n'osa même y travailler qu'aux heures perduës (2). Il étoit difficile que la politesse que lui avoit donnée sa belle Literature lui enflant le cœur, & lui donnant un peu trop bonne opinion de lui-même n'eût contribué à le dégoûter de la qualité & de la figure d'Ecolier. Il ne s'étoit point entêté de l'autorité de ses Maîtres. La persuasion où il étoit de savoir du Grec & du Latin, & de parler mieux qu'eux, lui ayant fait secouer le joug de la soumission & de la docilité, il s'étoit mis sur le pied d'examiner dans son cabinet tout ce qu'il avoit entendu d'eux dans la classe, & il avoit grand soin de remarquer tout ce qu'il croyoit avoir besoin de réfutation. Les Recueils qu'il en fit, servirent à la composition des Paradoxes du Droit. Les vieux Docteurs regardérent cet Ouvrage avec des yeux de jaloux, & n'osant se plaindre de ce qu'il n'étoit pas conforme à leurs préjugés, ils se contentérent de dire qu'ils en trouvoient le Latin trop beau, que le style étoit trop poli, qu'il y paroissoit trop de Belles Lettres; que rien n'étoit plus pernicieux à un Jurisconsulte que taut de Literature; que l'Auteur de ces Paradoxes étoit un Prévaricateur des anciennes coûtumes & de la maniére ordinaire d'écrire; que c'étoit un Traître d'avoir voulu introduire les Humanités dans le Droit; qu'on devoit se précautionner contre le charme de ses discours comme fit Ulysse contre le chant des Sirenes. Je n'en dis pas davantage, de crainte que l'excès de rire ne vous incommode. Alciat.

Alciat nâquit à Milan l'an 1492 (3). Il mourut à Pavie le douziéme jour de Janvier de l'an 1550. âgé de 57. ans, huit mois & quatre jours.

MELANCHTHON.

40 NOus voyons bien des gens, surtout dans la Communion de l'Eglise Catholique, qui doutent que PHILIPPE MELANCHTHON ait mérité le Titre glorieux de Précepteur commun de toute l'Allemagne dont il a été honoré par les personnes de son pays & de sa Secte; Mais je ne crois pas que personne voulût lui ôter la gloire d'avoir été fort bon Ecolier, & un Enfant très-studieux. Il étoit né le 16. Février de l'an 1497. & la Nature ne lui avoit refusé aucun des talens nécessaires à l'étude. Son Pere qui dans les engagemens où le métier des armes le retenoit (4), ne laissoit pas de faire une profession particuliére de dévotion, crut s'acquitter de la principale de ses obligations en veillant à son éducation, en quoi il se trouva heureusement secondé par sa femme qui se faisoit aussi distinguer par sa piété. Ces deux mariés étoient très-bons Catholiques, simples & irréprochables dans leurs mœurs, édifians dans leur conduite, entretenans leur famille dans la crainte de Dieu & l'observation de ses commandemens, marchant devant la face du Seigneur avec une simplicité, une fidélité & un zéle presque semblable à celui des Chrétiens de l'Eglise primitive. Voilà des particularités dont je me crois obligé de vous informer, afin que vous vous souveniés d'attribuer à l'excellente éducation de Melanchthon tout ce que vous lirés ou que vous entendrés dire de sa douceur, de son honnêteté, de sa frugalité, de sa modestie, Melanchthon.

1 Tiraq. de jur. primigen. pag. 158.
Ghilin. Theatr. Litterat. p. 1.
Picinell. Athen. Milan. pag. 26 28.

2 ¶ Nevizan à la fin du premier livre de sa Forest nuptiale dit aussi qu'Alciat encore adolescent lui avoit ecrit qu'outre divers livres de Droit, il en avoit composé plusieurs d'Humanites, entre autres, une Histoire du Milanes jusqu'au tems de Charlemagne, dix livres d'Epitres, trois de Discours à la louange du Droit civil, trois d'Epigrammes, & la Comedie des Nuées d'Aristophane en vers Latins. Ces Ouvrages ne sont point venus jusqu'à nous, & Nevizan est le seul qui en ait fait mention.

3 ¶ Il faloit ajouter *le* 8. *de Mai*. Parmi les Lettres tirées du Cabinet de Marquardus Gudius il s'en trouve une d'Alciat dattée du 3 Septembre 1530. où il dit qu'à peine avoit-il 37. ans; d'où Bayle conclud qu'à ce compte Alciat ne naquit qu'en 1493 ou 1494. A quoi je repons, qu'il est rare quand les Auteurs parlent ainsi de leur age en gros, qu'ils en parlent exacte-

Digitized by Google

Melanchthon. destie, & des autres vertus qui lui ont attiré les éloges des Protestans; & que vous les considériés comme des qualités acquises ou cultivées dans le sein de l'Eglise Catholique. Melanchthon perdit son pere à l'âge de douze ans (5), après quoi sa mere de l'avis de son Aieul maternel l'envoya continuer ses études à Phortzein en Suaube, & le mit chés une Cousine qu'elle avoit en cette Ville, & qui étoit Sœur du célébre Reuchlin. Ce fut là qu'il commença à donner au Public des marques de la beauté de son génie & du succès de ses études. Il n'avoit que *treize* ans, lorsque voulant témoigner la reconnoissance qu'il avoit de toutes les amitiés que lui faisoit Reuchlin toutes les fois qu'il venoit voir sa Sœur, il lui dédia une Comédie qu'il avoit composée tout seul (6). Reuchlin charmé de ses belles inclinations & de son amour pour l'étude, avoit pour lui toutes les tendresses d'un pere & tous les soins d'un Maître: & pour le faire souvenir qu'il devoit travailler de plus en plus à se défaire de la rudesse naturelle à ceux du pays, pour parvenir à la politesse des Anciens par l'étude des Belles Lettres, il lui changea son nom de Schwartzerdt en celui de Melanchthon, à l'imitation d'Hermolaüs Barbarus, qui lui avoit autrefois changé le sien en celui de Capnion. Au bout de deux ans on l'envoya faire sa Philosophie dans l'Université de Heidelberg au Palatinat, qui étoit le lieu de la naissance de son pere. On le fit passer Bachelier à quatorze ans & Docteur à dix-sept. La première cérémonie se fit en cette Ville le 10. de Juin de l'an 1511. & la seconde à Tubingue le 25. de Janvier de 1514 (7). La réputation où il étoit déja dans Heidelberg parmi ses Maîtres & ses Compagnons d'être le plus savant & le plus bel esprit de l'Université lui fut un peu onéreuse, elle fut cause qu'il se trouva chargé de faire la plûpart des Harangues & des autres Discours d'éloquence qui se prononçoient en Public. Il n'avoit encore que seize ans lorsque sa mere le retira de cette Université pour le faire passer en celle de Tubingue, où incontinent après avoir pris le Bonnet de Docteur, il se vit en état d'enseigner publiquement. Les soins qu'il donnoit en cet âge à l'instruction des autres, ne lui firent pas oublier ceux qu'il se devoit à lui-même, & il s'enfonça dans l'étude plus profondément que jamais. Il fit même un emploi très utile au Public des heures qu'on appelle perduës, les donnant à la correction de l'Imprimerie du lieu dont il faisoit sa récréation. C'est à de semblables passe-tems que nous sommes redevables entre autres du Naucler de l'édition de Tubingue. C'étoit un fatras de Chroniques & de Fables entassées parmi des Histoires, dans une confusion étrange. Melanchthon prit la peine de le purger, de faire un triage de ce qui pouvoit passer, & de lui donner de l'ordre: de sorte qu'on peut dire, que ce Livre est l'Ouvrage de Melanchthon. Il étoit encore alors au-dessous de vingt ans, & sous l'œil de Reuchlin, jusqu'à ce qu'ayant été appellé à Wittemberg en Saxe l'an 1518. qui étoit le 22. de son âge, il tomba entre les mains de Luther, qui abusa de sa facilité & de tous ses beaux talens qui étoient dûs au service de l'Eglise Catholique, il mourut le dix neuviéme d'Avril de l'an 1560.

LA

tement.

4 ¶ Il est dit dans la Vie de Mélanchthon que son pére etoit *Magister armorum*, c'est l'expression de Melchior Adam, prise ici par Baillet dans la signification de Soldat, d'homme de guerre, mais qu'il vaudroit mieux sur l'idée qu'en donne Joachim Camerarius dans la Vie de Mélanchthon, expliquer d'un Artisan qui entendoit la fabrique & l'usage de toutes sortes d'armes offensives, & défensives.

5 Melch. Adam in Philos. Vit. Item in Theolog. Germ. Vit.

Pantaleon Prosopogr. part. 3.

Teiss. Addit. aux Elog. de De Thou. part. 2.

6 ¶ Il ne dédia point de Comédie à Reuchlin, ni n'en composa aucune, il prit seulement soin de faire apprendre les rolles d'une Comedie de Reuchlin à ses camarades afin qu'ils fussent en etat d'en donner une représentation à l'Auteur. C'est le sens de Camerarius dans la Vie de Melanchthon.

7 ¶ Melchior Adam dit 1513.

LA BOETIE.

La Boëtie. 41 ESTIENNE DE LA BOETIE Gentil-homme de Sarlat en Perigord, & Conseiller au Parlement de Bordeaux, étoit l'un des plus beaux Esprits & des plus doctes en son Enfance que l'on pût rencontrer parmi la jeunesse Françoise du seiziéme siécle (1). Il s'étoit formé dès son bas âge sur les plus belles maximes de la Philosophie morale, & avoit cultivé de bonne heure les grands talens qu'il avoit reçûs de la Nature par l'étude des Belles Lettres & des autres connoissances humaines. Les vers qu'il fit tant en Latin qu'en François dans son enfance, ont tant de délicatesse & d'élégance, que personne depuis Ausone n'a fait tant d'honneur à son pays. Les Auteurs qui ont eu occasion de parler de lui, nous apprennent, que la plupart des qualités de son ame & de son esprit étoient celles qui font pour l'ordinaire toute la gloire & tout le mérite d'une vieillesse consommée en sagesse & en érudition. Ils prétendent qu'il avoit l'ame aussi grande que l'esprit, & qu'il étoit capable nonobstant sa jeunesse de gouverner un Etat entier. Il faut avouer néanmoins qu'il auroit été plus propre pour une République que pour une Monarchie. Il en donna des preuves dès l'âge de *seize* ans, selon Montagne (2), dans un Traité qui auroit fait une tache éternelle à son nom, s'il l'avoit composé dans une intention semblable à celle des Personnes qui le donnérent au jour après sa mort. C'est le Traité de la *Servitude volontaire*, que Mr. de Thou appelle *Anthenoticon*, & les Auteurs qui ont écrit en notre Langue, le *contre-un* (3). C'est un Ouvrage qui a reçû de grands éloges de la part de quelques Auteurs de conséquence, & nous n'y trouverions La Boëtie. peut-être rien à redire, si le Sieur de la Boëtie avoit été quelque Athenien vivant du tems de Xerxès ou de Philippe, ou bien quelque Romain vivant sous Sylla ou Cesar. On l'auroit pû même pardonner à quelque étranger qui l'auroit composé à Venise ou à la Haye. Mais pour nous, nous pouvons nous contenter d'en louer l'érudition qui y paroît toute extraordinaire pour un jeune homme de seize ans. Il mourut de la dyssenterie l'an 1563. âgé seulement de 33. ans.

STELLA.

42 ON rapporte quelque chose d'aussi Stella. surprenant d'un jeune Régent de l'Université d'Orléans nommé LOUIS STELLA (4), vivant vers le milieu du siécle passé. On veut qu'à l'âge de *quinze* ans seulement (5) il se soit fait admirer dans la chaire, & qu'il ait enseigné avec un grand concours & un succès extraordinaire les Auteurs Grecs, & particuliérement Lucien, Aristophane, la Grammaire Grecque de Theodore Gaza. Si l'on s'étoit contenté de dire que Stella s'étoit rendu assés habile dans le Grec à quinze ans pour *pouvoir entendre & traduire seul sans le secours d'autrui toutes sortes d'Auteurs Grecs*, on auroit beaucoup rabatu de notre étonnement. Il paroît que Ringelberg son Maître n'a point voulu dire autre chose (6), quoique ce soit de cet Auteur qu'on a voulu tirer ce premier témoignage. Il est inutile pour notre sujet d'examiner si Stella auroit jamais été Régent ou Professeur: il suffit de remarquer qu'il ne pouvoit l'être à quinze ans, puisqu'à cet âge il étoit actuellement Ecolier de Joachim Sterck dit Fortius de Ringelberg (7), qui n'a rendu qu'en cette occasion le témoignage

1 Montagne Ess. livr. 1. ch. 27. 28.
Thuan. ad ann. 1563.
Sammarth. Elog lib. 2.

2 D'autres disent à 18. ans.

3 Il se trouve au 3. vol. des Mémoires de Charles IX.

4 ¶ Louis de l'Etoile, en Latin *Ludovicus Stella*, n'a jamais été Régent ni en l'Université d'Orleans, ni ailleurs. C'est Pierre de l'Etoile son Pére qui étant Professeur en Droit à Orléans y eut l'an 1517. Charles du Moulin pour écolier, & l'an 1527. Calvin. Il fut depuis reçû Conseiller au Parlement de Paris l'an 1531. au mois de Novembre, & Président aux Enquêtes le 21. Juin 1535. Son fils Louis de l'Etoile, dont il s'agit ici fut reçu le 30. Mars 1537. Conseiller au Parlement de Paris, & le 22. Juin 1554. Président aux Enquêtes. Il mourut l'an 1559. mari de Marguerite de Montholon fille de François Président au même Parlement, Garde des Seaux de France.

5 P. C. Opusc. Not. ad Quintil.

6 Joach. Sterck seu Fortius Ringelberg in Vit. per Melch. Ad. pag. 84.

Digitized by Google

Stella. gnage de Louis Stella comme de l'un des meilleurs sujets de sa Classe, & qui savoit fort bien le Grec. La chose doit être aujourd'hui aussi estimable qu'elle l'étoit alors ; mais elle cesse d'être une merveille aussi singuliére ; & vous ne pouvés plus ignorer la raison qui a fait depuis diminuer le prix de cette rareté.

Je n'ai encore pû rien découvrir de ce qui concerne la vie & l'état de ce jeune Stella (8). Je ne sai s'il étoit l'Etoile, ou l'Estele, ou Stiern. Je sai seulement qu'il étoit fils d'un Jurisconsulte appellé Pierre, dont nous avons quelques Ouvrages Latins imprimés à Lyon ; & qu'il ne peut avoir étudié à Orleans sous Fortius de Ringelberg après l'an 1535.

FOX MORZILLO.

Fox Morzillo. 43 L'Espagne n'est point accusée d'avoir jamais été trop abondante en esprits précoces ; mais d'un autre côté l'on n'aura pas raison de croire qu'elle soit demeurée dans une stérilité continuelle à l'égard des beaux esprits que l'étude a meuris & perfectionnés de bonne heure, lorsqu'on se souviendra de SEBASTIEN FOX MORZILLO. Il étoit né à Seville vers l'an 1528 (9). & il se disoit originaire de l'illustre Maison de Foix, l'une des plus nobles & des plus anciennes Familles de France ; & l'on peut dire que le cours de sa vie auroit été trop court, s'il n'eût commencé dès sa premiére enfance à courir une carriére où il est fort ordinaire de trouver des vieillards (10). Je veux dire qu'il se mit dès-lors à la suite des Rhéteurs & des Philosophes, & qu'il lui fallut très-peu de tems pour atteindre & passer les plus habiles de son tems (11). Les éxercices de ses études étoient continuels, & on l'a toujours trouvé infatigable malgré la tendresse de son âge & la délicatesse de sa complexion. Après avoir appris la Grammaire & les Humanités en Espagne, on l'envoya aux Pays-Bas, pour se perfectionner sous de meilleurs Maîtres. Il eut pour l'Eloquence Pierre Nannius, & après lui Cornelius Valerius, & pour les Mathématiques Gemma de Frise. Mais ces savans Hommes se trouvérent obligés de le considérer bien-tôt comme leur égal & comme leur Compagnon plutôt que comme leur Disciple. Et Valerius entre les autres avoit coutume de conférer avec lui pour les Ouvrages qu'il méditoit de donner au Public. Mais ce qu'il y avoit de remarquable en lui, c'est que pour avoir acquis une érudition prodigieuse il n'avoit rien perdu de la beauté de son génie, ni de la justesse de son esprit. On peut dire qu'il avoit épousé la Philosophie, & qu'il lui avoit consacré tous ses talens. C'est à elle qu'il rapportoit toutes les autres connoissances qu'il avoit acquises, & il les avoit assujetties à son service comme si elle eût été leur Maitresse. Il s'étoit proposé particuliérement de suivre dans cette conduite l'éxemple de Ciceron, & touché du pitoyable état où les Barbares & les Scholastiques avoient réduit la Philosophie, il avoit entrepris de lui rendre sa premiére beauté, employant comme avoit fait l'Orateur Romain la pureté & les ornemens du discours pour cet effet. Il n'avoit que *dix-neuf* ans lorsqu'il publia sa Paraphrase & ses Scholies sur les Topiques de Ciceron. Ce qu'il fit dans la suite a paru de plus grande importance, mais il n'étoit plus alors au-dessous de vingt ans. Il périt dans un naufrage qu'il fit à son retour des Pays-Bas pour l'Espagne, comme il alloit prendre possession du Préceptorat de l'In-

¶ Ringelberg, que Baillet devoit consulter, dit véritablement que pendant quelque deux mois qu'il demeura à Orléans il y eut entre autres auditeurs Louis de l'Etoile, mais il dit aussi qu'il ne fut pas peu surpris lorsqu'il y fut arrivé, d'entendre ce même Louis expliquer publiquement Lucien & la Grammaire de Théodore Gaze, à quinze ans. Voyes Ringelberg pag 305. & 730. du Recueil de ses Oeuvres in-8° à Bâle 1541. chés Barthelemi Westhemer. Ringelberg se rendit de Paris à Orléans au mois de Novembre 1529. & partit d'Orléans le mois de Décembre suivant pour Lyon, d'où est datée le 1. de Janvier 1530. l'Epitre dédicatoire de sa Rhétorique à Pierre de l'Etoile pére de Louis.

7 Fortius enseignoit alors à Orléans.

8 ¶ Les remarques précedentes serviront de supplément à ce que Baillet confesse avoir ignoré.

9 A. S. Peregr. Bibl Hisp. tom. 3. p. 453.

10 ¶ On n'entend point ce galimatias, qu'il rend encore plus obscur en le voulant expliquer.

11 Nic. Ant. Bibl. Hisp. tom. 2. p. 225. 226.

Digitized by Google

Fox Morzillo. l'Infant Dom Carlos fils du Roi Philippe II.

GREVIN.

Grevin. 44 IL faut que JACQUES GREVIN ait fait des progrès bien extraordinaires dans les études, pour s'être mis sur les rangs des Poëtes François dès le commencement de son *adolescence*. Il suffit pour en convenir de savoir quelle a toujours été l'œconomie & la Pratique de l'Université de Paris, & des autres Collèges de France jusqu'à présent. Un Cours d'Humanités & un Cours de Philosophie y font pour l'ordinaire toute l'occupation de la jeunesse pendant neuf ou dix ans. Ce long espace de tems est destiné, moyennant la coopération des Ecoliers, à l'acquisition de la Langue Latine & de la Grecque. Il n'y a que ces deux Langues qui soient en usage pour s'exercer dans les Arts de la Grammaire, de la Poëtique, de la Rhétorique & de la Dialectique. La Langue vulgaire y passe pour une Langue étrangère, que l'on bannit même très-souvent des Entretiens & des Récréations Scholastiques : mais sur tout, tel seroit pris pour un traître de Collége, & seroit déclaré ennemi de la Patrie, qui y laisseroit introduire de la Poësie Françoise. Ainsi un jeune François n'ose pas espérer la liberté d'étudier sa Langue ou de la bien parler, ni par conséquent celle de s'exercer à la Poësie Françoise qu'après être sorti du Collége. S'il faut juger de la capacité de Grevin sur ce pied-là, nous avouërons qu'il s'est rendu habile dans la connoissance du Latin & du Grec, des Humanités, & de tout ce qui est renfermé sous le terme des Belles Lettres dès son enfance, puisqu'à l'âge de *treize ou quatorze* ans (1), il fit paroître au Public une Tragédie & deux Comédies Françoises qui firent le sujet de l'étonnement de l'Université & de la Ville de Paris, lorsqu'on vint à reconnoître l'Auteur (2). Ces trois Piéces furent suivies assés immédiatement de Pastorales, d'Hymnes & d'un Recueil de Sonnets, auquel il avoit donné le nom Grec de Gelodacrie, où l'on trouve tant d'érudition jointe avec la fécondité des inventions & de la délicatesse du génie, qu'il est aisé de comprendre que Grevin s'étoit rendu savant dans les Livres des anciens Grecs & Romains avant que de s'être réduit aux vers François. La Traduction de Nicandre en est une autre preuve encore plus sensible. Et quand tous ces monumens seroient péris, on pourroit pour s'en persuader se contenter de l'Histoire de la jalousie que Ronsard conçût contre lui (3). Le goût que le jeune Grevin avoit pour les Anciens ne lui avoit point donné de mépris pour les Modernes; & il a fait voir combien il étoit judicieux dans le discernement qu'il en savoit faire dans un âge si peu avancé. On peut sur cela produire son Olympe, qui est un Recueil de Piéces faites à l'imitation des Italiens & des Espagnols. Grevin.

Grevin étoit né à Clermont en Beauvaisis l'an 1541. Sa profession ordinaire étoit la Médecine, qu'il commença d'exercer fort jeune. La Duchesse de Savoie le choisit pour être son Médecin ordinaire, il se trouva engagé de la suivre & de s'établir dans ses Etats. Il mourut à Turin le cinquiéme jour de Novembre de l'an 1570.

LA-

1 A pueritia.

¶ Il en avoit bien dix-sept, puisque ce fut en 1558. que sa Tragédie parut pour la premiere fois. Ses deux Comédies furent jouées deux ans après, tems auquel Grevin avoit 19. ans.

2 Du Verd. Biblioth. p. 604. 605.
La Croix du Maine Bibl. Franç.
Thuan. Hist. ad ann. 1570. &c.

3 ¶ Ronsard n'a jamais été jaloux d'aucun des meilleurs Poëtes de son tems, & bien loin de l'avoir été de Grevin, il l'a au contraire hautement loué dans une Elegie qu'il lui adresse, où il ne fait nulle difficulté de le mettre, quoiqu'il n'eut alors que 22. ans, fort au-dessus de Jodelle & de lui, déja vieux en comparaison. Il est vrai que lui ayant autrefois adressé, dans le 2. livre de ses Amours, le Sonnet qui commençoit

A Phebus, mon Grevin, tu es du tout semblable
De face, & de cheveux, & d'art & de savoir.

il raya depuis le nom de Grevin, & fit mettre à la place dans les éditions suivantes

A Phébus, Patouillet, &c.

Mais si Baillet a cru que le motif de cette vengean-
ce

LAMOIGNON.

Lamoignon. 45 JE ne songe point à vous proposer ici l'éxemple de PIERRE DE LAMOIGNON, comme de l'un de vos Ancêtres ou comme de l'un des plus beaux ornemens de votre Famille. Puisqu'il n'est maintenant question d'autre chose que d'un choix de doctes Enfans devenus célébres par leurs Etudes & par leurs Ecrits, il ne s'agit pas de le considérer autrement que les Etrangers qui ne nous touchent que par le côté des Lettres & des Sciences. Par ce moyen je puis parler de lui avec toute la liberté que peut prétendre un homme qui ne craint pas d'être récusé; & vous pouvés de votre part le considérer avec autant d'indifférence que vous fériés un Avicenne, ou quelque autre Arabe éloigné de nos mœurs.

Pierre de Lamoignon étoit fils de Charles Maitre des Requêtes, Conseiller d'Etat & d'Honneur au Parlement. Il nâquit à Paris l'an 1555. avec un corps très-foible & très-délicat, parce que la Nature s'étoit presque épuisée pour son esprit, ne s'étant, pour le dire ainsi, occupée qu'à le former & à le combler de ses libéralités. Son Pere ne fut pas long-tems sans faire cette observation, & jugeant aisément que cet Esprit pourroit remplir sa carriére en peu de tems, & finir en diligence la course d'une vie que les esprits du commun ont coutume de conduire jusqu'aux termes de la vieillesse, il crût qu'il falloit suivre les ordres de la Providence & les intentions de la Nature, qui après avoir fait son Ouvrage s'étoit déchargée sur lui du soin de faire le reste. Il se mit donc de fort bonne heure à la culture de ce merveilleux Esprit, ayant d'ailleurs tous les égards nécessaires pour la fragilité du vase qui renfermoit tant de précieuses semences de la vertu. Ses autres occupations l'obligérent de partager les soins d'une éducation si importante avec les Maitres les mieux choisis, & ces excellens Ouvriers furent fort surpris de voir cette plante croitre sous leurs mains en prévenant leur travail & leurs espérances, & produire presque tout à la fois ses fruits avec une abondance qui leur faisoit craindre pour la tige. Je veux dire, Monsieur, que l'on trouva l'esprit de Pierre de Lamoignon perfectionné dès son bas âge par une étude continuelle, mais bien conduite dans toutes les régles de la prudence. Toutes les grandes connoissances qu'il acquit en si peu d'années donnérent un merveilleux lustre à la qualité de Bel Esprit qu'il avoit déja: & l'on ne fut point trompé lorsqu'on jugea que sa vivacité n'en souffriroit pas, après qu'on se fût assuré de sa solidité & qu'on eût sondé sa pénétration. Il eut donc le contentement de voir que n'étant pas d'une complexion à durer long-tems dans le monde, la divine Providence avoit avancé toutes choses en sa faveur, afin qu'il ne fût privé d'aucunes des satisfactions que les Savans & les Gens de bien peuvent souhaiter & rechercher dans le cours & les âges différens de la plus longue des vies. Ainsi tout Enfant qu'il étoit il se vit honoré, sans faveur & sans flaterie, de la qualité d'Homme de Lettres & d'Homme de bien. Il soutint toujours l'une & l'autre avec beaucoup de dignité, & avec une égalité qui doit être comptée pour l'une des principales merveilles de sa vie. La Nature qui dans la profusion des talens qu'elle lui avoit prodigué sembloit n'avoir rien omis de ce qui dépendoit d'elle pour l'avancer, & pour l'approcher au plutôt du point de sa perfection, l'avoit rendu Poëte & Orateur; & il lui couta peu de tems & peu de peines pour cultiver ce double fonds par la lecture des Anciens, & pour l'orner ensuite de celle des plus excellens d'entre les Modernes (4). La Philoso- Lamoignon.

ce ait été la jalousie qu'avoit Ronsard de la réputation que s'etoit acquise ce jeune Poëte, il s'est extrèmement trompé, & n'a pas su que Grevin qui étoit Huguenot, oubliant toutes les louanges dont Ronsard l'avoit honoré, n'avoit pu lui pardonner son *Discours des miséres du tems*, où les Sectateurs de la nouvelle Religion étoient maltraités, en haine de quoi il avoit de concert avec la Roche-Chandieu, Florent Chretien & d'autres, travaillé à la composition d'une satire sanglante contre Ronsard, intitulée *le Temple*. Que c'etoit cette ingratitude qui avoit donné lieu au changement du nom de Grevin dans le Sonnet que j'ai cité, & à la suppression entiére de l'Elégie dont j'ai aussi parlé, qui n'a été rétablie, sous le titre de discours à Jaques Grevin, qu'après la mort de Ronsard, à la fin de la derniere partie de ses Oeuvres.

4 Joan Bacquet Noviom.
Guy Cocquille de Romen.
Andr. Turneb. Senat. jun.
Carol. Menard. Senat.
Georg. Lullier.
Theod. Beza.
Joan. Aurat.
In Miscell. Bibl. Lamon.

Lamoignon. losophie qu'il avoit apprise étoit une Philosophie de source, & il la faisoit éclater également dans ses mœurs comme dans ses sentimens. Comme il l'avoit puisée dans les Livres de Platon, d'Aristote, de Ciceron, de Seneque & de Plutarque qui étoient ses Auteurs favoris, il eut beaucoup de violence à se faire pour ne pas mépriser celle des Scholastiques, & il n'y eut que le désir de n'ignorer rien qui le porta à vouloir au moins savoir ce que ceux-ci pouvoient avoir trouvé de nouveau, ou ce qu'ils ont dit de contraire aux Anciens. La connoissance de l'Histoire dans tous les tems & dans tous les lieux étoit aussi l'un des principaux objets de ses amitiés, & il ne dissimuloit pas qu'il en fût redevable en partie à l'heureuse mémoire dont il étoit doué, & qui ne l'obligeoit pas de réiterer ses lectures (1). L'inclination particuliére qu'il avoit fait paroître tout jeune pour la Musique & pour l'Astronomie s'étant toujours fortifiée au milieu de ses autres exercices, il acquit ces deux Sciences par surérogation sans interrompre le cours de ses études ordinaires, & il trouva le moyen de remplir ses heures perduës de ces louables occupations.

Jusques-là, Monsieur, l'on pourroit nous objecter que le jeune de Lamoignon ne s'étoit rendu savant que pour son plaisir; & nous répondrions fort bien qu'il étoit impossible de trouver des moyens plus efficaces & plus innocens pour charmer sa mauvaise santé & pour éluder les fréquentes attaques de ses maladies, étant bien persuadé qu'il n'appartient qu'à des Ames héroïques d'employer les douceurs des Belles Lettres, de la Philosophie, & des Mathématiques pour divertir un Bel Esprit renfermé dans un corps bien-fait, mais toujours affligé, toujours valétudinaire. Mais l'objection se ruine sans nos réponses, lorsqu'on considére que Pierre de Lamoignon avoit embrassé la Profession du Droit comme le capital de ses obligations, & qu'il faisoit servir toutes ses autres connoissances à la perfection de la Jurisprudence, dans laquelle il s'étoit rendu très-habile au jugement des premiers Jurisconsultes de son tems. Vous saurés bien-tôt, Monsieur, que c'est une Science épineuse, difficile, de longue étude, & qui demande de tems en tems quelques intermissions. Messieurs du Palais entendent par le mot d'intermissions ce que nous appellons relâche & récréation, & ils la croyent à tout le moins aussi nécessaire & aussi essentielle à leur Jurisprudence, que le Principe de la Privation l'est à la Physique d'Aristote. Vous comprenés bien qu'ils ne sont guéres sujets à pécher par oubli ou par omission, dans un devoir de cette nature. Mais je me sens porté à vous dire franchement que le goût de Pierre de Lamoignon n'étoit pas tout-à-fait semblable à celui de ces Messieurs, & qu'au lieu d'employer les interstices du Palais à la chasse, au jeu, aux promenades & aux conversations inutiles, il avoit des récréations & des divertissemens qui lui étoient propres. C'étoient pour l'ordinaire ou les exercices de la Poësie, ou les Entretiens des Sages, ou les Expériences de Physique & de Mathématique. S'il avoit eu moins d'indifférence pour la Postérité nous aurions sans doute le plaisir de voir subsister encore les monumens de son éloquence & de son érudition, mais sa modestie les a fait presque tous périr dans les ténébres, & sans la curiosité de ses amis & de ses Maîtres qui ont tâché de conserver & d'immortaliser l'honneur qu'il leur avoit fait dans ses vers, nous aurions encore perdu le peu qui nous reste de ses Poësies. Elles sont les fruits des douze, treize, quatorze, & quinziéme années de sa vie. Mais après tout ce que nous venons de rapporter de cet illustre Enfant, vous m'avouerés, Monsieur, que c'étoit une grande indiscrétion à l'un de ses Maîtres d'avoir osé employer le serment (2) pour protester au Public qu'il en étoit l'Auteur. Il n'avoit que quinze ans lorsque son Pere lui fit un équipage pour le voyage d'Italie, sa compagnie étoit toute de Gens de Lettres (3). Il en étoit le plus jeune, mais ses doctes Compagnons rapportérent des choses surprenantes sur ce qu'il dit, qu'il écrivit, & qu'il remarqua dans sa route & dans tous les lieux où il séjournoit. Enfin c'en est assés de dire qu'étant à Rome il y fit de nou-

1 Pasq. ou Loys. Dial. des Avoc. par Joly pag. 700. Blanch. des Prem. Presid. &c.

2 Juro tua.

3 Ant Fayus in Epist. &c.

Digitized by Google

Lamoignon. nouvelles piéces de vers tant Grecs que Latius (1), & y eut de si belles conversations avec les Savans du Pays qu'il vainquit la fierté Romaine, & remporta l'estime de ceux qui ne savoient presque estimer qu'eux-mêmes.

Les qualités de son ame n'étoient peut-être guéres inférieures à celles de son esprit, & il n'avoit pas beaucoup moins de vertu que d'érudition. L'innocence & l'intégrité de ses mœurs, la droiture & la bonté de son cœur, sa douceur, sa fidélité & son affabilité prévénante lui avoient acquis une infinité d'amis à Paris & dans plusieurs autres lieux du Royaume; sa modération & sa tempérance l'avoient rendu le Maître absolu de lui-même; l'amour de la justice éternelle l'avoit toujours retenu dans la crainte de Dieu. Il lui auroit été difficile de se maintenir avec uniformité dans une pratique éxacte de tant de vertus au milieu des distractions du siécle, s'il n'y avoit pourvû par l'étude journaliére de l'Ecriture Sainte, qu'il avoit commencée dès son enfance, pour ne l'interrompre jamais de sa vie (2).

Après cela, Monsieur, pourrons-nous regarder de bon œil ceux qui voudroient se plaindre de la brièveté de la vie de Pierre de Lamoignon? Sa vie a été sagement conduite dans toute la longueur qu'il a plû à Dieu de lui prescrire. A dire le vrai, cette longueur a été réduite en un juste abrégé, parce que Dieu avoit voulu en retrancher toutes les inutilités qui rendent les plus longues vies ennuyeuses, pour ne pas dire criminelles. Par ce moyen il eut tous les avantages de la vieillesse sans en avoir les incommodités. C'est ce qui rend la Mort plus excusable de s'y être trompée elle-même, en le prenant pour un vieillard consommé, lorsqu'au lieu de compter ses années, elle considéra seulement que son esprit étoit mûr & son corps usé. Il mourut en 1584, après 29. ans d'une vie languissante, mais toujours tranquile & toujours prudemment conservée par une grande sobriété (3). Quelques personnes d'autorité veulent qu'il n'ait point passé 24. ans, & conviennent de l'Epoque de sa mort qui est incontestable. Sur leur calcul il faudroit réformer le point de sa naissance, & croire qu'il y auroit quelque confusion dans l'arrangement généalogique des premiers enfans de Charles de Lamoignon. Lamoignon.

FRISCHLIN.

46 NICODEME FRISCHLIN est un Allemand qui dans son enfance avoit donné à ses Parens de grandes espérances appuyées sur la vivacité de son esprit & sur l'inclination qu'il faisoit paroître pour l'étude. Il nâquit à Baling en Suabe au Duché de Würtemberg (4) le 22. Septembre de l'an 1547. année remarquable par les troubles d'Allemagne. Son Pere qui avoit quelque érudition, & qui étoit Ministre ou Prédicant dans son pays, le fit d'abord étudier chés lui, & l'envoya ensuite à Tubingue. Il fit de si grands progrès, qu'à l'âge de *douze* ans il mérita une des dix bourses que le Duc de Würtemberg entretenoit dans le Collége de Konisbronn ou Fontaine-le-Roi, qui avoit été auparavant une Abbaye de Bernardins (5). Ce fut-là où Frischlin se perfectionna dans la connoissance du Grec & du Latin avec tant de promtitude, qu'il se vit Poëte en l'une & l'autre Langue dès l'âge de *treize* ans. Il continua de faire profiter ses talens dans des exercices de prose & de vers jusqu'à l'âge de vingt ans qu'on le fit Professeur dans l'Université de Tubingue. Le reste de sa vie ne regarde plus notre sujet. Disons seulement, qu'il périt misérablement le 29. Novembre de l'an 1590. en voulant se sauver de la prison. Frischlin.

1 Le beau Poëme qui se trouve parmi les Poësies de Beze est du nombre de ceux que P. de Lamoignon fit à Rome.

2 Car. Menard.

3 Beze lui dressa une Epitaphe magnifique, mais très-véritable.

4 ¶ Pourquoi ne pas écrire Wirtemberg, comme à l'article 1338. des Jugemens des Savans? C'est ainsi que dans les Volumes suivans, il affecte d'écrire Würzbourg contre notre usage, au lieu de Wirzbourg.

5 Melch. Adam Vit. Frischl. pag. 358.

LA ROVERE (1).

LaRovere. 47 NOus avons encore quelque chose de plus merveilleux à considerer dans la personne du Cardinal JEROSME DE LA ROVERE Archevêque de Turin, qui vint au monde l'an 1530. & en sortit l'an 1592. Qu'un Enfant après six ou huit ans d'études fasse paroître à douze ou à quatorze ans de son âge des fruits de son genie Poëtique, c'est ce qui n'est pas tout-à-fait incomprehensible, quand ce genie est heureux & bien cultivé; Mais que la Rovere ait fait imprimer un Recueil de ses propres Poësies à l'âge de *dix* ans (2), c'est ce qu'on ne voudra concevoir qu'après qu'on se sera persuadé qu'il étoit Poëte dès l'âge de *sept* à *huit* ans. Vous comprenés bien, Monsieur, que pour s'être trouvé capable de faire des vers dans tous les genres de Poësie, & de les faire si bons, qu'on se soit avisé de les faire réimprimer plus de cent quarante ans après leur premiére édition (3), il faut avoir eu au moins la connoissance de la Langue Latine, celle de l'Art Poëtique, & quelque usage dans la lecture des bons Auteurs (4). On ne sauroit exiger moins d'un Poëte, dût-il n'être qu'un simple Versificateur. Mais lorsque les connoisseurs prétendent avoir remarqué dans les Poësies du Cardinal de la Rovere, outre une grande connoissance des Humanités, une facilité qu'on n'acquiert ordinairement que par un long éxercice, une force & une vigueur qui semble n'appartenir qu'à l'âge d'Homme, & un choix de mots qui marque un grand usage de discrétion, ils nous donnent lieu de réfléchir un peu sur nos jugemens, & de nous accuser nous-mêmes d'un peu trop de précipitation & de témérité, lorsque nous jugeons l'enfance incapable de ces sortes de merveilles, quand même l'Art se joindroit à la Nature, pour y travailler ensemble sous les ordres de la Providence divine. La Rovere ne devoit guères survivre à tant de productions précoces de son esprit; mais quand les ennemis de l'Etude en devroient créver de dépit, je vous dirai qu'il a encore vécu cinquante-deux ans depuis ces grands efforts. LaRovere. Ajoutons pour les tirer de leurs derniers retranchemens, qu'il a vécu jusqu'à la fin dans une force d'esprit qui a toujours augmenté à proportion, ou du moins parfaitement répondu à ces beaux commencemens; qu'il en a donné des preuves dans son Evêché de Toulon, dans son Archevêché de Turin, dans son Ambassade en France, dans son Cardinalat, jusqu'à se voir en danger de devenir Pape après Urbain VII.

BAIF.

48 JEAN ANTOINE DE BAÏF né à Venise l'an 1531. mais originaire d'Anjou, étoit fils d'un très-savant homme nommé Lazare de Baïf Ambassadeur à Venise pour le Roi François I. Son Pere ne fut pas d'avis de l'abandonner, comme il arrive souvent à ceux qui ont de la confusion d'avoir produit leurs semblables contre les Loix de l'Etat & de l'Eglise. Non content de l'avoir reconnu & de l'avoir rétabli dans tous les droits & toutes les prétentions de Famille que sa mere sembloit lui avoir ôtés, il lui procura encore une éducation si heureuse, qu'elle couvrit avantageusement les défauts de sa naissance. Il vêquit assés (5) pour en goûter les fruits, & il eut la satisfaction avant que de mourir de voir son fils si bien instruit dans les Langues, les Humanités, & dans tout ce qui compose la belle & solide érudition, qu'on n'eut point d'égard à son enfance lorsqu'il fut question de lui accorder un rang parmi les Doctes de son siécle (6). On ne peut pas nier qu'il ne l'ait toujours conservé, & il y auroit paru avec encore plus d'éclat, s'il eût voulu se contenter de cultiver les champs des Latins & des Grecs. Vous avés sû au moins par occasion les merveilleux progrès qu'il avoit faits dans la connoissance des Arts, des mœurs & de la Langue Baïf.

1 ¶ Voyés l'Article 1343. des Jugemens des Savans.
2 A Pavie en 1540.
3 En 1683. à Ratisbonne.
4 Act. Erudit. Lips. an. 1683. pag. 389.
5 ¶ Lazare de Baïf pére de Jean Antoine mourut en

Baïf. que des derniers, & les mouvemens de la reconnoissance ne vous ont pas laissé oublier l'obligation que vous avés au célébre Mr. du Cange, de vous avoir communiqué un très-joli Manuscrit de son Cabinet, qui vous a confirmé dans la persuasion où vous étiés déja de tout ce que nous venons de dire. C'est un Recueil d'Extraits que le jeune Baïf avoit faits de vingt-trois anciens Poëtes Grecs pour son usage particulier. Quoi que les vûës qu'il avoit eues dans ce travail ne puissent pas être d'une aussi grande utilité pour les autres qu'elles l'étoient pour lui, ç'a toujours été un plaisir très-sensible pour vous de revoir dans ce Recueil des morceaux excellens d'Auteurs que vous aviés déja lûs & étudiés pour la plupart. Il n'étoit âgé pour lors que de deux ans plus que vous n'êtes maintenant. Mais vous ne devés pas lui envier un petit surcroît de gloire auquel il me semble que vous ne devés pas prétendre. C'est qu'il a écrit tout ce Recueil de sa main avec tant d'éxactitude, tant de justesse & tant de délicatesse, que Henri Estienne ni même le fameux Ange Vergece n'auroient peut-être osé se vanter de mieux faire. Les ponctuations sur tout, & les accens, peuvent cautionner l'intelligence qu'il avoit de la Langue, quand même il se feroit assujetti à les emprunter toujours de ses originaux. Il a eu grand soin de marquer à la tête de ce Recueil qu'il n'étoit que dans la *quatorziéme* année lorsqu'il l'écrivit. Depuis ce tems-là le desir d'honorer & de servir sa Patrie, lui fit porter tous ses talens à la perfection de notre Langue, & sur tout de la Poësie Françoise. Mais le succès ne répondit pas à ses intentions, comme on l'a remarqué ailleurs. Il mourut en 1592.

DOUZA.

Douza. 49 SI JANUS DOUZA, ou *Jean van-der Does* ne se fût point trouvé enveloppé dans les tristes engagemens de la nouvelle Religion de son Pays, nous Douza. n'aurions pas d'exception à mettre dans la préference qu'il semble avoir meritée sur Jean *Secundus* dont nous avons fait mention plus haut. Il étoit fils d'un Pere de même nom, qui avoit cela de commun avec le Pere de Secundus, qu'il avoit beaucoup d'érudition & de capacité, & qu'il avoit possédé les premiéres Charges du Pays. Il nâquit l'an 1572. & avant que de se voir hors de l'enfance il se trouva par les soins de son Pere & le travail de ses études non-seulement excellent Humaniste ou Philologue & bon Poete comme Secundus, mais encore grand Philosophe & habile Mathématicien. Il y ajouta depuis une connoissance exquise de toute la Jurisprudence & celle de l'Histoire. Outre les Poësies diverses qu'il fit dans son bas âge, nous avons des Commentaires de lui sur divers Poëtes Latins, qui font voir que l'opinion qu'on avoit de son savoir n'étoit pas fausse. Ceux qu'il fit sur les Comédies de Plaute sont les fruits de la *seiziéme* année de sa vie, & il n'avoit que *dix-neuf* ans lorsqu'il publia son Livre des Choses Célestes, & sa Dissertation de l'Ombre. Ses Commentaires sur Catulle, Tibulle & Properce sont de la même année. Mais toute sa science & toutes les belles qualités de son esprit ont paru encore moins estimables & moins rares en cet âge que ses vertus morales. Les sentimens intérieurs de la justice que nous devons à tout le monde, m'obligent de reconnoître publiquement dans ce jeune Protestant ce que je voudrois de tout mon cœur qui se rencontrât dans tous les jeunes Catholiques. Il n'y a que le desir de sauver l'honneur ou d'épargner la confusion à ces derniers, qui m'empêche de faire ici le dénombrement de toutes ces vertus. La mémoire de Douza ne souffrira point d'injustice dans cette reserve, puisqu'on peut renvoyer les curieux à ce qu'en ont publié les Auteurs de sa Communion qui se sont chargés du soin de nous les faire connoître (7). Contentons-nous de dire, que le

en 1546.

6 Du Verd, Du Maine, de Sainte Marthe, Colletet, &c.

7 Joh. Meurs. in Ath. Bat. lib. 2. p. 152. Vid. & Val. Andr. & Franc. Swert. Colom. pag. 237. Not. ad Quintil.

Digitized by Google

Douza. le mérite de ce jeune homme l'emporta sur les considérations de sa jeunesse, lorsqu'il fut choisi pour être le Précepteur de H. Frederic de Nassau Prince d'Orange, & pour être le premier Bibliothécaire de Leyde. Il mourut au retour d'un voyage d'Alemagne, qui fit peut être les mêmes effets sur sa santé que celui de Haynaut sur celle de Secundus; & sa vie ne fut que d'un an plus longue que celle de celui-ci. Sa mort arriva à la Haye l'an 1597. après avoir vécu vingt-cinq ans, onze mois & quatre jours.

ESTIENNE.

Henri Estienne. 50 HENRI ESTIENNE Fils de Robert mourut à Lyon en 1598. âgé de près de soixante & dix ans. Cependant on dit des choses assés extraordinaires des travaux que l'étude lui fit essuyer dès son enfance, quoique la forte inclination qu'il avoit pour apprendre contribuât beaucoup à les adoucir. Ce qui lui couta le moins fut la connoissance des Langues Grecque & Latine, & l'usage de la Poësie. L'amour dont il se trouva saisi dans son bas âge pour la Poësie étoit devenu si violent, que non content de le rendre passionné pour tous ceux qui en faisoient Profession ou qui aimoient les vers, il lui avoit aussi donné de l'aversion pour ceux qui ne s'y portoient pas ou qui ne l'estimoient pas assés à son goût. Cet amour fit naître en lui une passion pour le Grec dont le Public retira plus d'utilité. Son Pere ne pouvant vacquer à son éducation comme il l'auroit pû faire sans les distractions continuelles que lui donnoient l'occupation de ses Presses & la correction des Livres dont il entreprenoit l'impression, le mit sous la conduite d'un Maître habile, mais dont les autres Ecoliers étoient beaucoup trop avancés pour la portée du petit Henri Estienne. Cependant leurs éxercices ne lui furent pas inutiles, quoiqu'ils ne fussent pas pour lui. Le Maître leur expliquant la Medée d'Euripide prenoit plaisir à la leur faire déclamer, avec toute la grace dont leur prononciation & leurs gestes étoient susceptibles. L'Enfant charmé de ces nouveaux spectacles étoit ravi de voir & d'entendre, quoiqu'il n'y comprit rien, mais ses oreilles sur tout se trouvérent tellement enchantées par la douceur & les agrémens de la Langue Grecque, que les restes de l'harmonie de la prononciation faisant de profondes impressions dans son esprit, il repetoit souvent divers endroits qu'il en avoit retenus sans savoir ce qu'il disoit. Il s'agitoit même la nuit en rêvant, & on l'entendoit déclamer de réminiscence. Sa passion augmentoit à mesure qu'on réiteroit la représentation de la Tragédie, & le Maître voyant que non content d'en être le Spectateur, il vouloit à quelque prix que ce fût en être aussi l'Acteur, fut obligé de lui dire que cela ne se pouvoit à moins que de savoir le Grec. Aussi-tôt sa passion se tourna contre cette Langue avec tant d'impétuosité, qu'il ne voulut plus entendre parler d'autre chose. On lui opposa de nouveaux obstacles, & on lui fit entendre qu'on ne pouvoit prétendre de parvenir à la connoissance de la Langue Grecque sans savoir auparavant la Latine, qui en est comme la porte & l'interpréte suivant l'usage établi dans le pays. L'Enfant se récria contre ces instances, & soutint qu'il savoit le Latin. Et de fait il faut remarquer, qu'encore qu'il n'eût jamais vû de Grammaire ni entendu de Maîtres pour cette Langue il n'avoit pas laissé de l'apprendre, & de la parler aussi facilement que la maternelle. Pour mieux comprendre comme il a pû faire, il faut vous souvenir, Monsieur, de ce que vous avés autrefois ouï dire de la belle œconomie de la savante Maison de Robert Estienne. Vous savés qu'il ne recevoit dans sa célébre Imprimerie que des Ouvriers habiles en Grec & en Latin, & capables d'être Maîtres ailleurs. Il avoit outre cela des Valets & des Servantes à qui il étoit défendu, aussi-bien qu'à tous les Ouvriers de l'Imprimerie, de parler autrement que Latin. Sa Fem-

1 Henr. Steph. ad Paul. fil. Præf. in Agell.
2 Idem in Præfat. Princip. Heroïci Carm.
3 Paul. Colom. in Gall. Orient. pag. 24.
Theod. Janss. ab Almelov. de Vit. Steph. pag. 80. 81.
4 H. Estienne aimoit fort à aller à cheval.
¶ Henri Estienne dans la préface qu'il a mise au-devant de son Recueil des anciens Poetes heroïques Grecs dit parlant de ses vers soit Grecs, soit Latins, que ceux qui ont paru ou les meilleurs, ou les moins mauvais, sont précisément ceux qu'il a faits *allant à cheval*. Voici ses termes: *Hoc profiteor, qui inter meos versus Græcos pariter, Latinosque magis probantur, vel potius minus improbantur, eos a me equitante scriptos omnes fuisse.* On voit que bien loin d'avoir été assés ridicule

Digitized by Google

Henri Estienne.

Femme & sa fille Catherine l'entendoient fort-bien, & étoient de concert avec tous les Domestiques pour ne point parler autrement ; de sorte que les magasins, les chambres, la boutique, la cuisine, en un mot depuis le toit jusqu'à la cave, tout parloit Latin chés Robert Estienne. Ce généreux Imprimeur avoit ordinairement chés lui dix hommes de Lettres tous des Pays étrangers, la plupart faisant sous lui l'office de Correcteurs des impressions (1). Ces dix hommes étoient libres de parler chacun leur Langue : ce qui faisoit de la Maison de Robert une espéce d'Académie pour les Langues, & qui avoit son utilité pour ceux qui étoient bien aises de profiter de cette occasion (2). Mais pour s'entendre entre eux, & se faire entendre aux autres, ils étoient obligés de se servir de la Langue commune, c'est-à-dire du Latin, qu'ils entendoient parfaitement. Et parce qu'ils ne savoient pas le François il leur étoit facile de redresser ceux du pays en corrigeant les Gallicismes que les Ouvriers & les Domestiques du logis de Robert faisoient assés souvent dans leur Latin (3). Jugés donc, Monsieur, si le petit Henri Estienne avoit grand-tort au sortir de la Maison de son Pere de soutenir à son Maître qu'il savoit le Latin, & s'il n'auroit pas pû fort plausiblement se vanter de ne point savoir d'autre Langue, n'en ayant presque pas oui parler d'autre depuis le berceau. Cependant le Maître n'en voulut rien croire, & il lui fallut avoir recours à Robert pour obliger son fils à se mettre aux Rudimens de la Langue Latine. Robert se déclara en cette occasion pour l'inclination de son fils avec d'autant plus de facilité qu'il étoit de l'opinion de ceux qui estiment qu'il seroit plus à propos d'apprendre le Grec avant le Latin. Henri fort satisfait de lui-même, dévora la Grammaire Grecque en peu de jours, & il n'eut point de repos qu'on ne lui eût remis la Médée d'Euripide entre les mains. Il témoigne qu'il eut un plaisir singulier à l'entendre expliquer à son Maître plutôt en François qu'en Latin, comme on faisoit par tout ailleurs. Enfin l'ayant apprise toute par cœur, il se donna tout à loisir le contentement qu'il avoit tant recherché, & la déclama autant de fois qu'il voulut. Voilà l'Epoque de la passion qu'il a toujours témoignée depuis pour les vers & pour le Grec. Les plus beaux de ses vers sont ceux qu'il fit dans ses voyages en courant le galop (4). Pour le Grec il n'en demeura pas-là : il apprit à l'écrire ou à le peindre mieux que les caractéres-mêmes de l'Imprimerie du Roi ; & il acheva de se perfectionner dans sa connoissance sous la discipline de Pierre Danès & de Jacques Toussains les deux premiers Grecs de leur siécle & Disciples du grand Budé. Après cela l'on ne doutera plus qu'il n'ait été capable de tourner des livres Latins en Grec dès son Enfance, comme il fit le Catechisme de son nouveau Patriarche de Genève pour lequel il eut l'approbation de Melanchthon (5) : ou de redonner la vie aux anciens Auteurs Grecs ensevelis dans l'oubli & la poussiére, comme il fit dans sa premiére adolescence à l'égard d'Anacreon, dont il corrigea le texte quoique fort corrompu, & qu'il publia pour la premiére fois avec une version qu'il fit en vers Latins (6).

MANUCE.

Alde Manuce, le jeune.

51 LA condition d'ALDE MANUCE le jeune fils de Paul & petit-fils d'Alde, ne devoit pas être fort différente de celle de Henri Estienne. Ils étoient l'un & l'autre fils de Savans & fils d'Imprimeurs. Leur vie quoique par des emplois assés différens aboutit à une fin assés semblable, & même assés proche l'une de l'autre, Alde n'étant mort que peu de mois devant Henri (7). Alde ne fut pas si curieux de Grec que Henri, & il voulut se con-

cule pour dire qu'il eût fait ces vers en courant le galop, il a eu au contraire la précaution, évitant le mot *fusos* d'employer celui de *scriptos*, pour donner à entendre qu'il avoit des tablettes où il les écrivoit étant à cheval, à mesure qu'il les faisoit. Du reste la note de Baillet qu'Henri Etienne alloit volontiers à cheval, est extrèmement hors d'œuvre. Il alloit volontiers à cheval non pas comme aimant cet exercice, & comme habile écuyer, mais uniquement comme aimant à voyager, ce qui chagrinoit fort Casaubon son gendre qui s'en plaint en plus d'un endroit de ses Lettres.

5 P. Colom. Opuscul. pag. 236.

6 Sammarth Elog. lib. 4. pag. 131.

7 Mais en 1597.

Alde Manuce, le jeune. contenter d'exceller dans le Latin. C'étoit le fort de son Pere Paul, qui n'ayant pas autant d'occupation dans l'Imprimerie que Robert Estienne, trouva assés de loisir pour vacquer lui-même à l'instruction de son fils. L'Enfant répondit si bien aux soins de son Pere par son application à l'étude, qu'il devint tout Ciceronien en très-peu de tems, & qu'il se vit dès son enfance très-habile dans toute l'Antiquité Romaine. Il n'avoit que *quatorze* ans lorsqu'il fit son Commentaire de l'Orthographe; & n'en avoit que *dix-neuf* lorsqu'il composa le petit Livre des Notes des Anciens (1).

J'oubliois presque de vous faire remarquer une singularité qui pourroit encore entrer dans le parallele d'Alde Manuce & de Henri Estienne. C'est que tout occupés qu'ils étoient à travailler sur des Langues mortes & étrangéres, ils ne laissoient pas l'un & l'autre de faire paroître une passion extraordinaire pour cultiver, polir & orner leur Langue maternelle. Ils ne se sont pas contentés de composer divers Ouvrages en Langue vulgaire de leur fonds, ou de traduire, l'un des Livres Latins en Italien, l'autre des Livres Grecs en François; mais ils ont encore écrit chacun des Traités sur les origines, les progrès & les propriétés de leur Langue, pour en faire voir les beautés.

STREINN.

Streinn. 52 JE tâche, Monsieur, de vous garder la parole que je vous ai donnée, de ne vous parler que des jeunes gens qui se sont signalés par leurs Etudes ou leurs Ecrits jusqu'à l'âge de vingt ans. Je ne prétens point la rompre en vous proposant l'éxemple de RICHARD STREINN parmi les autres modéles que l'on peut suivre en sûreté. C'étoit un Allemand d'Autriche, Baron de SCHWARZENAW, & Conseiller de l'Empereur. Il nâquit vers l'an 1538. mais il nous est moins facile de parler de son éducation & de ses Etudes, que Streinn. des fruits qu'elles ont produit. Il paroît qu'il s'étoit réduit d'abord à l'étude simple & séche de la Jurisprudence, après avoir terminé le cours de ses Humanités & de sa Philosophie à la maniére des Ecoles, qui étoit alors comme aujourd'hui toujours assés leste & assés légére. Mais étant allé étudier à Strasbourg sous François Hotman Jurisconsulte François, il trouva dans ce nouveau Maître d'autres lumiéres que celles qu'il avoit suivies jusqu'alors; & voulant profiter de ses avis, il se résolut de joindre la Science de la belle Antiquité à celle du Droit, & de le prendre lui-même pour son guide dans cette nouvelle entreprise. Il y donna près de vingt mois, pendant lesquels il composa diverses Dissertations sur les Comices ou Assemblées, sur les Loix, sur les Magistratures, sur les auspices & cérémonies, sur la Milice des Romains (2). Mais rien ne lui réussit mieux que ce qu'il fit sur les Maisons & Familles de Rome, qui est, ce me semble, le seul Ouvrage qu'il ait rendu public concernant les Antiquités Romaines (3). Il y travailla en 1557. & l'acheva vers le mois d'Avril ou de Mai de l'an 1558. quoiqu'il ne parût en Public qu'au milieu de Fevrier de l'année suivante chés Henri Estienne (4). Vous voyés, Monsieur, que Streinnius étoit au-dessous de vingt ans, lorsqu'il fit cet Ouvrage. Mais je suis obligé d'ajouter à son avantage, que ce n'est point seulement la lecture du Livre qui peut vous le faire connoître. Vous en avés déja senti vous-même l'utilité toutes les fois que vous avés été curieux d'y chercher quelques Familles Romaines pour en débrouiller la Généalogie. Mais d'autres que vous y ont bien trouvé d'autres qualités qu'on ne devroit ce semble espérer de rencontrer que dans les Ouvrages des Vieillards consommés en érudition. Streinnius mourut incontestablement l'an 1600. le huitieme jour de Novembre, quoique Mr. de Thou n'ait mis sa mort que l'année suivante (5).

ZA-

1 Col. Not. ad Quint. Opusc. pag. 236.
2 Strein. Epist. ad Carol. Archid. Austr.
3 Franc. Hotom. & Theodor. Beza in Epist,
4 Georg. Fabric. de Rom. c. 1.
N. Reusner,
G. Voss,
J. A. Thuan.
M. Hanck. Script. Rom. &c.
5 Thuan Hist ad ann. 1601.
6 ¶ C'est plutot Zamoski.
7 Sbaras est à la Maison de Koributh, & il y auroit peut-être confusion entre ces deux noms.

ZAMOYESKI le jeune.

Zamoski. 53 JEAN ZAMOYESKI ou ZAMOISKI (6) Polonois, s'étoit donné en Latin le nom de *Joannes Sarius Samoscius*, peut-être à cause de la Duché de Zharaz (7) appartenant à la Maison de Zamoiski qui porte aujourd'hui le titre de Principauté dans la Pologne. Il étoit fils d'un Senateur du Royaume nommé Stanislas, Castelan de Chelm. Après avoir ébauché ses études à Crasnoslaw, il vint les perfectionner en France, où il eut pour Maître Turnebe & Lambin pour les Humanités, & notre Carpentier (8) pour la Philosophie. Il passa ensuite dans l'Université de Padouë où il goûta Sigonius, & le préféra à tous les autres Professeurs. Sigonius de son côté le prit en affection, & pour lui rendre une partie de l'honneur qu'il lui faisoit, il publia sous son nom un Traité divisé en deux Livres touchant le Senat Romain (9). A son retour en Pologne il fut fait Vice-Chancelier du Royaume, puis Ambassadeur en France l'an 1573. pour prier de la part des Etats Henri frere de Charles IX. d'accepter le Sceptre de Pologne. Peu de tems après il fut choisi pour être Grand-Chancelier le reste de ses jours, & Grand Général du Royaume. C'est en ces deux qualités qu'il fit tant valoir sa capacité dans le Conseil & dans les armées, & qu'il acquit la réputation de l'un des premiers Politiques & de l'un des premiers Capitaines de son siécle. Ce furent sa tête & son bras qui maintinrent & affermirent Etienne Bathori & Sigismond III. sur le trône. Ce fut lui qui batit l'Archiduc d'Autriche Maximilien élu Roi de Pologne par une partie de la Noblesse, & concurrent avec Sigismond, & qui le prit prisonnier l'an 1588. Il n'eut pas moins de succès contre les Moscovites & les Tartares, & dans toutes les autres occasions qu'il eut de signaler son courage, mais il eut grand soin d'allier toujours la gloire des Lettres à celle des Armes. Il établit une belle Université dans sa ville de Zamoiski l'an 1594. & il n'oublia rien pour y faire fleurir les beaux Arts & les Belles Lettres (10). Enfin l'amour de la retraite & de ses Livres lui fit abandonner la Cour, & on le trouva mort d'apoplexie dans son fauteuil lorsqu'on croyoit qu'il méditoit enfoncé dans quelque pensée profonde l'an 1605. qui étoit sa grande année climacterique. Zamoski.

Vous m'allés demander, Monsieur, de quelle utilité pourroit être ici tout ce discours, puisque Zamoiski n'est pas le véritable Auteur de l'Ouvrage qui porte son nom, & que je ne vous ai point marqué l'âge auquel Sigonius auroit voulu laissé croire que Zamoiski l'auroit composé? Mais je vous préviens en vous avertissant que je n'en ai usé de la sorte que pour vous faire voir de quel pere étoit fils THOMAS ZAMOISKI, que vous n'auriés peut-être pas assés bien connu sans tout ce détail. Il suffit de vous dire qu'il étoit fils unique pour vous laisser le reste à deviner, & pour vous faire concevoir sur les études & l'excellente éducation de Thomas des idées conformes à ce que vous pouvés penser d'un aussi grand homme qu'étoit son pere (11). Après cela contentons-nous d'ajouter que Thomas n'ayant encore que *treize* ans savoit parfaitement le Grec, le Latin, le Turc, l'Allemand, l'Esclavon (12), le Tartare, & qu'il parloit toutes ces Langues avec une facilité merveilleuse. Il étudioit actuellement l'Arabe en cet âge, & Joseph Scaliger de qui nous tenons ces particularités, nous apprend que le Grand-Chancelier de Pologne lui fit l'honneur de lui écrire pour lui demander son Lexicon Arabe, afin de faciliter la connoissance de cette Langue à son Fils.

PA-

8 ¶ Il faloit écrire Charpentier. Jacques Charpentier de Clermont en Beauvaisis mourut le 1. Fevrier 1574.

9 Thuan. Hist. lib. 134. & lib. 1. Vitæ suæ pag. 10. ad ann. 1573.

10 Neugebaver. Starovolski. Hanckius, &c.

11 Scaligeran. posterior. pag. 257.

12 ¶ *L'Esclavon* n'est pas dans le Scaligerana au mot Zamoski.

PARENT, & quelqnes autres.

Parent. 54 §. 1. IL m'eſt tombé entre les mains un petit Livre dédié au Roi Henri le Grand & imprimé à Paris *in*-8°. l'an 1600. ſous le titre *De la Nature & propriété des Animaux*; *Livre traduit du Grec en Latin*, *& en vers François par* ANNE (1) PARENT *âgé de* quatorze *ans*. Je ſouhaiterois pouvoir vous dire quelque choſe de plus de ce jeune Autenr, mais la recherche que j'ai faite de ce qui le regarde s'eſt trouvée inutile jusqu'ici. Je ne connois que trois Auteurs avec celui-ci qui ayent porté le nom de *Parent*, ſavoir, François, Daniel, & Guillaume. Les denx derniers ſont trop modernes, pour pouvoir joindre Anne Parent de près. Il n'en eſt pas de même de François Parent, qui étoit un Profeſſeur Royal vivant à Paris ſur la fin du ſiécle dernier. Il avoit liaiſon avec les autres Savans du pays, & nous avons de lui un Disconrs prononcé au Collége de Cambrai ou des trois Evêques l'an 1595. Il nous ſera donc permis de le croire Pere ou Oncle d'Anne Parent, jusqu'à ce que nous ayons reçu d'autres lnmiéres ſur ce ſujet.

§. 2. ON pourroit vons repréſenter ici une foule de Savans plus connus que Parent. En Allemagne un VALENS ACIDALIUS (2) de Wiſtoc qui travailloit ſur Plante à *dix-ſept* ou *dix-huit* ans, ſans parler de diverſes Poëſies Latines que nons avons de lui, & qui ſont du même tems. Un JANUS GUILLELMUS (3) de Lnbeck, dont les Ouvrages ſont les fruits d'nne Adolescence très-laborieuſe & très-docte.

En Hollande deux freres d'Utrecht, le premier nommé GUILLAUME CANTERE (4 dont l'enfance & l'adolescence n'ont été qu'une ſuite continuelle de travaux, lesquels par les fruits prodigienx qui nous en reſtent nous paroiſſent encore aujourd'hui inconcevables; le ſecond nommé THEODORE CANTERE (5) qui travailloit au Recueil de ſes diverſes Leçons au-deſſous de *vingt* ans.

En France Mr. DU PUY, (6) Pere des ſavans Meſſieurs DU PUY, qui donna ſes Commentaires ſur Patercule avant l'âge de *vingt* ans; Meſſieurs PITHOU, Meſſieurs de SAINTE-MARTHE, & pour finir ſans hyperbole, un tiers de la jeuneſſe Françoiſe, que l'on a eu ſoin de cultiver par de promtes & ſolides études tant pour la Robe que pour l'Epée, jusqu'à la fin du Régne de Henri le Grand.

MAZZONI.

55 JACQUES MAZZONI étoit né à Ceſene en Italie, avec tous les talens que la Nature peut donner pour acquérir les Sciences. Ayant épniſé ſon premier Maître à Boulogne, & s'étant rendu plus ſavant que lui pour les Humanités, il paſſa à Padouë ponr y apprendre la Philoſophie & la Jurisprudence. Il ſortit de cette Univerſité à *dix-huit* ans, & ce fut à ſon retour qu'il dreſſa un Syſtème en forme de Livre, où il renferma cinq mil cent qnatre-vingt dix-ſept Théſes ou Propoſitions tirées des Livres de Platon & d'Ariſtote, dont il avoit étudié les Livres avec une diligence & une exactitude toute extraordinaire. Son deſſein étoit de les expliquer de vive voix, & de les défendre publiquement contre tous les Philoſophes de la terre qui voudroient les attaquer; & il leur marqua par des affiches le rendés-vous dans la Salle de l'Univerſité de Boulogne deſtinée aux Actions Publiques. Il fit trembler par cette entrepriſe tous ceux qui le connoiſſoient, & il fit rire ceux qui ne le connoiſſoient pas. Mais étant arrivé à Boulogne, on lui fit dire qu'il n'étoit permis à perſonne de disputer en Public avant que d'avoir reçû le bonnet de Docteur, & le pouvoir d'enſeigner pnbliquement la Philoſophie & la Théologie. Mazzoni ſans ſe rebnter ſe préſenta avec les autres Poſtulans pour prendre des Lettres de Doc- Mazzoni.

1 En Latin *Annas* ou *Annaus* ou *Anaeus*.
2 Mort en 1595.
3 Mort en 1584.
4 Mort en 1575.
5 Mort en 1617.
6 Il s'appelloit Claude.

Mazzoni. Docteur en Théologie. L'un des Examinateurs qui étoit un Servite nommé Cyrille, grand Théologien, lui demanda combien il avoit employé de tems à l'étude de la Théologie? Mazzoni lui répondit, *six mois*. Cyrille se mit en colere, & pour lui faire connoître sa témérité, il lui dit, qu'il venoit de donner le billet d'exclusion à un homme qui avoit étudié la Théologie pendant sept ans entiers, & qu'il ne la savoit pas encore suffisamment. Mazzoni répliqua, qu'il vouloit bien subir l'éxamen le plus rigoureux, & qu'il consentiroit aussi à son exclusion en cas d'indignité. Il fut mis à l'épreuve par des gens qui n'avoient pas envie de le flater: en un mot il fut reçû Docteur avec l'admiration de tous ceux qui l'avoient interrogé ou qui l'avoient entendu (1). Depuis ce tems-là Mazzoni professa la Philosophie à Macerata, à Cesene, à Pise & à Rome, en un âge où les autres sont encore sous la férule des Maîtres, si nous en croyons le Sieur Vittorio de Rossi, qui n'a point fait difficulté de soutenir, que Mazzoni avoit lû tout ce qui s'étoit jamais écrit dans le monde jusqu'à son tems, qu'il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit lû, & qu'il en faisoit tel usage qu'il vouloit sur le champ, avec une liberté & une présence d'esprit admirable. Il s'est rendu sans doute plus digne de foi, lorsqu'il dit, que Mazzoni ayant toujours sû conserver sa santé par une grande frugalité (2) jusqu'à ce qu'il fut appellé à Rome, la perdit en cette Ville par la bonne chere & les autres délices qu'il trouva dans la maison du Cardinal Aldobrandin, & qu'il mourut à sa suite dans la Ville de Ferrare n'ayant encore que cinquante ans (3).

B E Z E.

Beze. 56 THEODORE DE BESZE étoit fils d'un Gentil-homme de Bourgogne, & nâquit à Vezelay le 24. de Juin de Beze. l'an 1519. Son oncle Nicolas de Besze Conseiller au Parlement de Paris voulut prendre soin de son éducation, & le fit venir à Paris dès qu'on l'eut ôté à la nourrice. A cinq ans (4) on le mit sous la conduite d'un Maître Allemand nommé Melchior Wolmar, qui enseignoit pour lors à Orleans & depuis à Bourges. Il fut entre ses mains jusqu'à l'âge de douze ans (5), pendant lesquels Wolmar lui fit lire la plûpart des bons Auteurs Grecs & Latins. L'Ecolier joignoit à une vivacité & à une pénétration d'esprit beaucoup d'amour pour l'étude & une grande application au travail: de sorte qu'il devint savant & Homme de Lettres en peu de tems par la connoissance des arts de la Grammaire, de la Poëtique, de la Rhétorique, & de la Dialectique. Il lui montra même ce qu'il pouvoit savoir de la Philosophie & quelque chose du Droit, à l'étude duquel on voulut l'appliquer tout sérieusement après que Wolmar eut quitté la France (6). Il est inutile de vous dire ce que nous avons déja remarqué ailleurs, que Beze n'eût point assés de goût pour la Jurisprudence, & que se laissant emporter au poids de sa passion qui l'entrainoit vers la Poësie, il composa des Epigrammes & d'autres Piéces de Vers Latins qui lui acquirent la qualité d'un bon & d'un galant Poëte. On peut dire même à l'avantage de sa jeunesse, que ceux qu'il a faits au-dessous de vingt ans ont quelque chose de plus vif & de plus aisé que ceux qu'il fit depuis. Je ne finirois pas si-tôt, si je trouvois quelqu'autre chose à louer dans sa jeunesse; mais je veux bien pour la réhabilitation de sa mémoire devant les gens de ce monde, consentir à l'exception qu'un Savant a mise sur le total de ses Poësies licentieuses (7), qui suivant ce que j'en ai dit autre part, sembleroient s'être retrouvées dans l'édition de 1597. par la volonté

1 Nic. Erythr. Pinac. 1. n. 38.

2 Il témoigne que la sobrieté soutient la santé au milieu des études les plus longues & les plus violentes.

3 ¶ L'an 1603.

4 ¶ Beze lui-même dans l'Epitre dedicatoire du 12. Mars 1550. de sa Confession de Foi à Melchior Volmar dit que ce fut le 5. Décembre 1528. que son oncle le fit conduire à Orléans, tems auquel il est évident que Beze étant né le 24. Juin 1519. étoit dans la dixiéme année de son age.

5 ¶ Jusqu'à l'âge *de 17. ans*, puisqu'il fut sept ans sous la discipline de Volmar, & qu'avant que d'y entrer il en avoit dix commencés.

6 Jugemens des Savans IV. Partie des Poëtes Modernes. Art. 1366.

7 Pierre Bayle, Nouvelles de la République des Lettres

¶ Voyés le même Bayle au mot *Beze*, lettre X. & l'art. 1366. des Jugemens des Savans.

Beze. té ou les soins même de Beze âgé pour lors de 78. ans. Ce qui ne s'accorderoit pas assés bien au louable repentir qu'il témoignoit, d'avoir abusé de ses talens. Les Protestans diront ce qu'il leur plaira de sa pénitence : pour nous, nous la croirions très-véritable & très-solide, si Beze avoit voulu imiter l'Enfant prodigue jusqu'à la fin, & revenir dans la maison du

l'Eglise. Pere. Mais il n'en fit rien : car vous savés qu'il mourut à Genève dans les bras d'une seconde femme, âgé de 86. ans le 13. Octobre de l'an 1605.

LIPSE.

Lipse. 57 LES flateurs & les idolatres de JUSTE LIPSE ont eu tant d'envie de rendre son Enfance toute miraculeuse, que non contens d'avoir fait précéder sa naissance de prodiges servant de présage pour ce qu'il devoit faire un jour (1), ils ont encore osé avancer, qu'il s'étoit rendu Auteur & Ecrivain dès le premier jour de sa vie. Voilà deux miracles dont la solidité devroit être bien cautionnée. Le premier ne nous regarde pas, étant arrivé la nuit de devant sa naissance ; & nous laissons volontiers aux Physiciens le soin d'en faire voir l'impertinence. Pour le second, nous aurions quelque intérêt de montrer qu'il n'a rien de ridicule, s'il étoit véritable au moins dans le sens énigmatique que Nicius Erythræus a tâché de lui donner (2). Cet Auteur dit, que pour comprendre comme Lipse a pû composer un Ouvrage le premier jour de sa vie, il faut s'imaginer que ce premier jour n'est pas celui de sa naissance charnelle, mais celui auquel il a commencé d'user de la raison. Il veut que ç'ait été à l'âge de *neuf* ans, & il nous veut persuader que ce fut en cet âge que Lipse fit un Poëme. Le tour est ingenieux & fort commode pour ceux qui auront à faire les éloges des Savans, & qui voudront prouver que leurs Héros auront été Auteurs dès le premier jour de leur vie, quand ils n'auroient eu l'usage de la raison qu'à trente ans. On peut dire à l'avantage de Lipse, que Nicius Erythræus ne s'est trompé que de trois ans, & que si le Poëme dont il s'agit est Lipse. le premier essai ou le premier fruit de la raison de Lipse, ce grand Homme n'a point eu l'usage de la raison avant l'âge de douze ans. Aubert le Mire nous apprend (3), qu'il avoit six ans lorsqu'il commença l'étude de la Grammaire. Il employa près de quatre ans à rebattre les Rudimens de Despautere. Ce n'est pas la plus glorieuse expédition de sa vie, & l'on en peut rejetter la faute sur son Regent, qui n'étoit qu'un Maître de petites Ecoles à Bruxelles. Mais au moins doit-il être loué d'avoir sû dès lors proposer le petit Lipse à ses autres Ecoliers pour leur servir de modéle de docilité, & d'avoir bien voulu souffrir qu'il apprît dès lors le François dans les Livres. A l'âge de dix ans ses Parens l'envoyérent au College d'Ath en Hainaut, parce qu'il avoit de la réputation. Là on le remit tout de nouveau à la Grammaire sous prétexte de détruire les méchans fondemens de ses Etudes, & d'en jetter de nouveaux qui fussent plus solides. A dire le vrai, c'est une fatalité assés ordinaire aux Enfans qui changent de Maîtres, de changer aussi de méthode, & de se voir la victime de la vanité, ou de l'interêt, ou même de la malignité de ceux qui viennent après les autres. Le dernier venu est toujours plus honnête homme & toujours plus capable que son prédécesseur, si les Parens de l'Enfant n'ont pas été satisfaits de celui-ci. Jamais l'Enfant n'a tort d'avoir été indocile, indisciplinable, butord ; ni les Parens d'avoir été capricieux, bourrus, préoccupés, injustes, présomptueux & entêtés des belles dispositions de leur Enfant, & sur tout de l'*avantage qu'il a d'être leur sang*. Le nouveau Maître survient là-dessus, & s'il a tant soit peu de l'esprit du tems, il a soin de se donner un air composé de modestie, pour insinuer ce qu'on doit attendre de lui. Il commence par une petite louange de l'Enfant, dont la physionomie lui promet quelque chose. Il continuë par un éloge fort court de Monsieur son Pere, mais sur tout de Madame sa Mere, & il se garde bien d'oublier Mademoiselle sa Sœur s'il en a une. Après il vient à plaindre l'Enfant de n'avoir pas été

1 De deux Enfans blancs vûs par sa mere s'embrassant, & marquant la Philologie & la Philosophie future de Lipse.

2 Nicius Erythr. Pinacoth. 1.

Lipse. été élevé conformément aux intentions louables de ses Parens, & de n'être pas aussi avancé que la vivacité de son esprit & ses belles inclinations sembloient le demander. Il voit le mal, il remonte jusqu'à sa source; mais à Dieu ne plaise qu'il aille accuser le Maître de l'Enfant son Prédécesseur. Bon Dieu! ce seroit la premiére fois qu'il auroit dit du mal de personne. Il prend bien plutôt le parti de l'excuser. Car, dit-il, „ vous savés, Monsieur & „ Madame, & vous, Mademoiselle, vous „ n'ignorés pas combien c'est une chose „ rare & difficile à trouver qu'un bon Maî- „ tre. C'est beaucoup qu'il s'en trouve „ un entre dix mille, comme disoit un „ Saint de l'ancienne Eglise en presence „ d'une grande Imperatrice, & de la pre- „ miére Cour du monde. Ah, ah! cet „ homme-ci est bien autre chose que l'au- „ tre, disent les Parens en eux-mêmes: „ nous voyons bien qu'il est très-savant, „ puisqu'il cite de si belles choses. Cer- „ tes il sait ce que c'est, & voilà ce qu'il „ nous faut. Le nouveau Maître qui lit son approbation sur le front de Monsieur & dans les yeux de Madame, continuë d'excuser son prédécesseur sans déconcerter son extérieur de modestie. „ Je ne suis „ pas surpris, dit-il, que Mr. N. n'ait pas „ réussi: l'Art de cultiver & d'élever les „ esprits, n'est pas un talent communi- „ qué à toutes sortes de personnes. N'a- „ yant peut-être pas reçû lui-même une „ trop bonne éducation, il n'étoit pas „ possible qu'il pût donner à Monsieur „ votre Fils une chose qu'il n'avoit pas. „ Quand on manque de principes, d'ex- „ périence & de méthode, ce n'est pas „ le moyen.... Mais il vaut mieux cacher „ les défauts des autres que de les décrier. „ Nous tâcherons de rectifier toutes cho- „ ses, & il faut commencer par détruire „ les fondemens ruineux, & par effacer „ les mauvaises teintures, avant que de „ dresser un édifice solide. C'est le tour qu'une nouvelle Secte de Plagiaires parmi les Pédans a trouvé, pour profiter des travaux de ceux qui ébauchent les études des Enfans. Un premier Maître a-t-il fait faire des progrès à son Eleve? Son Successeur, s'il est du nombre de ces Pédans Plagiaires, ne manque pas de se saisir de ces progrès, & de s'en attribuer la gloire par un artifice de quelques mois, en détruisant la réputation du prédécesseur par un double crime, qui consiste à *tuer un homme après l'avoir volé* (4). Lipse.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, de notre digression, les Regens du College d'Ath voulurent détruire dans l'esprit du petit Lipse ce qu'il avoit appris à Bruxelles; & pour faire quelque chose de mieux, ils lui firent apprendre une nouvelle Grammaire. Il faut voir dans Aubert le Mire la maniére dont ils y réussirent. Je vous rapporterois en notre Langue ce qu'il en dit, si je n'avois sujet de craindre que les Femmes qui l'entendroient n'allassent mettre le feu à tous nos Colleges. C'est donc pour ne point réveler un mystére d'Ecoles aux Femmes & au petit Peuple, que je me sers d'une Langue qui leur est étrangere, pour vous rapporter ce qu'en dit cet Auteur dans ses propres termes (5): *Hic* (Athi) *iterum Grammatica Puero* (Lipsio) *sunt inculcata, pravo illius & nostri ævi usu sive abusu. Hærent nimirum Magistelli in regulis aut quæstiunculis, & meliorem ferè ætatis partem in aditu Humaniorum Artium distinent, adita vero earum nunquam penetrant. Torquent, imò detorquent rectissima ingenia, & præter fructum, tollunt quoque venustatem. Quò fit ut amœniores non raro adolescentes ad illa tam inamœna non veniant, imò fugiant cum advenerint, atque haurire non injuriâ spernant absinthium illud disciplinarum. Alios ista Grammaticorum Institutionum varietas absterret quâ apud Belgas præsertim peccatur in juventute erudiendâ.*

Lipse passa deux ans entiers dans Ath, & quoi qu'on les lui eût fait perdre à rebattre la Grammaire, son esprit par sa bonté ne laissa point de se faire jour à travers de tant d'embarras & de prendre son vol jusqu'à la Poësie. Il fit, avant que de sortir de ce College, un Poëme Latin, & voilà ce qu'on auroit pû compter pour un vrai miracle de Lipse, qui dans toute sa vie n'a point fait paroître qu'il fût excellent Poë-te.

3 Aub. Miræus Elog. Belgic.

4 Un Plagiaire véritable est voleur & assassin tout à la fois.

5 Aub. Miræus pag. 339, 340.

Lipse. te. Cependant ce Poëme ne fut pas une caution suffisante de sa capacité, & l'on se crût obligé de l'envoyer à Cologne pour y faire de meilleures études. Mais comme la Grammaire qu'il avoit apprise à Bruxelles n'avoit pas été jugée bonne à Ath, parce qu'elle étoit differente de celle qu'on y voyoit : De même lorsqu'il fut à Cologne il lui fallut quitter & désapprendre celle d'Ath pour les mêmes raisons, & on lui en fit voir une autre. Rien n'étoit plus propre pour rebuter l'esprit du petit Lipse que cette conduite, & il a bien sû s'en plaindre hautement depuis ce tems-là (1). Il n'a point fait difficulté de traiter ce qu'on lui avoit fait voir jusqu'à treize ans de *bagatelles* dégoutantes ; nonobstant les trois Grammaires differentes que ses trois transmigrations lui firent étudier, il a prétendu n'avoir appris rien de nouveau *depuis l'âge de huit ans jusqu'à treize*, & le Mire soutient que c'est avec raison qu'il a déploré la perte de ces cinq années dont on auroit pû lui faire faire un plus bel usage. Enfin les Jésuites chés qui il étudioit à Cologne, firent si bien qu'ils le dispensérent d'aller voir ailleurs une quatriéme Grammaire, & le rendirent capable de faire même dès le commencement de sa treiziéme année des Oraisons ou Harangues qui paroissoient être beaucoup audessus de son âge. Il apprit le Grec sous Kampen (2), la Rhétorique sous Oran, & la Philosophie sous Havens, qui quitta depuis la Société pour se faire Chartreux. Mais n'ayant pas de goût pour la Scholastique, il se déclara avec passion pour la Morale & la Politique.

Voilà, Monsieur, quelles ont été les Etudes de Lipse en sa jeunesse. Elles n'ont rien eu de trop extraordinaire pour se faire ici remarquer parmi celles des doctes Enfans. Il n'y a eu que le dessein de répondre à ceux qui en ont voulu faire un prodige dès neuf & douze ans, lequel m'ait engagé d'en parler avec cette étenduë. Sans cela je me serois contenté de vous dire que Lipse avoit commencé à *dix-neuf ans* à se mettre sur les rangs des Auteurs, & que l'Ouvrage qu'il fit alors sous le titre de *Diverses Leçons* étant écrit en style Ciceronien, & rempli d'érudition, peut être compté pour le fondement de la haute réputation qu'il s'est acquise depuis : il mourut le 23. de Mars l'an 1606. âgé de 59. ans. Lipse.

SCALIGER.

58 JOSEPH SCALIGER en faveur de qui bien des Gens avoient conspiré de changer la République des Lettres en Monarchie, mérite bien qu'on lui cherche une place parmi les Doctes Enfans. Ce n'est pas pour avoir commencé ses études de fort bonne heure. Il avoit onze ans lorsque son Pere l'envoya étudier avec deux de ses fréres au College de Bourdeaux, où il fut trois ans entiers à voir les Rudimens de la Langue Latine (3), tant il avoit l'esprit bouché & pésant pour lors. La peste qui survint dans la Ville de Bourdeaux obligea son Pére de le retirer. Il le retint auprès de lui, mais au lieu de lui faire continuer ses études à la maniére du College, il prit la voie qui lui parut la plus courte & la plus facile. On ne nous dit pas quelle elle étoit, & l'on s'est contenté de remarquer qu'il éxigeoit une petite déclamation de son fils par jour. Mais comme rien n'est capable de faire plus d'impression sur l'esprit d'un Enfant bien né qui a du naturel, que ce qu'il entend dire & qu'il voit faire à son Pére, on se persuade aisément que Joseph Scaliger n'a jamais si bien appris à étudier qu'en voyant étudier son Pere. Il fut son Copiste au moins pour les Poësies qu'il composoit, & cette assiduité avec laquelle il copioit les vers qu'il lui dictoit lui donna du goût pour cet Art, le rendit versificateur, & lui inspira le desir de faire connoitre un jour au Public s'il étoit Poëte ou non. Une des premiéres épreuves qu'il en fit fut la Tragédie d'Oedipe, qu'il composa n'étant encore âgé que de *seize* ans. Cette considération servit beaucoup à augmenter l'admiration que méritoit une piéce, où nonobstant son peu d'expérience il avoit fait entrer non-seulement tous les ornemens de la Poësie, mais encore un choix de Joseph Scaliger.

1 Cent. 1. Miscell. Epist. 94.
2 ¶ Gérard de Kempen.
3 Triennium primis elementis operam dedit.
4 Joh. Meurs. in Athen. Batav. lib. 2.
P. Colom. in Gall. Orientali.
Prior. Scaligeran.

Digitized by Google

Joseph Scaliger. de termes dont peu d'Auteurs de ces tems-là étoient capables (4). C'est pour cela que Scaliger dans sa plus grande vieillesse, loin de se repentir d'avoir fait cette piéce, faisoit gloire de la reconnoître, & la croyoit capable de lui faire encore honneur sur la fin de ses jours (5). Ayant perdu son Pere à l'âge de dix-neuf ans, il s'en vint à Paris dans le dessein d'apprendre le Grec. Il fut deux mois sous Turnebe, après quoi il se renferma dans son Cabinet, résolu de se passer de Maîtres pour le reste de ses jours. Il ne fit qu'effleurer légérement les Conjugaisons Grecques, & il se mit tout d'un coup sur Homere avec une interprétation. Il l'apprit par cœur tout entier en moins de trois semaines, & sur cette lecture il se fit une Grammaire à sa mode, & n'en eût jamais d'autre. Il ne lui fallut que quatre mois pour en faire autant de tous les autres Poëtes Grecs, & l'on peut dire qu'il les dévora plutôt qu'il ne les apprit. Les Langues ne lui coûtérent pas beaucoup plus que les Poëtes. Il en savoit douze ou treize, pour lesquelles il ne s'étoit jamais servi de Dictionnaire ni de Grammaire. Mais cela n'est plus de notre sujet. Contentons-nous de dire qu'il étoit né à Agen le 4. d'Août de l'an 1540. & qu'il mourut d'hydropisie le 21. de Janvier de l'an 1609. âgé de 68. ans 5. mois & 57. jours.

DELRIO.

Delrio. 59 Nous conviendrons sans contester que la réputation de MARTIN ANTOINE DELRIO n'a point tout l'éclat de celle de Scaliger & de celle de Lipse même son ami particulier, soit qu'il ait eu plus d'humilité qu'eux, soit que ceux-ci ayent eu plus d'esprit & d'érudition que lui. Mais nous pouvons avancer que s'étant rendu plus laborieux dans son enfance, & que ses premiéres études ayant peut-être été mieux réglées dans les commencemens, on a lieu de lui donner au-dessus de Lipse & de Scaliger l'avantage de pouvoir servir d'un modéle plus juste & plus proportionné aux dispositions des Enfans, Delrio. dont on doit promtement assujettir l'esprit aux travaux de l'étude. Delrio n'avoit pas été beaucoup moins favorisé de la Nature que ces deux autres Savans. Il faisoit paroître dans ses premiéres années une vivacité d'esprit admirable, un génie aisé, une conception pénétrante, une humeur docile & très-douce, beaucoup d'amour pour le travail & d'aptitude pour les Lettres. Ses Regens de Grammaire n'ayant plus rien à lui apprendre dans les Pays-Bas, il fut envoyé à Paris où il fit sa Rhétorique & sa Philosophie sous les Jésuites. Après avoir perfectionné ce qu'il avoit acquis d'éloquence au College Royal sous Lambin, il alla étudier le Droit dans la nouvelle Université de Douay. Mais étant passé à Louvain il y acheva l'étude de la Jurisprudence, & reprit celle des Humanités avec tant de passion & de succès, qu'on fut fort surpris de lui voir publier à *dix-neuf* ans un Livre de bonnes Remarques sur les Tragédies de Seneque, & qui plus est, citer dans cet Ouvrage près d'onze cens Auteurs avec toute l'assurance d'un homme qui les a lus tous éxactement, & qui a éxaminé leurs sentimens avec beaucoup de jugement (6). Il a bien encheri depuis sur l'opinion qu'il avoit donnée de lui par ce premier essai de son érudition. Il savoit au moins dix Langues. Il avoit lû toutes les Histoires anciennes & modernes qu'il avoit pû rencontrer dans les Pays-Bas. Il fit bien d'autres expéditions depuis dans la lecture des Livres. Mais dix ans après avoir fait son premier Livre il se rendit Jésuite : & la plus étonnante des merveilles de sa vie dans l'étude, c'est qu'un Savant, qui pour l'ordinaire n'est qu'un orgueilleux, un Auteur de plusieurs Livres, un Docteur en Droit, renonça tellement à lui-même en se dépouillant de toutes ces qualités, qu'il se remit à l'Alphabet de toutes choses par une humilité plus que de Novice, & recommença ses études avec les Enfans dans les Ecoles publiques.

Il étoit né à Anvers de Parens Espagnols le

Christ. Liberius pag. 186.
Leo Allat. Ap. Urb. pag. 147.
5 ¶ Il l'a pourtant supprimée.

6 Alegamb. & Sotwel in Bibl. Scrip. Soc. J.
Aub. Mir. in Elog. Belg.

Digitized by Google

le jour de la Pentecôte l'an 1551. & il mourut à Louvain le 19 d'Octobre de l'an 1608. trois mois devant Scaliger, & deux ans & demi après son ami Lipse.

LALLI.

Lalli. 60 JE ne suis pas assés instruit de la conduite qu'on a gardée dans les études de JEAN-BAPTISTE LALLI natif de Norcia en Ombrie, pour juger s'il a mérité de faire un éxemple d'application & d'assiduité au travail pour les Enfans. Mais nous pouvons au moins le produire ici pour former une exception à la maxime de ceux qui soutiennent que le vif & le brillant des Enfans ne manque jamais de s'éteindre promtement soit par la bêtise, soit par la mort. Lalli auroit vécu plus de soixante-quatre ans, s'il n'eût pas été sujet à l'apoplexie, dont les attaques réïterées l'emportérent hors de ce monde. Il y étoit venu assorti de tout ce que la Nature a coutume de fournir aux Génies les plus heureux. C'est ce qui a donné lieu sans doute à la plaisanterie de Nicius Erythræus (1), qui dit que les Muses par un pressentiment infaillible se trouvérent aux couches de sa mere, & qu'après lui avoir servi de Sage-femmes, elles se firent les nourrices de l'Enfant dont elles firent un Poëte. L'enthousiasme qu'elles lui distilérent dans les veines y alluma un feu qui le rendit fort sujet à cette espéce de phrénésie qu'on a honorée du nom de Fureur Poëtique. Elle produisit pendant l'enfance & l'adolescence de Lalli beaucoup de bons & de mauvais effets. Parmi ces bons effets l'on peut compter deux Poëmes qu'il fit dans ce bas âge, l'un en Italien contenant les avantures & le martyre de Saint Eustache; l'autre en Latin sur la mort d'Alexandre Farnese pere de Ranuce, alors Duc de Parme & de Plaisance. Ce Prince ayant entendu cette derniére Piéce fut charmé de l'esprit de l'Enfant, & lui fit une pension de cent pistoles pour faire ses études de Droit à Perouse, où il l'envoya dans le dessein de le mettre ensuite auprès de lui & de s'en servir dans son Conseil. Lalli ne parut pas assés bien répondre à tant de bontés, parce que le poids de ses inclinations l'entraînoit à la Poësie. Il ne pouvoit s'empêcher de faire des Vers, & s'il avoit à écrire ou à répondre à quelqu'un, ses Lettres se trouvoient en vers. C'est ce qui obligea son oncle qui étoit Conseiller du Duc de Parme de lui défendre absolument de plus faire de vers dans la suite, jugeant sagement que cette passion ne manqueroit pas de le détourner des études & des occupations plus sérieuses & plus importantes. Mais l'oncle vit bien-tôt qu'il avoit voulu défendre à un boiteux de clocher. Lalli.

LOPE' DE VEGA.

61 NOus joindrons à Lalli LOPE' FELICE DE VEGA CARPIO pour les mêmes raisons qui nous ont fait parler de lui. Il ne fut pas moins favorisé de la Nature & des Muses, & il fit voir d'aussi bonne heure que lui ce qu'il savoit faire en Poësie. Il étoit né à Madrid dès l'an 1562. mais à peine avoit-il appris à parler, qu'il voulut montrer au Public des essais de ses facultés Poëtiques, & que sans attendre que sa main fût assés forte pour tenir une plume & apprendre à écrire, il dictoit aux autres des vers de sa composition (2). Quoi qu'il eût l'esprit extrémement libre, il ne laissa pas de s'assujettir à l'étude des Humanités & de la Philosophie avec autant d'application que ceux qui ne sentent rien de la violence que la passion des vers éxerce sur un homme qui s'est trouvé Poëte en venant au monde. Mais il ne laissa point pendant le cours de ses Etudes de publier diverses Poësies qu'il adressoit tantôt à Jerôme Manriquez Evêque d'Avila, & Inquisiteur Général, son Patron, tantôt à d'autres Seigneurs d'Espagne. Après ses Etudes il passa dans des conditions & des genres de vie bien différens les uns des autres, mais il n'y en eût pas qui fût capable d'arrêter le cours de ses Compositions Poëtiques & Prosaïques, qu'il ne cessa point de produire jusqu'en l'an 1635. qui fut celui de sa mort. Lopé de Vega.

LEN-

1 Pinacoth. 1. num. 75.
2 Nicol Anton. Bibl. Hisp. tom. 2.
3 Ap. Urb. pag. 167.

4 Erythr. Pinacoth. 1. pag. 46.
5 Allat. Ap. Urb. pag. 124.
6 ¶ S'il étoit sûr, comme le suppose Baillet, qu'Aleandre

LENTO.

Lento. 62 JOSEPH LENTO est un Auteur Italien natif d'Ascoli dans la Marche d'Ancone, que Leon Allacei a mis au nombre des *Abeilles Urbaines*, c'est-à-dire parmi les Hommes Illustres qui se sont trouvés à Rome depuis l'an 1630. jusqu'en 1632. inclusivement, & qui ont porté la qualité d'Auteurs (3). On n'en trouvera pas beaucoup dans tout ce curieux Recueil d'Allacci qui ayent mérité ce titre plus jeunes que Lento. Il ne nous a point précisément spécifié l'âge qu'avoit cet Enfant, lorsqu'il mit en lumière un Livre contenant les Eloges & les belles Actions des Hommes Illustres de la Ville d'Ascoli, qui fut dédié au Cardinal Montalte, & qui parut l'an 1622. in-8°. André Bajanus, dont il rapporte le témoignage, nous fait connoître que Lento étoit pour lors au-dessous de *dix-sept* ans, & que l'Ouvrage est d'autant plus admirable qu'il se sent au moins de cet âge & de la foiblesse qui s'y trouve ordinairement attachée. Cela suppose que le Public soit du goût de Bajanus, qui trouvoit dans l'Ouvrage de Lento de la netteté, de la grace, de la cadence, de la gravité, & du choix dans les mots, & qui vouloit que ce Recueil d'Eloges de ses Compatriotes en fût un continuel de sa personne.

ALEANDRE le jeune.

Aleandre, le jeune. 63 IL est aisé de conjecturer que l'on n'a donné au jeune ALEANDRE le nom de Jerôme que pour l'engager plus particuliérement à suivre les traces de son grand Oncle autrefois Cardinal Archevêque de Brindes, plus distingué encore par son érudition & son mérite, que par sa dignité. Ses Parens en conséquence de cette première vûë ne manquérent pas de lui procurer l'éducation qu'ils jugérent la plus convenable pour le faire réussir dans cette généreuse entreprise. On peut assurer qu'il a parfaitement répondu à leurs soins, & qu'il a dû aller même au-delà de leurs espérances, puis qu'à peine avoit-il *quinze* à *seize* ans, que non content d'avoir déja fait beaucoup de belles Poësies à cet âge, & entre les autres un Recueil de Vers Anacréontiques, il fit encore un Commentaire sur les Institutions de Cajus Jurisconsulte Romain (4). La chose paroitroit d'autant moins croyable qu'elle supposeroit qu'Aleandre auroit au moins achevé dès ce tems-là le cours des Humanités, celui de la Philosophie & celui de la Jurisprudence (5). Mais pour empêcher que la posterité ne doutât d'une érudition si avancée, Aleandre eut soin de faire imprimer dès lors ce Commentaire, comme nous l'apprenons d'Erythræus. Je n'ai encore pû découvrir le tems de la naissance d'Aleandre le jeune qui arriva au Frioul; mais celui de sa mort arriva en 1631 (6).

ARGOLI.

Jean Argoli. 64 JEAN ARGOLI étoit fils du fameux Astronome André Argoli de Tagliacozzo dans l'Abbruzze, mais comme il n'avoit pas hérité de ses inclinations, il semble que c'est moins à la bonne éducation qu'il lui avoit procurée qu'à l'exemple du Cavalier Marin, qu'il a dû rapporter l'occasion qui l'a rendu Auteur avant l'âge de vingt ans. Le Poëme de l'Adonis faisoit alors tout le sujet de l'entretien des Curieux par toute l'Italie, & l'on y parloit de son Auteur comme d'un nouveau Héros à qui l'on alloit dresser des Autels, lorsque le jeune Argoli poussé d'une nouvelle ardeur pour acquerir de la gloire, & voulant s'élever au-dessus de soi-même, conçût le desir d'imiter le Cavalier Marin (7). Il crut que pour se rendre entiérement le Maître de lui-même, & que pour donner à son esprit toute la liberté & toute l'étenduë nécessaire au dessein qu'il avoit de réussir, il faloit se retirer du monde. Il se renferma donc dans une prison volontaire, & interdit à tout le monde l'entrée

léandre n'eût que quinze à seze ans lorsqu'il fit imprimer son Commentaire sur les Institutions de Caius, on pourroit conclurre qu'il nâquit en 1484. ou 85. puisque ce fut à Venise in-4°. l'an 1500. que ce Commentaire parut.

7 Allat. Ap. Urb. pag. 144. 145.

Jean Argoli. trée de son Cabinet, hormis à un Valet qui avoit soin de lui apporter à manger (1). Là il se mit à travailler à un Poëme dont la composition ne lui coûta que sept mois. Il le nomma l'Endymion (2), le divisa en douze chants & le dédia au Prince Philippe Colonna. Mais parce qu'il n'avoit alors que *dix-sept* ans, le bruit que fit son Poëme partagea les esprits. Ceux qui le connoissoient particuliérement ne se contentant pas de l'admirer comme les autres, ne pouvoient se lasser de rehausser le prix de l'Ouvrage par la considération de l'âge de son Auteur, & par celle du peu de tems qu'il avoit employé à sa composition. Mais ceux qui ne le connoissoient pas étant prévenus que tout le mérite d'un bel esprit de dix-sept ans ne peut consister que dans de belles promesses pour l'avenir, se trouvoient portés à croire que c'étoit un Ouvrage dû à son Pere, d'autant plus volontiers qu'il étoit fils d'un Homme de Lettres, qui étant grand Mathématicien auroit eu quelque honte de paroître Poëte Italien à son âge. Mais cette opinion s'est dissipée par le crédit des témoins oculaires, & plus encore par la suite des tems, lorsqu'on a vû le jeune Argoli continuer dans des exercices Poëtiques, & produire diverses autres Piéces en l'une & l'autre Langue, pour soutenir la réputation que l'Endymion lui avoit acquise.

PEIRESC.

Peiresc. 65 MOnsieur DE PEIRESC (3) dont vous avés lû la Vie avec tant de plaisir, & plus d'une fois dans l'intervalle de vos récréations, est pour vous & pour les autres Enfans de qualité qui feroient paroître autant de bonne volonté pour les Gens de Lettres, un modéle plus digne & plus proportionné que tous ceux que nous avons vû approcher de la nature du prodige, & qui par conséquent n'ayant pû donner que de l'étonnement & de la terreur au reste des hommes, n'ont pas été si propres pour l'utilité du Genre humain. Il faut avouer que Mr. de Peiresc n'a point été Auteur dans son enfance : & si c'est la Presse d'un Imprimeur qui donne cette qualité, on peut dire qu'il ne l'a pas même été en toute sa vie, quoiqu'il eût beaucoup écrit. Mais son Enfance n'en a point été moins studieuse. A peine fut-il sévré & arraché du sein de la nourrice, qu'il fit paroître ses inclinations & son génie (4). On lui voyoit, pour le dire ainsi, les rayons de son esprit sortir par l'organe des yeux & par celui des oreilles; & l'on peut juger que l'attention surprenante qu'il avoit à tout ce qu'il voyoit ou qu'il entendoit, étoit une véritable étude. Dès qu'il eut appris à parler il se servit de cet avantage pour faire connoître également sa curiosité & sa docilité. Le désir qu'il avoit de tout savoir, lui faisoit envisager dès-lors toutes les personnes qu'il rencontroit, comme autant de Maîtres de qui il vouloit apprendre tout ce qu'il ne savoit pas; & la douceur de son naturel captivoit si agréablement tous ceux qui le voyoient ou qui l'entendoient, que personne ne pouvoit lui refuser la satisfaction qu'il souhaitoit, ou dissimuler le déplaisir qu'on avoit de ne pouvoir le satisfaire lorsqu'il embarassoit les gens par des questions qui étoient au-dessus de leurs connoissances. Les plus embarassés étoient pour lors sa gouvernante, son laquais, son Maître à lire, son Pere, & son Oncle, parce qu'il ne manquoit jamais de leur présenter tout ce qui lui tomboit sous la main, pour les obliger de lui en dire la nature, la cause, la fin, l'usage: en un mot, il demandoit la raison de toutes choses. Il fut si sensible dans ce bas âge à la peine qu'il causoit particuliérement à son valet & à sa gouvernante par ses propositions, que s'en souvenant encore lorsqu'il fut à lui, l'un de ses principaux soins fut de ne rien épargner pour faire en sorte que ses valets de chambre & ses laquais sûssent écrire le Latin & le Grec comme le Fran-

1 Hier. Ghilin. Theatr. part. 2. pag. 18.
2 ¶ Imprimé à Terni en Ombrie l'an 1626. in-4°.
3 Nicolas-Claude Fabri Sieur de Peiresc, Conseiller d'Aix, Abbé de Guistres.
4 Vit. Peiresc. per Gassend.

Digitized by Google

Peiresc. François, dessiner, graver, relier les Livres, copier des Manuscrits, lever des plans, décrire & dépeindre même les Pierres, les Plantes, & les Animaux (1).

A l'âge de sept ans le petit de Peiresc, qui dans tout le cours de sa vie ne s'est jamais donné le moindre air de suffisance ou de présomption, se crut assés savant, assés prudent, & assés sage, pour prendre la direction d'un frere puisné qu'il avoit, & qui s'est fait connoître depuis sous le nom du Sieur de Valavès. Il demanda à son Pere la conduite de ce Frere qui n'avoit que deux ans moins que lui. Il ne prétendoit pas seulement présider à ses études; mais encore veiller sur ses mœurs & régler ses actions. Je ne puis pas vous dire comment son Pere lui accorda sa demande; si ce fut sérieusement ou non: mais on prétend qu'il s'acquitta si dignement de cette commission, que depuis ce tems-là il tint lieu de Précepteur & de Pere à son Cadet. C'est ce qu'il fit sans doute moins par des préceptes ou des instructions de vive voix que par les exemples qu'il lui donna en toutes rencontres pour conserver l'innocence des mœurs, pour pratiquer les vertus qui sont de la bien-séance de l'enfance, & pour aimer le travail de l'étude. Un des principaux points de la discipline des Colléges, est, de ne point souffrir que les Enfans s'écartent de la pratique ordinaire de ce qui est prescrit à tous les autres, sous prétexte de suivre en particulier quelque louable inclination pour ce qui ne s'apprend pas dans le Collége. On n'a rien à dire sur la prudence & sur la droiture des intentions qu'ont euës ceux qui ont fait ces Statuts. Les Colléges étant de petits Etats Monarchiques ou Aristocratiques, il faut que leur police soit réglée sur des maximes de Politique. Mais il est constant que plusieurs enfans ont à souffrir sous des régles qui assujettissent également les esprits dont la portée & les inclinations se trouvent différentes. C'est une des sources du dégoût que tant de personnes sorties des Colléges témoignent pour les Livres & les Lettres. Parce qu'il n'y a point de Statut pour le discernement Peiresc. des esprits. Les uns se voyent contraints d'apprendre ce qu'ils n'aiment pas & ce pour lequel ils n'ont point de disposition; les autres ont le déplaisir de voir incultes & inutiles les talens que la Nature leur a accordés pour des Sciences ou des Arts qui ne sont pas du ressort des Colleges.

Quoique le petit Mr. de Peiresc ne fût point de qualité à rien souffrir de ces inconvéniens, à cause de la commodité des Précepteurs particuliers qui pouvoient suppléer aux défauts des Colléges; il étoit pourtant en danger de s'en ressentir le reste de ses jours, par le peu de lumiéres d'un Oncle qui s'étoit voulu charger de son éducation, & qui sous prétexte de la contagion l'avoit fait promener de Ville en Ville, & de Collége en Collége par la Provence depuis l'âge de sept ans jusqu'à dix. Mais sa bonne fortune l'ayant fait enfin passer à Avignon, il tomba entre les mains des Jésuites qui fixérent ses études ambulantes, & prévinrent fort à propos les inconveniens dont nous venons de parler. Car ayant remarqué que l'esprit du jeune de Peiresc avoit déja pris un vol beaucoup plus élevé que le reste de leurs Ecoliers, & qu'il s'enfonçoit déja dans la lecture de toutes sortes d'Historiens anciens & modernes, ils s'appliquérent non pas à détruire ou détourner ailleurs cette pente comme on feroit dans les autres Colléges, mais à la bien conduire de loin & à la fortifier jusqu'à vouloir même relâcher quelque chose de leur discipline Scholastique pour cet effet (2). Il n'eut besoin d'aucune de leurs dispenses, enchérissant toujours sur les autres par sa diligence & son activité, & sur tout ne diminuant rien des éxercices de la Poësie & de la Langue Grecque. Il n'est pas juste de supprimer le nom des Maîtres à qui il témoignoit lui-même dans le cours de sa vie avoir eu l'obligation d'une si sage conduite. Mr. Gassendi appelle l'un, le Pere Colombat, & l'autre le Pere Valladier. Il les juge très-dignes de louanges de n'avoir pas voulu assujettir un esprit si noble & si libre à un esclavage dont la

1 Paralipom. ad Vit. Peiresc.

2 *Non tam gressum illius regere, quàm eminus viam demonstrare.* Gass.

Peiresc. la dureté ne sert qu'à rendre les études odieuses comme sa bassesse les rend méprisables (1).

Mr. de Peiresc, pendant les quatre ou cinq années qu'il fut chés les Jésuites d'Avignon, depuis la dix jusqu'à la quinziéme année de sa vie, voulut enchérir encore sur la liberté qu'il avoit reçûë de ses Maîtres : & le tems destiné à l'étude lui paroissant trop court pour satisfaire la passion qu'il avoit de tout lire & de tout remarquer, il voulut tirer avantage de l'aversion qu'il avoit conçûë contre les jeux & les divertissemens, pour employer tous les momens de la récréation légitime aux études de la plus grande application. C'est un excès que nous ne prétendons pas proposer comme un éxemple à suivre, mais il me semble qu'on pourroit le rejetter sur le peu de conduite ou l'inadvertance de ceux qui avoient sa direction, & qui ne savoient peut-être pas qu'il y a de légéres études qui ne sont que des passe-tems utiles & d'honnêtes récréations, & qui sont les véritables divertissemens des Génies extraordinaires qui ne sauroient se souffrir sans quelque occupation digne d'eux. Mr. de Peiresc, qui étoit le plus docile & le plus modeste des Enfans de son siécle, n'auroit pas eu moins de considération pour leurs remontrances qu'il en eut pour son Oncle, qui le mit à l'Académie à quinze ans. Ce fut uniquement pour lui obeïr qu'il voulut bien apprendre à faire des armes, à monter à cheval, & à danser. Mais persuadé qu'il en est de ces éxercices comme de certaines Loix humaines qui n'obligent qu'à l'extérieur, pour certains tems, ou pour certains lieux, il crût ne devoir les faire que pour donner des marques de son obéïssance, il leur donnoit toujours le moins de tems qu'il lui étoit possible : de sorte que sans vouloir jamais entendre parler de répétitions pour ces éxercices, dès-qu'il étoit hors de la présence de ceux qui l'éxerçoient, il se mettoit à lire, à écrire, & à faire des observations savantes sur toutes choses.

L'amour des Antiquités occupoit déja beaucoup de place dans son cœur, & il n'avoit pas encore achevé son Cours de Philosophie Scholastique qu'on le considé- Peiresc. roit déja comme un habile Antiquaire, comme un Médailliste connoisseur, & comme un Mathématicien fort expert. L'étude de la Jurisprudence ne mit point d'obstacle au dessein qu'il avoit pris de s'avancer de plus en plus dans la connoissance de la nature de toutes choses par les expériences Physiques qu'il faisoit lui-même ou faisoit faire tous les jours devant ses yeux. Il trouva même les moyens d'égayer son Droit par la connoissance des Médailles & de l'Histoire ancienne, & il fit à *dix-sept* ans une suite Chronologique des Législateurs, c'est-à-dire, des Empereurs, des Consuls & des autres Magistrats qui avoient porté les Loix, ayant recherché avec grand soin toutes leurs Médailles pour y servir de preuves & d'ornement. Enfin le désir de se perfectionner lui fit souhaiter de voyager par toute l'Europe, tant pour en découvrir toutes les singularités, que pour lier une correspondance étroite avec tous les Savans répandus dans toutes ses Provinces. Il commença par l'Italie l'an 1599. qui étoit la dix-neuviéme de son âge, & c'est à vous que je voudrois demander si tous ses pas & toutes ses démarches ne furent pas autant de dégrés qu'il faisoit dans les Sciences. Il fut plusieurs mois à visiter & éxaminer les côtes de la mer, la qualité de ses eaux & les richesses qu'elle renferme, les productions des terres par où il passoit, les mines, les minéraux, les pierres, les plantes, les monumens d'Antiquité, & les curiosités de Gènes, de Lucques, de Pise, de Florence, de Bologne, de Ferrare, & de Venise, où il reçût beaucoup de marques de l'estime dont le fameux Fra-Paolo, & l'illustre Dominique Molini voulurent l'honorer. Mais il ne s'arrêta nulle part tant qu'à Padouë, parce que la réputation de son Université sembloit y avoir rassemblé la fleur des Savans de l'Italie, dont il recherchoit principalement la compagnie. Sa réputation qui avoit pris le devant les avoit déja tout préparés à le bien recevoir; & l'on ne peut bien exprimer l'empressement qu'ils témoignérent les uns pour lui demander son amitié, les autres pour lui of-

1 *Laudandi quod nobile pectus ea servitute non opprimerent, quâ plerique aut odium rerum bonarum contrahunt, aut humiliores nimis assuescunt.* Pag. 7.

Peiresc. offrir leurs services. Il s'en trouva même qui voulurent dresser dès lors des monumens publics à son mérite, & rendre sa docte & vertueuse Adolescence immortelle. Je puis sans sortir de mon dessein en rapporter ici deux Inscriptions Latines, puisqu'il n'avoit que dix-neuf ans & quelques semaines quand elles lui furent dressées. La premiére est de Thomas Seget, dont Lipse a parlé avec éloge dans ses Lettres, & elle porte:

Genio Galliæ Narbonensis,
Ingenio, & maturæ, ævo immaturo,
Nicolai Fabricii Virtuti,
Sacrum.
Patavii.
Prid. Natal. Christi CIϽ. IϽ IC.

L'autre est d'Erycius Puteanus Auteur célébre des Pays-Bas Catholiques, qui étoit alors destiné pour professer l'Histoire & l'Eloquence à Milan. Il la fit en ces termes:

Lare secreto:
Cui Gratiæ Adolescentiam ornant,
Eruditio juventam,
Prudentia senectam;
Is Adolescens voluptatem amicis creat,
Juvenis honorem Patriæ,
Senex utrumque sibi.
Tu vero, Nicolae Fabrici, cuncta simul
Amicis, Patriæ, Tibi,
In spe ætatis
Et florum Juventæ, & fructuum Senectæ
Professus
Patavii CIϽIϽC. *Calend. Februar.*

Mais de tous les Savans qui recherchérent alors l'estime & l'amitié de Mr. Peiresc, personne ne fit une liaison plus étroite avec lui que le Seigneur Pinelli Gentilhomme de Naples originaire de Gènes, qui s'étoit retiré à Padouë avec sa belle Bibliothéque & le Trésor de ses Raretés, pour y goûter les douceurs de la vie en toute tranquilité, pour y servir les Savans & les studieux, & pour travailler à la gloire des Lettres de toutes ses facultés & de toute son industrie. Pinelli crut se retrouver dans Mr. Peiresc, & tout transporté de joie de se voir renaître avec tant d'avantage & de gloire dans ce jeune homme, il passa tout d'un coup de l'estime qu'il faisoit de son érudition & de son mérite à un amour si violent, qu'il ne pouvoit être Peiresc. l'effet que d'une grande sympathie. Vous savés, Monsieur, quel homme c'étoit que ce Seigneur Pinelli, c'étoit assurément le Pere des Lettres de son tems, & il faisoit profession publique d'assister tous les Gens de Lettres qui travailloient à quelque Ouvrage, non-seulement de ses conseils & de ses lumiéres qui étoient grandes, mais encore de ses Livres & de son argent. Mr. de Peiresc fut la seule cause qu'il fut moins regretté à sa mort, parce qu'il dédommagea le Public de la perte avec usure. Sans la nécessité où je me suis réduit d'en demeurer à la vingtiéme année de sa vie, je ne pourrois m'empêcher de faire voir qu'il est allé bien au-delà de Pinelli, & que tout Particulier qu'il étoit il a effacé les Medicis, les Alphonses, & les Princes les plus généreux envers les Lettres & les Savans, j'y ajouterois hardiment Mecenas, quand tous nos Poëtes devroient se jetter sur moi. Comme je ne fais point profession de pénétrer dans l'avenir, je n'aurai pas la témérité de deviner à quoi aboutira l'estime ou l'inclination que vous avés conçûë pour Mr. de Peiresc qu'une premiére lecture de sa Vie vous a fait connoître, mais qu'une seconde vous a fait aimer. Je me contente de vous proposer ici son éxemple comme celui des autres, & de vous faire remarquer que Dieu n'ayant pas voulu que des Héros comme les Peirescs, les Pinelli, &c. fussent plus immortels que les autres Hommes; les Lettres en les perdant sont sujettes à tomber dans la disgrace des Pupilles, à qui la mort enléve les Parens. Elles languissent dès qu'elles se trouvent arrachées du sein de telles nourrices. Tout se refroidit pour elles, si elles ne trouvent dans quelque Successeur non-seulement la tendresse & les entrailles d'une Mere, mais encore le soûtien d'un Pere & l'appui d'un Protecteur. Mr. de Peiresc a été suivi par quelques Grands Hommes dans cette noble générosité. Mais ces bienfaiteurs des Lettres sont déja passés avec lui; d'ailleurs la suite des années & l'expérience nous a fait connoître qu'ils n'étoient que des Demi-Peirescs, & qu'un Peiresc entier seroit l'Ouvrage de plusieurs siécles. La plûpart semblent avoir partagé sa succession & sa tendresse pour les Lettres. Ceux-ci n'ont voulu entretenir que des Poëtes; ceux-là que des Physiciens: quel-

Peiresc. ques-uns n'ont temoigné du penchant que pour des Antiquaires; quelques-autres pour les Voyageurs seulement : Tel n'a voulu donner accès chés lui qu'à des Jurisconsultes; un autre n'a voulu souffrir que des Mathématiciens; d'autres enfin ne se sont déclarés qu'en faveur de ceux qui cultivent les Arts Liberaux. Mais nous cherchons quelqu'un qui veuille avoir une tendresse universelle pour toutes les Lettres, & qui se rende digne de porter le titre de Pere commun & de Protecteur général de tous les Savans, & pour tout dire, de légitime Successeur de Mr. Peiresc. Peut-être vous souviendrés-vous un jour que ces vœux vous regardent.

Mr. de Peiresc nâquit dans son Château de Beaugensier en Provence l'an 1580. le premier jour de Décembre sur les sept heures du soir. Il prit le Gouvernement de la République des Lettres l'an 1601, à la mort de Pinelli. Il fut reçû Conseiller au Parlement d'Aix par la résignation de son Oncle l'an 1604. Il fut pourvû de l'Abbaye de Guistres en Guyenne l'an 1618. Il mourut à Aix le 24. de Juin de l'an 1637. sur les trois heures de l'après midi après cinquante-six ans six mois, douze jours & vingt-heures de vie.

MEURSIUS.

Meursius. 66 CE n'est point sans fondement que JEAN MEURSIUS passe pour l'un des plus laborieux hommes & des plus infatigables Auteurs de la République des Lettres. Il s'étoit si bien accoutumé au travail de l'étude dès son Enfance, qu'il ne lui fut pas possible d'en perdre l'habitude dans tout le reste de sa vie. Il nâquit à Leuden ou Loosde près de la Haye en Hollande l'an 1579. son Pere lui donna les premiéres teintures du Latin jusqu'à sept ans qu'il l'envoya à la Haye. Au bout de quatre ans il passa à Leyden, où à peine fut-il arrivé qu'on lui vit faire des Oraisons & des Harangues qui subsistent encore aujourd'hui, si l'on s'en rapporte au témoignage de quelques personnes, quoique Meursius n'en ait fait aucune mention dans la liste de ses propres Ouvrages, s'étant contenté de dire dans l'abregé qu'il Meursius. nous a donné de sa vie qu'il les avoit composées à *douze* ans.

Il fit connoître de fort bonne heure l'inclination particuliére qu'il avoit pour la Langue Grecque, & pour les Antiquités de la Grece. A *treize* ans il fit des vers Grecs qu'un Auteur Moderne prétend être d'un prix presque égal aux Anciens (1).

A *seize* ans il fit un Commentaire sur le Lycophron, c'est-à-dire sur le plus obscur & le plus difficile des Poëtes Grecs.

A *dix-sept* ans il travailla sur les Idylles de Théocrite, & recueillit beaucoup de belles choses qui étoient échappées à la diligence d'Henri Estienne, d'Isaac Casaubon, & de Joseph Scaliger même qui l'avoient précédé dans le même travail. Après cela il lâcha la bride à son esprit, & le laissa parcourir toutes sortes d'études, ne laissant pas de suivre toujours son inclination particuliére pour l'Histoire & l'Antiquité Grecque qu'il avoit entrepris de déterrer, & de faire revivre avec honneur dans notre siécle.

Il se souvint pourtant de son Latin parmi ses enchantemens, & il se remit après coup sur l'étude des Auteurs de cette Langue, en quoi il prétendoit avoir suivi le Conseil de S. Jerôme & l'éxemple de Joseph Scaliger. Il auroit pû y ajouter celui de Henri Estienne que nous avons rapporté plus haut, & se munir encore de l'autorité de Robert Estienne & de Guillaume Budé, pour se justifier de ne s'être appliqué au Latin qu'après s'être consommé dans le Grec (2). Il voulut procéder dans cette nouvelle étude avec ordre, & ayant commencé par les plus anciens Auteurs de la Langue, il vint en suite à ceux qui ont écrit dans l'état le plus florissant de la République & de la Monarchie Romaine. Cette méthode lui réussit avec tant de certitude & de bonheur, qu'il se vit en état de mettre au jour en 1598. deux Ouvrages de Critique fort estimés : l'un sur Minutius Felix, & l'autre sur Arnobe. C'étoient les fruits de la dix-huitiéme année de sa vie. Et pour faire voir combien il s'étoit rendu habile dans l'étude des anciens Auteurs, il publia l'année suivante ses

1 Var. Pref. sur les Revolut. de l'Europe, &c.
2 Athen. Bat. lib. 2. pag. 192. 193.
3 Bernardino Telesio de Cosenza, dont le Livre contre Aristote parut à Rome l'an 1565. touchant la Nature.
4 J. Nic. Eryth. Pinac. 1. pag. 41.

Digitized by Google

Meursius. ses remarques sur Plaute, & un Recueil de Mélanges ou d'Observations mêlées sur divers Auteurs. Il travailla aussi vers le même tems à ses Traités sur les Funérailles & sur le luxe des Romains, quoiqu'il ne les fit imprimer que quelques années après.

Meursius continua toujours de s'appliquer au travail avec la même force sans altérer sa santé; & sa vie, quoiqu'assés longue, n'eut pas assés d'étendue pour pouvoir fournir le tems nécessaire à l'impression de tous ses Ouvrages. Il fut Professeur de la Langue Grecque à Leyde pendant 14. ans entiers, jusqu'à ce qu'en 1625. Christiern IV. Roi de Danemarck le fit venir dans son Université de Sore, où il le fit Professeur de l'Histoire & de la Politique, outre la qualité de son Historiographe qu'il lui donna. Il mourut de la pierre le 20. Septembre de l'an 1639.

CAMPANELLA.

Campanella. 67 JE ne m'arrêterai pas à vous faire un grand détail des choses merveilleuses qui ont éclaté dans l'Adolescence de THOMAS CAMPANELLA Religieux Italien de l'Ordre de S. Dominique, parce qu'elles paroissent tenir un peu plus du prodige que de ce que nous cherchons, pour pouvoir servir de modéle dans les Etudes. Ce Pere devenu presque aussi fameux par l'envie & la cruauté de ses Adversaires, que par la multitude de ses Ouvrages & la nouveauté de sa méthode, étoit entré dans le Cloître des Dominicains dès la treiziéme année de sa vie, ou plutôt âgé de quatorze ans & demi, comme il l'a remarqué dans le Traité de ses propres Ouvrages. Mais au lieu de marcher par les dégrés ordinaires qui élévent les esprits des autres aux Sciences, il ne garda aucunes mesures dans la passion qu'il avoit pour tout apprendre. Le feu de son esprit ayant dévoré en très-peu de tems toutes les épines dont les Scholastiques ont environné la Philosophie & la Théologie, rien ne fut plus capable de l'arrêter dans la poursuite des Sciences, & son impétuosité ne tarda guéres à lui faire rompre & emporter les barriéres qui avoient Campanella. servi jusqu'alors à retenir l'esprit humain dans les bornes que S. Thomas & Aristote n'avoient pû franchir. Son premier Couvent, où d'Ecolier il étoit devenu Maître en très-peu de tems, étoit trop étroit pour pouvoir servir de champ à ses expéditions. Il courut bien-tôt toute la Province de Calabre & tout le Royaume de Naples, laissant par tout des marques éclatantes des victoires qu'il remportoit par ses Disputes ou quelquefois par ses Ecrits. Il avoit déja répandu la terreur dans toutes les Ecoles, lorsque le Lecteur de son Couvent qui s'étoit préparé pour aller disputer dans la Ville de Cosenza étant tombé malade tout d'un coup, Campanella fut prié d'y aller à sa place, quoiqu'il ne fût point préparé. Il s'en acquitta avec son succès ordinaire; mais ayant remarqué parmi l'étonnement & les acclamations de son Auditoire, que l'on disoit, que l'esprit du grand Telesius (3) étoit passé dans son corps: Campanella qui n'avoit jamais ouï parler de Telesius n'eut point de repos qu'il n'eût lû son Livre. Cette lecture ne lui couta que fort peu de jours, & il le posséda si-bien, qu'étant entré dans ses principes, il entreprit de refuter Jacques-Antoine-Marta, qui avoit pris la défense d'Aristote contre Telesius, & il ne mit qu'onze mois à composer son Ouvrage contre celui que Marta n'avoit pû faire qu'en onze ans. Voilà l'époque du changement de Campanella. Depuis ce tems-là il employa tout son esprit à renverser le systéme de l'ancienne Philosophie, à combattre tous les Scholastiques modernes, & à réformer la méthode des Sciences (4). Mais cela ne regarde plus notre sujet; & n'ayant commencé à écrire suivant ces nouvelles lumiéres qu'à l'âge de vingt ans, selon le témoignage de divers Auteurs, tout ce qui pourroit lui être revenu de louange ou de blâme pour ce sujet n'entre point dans notre dessein. Il suffit de s'en tenir à ce dont il a voulu informer le Public lui-même, *touchant le tems & l'occasion qu'il a eu d'écrire des Livres dans son Adolescence & dans la premiére ferveur de ses Etudes*. C'est ce que l'on trou-

L. Allat. Ap. Urb. pag. 240.
Toppi & Lionardo in Bibl. Napo l.

Lor. Crass. in Eloq. tom. 2. pag. 243.

Digitized by Google

Campanella. trouvera dans le Catalogue de ses propres Ouvrages, qu'il adressa à Mr. Naudé son Ami (1).

Campanella étoit né dans la petite Ville de Stilo dans la Calabre ultérieure vers l'an 1564. Après ce que nous avons rapporté de lui jusqu'à l'âge de vingt ans, nous ajouterons, que ses disgraces commencérent par la persécution des Inquisiteurs, qui s'attendoient de le brûler en qualité de Magicien, parce qu'on l'avoit accusé d'avoir trop d'esprit, & de savoir trop de Théologie; prétendant qu'il n'y avoit que le Diable qui eût été capable de lui en tant apprendre. Après on en fit un Criminel d'Etat, & on le jetta dans les cachots de Naples comme s'il eût conspiré contre l'Espagne. Le récit des supplices inouïs qu'on lui fit souffrir, nous fait encore frémir d'horreur. Il avoit les membres tout disloqués, les artéres & les veines rompuës, & le corps brisé & tout défiguré d'une torture cruelle de trente-cinq heures, lorsqu'au bout de vingt-cinq ans de prison, quelques Amis trouvérent moyen de le faire sortir sécrétement. Il se sauva en France, où Mr. de Peiresc lui rendit la vie avec tous ses avantages. En suite il vint à Paris, où il reçût toutes les caresses imaginables des Grands & du Roi Louis XIII. qui l'honora même du Titre de Conseiller de son Etat, si nous en croyons Le Toppi. Il mourut en cette Ville l'an 1639. âgé d'environ 75. ans.

GROTIUS, ou DE GROOT.

Grotius. 68 HUGUES GROTIUS Pensionnaire de Roterdam, Ambassadeur de Suéde en France, nâquit à Delpht en Hollande le dixiéme d'Avril de l'an 1583. avec les plus heureuses inclinations du monde. La Nature les lui avoit données pour servir de bonne heure à la grandeur de son ame & à la force de son esprit. C'est ce qui porta son Pere qui étoit Homme de Lettres, à le seconder le plutôt qu'il lui fut possible par la meilleure éducation dont il put s'aviser. C'est pourquoi ne croyant pas que ses soins fussent suffisans pour un Enfant qui alloit déja plus vite que lui, il voulut encore lui donner des Précepteurs avant même qu'il eut atteint l'âge de sept ans. Hugues endurcit dès lors son petit corps au travail de l'étude, & il s'en fit une si forte habitude, qu'il ne put s'en défaire qu'avec la vie. Ses progrès furent si extraordinaires même dans les commencemens, qu'à l'âge de *huit* ans il se trouva Poëte Latin, & fit de lui-même des Poësies fort jolies dès l'an 1591. Mais il eut dès lors assés de jugement pour voir qu'il ne devoit pas s'en tenir à cette espéce de Literature, où le naturel a souvent plus de part que le travail. Il s'enfonça si profondément dans la lecture des Auteurs par la permission ou la tolérance de son Précepteur & de son Pere, qu'il se rendit très-habile dans les Humanités, & dans tout ce qu'on appelle Philologie en moins de deux ans & demi. Il n'avoit pas encore douze ans lorsqu'on l'envoya à Leyde pour faire d'autres Etudes dans l'Université de cette Ville. Il employa trois ans seulement à la Philosophie; à l'Astronomie; aux Mathématiques; à la Théologie, telle qu'on l'enseignoit dans le pays; & à la Jurisprudence. Si nous jugions de toutes ces Etudes par la coutume ou par le petit espace du tems qui leur fut accordé, nous aurions lieu de croire qu'elles auroient été aussi superficielles que celles des autres Etudians. Mais si l'on veut s'arrêter sur lui-même, & joindre la suite avec ces commencemens on sera obligé de reconnoître, qu'une aussi haute réputation que la sienne n'a pû s'élever & s'étendre que sur des fondemens très-profonds & très-solides. On peut dire, que Grotius étoit profondément & universellement savant dès l'âge de quinze ans, quoique dans toute la suite de sa vie il ait toujours trouvé de nouveaux moyens pour aggrandir de plus en plus la profondeur & l'étenduë de son érudition. Dans ce tems-là le Sieur de Barneveld, Avocat Général de la République de Hollande, fut nommé par les Etats pour être Ambassadeur en France auprès du Roi Henri le Grand. Grotius qui se voyoit hors de tout éxercice, voulut profiter de cette occasion pour connoître le beau Monde & pour en être connu, & — En 1598.

1 Art. 1. cap. 1. Indicul. Oper. propr.
2 A Leyde in-8°, en 1599.

3 ¶ Il en avoit 17. lorsqu'il le fit imprimer en 1600.

Digitized by Google

Grotius. & il se mit à la compagnie de l'Ambassadeur pour venir à Paris. Il venoit d'achever l'édition de son Martianus Capella (2) qu'il dédia au jeune Prince de Condé Henri de Bourbon, qui n'avoit alors que dix ans. Il est bon, Monsieur, que nous disions un mot de ce travail, pour vous faire voir la différence que l'on doit reconnoître entre ce jeune Auteur & la plûpart des autres doctes Enfans dont je vous ai fait le dénombrement. Capella étoit un ancien Auteur du cinq ou du sixiéme siécle qui avoit enveloppé beaucoup de choses savantes & curieuses dans les embarras de l'Allégorie & dans un style Africain ou demi barbare. Son Ouvrage à qui il avoit donné le titre de *Satyricon*, ou du Mariage de la Philologie avec Mercure, n'avoit pas été assés heureux pour rencontrer des Copistes intelligens & éxacts, & pour comble de mauvaise fortune la longueur du tems en avoit rendu les éxemplaires très-défectueux, tant par la pourriture que par les dégâts des vers. Quelques Critiques des quinze & seiziéme siécles, soutenus d'une érudition acquise par une longue suite d'années avoient tenté d'apporter quelques remédes à ses maux. Le peu de succès dont leur travail fut suivi, nous donne quelque lieu de croire, que la Providence en réservoit la gloire à un Enfant de *quatorze* ans (3); mais un Enfant qui sût parfaitement les sept Arts Liberaux dont Capella avoit traité dans son Ouvrage, & qui outre la Philologie qui comprend seule un très-grand nombre de connoissances particuliéres, possédât encore la Philosophie, l'Histoire & la Jurisprudence Romaine. Tout cela s'est heureusement rencontré dans Hugues Grotius en cet âge, au jugement des plus célébres Critiques de ce tems-là, qui auroient été aussi incrédules que les Ignorans sur ce point, sans l'éxamen qu'ils firent de son édition de Capella. Je me contenterai de vous en alléguer deux des plus autorisés dans la République des Lettres, & de vous rapporter leurs témoignages, quoique d'espéce différente dans la même Langue qu'ils les ont donnés. L'un en Prose, qui est de Gerard-Jean Vossius (4): *Martianum Capellam adolescentulus adhuc annorum xiv. felicissime passim restituit, annoque uno altero post divulgavit Hugo Grotius, quo Batavo, altero ejus terræ cum magno Erasmo lumine, nihil nunc undique eruditius vel Sol videt, vel Solum sustinet.* L'autre en vers, qui est de Joseph Scaliger (5): Grotius.

Hugo soboles Grotius optimi Parentis
Qui limina nondum tetigit puberis ævi;
Sed mente senili teneros prævenit annos,
Magnum meditans, auspiciis noluit illis
Præludere quæ vesticipum postulat ætas;
Sed maluit à grandibus inchoare cœptis.
Nam qui penus est, omnis & arca disciplinæ;
Sed quem horridulum injuria squallore vetustas
Omni studiorum nitido abdicarat usu,
Illius ab incude profectus, atque amœno
Splendore micans, purpurea veste decorus;
Cultusque novo pumice Martianus exit.
Cernis-ne ut orantem lepido flore juventæ,
Commendet eum gratia luminis recentis?
Quem sive habuit, restituit Grotius illi:
Seu non habuit, contulit hanc Grotius illi.

Ceux qui ont un peu de goût n'auront garde de prendre cette Piéce de Scaliger pour un Eloge Poëtique. Le témoignage qu'il a tâché de rendre à la verité est si désintéressé, si pur, & si simple, qu'on ne l'accusera jamais d'avoir voulu faire le Poëte pour la déguiser, à moins que de l'accuser en même tems de n'avoir pas sû ce que c'est que vraye Poësie.

Grotius n'arriva pas assés tôt à Paris pour y prévenir sa réputation. Le nouveau Martianus Capella avoit déja pris le devant: de sorte que Grotius trouva sa réputation déja établie dans cette grande Ville qui passoit dès-lors pour l'Abrégé de ce Monde. Le Roi Henri le Grand voulut lui donner des marques publiques de son estime & de son affection particuliére. Il lui fit présent d'un grand Collier & d'une double Chaîne d'or avec sa Médaille de même, en considération de *son grand sa-*

4 De Hist. Latin. lib. 3. pag. 713.
5 Int. Poëm. Jos. Scal. & præfix.

1 Mart. Cap.

Grotius. *savoir*, & de *son érudition incomparable* (1). Grotius comblé de gloire & tout transporté de joie, se fit tirer sur le champ avec le Collier, la Chaîne & la Médaille: & pour rendre sa reconnoissance aussi publique que son Livre, il envoya promtement son portrait en Hollande, pour être gravé par l'excellent Ouvrier à qui il avoit déja fait graver le jeune Prince de Condé. Le portrait se trouva assés tôt fait pour être mis à la tête des savans Commentaires qu'il ajoûta à son édition de Capella, avec ce Distique au bas de la taille-douce marquant son âge:

Quem sibi quindenis Astræa sacravit ab annis
Talis Huguejanus Grotius ora fero.

Mr. du Maurier prétend qu'il plaida à cet âge en plein Barreau, & qu'il s'en acquitta dès-lors avec tant d'éloquence, de force, & de ce que l'on appelle suffisance, à la Cour de Hollande; qu'on ne se contenta pas de le recompenser d'approbations & d'encens: mais qu'on le fit Avocat du Fisc de la Province tout jeune qu'il étoit. Mais nous devons supposer que tout cela ne se fit qu'après son retour de France en son pays, & après qu'il se fut fait recevoir Avocat au Parlement de Paris avec les formalités ordinaires. On ne peut pas nier qu'il ne prît les mêmes dégrés au Conseil souverain des Etats de la Haye dès l'an 1599. & qu'il n'ait commencé dès le même tems à éclater par ses Harangues & ses Plaidoyers; mais il ne fut Avocat du Fisc qu'en 1607. Quelque occupation que lui donnassent les éxercices du Palais, il ne voulut jamais renoncer aux douceurs des Muses, ni se priver des plaisirs que lui donnoient les Belles Lettres. Il n'en fit pas moins de vers, & ne s'appliqua pas avec moins d'assiduité & de ferveur à composer des Livres de la plus fine érudition. Plusieurs de ses belles Epigrammes, & sur tout celles qu'il fit à l'honneur de Mr. de Buzanval Ambassadeur de France en Hollande, qui étoit Homme de Lettres & grand amateur des beaux Esprits, sont de la seize & de la dix-septiéme année de sa vie. Dans le même tems l'on vit Grotius. paroître la Tragédie Latine qu'il fit d'Adam disgracié & banni: elle fut imprimée à la Haye l'an 1601. avec diverses autres Poësies de même genre. Dès l'an 1599. il avoit fait imprimer deux autres Ouvrages dans la Ville de Leyde: le premier sur les alliances de quelques Puissances de l'Europe, sous le titre Latin de *Pontifex Romanus*, *Rex Galliarum*, *Rex Hispaniarum*, *Albertus Cardinalis*, *Regina Angliæ*, *Omnes Fœderati.* Le second sur la recherche ou la maniére de trouver les Ports, sous le titre Grec de *Limeneuretique*, ayant pris pour l'original de son dessein un Livre Flamand composé sur le même sujet par Simon Stevin ou S. Etienne de Bruges Mathématicien célébre du Prince d'Orange. Il faut avouer que ce dernier Ouvrage n'est qu'une espéce de Traduction, ou, pour parler comme son Auteur, une simple Métaphrase. Mais si l'on considére qu'un Traducteur doit posséder parfaitement la matiére traitée par l'Auteur qu'il traduit, on conviendra aisément, que Grotius avant l'âge de *quinze* ans devoit savoir toutes les Mathématiques en général, & en particulier les Méchaniques, dont la *Statique*, la *Nautique*, & la *Limeneuretique* sont des espéces.

Il n'avoit que *dix-sept* ans, lorsqu'en 1600. il donna au Public un autre Ouvrage d'érudition intitulé *Syntagma Arateorum.* Ce sont des Commentaires sur les Phénoménes d'Aratus, & sur les trois Versions Latines de cet Ouvrage faites par Ciceron, par Germanicus & par Avienus avec des supplémens & les figures gravées des Constellations. Grotius y fait voir jusqu'où alloit dès-lors la connoissance qu'il avoit des Antiquités Grecques & Romaines, & de l'Astronomie. Enfin il travailla pendant les dix-huit, dix-neuf, & vingtiéme années de sa vie à divers autres Ouvrages dont je ne vous parlerai pas ici, parce qu'il ne les fit imprimer que quelques années après.

Tous ces travaux, non plus que les disgraces de l'illustre Barneveld & des Arminiens, ausquelles il eut beaucoup de part,

5 Vit. Hug. Grot. per Anon. in Coll. Bat. p. 421.

Grotius. part, ne l'empêchérent pas de passer jusqu'à la vieillesse. Etant allé à Stokholm rendre raison de son Ambassade à la Reine de Suéde, il fut attaqué d'une maladie que quelques chagrins, la rigueur du climat, les horreurs d'un naufrage qu'il fit à son retour, la dureté des voitures & les fatigues des méchans chemins rendirent mortelle dès qu'il fut arrivé à Rostock, où il rendit l'esprit l'an 1645. le dix-huitiéme jour d'Août, selon le vieux style de ceux qui ne suivent pas notre Calendrier.

Il eut un fils nommé PIERRE, qui étoit le second de ses enfans mâles (1): c'étoit un aussi parfait Politique & un aussi grand homme d'Etat, que son Pere étoit grand homme de Lettres. Quoiqu'on ne parle pas de lui comme d'un Auteur qui s'est amusé à faire des Livres, sur tout dans les premiéres années de sa vie; c'est pourtant une chose très-digne de vos remarques & de votre estime, que par la bonté de son esprit & par l'excellence de ses études, il se soit avancé fort jeune dans la connoissance de toutes les affaires qui rendent un homme habile dans toutes sortes de négociations, & qui composent toute l'expérience des Ministres les plus consommés (2). On prétend que c'est lui qui faisoit toutes les affaires de l'Ambassade sous son Pere en France, quoique son peu d'âge empêchât qu'on eût alors cette pensée. Il fut depuis Ambassadeur de Hollande en Suede, puis en France ou il étoit encore lorsqu'on fit la déclaration de la guerre, & où le Roi lui fit l'honneur de l'assurer que sa Majesté étoit très-contente de lui, quoique très-mal satisfaite des Etats. Il se trouva depuis envelopé dans la disgrace de Messieurs de Wit, & ce fut dans ces adversités qu'il parut avoir l'ame encore plus grande que jamais, faisant revivre dans son exemple tout ce que nous admirons dans les plus grands hommes de l'Antiquité.

SCIOPPIUS.

69 UNe belle description que l'on feroit de la Vie du fameux GASPARD SCIOPPIUS, feroit peut-être la peinture la plus bizarre que l'on pût faire d'un savant Barbare que la Science auroit rendu plus fier & plus farouche que la Nature ne l'auroit produit en naissant. Scioppius.

Il faut avouer que les Humanités & les Belles Lettres qui ont coutume de former & de polir les Esprits bien nés avoient eu peu de vertu pour civiliser ou seulement humaniser le sien. Mais laissant les qualités de son ame & ses mœurs à part, nous pouvons envisager l'amour qu'il a témoigné pour l'étude des Lettres, & son travail infatigable que Dieu a presque toujours récompensé d'un grand succès comme un exemple qui mérite d'être proposé aux jeunes Gens. Ottavio Ferrari Milanois célébre Professeur de Padouë semble nous assurer qu'il étoit Homme de Lettres dès son enfance, & il ajoute, que dès l'âge de *seize* ans il publia des Livres qui ont mérité l'admiration des Vieillards (3). Dieu ne permit pas que le travail excessif de ses études le fît mourir, ou qu'il fût nuisible à sa santé: mais il voulut le souffrir dans le monde pendant une vingtaine d'Olympiades & peut-être plus, pour l'exécution de ses desseins & pour l'exercice de bien des gens.

Je n'ai pu encore savoir nettement le tems de sa mort. Mr. Patin le pere (4) l'a marquée en 1649. Mr. Lambecius (5) témoigne qu'il faisoit encore des Livres en 1652. D'autres semblent avoir prolongé sa vie au-delà de l'an 1660. Mr. Galois (6) parlant de lui en 1665. témoigne qu'il étoit mort depuis peu de tems. Mr. Konigius (7) écrivant en 1678. dit de lui *Paucis abhinc annis vivere desiit* (8).

PE-

1 Ses quatre enfans furent 1. Cornelius, 2. Petrus, 3. Theodoricus, & sa fille Cornelia qui etoit la Comtesse de Monthas

2 *Non annis, sed præcoci ingenio ac judicio, rebus agendis maturior.*

3 Prolusion. pag. 202.

4 Dans ses Lettres.

5 Tom. 1. Bibl. Vind. Cæs. cap. 50. l. 1.

6 Journal des Savans.

7 Bibl. vet. & nov.

8 ¶ Il mourut surement l'an 1649. à l'âge de 73. ans comme je l'ai prouvé art, 162, des Jugemens des Savans Tom. 2.

PETAU.

Petau. 70 IL feroit à fouhaiter pour l'utilité des Enfans deſtinés aux études que le Pere DENYS PETAU eût laiſſé à la Poſterité le plan de la méthode qu'il a ſuivie dans les ſiennes; ou que ceux qui ont entrepris de parler de lui nous euſſent donné un détail bien circonſtancié de l'éducation qu'il avoit reçûë dans ſon enfance. On auroit par ce moyen un modéle qui ne feroit peut-être pas inimitable ; & quand il ne ſe trouveroit pas d'Eſprits capables de le ſuivre & d'arriver au terme d'érudition où il s'eſt vû, on n'auroit pas ſujet de s'excuſer ſur ce que les chemins & les ponts par où il a paſſé ont été rompus après lui. Il en eſt donc maintenant de la vaſte érudition du Pere Petau comme d'un bâtiment ſuperbe & très-élevé dont nous ne voyons pas les fondemens, quoique nous ſoyons perſuadés qu'ils doivent être bien profonds & fort ſolides. Quoique nous n'ayons donc pas la ſatisfaction de ſavoir quelle a été la méthode du Pere Petau dans l'ordre & la ſuite de ſes études, nous ſommes obligés de reconnoître par les grands effets qu'elle a produits qu'il en a tenu une, & qu'elle a été admirable ſelon Mr. Valois (1). Ayant reçû de la Nature beaucoup de force & de vivacité d'eſprit, avec une mémoire extraordinairement féconde & fidelle, il ſe trouva ſaiſi d'une paſſion violente pour l'étude dès ſa plus tendre enfance. Il entreprit de l'aſſouvir dès lors par une application au travail, qui augmenta tellement dans la ſuite qu'elle l'auroit apparemment fait périr, ſi dans l'ordre de ſes études il ne ſe fût aſſujetti à cette heureuſe méthode que nous voudrions ſavoir. Il en reçût tous les ſecours qu'il pût ſouhaiter, elle lui applanit toutes les difficultés, elle lui abregea les chemins, elle lui ſervit de ſoulagement, & ſouvent même de récréation dans ſon travail. En un mot elle lui fit ſi bien ranger toutes ſes idées & toutes ſes connoiſſances différentes dans ſa tête, qu'elle n'en parut ni plus chargée ni plus confuſe. C'eſt ce qui a mis tant de diſtinction entre lui & pluſieurs autres perſonnes auſſi laborieuſes que les grandes lectures & l'érudition ont coutume de gâter, ou d'accabler par le défaut de cette méthode. Que l'on faſſe maintenant le dénombrement de tout ce que l'eſprit de l'homme eſt capable de comprendre, depuis le premier des Arts juſqu'à la derniére & la plus haute des Sciences ; & que l'on vienne nous aſſurer tant qu'on voudra que toutes ces Sciences ſe ſont trouvées dans la tête du P. Petau de telle ſorte, qu'il en ait toujours été le maître pour la liberté de l'uſage ; nous n'y trouverons rien d'impoſſible dès que nous nous ſouviendrons que c'étoit un Eſprit prodigieux, appliqué continuellement à des travaux immenſes, mais toujours gouverné par cette belle méthode dont Mr. Valois s'eſt contenté de nous faire l'éloge ſans nous la ſpécifier. Petau.

Je ne puis vous faire aucun détail des fruits que tant de belles diſpoſitions lui ont fait produire pendant ſon enfance & ſon adoleſcence, parce qu'il n'a point été curieux de les communiquer au Public avant l'âge de vingt ans. Je vous dirai ſeulement ſur la foi du Pere Sotwel (2), qu'il faiſoit des vers avec une merveilleuſe facilité dès l'âge de *neuf* ans, on pour me ſervir de ſes termes, dès l'entrée de ſa *dixiéme* année ; qu'il paſſoit les jours entiers ſur les Livres dès ſa premiére enfance ; & qu'étant parvenu à l'âge de l'adoleſcence où les paſſions commencent à remuer le cœur, il ſe rendit tellement le maître des ſiennes qu'il paſſa même juſqu'à l'excès de ſe retrancher des plaiſirs innocens & des jeux honnêtes & modérés que l'on permet à la jeuneſſe pour la récréation, afin de multiplier encore les heures qu'il donnoit à l'étude.

Il étoit de même âge que Hugues Grotius ſon ami, il nâquit à Orleans en 1583. & il avoit déja vingt-deux ans lorſqu'il quitta le monde pour ſe rendre Jéſuite. Il mourut à Paris le 11. jour de Décembre de l'an 1652. courant la 70. année de ſa vie.

RI-

1 Orat. in Ob. D. Petav.
2 Bibl. Soc. J. pag. 178.

3 Chriſt. Lib. de libr. leg. & ſcrib.

RIGAUT.

Rigaut. 71 LA premiére jeunesse de Monsieur RIGAUT ne m'est pas beaucoup plus connuë que celle du Pere Petau. Mais si l'on veut en raisonner par voie de rétrogradation, l'on jugera aisément par les fruits qu'elle a produits, qu'elle n'a pû être ni beaucoup moins laborieuse, ni peut-être beaucoup moins savante. Liberius (3) prétend qu'il n'avoit que *dix-sept* ans lorsqu'il publia un Livre Latin sous le titre de *Funus Parasiticum*. C'est une Satire pleine d'esprit, & qui fait voir l'érudition qu'avoit alors son Auteur. Mais ce seroit faire trop peu d'honneur à l'adolescence de Mr. Rigaut, d'en demeurer-là. Les autres Ouvrages ausquels il a travaillé dans une aussi grande jeunesse servent encore aujourd'hui de preuve au Public, qu'il avoit dès ce tems-là toute l'érudition d'un homme fait, & d'un Savant rompu sur les Livres. Il suffit pour en rendre un témoignage certain, de produire la Version & les Notes qu'il fit sur le *Stratégique d'Onosandre*, & sur l'*Invention d'Urbicus* (4), Ouvrage qui parut à Paris l'an 1599. On peut y joindre les Remarques ou Commentaires qu'il fit sur les quatorze Livres des *Epigrammes de Martial*, que l'on imprima en la premiére année de notre siécle dans la même Ville. Et l'on sera obligé de reconnoître, que son Glossaire *Mixobarbare*, ou de Grec corrompu a été pareillement une production de son adolescence, si l'on se souvient qu'il fut imprimé dès la même année de 1601. & que ces sortes d'Ouvrages qui dépendent de la lecture d'un très-grand nombre de Livres sont des Recueils & des Observations qui supposent toujours beaucoup de tems avant leur composition & leur publication. Après cela je pense qu'il est inutile de vous parler de ses Poësies Latines que l'on a réimprimées au troisiéme Tome des Délices des Poëtes Latins de la France, quoique je sois très-persuadé que ce sont encore des productions de sa premiére jeunesse.

Je finirai cet article, Monsieur, avec le chagrin que j'ai de ne pouvoir vous satisfaire sur la curiosité que vous avés euë de me demander de tems en tems les occupations & les principales circonstances de la vie de Mr. Rigaut, suivant l'habitude que vous vous êtes donnée de vous enquerir de tout ce qui concerne les Savans de tous siécles & de toutes professions. Je vous avouë que je n'ai pû encore trouver les moyens de m'en instruire moi-même. Mais jusqu'à ce que quelqu'un ait pris la peine de nous donner son Eloge ou sa Vie, vous saurés toujours le peu que j'en sai. Mr. Rigaut étoit Parisien, soit de naissance soit d'habitation. Il étoit de quelque année plus âgé que Mr. Du Puy le Conseiller d'Etat qui vint au monde l'an 1582. Il se trouva trop jeune pour avoir la connoissance de Mr. Pithou l'aîné qui mourut en 1596. mais on peut dire qu'il fut le bien-aimé de Mr. Pithou le puiné. Ce fut lui qui le produisit parmi les illustres Savans dont la Ville de Paris étoit remplie au commencement du siécle. Il le mena chés Mr. le Président de Thou, qui le reçût dès-lors au nombre de ses Amis les plus particuliers, il en fit de même à l'égard des jeunes Messieurs Du Puy avec lesquels Mr. Rigaut demeura dans une très-étroite liaison le reste de ses jours, c'est-à-dire pendant un demi siécle entier, comme il nous l'apprend lui-même dans ses Ouvrages (5). Ce fut à la faveur de ces noms heureux de Pithou, de Thou & de Du Puy, qu'il fut reçû & aimé par tout ce qu'il y avoit alors de plus grand dans la Robe & dans les Lettres ; spécialement par Mr. le Premier Président de Harlai, par Mr. l'Avocat Général Servin, par Mr. le Procureur Général de la Guesle, par Mr. Gillot Conseiller de la Grand'Chambre, & par divers autres Magistrats qui faisoient alors la gloire & l'ornement du Parlement. Il eut aussi le plaisir de joüir pendant quelques années de l'amitié de Lipse, de Scaliger, de Mr. Le Févre Précepteur du Roi Louis XIII. & de Casaubon, tous Amis fort âgés qu'il perdit étant encore très-jeune, considération qui doit encore vous faire mieux juger de son mérite. Il succeda à Casaubon dans la garde de la Bibliothé-

Marginal notes: Rigaut. — Pierre. — François.

4 ¶ Il faloit dire *Urbicius* du Grec Οὐρβίκιος. Quelques MSS. ont Ὀρβίκιος.

5 Nic. Rig. Vit. Petr. Putean.

Rigaut. bliothéque du Roi, & s'étant acquitté de cet emploi pendant vingt ans entiers, il le remit entre les mains de Messieurs Du Puy, pour aller éxercer sa Charge de Conseiller au Parlement de Mets. Ce qui n'empêcha pas qu'il ne demeurât la meilleure partie de l'année à Paris, comme au centre du commerce qu'il entretenoit avec les Savans de la France & du reste de l'Europe. La Vie qu'il a faite de Mr. Du Puy l'aîné est dattée du 1. de Mars de l'an 1652. à Toul en Lorraine. Il paroît qu'il ne survéquit pas de beaucoup à cet intime Ami, & je crois qu'il mourut vers la fin de la même année, & assés près du Pere Petau (1).

SAUMAISE.

Saumaise. 72 DE tous les âges differens de la vie de Mr. de Saumaise, je n'en ai pas trouvé qui mérite plus d'être remis à l'examen des Critiques que son enfance, à commencer depuis le point de sa naissance jusqu'à sa vingtiéme année. Plus je relis l'Histoire que nous en a donnée le Sieur Clement, moins je suis persuadé de l'exactitude de cet Ouvrage. Et si feu Mr. De la Mare Conseiller de Dijon (2) a fait languir le Public pendant vingt-cinq ou trente ans par l'attente d'une nouvelle Vie de Mr. de Saumaise que nous ne tenons pas encore, il est à croire qu'une lenteur si mystérieuse tendoit à nous faire sentir davantage les grands besoins que nous avions de voir quelque chose de meilleur que ce qu'a fait Clement. Puisque cet Ouvrage important n'est pas du nombre de ceux que nos cris & nos vœux pourroient avancer, & que nos sommations réiterées n'ont servi de rien jusqu'ici pour le faire paroître, contentons-nous pour cette occasion de ce qu'a fait Clement, afin de ne point paroître plus difficiles que plusieurs Savans, qui ont établi sur ce fondement, ce qu'ils ont voulu nous dire de Mr. de Saumaise.

Le Sieur Clement soutient, que Mr. de Saumaise vint au monde l'an 1596. qui fut celui auquel Mr. Pithou l'aîné en sortit (3). Il ajoute qu'il ne peut comprendre les raisons qu'ont euës ceux qui ont prétendu qu'il étoit né dès l'an 1588. & qu'encore que ces Personnes fussent d'honnêtes gens, il n'a pas crû devoir suivre leur sentiment, tant parce que toute la suite de la vie de Mr. de Saumaise est une réfutation continuelle de leur opinion, qu'à cause des témoignages fréquens que Mr. de Saumaise a rendus lui-même du contraire. Saumaise.

Il eut pour Pere & pour premier Maître un homme de grande probité & de beaucoup d'érudition nommé Benigne de Saumaise, Conseiller au Parlement de Bourgogne. Le succès de l'éducation que Benigne donna à son Fils, a fait voir le rapport qu'il y avoit entre les âges differens de la vie de notre illustre Mr. de Saumaise & l'état de ce Monde depuis la création ; & l'on peut dire, que son Enfance ayant été proprement son âge d'or, elle a mérité d'être comparée avec le siécle de Saturne, ou pour ne nous point appuyer sur la Fable Païenne, avec la tête de la Statuë dont le Prophête Daniel nous a donné la description. Nous laissons à d'autres l'avantage & le plaisir qu'ils trouveront à continuer la comparaison & à la pousser jusqu'à l'âge de fer. Pour nous, il nous suffit de considérer maintenant cette heureuse enfance qu'il a passée dans l'Eglise Catholique sous la discipline d'un Pere qui joignoit la Pieté de l'ame aux lumiéres de l'Esprit. Le Sieur Clement n'a jamais mieux rencontré, que lorsqu'il a dit que le jeune Saumaise *ne pouvoit être nulle part mieux que sous la conduite & les auspices de son Pere*, & les progrès surprenans qu'il fit sous un Maître qui connoissoit parfaitement la portée de son esprit, la mesure de ses forces, la distance de son point de vûë & les qualités de son tempérament peuvent nous persuader que c'étoit la véritable Ecole que la Nature conduite par les ordres de la Providence lui avoit desti-

1 ¶ Nicolas Rigault mourut le 23. Févier 1653 à l'age de 75. ans.

2 ¶ Philibert de la Mare Conseiller au Parlement de Dijon mourut l'an 1687. Sa Vie de Claude Saumaise étoit achevée il y avoit déja du tems. J'en ai lu le manuscrit. Il y est dit que Saumaise nâquit l'an 1588. ce qui lui donnoit souvent lieu par rapport au Duc & au Cardinal de Guise tués aux Etats de Blois sur la fin de cette année-là, de s'appliquer ce vers de Tibulle tout ensemble & d'Ovide nés l'année que les deux Consuls Hirtius & Pansa périrent dans la bataille donnée contre Marc Antoine devant Modene:

Saumaise. destinée. Après cette réflexion il ne nous paroîtra pas incroyable que le jeune Mr. de Saumaise ait fait une version exacte de Pindare à *dix* ans (4) ; qu'il ait composé beaucoup de Vers Grecs & Latins, & même quelques Satires contre ce qu'il ne trouvoit pas à son goût dès le même tems. Son Pere l'avoit élevé jusqu'alors dans les Humanités, & le trouvant mûr dès l'âge de onze ans pour la Philosophie, il songeoit à l'envoyer chés les Jésuites de Dijon où il demeuroit. Son dessein étoit de ne le point perdre de vûë, & de veiller sur ses mœurs & sur ses études avec la même méthode qu'auparavant. Il ne s'agissoit que de l'envoyer deux heures le matin & autant l'après-midi pour aller écouter ces Peres, & prendre d'eux les Leçons & les Ecrits qu'il devoit étudier au logis. Cependant il ne put avoir cette satisfaction, & il ne trouva plus dans son fils la docilité nécessaire à la suite de son éducation. Il étoit déja gâté par les impressions secrettes de sa Mere qui étoit Huguenote (5), & qui lui avoit dès lors inspiré tant d'aversion contre les Jésuites, que non seulement elle l'excitoit à cet âge à les déchirer par de petites Satires qu'il faisoit tantôt en Grec & tantôt en Latin, mais qu'il en conçût contre toute la Societé une haine implacable sujette à divers transports, qui ne purent s'appaiser qu'avec sa vie. Ce fut par l'instinct de sa Mere qu'il demanda à son Pere d'aller plutôt faire sa Philosophie à Paris. Le dessein de cette Dame n'étoit pas de lui faire prendre les teintures de nos Ecoles, elle cachoit d'autres vûës sous le prétexte spécieux de lui faire prendre le grand air, & de lui procurer des connoissances & des habitudes utiles avec les Savans & les célébres Personnages qui étoient dans la Ville. Elle ne songeoit qu'à en faire un Pelerin de Charenton & un Disciple des Docteurs de l'Ecole de Calvin. Elle fit donc son affaire de celle de son fils, & elle sût si bien profiter de la complaisance de son mari, qu'elle obtint pour son fils la liberté d'aller à Paris. Elle ne fut point trompée dans ses esperances ; & il fit encore beaucoup plus de progrès dans la nouvelle Religion que dans les Sciences humaines : de sorte qu'à l'insû de son Pere, & contre sa propre volonté, il fit sa Profession publique au Prêche de Charenton. C'est ici que le Sieur Clement s'érige en Prédicant, pour rehausser le mérite de cette expédition. Il témoigne n'avoir point assés d'éloges pour combler la désobéissance de son *jeune Héros*, à l'égard d'un *Pere plein de bontés, de tendresse, à qui il avoit toutes les obligations imaginables* ; car il faut bien employer ses termes (6). La pensée toute cruë auroit été paradoxe, s'il n'avoit pris le parti de dire, que le jeune Mr. de Saumaise n'avoit désobéï à son Pere que pour obéïr à Dieu. Mais il s'est bien gardé de nous dire que ce Dieu étoit Madame sa Mere : on lui auroit objecté sur l'heure l'expérience contraire, qui nous apprend, que pour l'ordinaire c'est l'Enfant qui est l'Idolatre. Le Sieur Clement pousse sa pointe contre Mr. de Saumaise le Pere, & il veut, que son Fils à qui il avoit si bien appris le Grec, ait su & ait voulu pratiquer à son égard la parole divine de JESUS-CHRIST qui dit : Ὁ φιλῶν πατέρα, ἢ μητέρα ὑπὲρ ἐμὲ, οὐκ ἔστι μου ἄξιος. *Celui qui aime son Pere ou sa Mere plus que moi n'est pas digne de moi....* Clement est assés aveugle pour ne pas voir que cet avis divin tomboit perpendiculairement sur la Mere du jeune Mr. de Saumaise, qui n'est pas en danger de se voir accusé d'excès dans l'amour & la soumission qu'il rendoit à son Pere. C'est donc à sa Mere qu'il devoit désobéïr, pour obéïr à Dieu. Vous n'en doutés pas, Monsieur ; mais ceux qui en voudront douter n'ont qu'à voir lequel du Pere ou de la Mere du petit Mr. de Saumaise avoit le plus de lumiéres & de vertu, & qui par conséquent connoissoit le mieux la volonté de Dieu. Clement qui étoit bon Protestant, aussi bien que Madame de Saumaise, dit de Monsieur de Saumaise le Pere qu'il étoit un Homme *de mœurs très-saintes & très-réglées* (7), & d'une érudition si rare, qu'elle Saumaise.

* *Cum cecidit fato Consul uterque pari.*

3 Ant. Clem. de Laud. & Vit. Cl. Salmas. pag. 18.

4 Ibid. pag. 19.

5 Ibid. Vit. per Clem.

6 *Parenti quantumlibet optimo, benevolo atque adeò benemerenti.*

7 *Sanctissimis moribus.*

Saumaise. le l'élevoit glorieusement au-dessus des autres Conseillers du Parlement. Il rapporte le témoignage d'un autre Protestant (1) qui reconnoît que Benigne étoit un Magistrat admirable par sa *probité*, par son *innocence*, par son *intégrité*, & qui s'étoit acquitté de sa Charge jusqu'à la fin de ses jours avec *une fidélité inviolable*; ayant même apporté pour faire *honneur à la Robe beaucoup plus d'érudition & de savoir qu'il n'en étoit nécessaire pour ses exercices*. Voilà quel étoit ce Magistrat Catholique qui servoit Dieu & son Prince avec une grande connoissance de sa Religion, & un amour très-pur & très-désintéressé pour la justice. Pour ce qui est de Madame de Saumaise, tous les éloges que lui donne le Sieur Clement, se réduisent uniquement à dire, qu'elle étoit *la fille de Guillaume Virot Sieur de Biry Conseiller au Parlement de Dijon*. Ainsi, Monsieur, je laisse à juger à un Enfant d'onze à douze ans comme vous, qui étoit plus en état de Monsieur ou de Madame de Saumaise de connoître la véritable Religion, & de marquer à leur fils la volonté du Seigneur. Nous conclurons donc avec la permission des Protestans, que Dieu se voyant méprisé par le petit Mr. de Saumaise en la personne de son Pere, punit sa désobéissance par la plus terrible des peines, c'est-à-dire par l'abandon à ses désirs, à ceux de sa Mere, & par la perte de la Religion de son Pere & de ses Ancêtres (2).

Le Proselyte de Charenton songeant moins à faire sa Philosophie qu'à satisfaire son zèle ou sa curiosité, récrivit à son Pere au bout de quelque tems pour obtenir de lui la permission d'aller étudier en Droit à Heidelberg. C'étoit un artifice de ses nouveaux Directeurs, qui jugeant qu'il ne feroit point en sureté dans la compagnie des Catholiques savans dont son Pere tâchoit de lui donner la connoissance, lui avoient mis en tête que Paris ne valoit pas Heidelberg Saumaise. où étoit le célébre Denys Godefroi, & où il y avoit une belle Bibliothèque. Mr. de Saumaise le Pere fut long-tems sans vouloir entendre parler de cette proposition. Il ne savoit encore rien de l'enrôlement de son fils dans la milice des Calvinistes, mais il craignoit tout du séjour d'une Ville toute Calviniste. C'est pourquoi voyant son fils continuer dans son entêtement pour sortir de Paris, il lui proposa la ville de Toulouse où tout étoit Catholique, & où la Faculté de Droit étoit encore plus célébre qu'à Heidelberg par la réputation de Jean de la Coste, de Guillaume Maran, de Vincent Chabot, de Guillaume Cadan, &c. Mais ce n'étoit pas ce que cherchoit le jeune Mr. de Saumaise. Les remontrances paternelles furent toujours inutiles, il fallut céder à l'opiniâtreté, & ce fils prit pour une permission de faire sa volonté, ce qui dans un Enfant bien né auroit passé pour une veritable menace, lorsque, selon le Sieur Clement (3), son Pere lui écrivit en ces termes: *Allés donc; je veux vous montrer en cela que je suis plus indulgent Pere que vous n'êtes obéissant Fils*. Cependant comme il le croyoit encore Catholique, il ne laissoit pas de prendre des mesures pour pourvoir à la sureté de son ame & à la pureté de sa Religion & de ses mœurs, au milieu d'une Ville qu'il considéroit comme une mer pleine d'écueils & toujours orageuse; & songeant à mettre auprès de lui quelque personne d'une fidélité & d'une vertu éprouvée pour veiller sur lui, il lui manda *de passer par Dijon*, & qu'il le feroit *conduire à Heidelberg par la Suisse*. Mr. de Saumaise, pour finir une bonne fois la déférence & la soumission qu'il devoit à son Pere, se mocqua de cet ordre, & se mit avec des Marchands qui alloient à la Foire de Francfort, qui se tient au mois de Septembre. Si bien qu'il arriva à Heidelberg vers le mois d'Octobre

1 Did. Heraud Avoc. au Parlement.
2 *Non sunt fraudati à desiderio suo.*
3 Pag. 21.
4 ¶ Il en avoit 20.
5 γνῶμα lucubrationum.
6 Epist. cxi. pag. 259.
7 ¶ J'ai vu sur la Lettre à Gronovius, ici alléguée, une note Critique conçuë en ces termes: *Certe, aut causa favens, ætatem suam, quod fieri amat, plus nimio extenuavit, aut non vix XV. sed vix tum XX. annorum se fuisse scripserat, arithmeticis notis utens, ex quibus, quod properante calamo posterioris denaria pars ima negligentius formata esset, typographica opera non XX. ut decuit, sed XV. legerunt, & nullo notarum compendio confidenter expresserunt.*

Saumaise. d'Octobre *de l'an 1606. âgé de quatorze ans.* C'est le calcul du Sieur Clement, que l'on ne peut rectifier qu'en mettant la naissance de Mr. de Saumaise en 1592. parce qu'on ne peut pas reculer cette arrivée jusqu'en 1610.

Il entra d'abord dans la connoissance de Godefroi, de Gruter, & de Lingelsheim trois Savans de reputation, par des Lettres de recommandation que Casaubon lui avoit données pour eux avant son départ de Paris. La passion qu'il avoit toujours conservée pour les Belles Lettres se trouvant augmentée par l'éxemple de ces Savans, & par le libre usage de la Bibliothèque, il ne tarda guéres à se faire connoître par la qualité d'Auteur, quoiqu'il eût été attaqué d'abord par une maladie fâcheuse que le changement de climat lui avoit causée. Et quoiqu'il eût déja fait diverses remarques sur Callimaque, Théocrite, Athenée, Hesychius, Florus, &c. il aima mieux commencer par la publication du Traité de Nile & de Barlaam sur la Primauté du Pape, qu'il corrigea à la persuasion de Mr. Bongars d'Orléans, Envoyé du Roi de France près du Prince Palatin. Il fit imprimer cet Ouvrage avec ses Notes à Heidelberg l'an 1608. & le Sieur Clement nous assure que Mr. de Saumaise avoit à peine *quatorze* ans pour lors (4). Il faudroit à ce compte réformer encore une fois son calcul, & mettre la naissance de Mr. de Saumaise en 1594. Mais toutes ces irrégularités Chronologiques ne doivent pas faire perdre à notre jeune Auteur la gloire d'avoir donné cet Ouvrage au Public dès l'entrée de son Adolescence. Aussi lisons-nous qu'étant déja dans le déclin de sa vie, loin de se repentir d'avoir fait cet Ouvrage, il le jugeoit capable de faire encore honneur à sa vieillesse.

Mr. de Saumaise après avoir ainsi signalé son zèle contre l'autorité du Pape, & avoir consacré sa plume par ce premier essai au parti des Protestans (5), Saumaise. se crut libre de travailler ensuite sur des Auteurs profanes, & dès l'année suivante il donna le jour à son Florus accompagné de ses Commentaires, que l'on vit sortir de la boutique de Commelin l'an 1609. L'Auteur n'avoit alors que *quinze* ans. C'est ce qu'il a témoigné depuis dans une Lettre à Gronovius (6) datée de Leyde le 30. d'Août de l'an 1637. dont voici les termes (7). *Nihil erat causæ cur mihi Florum in memoriam revocares. Scio me Auctorem illum olim in Germania curasse edendum, cum vix quindecim essem annorum. Præter mea errata tot alia de suo accumularunt operæ, ut fetum illum nunquam pro meo agnoverim.* Voilà un témoignage où je m'imagine voir imprimé le caractére de la sincérité. C'est pourquoi il nous est inutile de demander dorénavant au Sieur Clement & aux autres si c'est en 1588. ou en 1592 ou en 1596. que Mr. de Saumaise est venu au monde plutôt qu'en 1594 (8). Vous avés pû remarquer aussi dans le même témoignage, que notre Auteur étant devenu plus âgé ne se trouva pas si satisfait de son Florus que de son Nilus. C'est ce qui le porta depuis à revoir cet Auteur, & à en faire un Ouvrage qui fût plus digne de lui. Le terme de trente-neuf ans qu'il prit pour le remettre sous la Presse lui donna tout le loisir de le polir & de l'enrichir de l'érudition qu'il avoit acquise depuis tant de tems, & le Public lui a sû gré d'avoir si bien montré la différence que nous devions mettre entre l'Ouvrage d'un jeune Garçon de quinze ans & celui d'un homme de cinquante-quatre (9).

Ce n'est pas tout ce que Mr. de Saumaise a fait au-dessous de vingt ans, & l'on prétend que c'est encore à la *quatorziéme* année (10) de sa vie qu'il faut rapporter son travail sur le *Stephanus De Urbibus*, c'est-à-dire sur l'Extrait ou le Dictionnaire des Villes que nous avons d'Etienne

8 ¶ Voyés mes additions sur la page 128. du tome 1.

9 *Quid intersit inter puerilia rudimenta & maturioris ætatis curam.* Clem. Ibid.

10 ¶ Il y travailloit en 1607. tems auquel étant né l'an 1588. il étoit dans sa dix-neuviéme année. Il n'a pourtant rien donné sur *Stephanus* & je doute qu'il éxiste de lui sur cet Auteur rien de fort considérable, quoiqu'entre les anecdotes postumes de Saumaise on ait rapporté un manuscrit intitulé *Commentarius & emendationes in Stephanum de Urbibus, unà cum interpretatione Latina.*

Saumaise. d'Etienne de Bysance. Ce n'est pas pour la version Latine de cet Auteur faite par Mr. de Saumaise que nous voudrions prodiguer tous nos éloges, puisque la version d'un Auteur si aisé passeroit plutôt pour l'Ouvrage d'un Enfant de sept ans médiocrement instruit de sa Grammaire Grecque que pour une opération digne d'un Saumaise, mais sur tout d'un Saumaise qui traduisoit Pindare à dix ans. Ce qui doit donc faire le principal sujet de notre admiration & de nos éloges dans ce travail du jeune Mr. de Saumaise sur le *Stephanus*, est principalement la vertu critique par laquelle il a sû corriger six cens (1) ou plutôt un millier de fautes dans le texte de cet Auteur, dont il a heureusement rétabli divers endroits défectueux. Ce qu'il n'a pû éxécuter sans faire voir qu'il étoit dès-lors très-habile dans la Philologie, la Géographie, l'Histoire, & les Antiquités.

Mr. de Saumaise mourut aux eaux de Spa le troisiéme jour de Septembre de l'an 1652. selon le Sieur Clement. Mr. Patin remet cette mort à l'année suivante, mais il est toujours constant que Mr. de Saumaise a vêcu plus de 58. ans, & moins que 59 (2).

LICETI.

Liceti. 73 VOici, ce me semble, de quoi égorger la bête dont on fait éternellement peur aux jeunes étudians. Voici de quoi dissiper les craintes & les frayeurs des Parens qui n'ont pas assés bonne opinion de l'esprit de leurs Enfans, lorsqu'ils n'ont pas réussi à leur former un corps convenable. Voici enfin de quoi mettre en déroute les Ennemis de l'étude, lesquels après toutes les démarches que nous venons de faire contre eux & tous les éxemples que nous leur avons opposés sembloient n'avoir plus d'autre retranchement que du côté de la constitution du corps qui doit servir de retraite à l'esprit. C'est l'éxemple de FORTUNIO LICETI, Liceti. l'un des plus célébres Philosophes de notre siécle, & l'un des plus laborieux Ecrivains de la République des Lettres. Il nâquit sur la côte de Gènes le troisiéme jour d'Octobre de l'an 1577 à deux heures après minuit, dans un voyage que ses Parens faisoient de la petite ville de Recco leur patrie à celle de Rapallo, où son Pere alloit s'établir pour y éxercer la Médecine (3). La fatigue & les ébranlemens de ce transport, joints aux orages d'une tempête qu'ils virent passant près du Cap de Portofino furent si violens, que la Mere qui ne paroissoit pas grosse de beaucoup de mois fut surprise & tomba en travail sur les lieux. Le Pere ne douta nullement que ce ne fût une couche fausse & précipitée, quoique la Mere pût lui alléguer pour lui faire croire que ce fruit n'étoit pas éloigné de son septiéme mois. Ce Fœtus n'étoit pas plus grand que la paûme de la main; mais son Pere l'ayant éxaminé en qualité de Médecin, & ayant trouvé que c'étoit quelque chose de plus qu'un Embryon, le fit transporter tout vivant à Rapallo, où il le fit voir à Jerôme Bardi & à d'autres Médecins du lieu. On trouva qu'il ne lui manquoit rien d'essentiel à la vie; & son Pere pour faire voir un essai de son expérience dans son nouvel établissement à Rapallo, entreprit d'achever l'Ouvrage de la Nature, & de travailler à la formation de l'Enfant avec le même artifice que celui dont on se sert pour faire éclorre les Poulets en Egypte. Il instruisit une Nourrice de tout ce qu'elle avoit à faire, & ayant fait mettre son fils dans un four proprement accommodé: il réussit à l'élever & à lui faire prendre ses accroissemens nécessaires, par l'uniformité d'une chaleur étrangére mesurée éxactement sur les dégrés d'un Thermométre ou d'un autre instrument équivalent (4). On auroit toujours été très-satisfait de l'industrie d'un Pere si expérimenté dans l'Art de la génération, quand il

1 Sexcentis amplius locis *est un terme indefini.*

2 ¶ Claude Saumaise ne le 15. Avril 1588 jour du grand Vendredi à dix heures du matin, mourut le 3. Septembre 1653. à midi, âgé de 65. ans, 4. mois, & 19. jours.

3 Lorenzo Crasso l'a fait naître sur mer, mais il s'est trompé.

4 Mich. Giustinian. ne gli Scritt. Liguri à Cart. 223. 418.

Digitized by Google

Liceti. il n'auroit pû prolonger la vie à son fils que pour quelques mois ou pour peu d'années. Mais quand on se represente que l'Enfant a vécu près de quatre-vingts ans, & qu'il a composé quatre-vingts Ouvrages differens, tous fruits d'une longue lecture & d'une érudition acquise par des travaux extraordinaires, il faut convenir que tout ce qui est incroyable n'est pas toujours faux, & que la vraisemblance n'est pas toujours du côté de la vérité.

Un Pere moins intelligent que Joseph Liceti se feroit bien gardé d'appliquer à l'étude, au moins si-tôt, un Fils élevé par de telles machines, & il auroit toujours été dans l'appréhension que le travail d'esprit n'eût détruit en peu de tems la santé & les forces d'un corps que la Nature avoit rendu si fragile. Il suivit des vûës plus élevées, & ayant voulu que son Fils portât le nom de *Fortunio*, pour ne point laisser périr la mémoire de l'accident survenu à sa naissance, il se rendit lui-même son Maître, & le forma dans la connoissance des Belles Lettres & de la Philosophie même. Personne ne pouvoit se vanter de mieux réussir que lui dans cette éducation: personne ne connoissoit mieux que lui les qualités de son corps & de son esprit; il étoit doublement le second Auteur de sa vie, & le Gouverneur unique de sa santé & de son tempérament. De sorte que joignant heureusement la tendresse d'un Pere avec l'expérience d'un Médecin & l'habileté d'un Maître, il fit faire des progrès extraordinaires à son Fils Fortunio. Il l'envoya depuis à Boulogne pour se perfectionner sous la discipline de Castro & de Pendasio, deux célébres Professeurs de ce tems-là. Fortunio ne fut pas long-tems sans faire connoître combien il étoit déja profond dans les Sciences & particuliérement dans la Physique & dans la Médecine. & il n'avoit que *dix-neuf* ans lorsqu'il composa un Traité assés important sur l'origine de l'Ame. Le Livre auroit passé tout d'une voix pour l'Ouvrage d'un Vieillard, si Fortunio, pour faire voir qu'il n'étoit encore qu'un jeune garçon, n'eût voulu faire paroître un peu d'affectation dans le Titre pompeux de *Gonopsychanthropologia de origine Animæ humanæ*. Fortunio voulant donner à son Pere des marques de sa reconnoissance & de sa capacité, lui envoya son Livre. Le Pere, après l'avoir lû & l'avoir trouvé admirable, ne put s'empêcher dans les transports de sa joie de s'en rendre le Panégyriste. Rien ne devoit être plus suspect que son témoignage, & l'on auroit toujours été en droit de le recuser, sur l'idée qu'on peut avoir d'un cœur de Pere. Mais toutes les personnes à qui il eut la curiosité de le faire lire se trouvérent si bien d'accord avec lui sur le jugement qu'il en faisoit, qu'ils ne voulurent pas croire qu'un jeune homme de dix-neuf à vingt ans pût en avoir été l'Auteur. Une conjecture si désobligeante avoit besoin de quelque couleur pour ne point paroître un effet de jalousie ou d'incrédulité. La mort du Professeur Castro, l'un des Maîtres du jeune Liceti, parut assés propre pour donner quelque vraisemblance à la chose. Castro n'avoit pas toujours vécu dans une fort grande union avec Pendasio son Collégue: de sorte qu'on crut pouvoir dire que celui-ci avoit trouvé le moyen de dérober le Traité de l'origine de l'Ame aux héritiers de Castro, & de le faire imprimer sous le nom de Fortunio Liceti pour en ôter la gloire à son véritable Auteur. Le tour n'étoit pas mal imaginé, mais l'injustice qu'on faisoit à Fortunio ne subsista tout au plus que jusqu'en l'an 1600. que le Livre parut avec toutes les marques de son Auteur, dont le Pere n'eût peut-être pas la consolation de l'en voir triompher, étant mort à Gènes dès le mois d'Octobre de l'an 1599. Liceti.

Fortunio mourut à Padouë vers l'an 1656 (1).

HEINSIUS.

74 LE grand nom que DANIEL HEINSIUS s'est fait parmi les Gens de Lettres, mérite que nous arrêtions notre vûë un moment sur les études de sa jeunesse, puisqu'il est devenu Auteur avant l'âge de vingt ans. La seule précaution que je vous demande, Monsieur, consiste à ne point juger de la suite de ses Etudes par les commencemens, & à ne pas croire que je voulusse faire un modéle à suivre de l'irrégularité de la conduite qu'il a observée dans sa maniére d'étudier. Il étoit né Daniel Heinsius.

1 ¶ Il mourut l'an 1656. âgé de 79. ans.

Daniel Heinsius. né à Gand en Flandres l'an 1581. selon Meursius, ou dès le mois de Mai de l'année précédente, selon Thysius. Sa premiére enfance se trouva sujette à diverses transmigrations, jusqu'à ce qu'ayant été arrêté en Zelande avec ses Parens, on tâcha de lui faire faire ses Humanités & sa Philosophie. Il entra assés bien dans les principes de la Morale & de la Politique; mais on ne lui fit point voir de Logique. Il avoit une répugnance presque invincible pour la Grammaire, & les Régles de cet Art qu'on tâchoit de lui inculquer, ne servoient qu'à le rebuter de plus en plus. La gêne qu'on lui faisoit souffrir pour ce sujet lui auroit infailliblement émoussé l'esprit, & l'auroit rendu hébété, sans l'inclination que la Nature lui avoit donnée pour la Poësie, & qui lui servoit de contrepoids pour l'empêcher de tomber. En effet il fit connoître qu'il étoit Poëte avant que de savoir les premiers élémens de la Versification, & dès l'âge de *neuf* ans il faisoit des vers sans connoître la mesure ni la quantité des syllabes. Ses Maîtres ne purent trouver que cet endroit pour l'attacher à l'étude, pour tâcher de modérer la passion démesurée qu'il avoit pour le jeu, & pour vaincre peu à peu son aversion pour le travail. Quand ils vouloient corriger son libertinage, sa désobéïssance, sa paresse, ils n'avoient point d'autre punition à lui imposer que le *pensum* des vers, parce que toutes les autres peines ne leur réussissoient jamais. Ils vinrent à bout de lui apprendre par ce moyen la prosodie ou les quantités, à cause de la liaison de cette partie de la Grammaire avec l'Art Poëtique. De sorte qu'à *dix* ans il fit un Poëme régulier sur la mort d'une petite Demoiselle avec laquelle il avoit souvent joué dans sa premiére enfance. Il nous reste encore diverses Epigrammes de lui qui sont du même âge & des deux années suivantes, & qui font voir la facilité & la beauté de son génie. A quatorze ans son Pere l'envoya étudier en Droit dans l'Université de Franecker en Frise sous le célébre Schotanus. Mais l'esprit de contradiction qui l'avoit fait résister aux trois Régens de Zelande qui avoient tâché de lui apprendre la Grammaire & les Humanités, prit le change en Frise, & au lieu de suivre les intentions de son Pere & de son nouveau Maître pour l'étude du Droit, il se mit dans le goût des Belles Lettres, & s'appliqua au Grec dont il n'avoit jamais voulu entendre parler en Zelande. La passion qu'il conçût pour cette belle Langue s'alluma prodigieusement par la lecture des Poëtes Grecs dans lesquels il trouvoit de quoi satisfaire son inclination pour la Poësie, & il n'avoit pas encore quinze ans, que s'étant donné la peine de copier de sa main le Poëme Grec de Musée le jeune contenant le Roman de Leandre & d'Hero, il se trouva en état quelques mois après d'enseigner aux autres ce qu'il venoit d'apprendre. Au bout d'un an & demi on le fit passer à Leyde, où il employa encore à l'étude du Droit un an entier, pendant lequel il voulut lire les Livres de Platon, d'Aristote & de leurs Interprétes, au lieu de faire son devoir. Ce qu'il fit de meilleur dans cette Ville, fut de s'insinuer chés Joseph Scaliger, à la conversation duquel il reconnoissoit depuis être redevable de toute sa capacité. Ce grand Homme lui fit tant d'amitiés & tant d'ouvertures, qu'il s'accoûtuma peu à peu à l'aller voir tous les jours. Jamais il n'en revenoit que transporté d'une joie qui ne se dissipoit souvent que par des larmes, & toujours animé d'une nouvelle ardeur pour l'étude. Le désir d'enchérir encore sur ce que Scaliger éxigeoit agréablement de lui, le fit bien-tôt renoncer à tous ses passetems, & à passer les nuits à veiller sur les Livres. Scaliger vouloit tout voir, Heinsius se picquoit d'honneur de ne lui rien montrer que de bien fait. Scaliger affectoit de ne juger qu'entre le bon & le meilleur, & il laissoit à Heinsius à juger du reste avec une adresse qui étoit plus éloquente que toutes les exhortations étudiées. Heinsius retourné chés lui, se représentant continuellement Scaliger devant les yeux, répétoit tout ce qu'il lui avoit entendu dire, & s'éxerçoit toujours de nouveau comme en sa présence, soit à composer, soit à interpréter. Scaliger n'avoit pas toujours le loisir de vaquer à lui. Heinsius ne laissoit pas de profiter de ses empêchemens : il lui suffisoit d'avoir

Daniel Heinsius. voir simplement salué son bon Maître, ou de l'avoir seulement regardé sans lui parler, pour s'en retourner enflammé d'une nouvelle passion d'apprendre. Un seul mot ou un simple regard de Scaliger étoit un trait porté jusqu'au fond de son cœur qui lui réveilloit tous les sens, & servoit d'aiguillon à son esprit. La réprimende n'auroit pas été un moyen propre pour produire tant d'effets, un seul terme d'aigreur ou de sévérité auroit été un coup de foudre qui l'auroit tué: & pour une fois que Scaliger l'avoit appellé Négligent, quoiqu'en riant, pour n'avoir pas achevé à l'heure qu'il s'étoit prescrite une version du Latin en Grec-Dorique, il pensa tomber dans le désespoir, & il voulut au moins se punir pendant quelques jours par une abstinence totale de manger, qui l'incommoda considérablement. Scaliger l'avoit accoûtumé peu à peu à la parfaite imitation des Anciens, ce qui le perfectionna si bien, que s'étant enfin surmonté lui-même, rien ne l'empêcha plus d'égaler les plus grands Hommes de son siécle.

Nous n'avons d'Ouvrage solide concernant l'érudition qu'il ait composé audessous de vingt ans, que des Commentaires sur Silius Italicus. Ils furent imprimés à Leyde l'an 1600. sous le Titre de *Crepundia Siliana* (1), qu'il leur avoit donné, pour nous faire souvenir que c'étoit un fruit de sa jeunesse. Il mourut le vingt-cinquiéme jour de Février de l'an 1655.

BIGNON.

Jerôme Bignon. 75 MEssire JEROME BIGNON, Avocat Général du Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, & Bibliothécaire du Roi, est l'un de ceux que les plus grands Hommes de l'Antiquité ont eu le plus à craindre dans ces derniers siécles, pour leur réputation. Tant qu'ils n'ont eu que de foibles Imitateurs, on peut dire que le désespoir a porté les uns à croire que tout ce que nous lisons d'eux n'est que des Fables ingénieusement inventées pour nous exciter à la Vertu & à la Science par des modéles faits à plaisir; & que les autres qui se sont déclarés leurs Partisans ont prétendu les faire triompher de tous nos Modernes, dont les plus grands efforts n'auroient servi qu'à les faire paroître encore plus inimitables qu'auparavant. Mais dès que Monsieur Bignon a paru, il a mis les uns & les autres dans leur tort: & si en se montrant au monde il a fait voir d'un côté, que tout ce qu'on dit de plus avantageux des Anciens peut n'être point fabuleux, n'y ayant plus rien d'incroyable après lui; de l'autre, il a donné lieu à leurs Partisans de craindre que quelque dernier venu ne puisse enfin obtenir le triomphe sur ceux qui ont triomphé de tant de siécles. Leur appréhension ne nous paroîtra point panique, si nous comprenons une bonne fois, que Monsieur Bignon ne s'est pas contenté, comme plusieurs autres illustres Modernes, d'enchérir sur ce que les Anciens pouvoient avoir acquis d'érudition qui étoit beaucoup plus bornée que celle des derniers tems: mais qu'ayant fait encore en lui-même un heureux assemblage de toutes leurs vertus morales, il les a rehaussées & sanctifiées par toutes les vertus Chrétiennes qui leur ont été inconnuës.

Jerôme Bignon. C'est ce Grand Homme, Monsieur, que vous pouvés compter aujourd'hui parmi vos illustres Ancêtres, par une espéce d'adoption, qui l'a porté à considérer la famille de feu Monsieur le Premier Président votre Aïeul comme la sienne propre, & qui a obligé Monsieur le premier Président de le proposer à Monsieur l'Avocat Général votre Pere comme l'objet perpétuel de sa vénération & de ses études, & comme l'unique Modéle qu'il devoit suivre dans l'administration d'une Charge qu'il avoit si dignement exercée.

Vous avés souvent ouï dire à Monsieur votre Pere que Monsieur le Premier Président ne croyoit pas pouvoir rendre un meilleur service à sa Postérité qu'en tâchant de perpétuer dans sa famille deux meubles qu'il estimoit les plus précieux de sa maison, savoir sa Bibliothéque & le Tableau de Monsieur Bignon, afin que la vûë du Tableau fût un aiguillon perpétuel pour y faire culti-ver

1 ¶ Dont Claude Dausquey Commentateur de Silius a parlé très-desavantageusement.

Jerôme Bignon. ver la Vertu & la Science, & que l'usage de la Bibliothèque en fournit les moyens. Il jugea que pour en prendre de plus grandes assurances il devoit confier ces deux dépôts singuliers aux Aînés de sa maison, ou à ceux des mâles qui suivroient, en cas que les Aînés ne fussent pas Hommes de Lettres. Il reconnut dans Monsieur votre Pere l'homme qu'il cherchoit pour ce dessein, & retrouvant en lui tous les grands sentimens dont il étoit animé sur cela, il lui transporta ces deux héritages avec cette différence que lui ayant passé sa Bibliothèque dans le contrat de son mariage, il ne put se résoudre à lui céder le Tableau de Monsieur Bignon qu'à la mort, & voulut le lui faire considérer comme le plus beau legs de son Testament. C'étoit une pure substitution, & comme elle vous regarde immédiatement, c'est à vous d'apprendre de la bouche de Monsieur votre Pere les intentions de Monsieur le Premier Président, sur le tour & la maniére d'imiter ce grand Homme.

Vous devés donc, Monsieur, compter avec certitude, que ce merveilleux Modéle vous sera un jour transporté par voie de succession avec une obligation fort étroite de vous former sur lui dans quelque état qu'il plaise à Dieu de vous établir. Mais il y en a une partie qui vous regarde dès à-présent, & il ne vous sera pas aisé de l'atteindre jamais, quand il sera question de marcher sur ses pas dans un âge d'homme, si vous ne tâchés dès maintenant de vous mettre à sa suite par les dégrés de son enfance & de son adolescence. Il faut pour cela vous remettre devant les yeux l'entrée & les commencemens de la carriére qu'il a fournie avec tant de suffisance & de gloire.

Il vint au monde l'an 1590. & il eut pour Pere un Homme célébre par son érudition & par sa probité nommé Roland Bignon, qui s'étant contenté du rang d'Avocat au Parlement de Paris pour toute sa vie, étoit devenu par sa vertu le Censeur tacite de l'ambition de ceux qui tâchoient de s'élever aux premiéres Magistratures avec moins de mérite que lui. Comme Roland étoit plus éclairé que la plûpart de ceux qui se mêlent de contribuer à la propagation du Genre humain, il conçût bien qu'il ne seroit Pere qu'à demi non plus que Jerôme Bignon. les autres, s'il se contentoit d'avoir mis son Fils au monde sans continuer à perfectionner son Ouvrage, sans s'efforcer à rendre Homme celui qu'il avoit fait Enfant. Pleinement persuadé & parfaitement instruit de ses obligations, il ne crut pas devoir confier l'éducation de son fils à d'autres qu'à lui-même; ce qui lui auroit été permis s'il eût trouvé quelqu'un qui en eût été plus capable.

Monsieur Bignon n'eut donc pas d'autre Maître que Monsieur son Pere, & il ne fut point obligé de sortir de cette excellente école pour aller apprendre ailleurs les Langues, les Humanités, l'Eloquence, la Philosophie, les Mathématiques, l'Histoire, la Jurisprudence, & la Théologie. Il répondit si bien aux soins de cet admirable Pere, qu'il se vit à la fin de ses Etudes en un âge où les autres Parens commencent presque à déliberer sur les moyens de faire étudier leurs enfans. Dès l'âge de *dix* ans il donna au Public des essais de son érudition qui lui firent mériter dès-lors la qualité d'Auteur. C'est une *Chorographie, ou Description de la Terre-Sainte*, qui fut une bonne preuve de la connoissance qu'il avoit déja de l'Histoire, de la Géographie, & de l'Ecriture Sainte. Il n'en demeura point-là, & l'on fut encore surpris de voir trois ans après paroître deux autres Ouvrages de sa composition, dont l'un étoit un Traité des *Antiquités Romaines*, & l'autre un Traité *Du Droit & de la maniére d'élire les Papes* (1). Ces Ouvrages achevérent de le faire connoître à tout ce qu'il y avoit de Personnes habiles & considérables dans la France. Chacun s'avança & se pressa pour avoir réciproquement l'honneur d'en être connu, & sur tout les Savans âgés, qui croyoient n'avoir plus guères à vivre, se hâtérent de lui offrir leur amitié, en lui demandant la sienne. On vit au nombre de ces derniers le célébre Scaliger, Mr. Casaubon, Mr. le Févre, Mr. Pithou, Mr. de Thou, Mr. le Cardinal du Perron, Mr. Leschassier, Mr. de Sainte-Marthe, Mr. Marion, tous grands Personnages dont la plûpart étoient encore plus avancés en âge que Monsieur son Pere. N'oublions pas le Pape Paul V. qui ayant appris à Rome quel

1 Append. ad Marculph. pag. 252, 253, 254, Item Elo. Histori. ad caput postrem. edition.

Jerôme Bignon. quel Enfant c'étoit que le jeune Monsieur Bignon, voulut honorer son érudition & sa vertu d'un témoignage glorieux, & le fit assurer de l'affection toute particuliére que Sa Sainteté avoit conçûë pour lui. Mais vous ne serés sur tout point fâché d'apprendre l'occasion qui le fit connoître au Pere Sirmond qui avoit alors plus de quarante ans, & qui n'avoit commencé que depuis peu de tems à faire rouler les Presses sur ses Ouvrages. Ce Pere étoit dans la boutique de Cramoisy, qui avoit succédé à Nivelle, discourant avec le Libraire sur quelque matiére de Livre, & il y avoit de l'autre côté de la boutique un jeune Garçon qui feuilletoit & lisoit, lorsqu'un homme de la connoissance du Pere Sirmond ayant apperçû ce Pere en passant dans la ruë, entra dans la boutique pour lui proposer quelque difficulté dont il souhaitoit l'éclaircissement. Le jeune Garçon ayant entendu la question, s'approcha, & y répondit avec tant de présence d'esprit, tant d'érudition, de suffisance, & de modestie en même tems, que le Pere Sirmond en fut extraordinairement surpris, & après avoir demandé son nom, il s'en retourna chés lui tout rempli d'étonnement. Quelque tems après ayant eu occasion de voir Mr. le Févre qui fut depuis Précepteur du Roi Loüis XIII. après Mr. des Yveteaux, il lui fit part de cette avanture, ajoutant pour lui causer plus d'admiration, que le jeune homme dont il lui parloit ne lui avoit point paru avoir plus de *quatorze* ans. Mr. le Févre lui laissa tout dire, puis il lui répondit: *Quoi, mon Pere, vous êtes le seul des Savans à qui le jeune Bignon ne soit pas connu? Vous ne vous êtes pas trompé de beaucoup dans la conjecture de son âge: c'est un Vieillard de douze ans, c'est un Docteur consommé dans l'enfance. Si nous vivons & lui aussi, nous le verrons infailliblement le Maître des plus doctes & des plus sages de notre siécle.*

Son Livre de l'Election du Pape ayant fait beaucoup de bruit dans sa naissance, ne tarda point à porter son nom à la Cour, qui étoit alors très-florissante en toutes maniéres. Les premiers Seigneurs & les Princes témoignérent de l'empressement pour le connoître, pour lui donner leur Jerôme Bignon. table, & pour joüir de ses entretiens. Enfin le Roi Henri le Grand voulut le voir, l'ayant vû il l'aima, & le fit mettre au rang des jeunes Seigneurs ou des Enfans d'honneur de Monsieur le Dauphin, afin d'accompagner ce jeune Prince par tout, & de lui donner lieu de profiter de ses éxemples & de ses discours. Le jeune Mr. Bignon étoit l'un de ces beaux Esprits que la science ne sauroit gâter; il n'étoit point accablé de la multitude de ses lectures, ni embarrassé de son érudition: de sorte qu'il parut à la Cour aussi aisé & aussi poli que s'il n'eût jamais respiré d'autre air, ni étudié d'autres maximes. Mais sa vertu le suivoit par tout, & elle le mettoit à couvert de tout. Sa science pour être devenuë d'une plus grande communication, ne diminuoit pas, & il en donna de grandes preuves peu de tems après dans un nouveau Livre qu'il fit incontinent après être revenu d'Orleans, où il étoit allé passer quelques semaines pour faire quelques éxercices de Droit dans l'Université, & prendre les degrés ordinaires. Il étoit dans la *dix-neuviéme* année de sa vie lorsqu'il publia ce Livre, qui est un Traité *De la Préséance des Rois de France sur les autres Rois*, écrit contre un Auteur Espagnol nommé Diegue Valdés Conseiller de la Chambre Royale de Grenade, qui avoit mis au jour dans cette Ville l'an 1602. un Livre *in-folio*, De la Dignité des Rois d'Espagne. Mr. Bignon recevoit encore les complimens de la Cour & de la Ville pour ce dernier Ouvrage, lorsque la France se vit plongée dans les malheurs causés par la perte du Roi. La part qu'il prit dans la disgrace commune l'avoit fait résoudre à ne plus sortir de son Cabinet que pour le Palais, lorsque Mr. le Févre ayant été choisi pour être Précepteur de Loüis XIII. il fut obligé de retourner à la Cour pour la satisfaction du jeune Roi qui avoit été charmé de lui jusqu'alors, & qui vouloit profiter encore de sa compagnie. Il y demeura jusqu'à la mort de Mr. le Févre (a), sans néanmoins s'assujettir à une trop grande assiduité. Cependant il acheva son travail sur Marculphe, qui fut le

Item Dancellus in tumul. Bignon. ad Guillelm. de Lamoignon.

a ¶ Arrivée le 4. Novembre 1612.

Jerôme Bignon. le chef d'œuvre & le dernier de ses Ouvrages imprimés, si je ne me trompe. Mais quoi qu'il l'eût commencé dès l'âge de vingt ans, il ne le rendit public néanmoins que deux ou trois ans après, ainsi cette affaire ne regarde plus notre dessein. Je me contenterai de vous representer ici les termes dont il a fait la conclusion de ce bel Ouvrage, pour rendre immortelle la reconnoissance qu'il avoit de tous les soins que Mr. son Pere avoit pris de son éducation & de ses études. *Supereſſe videtur, ut ſaltem in extremo operis profitear, cum multos in his notis* (ad Marculphi Formulas) *meritò lubensque nominaverim per quos profeci, nullum tamen eſſe cui plus tribuendum ſit quam Rolando Bignonio Juriſconſulto Patri optimo atque amantiſſimo, qui mihi inter maximas difficultates quæ toties occurrerunt hærenti manum præbuit, fulſit, & digitum ad fontem intendit, licet audendi auctor non extitiſſet. Sed à quo conſilium de tanta re non petiiſſem, ſubſidium tamen petere non dubitavi. Is eſt cui non tantum vitam ut Parenti, ſed inſtitutionem ut Præceptori, & quidquid in me eſt, debeo. Qui mores & ingenium formavit, literis & ingenuis artibus excoluit, atque etiam ad Juriſprudentiam & Auctores adeò facilem aditum præbuit; ut hæc ſtudia nullo* (1) *non modo labori, ſed voluptati mihi fuerint. Nec alio Anteceſſore opus, aut quærendus Scævola à cujus latere nunquam diſcederem: de quo non eſt animus quidquam amplius dicere, ne videar ſuffragari mihi. Tantum volui hoc extare grati animi indicium, Deum Hominesque teſtatus, nihil mihi magis eſſe in votis quàm ut talem tantumque paternum affectum pari pietate poſſim compenſare.*

Mr. Bignon fut fait Avocat Général du Grand Conseil l'an 1620. puis Avocat Général du Parlement l'an 1625. (2) après Mr. Servin. Il se démit ensuite de sa Charge en faveur de Mr. Briquet son gendre, & fut fait Conseiller d'Etat Après la mort de Mr. Briquet il rentra dans la charge d'Avocat Général pour la conserver à Mr. son Fils, & l'exerça encore onze ans depuis. Il mourut l'an 1656.

BARTHIUS, RAMIREZ, USSERIUS, HOBBES.

76 VOus avés pû remarquer, Monsieur, par plusieurs éxemples que je vous ai rapportés, que la curiosité que l'on a fait paroître en France pour appliquer de bonne heure les Enfans à l'étude des belles-Lettres, & pour les assujettir à un travail réglé & proportionné à leurs forces, n'est pas le fruit d'une émulation qui se soit renfermée dans les bornes du Royaume. Les Pays étrangers n'ont pas fait paroître beaucoup moins de disposition & de bonne volonté, & ils n'ont peut-être pas été beaucoup moins heureux en beaux éxemples. De sorte que si nous nous trouvons obligés de les considerer comme étrangers à notre égard, ce n'est pas tant pour l'éloignement des lieux ou la difference des mœurs & du gouvernement, que pour le peu de connoissance que nous pourrions avoir de ce qui les regarde. Il n'y a que cette raison qui ait pû me réduire à vous produire si peu d'Allemans, & encore moins d'Espagnols & d'Anglois. Mais pour ne leur point donner lieu de nous soupçonner de négligence affectée ou de partialité, nous en proposerons encore ici un de chacune de ces Nations.

BARTHIUS.

§. 1. LEs Allemans ont donné à la République des Lettres GASPARD BARTHIUS Gentilhomme Saxon, selon la maniére de parler de quelques Auteurs. Il étoit pourtant né à Küstrin dans la nouvelle Marche de Brandebourg; mais il faisoit sa demeure ordinaire à Leipsick. Sa naissance est marquée au 22. jour de Juin de l'an 1587. & quand je n'aurois rien de particulier à vous dire sur son éducation & ses premiéres études, il seroit pourtant aisé de juger par leurs suites qu'elles ont été excellentes & fort avancées. Nous apprenons de lui-même que n'étant encore que dans la *seiziéme* année de son âge Barthius.

1 ¶ *Nullo* pour *nulli* à l'antique.

2 ¶ L'an 1626. Louis Servin mourut le 19. Mars 1626.

3 Il se trouve au 50. Livre de ses Adversaires.

Barthius. âge il fit un Traité (3) ou une Dissertation en forme de Lettre sur la maniére de lire utilement les Auteurs de la Langue Latine, à les commencer depuis Ennius jusqu'à la fin de l'Empire Romain, & à les continuer depuis la décadence de la Langue jusqu'aux Critiques de ces derniers tems qui ont rétabli les anciens Auteurs. C'est une composition que l'Auteur assure ne lui avoir coûté qu'un jour de vingt-quatre heures, mais elle est si serrée & si bien remplie, qu'elle nous fait juger que Barthius devoit avoir dès lors une lecture prodigieuse, & que cette lecture, loin d'être indigeste ou confuse, étoit accompagnée du discernement nécessaire pour le bon usage de tant d'Auteurs dont il prétendoit donner la connoissance à l'Ami à qui il adressoit sa Dissertation. Barthius auroit pû se rendre suspect sans la publication des soixante Livres de ses Adversaires. Il faut avouer qu'il avoit plus de trente ans quand il les fit imprimer, mais c'est un Ouvrage de tant d'années & d'un si grand travail, qu'on ne doit pas douter qu'il ne l'eût commencé dès son enfance, & qu'il n'eût été très-laborieux dès ce tems-là. Il n'auroit pû faire de si grands progrès s'il n'avoit apporté que de l'amour pour l'étude, & de l'assiduité au travail. Il avoit d'ailleurs l'esprit fort beau, vif, aisé, pénétrant & la mémoire très-heureuse; de sorte qu'à l'âge de *neuf* ans il récita toutes les six Comédies de Terence devant son Pere, sans y manquer une seule faute (4). A dix ans il perdit son Pere qui n'en avoit que cinquante, & qui avoit présidé à ses études jusqu'alors avec un Précepteur particulier qu'il avoit subrogé pour les tems ausquels il étoit empêché ou absent. Cet accident fut cause qu'on l'envoya continuer ses études à Isenach. A *douze* ans il mit tout le Psautier de David en Vers Latins de toute espéce, & il fit imprimer dès la même année d'autres Poësies en la même Langue: Enfin le Recueil de Silves, de Satires ou Sermons, d'Elégies, d'Odes, d'Epigrammes & d'Iambes qu'il fit imprimer à Wittemberg l'an 1607. comprend toutes les Poësies qu'il a faites depuis *treize* ans jusqu'à *dix-neuf* (5). Barthius.

Après divers voyages il se maria pour la première fois en 1630 & pour la seconde en 1645. Il mourut le 17. Septembre de l'an 1658.

RAMIREZ.

§ 2. L'Espagne a produit Dom LAURENT RAMIREZ DEL PRADO, qui étoit presque de même âge que Barthius, & qui mourut la même année que lui au mois d'Octobre le 22. jour. Cet Auteur étoit encore fort jeune lorsqu'il composa ses Commentaires sur Martial, que l'on fit imprimer à Paris l'an 1607. (6). Joseph Scaliger vêquit assés longtems pour les lire, & tout vieux qu'il étoit il fut surpris d'admiration pour l'érudition de ce jeune Auteur, & d'indignation contre Musambert ou Marcilly qui n'avoit point eu égard à son âge dans la Critique qu'il avoit faite de cet Ouvrage. Je ne puis pas précisément vous marquer l'âge auquel Ramirez travailloit à cet Ouvrage, ni vous spécifier rien de particulier concernant l'avancement de ses études: mais il suffit que vous sachiés qu'il étoit dans son adolescence au tems de la publication de l'Ouvrage, & que ses études n'ont point pû n'être pas fort bonnes, ayant été faites sous le célébre Sanctius. On a eu même si bonne opinion des autres Ouvrages de la jeunesse de Ramirez, qu'il lui a été dangereux de s'être rendu savant de trop bonne heure, & d'avoir eu un Maître si habile; parce que cela a donné lieu à diverses personnes de le soupçonner d'avoir un peu trop profité des leçons & des cahiers de son Maître; ce qui regarde particuliérement le *Pentecontarque*, dont j'aurai peut-être occasion de vous parler ailleurs. Ramirez.

Dom Laurent Ramirez del Prado fut Conseiller des Rois d'Espagne Philippe III. & Philippe IV. dans diverses Cours ou Chambres de leurs Etats, & il fut Ambassadeur en France pour le dernier auprès du Roi Louïs XIII.

US-

4 Au lieu de, *sans* y faire une seule faute.

5 ¶ Lesquelles ne valent toutes rien, non plus que celles qu'il a faites depuis.

6 Nic, Ant. Bibl, Hisp.

Digitized by Google

USSERIUS *&* *autres.*

Usserius. §. 3. L'Angleterre n'a peut-être pas fourni moins d'éxemples de jeunes Enfans devenus savans de bonne heure par l'application à l'étude que les autres Nations de l'Europe. Je ne vous ai point parlé du Chancelier *Bacon*, du Poëte *Owen*, de Richard de *Montagu*, de Jean *Selden*, de Thomas *Gataker*, du jeune *Barclay*, & de quelques autres que l'on fait s'être rendus habiles dans leur jeunesse soit parce que je ne suis pas suffisamment instruit de la methode de leurs études ni du succès de leur éducation, soit parce qu'ils ne sont pas devenus Auteurs avant l'âge de vingt ans. Je n'ai pas même cru devoir vous proposer l'éxemple du célébre Jacques Usserius, quoique dès sa plus tendre enfance il ait pû passer pour un modéle de piété & de vertu parmi les personnes de la Secte où il s'étoit trouvé engagé par sa naissance. J'avois sujet d'apprehender que cette conduite ne fût point agréable aux personnes délicates de notre Communion qui auroient raison de se plaindre qu'on allât chercher des éxemples de Religion & de piété solide hors de l'Eglise Catholique, & qu'on voulût imiter le Roi d'Israël, qui envoya consulter l'Oracle des Philistins ayant des Prophêtes de Dieu sur les lieux. J'aurois eu beau dire, que je ne voudrois vous présenter ces vertus que comme des actions humaines & purement morales, & que je ne vous vanterois le petit Usserius Protestant, que comme j'ai fait le petit Marc Antonin Païen & le petit Avicenne Mahométan. Le danger auroit toujours paru plus présent & l'indiscrétion plus grande: & je vous avouë, que je suis moi-même si délicat & si difficile sur ce sujet, que je me suis résolu pour cette considération de supprimer ce que j'aurois eu à vous dire du progrès extraordinaire de ses Etudes dans les Langues, la Poëtique, l'Eloquence, les Mathématiques, mais sur tout dans la Chronologie, l'Histoire Sacrée & Prophane, & la Théologie *Hétérodoxe*, pour laquelle il s'étoit rendu Controversiste public dès l'âge de *dix-huit* ans.

HOBBES.

§. 4. JE me contenterai donc de vous dire un mot de Mr. Hobbes (Thomas) l'un des plus grands Philosophes que l'Angleterre ait jamais portés avec le Chancelier Bacon. Ses études n'ont eu rien d'extraordinaire, si ce n'est qu'il se distingua par sa docilité, & par sa facilité à comprendre toutes choses dès l'âge de huit ans (1). Il n'avoit pas plus d'*onze* à *douze* ans lorsqu'il fit une Tragédie Latine qui n'étoit autre chose qu'une Traduction de la Medée d'Euripide, par laquelle il fit voir qu'il possédoit déja les deux Langues & la Versification. Mais à dire le vrai, ce n'est point ce qui a fait le fondement de sa réputation. Ce n'est qu'après vingt ans qu'il s'est mis à bâtir de nouveau. Il naquit à Malmesbury le 5. jour d'Avril de l'an 1588. Après avoir fait toutes ses Etudes au Collége, il entra à vingt ans chés le Baron de Hardwick Comte de Devonshire, & accompagna son Fils dans ses voyages de France & d'Italie, où s'étant apperçu qu'on se moquoit de lui parmi les honnêtes gens, lorsqu'il vouloit faire le Philosophe à la Scholastique, & déployer avec parade la Logique dans laquelle il croyoit briller, il renonça pour toujours à la Philosophie de l'Ecole, & s'étant remis à l'étude du Latin & du Grec qu'il avoit oublié, il cultiva les Belles Lettres pendant quelque tems, jusqu'à ce que la connoissance de Mr. Descartes, de Mr. Gassendi & du Pere Mersenne Minime lui eût fait appétit de philosopher à sa mode, en se donnant une liberté semblable à celle qu'il leur avoit vû prendre. Il mourut à Hardwick le 4. jour de Decembre l'an 1679. âgé de plus de quatre-vingt-onze ans. Hobbes.

PASCAL.

77 IL y a dans l'enfance de Mr. Pascal le jeune & dans la méthode de ses premiéres études beaucoup de choses qu'il faut se contenter d'admirer. Il y en a d'autres aussi qui toutes extraordinai- Pascal.

1 Vit. Hobb. per Anonym.

Pascal. ordinaires qu'elles paroiſſent, ne ſont pas ſi éloignées de nos maniéres, qu'elles ne puiſſent ſervir d'éxemple aux Enfans. Il étoit né dans l'Auvergne au mois de Juin l'an 1623. & il n'eut jamais d'autre Maître que ſon Pere, ſingularité que nous avons remarquée auſſi dans la perſonne de Mr. Bignon. " Mr. Paſcal le Pere „ (1), crut ne pouvoir mieux employer „ le loiſir qu'il s'étoit procuré en quittant „ ſa Charge de Préſident en la Cour des „ Aides de Clermont, qu'en inſtruiſant „ lui-même ſon Fils, dont la vivacité „ lui faiſoit concevoir des eſpérances très- „ avantageuſes. Ce fut la principale rai- „ ſon qui l'obligea de quitter la Provin- „ ce pour s'établir à Paris, dont le ſéjour „ lui paroiſſoit plus favorable pour ſon „ deſſein. On remarquoit ſur tout dans „ cet Enfant une intelligence admirable „ pour pénétrer le fonds des choſes, & „ pour diſcerner les raiſons ſolides de „ celles qui ne conſiſtent qu'en mots. „ De ſorte que lorſqu'on lui en alleguoit „ de cette derniére ſorte, ſon eſprit étoit „ incapable de ſe ſatisfaire, & demeuroit „ dans une continuelle agitation jusqu'à „ ce qu'il en eût découvert les vérita- „ bles raiſons. Une fois entre les au- „ tres, lorſqu'il n'avoit encore qu'*onze* „ ans, quelqu'un ayant à table ſans y „ penſer frappé un plat de fayence avec „ un couteau, il prit garde que cela ren- „ doit un grand ſon, mais qu'auſſi-tôt „ qu'on mettoit la main deſſus, ce ſon „ s'arrêtoit. Il voulut en même tems en „ ſavoir la cauſe, & cette expérience „ l'ayant porté à en faire beaucoup d'au- „ tres ſur les ſons, il y remarqua tant „ de choſes, qu'il en fit un Traité qui „ fut jugé très-ingenieux & très-ſolide.

„ Cette étrange inclination qu'il avoit „ pour les choſes de raiſonnement, cau- „ ſa une juſte défiance à Mr. ſon Pere, „ qui étoit un des habiles hommes de Fran- „ ce dans les Mathématiques, que s'il „ lui donnoit quelque entrée dans la Géo- „ métrie, il ne s'y portât plus qu'il ne „ voudroit, & que cela ne l'empêchât „ d'apprendre les Langues. Il ſe réſolut „ donc de lui en ôter autant qu'il pour- „ roit toutes ſortes de connoiſſances. Il „ ſerra tous les Livres qui en traitoient, Pascal. „ & il s'abſtenoit même d'en parler en „ ſa préſence avec ſes Amis. Mais ces „ précautions ne firent qu'exciter la cu- „ rioſité de ſon Fils, de ſorte qu'il con- „ juroit ſouvent ſon Pere de lui appren- „ dre les Mathématiques, & ne le pou- „ vant obtenir, il le pria au moins de „ lui dire ce que c'étoit que cette Scien- „ ce. Mr. le Préſident Paſcal lui répon- „ dit en général, que c'étoit une Scien- „ ce qui enſeignoit le moyen de faire des „ figures juſtes, & de trouver les propor- „ tions qu'elles ont entre elles, & en „ même tems lui défendit d'en parler & „ d'y penſer davantage. Mais c'étoit „ commander une choſe impoſſible à un „ eſprit tel que ſon Fils. Auſſi ſur cet- „ te ſimple ouverture il ſe mit inconti- „ nent à rêver à ſes heures de récréa- „ tion ; & étant ſeul dans une ſalle où „ il avoit accoutumé de ſe divertir, il „ prenoit du charbon & faiſoit des figu- „ res ſur les carreaux, cherchant les moyens, „ par éxemple, de faire un Cercle parfai- „ tement rond, un Triangle dont les cô- „ tés & les angles fuſſent égaux, & au- „ tres choſes ſemblables. Il trouvoit tout „ cela facilement, en ſuite il cherchoit „ les proportions des figures entre elles. „ Mais comme le ſoin que Mr. ſon Pe- „ re avoit eu de lui cacher toutes ces „ choſes avoit été ſi grand qu'il n'en ſa- „ voit pas même les noms, il fut con- „ traint de ſe faire lui-même des défini- „ tions. Il appelloit un Cercle, *un Rond*, „ une Ligne, une *Barre*; & ainſi des au- „ tres. Après ces définitions il ſe fit des „ axiomes, & enfin il fit des démonſtra- „ tions parfaites ; & comme l'on va de „ l'un à l'autre dans cette Science, il „ pouſſa ſes recherches ſi avant qu'il en „ vint jusqu'à la trente-troiſiéme Propo- „ ſition du premier Livre d'Euclide.

„ Comme il en étoit là-deſſus, ſon „ Pere entra par hazard dans le lieu où il „ étoit, & il le trouva ſi fort appliqué, „ que l'Enfant fut long-temps ſans s'ap- „ percevoir de ſa venuë. On ne peut „ dire lequel fut le plus ſurpris, ou le „ Fils de voir ſon Pere ; à cauſe de la „ défenſe expreſſe qu'il lui avoit faite; „ ou

1 Préf. du Traité de l'Equilibre des Liqueurs &c.

Pascal. „ ou le Pere, de voir son Fils au milieu „ de toutes ces figures. Mais la surprise du Pere fut bien plus grande, lorsque lui ayant demandé ce qu'il faisoit; „ il lui dit, qu'il cherchoit *telle chose*, „ qui étoit justement la trente-deuxiéme „ Proposition du premier Livre d'Euclide. Il lui demanda ensuite ce qui l'avoit fait penser à cela, & il répondit „ que c'étoit qu'il avoit trouvé *telle autre chose*, & ainsi en rétrogradant & expliquant toujours par ses noms de *barre* „ & de *rond*, il en vint jusqu'aux définitions & aux axiomes qu'il s'étoit formés.

„ Mr. Pascal le Pere fut tellement épouvanté de la grandeur & de la force du génie de son fils, qu'il le quitta „ sans pouvoir dire un mot, & il alla „ sur l'heure chés Mr. le Pailleur son ami intime, qui étoit aussi très-habile „ dans les Mathématiques. Lorsqu'il y „ fut arrivé, il y demeura immobile comme un homme transporté. Mr. le Pailleur voyant cela, & s'appercevant même qu'il versoit des larmes en fut effrayé, & le pria de ne lui pas céler „ plus long-tems la cause de son déplaisir. Je ne pleure pas, lui dit Mr. Pascal, d'affliction, mais de joie. Vous „ savés les soins que j'ai pris pour ôter „ à mon fils la connoissance de la Géométrie, de peur de le détourner de ses autres études; cependant voyés ce qu'il a „ fait. Sur cela il lui conta tout ce que „ je viens de dire, & lui dit tout ce que „ son fils avoit trouvé de lui-même. Mr. „ le Pailleur n'en fut pas moins surpris „ que le Pere même, & lui dit qu'il ne „ trouvoit pas juste de captiver plus longtems cet esprit, & de lui cacher ces „ Sciences; qu'il falloit lui laisser voir les „ Livres qui en traitoient sans le contraindre davantage. Mr. Pascal se laissa vaincre à ces raisons, & donna les „ Elemens d'Euclide à son Fils qui n'avoit encore que *douze* ans. Jamais Enfant ne lut un Roman avec plus d'avidité & de facilité qu'il lut ce Livre, „ lorsqu'on le lui eut mis entre les mains. „ Il le vit & l'entendit tout seul sans avoir jamais en besoin d'aucune explication, & il y entra d'abord si avant, qu'il se trouvoit à cet âge réguliérement aux „ Conférences qui se faisoient toutes les „ semaines, où tous les plus habiles gens „ de Paris s'assembloient pour y porter „ leurs Ouvrages, ou pour examiner ceux „ des autres. Le jeune Mr. Pascal y tint „ dès-lors sa place aussi-bien qu'un autre, „ soit pour l'examen, soit pour la production. Il y portoit aussi souvent que „ personne des choses nouvelles, & il est „ arrivé quelquefois qu'il a découvert des „ fautes dans des propositions qu'on examinoit dont les autres ne s'étoient pas „ apperçûs. Cependant il n'employoit à „ l'étude de la Géométrie que les heures „ de récréation, apprenant alors les Langues que son Pere lui montroit. Mais „ comme il trouvoit dans ces Sciences „ la vérité qu'il aimoit en tout avec une „ extrême passion, il avançoit tellement „ pour peu qu'il s'y occupât, qu'à l'âge „ de *seize* ans il fit un Traité des Coniques qui passa au jugement des plus „ habiles pour un des plus grands efforts „ d'esprit qu'on se puisse imaginer. Aussi „ Mr. Descartes qui étoit en Hollande „ depuis long-tems l'ayant lû, & ayant „ ouï dire, qu'il avoit été fait par un enfant de seize ans, il aima mieux croire „ que Mr. Pascal le Pere en étoit le véritable Auteur & qu'il vouloit se dépouiller de la gloire qui lui appartenoit „ légitimement, pour la faire passer à son „ Fils, que de se persuader qu'un enfant „ de cet âge fût capable d'un Ouvrage „ de cette force, faisant voir par cet éloignement qu'il témoigna de croire une chose qui étoit très-véritable, qu'elle étoit en effet incroyable & prodigieuse. Pascal.

Pour finir ce que Mr. Pascal le jeune a fait sur les Mathématiques au-dessous de vingt ans, nous ajouterons qu'il n'en avoit que *dix-neuf* lorsqu'il inventa la Machine d'Arithmétique que l'on conserve au Cabinet du Roi, & dans celui de quelques autres personnes de considération (1). C'est une machine d'une invention admirable, on l'a estimée l'une des choses les plus extraordinaires qu'on eût encore vûe jusqu'alors: plus nous la consi-

1 Pens. de Pasc. Préf.

2 Vie de Bl. Pascal par Madame Perier.

Pascal. considérons, moins nous pouvons nous empêcher d'admirer l'effort prodigieux qu'il a fait faire à son imagination & à son esprit pour une telle production. Il fit outre cela diverses expériences de Physique, & particuliérement sur le vuide, tant à Paris qu'à Rouen, lorsque Mr. son Pere y étoit Intendant de Justice. Mais vous remarquerés, Monsieur, que tous ses éxercices n'étoient que l'occupation du tems que le jeune Pascal étoit obligé de donner à la récréation (2). L'Etude des autres Arts & des autres Sciences remplissoit toutes les heures de la journée qui sont ordinairement destinées au travail. Son Pere lui en faisoit un devoir réglé qu'il prétendoit éxiger de lui à point nommé, si l'Enfant n'eût toujours eu grand soin de le prévenir, & de le satisfaire avant terme pour se le rendre plus facile dans l'indulgence qu'il lui demandoit pour les Mathématiques. Ainsi il se rendit fort habile en très-peu de tems dans la connoissance des Langues, des Humanités, de la Philosophie ancienne & moderne. Je ne vous parle point de diverses autres Sciences qu'il continua d'étudier après vingt ans, quoiqu'il les eût commencées auparavant. Il suffit de vous dire, que jusqu'à ce qu'il se fût borné à l'étude de ce qui concerne uniquement la Religion Chrétienne, il ne s'étoit pas foncié d'arrêter la passion qu'il avoit toujours euë de tout savoir. Mais ce qui est assés extraordinaire à un esprit aussi curieux qu'étoit le sien, il ne s'étoit jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la Religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles (3). Je vous ai rapporté l'Acte que Mr. Bignon avoit donné publiquement de sa reconnoissance envers Mr. son Pere, pour les soins qu'il avoit pris de le former lui-même dans l'étude & dans la vertu. Mr. Pascal a souvent fait paroître les sentimens d'une semblable reconnoissance. On lui a entendu dire plusieurs fois qu'à toutes les obligations qu'il avoit à Mr. son Pere, il joignoit celle d'avoir réduit sa curiosité dans les bornes nécessaires & d'en avoir prévenu le mauvais usage; qu'il lui avoit donné pour „ maxime que tout ce qui est l'objet de „ la Foi ne sauroit l'être de la Raison, „ & beaucoup moins y être soumis. Pascal.

„ Ces instructions qui lui étoient réitérées par un Pere pour qui il avoit „ une très-grande estime, & en qui il „ voyoit une grande science accompagnée „ d'un raisonnement fort & puissant, faisoient tant d'impression sur son esprit, „ que quelques discours qu'il entendit „ faire aux Libertins, il n'en étoit nullement émû & quoiqu'il fût fort jeune, „ il les regardoit comme des gens qui étoient dans ce faux principe que la „ Raison humaine est au dessus de toutes „ choses, & qui ne connoissoient pas la „ nature de la Foi.

Mr. Pascal (Blaise) mourut à Paris le 19. jour d'Aoust de l'an 1662. âgé de trente-neuf ans & deux mois.

VERJUS.

78 MOnsieur l'Abbé VERJUS que Mr. de Launoy a compté parmi les Docteurs de Navarre, & qui est appellé néanmoins Docteur de Sorbonne dans le Privilége de ses Panégyriques, étoit d'une des bonnes & des anciennes familles de la Robe dans Paris. Il vint au monde l'an 1630. né d'un Pere Sécrétaire du Roi, & aîné de trois freres célébres par leurs professions & par leurs capacités. L'Extrait que je vais vous donner de ce que l'on a écrit touchant son éducation & ses études, vous fera voir si c'est au hazard ou à la Providence qu'il faut attribuer l'occasion que le tems de sa mort m'a donnée de le joindre immédiatement à Mr. Pascal. Vous jugerés aussi si l'opposition qu'on pourroit faire de l'un & de l'autre est capable de former un Paralléle qui soit juste, égal, & bien continué. L'Auteur de sa Vie prétend que le portrait qu'il nous en a fait peut être considéré comme *une méthode particuliére pour devenir savant*, c'est ce qui m'oblige de le copier en l'abrégeant aussi fidellement que j'ai fait celui qui nous a fait l'abrégé de la Vie de Mr. Pascal. Verjus.

„ Les premiéres inclinations sont les „ présages les plus certains du reste de „ la vie. Si celles que Mr. Verjus a fait „ paroi-

3 Préf. des Pens. de B. Pasc.

Verjus. „ paroître dès sa plus tendre Enfance ne „ sont des traits nécessaires à son portrait, elles peuvent être une assés belle ébauche d'un mérite plus formé & d'une vertu plus achevée qu'on y veut peindre. L'inclination qu'il a euë pour les Lettres parut aussi-tôt qu'il pût les connoître. Dès l'âge de *cinq* à *six* ans la Danse & le Luth & les autres honnêtes divertissemens ausquels on vouloit commencer dès-lors de le former, lui paroissoient des études difficiles: au lieu que l'étude lui sembloit un jeu & un divertissement. Il avoit de l'adresse & de la disposition pour ces sortes d'exercices du corps, mais il n'en trouvoit déja pas le loisir, tant son inclination le portoit à ceux de l'esprit, & à aimer les Livres & le Cabinet (1).

Mr. Verjus n'avoit pas mauvaise raison de considérer la Danse & le Luth comme une véritable étude. Elle passe maintenant pour l'un des traits de la politesse de notre Nation, qui se vante de s'être élevée au dessus des Romains par cet endroit, & d'avoir cette conformité avec les anciens Grecs dans le tems qu'ils faisoient la portion la plus délicate & la plus polie du Genre Humain. Vous savés, Monsieur, que la Danse entroit autrefois dans le culte extérieur que les Hébreux rendoient à Dieu, & qu'elle faisoit partie du service divin, au moins du tems de David & de Salomon aussi-bien que les instrumens. On la considéroit comme une troisiéme espéce de Musique, consistant dans la mesure des gestes & de l'Action, comme les deux autres consistent dans celle du son des Instrumens, & du chant de la Voix. Assurés sur les belles dispositions de Mr. Verjus dans sa premiére enfance, qu'il n'a point fait de la Danse & du Luth le mauvais usage qu'en font les autres, nous pouvons légitimement le louer d'avoir sû cette double Musique dès son bas âge. Nous ajouterions même qu'il auroit passé le célébre Epaminondas dans la gloire de ces exercices, si Mr. de Launoy (2) pouvoit en être un bon garant.

Mr. Verjus ayant commencé dès le „ même âge (3) d'apprendre avec une facilité incroyable les principes de la Langue Latine, & ses Maîtres ne pouvant presque suivre l'activité de cet Enfant ni satisfaire le désir ardent qu'il avoit de savoir beaucoup de choses, il fut mis ensuite entre les mains des Peres Jésuites à l'âge de huit ou neuf ans, & il n'y eut pas été plusieurs mois qu'on le vit profiter si heureusement des soins & de la conduite de ces Peres, qu'il surpassa bientôt tout ce qu'on en eût pû espérer, & ne manqua presque jamais de remporter tous les avantages dont on a coutume de picquer l'industrie & le courage des Enfans. Verjus.

„ Si ces petits succès entretenoient sa passion pour l'étude, son ardeur s'accrut bien davantage un ou deux ans après. Car trouvant déja quelque facilité à l'intelligence des Auteurs, dont les enfans de cet âge n'ont pas accoutumé de savoir encore les noms, il s'y appliqua si heureusement aidé de quelques Commentaires, & de l'industrie de ses Maîtres, qu'on le vit bientôt aussi versé dans tous les Ecrivains du siécle d'Auguste, que s'il y eût employé plusieurs années d'étude & une parfaite maturité de jugement. De sorte que ceux qui avoient soin de sa conduite, voyant un petit Enfant faire des progrès si extraordinaires dans les Lettres, n'en parloient que comme d'un prodige d'esprit, de mémoire, & de jugement.

„ C'est par une belle suite de leurs soins qu'il se mit de si bonne heure à lire & à examiner avec un choix judicieux tous les bons Auteurs Latins: & qu'un Enfant de *douze* ans sût juger des Génies, des différens styles; qu'il tint un compte éxact des années & des choses remarquables de chaque Historien, des endroits les plus éloquens des Orateurs, & des plus belles pensées des Poëtes. Il ne lisoit aucun Historien dont il ne fit un abregé pour le soulagement de sa mémoire, dont il n'étudiât l'esprit, la politique, & les divers interêts qui l'avoient fait parler, & dont il ne remarquât la conduite. „ Il

1 Préf. de l'Anonym. sur les Panegyr. de Mr. Verjus.

Verjus. „ Il ne lisoit aucun Poëme ni aucune „ piéce de vers dont il ne mît le dessein & la suite sur le papier; dont il „ n'éxaminât la Fable & l'industrie; dont „ il ne jugeât à la rigueur suivant les régles de ceux qui en ont donné des „ préceptes; & dont il n'apprît par cœur „ les vers les plus ingénieux & les plus „ instructifs. Il ne lisoit enfin aucune „ piéce d'Eloquence qu'il n'en fit l'analyse, qu'il n'en remarquât soigneusement tout l'artifice, & qu'il ne prit soin „ d'en retenir les plus beaux endroits. „ On a trouvé après sa mort encore une partie de ces remarques & de ces „ recueils qu'il faisoit alors: & il n'y a „ personne qui ne soit surpris du jugement qui y paroît & du travail dont cet „ Enfant étoit capable.

„ Il avoit commencé dès ce tems-là „ de pratiquer ce qu'il garda toujours depuis jusqu'à sa derniére maladie, de ne „ passer aucun jour sans apprendre par „ cœur quelque chose de ces endroits „ choisis à une heure qu'il s'étoit prescrite pour cela. De sorte que s'étant „ rempli la mémoire de tout ce qu'il y „ avoit de meilleur dans les Auteurs: & „ son choix étant aussi solide que curieux, il sembloit qu'il n'y eût rien à „ desirer de chaque Auteur au delà de ce „ qu'il en savoit. C'est ce qui lui donna depuis cette facilité abondante de „ traiter de toutes sortes de sujets différens & de chaque Science avec la même profondeur & la même solidité que „ s'il n'avoit employé toute sa vie qu'à en „ étudier une seule.

„ Cette prudence qui avoit avancé sa „ jeunesse de tant d'années se faisoit remarquer principalement dans l'ordre, „ la disposition & la conduite de ses études, & elle eut pû lui servir de régle pour le reste de sa vie: mais sa modération ne parut pas également à retenir sa passion pour les Lettres, & à „ l'empêcher de faire avec excès ce qu'il „ faisoit toujours avec beaucoup de méthode. Ses veilles indiscrétes lui attirérent une fluxion sur le genouil qui „ pensa dès lors le faire mourir entre les „ mains des Médecins & des Chirurgiens, „ qui éxercérent sur lui pendant deux ans „ toutes les cruautés de leur art & de leurs remédes. Les grandes douleurs „ qu'ils lui faisoient souffrir ne purent lui „ faire oublier les plaisirs qu'il goûtoit „ dans l'étude. Il lût pendant cette maladie Ciceron entier par diverses fois, „ de la maniére que Quintilien veut qu'on „ lise les livres excellens, le prenant premiérement par petites parties & proportionnées à l'étendue de sa mémoire, „ répétant ensuite ces endroits, les considerant & les éxaminant plusieurs fois, „ & relisant après tout de suite l'ouvrage entier dont ils étoient tirés. Il relut aussi pendant ces deux années tous „ les anciens Poëtes & Historiens Latins, „ dont les délices charmoient si fort ses „ maux, que c'étoit les augmenter que „ de le priver de ces lectures. Verjus.

„ Ayant été guéri de cette indisposition, il fut envoyé à l'âge de treize „ ans à ses éxercices du College, où se „ sentant assés établi dans l'usage de la „ Langue Latine, il se mit fortement à „ étudier la Langue Grecque, & à éxercer „ son style dans l'une & l'autre avec tant „ de succès, qu'il ne composoit rien qui „ ressentît la foiblesse d'esprit & de jugement, ou le défaut de connoissance, „ ou quelque autre des imperfections ordinaires à ceux de cet âge. Ses Amis „ ont gardé des productions de cet esprit „ d'Enfant si achevées, qu'il y auroit peut-être peu de doctes qui dûssent avoir „ honte de les avoir produites dans la „ plus parfaite maturité: & leur pureté „ pourroit encore être admirée de plusieurs, „ comme autrefois elle étonna souvent „ les Personnes savantes qui lui voyoient „ faire ces Piéces d'esprit. Il inventoit „ lui-même les desseins qu'il éxécutoit „ ensuite en leur donnant tous les agrémens dont ils étoient capables: de sorte que le Pere Petau disoit de lui, „ que c'étoit un Enfant dans les Ouvrages duquel on ne pouvoit rien remarquer de puerile, & que c'étoit un Ecolier qui pouvoit passer pour un Maître fort habile, si l'on en jugeoit par „ ses productions. Ces Etudes des Auteurs anciens Grecs & Latins, ne l'empêchoient pas de voir aussi les Oeuvres „ de ceux des derniers siécles qui ont „ bien

a Hist. Coll. Navarr. cap. 115. pag. 841.

1 Préf. de ses Panegyr.

Verjus.

„ bien écrit en Latin & en notre Lan-
„ gue. Il en faisoit d'ordinaire, ou en
„ entendoit lire au sortir de table, lors-
„ qu'il se croyoit moins propre à de plus
„ fortes études ausquelles il vouloit ap-
„ porter une application entiére. Il ne
„ paroissoit aussi aucun Ouvrage nouveau
„ qui eût quelque chose de recomman-
„ dable, qu'il ne parcourût dans ces mê-
„ mes heures perduës. Et quoique ces
„ lectures fussent presque son unique jeu
„ & son seul divertissement, il ne laissoit
„ passer aucun de ces presens que tant
„ d'illustres Auteurs font au Public, qu'il
„ n'en fit une Critique dont ils eussent
„ peut-être pû tirer le même profit qu'il
„ en prétendoit pour lui seul. Il croyoit
„ comme Quintilien, qu'il n'est pas à
„ propos que les jeunes gens ne lisent
„ que ce qui est dans la derniére per-
„ fection; mais qu'il y a quelquefois plus
„ de profit à reconnoître & à condam-
„ ner les fautes des autres, qu'à admirer
„ sans cesse tout ce qu'ils ont de beau
„ & de ravissant, pourvû qu'on ait aupa-
„ ravant pris le bon goût de ce qu'il y
„ a de plus parfait, & qu'on se soit so-
„ lidement établi dans l'usage des meil-
„ leurs Auteurs.

„ En effet cette maniére de se diver-
„ tir lui fut si utile, qu'elle lui donna u-
„ ne facilité incroyable à bien juger de
„ toutes sortes d'Ouvrages, à écrire en
„ notre Langue dans une grande pure-
„ té, & à faire des Vers François fort
„ aisés & fort spirituels, qu'on pourroit
„ mêler avec ceux qu'il fit depuis en di-
„ verses occasions, sans craindre qu'on
„ s'apperçût du bas âge de leur Auteur.
„ Ayant été mis ensuite sous un savant
„ Professeur de Philosophie, il voulut
„ suivre la maxime qu'il avoit déja prise
„ pour régle de sa conduite, de com-
„ mencer toujours l'étude d'une chose
„ par la lecture des Auteurs qui y ont
„ le plus excellé, & de consulter les O-
„ riginaux devant que de s'être accoutu-
„ mé aux défauts des Copies. Il com-
„ mença ses études de Philosophie par u-
„ ne lecture éxacte d'Aristote, de Platon
„ & d'Euclide, dont il acquit une intel-
„ ligence si particuliére par sa méditation
„ & par l'aide de Pacius sur Aristote,
„ de Marcile Ficin sur Platon, & de
„ Clavius sur Euclide, qu'il s'en fit lui- Verjus.
„ même comme un Cours entier de Phi-
„ losophie qu'il appliquoit à toutes les
„ questions de ses Professeurs. De sorte
„ qu'il étoit dans l'Ecole autant le Dis-
„ ciple de l'Academie & du Lycée, que
„ de ceux dont il prenoit les Leçons.

„ Il profita tant de l'entretien reglé
„ de ces trois grands Maîtres des Scien-
„ ces qu'il lisoit & dont il faisoit des Re-
„ cueils en Grec sans l'aide d'aucun Tra-
„ ducteur, qu'il avouoit lui-même lors-
„ qu'il les relisoit plusieurs années après,
„ qu'il avoit fait à la verité cette pre-
„ miére lecture de ces Auteurs sans avoir
„ une partie de toutes les vûës & de
„ toutes les lumiéres qu'il avoit acqui-
„ ses depuis; mais qu'il avoit aussi en par-
„ tie l'obligation de toutes ces vuës &
„ de ces lumiéres à cette premiére lec-
„ ture. Il reconnoissoit qu'elle l'avoit
„ accoutumé à accompagner ses études
„ de beaucoup de réfléxions & à former
„ sur toutes choses ces doutes par où
„ commencent toujours les Sciences les
„ plus certaines: qu'elle l'avoit affermi
„ dans plusieurs principes où il auroit sans
„ cesse chancelé, faute de les méditer:
„ qu'elle l'avoit rendu curieux de la vé-
„ ritable Philosophie, & lui avoit fait sou-
„ haiter de n'ignorer aucune des opinions
„ des autres.

„ On ne doit pas s'étonner, que s'éta-
„ blissant de si bonne heure dans les bel-
„ les connoissances, il commença à dé-
„ plorer souvent la maniére assés ordi-
„ naire de composer des Traités sans en
„ avoir étudié les matiéres, & d'enseigner
„ des Sciences sans les avoir jamais ap-
„ profondies, de piller impunément d'au-
„ tres Auteurs, & s'approprier des biens
„ qui ne sont pas même souvent à ceux
„ chés qui l'on fait ces larcins. Il di-
„ soit, que c'étoit de-là que venoit le
„ désordre & l'embarras de la plupart de
„ ces *Cours de Philosophie* imprimés &
„ manuscrits dont on pourroit remplir de
„ grandes Bibliothéques, que les Auteurs
„ de ces compilations sont rarement ren-
„ fermés dans les bornes de leur sujet;
„ que ce n'est pas eux, mais toujours
„ quelque autre qui parle pour eux; qu'ils
„ prennent des conclusions tirées de prin-
„ cipes tout-à-fait opposés & se contre-

„ disent

Verjus. „ disent en mille endroits pour n'avoir „ pas dérobé avec assés de suite & de „ méthode; & que n'ayant pas la force „ de se former eux-mêmes leurs opinions „ & d'établir leurs sentimens sur leur mé- „ ditation, il se trouve enfin qu'ils sont „ Epicuriens dans leur maniére de philoso- „ pher, lorsqu'ils y pensent le moins; „ puisque le propre de cette Secte étoit „ d'avancer quantité de fort belles choses „ & fort subtiles, mais souvent tout-à- „ fait opposées, & dont les unes détrui- „ sent les autres.

J'étois résolu, Monsieur, de ne vous présenter que cette premiére moitié du Portrait de Mr. Verjus, la croyant suffisante pour notre dessein, & j'en ai usé de même à l'égard de Mr. Pascal que j'ai laissé au milieu de la course de ses études. Mais je trouve tant d'autres choses qui toutes sublimes qu'elles sont, semblent avoir fait encore l'occupation de son âge d'adolescence; & j'ai remarqué dans la maniére dont il les a étudiées, tant de conformité avec ce que j'ose esperer de vous, que je ne puis me dispenser de vous en entretenir au moins en général, quand notre Lecteur devroit tomber dans l'impatience.

Vous pouvés être d'une profession qui n'éxigera pas de vous une étude aussi particuliére de la Théologie que celle que son état lui avoit fait embrasser. Mais quelle que puisse être cette profession, elle ne vous dispensera jamais de l'obligation de joindre les Sciences Divines & Ecclésiastiques aux Sciences Humaines & Profanes; obligation qui est commune à ceux qui sont destinés aux Magistratures & à ceux qui sont appellés aux fonctions Ecclésiastiques. Ainsi, Monsieur, vous trouverés autant de profit que de plaisir à remarquer que Mr. Verjus ayant pris „ tant de soin pour se disposer aux con- „ noissances profanes de la Sagesse humai- „ ne, crut qu'il ne devoit pas approcher „ du Sanctuaire ni entrer dans les con- „ noissances Divines sans s'y préparer. „ Il le fit par une recherche particuliére „ du mérite & des Ecrits des meilleurs „ Ecrivains Ecclésiastiques, & par une é- „ tude éxacte de quelques abregés de Chro- „ nologie, des Conciles & des Decrets, „ ajoutant à cela une étude & une mé- „ ditation assiduë de l'Ecriture Sainte, & „ sur tout du nouveau Testament, qu'il „ avoit appris auparavant presque tout par „ cœur, aussi bien que les Pseaumes & „ les Livres de la Sagesse. Il ne voulut jamais se donner la peine d'écrire les Traités ou Cahiers que dictoient ses Professeurs, ni perdre à si grands frais un tems dont on pourroit faire un meilleur usage. Les raisons qu'il avoit d'en user ainsi sont si importantes & si judicieuses, que l'Auteur de sa Vie n'a pas cru devoir les dissimuler. Mais je les supprime ici d'autant plus volontiers qu'il est plus aisé de les supposer. Voici donc comment Mr. Verjus prenoit les Traités de ses Professeurs. " Après qu'il leur avoit en- „ tendu expliquer une question, il se re- „ tiroit en sa chambre pendant qu'il en „ avoit encore la mémoire toute récen- „ te, il écrivoit en abregé ce qu'ils a- „ voient d'ordinaire dicté & expliqué fort „ au long, & y ajoutoit les raisons que „ sa méditation ou sa lecture lui four- „ nissoit. De sorte que ces Traités em- „ bellissoient souvent entre ses mains, & „ qu'ils étoient ainsi presque autant de „ lui que de ceux qui lui en fournissoient „ le fonds & qui en étoient les premiers „ Auteurs. Cette conduite n'étoit pas „ l'effet d'aucun mépris qu'il eût pour „ ses Docteurs ou ses Professeurs. Il se „ les choisissoit lui-même sur sa propre „ expérience, sans se fier trop à la répu- „ tation de brigue ou au bruit commun, „ qu'il savoit n'être pas toujours un té- „ moin fort fidelle du mérite. Verjus.

Il faut avouer que ce ne fut qu'après l'étude de la Théologie Scholastique qu'il s'enfonça tout de bon dans les vastes Sciences de l'Histoire Ecclésiastique & Profane, des Conciles, des Controverses, des Peres & des Interprétes de l'Ecriture: Mais il en avoit jetté les fondemens long-tems auparavant, & les commencemens qu'il en avoit étoient si grands, que ce qu'il fit après, tout prodigieux que cela fût, en paroissoit moins immense. Il étoit pourvû de longue main de toutes les dispositions nécessaires à l'Histoire Ecclésiastique; & il avoit acquis de fort bonne heure une connoissance éxacte de la Géographie; une *Science fort fidelle* de la Chronologie, dont il s'étoit fait

Verjus. fait lui-même divers petits abrégés fort accomplis sur les meilleurs Ecrivains; & enfin un usage très-grand de tous les Auteurs dont il a eu besoin dans la suite. Il appliqua à toutes ses lectures l'ordre & la méthode d'étudier qu'il s'étoit prescrite dès son enfance: de sorte que si les lectures infinies qu'il a faites depuis l'âge de vingt ans jusqu'à trente-trois ne sont pas de notre sujet, au moins ne pourra-t-on pas nier que la méthode de toutes ces lectures n'en soit. C'est par un effet ou par une conséquence de cette métho-„ de, qu'en lisant, par exemple, les An-„ nales de Baronius, il recherchoit tou-„ jours les sources à mesure, & vérifioit „ chaque chose sur les Originaux. Il se „ fit ainsi deux Abrégés différens de l'His-„ toire Sacrée & Ecclésiastique, dans l'un „ desquels il suivoit Baronius, & dans „ l'autre sa propre méthode, choisissant „ à sa maniére dans tous les Aûteurs „ qui ont écrit en chaque siécle, soit pour „ l'Histoire Ecclésiastique, soit pour la „ Profane, ce qu'il jugeoit de plus con-„ sidérable ou de plus vrai-semblable. Il „ mettoit dans une colomne ce qui re-„ gardoit les affaires temporelles, & dans „ l'autre les affaires de l'Eglise; le tout avec tant de clarté, de fidélité & d'exactitude, que le Public auroit eu lieu d'en esperer beaucoup de soulagement & d'utilité, si on avoit continué dans le dessein de lui faire part de ces travaux.

„ Mr. Verjus fit de semblables Re-„ cueils & Abrégés de tous les Conciles gé-„ néraux & particuliers; des Grecs en „ Grec, & des Latins en Latin. Et l'on „ peut dire qu'il n'y a presque aucune „ difficulté d'Histoire Ecclésiastique qui „ ait donné sujet de contestation entre „ les Savans, sur laquelle il n'eût fait „ une Critique & des Disquisitions fort „ curieuses, où il n'omettoit rien de ce „ qui se pouvoit dire de plus fort & de „ plus recherché de part & d'autre. Il „ y auroit encore de quoi s'épouvanter „ davantage de tout ce qu'il avoit fait sur „ les Peres & sur l'Ecriture.

„ Mais quelque passion qu'il eût pour „ ces grandes Etudes, il n'abandonna ja-„ mais les Lettres Humaines au tems „ qu'il nommoit ses heures perduës & ses „ promenades, qu'on pouvoit plutôt ap-„ peller des changemens d'étude que des Verjus. „ divertissemens. On nous assure qu'il „ n'y a aucun des anciens Auteurs Grecs „ & Latins, ni même aucun des Fran-„ çois, Italiens & Espagnols, qui ont „ le plus de réputation, qu'il n'ait con-„ féré avec ceux qui étoient sur les mê-„ mes sujets, sans oublier les Mémoires „ & tous les Manuscrits curieux qu'il „ pouvoit recouvrer. Mais il en reve-„ noit toujours aux principaux Auteurs „ des bons siécles qu'il a tous marqués „ de savantes Notes, même jusqu'à plu-„ sieurs fois

„ Après avoir lû des Livres de raison-„ nement, & sur tout les Polémiques, „ sur des sujets agités de part & d'autre, „ il avoit coutume de mettre en abrégé „ à sa maniére l'ordre de l'Ouvrage & „ chaque raison dans sa force. De sor-„ te qu'on a vû quelquefois ceux que de „ gros volumes écrits par d'excellens „ Hommes n'avoient pû persuader d'une „ vérité, ou désabuser d'une erreur, se „ rendre à la lecture d'une simple feuille „ de papier, où il avoit mis ainsi dans „ un jour avantageux tout ce qui pou-„ voit servir au dessein d'un long Traité. „ On étoit surpris de trouver dans ces „ petits réduits plus de beauté qu'on n'en „ avoit pû découvrir dans de grands pays, „ & de rencontrer la force des raisonne-„ mens & la résolution des plus grandes „ difficultés en quatre pages, qu'un savant „ Auteur n'avoit pû expliquer en quatre „ Livres.

„ Il avoit acquis assés de connoissance „ de la Physionomie superstitieuse, de la „ Chiromantie, des Talismans & de l'As-„ trologie judiciaire, pour les mépriser „ & pour désabuser ceux qui y avoient „ quelque créance, à qui il faisoit voir „ sans peine la vanité de leurs régles & „ de leurs figures. Mais il faisoit si peu „ d'état de ces connoissances, qu'il vou-„ loit qu'on les comptât presque pour „ rien dans un Homme docte. Il disoit „ d'ordinaire, qu'elles sont les plus aisées „ à acquerir, & les plus propres aux Es-„ prits fort bornés & incapables des au-„ tres Sciences; qu'elles sont aussi cel-„ les qui font le plus perdre de tems, „ qui donnent le plus de bonne estime „ de soi-même à ceux qui les possédent,

„ &

Verjus. „ & qui leur acquiérent le plus d'admiration populaire & le moins de mérite & de considération parmi les Savans.

„ Il en disoit presque autant de ces „ parties les plus légeres mais les plus „ spécieuses de la Mathématique qui sont „ autant le partage des Charlatans que „ des Philosophes. Il croyoit qu'elles sont „ de ces choses qu'il n'est presque pas „ permis d'ignorer; mais qu'il n'est pas „ aussi fort avantageux de savoir, & qui „ contribuent à divertir un Homme de „ Lettres, plus qu'à le rendre savant. „ De sorte que s'il tiroit une figure d'Horoscope, s'il dressoit un Cadran au Soleil, s'il faisoit quelque tour de cette „ Magie innocente des Méchaniques, qui „ n'est surprenante & miraculeuse que pour „ le Peuple, il falloit qu'il y fût poussé „ par une Compagnie pour laquelle il „ eût la derniére déférence, & il ne pouvoit souffrir qu'on lui en témoignât „ plus d'estime.

La connoissance qu'il avoit de la Médecine est encore une des acquisitions de son Adolescence. Il ne s'étoit pas contenté de la posséder dans la mesure ordinaire des grands Philosophes *dont la science se termine où celle des Medecins doit commencer.* " Mais il en avoit examiné „ solidement les questions les plus curieuses, & sur tout celles de l'Anatomie, dans laquelle il s'étoit appliqué „ dès son plus bas âge à chercher les „ principes des Passions de l'Ame & des „ maladies les plus ordinaires du corps. „ Depuis il avoit lû & étudié soigneusement tous les Ouvrages d'Hippocrate, „ comme il a paru par un Hippocrate „ Grec tout marqué de sa main & tout „ chargé de ses Notes de la même maniére qu'il avoit fait sur divers Peres „ de l'Eglise & sur plusieurs exemplaires „ de la Bible d'éditions différentes.

Il avoit aussi une science fort particuliére non seulement de toutes les Sectes & de toutes les Hérésies différentes en matiére de Religion, mais encore de toutes les opinions des Philosophes, tant anciens que modernes, & de toutes les Divisions qu'on a vûës en divers siécles entre les Savans. Il admiroit particuliérement les Fondateurs & les Chefs de chaque Secte; & il étoit si bien entré Verjus. dans leur esprit & dans leurs sentimens, qu'il se rendoit leur disciple ou leur adversaire quand il le jugeoit à propos, & savoit également les défendre & les combattre. C'est ce qu'il n'auroit pû faire avec toute la profondeur & l'étenduë de son érudition, s'il n'avoit possedé au souverain degré la Dialectique & la Rhétorique, qui se rencontrent fort rarement ensemble dans une même tête. " Il savoit trop bien quel doit être l'enchaînement des Sciences pour séparer ces „ deux Arts où les Maîtres reconnoissent une si étroite alliance & une ressemblance si parfaite. Il avoit lû soigneusement les Commentaires sur la „ Rhétorique d'Aristote; il avoit mis par „ tables tout ce que Ciceron a écrit de „ cette Science, & en savoit par cœur „ les endroits les plus instructifs aussi bien „ que de Quintilien, dont il avoit fait „ pour son usage un bel Abrégé que l'on „ destinoit après sa mort à l'usage du Public. Il n'avoit pas même négligé de s'instruire de la méthode de Raimond Lulle, & de ce que Ramus & les autres y ont voulu innover. Toutes ces connoissances lui servirent à composer un Traité François de la *Rhétorique*, qu'on a eu dessein de faire imprimer depuis: mais je ne vous dirai pas s'il avoit composé cet Ouvrage avant que d'être entré dans les Ecoles de Théologie.

„ Il entendoit également bien la Poëtique dont il avoit appris les Regles „ d'Aristote, d'Horace, de Picolomini, „ de Castelvetro, de Vossius & du Pere „ Donat. Il s'étoit fait en même tems „ des éxemples de tous les Préceptes de „ ces Auteurs sur les Ouvrages des Poëtes anciens & modernes, de diverses „ Langues, par l'éxamen éxact qu'il en „ faisoit, en mettant d'ordinaire ses sentimens par écrit après les avoir lûs.

„ Il avoit toujours joint à toutes ses „ études un soin très-grand à marquer „ tout ce qu'il apprenoit des gens savans „ qu'il fréquentoit, & une précaution fort „ rare pour ne s'en point trop fier au „ raport des autres, & pour chercher toujours dans les sources ce qu'il entendoit citer en conversation ou par ceux „ qui parloient en Public: de sorte que „ s'il

Verjus. „ s'il faisoit profession d'apprendre de tout le monde, il tâchoit aussi de ne se laisser tromper de personne dans les Sciences.

Mais une marque assurée du fruit qu'il avoit tiré de tant de lectures & de tant d'études, est le grand usage des Auteurs, & des Langues dans lesquelles ils ont écrit. On ne pouvoit lui citer un endroit de quelqu'un des principaux Auteurs, qu'il n'en dît aussi tôt le nom; de quelque industrie qu'on se servît pour le lui cacher. Ses Amis ne pouvoient assés admirer le discernement qu'il faisoit non seulement de tant d'Ecrivains en diverses Langues, mais encore des Ouvrages différens de chacun en particulier. L'Auteur de sa Vie témoigne l'avoir vû quelquefois démêler des citations qu'on lui „ donnoit fausses exprès, & les attribuer à chaque Auteur dont elles étoient tirées; rendre à Aristophane ce qu'on avoit prêté à Sophocle ou à Euripide; ôter à Sapho & à Alcée des vers dont on avoit dépouillé Pindare pour les leur donner; restituer à Homere ce qu'on lui avoit pris pour enrichir Hesiode, Theocrite ou Callimachus; accommoder Xenophon avec Plutarque, Dion & Polybe avec Denys d'Halicarnasse, Tite-Live avec Salluste, Catulle & Tibulle avec Ovide; accorder les Plines & les Seneques qu'on avoit malicieusement brouillés ensemble, & faire droit à tous sur leur style, sans que souvent les choses dont il parloit pussent l'aider à cela, parce que ces endroits étoient tellement détachés des sujets propres de chaque Auteur, qu'ils pouvoient sans difficulté être attribués à un autre si l'on n'eût jugé que du sens.

„ Il avoit la même facilité à distinguer les différentes maniéres de ceux qui écrivent le mieux en nôtre Langue; & des Auteurs illustres qui avoient voulu cacher leur nom au Public pendant que leurs Ouvrages en recevoient des applaudissemens, étoient étonnés de voir à quels signes infaillibles il les avoit reconnus sur ce qu'il avoit vû d'eux auparavant, quoiqu'ils eussent quelquefois affecté de changer leur style, & de prendre un autre caractére. Verjus.

„ Aussi outre l'éducation heureuse qu'il avoit reçûë, & qui est de si grande consequence pour bien entendre les Langues vulgaires, il avoit étudié la nôtre avec tant de méthode, & avoit aidé l'usage qu'il en avoit acquis dans la lecture & dans l'entretien de ceux qui la parloient & l'écrivoient le mieux de tant de réflexions curieuses, que l'on pourroit en faire un volume de nouvelles Remarques qu'on ne seroit pas fâché de voir après celles de Mr. de Vaugelas (1).

La facilité & la pureté de son Latin étoit encore un des fruits de sa premiére éducation. Dans la suite de sa Vie il a fait paroître des sentimens bien opposés à la pratique de bien des Régens & de beaucoup de Précepteurs, qui outrent l'éxactitude & la délicatesse de leurs scrupules jusqu'à la superstition, & qui le plus souvent ne savent distinguer le caractére étranger d'avec le naturel. Pour lui il ne se contentoit pas de parler ou d'écrire comme Terence ou Ciceron, mais il entroit toujours dans l'air d'imaginer & d'exprimer les choses à la maniére des anciens Romains, de sorte que ce qu'il a écrit en cette Langue en a tout le tour, tout le sens & toute la vigueur.

Quand Mr. Verjus auroit employé plus de quatre-vingts ans à la quantité immense des Lectures & des Ecritures qu'il a faites, cette considération ne seroit pas suffisante pour nous faire revenir de notre étonnement. Mais qu'aurons-nous à penser de tout ce que nous venons de voir, lorsque nous songerons que Mr. l'Abbé Verjus est mort à trente-trois ans (2)? C'est une circonstance qui a pû donner occasion au Paralléle qu'on a fait de

1 Nous n'avions que Vaugelas alors.
2 L'an 1663. enterré dans le chœur de l'Eglise de Saint Paul.
3 Spizel. Common. 30 pag. 916. Infel. Lit.
4 P. Colom. Gall. Orient. pag. 235. & 262.
5 Epist. Andr. Riv. ad Sam. Boch. insert. Catholico orthodoxo ejusd.
6 Examen des Livres attribués à l'Aut. de la Biblioth. Françoise, page 396. 412.
7 ¶ Baillet a mal pris le sens de Sorel, qui à l'occasion

Digitized by Google

Verjus. de son esprit & de ses études avec celles du Prince Pic de la Mirande qui mourut en même âge, après avoir vêcu à peu près de la même maniére. Mr. Verjus „ a eu comme lui non seulement un es- „ prit vif & pénétrant, une mémoire à „ ne rien oublier, une belle éducation „ & un grand usage des Livres: mais „ aussi une attache continuéle & infati- „ gable à l'étude, & un assés grand mé- „ pris pour toutes les choses de cette „ vie, qui sont les plus grands empêche- „ mens d'une solide doctrine.

BOCHART.

Bochart. 79 LA maniére dont Mr. BOCHART a été élevé dans les études m'est entiérement inconnuë, je me contenterai de vous dire qu'elle a réussi, & qu'elle a porté ses fruits de fort bonne heure (3). Il faisoit des vers Grecs dès son enfance, & il nous en reste encore quelques-uns imprimés à Paris l'an 1613 qu'il avoit faits sur les Antiquités Romaines de Rosin commentées par Demster. Je crois aussi que c'est à son *Adolescence* qu'il faut rapporter la belle & éxacte connoissance qu'il avoit de tant de Langues Orientales (4). Il commença par l'Hébreu, & l'on prétend qu'il s'y étoit rendu si habile dès son plus bas âge, qu'il entendoit parfaitement non seulement le texte des Prophétes, mais encore les Commentaires des Rabins. Il apprit ensuite le Syriaque, le Chaldéen & l'Arabe sous Louis Cappel à Saumur, & sous Thomas Erpen à Leyde, mais il avoit beaucoup plus de vingt ans lorsqu'il apprit l'Ethiopien sous Job Ludolf. Mr. Bochart ne s'étoit pas beaucoup moins avancé à proportion dans les autres connoissances des Humanités, de l'Histoire & de la Philosophie; & la Conférence qu'il eut avec Mr. Veron Controversiste Catholique, fait voir qu'il s'étoit mêlé de la Théologie fort jeune. Le Ministre Rivet qui se disoit son oncle (par alliance) aussi-bien que le Ministre du Bochart. Moulin, a pris occasion de cette Conférence pour le complimenter sur sa docte jeunesse, & pour insulter à Veron (5).

Mr. Bochart s'appelloit Samuel, & étoit natif de Rouen. Il n'étoit qu'un Ministre de Caen, & l'on peut dire que plusieurs de ses Parens & de ses Alliés n'étoient que des Ministres de Prétendus Réformés. Cependant il étoit d'une des plus honorables familles de sa Province, & c'est tout dire qu'il appartenoit à Messieurs Bocharts. Il comptoit parmi ses Parens & ses Aïeux des Avocats Généraux dans la Chambre des Comptes, des Intendans des Finances, des Premiers Presidens du Parlement, & des Conseillers d'Etat. Il étoit né l'an 1599. & l'on dit qu'il mourut l'an 1667.

SOREL.

80 MAître CHARLES SOREL premier Historiographe de France en son tems, nous a parlé de tous ses Ouvrages avec tant de soin & de naïveté, que si tous les Auteurs avoient gardé la même conduite, ils nous auroient fourni de quoi faire plusieurs gros volumes du Recueil que je viens de vous donner des Enfans qui sont devenus savans, ou qui se sont rendus Auteurs. N'abusons pas de la bonne opinion que Mr. Sorel a euë de nous, & ne rendons pas inutile la peine qu'il a prise de nous découvrir ce qu'il a fait depuis l'âge de *quinze* ou *seize* ans (6). Sorel.

Il met dans ce compte des *Odes* à la louange du Roi Louis XIII. & de quelques personnes de la Cour, avec d'autres *Poësies* Françoises. Il rapporte aussi quelques Ouvrages en Prose qu'il témoigne être de même âge. Ce sont des Romans ou d'autres Traités de fiction comme *les diverses fortunes de Cleagenor*, où un Poëte de ce tems-là prit quelque sujet de théatre *du Palais d'Angelie* (7). *Les*

casion de deux Romans, qu'il dit lui avoir été attribués, l'un intitulé, *les diverses fortunes de Cléagénor*, l'autre, *le Palais d'Angelie*, en parle en ces termes: *Parlera-t-on de quelques Ouvrages en prose, comme des diverses fortunes de Cléagénor, où un Poëte du temps prit quelque sujet de theatre, du Palais d'Angelie, où se content diverses histoires, &c.* On voit que ces mots: *du Palais d'Angelie* commencent un nouveau sens, & que le Roman où le Poëte contemporain de Sorel prit un sujet de théatre, n'est autre que *les diverses fortunes de Cléagénor.*

Sorel. *Les Nouvelles Françoises* qu'il y contoit ayant passé sous la presse pour la seconde fois avec quelques augmentations de leur Auteur, furent appellées *Nouvelles choisies*. C'étoient de vrais Ouvrages d'enfant, mais tout n'y étoit pas puérile, au moins l'Auteur croyoit-il y avoir employé la vrai-semblance, & avoir sû accommoder son style au sujet qu'il vouloit traiter. Il nous parle d'un autre Ouvrage qu'il dit être plus relevé, & qui a pour titre *L'Orphise de Chrysante*, Histoire Cyprienne écrite sur le modéle des Histoires Grecques. C'est de la Prose mêlée de Poësie avec quelques Remarques sur l'Antiquité. Il fait mention de quelques autres Romans qu'il met encore au rang des fruits de sa jeunesse, quoiqu'il semble en faire un peu plus de cas que des piéces que nous avons rapportées. Mais il a eu honte de les reconnoître dans la suite, prétendant que ce n'étoient que les premiers *Essais de ses forces*, qu'il n'étoit point obligé de se dire l'Auteur de ces Ouvrages qu'il avoit désavoués en les donnant, & qu'il ne les avoit donnés que comme des Livres étrangers, des sentimens & de la méthode desquels on ne demeure point d'accord.

Dans l'ordre & l'éxamen des Livres qu'il a avoués & qu'il a crus capables de lui faire honneur, il fait mention d'un qu'il composa à l'âge de *dix-sept* ou *dix-huit* ans, & qu'il publia sous le titre des *Vertus du Roi*. C'est une espéce de Panégyrique de Louis XIII. & son dessein étoit de donner l'*Exemplaire d'un Monarque Parfait*.

CARAMUEL.

Caramuel. 81 IL seroit un peu surprenant que Mr. CARAMUEL, qui a fait tant de bruit dans le monde par le nombre & la grosseur de ses Livres, & qui a joué tant de personnages sur divers théatres de l'Europe n'eût rien eu de singulier & de remarquable dans son enfance, ayant à devenir un homme tout extraordinaire dans les autres âges de sa vie. Il étoit Caramuel. né à Madrid le vingt-troisiéme jour de Mai de l'an 1606. A peine s'apperçût-on des inclinations de son esprit, qu'on les vit tournées toutes vers les Mathématiques. Un homme qui se trouva tout à propos en Espagne pour les augmenter & pour les fortifier, fut un Maronite de Syrie nommé Jean Esronite Archevêque ou Patriarche du Mont-Liban, qui s'étoit chargé de l'instruire. Il ne s'étoit point avisé de mettre des bornes à l'ardeur de son disciple, & la passion devint si violente qu'on auroit eu sujet de craindre qu'elle ne le mît hors d'état d'apprendre autre chose si son Pere n'y eût pourvû de bonne heure. Il ne savoit pas encore parler Latin lorsqu'il dressa de lui-même des Thêses sur les mouvemens des Planétes, dont il avoit tiré les propositions du Traité de Sacrobosco (1) sur la Sphére. Ce fut là le premier essai qu'il donna au Public de ce qu'il savoit faire sur l'Astronomie, mais je ne puis vous dire si cet Ouvrage est le même que celui à qui Dom Charles de Visch donne pour titre *Tables des mouvemens célestes* (2). Caramuel fit encore des *Ephémérides* dans son bas âge; & s'il étoit vrai qu'il ne sût pas encore le Latin lorsqu'il fit paroître son premier travail sur les mouvemens des Planétes, comme l'assure Dom Nicolas Antonio, on seroit obligé de reconnoître que c'étoit autre chose, puisque les deux derniers Ouvrages sont en Latin.

On le mit ensuite à l'étude des Langues & des Humanités, & il courut cette carriére avec tant de rapidité qu'en moins d'un an il se vit au bout de la Grammaire & de la Poëtique; & qu'il se trouva en état d'entrer aussi-tôt dans le cours de la Rhétorique. Ceux qui ont vû les projets qu'il fit depuis d'une nouvelle Grammaire (3), & qui ont bien compris jusqu'où alloit la hardiesse de cette entreprise, ne l'accuseront pas d'avoir mal étudié en Grammaire pour avoir donné si peu de tems à cette étude. On ne le soupçonnera pas non plus d'avoir trop.

1 Nic. Ant. Bibl. Hisp. tom 1.
2 Car. Visch. Bibl. Cisterc. pag. 178.

3 Dialectico-Metaphysique, &c.
4 Avec la durée de la prononciation.

Digitized by Google

Caramuel. trop superficiellement effleuré la Poëtique ou la versification, lorsqu'on saura que dès-lors il faisoit cent vers en une heure, & qu'il savoit imiter la facilité d'Ovide.

On prétend, que ce ne furent point là les seules productions de son Enfance, c'est-à-dire du tems qui a précédé l'étude de la Philosophie Scholastique qu'il alla faire à Alcala au sortir de la Rhétorique. On y comprend encore quelques autres Ouvrages ingénieux ausquels il voulut donner quelque accroissement ou quelque dégré de perfection dans un âge plus avancé. Ces Ouvrages sont pour parler comme lui 1°. *l'Art Métamétrique*, 2°. *l'Art Rhythmique*; 3°. une *Grammaire Latine* réduite en une méthode nouvelle qui est fort différente de ces projets de Grammaire Dialectique dont nous venons de parler, & de sa Grammaire Audacieuse. Par le terme de *Métamétrique* il entendoit la partie la plus sublime de la *Métrique* (4), ou de la Quantité des syllabes, qu'on appelle *Mesure* ou *Métre* pour des Vers. C'est un Ouvrage qu'il estimoit lui-même fort rare & fort nouveau. Il avoit prétendu y faire un tissu de Labyrinthes formés par les diverses combinaisons des mots, & y donner les Régles des Vers Retrogrades, Symphoniaques, Amœbées, Isogrammatiques, Protées, Tautogrammatiques, & d'autres espéces curieuses, mais vraiment puériles. Vous comprenés, Monsieur, fort aisément ce que Caramuel a voulu dire, & quel a été son dessein, si vous vous souvenés du divertissement que je vous procurai il y a quatre ans de tous ces Vers d'artifices & de ces jeux de versification dont vous vîtes la structure ingénieuse dans Alstedius. Mais vous n'avés pas oublié, que je vous fis remarquer alors, que ces amusemens se souffriroient volontiers dans un Enfant de huit ans pour lui servir de recréation, lorsque possédant sûrement son Virgile & son Horace, il n'est plus en état de se laisser gâter. L'Art *Rhythmique* que Caramuel ébaucha aussi dans son enfance, est à l'égard de l'Art *Métamétrique* ce que l'Arithmétique est à l'égard de la Géométrie, je veux dire, qu'il regarde la Quantité *discréte* des syllabes, & represente les idées des nombres. Pour ce qui est de la *Grammaire Latine*, si elle n'a pas eu tout le succès qu'il en attendoit, on peut au moins lui savoir gré de la compassion qu'il a témoignée pour les Enfans qui sont servilement attachés aux Classes des Colléges pendant sept ou neuf ans pour n'apprendre que leur Grammaire; & l'on peut se contenter de louer les efforts qu'il a faits pour racheter ces innocens Forçats, & pour leur faire expédier en un mois ce qui leur coûte tant d'années. Il vaut mieux vous le faire parler lui-même pour expliquer son dessein tel qu'il l'avoit conçû après avoir retouché son Ouvrage long-tems depuis: *Grammaticam Latinam scripsi pueris nostris condolens, septem aut novem etiam annorum dispendio condemnatis. Puto formam totius Linguæ Latinæ à clari ingenii juvene posse horâ unâ intelligi, & mense uno addisci, si istæ novæ Institutiones admittantur* (5). Caramuel.

Caramuel mourut l'an 1682. dans son Evêché de Vigevano au Milanez, n'ayant pû posséder paisiblement l'Archevêché d'Otrante auquel il avoit été nommé lorsqu'il étoit Evêque de Campagna & de Satriano au Royaume de Naples, où le Pape Aléxandre VII. son ancien Ami l'avoit envoyé, après lui avoir fait quitter un riche Evêché qu'il possédoit en Bohéme, dans l'espérance de toute autre chose.

COTELIER.

82 MR COTELIER n'étant plus de ce monde, nous a laissé par sa mort la liberté de parler de lui. Mais je ne puis vous dire autre chose de lui, sinon, que son Pere, après l'avoir parfaitement bien instruit dans les Langues, les Belles Lettres & les Mathématiques, vint le présenter à l'Assemblée du Clergé de France l'an 1640. pour le faire connoître, & Cotelier.

5 J. Caram. in Curs. Liberal. pag. 179. ap. Visch. & in Catal. suor. Oper.

Cotelier. & pour engager les Prélats de l'Eglise Gallicane à lui faire du bien (1). L'enfant n'avoit alors qu'environ *douze* ans, & l'on donna commission à quelqu'un de „ lui faire faire ses preuves d'érudition. Il „ expliqua facilement la Bible en Hébreu „ à l'ouverture du Livre, & rendit rai„ son des difficultés qui lui furent for„ mées tant sur la construction de la „ Langue que de ce qui dépendoit des „ usages des Juifs. Il expliqua *couram„ ment* le Nouveau Testament Grec, & „ fit quelques démonstrations de Mathé„ matique (2). C'est ce qui fut cause que l'Assemblée ordonna que la Pension de son Pere qui n'étoit que de 600. livres seroit augmentée de 400. francs, & qu'on lui payeroit comptant la somme de cent écus pour l'aider à acheter les Livres nécessaires.

Mr. Cotelier étoit né vers l'an 1628. (3) d'un Pere qui étoit Ministre à Nimes en Languedoc, & qui se convertit depuis. Il devint Licentié en Théologie de la Maison & Société de Sorbonne, & il fut Professeur en Langue Grecque à Paris. Il y mourut le douziéme jour d'Août de l'an 1686.

DES VIVANS qui sont sur l'âge.

83 Quoiqu'il y ait beaucoup de rapport entre l'éxercice des Etudes & la pratique des Vertus, nous sommes obligés de reconnoître, que les termes que Dieu nous a prescrits pour les jugemens que nous pouvons faire des unes & des autres, ne sont pas les mêmes. La fin des Vertus est la Béatitude, & la fin des Etudes est la Science. La béatitude n'étant point pour cette vie, il ne nous est ni permis ni possible même de juger de la solidité ou de la fausseté des vertus d'une personne vivante qu'après sa mort. Mais la Science étant l'un des biens que Dieu accorde aux hommes en ce monde pour les consoler de leurs miséres, & pour les éclairer dans le chemin de la Vertu, il semble qu'il nous est libre d'en porter notre jugement dès qu'elle se fait paroître vraie ou apparente par elle-même ou par ses effets.

Comme il ne s'agit pas ici d'une Science d'infusion, mais de cette Science qui fait le mérite de ceux à qui il en coûte pour l'acquerir, je ne crois pas que le tems de la jeunesse & moins encore celui de l'enfance, puisse être un terme propre à nous faire juger du mérite des jeunes Savans qui sont au milieu de nous & qui ont encore à vivre. Il faut être parvenu à un âge d'homme, & souvent même à l'âge de la vieillesse: & il faut se voir confirmé dans une réputation acquise par dégrés, pour nous donner lieu de considérer si la douceur des fruits de l'Automne répond bien à la beauté des fleurs du Printems.

Cette réflexion suffiroit sans doute pour mettre à couvert les beaux éxemples que je pourrois vous produire d'un assés grand nombre d'illustres Savans, qui dans l'arriére-saison de leur vie jouïssent à nos yeux des glorieux travaux de leur jeunesse, qui comblent avec avantage les espérances qu'on avoit conçûes sur le succès des Etudes de leur enfance, & qui accomplissent de plus en plus les promesses qu'ils ont faites au Public dans les Essais de leur érudition, de lui faire voir quelque chose de plus mûr & de plus achevé à proportion de l'avancement de leur âge. Mais la crainte de les avoir pour Lecteurs & pour Témoins de ce que nous dirions d'eux, & le déplaisir que nous aurions de voir que leur modestie pourroit les rendre nos Adversaires, m'obligent de supprimer ici leurs noms, & de m'en tenir aux entretiens particuliers de notre Cabinet. Je me contenterai de vous en donner ici trois, qui me tromperont s'ils entendent jamais parler de nous. L'éloignement des Pays, &

1 Proc. Verb. de l'Assembl. de 1641.

2 Bayl. Nouvell. de la Rep. des Lett. du mois d'Août 1686. pag. 977.

3 ¶ Au commencement de Décembre 1627. il fut batisé le 5. à Beaucaire. D'où il s'ensuit qu'il étoit dans la 59. année de son âge, & non pas comme porte son Epitaphe dans la 58. lorsqu'il mourut le 12 Août 1686. Voyés Ancillon dans ses Memoires sur la Vie de Jean Baptiste Cotelier.

4 ¶ Les plus Savans ne le nomment pas autrement,

& leur grand âge, sans parler de leurs occupations, nous préservent de l'appréhension de tomber entre leurs mains; & je prie ceux qui ne veulent pas entendre parler des Vivans, de les considerer déja comme des Morts.

VOSSIUS.

Isaac Vossius. §. 1. LE premier est Mr. VOSSIUS, nommé *Isaac*, Fils du célébre Gerard Jean, Hollandois habitué en Angleterre, où il est Chanoine de Windsor depuis plusieurs années. Il vint au monde l'an 1618. & il eut trois Freres qui parurent au nombre des Savans dès leur premiére jeunesse, & qui ont laissé à la Postérité des Ecrits qui ne périront qu'avec le Monde, au jugement de François Junius ou du Jon le jeune leur Cousin germain. Isaac ne fut pas plus mal élevé que le reste de ses Freres qui ont eu leur Pere pour leur Maître; & nous concluons de-là, que son éducation & ses premiéres Etudes ont été excellentes. Son érudition s'est fait connoître de fort bonne heure, & le Public n'a point paru mal satisfait des premiéres preuves qu'il en a faites: mais je ne puis vous dire s'il avoit publié quelque chose avant le Traité de Géographie d'un ancien Auteur Grec qu'il a pris pour Scylax (4). Si les corrections & les Commentaires qu'il y a faits sont le premier de ses Ouvrages, il faut avouer, qu'il n'est point devenu Auteur avant l'âge de vingt ans, parce que cet Ouvrage ne parut à Amsterdam qu'en 1639 (5).

SARNELLI.

Sarnelli. §. 2. LE second est le Sieur POMPEO SARNELLI, Prêtre Italien naif de Polignano dans la Terre de Bary, Docteur en Droit & Protonotaire Apostolique. Le Toppi nous apprend, qu'il n'étoit encore qu'un petit Enfant lorsqu'il composa son Poëme de Sainte Anne en Langue vulgaire. Il est vrai qu'il ne l'a fait imprimer que plusieurs années après l'avoir fait (6). Mais c'est une marque qu'il ne le jugeoit pas méprisable même dans un âge plus avancé. Sarnelli ne s'étoit pas moins éxercé en Prose qu'en Vers, ni en Latin qu'en Italien. Les Ouvrages qu'il a fait paroître depuis ont fait voir qu'il n'y avoit rien de faux dans les signes qu'il donna si jeune de ce qu'il devoit être dans la suite de sa vie. Sarnelli.

RANCE'.

§. 3. LE troisiéme est Mr. BOUTHILIER DE RANCE' Abbé de la Trappe (7), que nous pouvons considérer dans son désert comme un homme encore plus éloigné de nous que Vossius & Sarnelli, & qui dès le commencement de sa retraite a bien voulu déclarer, que *le monde étoit mort pour lui*, afin que nous sussions que dès-lors *il étoit mort pour le monde* (8). Il étoit né avec tous les avantages de la Nature & de la Fortune, & pour nous renfermer dans les seules qualités de son esprit, nous nous contenterons de dire, qu'il étoit admiré dès son enfance pour la beauté de son génie, pour sa vivacité & sa délicatesse. On eut soin de cultiver de bonne heure ses beaux talens par la meilleure éducation qu'on pût lui procurer, & il sût si bien cooperer avec ses Maîtres par l'assiduité & l'application qu'il apporta à l'étude, qu'à l'âge de *dix* ans, il savoit fort bien les Poëtes Grecs, & Homére sur tous les autres, & qu'à peine avoit-il *douze* ou *treize* ans lorsqu'il publia une nouvelle édition des Poësies d'Anacreon avec des Remarques en Grec qui furent admirées des Savans. Cette édition parut *in* 8°. à Paris 1639. & le tems n'a rien diminué jusqu'ici de l'étonnement Rancé.

ment. Ils doutent seulement, comme il y a eu plus d'un Scylax, auquel le *περίπλους τῆς Εὐρώπης καὶ Ἀσίας καὶ Λιβύης* doit être attribué.

5 ¶ Isaac Vossius mourut le 20. Fevrier 1688, & non pas 1689. ni 1691. comme d'autres l'ont dit.

7 En 1668.

6 ¶ Il naquit à Paris le 9. Janvier 1626.

8 Ad Galat. c. 6. v. 14.

Rancé. ment que ces Remarques donnent encore tous les jours à ceux qui les confèrent avec la tendresse de l'âge où étoit alors leur Auteur (1). Je ne vous parle pas d'une Traduction Françoise qu'il fit alors du même Poëte, quoiqu'elle se trouvât fort au goût de ceux qui travailloient en ce tems à la perfection de notre Langue, & qu'elle fit voir qu'il n'avoit pas moins de politesse pour elle que d'exercice & d'habitude pour la Grecque & la Latine (2).

Une maturité d'esprit si extraordinaire devoit être bientôt suivie d'une extinction de brillant, selon le calcul des ennemis de l'étude, qui sont toujours prêts à parier pour la perte des Esprits de cette nature, qu'ils appellent précoces, ou pour celle de la vie ou du moins de la santé, qu'ils estiment usée par les travaux de l'étude. Mais ils n'eurent pas la satisfaction de voir tomber Mr. l'Abbé de Rancé dans un pareil accident pendant tout le cours de sa vie séculiére: & lorsqu'il sembloit leur préparer quelque nouveau triomphe par la résolution surprenante d'aller à la mort par le sacrifice d'une vie qu'il n'avoit point perduë dans le monde, on peut dire qu'il nous a fourni encore dans cette occasion de nouveaux sujets de les confondre. Dieu l'auroit sans doute confondu lui-même, s'il avoit usé de collusion avec ces ennemis de l'étude & du travail: & peut-être n'a-t-il pas été moins trompé qu'eux, de voir que Dieu lui ait prolongé la vie par l'austerité & par les autres moyens qu'il croyoit devoir la lui ôter. Il s'étoit relégué dans son Monastére, *non pour y vivre*, *mais pour y mourir* (3). Son dessein étoit de se consumer en peu de jours au service & pour la gloire de JESUS-CHRIST: Enfin il ne méditoit rien moins que de se défaire promtement, en tournant contre lui-même les armes de la Pénitence. Mais outre qu'il a eu le même sort que les Antoines, les Palemons, les Pacomes, les Hilarions, les Simeons, les Macaires & plusieurs autres Anciens à qui les austérités excessives n'ont rien diminué de la longueur d'une belle vie: le Public a retrouvé, quoiqu'avec un peu d'étonnement, dans les derniers Ouvrages de Mr. l'Abbé de Rancé toute la politesse, tout le beau feu, toute la noblesse & toute la force d'esprit qu'on avoit remarquée dans sa jeunesse, avec cette différence que ces excellentes qualités se trouvent purifiées par une longue pratique de saintes maximes qu'il y enseigne, & sanctifiées par l'Esprit de Dieu qui les lui a dictées (4). Rancé.

DES VIVANS qui sont encore jeunes

84 Les raisons qui me portent à mettre au nombre des modéles de la Jeunesse studieuse les Savans d'aujourd'hui, qui malgré leur érudition précoce n'ont pas laissé de parvenir à une vieillesse heureuse, sont toutes les mêmes que celles qui doivent nous empêcher de prononcer sur ceux qui n'ont pas encore évité tous les dangers que leur réputation naissante peut courir dans la suite de leur vie. La mort précipitée est le moindre des Ennemis que cette réputation auroit à craindre. Ses principaux Adversaires sont l'interruption ou la discontinuation du travail, le relâchement, le découragement, la paresse ou la fainéantise; une sotte présomption; une bonne opinion de soi-même trop tôt conçuë; une confiance appuyée sur des fondemens ruineux & sujets à être sappés à tous momens; une ressource ridicule dans l'artifice des flateurs, dans l'indulgence des connoisseurs, dans l'aveuglement & la prévention du Public.

1 ¶ On convient qu'il y auroit lieu d'être surpris qu'un enfant de 13. ans eût été capable de donner une pareille édition, mais on est persuadé qu'elle est moins de cet enfant que de son précepteur.

2 ¶ Cette traduction Françoise n'a jamais été imprimée, ni peut-être jamais faite.

3 De la sainteté & des devoirs de la Vie Monastique, Chap. 22. Quest. 5.

4 ¶ Armand Jean Bouthillier de Rancé Abbé de la Trappe mourut le 27. Octobre 1700. agé de 75. ans.

DE BURTA.

De Burta. §. 1. Nous pourrons cependant nous laisser persuader qu'il est survenu quelques autres obstacles plus honnêtes & plus raisonnables, qui nous ont empêché d'entendre parler depuis dix ou onze ans d'un jeune Rhetoricien de *treize à quatorze* ans (5) étudiant à Toulouse, où il publia l'an 1677. *in-folio* un Livre Latin qu'on disoit être de sa composition, & qui avoit pour titre, " *De* „ *l'Histoire Universelle* tant sacrée que pro„ fane, commençant depuis la Naissance „ de JESUS-CHRIST & continuant sur „ la suite des Papes, des Empereurs d'Oc„ cident & d'Orient, & des Rois de „ France (6). Si ce jeune Auteur est encore dans le monde, il doit avoir beaucoup avancé dans l'érudition depuis tant d'années, & il a eu le loisir de faire voir par d'autres Ouvrages postérieurs qu'il n'y avoit rien d'emprunté, rien de mandié dans ce premier essai. Qu'est-il donc devenu? Pourquoi n'avons-nous rien vû de lui depuis ce tems-là; & pourquoi n'avons-nous pas l'honneur de le connoître plus particuliérement?

D'ASPE & de MEILHAN.

D'Aspe & de Meilhan. §. 2. Nous aurons peut-être sujet de nous plaindre quelque jour d'une semblable indifférence dans la conduite d'un autre petit Auteur, qui a paru dans la même Ville depuis quelque tems (7). Il y a trois ou quatre ans qu'on mit au jour un projet de ce qu'il savoit sous le titre Latin d'*Exercitatio triplex*, *Oratoria*, *Poëtica*, & *Mathematica* (8). Il n'étoit âgé pour lors que de *douze* à *quatorze* ans, & il s'offrit en même tems de satisfaire publiquement les plus Critiques, comme on dit qu'il fit effectivement, sur ce qui concerne l'Art Oratoire, l'Art militaire, & sur les Poëtes Grecs, Latins, Italiens & Espagnols. Il faut suspendre le jugement que l'on en pourroit faire jusqu'à ce que l'on ait les assurances nécessaires de la suite de ces beaux commencemens, & que l'on se trouve confirmé dans cette premiére opinion par quelque nouvel Ouvrage d'une érudition qui n'ait plus besoin du ministére d'autrui. D'Aspe & de Meilhan.

DE COURT, FATIO, DE LONGEPIERRE, DE LOUVOIS,

MR. LE DUC DU MAINE.

§. 3. Si les Ennemis de l'étude prétendoient tirer quelque avantage contre nous du repos ou du désistement de ces jeunes Messieurs qui semblent s'arrêter à l'entrée de la carriére, & qui nous donnent occasion de leur dire aux termes de l'Apôtre *Currebatis bene, quis vos impedivit* (9)? Nous aurions toujours à leur opposer d'autres éxemples très-propres à leur fermer la bouche. Nous leur ferions voir d'excellens sujets destinés à remplir un jour les premiers rangs de la République des Lettres, des Personnes qui après avoir comblé leurs Parens & leurs Maîtres de joie & d'étonnement par les premiéres productions de leur *enfance*, après avoir vigoureusement travaillé dans leur *adolescence* pour élever & étendre de plus en plus cette érudition sur les fondemens solides qu'ils en avoient jetté dans leur bas âge, nous montrent à l'entrée d'une *jeunesse* florissante combien un bel esprit peut recevoir de forces & d'ornement par une application continuelle à l'étude, & combien le Public a sujet de se féliciter de cette louable opiniâtreté qu'ils ont à continuer leurs travaux pour son service, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis les Priviléges des Vétérans.

Nous leur opposerions de jeunes Abbés qui sachant plus de vingt Langues différentes au-dessous de vingt ans, & s'y étant éxercés durant quelque tems par

5 Gabr. de Burta.
6 Journ. des Sav. du 13. Juin. 1678.
7 Bern. d'Aspe & de Meilhan.
8 Journ. des Sav. 19. Mars 1685.
9 Galat. c. 5. v. 7.

par des compositions ou des versions devenuës publiques pour notre utilité, ont fait voir dans la suite une érudition assortie de tous ses accompagnemens, & se signalent encore de jour en jour par le service qu'ils tâchent de rendre à l'Eglise, soit dans les Langues saintes, soit dans la Théologie. Nous trouverions aussi parmi la Noblesse de jeunes Gentilshommes domtés & rompus pour ainsi dire par les pénibles éxercices de l'étude dès leur bas âge, qui soutiennent avec dignité l'honneur & les interêts des Belles Lettres à la Cour, à la Ville, & dans les Provinces, qui ont sû joindre la politesse des maniéres avec ce qu'il y a de plus difficile & de plus étranger à nos mœurs, & de plus inaccessible dans les Sciences; qui marchent hardiment sur les pas de leurs Peres & de leurs Aïeux, mais des Aïeux qui ne sont rien moins que des Saumaises (1) dont ils font glorieusement revivre les bonnes qualités parmi nous, en laissant les autres ensevelies avec leurs dépouilles mortelles parmi les Etrangers.

Nous leur en produirions d'autres (2) qui, après avoir fait voir dans leurs plus tendres années de grandes dispositions aux Mathématiques, & en avoir fait quelques essais, ont bien pû obtenir de leur esprit la suspension de ces éxercices pour vacquer à l'étude des Langues, des Humanités & de la Philosophie pendant leur Enfance, afin de reprendre ensuite celle des Mathématiques avec plus de fruit & plus d'ardeur même qu'auparavant (3). Qui dès l'âge de *dix-huit* ans ont communiqué aux Savans des pensées nouvelles sur la Planéte de Saturne, sur la grandeur du Soleil & de la Lune, & sur leur distance de la Terre. Qui loin d'en demeurer là sont venus fortifier par leur présence leur réputation naissante dans l'Académie Royale des Sciences; qui ont remporté l'estime, la considération & l'amitié des plus savans & des plus consomnés de cet illustre Corps; qui n'étant encore âgés que de vingt-quatre ans continuent d'enrichir le Public de plus en plus par des Observations célestes & des expériences Physiques; & qui nous montrent à mesure qu'ils augmentent en âge ce que peut un esprit juste, solide & pénétrant lorsqu'il est secouru de beaucoup de savoir.

Nous leur ferions remarquer des Membres de cette illustre Académie qui ont éclaté plusieurs années avant que d'y être incorporés, & qui soutiennent encore aujourd'hui ce premier éclat avec une réputation égale à celle des plus grands Mathématiciens de tous les siécles; qui étoient presque nés Géométres, & qui savoient à *huit* ans la Perspective avec tant de certitude & de netteté, qu'ils se trouvoient dès lors en état de la démontrer & de l'enseigner aux autres.

Nous n'oublierions pas de leur en faire voir d'autres qui ayant expédié à *douze* ou *treize* ans le cours ordinaire des études des Colléges avec une activité étrange, ont été abandonnés à leur propre conduite depuis cet âge par des Parens éclairés; qui ayant été envoyés des Provinces à Paris sous leur bonne foi sans Maître & sans Directeur, se sont enfoncés d'eux-mêmes dès l'âge de *quatorze* ans dans le Cabinet sans écouter les sollicitations de plaisirs & de passe-tems que la Volupté fait sans cesse à la jeunesse dans tous les quartiers de cette grande Ville; qui mal-satisfaits de leurs premiéres études ont entrepris d'eux-mêmes & sur leurs seules lumiéres de jetter d'autres fondemens, & de puiser l'érudition dans toutes les sources; qui après avoir lû & digeré les meilleurs Auteurs de l'Antiquité Grecque & Romaine ont commencé dès l'âge de *dix-huit* ans à recueillir les fruits de leurs travaux, & à les faire goûter au Public dans leurs Poësies, leurs Traductions & leurs Remarques sur les Poëtes Grecs. Mais quelque assurance que le succès de leurs premiers Ouvrages leur ait donnée d'une réputation immortelle, ils n'ont pas crû devoir se reposer sur une confiance qui ne

1 ¶ Il désigne Charles Caton de Court arriére-neveu de Claude Saumaise. C'etoit effectivement un jeune Gentilhomme au dessus de tous les éloges. Il mourut dans sa 41. année le 16. Aout 1694.

2 ¶ Mr. Fatio (qu'on prononce *Facio*) de Duilliers Genevois agé en 1685. de 20. à 21. ans.

3 Nouvelles de la Rep. des Lettres Mars 1685.

4 ¶ Hilaire Bernard de Requeleyne de Dijon, Seigneur de Longe-pierre, connu tant par les éditions d'Anacréon, de Bion, de Moschus, & de Théo-

ne pourroit convenir qu'à des esprits superficiels. Nous les voyons continuer avec une ardeur toujours égale dans la résolution de perfectionner les Ouvrages des Anciens, & de produire cependant toujours quelque chose de nouveau de leur propre fonds : & entreprendre, pour se distinguer de bonne heure des faux savans & des demi-doctes, des Traités Apologétiques des Anciens, par la reconnoissance qu'ils témoignent pour les lumiéres qu'ils en ont reçûes (1).

Nous les embarasserions du spectacle nouveau que l'on vient de nous donner dans la Bibliothéque du Roi, où les Belles Lettres semblent être enfin remontées sur leur trône en la personne d'un jeune & illustre Abbé de *douze* ans (5). Le Public a reçû avec étonnement les preuves éclatantes qu'il lui a données d'une literature fort avancée, mais en même tems fort solide & soutenuë sur d'excellens fondemens. On avoit choisi pour être les Témoins & les Juges d'une érudition si extraordinaire la fleur des Savans & l'élite des Gens de Lettres répandus dans Paris, c'est-à-dire, tous Gens difficiles dans leur goût, peu accoutumés à l'indulgence, bien résolus de ne se point laisser imposer ni par la naissance du jeune Abbé, ni par sa qualité glorieuse de Bibliothécaire du Roi, ni par le grand Nom d'un Premier Ministre qui honoroit l'Action de son Fils de sa présence. Vous savés, Monsieur, vous qui fûtes appellé à ce spectacle, & qui fûtes chargé de la commission honorable de faire l'ouverture d'une Action si fameuse; vous savés, dis-je, qu'on ne fit point de grace à l'illustre Répondant, & que les plus critiques d'entre les Savans qui y étoient entrés dans la résolution de n'y rien admirer, en sortirent tout interdits, bien heureux de pouvoir recouvrer la parole pour publier leur admiration. Il ne s'agissoit de rien moins que de se rendre l'Interpréte & le Défenseur du Prince des Poëtes, du Chef des Théologiens & des Philosophes Païens, du Maître de toute l'Antiquité; & de déployer tous les trésors de la plus belle & de la plus riche de toutes les Langues. Mr. L'Abbé de Louvois avoit pour agresseurs les plus doctes & les plus aguerris d'entre les Prélats & les Magistrats; & personne ne peut mieux qu'eux raconter la surprise & le contentement qu'ils ont eu de se voir désarmés avec tant de force, tant d'adresse & tant d'honnêteté par un Enfant de *douze* ans. Cela seroit presque suffisant pour établir la réputation d'un Esprit du commun; mais Mr. l'Abbé, loin d'en vouloir demeurer là, prétend bien nous faire voir de plus en plus que ce qui pourroit être le terme de l'érudition d'un autre, n'est que le commencement de la sienne. Ceux qui sauroient la confiance avec laquelle il a bien voulu vous honorer de son amitié, pourroient s'adresser à vous comme à un témoin fort sûr des desseins héroïques qu'il conçoit déja pour procurer l'avancement des Lettres par toutes sortes de moyens, pour donner de l'appui & du cœur à tous les Savans, & pour exciter tout le monde à l'amour de l'Etude & des Sciences, par son propre éxemple.

Enfin nous les accablerions sous le poids de l'éxemple le plus instructif & le plus puissant que ces derniers tems ayent été capables de produire en notre faveur. C'est celui d'un jeune Prince (6) à qui la Nature & la Fortune n'auroient pas manqué d'inspirer du mépris pour l'Etude dans la haute élévation où elles l'ont fait naître, s'il se pouvoit faire que l'Etude eût quelque chose de méprisable, ou qu'elle fût entiérement inutile à la Nature & à la Fortune. Un Prince sorti du plus auguste Sang de la Terre, que l'on suppose par les droits de sa naissance favorablement prévenu & comblé de tous les avantages que le Ciel puisse communiquer à l'Homme, sembleroit n'avoir plus besoin de l'Etude dès qu'il se seroit trouvé en état de laisser cultiver ses talens naturels par les seuls éxemples domestiques qui sont les véritables Leçons que la Providen-

Mr. le Duc du Maine.

Théocrite qu'il a traduits en Vers François & commentés, que par un Discours en Prose sur les Anciens; par de très belles Idyles de sa façon; & par des Tragedies dans le gout de celles d'Euripide & de Sophocle.

5 ¶ Camille le Tellier de Louvois, mort le 5. Novembre 1718. agé de 44. ans.

6 ¶ Louis Auguste Duc du Maine.

Mr. le Duc du Maine. Providence lui donne. Il lui suffiroit de s'instruire & de tâcher de se perfectionner sur le modéle d'un Pere & d'un Monarque, qui, pour me servir de l'expression de l'Ecriture, a fait taire toute la Terre au seul bruit de son nom (1), & qui se fait observer par tout le genre humain avec des yeux pleins de respect & d'étonnement. Cependant le jeune Prince a bien voulu, pour l'éxemple des Enfans de votre âge, c'est-à-dire pour la confusion des uns & pour la justification des autres, s'assujettir à l'étude de toutes sortes de connoissances étrangeres dès son plus bas âge. Vous savés, Monsieur, quels ont été les fruits de ces excellentes Etudes, & vous en avés été informé avec le Public par un Livre qui parut il y a trois ans sous le titre d'OEUVRES DIVERSES D'UN AUTEUR DE SEPT ANS, *Recueil des Oeuvres de* MONSIEUR LE DUC DU MAINE; *qu'il a faits pendant l'année* 1677. *& dans le commencement de* 1678. Un Ecrivain moderne (2) a pû dire en toute liberté & sans se soucier de la censure des autres qu'il n'a point prétendu *se faire honneur d'une fausse modestie en supprimant son nom* à la tête de son Livre; que *c'est un peu par vanité qu'il s'est caché*, & qu'il étoit *trop fier pour se monstrer*. Personne que je sache ne s'est encore avisé de le contredire dans son opinion. Mais nous ne pourrons plus lui passer ce qu'il ajoute, *que dans un siécle aussi éclairé & aussi critique qu'est le nôtre, on s'humilie dès qu'on se déclare Auteur*. Voici un Prince venu tout-à-propos pour rassurer par son éxemple ceux qu'une Sentence si terrible auroit pu effrayer. Il a bien voulu porter la qualité d'Auteur avant celle de Conquérant, parce qu'il a jugé que l'étude des Sciences & des Arts doit précéder le gain des batailles & la conquête des Provinces. Et si je l'ose dire, le Public ne s'est point apperçu qu'il se soit humilié en se déclarant Auteur, puisque cette qualité n'a servi qu'à faire connoître son mérite sans le faire descendre de son rang.

Dix ou douze ans qui se sont écoulés depuis que le Prince de *sept* ans a composé, ses *Maximes* & ses *Billets* n'ont été qu'une suite & un enchaînement de semblables merveilles. Ce n'est que la crainte de tomber dans quelque omission qui m'empêche de vous faire le dénombrement des belles connoissances qu'il a acquises, & dont il donne de jour en jour de nouvelles preuves dans la premiére Cour du Monde, c'est-à-dire dans une Ecole où toute la Terre pourroit venir prendre des Leçons de politesse. Mr le Duc du Maine.

DES ENFANS *de l'autre Sexe.*

85 APRE'S tant d'illustres éxemples, il me paroît assés inutile de rien ajouter pour l'instruction des Enfans de votre âge, ou pour la réfutation de ceux qui se mêlent d'opiner contre le promt avancement des Enfans dans les Etudes solides & suivies. Nous ne travaillerions plus que pour leur confusion & pour la nôtre, si nous voulions recourir à des éxemples pris dans le bas âge de l'autre Sexe. La seule appréhension de trouver de jeunes Filles savantes, mais sur tout d'en trouver qui se soient avancées de bonne heure dans les Sciences par des études laborieuses qui demandent de l'application & de l'assiduité, devroit rendre ces Messieurs plus discrets, ou leur faire au moins tourner leurs raisonnemens sur leur Sexe, au lieu d'attaquer le nôtre avec si peu de circonspection. Nous les écouterions de sang froid, s'ils venoient nous dire, que la foiblesse ou la délicatesse de l'autre Sexe ne permet pas aux petites Filles d'entrer de si bonne heure dans la carriére des Etudes; parce qu'après avoir gagné notre cause il nous seroit permis de témoigner quelque indifférence pour celle d'autrui. Mais l'interêt que nous devons prendre au bon ordre de ce monde pourroit bien nous faire rire de leur seconde défaite, si quelque zèlé Partisan de l'honneur du Sexe entre-

1 Siluit Terra in conspectu ejus. *Maccab.*
2 Instr. ou Refl. sur l'Hist. Pref.

3 Fleury Du choix des Etudes pag. 266.
4 Porph. in Vit. Pythagor. & Jambl. in Vit. ejusd.

Digitized by Google

entreprenoit de les combattre sur ce point. La victoire seroit infaillible: elle seroit aussi d'autant plus facile à remporter sur eux, qu'il suffiroit de leur faire voir que les jeunes Filles ont été presque de tout tems assujetties à l'étude des Langues, des Belles Lettres, de l'Eloquence, de la Poësie, de la Philosophie, des Arts Libéraux, & quelquefois même des Mathématiques dès leur enfance aussi bien que les Garçons. Car il faut dire à l'avantage de ce Sexe, que c'est presque la même chose chés les Dames qu'étudier & être savante. De sorte que, comme, selon l'usage introduit parmi nous, ce n'est pas le besoin, mais l'inclination seule ou la seule curiosité, qui porte les jeunes Filles à l'étude, nous pouvons hardiment compter autant de savantes que d'étudiantes, en quoi consiste leur différence d'entre les Garçons, dont plus des trois quarts ne prennent le parti de l'Etude que par interêt ou par nécessité: & suivant cette considération, l'on devroit être moins surpris de voir les jeunes Filles avancer encore plus que les Garçons dans les Sciences & dans les Arts. C'est ce que vous comprendrés encore plus aisément, Monsieur, si vous voulés entrer dans le sentiment de ceux qui estiment que les Filles ont plus *de vivacité d'esprit & de pénétration* que les Garçons (3), comme il est constant qu'elles ont pour l'ordinaire plus de douceur & de modestie, & par une suite nécessaire, plus de docilité.

Nous laissons à ceux qui voudront s'éxercer sur un sujet si abondant l'avantage de faire voir, que ce que nous avons rapporté comme des raretés & des faits extraordinaires parmi les Enfans studieux de notre Sexe, seroit ce qu'il y a de plus commun & de plus ordinaire dans l'autre, & que le nombre des Filles qui ayant entrepris d'étudier ne seroient point devenuës savantes au dessous de vingt ans, sera toujours le plus petit.

Ils trouveront dans la seule Ecole de Pythagore beaucoup de jeunes Philosophes qui n'avoient pas encore subi le joug du Mari (4). Ils en trouveront aussi dans celles des Stoïciens & des Académiciens, & il ne leur seroit pas plus difficile de produire de jeunes Epicuriennes, puisqu'Epicure n'étoit pas moins curieux d'enseigner sa Philosophie aux Filles que Zenon & Platon. On peut dire, qu'ils seroient accablés de leur abondance, s'ils vouloient ramasser tout ce que les Auteurs ont dit des jeunes Grecques qui ont excellé dès leur bas âge dans les autres connoissances, sur tout dans les Arts libéraux & dans les Mathématiques, quand ils voudroient se renfermer dans la seule Ville d'Athènes. Celle de Rome ne pourra jamais se vanter d'un pareil avantage: cependant elle n'est point entiérement dépourvûë de semblables éxemples, comme l'avoueront aisément ceux qui ont ouï parler de la Fille de Lælius, & de celle d'Hortensius (5). Et si l'on veut donner quelque chose à la conjecture, on se trouvera porté à croire, que la plupart des Dames Romaines qui ont été en réputation d'être savantes, comme la Mere des Gracques, la Femme de Varus, la Sœur de Cornificius, se sont renduës habiles de fort bonne heure.

Les Ecoles Chrétiennes n'ont pas été moins fertiles en jeunes Savantes. On sait ce que l'Histoire nous rapporte de celle d'Alexandrie sous Origene & les autres Professeurs qui lui ont succedé. Les Filles en sortoient si savantes, aussi bien dans les Lettres Humaines & la Philosophie, que dans les Saintes Ecritures, qu'elles pouvoient tenir tête aux plus savans des Gentils; & que non contentes de confondre le Paganisme par la force de leurs raisonnemens, elles pratiquoient la véritable maniére de mépriser la mort, & alloient de l'Ecole droit au Martyre en Philosophes Chrétiennes (6). Et si nous n'étions retenus par les régles du discernement, nous pourrions pour la satisfaction de ceux à qui toutes Vies des Saints sont bonnes, proposer en particulier l'éxemple de l'illustre Vierge Sainte *Catherine*, qui n'avoit que *dix-huit* ans, lorsqu'elle mit en déroute cinquante Philosophes.

Lactant. lib. 3. Inst. cap. 25.
5 Quintil. lib. 1. cap. 1.

6 Eufeb. Hist. Potam. Orig. disc. &c.

losophes. Elle les convainquit tous, & elle en persuada une bonne partie sur la vérité de la Religion Chrétienne. Il seroit à souhaiter pour la garantie d'un fait si mémorable, que ses Actes fussent un peu plus autorisés (1): mais les circonstances des tems & des lieux où elle vivoit, nous portent naturellement à croire, qu'elle étoit du nombre de ces jeunes Savantes qui sortoient de tems en tems de l'Ecole d'Alexandrie. L'Ecole de S. Jerôme a produit entre plusieurs autres Sainte *Eustochie* Fille de Sainte Paule Dame Romaine. Elle avoit sû les Langues Hébraïque, Grecque & Latine de fort bonne heure, & avec ces grands secours elle se consomma depuis dans l'étude des Saintes Ecritures, qu'elle ne discontinua qu'à la mort. Je n'ai pas dessein de vous retracer ici ce que vous savés de la jeune *Athenais*, qui de fille d'un simple Philosophe, fut jugée digne pour son rare savoir & pour son bel esprit de devenir Impératrice sous le nom d'Eudocie; de la célébre *Hypatia* fille d'un habile Mathématicien d'Alexandrie, qui passoit dans l'Empire pour une merveille d'érudition & de sagesse, sous Théodose le Jeune, & que Synesius appelloit souvent Philosophe, par excellence; d'*Amalasunthe* Reine des Gots en Italie, qui dès le vivant de son Pere Theodoric se rendit très-habile dans la connoissance de plusieurs Langues & de diverses Sciences, & que Cassiodore n'a point fait difficulté de mettre à la place de Salomon, pour persuader aux Princes contemporains de cette Princesse de faire la figure de la Reine d'Ethiopie auprès d'elle (2).

Les soins que l'on a pris dans plusieurs Monastéres de Filles, d'appliquer à l'étude des Lettres les petites Pensionnaires & les jeunes Religieuses, nous font aussi voir, que les siécles les plus barbares ne s'étoient point aveuglés jusqu'au point de croire, que le bas âge du Sexe ne fût point capable d'érudition. Si l'on vouloit objecter, que tous ces éxemples sont trop éloignés de nos mœurs, & que la distance des tems & des lieux qui les ont produits n'a rien de commun avec nos usages. Il seroit aisé de répondre par une infinité de nouveaux éxemples tirés du siécle précédent & du nôtre. Mais il faudroit se résoudre à remplir de grands Regiftres, s'il faloit tirer des Ouvrages de ceux qui ont recueilli les Femmes illustres, ou qui en ont traité à part, ce qui ne regarde que notre sujet.

EXEMPLES PERNICIEUX.

86 Il est tems maintenant de laisser à nos Parties adverses la liberté de parler à leur tour. Je vous croi trop bien muni contre la fameuse objection que l'on vous prépare, pour avoir sujet de rien craindre de cette part. L'objection seroit tombée & anéantie depuis longtems, si les Adversaires de l'Etude qui travaillent éternellement à la faire revivre & à la mettre en œuvre sans cesse, avoient assés de bonne foi ou assés de discernement pour ne pas confondre l'*Esprit précoce* avec l'*Etude avancée*. Nous nous tournerions de leur côté avec plaisir, s'ils n'attaquoient que les Esprits qui étant reconnus de bonne heure pour faux, ou superficiels, ou foibles, ou extraordinairement petits, méritent tous les ménagemens possibles, ou pour mieux dire, l'exclusion totale des Etudes, qui ne sont que pour des Esprits solides & durables. Nous voilà emparés du principal de leurs retranchemens, les autres sont beaucoup moins en état de nous resister, si nous prenons garde qu'ils veulent nous surprendre en s'efforçant malicieusement de rendre les Etudes coupables des bizarreries capricieuses de la Nature, des impostures dont les Maîtres & les Parens se servent quelquefois pour faire paroître les Enfans par des artifices & des machines plus spirituelles à la verité, mais beaucoup moins innocentes que celles de Brioché; des maladies procurées par la foiblesse

1 ¶ Voyés Ménage *Hist. Mulier. Philosoph.* cap. 1, voce *Sancta Catharina*.

2 Cassiod. lib. 10. Variar. Epist. 4.

blesse du temperament; des accidens qui ruinent la santé ou abrégent la vie par le déréglement ou l'excès dans les nourritures ou dans les éxercices du corps; de la stupidité & même de l'extinction causée par le relâchement, l'indolence, l'oisiveté, qui est souvent la suite de la discontinuation des Etudes. Voyons cependant de quelle nature sont les éxemples qu'ils peuvent nous opposer, & quels pourroient être les avantages qu'ils prétendroient en tirer. Avec tout le soin que j'ai eu de les ramasser, je n'en ai pû rencontrer encore que six ou sept, & l'on déclare aux Adversaires de l'Etude que s'ils n'en produisent un aussi grand nombre de cette espéce qu'est celui que l'on vient de rapporter des Enfans dont les études les plus avancées ont été comblées de succès, ils sont en danger de ne pouvoir point faire de contrepoids.

PISON.

Pison. §. 1. Le premier que j'aye pû trouver est celui de M. PISON Orateur Romain, dont Ciceron nous a conservé la mémoire. On dit que Pison ayant paru avec assés d'éclat & de réputation durant son *adolescence* diminua dans la suite de sa vie, & perdit l'estime qu'on avoit euë de lui, *Cum satis floruisset adolescens, minor haberi cœptus est postea* (3). Nous avouons le fait, mais on nous permettra de répondre que Pison n'étoit tombé que pour s'être relâché & rebuté du travail. Ainsi cet éxemple est tout entier pour nous, puisque dans tout ce que nous avons dit, nous n'avons établi le succès des études que sur l'assiduité continuelle au travail. On ne doutera point que cet éxemple ne nous soit favorable, si l'on se souvient de l'histoire de Pison. Ciceron témoigne qu'il s'étoit rendu habile dans les Sciences & particuliérement dans celles des Grecs, mais qu'il étoit uniquement redevable de ce qu'il savoit à l'étude & au travail, quoiqu'il eût reçu de la Nature un Esprit assés subtil; *quidquid habuit, habuit ex disciplina.* Il ajoute qu'il ne put pas long- Pison. tems supporter le travail, tant à cause de ses infirmités que parce qu'il n'avoit pas assés de patience & de douceur pour écouter & digérer toutes les sottises qui se débitoient au barreau. Il se rebuta donc, il tomba dans un si grand relâchement qu'il en pensa perdre tout ce qu'il avoit acquis de réputation dans sa premiére jeunesse. Mais les éloges qu'il reçut de la bouche des Enfans, des Filles & des Servantes le réveillerent dans la suite, & lui firent tant de confusion qu'il reprit ses études & se remit au travail avec le même succès qu'auparavant. Ciceron nous assure qu'il tint encore son rang fort dignement tant qu'il put supporter le travail, mais qu'il perdit autant de sa gloire qu'il relâcha encore de son assiduité à l'étude & au travail. *Ex eo tempore quasi revocatus in cursum, tenuit locum tam diu, quàm ferre potuit laborem: postea, quantum detraxit ex studio, tantum amisit ex gloria.*

HERMOGENE.

§. 2. Le second est celui du fameux Hermogene. HERMOGENE, dont j'avouë que je me suis servi moi-même lorsque j'ai eu occasion de parler du Préjugé de l'âge des Auteurs (4). Tout ce qui a été rapporté en cet endroit ne sert de rien aux Adversaires de l'Etude contre nous. Il est vrai que quand les ouvrages que l'on fait dans l'enfance & dans la premiére jeunesse sont véritablement au dessus de la portée ordinaire & de la force du commun de cet âge, le Préjugé les compte parmi les fruits précoces. Il est vrai qu'une maturité trop avancée & trop précipitée n'est pas pour l'ordinaire d'une longue durée. Mais c'est abuser du terme de *précoce*, ce n'est point savoir faire le discernement des Esprits, c'est en un mot ne point comprendre ce que c'est qu'un Préjugé, que de faire une maxime générale de ce qui n'en doit être qu'une exception. C'est une vision de prendre pour une *maturité trop avancée & trop préci-*

3. Cicer. in Bruto cap. 67.

4 Chap. 9. pag. 127. tom. 1. des Jug. des Sav.

Hermogene.

précipitée la simple culture d'un Esprit que l'on a éprouvé auparavant & dont l'on a fondé la solidité. Quoiqu'il en soit, les Adversaires de l'Etude n'oublieront pas qu'Hermogene de Tarse qui vivoit à la fin du second siécle de l'Eglise, après avoir enseigné la Rhétorique à *quinze* ans avec beaucoup de réputation; après avoir composé les livres que nous avons de lui à *dix huit*, oublia tout ce qu'il savoit à *vingt-quatre* (1). Mais il faudroit être étrangement préoccupé contre l'Etude, pour croire qu'elle eût été la cause de cette disgrace. L'érudition d'Hermogene n'avoit jamais été fort étenduë, ni peut-être jamais fort profonde. Il ne pouvoit pas se vanter d'être savant & laborieux comme un Varron, comme un Nigidius Figulus, comme un Pline, comme un Plutarque, comme un Athenée; & l'on a grand sujet de douter qu'il sût autre chose que l'Art oratoire. Ce ne fut donc pas l'Etude qui le fit tomber dans la stupidité. Tous les Physiciens, tous les Médecins, & toutes les personnes raisonnables en ont été pleinement persuadées sur l'histoire qu'on nous a conservée de sa mort & de l'ouverture qu'on fit de son corps. On trouva qu'il avoit le cœur velu & d'une grandeur prodigieuse. Ce seroit une grande puérilité de vouloir employer l'équivoque en cette occasion pour dire que la *Science enfle le cœur*. Non, Monsieur, il ne s'est encore trouvé personne qui fût assés extravagant pour publier que l'Etude ait jamais grossi le cœur d'un Etudiant, & qu'elle lui ait fait pousser du poil. Ainsi vous pourrés soutenir à ces Messieurs que la capacité précoce d'Hermogene étoit l'effet d'un pur caprice de la Nature, qui ne se divertit quelquefois pas moins dans les esprits que dans ses autres regnes. Ce qu'Hermogene dit à Marc Aurele (lorsqu'âgé seulement de seize ans il fut appellé pour lui enseigner la Rhétorique) en le complimentant en ces termes: *Venio ad te, Imperator, Pædagogo indigens Rhetor, quem etiamnum ætas moratur*, étoit sans doute une petite fanfaronade dans sa bouche, mais à dire le vrai c'étoit une vérité qu'il auroit suivie s'il avoit eu plus d'esprit & plus de jugement. Concluons donc, Monsieur, que c'est avec quelque sorte de justice qu'Hermogene fut condamné à faire l'enfant dans sa vieillesse, pour avoir voulu contrefaire le vieillard dans son enfance (2). Hermogene.

MARQUISET, ou MARGHISETTI.

§. 3. Les autres exemples que j'ai pû trouver n'ont paru que depuis cent ans, & je vous en citerai trois d'Italie de suite. Le premier est celui de JACQUES MARQUISET OU MARGHISETTI *de Pezaro*. Le Sieur Vittorio de Rossi dit (3), que s'il faut juger de la hauteur d'un édifice par la profondeur de ses fondemens, rien ne devroit être plus élevé que Marquiset, s'il eût voulu continuer sur ses commencemens. Il avoit une si grande vivacité d'esprit, qu'il prévenoit toujours ses Maîtres: & comme il étoit pourvû d'une prodigieuse mémoire, il parut savant en très-peu de tems, & à moins de frais que ceux à qui il faut de la méditation. Par cette voie il parloit comme les Orateurs anciens & comme les Poëtes, mais sur tout il faisoit paroître une éloquence en un dégré où les plus consommés dans l'exercice peuvent difficilement atteindre. Il sembloit avoir donné couleur à cette opinion par des Harangues qu'il fit dans son enfance, & qui furent jugées dignes de l'âge le plus avancé & l'on ne doutoit point qu'elles ne fussent de sa composition. A l'âge de *treize* ans il possédoit si parfaitement toute la Philosophie d'Aristote, à l'étude duquel la vie entiere d'un homme peut-elle à peine suffire, qu'il s'offrit à la dispute pour le défendre dans toutes ses parties. Le Sieur de Rossi ajoute sur le témoignage de ses propres yeux, qu'il composa deux ans après un volume de Thèses ou de Propositions Théologiques au nombre de près Marquiset.

1 Capitol. Vit. Marc.
Philostrat. Eunap. &c. Vit Soph.
Voss. Rhet.
Claud. Clem. Mus. inscr.

2 ἐν παισὶ μὲν γέρων, ἐν δὲ γέρουσι παῖς.
Ex Antiocho Sophist.

3 Pinacoth. 12. num. 72.

Marquiset. près de deux mille Articles. Il se disposa à les soutenir publiquement, & à répondre aux objections de ceux qui voudroient disputer pendant trois jours de suite. Il choisit pour le lieu de l'Action publique le Collége des Jésuites de Rome: honneur dont il se vanta hautement dans une Lettre au Cardinal Evangeliste Palotte, qui étoit en grand crédit auprès de Sixte V. en lui marquant, qu'il n'étoit encore arrivé à personne. Voilà le point de l'élévation du jeune Marquiset. La suite de sa vie ne répondit pas à ces beaux commencemens, & il trompa le Public, qui attendoit de lui des choses immenses, infinies, & surnaturelles. Mais la Nature l'abandonna au milieu de ses efforts, & laissa son Ouvrage imparfait. Marquiset fut pourtant depuis Sécrétaire du Cardinal Aldobrandin neveu de Clement VIII. & l'on prétend qu'il ne laissa pas de *conserver* dans ce poste, & d'*augmenter* même encore la réputation qu'il avoit acquise par son éloquence & par ses harangues (4). Le Cardinal ayant été envoyé Légat en France pour réconcilier le Duc de Savoie avec le Roi; Marquiset accompagna son Maître, & fit un compliment au Roi où il l'appella *Roi des Rois*, comme Homere avoit traité Agamemnon. L'expression plut au Roi, qui lui fit donner sur l'heure *cinq cens pistoles d'or* (5). Marquiset fit un peu le Giesi en cette rencontre: car nonobstant la défense que le Cardinal avoit faite à tous ses Gens sans exception, de jamais rien prendre du Roi, il n'eut point la force de retirer sa main. Cela fit sa disgrace auprès du Cardinal, & il mourut de déplaisir à son retour en Italie. Jugés, Monsieur, si c'est l'étude qui l'a tué. Quand nos Adversaires nous objecteroient, qu'il étoit deja passé lorsqu'il se donna au Cardinal Aldobrandin, nous ne nous en étonnerions pas, puisqu'il paroît par la maniére dont on nous parle de ses premiéres Etudes, qu'elles étoient pleines de confusion, & que la confusion est la peste des Etudes. D'ailleurs, on ne nous a point dit qu'il ait jamais sû autre chose que l'Art Oratoire, & l'Art de disputer en Philosophie & en Théologie. Marquiset. Ainsi rien ne nous empêche de comprendre qu'il ait fait grand bruit d'abord, & que les fatigues de la dispute ne l'ayent lassé de l'Etude. Il a eu le sort des Esprits brillans & vifs, mais superficiels, ausquels nous ne prenons pas d'intérêt, puisqu'il ne s'étoit point formé par l'assiduité & la continuation du travail.

STELLA.

§. 4. L'Exemple de JULE-CESAR STELLA, qui étoit Romain, n'a rien de plus embarassant pour nous. Stella. Il étoit né avec un bel esprit, & il avoit les dispositions les plus belles du monde pour l'Etude (6). Son génie étoit tourné à la Poësie, & il y réussit dès l'enfance. Son Poëme de la Columbeïde fut admiré par Muret, par Vettori, par Bargée, & par Magni, c'est-à-dire par les premiers connoisseurs du tems, & fut pris pour l'Ouvrage d'un homme fait, quoique l'Auteur n'eût pas *vingt* ans. Le Pere François Benci Jesuite étoit son Maître, & il eut assés de bonté pour se joindre à tant d'Approbateurs, jusqu'à vouloir bien publier qu'il se connoissoit inférieur à son Ecolier. Après cet Ouvrage Stella voulut se reposer, & crut avoir assés travaillé pour sa réputation. Appuyé de cette vaine confiance, il relâcha son application à l'étude, il tomba dans l'oisiveté; & devint tellement l'esclave de ses passions, qu'il succomba sous leur tyrannie & devint leur victime d'une maniére assés misérable, comme vous savés que nous l'avons touché au Recueil des Jugemens des Savans sur les Poëtes Modernes. Ce n'est donc pas l'étude, mais le défaut d'assiduité à l'Etude qui l'a perdu.

ENFANT ITALIEN.

§. 5. CElui d'un autre ENFANT ITALIEN dont on n'a point jugé à propos de nous faire connoître le nom, nous fait encore moins peur. Je me contenterai de vous répéter à son sujet Enfant Italien.

4 Erythræus Ibid. pag. 119.

5 ¶ Il y a dans Erythræus *Quingentos aureos*, cinq cens écus d'or, la moitié de 500. pistoles.

6 Nic. Erythr. Pinac. 1.

Enfant Italien. jet une partie de ce qui en a été rapporté au Chapitre du Préjugé touchant l'âge des Auteurs, sur la foi de Mr. Godeau Evêque de Vence qui étoit contemporain de l'Enfant. Ce Prélat en a parlé comme d'un fait tout récent, lorsqu'il écrivoit son Histoire Ecclésiastique. Il témoigne, que la Ville de Rome n'étoit pas encore revenuë de l'étonnement où elle avoit été d'entendre cet Enfant de *dix* à *onze* ans répondre sur toutes les Sciences, *avec une clarté d'esprit & une mémoire si prodigieuse, qu'on a cru qu'il y avoit du miracle ou du sortilége.* Il n'en faut pas davantage, Monsieur, pour absoudre l'Etude. Ajoutons, pour continuer l'histoire de l'Enfant, qu'il avoit eu pour Maître un Religieux Servite qui l'avoit instruit dès son enfance. Il falloit que cet homme fût admirable, sinon dans toutes les Sciences, au moins dans l'artifice qu'il avoit trouvé pour faire si bien jouer cette machine. La mort du Maître fit bien voir que toute la Science de l'Ecolier n'étoit qu'une pure machine. Car soit que ce fût une Divinité Poëtique qu'il eût introduite sur le Théatre de Rome, pour donner de la probabilité à ce qui paroissoit au-dessus de la Nature dans l'Enfant; soit que ce fût un assemblage de plusieurs instructions artistement disposées pour faire agir les facultés ou les forces mouvantes de l'esprit de cet Enfant, s'il m'est permis d'employer ces expressions; la machine se trouva dissoute dès qu'il n'y eût plus de Servite pour la conduire, & le Maître ne fût pas plutôt mort, que l'Ecolier oublia tout ce qu'il savoit, & tomba dans la stupidité.

BEAUCHATEAU.

Beauchateau. §. 6. IL faut avouer que l'exemple du petit BEAUCHATEAU n'a rien de si extraordinaire, & qu'au lieu de surprendre le monde en lui apprenant que nous n'avons plus ouï parler de lui depuis qu'on a vû sa *Muse naissante*, on aura sujet de nous dire, qu'il n'est rien de plus commun que de voir des Enfans, de petits Animaux, & d'autres productions de la Nature mourir peu après leur naissance. Il nous est fort inutile de rechercher le sort qu'a eu cette petite Muse: je n'ai encore pû savoir si elle avoit la figure de quelque monstre & si cette raison auroit été cause qu'elle fut promptement étouffée. Mais pour l'honneur de la Poësie & des Poëtes, nous voulons bien avoir pour elle des sentimens plus favorables & plus honnêtes. Nous croyons donc volontiers, que cette Muse ayant fait sur le Théatre de ce monde le Personnage pour lequel elle étoit née, se retira dès qu'elle eut joué son petit rôle. Si nous consultions les Poëtes sur un sujet de cette nature, où certainement ils pourroient être meilleurs Juges qu'en plusieurs autres occasions, au lieu de nous representer ces sortes d'esprits comme de jeunes plantes ou de jeunes herbes qui se séchent peu de tems après être levées, parce qu'elles n'ont point d'humidité (1); ils nous persuaderoient peut-être que le génie du petit Beauchateau étoit de la qualité des fleurs qui sont sans fruit, & dont le prix consiste dans la seule beauté; & que sur ce pied nous devons être contens de savoir, que

Ce genie *a vécu ce que vivent les roses,*
L'espace d'un matin (2).

Ce que l'on a remarqué dans l'Antiquité & dans les derniers siécles sur la nature de ce qu'on appelle *le brillant* de l'esprit m'a toujours paru également judicieux & solide, & rien n'est plus propre à faire triompher la cause des Etudes contre l'intention de ceux qui veulent rejetter sur elles ce que l'on doit attribuer au Brillant. On a grande raison de dire, que ce feu passe souvent en très-peu de tems; mais on devroit ajouter pour l'instruction des Adversaires de l'Étude, que l'extinction de ce feu ne vient le plus souvent que de la négligence que l'on apporte à l'entretenir. La nourriture naturelle de ce feu est uniquement l'étude, mais l'étude réglée; judicieusement

1 Exaruit quia non habebat humorem. *Luc.* 8.
2 Malh. Liv. VI. Consol. à Mr. du Perier.

1 ¶ Il y a grande apparence que ces lettres initiales L. D. C. & B. D. M. designent quelques Seigneurs

Beauchateau. ment conduite sans discontinuation; soutenuë d'une égalité toujours uniforme; diversifiée non seulement par les tems des récréations nécessaires, mais encore par une variété bien entenduë des éxercices; jamais gênée, toujours volontaire, & agréable autant qu'il est possible. J'ai cru, Monsieur, que c'étoit là l'unique moyen de conserver un esprit, de le fortifier de plus en plus, de tourner son brillant en une veritable vivacité. Et si notre Langue aimoit les comparaisons & les expressions figurées qui étoient du goût des Anciens, nous ne ferions pas difficulté de dire, qu'un esprit vif & brillant qui n'est point secouru de l'étude, est semblable à une méche séche allumée, dont la lumiére est toujours fort petite, fort foible, & fort impure, dont le feu passe promtement, & finit de même par l'extinction de sa lumiére & la consomption de sa matiére. Mais qu'un esprit vif & brillant soutenu de bonnes & de fortes études, est une méche allumée au milieu de sa cire ou de son huile, qui mérite la qualité de flambeau ou de lampe ardente, qui se rend utile à ceux qui veulent s'éclairer, & qui dure dans la même égalité jusqu'au terme légitime de sa mesure.

Voilà sans doute de quoi faire quelque confusion & de quoi fermer la bouche aux Adversaires de l'étude, si nous avions quelque interet à leur faire de la peine. Mais après la satisfaction que nous avons euë de mettre par une longue suite de faits tous leurs raisonnemens hors d'état de nous nuire, nous pouvons sans danger leur laisser celle de les continuer s'ils le souhaitent, pourvu qu'ils veuillent se persuader de leur inutilité, & qu'ils se contentent de les débiter pour se divertir: comme ils témoignent assés que c'est leur intention, lorsqu'ils allèguent les grands éxemples de Monsieur le L. D. C. & de Monsieur le B. D. M. (3). Ces grands noms peuvent bien attirer nos respects & notre vénération sur les Familles illustres qui les portent; mais ils ne sont point capables de nous épouvanter, & il s'en faut bien qu'ils soient aussi terribles que les éxemples d'Hermogene, de Stella, & de l'Ecolier du Servite, qui ne nous ont pas fait peur. Beauchateau.

DE L'IMPATIENCE *de faire paroitre les Enfans.*

87 LA premiére démarche que demande l'éducation d'un Enfant, est le discernement qu'on doit faire de son esprit d'abord. Après qu'on a sû prendre le point de sa portée, il n'est point trop tôt, ce me semble, de lui faire commencer ses Etudes dès qu'il sait parler, pourvû qu'on ne s'allarme pas du mot d'Etudes, & qu'on ne comprenne sous ce terme que les éxercices dont l'Enfant est capable, comme pourroient être les choses les plus sensibles dont la premiére connoissance dépend de la vûë, de l'ouïe, ou des autres sens. A ces Etudes, qu'on peut appeller de Raisonnement pour un Enfant, il est toujours utile de joindre les éxercices de la mémoire; mais de ne lui faire apprendre que des choses qu'il puisse entendre, qu'il ne doive jamais oublier, & qui soient par conséquent excellentes & fort choisies. Je m'imagine que sur de tels fondemens un Enfant se peut trouver bientôt en état d'élever un grand édifice, quand il n'auroit l'esprit que médiocre, pourvû qu'on ait grand soin d'en garder toujours les proportions, de régler l'augmentation de son travail sur l'accroissement de ses forces, & d'éviter sur toutes choses l'interruption ou le relâchement dans l'harmonie de ses exercices. J'ajouterois, si je l'osois, qu'on devroit s'appliquer à lui rendre tous ses divertissemens utiles pour l'esprit comme pour le corps, puisque si l'on vouloit quitter ou suspendre le préjugé où plusieurs sont sur ce qui porte le nom de Jeu, & sur ce qui fatigue l'esprit, il seroit aisé de comprendre que les éxercices-mêmes qui ont l'instruction pour but, peuvent passer pour jeux, lorsqu'on peut les tourner en recréations agréables, & qu'on

gneurs Alemans; que par éxemple la Lettre L. signifie *Landgrave* & le B. *Baron*. Ajoute le reste qui voudra.

Digitized by Google

qu'on est venu à bout de les faire considérer comme tels aux Enfans. Suivant cette méthode on peut dire, qu'un Enfant aidé de sa mémoire & de son imagination, sans avoir besoin de jugement, peut se rendre savant en peu de tems dans les connoissances qui dépendent des sens, même avant que de se voir en état de commencer l'étude de la Grammaire: & quelque chose qu'on puisse dire contre la fidélité des sens, qui nous jettent d'ailleurs assés souvent dans l'erreur, il faut avouer que c'est dans le bas âge qu'ils forment des idées plus nettes & plus distinctes. Par le ministére des yeux ils peuvent apprendre la Géographie en Cartes, les Plans des Villes & des Fortifications, les Armes & les Machines de Guerre parmi les Anciens & parmi nous, les figures de divers Edifices & des Vaisseaux, les Portraits des Hommes Illustres ou autrement connus dans l'un & l'autre Séxe; les formes différentes des habits d'hommes & de femmes dans tous les tems & tous les lieux; les figures des Animaux, des Plantes, &c. l'Anatomie du corps humain, de toutes sortes d'Animaux & de Plantes; le Blazon, &c. Par celui de l'oreille ils peuvent apprendre la Musique, & généralement ce qui regarde l'harmonie des sons. Un Enfant qui joindroit à toutes ces jolies habitudes une connoissance générale de l'Histoire ancienne & moderne, de la Fable des Anciens, de l'Etat présent du Gouvernement sous lequel on vit, des Charges & Offices, de la Généalogie des Familles les plus connuës; & qui sauroit quelques-unes des Langues mortes & vivantes qui peuvent être du plus grand usage parmi nous, seroit sans doute un grand sujet de tentation à ses Parens. Le plaisir qu'ils ont de se reproduire dans le monde en la personne de leurs Enfans, me donne lieu de craindre qu'ils ne voulussent me traiter comme un Auteur de Paradoxes, si j'osois proposer ma pensée sur le désir que plusieurs d'entre eux témoignent de produire leurs Enfans devant le monde avant le tems. L'admiration que donneroit un Enfant qui auroit acquis à *neuf* ou *dix* ans toutes les connoissances dont nous venons de parler, feroit sans doute qu'on le pardonneroit à ses Parens s'ils se trouvoient touchés du désir de faire paroître à tous venans la merveille & la benediction de leur société conjugale dans leur Enfant, quelque réserve qu'on dût leur souhaiter sur ce point. Mais on se tromperoit de croire que la plupart des Parens fussent aussi difficiles que les autres hommes sur le nombre des qualités, & sur le dégré de capacité nécessaire pour produire ou prôner un Enfant. Leur indulgence naturelle les empêche d'éxiger presque autre chose de lui qu'une hardiesse de parler devant eux qu'il ne connoit point comme devant les autres. S'il est doué d'un peu de vivacité & de quelque gentillesse avec cela, il a tout ce qu'il lui faut pour devenir l'idole de la Parenté: & s'il commence à savoir quelque chose, c'est un surcroît de perfection qu'on tâche de faire valoir en toutes rencontres. On veut qu'il soit presque de toutes les Compagnies, sur tout de celles où il y a des Femmes & des Abbés. On compte pour rien l'interruption de son étude & la séparation d'avec son Maître, qui se feroit une affaire criminelle de ne pas rompre l'éxercice sur l'heure, & de ne pas envoyer l'Enfant dans le moment qu'il est mandé. Quoique je n'en parle que sur la foi d'autrui, & comme un Historien qui n'a point eu de part aux événemens qu'il raconte, ni été témoin de ce qu'il écrit, je ne crains pourtant pas de me tromper, ni de surprendre personne en éxagerant la joie & le plaisir que sentent les Parens, lorsque d'un côté une Dame de la compagnie caresse l'Enfant, qu'elle le cajole sur son visage, sa taille, ou son habit; qu'elle le fait jaser sur ses petites inclinations: & que de l'autre un Abbé ou quelqu'autre personne grave lui demande la signification d'un mot Latin, & lui fait dire par cœur une Régle de Despantere. L'exclamation se leve par tout le cercle, l'applaudissement réjaillit sur les Parens, dont on a soin de tempérer l'excès de la joie par la crainte que la compagnie témoigne que l'Enfant ne soit trop avancé pour son âge, qu'il ne soit trop savant, & que l'étude ne le tuë. La maison est un théatre trop petit pour exposer l'Enfant. On n'est point satisfait si on ne le produit dans les ruelles, & si on ne

le-

se promène de grille en grille. C'est là principalement qu'on juge de son savoir, c'est là qu'il est obligé de parler malgré qu'il en ait. Quoique les Parens soient véritablement dignes de compassion dans une conduite si aveugle & dans cette sotte complaisance qu'ils ont pour leur sang, il faut pourtant avouer, que l'Enfant qu'ils prétendent produire si mal à propos est beaucoup plus à plaindre qu'eux. Ils abusent du tems destiné à sa retraite & à ses études, ils l'élevent insensiblement dans leur vanité, ils l'accoutument peu à peu à leurs maniéres vicieuses, ils veulent qu'il raisonne avant que d'avoir appris à bien penser; & pourvû qu'il parle toujours ils ne se soucient pas de quelle maniére. Il seroit bon qu'ils eussent de vrais Amis ou pour les désabuser, ou pour leur apprendre que les hommes de bon sens qui suivant la méthode corrompuë du beau monde les félicitent sur leur Enfant en leur présence, sont les premiers à les siffler & à se moquer d'eux, lorsqu'ils sont sortis de leur compagnie. Nous ne réussirions pas, sans doute, à vouloir guérir l'esprit de ces Parens par les maximes austéres de Pythagore & des autres anciens Philosophes & Précepteurs de la Jeunesse. Mais ils devroient au moins profiter agréablement de l'avis qu'une personne de qualité leur a donné d'une maniére également douce & délicate. Vous connoissés, Monsieur, assés particuliérement celui dont je vous parle (1), puisque c'est vous qui voulés à quelque prix que ce soit qu'on lui garde l'un des premiers rangs parmi nos Poëtes Lyriques. Il n'est pas de ces Philosophes farouches & misanthropes que les Parens des Enfans gatés puissent si fort appréhender, mais il peut passer pour un Médecin excelent & fort propre pour guérir les maladies épidémiques, qui se glissent souvent dans les compagnies du beau monde. L'instruction qu'il donne aux Parens sur notre sujet n'est pas indigne de la Paternité la plus grave. Voici comme il leur parle dans l'une de ses Chansons:

. . . .

. . . .

Jusqu'à ce que l'Enfant soit grand,
Faites-le taire en Compagnie:
Car rien ne donne tant d'ennui
Que d'écouter l'Enfant d'autrui.

Le Pere aveuglé croit toujours
Que son Fils dit choses exquises:
Les autres voudroient être sourds,
Qui n'entendent que des sottises.
Mais il faut de nécessité
Applaudir à l'Enfant gâté.

Si l'on vous dit, qu'il est bien né,
Qu'il est joli, qu'il est bien sage;
Qu'on le caresse à votre né,
N'en éxigés pas davantage.
Faites-lui faire serviteur,
Et renvoyés-le au Précepteur.

Peres charmés de vos Enfans,
Recevés cet avis sincére.
Etant seuls, prenés votre tems
Pour jouïr des plaisirs de Pere;
Mais en Public en vérité,
Suspendés la Paternité.

Cet abus ne vient pas tant de la demangeaison que les Parens auroient de faire paroître au-plutôt les progrès de leur Enfant, ou de l'amour qu'ils auroient pour lui que de leur amour propre. C'est eux-mêmes qu'ils considérent les premiers dans toute cette parade qu'ils font de l'esprit & du savoir de l'Enfant. Ils sont si bien persuadés que c'est leur ouvrage, qu'ils oublient volontiers que Dieu y ait eu quelque part, & qu'ils ne laissent aux Maîtres pour leur partage que les défauts de l'Enfant, s'ils lui en connoissent quelqu'un. Nous n'aurions pas voulu troubler ces sortes de Plagiaires dans le plaisir qu'ils trouvent à jouïr de leurs usurpations, si nous n'avions eu interêt de découvrir aux Adversaires de l'Etude l'une des principales sources du malheur des Enfans.

1. ¶ Coulange pag. 158, du tom. 1. de ses Chansons.

Enfans. Il étoit néceſſaire que les uns & les autres ſûſſent que ce n'eſt pas l'Etude: mais le défaut d'Etude qui éteint le brillant des Enfans ; que la paſſion que l'on a de les produire devant le tems qu'ils doivent paroitre, & avant qu'ils ayent acquis par l'aſſiduité de leur travail des connoiſſances ſolides & durables, leur eſt toujours pernicieuſe. On uſe leur esprit à des bagatelles. Leur feu venant à manquer d'aliment tombe auſſi-tôt que la raiſon leur vient, & ce qui leur peut reſter de vivacité dégénére en une langueur d'esprit qui n'a plus de quoi ſe ſoutenir. Je vous ferai remarquer en paſſant que voilà peut-être l'origine de l'erreur où ſont les Provinciaux & les Etrangers ſur les Enfans de Paris. On publie par tout qu'il n'eſt rien de plus vif, de plus enjoué, de plus rempli d'esprit & de gentilleſſe que les petits Pariſiens: mais qu'ils n'en ont que pour le tems de leur Enfance, & qu'à peine ſont-ils entrés dans l'âge de l'adoleſcence qu'ils deviennent ſots ou ſtupides par la perte de leur brillant. Quand il ſe trouveroit quelque choſe de plauſible dans cette réfléxion, on auroit toujours grand tort d'attribuer à la Nature ou au climat ce qui ne ſeroit que la faute de l'éducation.

EXEMPLES CONTRAIRES

tirés des Etudes tardives.

88 QUelques remarques que j'aye pû ajouter aux traits Hiſtoriques que j'ai employés pour tâcher de rendre plus ſenſible l'importance qu'il y a d'avancer les études de bonne heure, je n'ai pas eu ſujet de craindre le ſort ordinaire de ceux qui voulant détruire une opinion qui leur eſt contraire, ſe laiſſent emporter dans l'ardeur de leur combat à d'autres extrémités auſſi dangereuſes. En conſidérant l'Enfance comme le premier terme des Etudes, j'ai eu grand ſoin de ne rien dire dont il fallût conclure qu'il ſeroit trop tard de les commencer dans les âges poſtérieurs de la vie ; & je n'ignore pas qu'en raiſonnant de l'Ame à l'Esprit on ne puiſſe appliquer au travail de l'Etude la Parabole Evangélique des Ouvriers que le Maître a employés dans ſa vigne les uns plutôt les autres plus tard, & qu'il a récompenſés également quoique leur travail eût été inégal. J'avouë que je ne puis me défaire de l'opinion de ceux qui eſtiment que les Sciences toutes environnées qu'elles ſont d'épines & de précipices, toutes retranchées qu'elles paroiſſent dans des rochers inacceſſibles, ſe laiſſent néanmoins approcher plus facilement des Enfans que du reſte des Hommes. Elles trouvent dans l'esprit des enfans, outre l'innocence, un grand vuide très-propre à occuper. Rien ne s'eſt encore emparé de la place. Les paſſions n'y ſont pas encore éveillées, ou elles ſont ſi foibles qu'elles ne la peuvent aſſiéger. Les diſpoſitions ne ſe trouvent jamais plus belles en aucun autre tems de la vie.

Mais il n'eſt pas impoſſible de conſerver cet heureux état jusqu'en un âge plus avancé, & l'on a vû ſouvent de Savans Hommes qui ayant laiſſé écouler les premiéres années de leur vie ſans les avoir données à l'étude, ont fort bien ſû retrouver toute l'innocence ou la ſimplicité, toute la docilité & toute l'aptitude de leur Enfance, lorsqu'étant plus *adultes* ils ſe ſont jettés dans le parti des Etudes. On peut dire même qu'ils ont eu un avantage particulier au-deſſus des Enfans ſtudieux, en ce que leur jugement s'étant trouvé tout formé lorsqu'ils ont conçû l'importance des Etudes, ils ont fait par l'application au travail des progrès quelquefois plus grands que ceux qui avoient commencé leurs courſes dès leurs premiéres années.

De

1 Daniel Bartoli, Caract. d'Huom. Lette. pag. 234. 235.

a ¶ Tout ceci eſt dit ſans fondement. On ne trouve nulle part que Socrate ait appris la profeſſion de Sculpteur malgré lui. Porphyre a eu tort de l'accuſer d'ignorance dans l'art de Sculpture. Les Athéniens n'auroient pas fait l'honneur à ſes Statuës des trois Graces de les placer au devant du veſtibule de l'Acropolis, ſi elles avoient été telles qu'on affecte de les repréſenter ici.

De tous ceux qui ont commencé tard l'étude des Sciences, les uns s'en étoient d'abord éloignés par d'autres engagemens, n'ayant pas assés bien étudié leur vocation; les autres en avoient été détournés par des obstacles suscités par quelque mauvaise fortune; quelques-uns en avoient été rebutés par le peu d'ouverture ou par la pesanteur de leur esprit, & d'autres avoient été retardés par la négligence ou par l'indulgence de leurs parens.

SOCRATE ET PLATON.

Socrate. §. 1. SOCRATE & PLATON avoient passé leur premiére jeunesse à d'autres Professions que celle qu'ils ont exercée depuis. Le premier avoit embrassé d'abord la Sculpture, moins par inclination que par l'engagement où on l'avoit mis de choisir un métier (1). Il y dura pendant quelques années dans la contrainte qu'il donnoit à son génie, pour éprouver si le tems pourroit changer ses dispositions. Mais ayant fait trois Statuës dans le dessein de representer les trois Graces, & voyant qu'on les prenoit pour les trois Furies, il perdit l'esperance de réussir dans son art, il renonça à son métier, & se mit à l'étude de la Philosophie où il s'étoit senti appellé dès son enfance (2).

Platon. Platon avoit pris d'abord un train de vie assés semblable aux commencemens de Socrate. Il s'étoit fait Peintre sans avoir beaucoup plus de dispositions pour la Peinture que son Maître n'en avoit eu pour la Sculpture. Mais jugeant qu'il ne pourroit arriver qu'à la gloire d'un médiocre barbouilleur (3), il changea de parti, & vous savés que pour s'être donné un peu tard à la Philosophie il n'y fit pas moins de progrès que plusieurs autres Philosophes qui n'avoient point fait d'autre exercice en toute leur vie.

Le même Socrate persuadé qu'il n'est jamais trop tard d'apprendre ce qu'on ignore, se mit à l'étude de la Musique dans sa vieillesse, & le succès qu'il y eut fit voir qu'il avoit raison (4). Socrate.

CATON.

§. 2. PArmi les Romains CATON l'ancien a fait connoître qu'il étoit dans la même maxime; & il n'a point crû que ce fût une chose honteuse pour lui de commencer à étudier la Langue Grecque dans sa vieillesse (5). Caton.

Et Ciceron nous apprend que P. *Licinius Crassus*, P. *Scipion* le Souverain Pontife, & M. *Cethegus* se sont mis à l'étude dans un âge aussi avancé, les deux premiers à l'étude de la Jurisprudence, & le dernier à celle de l'Eloquence (6).

SERVIUS SULPITIUS.

§. 3. SERVIUS SULPITIUS qui a passé pour le plus habile des Jurisconsultes Romains, n'étoit point de leur Profession dans sa jeunesse, & il ne s'étoit appliqué à cette étude qu'assés tard: cependant vous ne pouvés ignorer ce qu'on a dit de la multitude & de l'excellence de ses Ouvrages (7). Servius Sulpitius.

EURYDICE.

§. 4. NOus pourrions avant que de quitter les Anciens ajouter un exemple pris dans l'autre Sexe, rareté d'autant plus remarquable, que les Femmes ne s'avisent presque jamais de se captiver & de se réduire à l'étude des Sciences, si elles ne s'y sont données dans leurs premiéres années. C'est celui d'une Dame de la Grece nommée EURYDICE, qui au rapport de Plutarque (8), se voyant déja fort âgée & chargée en même tems de l'éducation de ses Enfans, se Eurydice.

3 ¶ Ceci est encore dit sans fondement.
4 Κρεῖττον ὀψιμαθῆ εἶναι ἢ ἀμαθῆ.
Quintil. lib. 1 cap. 10.
Cic. de Seneƈt.
¶ Sextus Empir. lib. 6. adversus Mathem, pag. 329.

5 Quintil. Instit. Orator. ad fin.
6 ¶ Cic. de Seneƈt.
7 Cic. in Brut. Item in Digest.
8 Plut. lib. de Liber. educ.

Eurydice. se résolut d'apprendre les Lettres, & de commencer même par les premiers élémens des Arts & des Sciences, afin de se rendre capable d'instruire ses Enfans elle-même, sans être obligée de les confier à d'autres.

ACCURSE.

Accurse. §. 5. PArmi les Modernes on a remarqué comme une singularité particuliére, que le célébre ACCURSE Jurisconsulte Italien (1) se soit avisé à l'âge de près de quarante ans (2) de commencer l'étude de la Jurisprudence, c'est-à-dire de commencer généralement toutes ses études, puisqu'il ne savoit que son Droit, & qu'il ne jugea point apparemment devoir apprendre autre chose.

BALDE.

Balde. §. 6. QUelques Auteurs ont avancé, que le Jurisconsulte BALDE (3) Disciple de Bartole qui vivoit plus de 150. ans après Accurse, étoit encore plus âgé que lui lorsqu'il se mit à fréquenter les Ecoles de Droit. D'autres se sont contentés de dire qu'encore qu'il eût commencé assés tôt, il avoit néanmoins l'esprit si lent & si pesant, qu'il se laissa passer par la plûpart de ceux de son âge, & qu'il donna lieu à son Maître Bartole & à ses Camarades de le railler sur ses progrès de tortuë, & de lui dire, qu'il *sauroit quelque chose dans cent ans*, & *qu'il pourroit bien être Avocat en l'autre siécle.* Mr. de la Mothe le Vayer & le Pere Bartoli semblent avoir adopté cette opinion comme si le fait étoit fort averé (4). Mais le Président Tiraqueau a soutenu dès le siécle passé, que c'étoit un conte fait à plaisir (5). A dire le vrai, ce recit n'a point beaucoup de rapport avec l'idée que Paul Jove nous a donnée de Balde (6). Il prétend qu'il a effacé Bartole son Maître tant par la subtilité que par la varieté de sa Doctrine : & loin de nous parler de sa prétenduë lenteur d'esprit, il dit qu'il avoit eu l'esprit *précoce* & extraordinairement avancé dès son enfance, & que par une merveille assés rare de la Nature, cette maturité précipitée ne l'avoit pas empêché de parvenir à une extrême vieillesse, ayant conservé son esprit dans toute sa force jusqu'à l'an 76. de son âge, qui fut le dernier de sa vie. Balde.

S. THOMAS.

§. 7. JE ne vous arrêterai pas sur la réfutation d'une autre imagination qu'on avoit euë touchant les Etudes tardives de saint THOMAS d'Aquin Religieux Italien de S. Dominique Docteur de la Faculté de Paris du tems de S. Louis. Il faut avouer que tant qu'il fut en pension chés les Moines du Mont Cassin, il n'y apprit presque autre chose qu'un peu de piété & quelques élémens de notre créance; que les Humanités qu'il fit ensuite à Naples furent assés pitoyables suivant le malheur de ces tems-là ; que n'ayant eu qu'un Hibernois pour Maître en Philosophie, il n'en avoit pû tirer autre chose que l'Art de la Dispute ou de la Chicane, qui commençoit déja de s'introduire dans les Ecoles ; & qu'étudiant en Théologie à Cologne sous Albert le Grand, ses Compagnons avoient coutume de le railler, d'en faire le ridicule de leur Classe, de le faire passer pour un stupide, & de l'appeller le *Bœuf muet* (7). Sa mine extérieure contribuoit un peu à l'opinion qu'on avoit de sa lenteur & de la pesanteur de son esprit. C'étoit un grand corps, assés peu fléxible, soutenu de gros os & d'une pâte fort massive, paroissant ne faire presque qu'une piéce. Il se connoit S. Thomas d'Aquin.

1 De Florence au commencement du 13. siécle.
2 37. ans.
3 De Perouse.
4 Le Vayer Lett. 32. pag. 420.
Dan. Bartol. Caract. Hom. Lit. pag. 248.
5 Andr. Tiraq. de Jure Primigeu. n. 206. pag. 475.
6 Paul. Jov. Elog. 8.
7 Andr. Maurocen. Vit. S. Th. pag. 18. *Procera statura, pleno corporis habitu, ossium grandiori compage; tardioris hebetiorisque ingenii esse arbitr. ideoque mutum illum bovem vocare consueverant*, &c.

8 ¶ C'est-à-dire du Bourg entre Crémone & Mantouë nommé en Italien *Piadena*, en Latin *Platina*, d'où il prit le nom de *Platina* au lieu de *Saco*, nom de sa Famille. Philelphe Lettre 36. du 13. livre l'appelle *Barthelomaum Platinensem*, ce qui non seulement

S. Thomas. noit peu de mouvement & avoit le tempérament froid & flegmatique. Il n'étoit pourtant rien moins que ce qu'on publioit de lui. Cette prétenduë stupidité n'étoit autre chose qu'une taciturnité accompagnée d'une véritable modestie. Je veux que son esprit ait été retardé quelque tems, soit par un défaut de ce brillant qui donne le mouvement à celui des autres, soit par les obstacles de ses premiéres études Mais le Public s'est trouvé bien récompensé depuis par sa solidité, sa force & sa profondeur.

PLATINE.

Platine. §. 8. PLATINE de Cremone (8) l'Auteur des Vies des Papes, est devenu Homme de Lettres & savant dans un âge encore beaucoup plus avancé que n'étoit celui de S. Thomas. Il ne s'étoit point déterminé à l'étude dès sa jeunesse, mais il avoit embrassé la profession des Armes, & avoit pris parti dans les Troupes. Le métier de la Guerre lui déplut dans la suite, & il ne fut point honteux de quitter l'épée pour prendre les Rudimens de la Grammaire. Il réussit si bien dans ses nouveaux éxercices, qu'il se rendit capable en peu de tems d'écrire sur divers sujets, & qu'il mérita ensuite de devenir le Bibliothécaire du Vatican sous le Pape Sixte IV (9).

ERASME.

Erasme. §. 9. ON peut compter ERASME au nombre des Savans dont les Etudes ont été retardées ou traversées par la bizarrerie de la Fortune, & qui n'ont pas laissé de parvenir à une grande érudition, après être venus à bout de rompre les obstacles qu'elle leur avoit opposés. Ayant été Enfant de Chœur dans la Cathedrale d'Utrecht jusqu'à neuf ans, on l'envoya étudier à Deventer (10). Au bout de quatre ans ses Tuteurs le firent entrer malgré lui dans une Maison de Chanoines Réguliers, & il y fit Profession. Il étoit déja dans les Ordres sacrés lorsque l'Evêque de Cambrai Henri de Bergues le prit pour être son Secretaire par la permission de l'Evêque d'Utrecht & du Général de son Ordre. Mais le desir de se mettre tout sérieusement à l'étude des Lettres, lui fit demander son congé pour venir à Paris où il fut Boursier au College de Montaigu. Une maladie fâcheuse le fit revenir à Cambrai, où l'Evêque le fit penser. Après un voyage qu'il fit en Hollande il voulut retourner à Paris continuer ses Etudes. Il y passa quelques années dans une assés grande pauvreté, qui lui fut au moins utile, en ce qu'elle l'obligea de s'assujettir au travail; & c'est à cet assujettissement que l'on peut attribuer le grand succès des études qu'il fit dans la suite de sa vie.

BUDE'.

Budé. §. 10. GUILLAUME BUDE' qui étoit avec Erasme l'ornement des Lettres dans son siécle, ne fut pas plus heureux que lui dans sa jeunesse, ni plus avancé dans les études. Il étoit né de Parens fort riches & d'une des plus nobles familles de Paris On ne voulut pas négliger le soin de son éducation & on lui donna des Maîtres dès qu'il parut en état d'apprendre quelque chose. Comme on vivoit encore au tems que les Ecoles étoient toutes barbares, toutes remplies d'ignorance, de mauvais termes, & de méchantes maximes, le petit Budé ne tarda guéres à se rebuter du Collége: & n'étant pas encore en état de juger de l'utilité de l'étude par lui-même, il demeura dans une espéce d'éloignement pour elle jusqu'à ce qu'on l'envoya dans l'Université d'Orléans pour étudier en Droit. Il y employa trois ans qu'il perdit entiérement,

ment fait connoître que *Platine* étoit le nom du pays de cet Auteur, mais que son nom de bateme etoit *Barthelemi*, & non pas *Baptiste*, comme l'ont cru quelques uns, trompes par la lettre initiale B. qu'ayant trouvée seule dans les manuscrits, ils ont mal interpretée *Baptista*. Platine lui-même dans ses Lettres inserées parmi celles de Jaques Cardinal de Pavie s'est nommé *Barthelemi*.

9 Raph. Volaterr. Comm. Urb. &c.

10 ¶ Beat. Rhenau. Epist. ad Carol. V. quæ præmittitur Opetib. Erasmi.

Budé. rement, n'ayant rien compris dans les Ecrits ni dans les explications verbales de ses Professeurs. Et lorsque ses Parens l'eurent rappellé à Paris, on trouva que son ignorance étoit aussi universelle qu'auparavant, & qu'il avoit rapporté d'Orleans une répugnance plus grande pour l'Etude, & une passion plus forte pour le jeu & les autres plaisirs de la jeunesse. On ne lui parla plus d'études, parce qu'on crut que c'en étoit fait. On se résolut de le laisser vivre sans emploi, & on l'abandonna à son génie & à ses inclinations d'autant plus volontiers qu'il avoit beaucoup de bien. Il s'adonna particuliérement à la Chasse, dont il se fit une occupation ordinaire, & mit son plaisir à nourrir des Chiens & des Oiseaux. Mais enfin les bouillons de la jeunesse commençant un peu à se ralentir en lui, & l'amour des plaisirs n'agissant plus sur lui avec sa premiére force, il se sentit saisi tout d'un coup d'une passion si ardente pour l'étude, qu'il lui fut impossible de résister à ses mouvemens. Elle se trouva beaucoup plus forte que n'avoit jamais été celle de ses plaisirs, & elle la surmonta avec tant d'avantage, que non content de s'être défait de ses Chevaux, de ses Chiens & de ses Oiseaux, il voulut encore se retrancher de toutes ses affaires, pour se renfermer & se donner tout entier à l'étude des Sciences. Un changement si extraordinaire & si peu attendu, surprit presque toute la Ville; mais les excès qu'il commit dans ses premiéres ardeurs pour l'étude étoient incomparablement plus grands que n'avoient jamais été ceux qu'on auroit pû remarquer dans ses premiers divertissemens, ils donnérent matiére de parler à bien du monde (1). Les uns se plaignirent de ce qu'il se bannissoit des compagnies, de ce qu'il préféroit les morts aux vivans, de ce qu'il ne tenoit plus table, de ce qu'il ne faisoit plus de parties. Les autres craignirent pour sa santé & pour sa vie, voyant qu'il refusoit à son corps les besoins les plus ordinaires des alimens, du repos de la nuit, des exercices de la récréation, & des autres rafraichissemens qu'on estime nécessaires pour le rétablissement de ses forces. Mais l'événement fit voir que les uns & les autres se précipitoient trop dans leurs raisonnemens. Il sût conserver toute sa santé, & ayant pris une démarche de Géant dès l'entrée de cette illustre carriére, il passa les plus avancés en très-peu de tems. Il n'y avoit plus de moment dans toutes ses heures qu'il ne fît servir à l'étude, & il comptoit perdu tout ce qu'il étoit obligé d'employer à autre chose. Mais ce qu'il y avoit de bien remarquable, c'est qu'il n'avoit reçu de personne ni instruction ni exemple à suivre dans une résolution si héroïque. Personne ne lui montroit les chemins, personne ne marchoit devant. Il s'étoit contenté d'écouter les inspirations intérieures de son cœur, & c'est à cette source de feu qu'il avoit allumé le flambeau qui l'éclairoit dans cette course. Budé.

J. C. SCALIGER.

§. II. JULES CESAR SCALIGER fut aussi fort long-tems dans le monde sans se déterminer à suivre la Profession des Lettres. Il avoit appris à lire & à décliner de Frere Jean Gagliardo ou Gaillard de Verone (2), qui se nomma *Joannes Jocundus Veronensis* en Latin, & que nous connoissons à Paris pour avoir fait le Pont Notre-Dame. Mais il n'avoit pas encore douze ans lorsque son Pere le retira pour l'aller présenter à l'Empereur Maximilien I. Ce Prince le reçut au nombre des Cadets (3) qu'il faisoit élever parmi ses Gardes, & il apprit à monter à cheval, à faire des armes, à danser, & à parler Latin comme a coutume de faire la Noblesse d'Allemagne. Il fut dix-sept ans dans les Gardes de l'Empereur, à ne faire presque autre chose que l'exercice des armes. Il se mit ensuite dans les Troupes J. C. Scaliger.

1 Lud. Regius Constant. in Vit. Bud.

2 Il ne le fit Religieux de S. François que depuis.

¶ Ce Frere Jean *Gagliardo* ou *Gaillard* pour Fra Giovanni Giocondo est aussi ridicule que Frere Thomas *Clochette*, pour Frére Thomas Campanella. J'ai prouvé dans le Menagiana pag. 97. &c. que le Religieux Jean Joconde étoit Jacobin.

3 L'Auteur de sa Vie appelle cela *Enfant d'Honneur*.

J. C. Scaliger. pet à la guerre que l'Empereur eut contre les Venitiens, & il se trouva à la fameuse bataille de Ravenne du jour de Pâque de l'an 1512. où son Pere & son Frere furent tués. Pour lui il n'y fut pas blessé, mais étant tombé de son cheval il fut tellement foulé sous les chevaux qui lui marchérent sur le corps, qu'on le crut mort pendant quelques jours. Les Venitiens ayant fait saisir le peu qu'il pouvoit avoir de patrimoine à Ripa sur les confins du Veronese, il tomba dans une si grande pauvreté que sans la compassion du Duc de Ferrare Alphonse d'Este qui lui fit une pension, il eût été en danger de mourir de faim. Le mauvais état de ses affaires ne lui permettant pas de rien espérer de la Fortune du côté du Monde, le desespoir lui fit tourner les yeux du côté du Cloître, & s'en alla à Boulogne dans le dessein de se faire Cordelier. Il prit l'habit de S. François, & avec la connoissance légére qu'il avoit du peu de Latin qu'il avoit appris autrefois, il se mit à lire la Philosophie de Scot, & à s'éxercer dans la Dispute. Ce fut tout de bon qu'il tâcha de se rendre habile dans la Logique & la Théologie Scholastique; & le motif qu'il avoit dans cette étude, tout plaisant qu'il est, ne mériteroit peut-être pas d'être découvert, s'il ne paroissoit propre à divertir les autres autant qu'il vous fit rire il y a près de trois ans, lorsque vous faisiés vos récréations de la lecture des Scaligeranes. Son dessein étoit donc au rapport de son Fils Joseph (4). " de „ devenir Pape pour avoir le moyen de „ faire la guerre aux Venitiens, & reti- „ rer de leurs mains sa Principauté de „ Verone. Il esperoit de Cordelier devenir Cardinal & de Cardinal Pape. Sa ferveur ne dura point jusqu'au bout, & ne s'étant point accommodé de l'humeur de quelques-uns de ses Freres, il quitta l'Institut & l'Habit de saint François pour reprendre l'épée & la vie Martiale, & par le moyen de quelques Amis qu'il avoit faits dans l'Université de Boulogne, il fut fait Capitaine de Cavalerie en Piémont. Il batit même en une rencontre quelques Compagnies de l'armée du Duc de Savoye avec beaucoup d'avantage, & prit entre autres Prisonniers la Maîtresse du Duc qui s'appelloit Anne, & son Prédicateur nommé le Pere Thomas Cordelier. Enfin las des distractions que son humeur guerriére lui avoit données, & rebuté des indifférences que la Fortune avoit eues pour lui jusqu'alors, il comprit qu'il seroit plus heureux dans la Profession des Lettres, qui demandent une vie tranquile. Il retourna à Boulogne, & comptant pour rien ce qu'il avoit vû de Scholastique chés les Cordeliers, il commença ses Etudes par la lecture d'Aristote, d'Hippocrate, & de Galien. Il avoit pour lors 35. ans, & l'année suivante il se mit à l'étude du Grec, dont il n'avoit pas connu une seule lettre jusqu'alors. On peut dire néanmoins avec l'Auteur de sa Vie, que le véritable commencement de ses Etudes ne doit se prendre que du tems qu'il se défit de sa Charge de Capitaine, c'est-à-dire après l'âge de 40. ans. Et cet Auteur prétend, qu'il ne se donna tout-à-fait aux Lettres qu'à 47. ans, deux ans après s'être marié à Agen, où il éxerça la Médecine. Cet éxemple seul suffiroit pour faire voir à toute la Postérité qu'il ne sera jamais trop tard de se mettre à l'étude; mais pour le rendre plus efficace on doit sur tout ne pas dissimuler que l'érudition de Jules Scaliger devint prodigieuse, quoiqu'il n'eût plus que vingt ans à vivre.

RINGELBERG.

§. 12. Je devois joindre à l'éxemple d'Erasme celui d'un autre Savant des Pays-bas nommé RINGELBERG natif d'Anvers, qui mourut la même année que lui, ou l'année suivante, selon d'autres (5). Il ne s'étoit point destiné à l'étude des Belles Lettres & des Sciences dans les commencemens de sa vie. Il suivit la Cour de

Ringelberg.

4 Prim. Scalig. pag. 114.

5 En 1537.

¶ A ce compte il seroit mort agé de 38. ans au plus étant né l'an 1499. puisqu'en 1529. tems auquel il travailloit à son livre *de ratione studii*, il se dit agé de 30. ans. Il mourut de la pierre.

Digitized by Google

Ringelberg. de Maximilien I. jusqu'à l'âge de dix-sept ans, mais il la quitta ensuite pour venir étudier à Louvain. Il commença par les Rudimens de la Langue Latine, où il ne fit point beaucoup de progrès non plus que dans la Dialectique & la Physique d'Aristote (1). Ce n'étoit pas entiérement par la faute de ses Maîtres, ou par le défaut de la méthode d'enseigner & d'apprendre, quoiqu'elle ne fût pas excellente dans ces tems-là : mais il devoit particuliérement s'en prendre à ses propres distractions; puisqu'au lieu de s'assujettir à son devoir il cherchoit à s'occuper de quelque autre amusement qui lui fût agréable (2). Il se plut d'abord à l'Ecriture. il s'y forma si bien la main, que personne de son tems ne pouvoit se vanter de mieux faire ; & il se fit admirer sur tout pour la dextérité avec laquelle il avoit appris à contrefaire jusqu'à quinze sortes de caractéres differens. Cette passion fut suivie de celle de la Peinture, où il s'exerça pendant quelque tems: après il passa à la Gravure, & enfin il revint aux Belles Lettres, étant devenu plus sage par la vûë de ses égaremens. Les réflexions qu'il fit sur la perte de tant d'années loin de le décourager l'animérent à reprendre ses études de nouveau, & le firent aller aux sources pour puiser sans le ministére d'autrui la pureté & la politesse du Latin. Il apprit en même tems l'Arithmétique, l'Astronomie, & la Langue Grecque; il passa ensuite au reste des Mathématiques, à la Physique, & à tout ce qui peut faire l'objet des éxercices de l'Esprit humain. Il s'étoit mis en tête qu'il ne pourroit parvenir à une connoissance parfaite des Sciences & des Arts, s'il ne se mettoit en état de pouvoir les enseigner aux autres, & d'en écrire pour l'usage du Public. Il fit l'un & l'autre avec une ardeur incroyable La passion qu'il eut pour enseigner les autres étoit si violente, que non content d'instruire familiérement ses Ecoliers douze heures par jour, il faisoit encore des Disputes générales, & déclamoit des Discours dans la même journée. Il ne vouloit rien perdre de ces habitudes au milieu de ses plus grandes distractions. Ses voyages ne l'empêchoient pas d'enseigner tantôt dans les Vaisseaux, tantôt dans les Coches, & toujours dans les Hôtelleries. S'il séjournoit pendant quelque tems dans les Villes, c'étoit pour aller aux Colléges prendre la place de quelque Professeur. On étoit ravi de la lui céder, parce que toutes ses peines étoient gratuites & désinteressées. C'est ainsi qu'il en usa dans diverses Villes de l'Allemagne & de la France, où il régenta deux mois dans l'Université d'Orléans & un dans celle de Bourges. Il prenoit la nuit pour étudier & pour composer ses Livres, & donnoit tout le jour à ses Ecoliers depuis le lever du Soleil jusqu'à son coucher, sans autre interruption que celle d'un repas unique auquel il employoit une demie heure du midi. Sa méthode d'enseigner étoit toute particuliére. Il enseignoit la Logique entiére en moins de quinze jours, mais il vouloit que ses Ecoliers conférassent ses cahiers avec d'autres Livres ou d'autres Maîtres, & qu'ils prissent ensuite quelque tems pour s'y éxercer. Lorsqu'il remarquoit quelques esprits plus lents que les autres il leur faisoit commencer un nouveau Cours de Logique pendant quinze autres jours; s'il voyoit qu'il leur restât encore après cela quelque embarras ou quelque obscurité dans l'esprit, il s'offroit de leur faire un troisiéme & un quatriéme Cours. Il montroit toutes choses à la baguette, & persuadé que nous n'avons pas de sens plus prompt que celui de la vûë, il mettoit presque tout en planches, & remplissoit les murailles de sa classe de figures: ainsi il avoit bien-tôt expliqué une Science, & l'on ne s'étonnera point qu'il ait enseigné en sa vie plus de cent cinquante Cours d'Astronomie. Les éxercices qu'il donnoit à son corps au milieu de ses occupations, tant pour conserver sa santé que pour maintenir toujours son esprit dans la même vigueur, n'étoient pas moins surprenans. Vous me faites souvenir, en dis-

1 Vit. Joach. Fortii Ringelb per M. Adam. pag. 82. Voss. de Scient. Mathem. pag. 189.

2 Ringelberg. in lib. de Ratione studii.
3 Corn. Nep. Vit. Eumen.

Digitized by Google

Ringelberg. discourant sur ce sujet, de l'invention d'Eumenes l'un des célébres Capitaines de l'ancienne Gréce (3), qui se voyant affiégé dans une Place trouva un moyen ingénieux de faire éxercer ses chevaux sans sortir de leur Ecurie. Ringelberg ne fit point paroître beaucoup moins d'industrie pour éxercer son corps sans se lever de son siége ; mais nous n'en dirons rien ici parceque nous avons sujet de douter qu'un pareil éxercice fût propre à d'autres qu'à lui (4).

Sa maniére de composer des Livres (5) n'étoit pas moins divertissante ni moins singuliére que celle d'enseigner. Dès qu'il se fut apperçû de la bénédiction que Dieu versoit sur son travail & sur ses études, il conçût des desseins magnifiques & se tailla de la besogne pour le reste de ses jours. Cette besogne consistoit en mille Traités ou Opuscules qu'il devoit ensuite assembler en un corps sous le nom de Chiliade. Quand il vouloit composer un Ouvrage, il en traçoit d'abord un plan général dans son imagination : il prenoit ensuite une planche sur laquelle il arrangeoit les titres des Chapitres qu'il vouloit donner à son Ouvrage. Il s'appliquoit ensuite à les enchaîner les uns aux autres dans une suite qui en pût faire voir la dépendance mutuelle. S'il en remarquoit quelqu'un où cette liaison nécessaire ne fût pas assés sensible, il l'ôtoit & en remettoit un autre à la place, ou bien il se contentoit de le transposer ou simplement de le retoucher. Quand il avoit trouvé toute l'harmonie de son Ouvrage par la disposition de ses Chapitres, il les mettoit sur autant de feuillets de papiers séparés dans le même ordre qu'il les avoit crayonnés sur sa planche, & tandis qu'il avoit encore l'imagination échauffée il écrivoit sous chaque titre ce qu'il avoit dessein de traiter, il donnoit ces feuillets l'un après l'autre à l'Imprimeur à mesure qu'il les remplissoit. Ils travailloient l'un & l'autre au jour la journée, & l'Auteur faisant scrupule de devancer l'Imprimeur l'Ouvrage n'étoit pas si-tôt composé qu'il se trouvoit imprimé.

PIERRE DE LA RAME'E

§. 13. PIERRE DE LA RAME'E, dit *Ramus*, a fait assés de bruit dans la République des Lettres, pour exciter notre curiosité à rechercher le tems auquel il y étoit entré. Il étoit Fils d'un pauvre Laboureur du Village de Cuthe en Vermandois & petit-Fils d'un Charbonnier, qui étant Gentilhomme de naissance au Liégeois, & ayant été dépouillé de ses biens & chassé de son Pays par l'armée des Bourguignons, s'étoit refugié au Vermandois, & s'étoit réduit à travailler dans une Charbonniére, pour gagner du pain. La misére de Ramus fut encore plus grande que celle de son Pere & de son grand Pere. Il nous apprend lui-même, que dans la premiére enfance il fut attaqué deux fois de la Peste (6). Après avoir été garanti de ce double fleau, son Pere n'ayant pas du pain à lui donner, il fut obligé d'en aller chercher ailleurs, & il se mit en service pendant plusieurs années pour en gagner (7). Se voyant en un âge auquel on a coutume de prendre le parti qu'on doit garder le reste de sa vie, & de s'engager dans la vacation d'un état permanent, il se sentit pressé plus que jamais du désir qu'il avoit toujours eu d'apprendre quelque chose, & sans se rebuter de son âge ni de sa mauvaise fortune, il s'en vint à Paris où il acquit en peu de tems toute la Science des Collèges par des veilles & des travaux inconcevables. Non content d'avoir atteint les Savans qui avoient commencé leurs Etudes dès leur premiére enfance, & ceux qui s'étoient trouvés prévenus de tous les secours & de toutes les commodités de la vie, il voulut les passer encore par une connoissance exquise des Mathématiques. Il en avoit fait assés jusques-là pour se faire admirer, mais il étoit peut-être le moins satisfait de lui-même, voyant qu'il étoit bien éloigné d'avoir épuisé les forces de son Esprit. Il

4 ¶ Il faut voir le 34 chap. du livre *de ratione studii.*
5 ¶ Chap. 25. du même livre.
6 In Præf. suæ Regiæ Professionis.
7 Thom. Freigius in Vit. P. Rami.

Digitized by Google

Ramus. Il voulut bien compter pour rien toute la Philosophie Scholastique qu'il avoit apprise; il fit ce qu'il pût pour la désapprendre & pour la faire perdre aux autres. En un mot il se crût encore assés jeune & assés courageux pour commencer ses études de nouveau, & pour jetter les fondemens d'une nouvelle Philosophie par une entreprise qui lui fut funeste (1).

G. POSTEL.

G. Postel. §. 14. GUILLAUME POSTEL est encore un des Savans du siécle passé, qui ayant terrassé la mauvaise Fortune ont fait voir que les obstacles & les retardemens de leurs Etudes n'ont servi qu'à les rendre plus fortes. Il étoit né de pauvres Parens au Village de Barenton dans la basse Normandie, du côté d'Avranches. Il perdit à huit ans son Pere & sa Mere, qui moururent de peste. La misére le chassa de son Village & de sa Province; mais ayant appris à lire & à écrire, je ne sai par quelle voye, il trouva moyen de se faire recevoir Maître d'Ecole dans un village nommé Sagi en Vexin, à quelques lieuës de Pontoise, n'ayant guéres plus de treize à quatorze ans (2). Il y passa quelque tems dans une si grande œconomie, qu'ayant amassé quelque argent il prit la route de Paris dans le dessein d'y étudier. Mais avant que de pouvoir entrer dans quelqu'un des Colléges de l'Université, il fut obligé de prendre une chambre pour passer la nuit, & de s'associer avec d'autres pour ménager sa dépense. C'étoient des fripons qui l'ayant trouvé dans ce peu d'expérience & dans cette simplicité assés ordinaire aux jeunes Provinciaux qui arrivent à Paris, lui volérent son argent & son habit la premiére nuit qu'il coucha en leur compagnie. Il se trouva réduit tout d'un coup dans une disette extrême, & dans une nudité que l'entrée de l'hiver rendoit encore plus fâcheuse; si-bien qu'il tomba dans une dysenterie qui le mit à deux doigts de la mort, & le tint deux ans entiers à l'Hôpital avant que de pouvoir recouvrer ses forces. Dès qu'il en fut sorti il retomba dans une autre misére, à cause de la cherté des vivres qui étoit extraordinaire cette année. La nécessité l'obligea de sortir de Paris, & lui inspira le dessein d'aller glaner en Beausse au tems de la moisson. Son industrie & sa diligence lui fournirent les moyens de recueillir de quoi non seulement se nourrir le reste de l'année, mais aussi de quoi acheter un habit & de quoi payer les frais du voyage de Paris qu'il méditoit pour le commencement du mois d'Octobre suivant. Ce fut à son retour que s'étant mis en service dans un des Colléges de l'Université il trouva

1 Il étoit né l'an 1515. & fut tué l'an 1572.

2 And. Thevet tom. 8. Vir. ill. cap. 4.

3 Ceux qui lui ont donné cent ans de vie ont été trompés par ses prestiges.

¶ Le mot de *prestiges* est un peu fort pour un homme tel que Postel qu'on a eu raison de croire fou, mais nullement Magicien. On a extrémement varié sur l'age auquel il est mort. Si son Testament que j'ai vu, date du 2. Decembre 1567. etoit veritablement ecrit de sa main, comme m'en assuroit feu Mr. Baluze qui connoissoit l'ecriture de Postel, ce seroit une piece décisive pour le fait dont il s'agit. Le Testament dès les premiéres lignes dit que le 25. Mars de cette année 1567. il etoit entré dans la 57. de son age; d'où il s'ensuivroit qu'etant mort le 6. Septembre 1581. il etoit né le 25. Mars 1510. & qu'il n'a par conséquent vécu que 71. ans 5. mois, 12. jours. Ce qui est bien éloigné de ce qu'en écrit la Croix du Maine, dont le temoignage seroit pourtant preferable si la citation qu'il produit d'Humbertus Monsmoretanus etoit reconnuë bien authentique. Elle consiste en deux distiques, prétendus faits à la louange de Postel dès l'an 1512. le premier desquels est ainsi conçû:

Et jura & leges, nostique, Guilielme, Poëtas,
Hisque viros unus tres superare potes.

Voici le second, où les trois talens, qui font le sujet de l'eloge, sont mieux distingués:

Legistam si quis, si quis reperire Poëtam,
Philosophumve cupit, te petat omnis homo, &c.

La Croix du Maine avoit raison de présumer qu'un homme qui en 1512. étoit Poëte, Jurisconsulte, & Philosophe, avoit tout au moins 25. ans, & que ce même homme mourant en 1581. pouvoit bien en avoir par conséquent 94. ou 95. Ayant d'abord, qui plus est, à cause de cette grande habileté attribuée à Postel en 1512. cru qu'il pouvoit être né en 1475. il devoit consequemment lui donner en 1512. trente-sept ans, & de là conclurre qu'il n'en avoit pas moins de 106. etant mort l'an 1581. Le grand point étoit de prouver que c'étoit veritablement à l'honneur de Postel qu'avoient ete faits en 1512. les distiques rapportes. L'idee, soit de Poëte, soit de Jurisconsulte, ne lui convenoit nullement. Aussi n'est ce

G. Postel. trouva le moyen de faire ses études, & se rendit en peu de tems très-habile dans la connoissance des Langues, des Arts & des Sciences, s'étant distingué particuliérement par celles des Langues Orientales. Les derniéres années de sa vie ne lui firent point tant d'honneur, & il seroit devenu plus dangereux sur la Religion que Ramus ne l'avoit paru aux Péripatéticiens sur la Philosophie, s'il n'avoit été déclaré fou & renfermé en cette qualité par Arrêt du Parlement dans le Prieuré de S. Martin des Champs à Paris, où il mourut le 6. Septembre à neuf heures du soir l'an 1581. âgé de 76. ans trois mois neuf jours (3).

S. IGNACE.

S. Ignace. §. 15. VOus venés de voir l'éxemple d'un Savant tardif à qui l'érudition prodigieuse & la multitude des connoissances avoit sottement enflé le cœur & gâté l'esprit. Des modéles de cette nature pourroient être dangereux, & ils feroient capables de rendre odieuse l'Etude des Lettres, qui est la chose la plus aimable de ce monde après la Vertu, si l'on n'avoit soin de leur en opposer d'autres plus édifians pour arrêter ou corriger les mauvais effets qu'ils pourroient produire. Celui de S. IGNACE DE LOYOLA me paroît l'un des plus propres à ce dessein. Vous savés qu'il est S. Ignace. le Fondateur d'un Ordre très-considérable dans l'Eglise, qui n'a point d'autres bornes que celles du Royaume de JESUS-CHRIST sur la Terre, & qui a toujours fait une profession particuliére des Lettres, que ce Saint a toujours eu grand soin d'entretenir l'esprit de l'étude, & de faire fleurir les Sciences dans sa Compagnie depuis le commencement de son établissement; & qu'*il a regardé l'Université de Paris comme le principal Seminaire de son Ordre* (4). Ignace étoit Fils d'un Gentilhomme Espagnol de Biscaye, qui l'ayant destiné pour le monde l'envoya de bonne heure à la Cour, & le fit Page du Roi Ferdinand (5). L'oisiveté qui se trouvoit dans ce genre de vie n'étant pas conforme à son humeur, il se dégoûta bientôt de la Cour, & l'amour de la gloire joint à l'éxemple de ses Freres qui se signaloient dans l'armée de Naples le fit songer à la Guerre. Il passa par tous les degrés de la Milice, ne songeant qu'à remplir les fonctions d'un brave Soldat, & à vivre en galant Homme, jusqu'à l'âge de vingt-neuf ou trente ans, qui fut l'année de sa conversion. Ayant été dangereusement blessé l'an 1521 à la prise de Pampelune, qu'il tâchoit de défendre contre les François, il se fit transporter dans sa maison de Loyola, où la lecture qu'il fit

n'est-ce pas lui qu'avoit en vûë Humbert de Montmoret. On n'a pû quelque recherche qu'on ait faite dans les plus nombreuses Bibliothèques de Paris, trouver ni son Herveide, ni son Poëme de la guerre de Ravenne, mais on en a deterre un troisieme intitulé *Fratris Humberti Montmoretani Poeta, Oratorisque clarissimi, Bellorum Britannicorum a Carolo Francorum Rege eo nomine VII. in Henricum Anglorum Regem felici ductu auspice Puella Franca gestorum prima pars.* Mr. le President Bouhier dont le nom seul est un grand eloge, m'a donné avis que dans l'exemplaire qu'il a de ce livre, imprimé chés Badius *in* 4. le 27. Fevrier 1512. il y a diverses Epigrammes qui precedent l'Ouvrage principal; celle ci entre autres adressee à Guillaume non pas POSTEL mais POTET, en ces termes:

Ad Magistrum Guilelmum
POTET.

Floruit eloquio Ciceronis lingua Latina.
Floruit insignis relligione Numa.
Floruit eximii sapientia summa Catonis.
Quod Numa, quod Cicero, quod Cato, solus habes.

Il est visible que le prétendu Guillaume *Postel* de la Croix du Maine homme très sujet à se tromper, n'est autre que le veritable Guillaume *Potet* à qui ce quatrain est adressé. On y reconnoit le meme genie des distiques ci-dessus allégues, dans lesquels je suis invinciblement persuade que si jamais on parvient à voir les éditions que la Croix du Maine en a citées, on trouvera le nom de *Potet* bien imprimé, il faut donc en revenir à l'epoque marquee dans le testament que j'ai vu. La piéce subsiste. Elle est actuellement à la Bibliotheque Royale, où les manuscrits de Mr. Baluze ont été transférés. C'est uniquement sur cette date que toutes les autres doivent être rectifiees, & en particulier celle de Thevet, suivie aveuglément par Dom Marrier en son Histoire du Monastere de S. Martin des Chams, & par notre Auteur en cet article.

4 Le P. Bouh. Vie de S. Ign. l. 4. p. 317.
5 Ibid. pag. 4. 5.

S. Ignace. fit d'une Vie des Saints le changea si bien, qu'après sa guérison il se défit de son air Cavalier pour prendre celui d'un Pénitent. Il entreprit ensuite divers Pélerinages tant à Notre Dame de Montferrat & à l'Hopital de Manreze en Espagne, qu'à Jérusalem dans la Terre Sainte. Ce fut à son retour qu'ayant conçu le dessein de travailler à la conversion des Ames, il considéra, que pour ce dessein il falloit avoir des connoissances qui lui manquoient, & qu'*il ne pourroit jamais rien faire de solide sans le fondement des Lettres Humaines.* Il quitta donc Venise où il avoit débarqué sur la fin de Janvier de 1524. & prit le che-„ min de Barcelone, où il avoit fait con-„ noissance avec celui qui tenoit Ecole „ publique, & où il espéroit trouver de „ quoi subsister pendant ses Etudes (1).

Pour empêcher, Monsieur, que cette maniére de parler ne vous surprenne, il faut vous souvenir de la distinction que nous mettons dans notre Religion entre la Pauvreté & l'Indigence. Le Pauvre, selon saint Basile, est celui qui des richesses a passé volontairement dans la necessité; & l'Indigent, selon le même Pere, est celui qui dans le commencement a été en necessité. S. Ignace étoit né dans l'abondance des biens de la Fortune: mais ayant été touché de Dieu au tems de sa conversion, il s'en étoit généreusement dépouillé pour suivre de plus près Jesus-Christ Pauvre avec les Apôtres & les autres Heros du Christianisme. C'est donc d'une Pauvreté toute Evangelique, non pas d'une Indigence naturelle, qu'il faut entendre l'état où S. Ignace se trouva lors qu'il fut question de pourvoir à sa subsistance pour le tems de ses études.

„ Ignace avoit alors *trente trois* ans, „ & n'avoit presque point d'inclination „ naturelle pour l'étude (2). L'amour „ des armes qui avoit occupé tout son „ esprit avant sa conversion, l'avoit dé-„ goûté du Latin dans un siécle où les „ Gens de qualité se faisoient honneur „ de leur ignorance. Il n'y avoit gué-„ res d'apparence de commencer si tard „ à apprendre une Langue qui ne s'ap- S. Ignace. „ prend que dans le bas âge & qui de-„ mande un esprit d'enfant, selon la réflexion du célébre Auteur de sa Compagnie qui a écrit sa Vie, & qui sera notre garant dans tout ce recit (3). „ Malgré ces considérations Ignace étu-„ die les premiers Principes de la Lan-„ gue Latine à l'âge de trente-trois ans „ & va tous les jours en Classe avec de „ petits Enfans. Le desir de se rendre „ utile au Prochain, & la vuë de la plus „ grande gloire de Dieu qu'il se propo-„ soit déja pour sa régle lui facilitoient „ des commencemens si épineux, en lui „ faisant vaincre ses dégoûts & ses ré-„ pugnances. Mais l'Ennemi du salut „ des hommes qui prévit où aboutiroit „ la Science d'Ignace, usa d'artifice pour „ empêcher ses Etudes.

„ Cet Esprit de ténébres qui se trans-„ forme quelquefois en Ange de lumiére, „ portoit sans cesse le nouvel Ecolier à des „ pratiques de piété, le remplissoit de „ consolations, & lui inspiroit de si ten-„ dres sentimens pour Dieu, que tout le „ tems de l'étude se passoit en aspira-„ tions dévotes. Quand il étoit dans la „ Classe, son esprit s'envoloit au Ciel. „ Ainsi il n'apprenoit rien, ou le peu „ qu'il apprenoit étoit bien effacé par „ d'autres idées plus vives & plus for-„ tes dont il ne pouvoit se défaire. S'il „ se fût arrêté aux apparences, ou qu'il „ eût suivi les mouvemens de l'amour „ propre, il auroit crû que Dieu ne l'ap-„ pelloit qu'au repos de la vie mystique, „ & que l'étude étoit un obstacle à sa „ perfection. Mais considérant la chose „ selon la lumiére qu'il avoit pour le „ discernement des esprits, & reglant tout „ par la plus grande gloire de Dieu, il „ n'eut pas de peine à comprendre que „ le malin Esprit le trompoit. Il dé-„ couvrit la tentation à son Regent, il fit „ vœu au pied des Autels de continuer „ ses Etudes, & de s'y attacher davan-„ tage. C'est merveille que depuis qu'I-„ gnace eut combatu de la sorte les il-„ lusions de l'Enfer, elles s'évanouïrent „ si bien, qu'elles ne revinrent jamais.

„ Lors

1 Liv. 2. pag. 76.
2 Ibid. pag. 80.
3 ¶ Le P. Bouhours. Ibid. pag. 80.

S. Ignace. „ Lors que les douceurs célestes dont „ Dieu le combloit ordinairement venoient „ à manquer, il s'en consoloit par le „ fruit qu'il se promettoit de ses Etu- „ des ; & distinguant bien la séchéresse „ d'avec la tiédeur, il disoit, que la per- „ te qu'on faisoit des goûts spirituels en „ étudiant purement pour la gloire de „ Dieu, valoit mieux que toutes les dé- „ lices de la dévotion sensible, pourvû „ que le cœur fût rempli de l'Amour „ Divin.

„ Au bout de deux ans (4) il alla „ faire son Cours de Philosophie en l'U- „ niversité d'Alcala, & l'impatience qu'il „ avoit de se donner tout entier à la „ conversion des ames, lui fit embrasser „ cette nouvelle étude avec une extrê- „ me ardeur. Comme il crut avancer „ beaucoup en abrégeant les matiéres, à „ peine eut-il commencé son Cours, que „ ne sachant encore que les termes, il „ se jetta dans la Philosophie naturelle & „ dans la Théologie Scholastique. On „ expliquoit aux Ecoles de l'Université „ la Logique de Soto, la Physique d'Al- „ bert le Grand & la Théologie du Maî- „ tre des Sentences. Il prenoit ces trois „ Leçons l'une après l'autre, & étudioit „ sans relâche jour & nuit : mais tant „ de différentes espéces lui mirent bien „ de la confusion dans l'esprit, & tout „ son travail aboutit à ne rien savoir, „ ainsi qu'il arrive presque toujours quand „ on étudie sans méthode, & qu'on em- „ brasse tout en même tems. Du reste „ la Providence, qui vouloit qu'Ignace en- „ seignât Jesus-Christ dans l'Universi- „ té d'Alcala au lieu d'y apprendre A- „ ristote & S. Thomas, ne lui donna „ aucune lumiére sur le désordre de ses „ études, & ne permit pas même que „ son bon sens servit à le redresser.

Rebuté donc du peu de progrès qu'il faisoit dans les Sciences, il s'appliqua entiérement aux bonnes Oeuvres (5) jusqu'à ce que les injustes persécutions qu'on lui fit souffrir dans le pays le portérent „ à quitter l'Espagne, pour venir en Fran- „ ce continuer ou plutôt recommencer „ ses Etudes dans l'Université de Paris, „ qui étoit alors la plus célébre de l'Eu- „ rope. Comme il reconnut que le peu „ de progrès qu'il avoit fait dans les „ Lettres à Alcala & à Salamanque, „ venoit en partie de ce qu'il perdoit beau- „ coup de tems à chercher de quoi vi- „ vre chaque jour, il crut, qu'avant que „ d'entrer dans un Royaume étranger il „ pouvoit faire en conscience un petit „ fonds qui lui aidât à subsister durant „ ses Etudes. Après cette prévoyance, il se mit en chemin, & arriva à Paris en 1528. S. Ignace.

Le premier de ses soins fut de se remettre à l'étude. Il se logea dans l'Université avec des Ecoliers Espagnols ; „ & pour mieux posséder la Langue La- „ tine, il reprit les Humanités au Col- „ lége de Montaigu, étant âgé pour lors „ de *trente-sept* ans. Il avoit confié tout „ ce qu'il avoit d'argent à un de ses Com- „ pagnons de chambre qui ne lui fut pas „ fidele, & qui en ayant dissipé une par- „ tie, s'enfuit avec le reste. Ignace fût très-incommodé de ce vol, & n'ayant aucune ressource, " il fut contraint de se „ retirer à S. Jacques de l'Hopital où „ les Espagnols étoient reçus. Il n'avoit „ que le couvert à l'Hopital, & il falloit „ que pour vivre il mendiât son pain de „ porte en porte. Ce changement s'accommodoit bien avec son humilité & son amour pour les humiliations ; " mais il „ nuisit fort à ses Etudes: car il perdoit „ beaucoup de tems à chercher des au- „ mônes par la Ville, & demeurant loin „ de Montaigu, il ne pouvoit pas se ren- „ dre éxactement aux heures de la Clas- „ se. Il eut bien voulu servir un des „ Professeurs du Collége; mais quelques „ diligences qu'il fît, il ne put jamais „ obtenir une place de Valet. En quoi sans doute il fut moins favorisé de la Fortune que Pierre Ramus & que G. Postel dont nous avons rapporté les éxemples auparavant, quoique la pauvreté de ceux-ci ne fût pas si volontaire ni si précieuse devant Dieu que celle du Saint.

La necessité obligea Ignace d'aller en Flandre durant les Vacances, pour tirer quelque

4 Pag. 90. 91. 92.

5 Ibid. pag. 111. 112. 113.

Digitized by Google

S. Ignace. quelque subsistance des Marchands Espagnols (1). Le secours qu'il en reçut le fit vivre deux années, " après quoi pour „ n'être pas importun aux mêmes gens, „ il alla chercher des aumônes en Angleterre auprès de quelques autres Espagnols qui étoient à Londres. Mais „ il ne continua pas ces voyages les années suivantes, parce que des Marchands des Pays-bas lui firent tenir à „ Paris ce qu'ils vouloient lui donner, „ & qu'il reçut dans la suite de nouveaux „ secours de ses Amis de Barcelone.

„ Ainsi se trouvant en repos du côté „ du vivre (2), il commença à faire de „ grands progrès dans les Lettres. Après avoir étudié les Humanités près „ de dix-huit mois au Collége de Montaigu, il fit son Cours de Philosophie „ au Collége de Sainte Barbe. L'étude „ étoit son occupation principale, & il „ s'y attachoit d'autant plus qu'il connoissoit davantage les desseins de Dieu „ sur lui.

Sur la foi d'un recit si plein d'instructions, je crois avoir eu raison de choisir S. Ignace parmi ceux dont les Etudes ont été tardives, comme un modéle incomparablement plus édifiant que ceux qui n'ont eu que des vûës basses, interessées & purement humaines, pour passer de leur premier genre de vie à la profession des Sciences. Il seroit difficile de trouver des éxemples d'une patience plus longue & d'un courage plus Chrétien pour surmonter les obstacles de la Fortune & ceux même de la Nature, lorsqu'il s'agit de faire tourner à l'étude une inclination qui avoit pris son penchant d'un autre côté. Il étoit assés à propos que celui qui devoit être le Fondateur & le Chef de la plus studieuse des Sociétés Régulières qui soient dans l'Eglise, commençât les fonctions héroïques de son nouvel Institut par un attachement éxemplaire à l'étude, quoiqu'il ne se sentît point appellé à cette érudition profonde qu'il a eu la satisfaction de voir dans plusieurs de ses Disciples.

1 Pag. 117. 118
2 Pag. 119.

GOULART: Et SPELMAN.

§. 16. Après tous ces éxemples, il vous seroit difficile de trouver rien de nouveau ou d'extraordinaire dans ceux que l'on voudroit y ajouter. On pourroit vous parler d'un Simon Goulart de *Senlis* retiré à Genève, qui s'est avisé fort tard de se mettre à l'Etude, & qui n'a point laissé de publier un grand nombre d'Ouvrages tant des siens que de ceux d'autrui. Mais après avoir loué la générosité de sa résolution, son application au travail & sa persévérance, nous n'aurions plus rien à dire de lui. Simon Goulart.

Je crois néanmoins que vous trouverés bon que l'on vous dise un mot du Chevalier Spelman qui s'est acquis quelque nom dans les Lettres. Les Auteurs du Journal des Savans de l'an 1665. (3) prétendent qu'il *n'avoit commencé à étudier qu'à cinquante ans*. S'il falloit entendre cette opinion à la lettre, il nous seroit difficile de comprendre par quelle voye il auroit pû apprendre tant de Langues, tant d'Antiquités Ecclésiastiques & Profanes, tant d'Histoire & tant de Jurisprudence ancienne & moderne: & nous ne pourrions croire que le peu de tems qui lui restoit à vivre lui eût donné outre cela le loisir de lire & d'éxaminer des monceaux de Chartes, & tous les Manuscrits qu'il a pû recouvrer. Mais voici en abrégé ce que Spelman a bien voulu nous apprendre sur ce sujet. Il n'étoit point destiné pour les Lettres ou pour les Emplois de la Robe (4). A quinze ans on le retira du Collége pour le transporter à Cambridge, non pour étudier dans l'Université, mais pour monter à cheval & faire des armes dans l'Académie. Il perdit son Pere au bout de deux ans, ce qui obligea sa Mere à le rappeller auprès d'elle pour la consoler & prendre soin de la maison. Quelque année après elle ne laissa pas de l'envoyer à Londres pour y apprendre le Droit; mais il se trouva bientôt rebuté de cette étude, parce que la Langue qu'on employoit pour enseigner le Droit lui étoit étrangére; que la maniére dont on s'ex-pliquoit

Spelman.

3 Du Lundi 5. Janvier 1665.
4 Archaiolog. Præfat.

Spelman. pliquoit en Langue vulgaire lui paroissoit barbare ; & que la méthode dont on usoit ne lui sembloit pas bonne. Il se retira donc chés lui, & s'étant marié au bout de trois ans, il voulut vivre en Gentilhomme de campagne & faire valoir ses terres. Il fut pourtant employé dans diverses Commissions pour l'Irlande, mais elles ne furent pas de longue durée. Il avoit cinquante ans, lorsque fatigué des affaires du monde, il délibera de prendre un genre de vie plus libre & plus tranquile, & de couper la racine aux chagrins qui commençoient déja de lui rendre la vie ennuyeuse. Il se défit donc de l'embarras des affaires. Il se déchargea même de tous les soins de sa maison & de son bien : il abandonna toutes choses à des Fermiers & des Procureurs, quitta la campagne & se retira à Londres avec sa femme & ses enfans. Il se fit une Bibliothèque nombreuse & bien choisie, & réveillant en lui le desir qu'il avoit eu autrefois de bien étudier, il se mit à la lecture des Peres, des Conciles, & généralement de tous les Auteurs qui ont écrit en quelque Langue que ce soit depuis l'établissement de la Religion Chrétienne. Quoi qu'il témoigne avoir toujours eu de l'amour pour les Lettres, & n'avoir jamais renoncé à la lecture, il ne fait pourtant pas difficulté de s'appeller *Senex elementarius*, & de nous faire entendre qu'on auroit quelque raison de croire qu'il n'auroit commencé ses études qu'à 50. ans.

DE THOU.

De Thou. §. 17. Il manqueroit quelque chose à notre liste de Studieux tardifs, si après avoir rapporté des éxemples du retardement causé à l'étude par le choix ou l'engagement d'un autre état, par la pesanteur ou le peu d'ouverture de l'esprit, & par les traverses d'une mauvaise fortune, nous n'en rapportions quelques-uns de ceux dont les études ont été retardées par un autre obstacle plus commun encore que les précédens, & qui se forme ordinairement de la précaution scrupuleuse ou de l'indulgence des Parens. Je veux me contenter de vous en proposer deux, mais qui sont choisis & tirés de deux des plus grands hommes du Parlement de Paris. De Thou.

Le premier est celui de Mr. *le Président* DE THOU, l'Auteur de l'Histoire (5). Son Pere Christophe Premier Président au Parlement, qui passoit pour un Magistrat incomparable, & qui étoit homme de Belles Lettres en même tems, ne jugea point à propos de lui permettre sitôt l'usage des Livres. Il se garda bien de découvrir le principal motif de cette précaution, de crainte de se voir mis au rang de ces Peres Savans qui appréhendent que leurs Enfans venant à les passer ne les effacent dans la suite. Mais il allégua pour prétexte de cette conduite la foiblesse de la compléxion de son fils, & les difficultés qu'on avoit euës à l'élever & à lui conserver sa santé. A dire le vrai, il ne s'étoit pas encore vû beaucoup d'enfans qui eussent ressenti plus vivement que lui les miséres de cette vie dès leur naissance. Il avoit été cruellement tourmenté par de fréquentes convulsions dans son berceau, & il avoit passé presque toutes les nuits dans des insomnies & des douleurs internes (6). Il avoit été très-difficile à nourrir & la nécessité qu'on avoit euë de le sévrer avant le tems l'avoit rendu si foible, qu'on étoit dans l'appréhension de le perdre de jour en jour. Il véquit dans ce pitoyable état jusqu'à l'âge de cinq ans, qu'on le vit changer presque tout d'un coup & passer dans un embonpoint, qui fut un grand sujet d'étonnement à toute sa famille. La beauté de son esprit se fit paroître dès qu'il se trouva dégagé de ces calamités corporelles, & il ne demandoit qu'à se faire cultiver par l'étude. Mais le souvenir de ses maux passés avoit fait de si fortes impressions sur l'esprit de son Pere, qu'il ne voulut pas souffrir qu'on lui parlât de lecture ou d'étude, disant qu'il le trouveroit toujours assés savant tant qu'il le verroit en pleine santé. L'Enfant ne raisonnoit pas comme son Pere, il ne pouvoit souffrir sans indignation qu'on le retînt dans l'oisiveté

5 Né l'an 1553.

6 Thuan. de Vit. sua lib. 1. pag. 4.

De Thou. siveté malgré lui. Mais son impatience lui fut inutile, & tout ce qu'il put obtenir fut d'apprendre à peindre depuis l'âge de sept ans jusqu'à dix. La Peinture étoit la récréation favorite de la famille de Messieurs de Thou. La plupart s'y éxerçoient actuellement, & ceux qui ne conduisoient pas le pinceau avoient au moins le goût des Tableaux. Le petit de Thou témoignoit avoir une inclination particuliére pour cet Art, & elle se trouvoit fortifiée par les éxemples de l'un de ses Oncles & de deux de ses Fréres qui y excelloient sur tous les autres. C'est ce qui porta son Pere à le laisser faire, dans l'espérance que cet amusement serviroit à le divertir & à rallentir la passion qu'il témoignoit pour apprendre les Lettres. L'Enfant devint habile en peu de tems dans la peinture, mais il passa les intentions de son Pere sans y songer. Car s'étant formé sur le modéle du célébre Peintre Albert Durer, & s'étant accoutumé à imiter tous ses traits à la plume, il sût écrire avant que de savoir lire. C'est ce qui obligea son Pere à lui laisser aprendre au moins les lettres de l'Alphabet. Quelque tems après il souffrit qu'on le menât au Collége de Bourgogne à cause de la commodité du voisinage, plutôt pour le divertir que pour lui faire apprendre réguliérement les principes de la Langue Latine. Mais il ne fut pas un an dans cet éxercice qu'il tomba dans une maladie si dangereuse qu'il fut abandonné des Médecins, & mis au nombre des morts pendant trois jours de suite. Ayant été rétabli au bout de sept mois on le mit sous la discipline d'un Professeur Ramiste nommé Henri de Monanteuil, qui lui fit voir l'Arithmétique & les élémens de Géométrie: on lui fit aussi prendre les leçons de quelques Péripatéticiens. Il fit aussi peu de progrès sous les uns que sous les autres, parce que son zéle n'étoit pas également secondé de tous les côtés. Son Pere s'étant contenté de lui donner un Précepteur tel que la recommandation d'Amis ou de Parens a coutume de les faire trouver, ne s'étoit plus soucié du reste. Le jeune Mr. de Thou avoit alors assés d'âge & de jugement pour voir qu'on se jouoit de ses bonnes dispositions, & qu'on le retardoit indignement dans l'ardeur qu'il avoit de s'avancer & de récompenser la perte de tant d'années. Tout bon fils qu'il étoit il ne pût s'empêcher de se plaindre de l'indulgence de son Pere, & de l'excès de la confiance qu'il avoit euë en un Précepteur de nom, sur la bonne foi duquel il s'étoit reposé trop légérement, au lieu d'éxaminer lui-même la suffisance de cet homme & de se reserver l'inspection qu'un Pere intelligent doit avoir sur l'éducation & les études de son fils. Si l'amour qu'il avoit toujours eu pour les Lettres ne trouva point dans tout le cours des classes dequoi se satisfaire, il eut au moins la consolation de ne l'avoir point perdu quand il sortit du Collége. Cet amour se communiqua dès lors sur les Personnes de Lettres, & il rechercha particuliérement la connoissance de ceux qui étoient le plus en réputation, par de fréquentes visites qu'il commença de leur rendre. C'est à cette heureuse connoissance des Savans, & à leurs doctes conversations, qu'il témoignoit être redevable de ce qu'il savoit. Il ne faisoit presque point remonter plus haut les commencemens ou les vrais fondemens de ses études.

DE LAMOIGNON.

§. 18. Le second est celui de Mr. le *Premier Président* DE LAMOIGNON votre Aieul (1). On peut dire que l'une des principales vertus de sa vie privée & domestique étoit la piété, ou le culte dont il avoit toujours honoré ses Parens. Cependant il ne laissoit pas de se plaindre quelquefois, quoique d'une maniére toujours respectueuse, de ce qu'ils paroissoient avoir traité l'affaire de ses études avec un peu trop d'indifférence. Il étoit né avec tous les avantages que la Nature peut accorder à l'esprit humain, & il fit paroître jusques dans les bras de sa Nourrisse un naturel si heureux, qu'on n'auroit pû s'y prendre trop tôt pour commencer à cultiver un fonds si excellent. A peine sût-il parler qu'il fit connoître le desir ardent qu'il avoit de voir tous De Lamoignon.

1 Né le 20. Octobre 1617.

De Lamoignon. tous ses talens mis en œuvre, & de se faire conduire à l'étude de toutes les choses dont la connoissance peut être utile ou bienséante à l'homme: mais on prit ce desir pour une passion qu'il falloit arrêter ou modérer en lui de bonne heure, comme si les suites en eussent été autant à craindre que celles des autres passions des Enfans qui passent pour vicieuses, & dont on avoit la joie de le voir éxemt à cet âge. Un Enfant qui n'avoit point d'autre passion à dompter que celle-là, n'avoit, ce semble, guéres de part à la corruption du genre humain: & puisqu'il étoit vertueux de si bonne heure, il étoit inutile de garder tant de mesures pour le laisser approcher de l'étude dont on ne devoit point appréhender qu'il eût jamais l'ame ou l'esprit gâté à la vuë de tant de belles dispositions. Cependant on raisonnoit alors sur son sujet un peu autrement que nous ne faisons aujourd'hui. Il avoit un Pere qui joignant des lumiéres très-pures & une grande expérience à une intégrité incorruptible remplissoit tous les devoirs de sa Charge, c'est-à-dire de l'une des premiéres Magistratures du Royaume (2), avec une assiduité, une éxactitude, une application, & une fidélité inviolable: toutes ses actions étoient marquées d'un caractére de probité qui sautoit aux yeux de tout le monde, & elles étoient toujours accompagnées d'un désinteressement qui ravissoit le Prince & donnoit de l'admiration au Ministre & aux Peuples. Ce Pere avoit reçu du Ciel le trésor inestimable tant vanté dans l'Ecriture pour sa rareté & pour son prix. Ce trésor étoit une Femme douée de toutes les vertus Chrétiennes, & formée sur les maximes du Sage & sur celles de l'Apôtre. Le Pere qui connoissoit assés bien son propre bonheur, crut par une suite de sa bonne fortune pouvoir abandonner à cette excellente Mere l'éducation de leur Fils commun. Quoique cette Dame eût adopté tous les Pauvres de Jesus-Christ, & qu'elle fût devenuë par cette fécondité héroïque la mere d'un nombre infini de personnes, elle ne laissa point de donner à l'éducation du jeune Mr. de Lamoignon autant de soins & d'application que si elle n'eût eu que lui d'enfant. Mais elle n'avoit pas trouvé dans l'Evangile ni dans les Lettres de l'Imitation de Jesus-Christ qu'il fallût être savant pour gagner le Ciel, & elle s'imaginoit qu'elle auroit satisfait à ses obligations lorsqu'elle auroit élevé ce cher fils pour le Ciel. C'est pourquoi elle ne s'appliqua presque qu'à le former dans la piété, & dans les autres vertus du Christianisme. On ne fit en cela que suivre les inclinations que Dieu lui avoit données, c'est ce qui fit que l'éducation ne coûta presque rien, & que personne ne fut trompé ni même trop surpris de voir les grands progrès qu'il fit dans la vertu. Il avoit reçu comme de surérogation à toutes les qualités de l'ame & de l'esprit toutes celles du corps, qui bien que peu nécessaires servent néanmoins tellement à l'accomplissement d'un homme achevé, que personne, de quelque goût que l'on soit, ne puisse plus y trouver rien à desirer pour sa perfection. L'harmonie & les proportions admirables de toutes ces qualités spirituelles & corporelles composoient en lui une beauté qui le rendoit aimable à tout le monde & tout le monde se tuoit de l'aimer. Ses Parens sur tous les autres en étoient charmés, & ne songeoient presque plus qu'à le posseder seuls, & à jouïr de lui. Il les retenoit dans un enchantement qui approchoit si fort de l'extase, qu'ils paroissoient endormis sur la partie de son éducation qui concernoit ses études. L'Enfant étoit le seul qui ne dormoit pas, & qui refusoit d'entendre raillerie sur son peu de progrès dans les Lettres. Il étoit ravi de pratiquer la vertu, & il vouloit bien même mériter les amitiés & les caresses qu'il recevoit de tout le monde: mais comme son esprit s'étoit meuri de bonne heure par une sagesse qui produisoit des fruits merveilleux en un âge où les autres n'ont pas encore de discernement, il comprit bientôt le tort que lui faisoit l'amour de ses Parens, & il ne pouvoit s'empêcher de témoigner de tems en tems la peine qu'il avoit de voir écouler ses années dans une indolence forcée, & retarder les mouvemens qui le portoient à l'étude des Scien-

2 De Président au Mortier.

De Lamoignon. Sciences. Il faut avouer qu'on n'avoit pas oublié de lui donner un Précepteur, mais on n'avoit peut-être pas pris garde si ce Précepteur avoit autre chose que de la probité. Cet homme reçut tous les émolumens, je veux dire, tous les honneurs & tous les plaisirs de son emploi sans en avoir les fatigues. Car son Disciple clair-voyant qui ne pouvoit en conscience lui accorder son estime, le combla de toute sa bienveillance, & il l'aima jusqu'à trouver mille moyens ingénieux pour cacher son peu d'expérience & sa médiocrité aux yeux de Mr. son Pere. Rarement avoit-il besoin de lui, n'ayant ni éclaircissement ni secours à espérer de lui pour l'avancement de ses Etudes, où le Précepteur le suivoit plus souvent qu'il ne marchoit devant. Et lorsque Mr. son Pere lui donnoit avis de se préparer pour lui rendre compte de son devoir, le Fils, pour couvrir encore plus surement l'honneur du Précepteur, envoyoit querir secrettement le Curé de S. Josse qui demeuroit dans le voisinage (1), pour l'instruire & le mettre en état de subir plus dignement l'examen de Mr. son Pere. Quelquefois aussi il se donnoit la peine d'aller avec lui consulter quelque Professeur de Collége ou d'autres personnes de la Ville capables de lui expliquer les difficultés qui passoient la portée du Précepteur. Les choses étoient en cet état, lorsque Mr. son Pere se voyant sur l'âge, & songeant à se faire revivre dans la personne de son Fils, le fit recevoir par dispense Conseiller au Parlement à dix-huit ans. Le jeune Mr. de Lamoignon fut épouvanté d'abord d'une résolution si soudaine; mais voyant que c'étoit tout de bon, il ne voulut pas commencer si tard à désobéir à un si bon Pere à qui il avoit toujours été soumis en toutes choses. Il conçut les besoins qu'il avoit d'étudier tout sérieusement, & quoiqu'il ne fût averti qu'un mois ou six semaines avant sa reception, il satisfit tout le monde d'une maniere qui surprit son Pere & les Amis de la maison qui avoient été témoins du triste état de ses Etudes. L'approbation universelle qu'il reçut du Discours qu'il prononça en cette occasion, loin de l'aveugler, lui ouvrit les yeux, & lui fit voir combien il est plus important de mériter les applaudissemens que de les recevoir. La confusion qu'il eut de voir qu'on en avoit été si prodigue à son égard, lui fit prendre sur l'heure la résolution de commencer ses Etudes tout de bon par la permission de Mr. son Pere, qui étant mort un mois après (2) fut privé de la satisfaction de voir les progrès inouïs de cet aimable Fils. La Providence qui vouloit seconder les bonnes intentions du jeune Conseiller & le dédommager d'une partie de la perte qu'il venoit de faire, lui pratiqua une liaison étroite avec l'incomparable Mr. Bignon, à qui il découvrit son cœur & communiqua ses grands desseins. Ce Magistrat, qui le connoissoit d'ailleurs, lui fit des ouvertures reciproques, & s'offrit avec une joye extraordinaire de lui tenir lieu de Maître & de tout ce qu'il voudroit. Voilà ce qu'on peut appeller la véritable époque des Etudes de Mr. votre Aïeul. Depuis ce tems-là on peut dire qu'il ne fit point de pas dans la carriére des Lettres, qui ne fût une expédition, & que toutes ses actions furent autant de conquêtes sur les Sciences. Il avoit vingt ans lorsqu'il conçut le dessein d'apprendre le Grec; mais soit qu'il voulût faire voir qu'il avoit sur la maniére d'étudier, d'autres lumiéres que le reste des hommes, soit qu'il fût déjà tout accoutumé à ne produire que des prodiges ou des choses extraordinaires, il commença l'étude de cette Langue par les deux Auteurs de la Gréce qui finissent ordinairement les Etudes des autres Savans dans cette Langue, l'un pour la Prose, l'autre pour les Vers. Le premier fut *Thucydide*, qu'il avoit vû loué par Ciceron au second de l'Orateur comme celui qui avoit surpassé en grandeur & en noblesse de style, en force, en éloquence, tous les autres Ecrivains, qui étoit plein de grands sentimens, qui avoit presque rendu le nombre de ses pensées égal à celui de ses mots & qui étoit profond dans ses raisonnemens. L'autre fut *Pindare*, sur lequel un certain Marcellin (3) prétend que Thucydide s'étoit formé;

1 C'étoit le Sieur l'Eguillier.

2 En Janvier 1636.

De Lamoignon.

formé; & il avoit voulu commencer par ce Poëte pour voir s'il étoit aussi inimitable qu'Horace & Quintilien nous l'ont voulu representer : ou si son obscurité, son élévation, & ses expressions extraordinaires pourroient le lui rendre incompréhensible. Après s'être rendu le maître de ces deux Auteurs en peu de tems, l'acquisition de tous les autres lui fut très-facile, étant secouru d'une mémoire qui a passé pour la plus heureuse de son siécle. Ses prodigieux succès le portérent à ne mettre point de bornes à son érudition : de sorte que n'ayant presque rien oublié de ce qu'il avoit lû, & ayant lû infiniment, on ne doit pas s'étonner qu'il sût par cœur tous les Poëtes Grecs & Latins, & qu'il possédât si parfaitement tous les Auteurs de la Gréce, de l'ancienne Rome, & de presque tous les Pays Occidentaux qui avoient vécu jusqu'à son tems. Son Mariage, qui survint quelques années après s'être engagé dans cette vaste carriére, ne fit aucune diversion à son assiduité: loin de cela, son ardeur pour l'étude redoubla d'une maniére bien surprenante. Il trouva dans la maison de Mr Potier d'Ocquerre Secretaire d'Etat, dont il avoit épousé la Fille, un Savant de son âge à qui il donna son amitié & sa confiance pour se l'associer plus étroitement dans une communication d'études. Ce qu'ils firent ensemble soit à Paris soit à Bâville, où ils étudioient quatorze heures par jour, ne fut peut-être pas ce qui contribua le moins à rendre Mr. le Premier Président, l'un des plus Grands Hommes de Lettres, l'un des plus grands Magistrats du Royaume, & l'un des plus parfaits Chrétiens de son siécle.

Ce sont les trois principaux Personnages qu'on lui a vû representer pendant sa vie sur le théatre de ce Monde avec une suffisance qu'on a jugée inimitable jusqu'à présent. D'autres que moi pourront parler plus dignement de la maniére dont il s'est acquité des deux derniers. Mais pour le premier, il devoit être un merveilleux Homme de Lettres, puisque le feu Pere Rapin, qui l'avoit soigneusement observé pendant près de vingt ans, & qui l'avoit étudié jusqu'au fond du cœur, a soutenu, en plus d'un endroit de ses Ouvrages, que jamais homme n'avoit été plus universellement ni plus profondement savant que lui: & puisque ceux des Doctes qui vivent encore & qui s'assembloient réguliérement chés lui toutes les semaines pour y tenir des Conférences sur toutes sortes de Sciences, publient encore tous les jours qu'il n'ignoroit rien; qu'il savoit dans un détail & dans une éxactitude inconcevable les moindres minuties concernant les personnes, les lieux, les tems les plus éloignés de lui & les plus inconnus des autres; & qu'il parloit sur le champ de toutes sortes de sujets de litérature avec tant d'érudition, tant de suite, & tant d'abondance, que l'on croyoit souvent, quoique toujours faussement, qu'il avoit étudié tout récemment la matiére dont il discouroit, quoiqu'il n'en eût point ouï parler depuis plusieurs années.

CONCLUSION.

Conclusion.

89 VOilà, ce me semble, de quoi persuader à tout le monde, que je suis homme de bonne foi; & que j'ai tâché d'aller droit à mon but dans tout ce que je vous ai dit. Un autre moins sincere qui auroit eu la même cause à soutenir, auroit voulu supprimer tout ce qu'il auroit cru capable de lui nuire, & il auroit dissimulé les difficultés, pour n'être pas obligé d'y repondre. Pour moi qui me suis fait un devoir de reconnoître les choses telles qu'elles sont, ou qu'elles me paroissent, je me suis contenté de les mettre dans leur jour, afin de montrer qu'elles ne forment point de difficulté contre notre sentiment sur l'avancement des Etudes. Je vous ai représenté les éxemples les plus forts que j'aye pû trouver des Savans qui ont commencé tard à étudier. Mais nous n'en avons pas remarqué un seul qui n'eût été bien aise d'avoir commencé de bonne heure.

1 ¶ Auteur Grec de la Dissertation qu'on a coutume de mettre au devant de Thucydide touchant la Vie & le style de cet Historien. Voyés le second livre *de Historicis Græcis* de Vossius c. 18.

Conclusion. heure. Si leur conduite nous a persuadé qu'il n'est jamais trop tard de commencer, quand on a les talens avec les secours nécessaires, leurs desirs & leurs regrets nous ont fait connoître, qu'ils estimoient comme nous, qu'il n'est jamais trop tôt, lors qu'on sait proportionner les choses à la portée des esprits; & qu'ils portoient envie à tant d'illustres Savans qui avoient fait un bon usage de leur Enfance. Il suffiroit d'observer sur ce sujet les sentimens & la conduite de trois des plus savans d'entre ceux que nous avons rapportés parmi les Etudians tardifs: de Caton l'ancien, du tems de la République Romaine; de Monsieur le Président de Thou, du tems de Henri IV; & de Monsieur le Prémier Président votre Aïeul, du tems de Louïs le Grand. Ces trois célébres Personnages par une pure bonté de cœur, & par une générosité d'ame toute particuliére, n'accusoient personne qu'eux-mêmes du rétardement qu'on avoit causé à leurs études; & quelque sujet qu'ils témoignassent avoir de se plaindre, ils excusoient volontiers leurs Parens à qui ils protestoient avoir d'ailleurs toute l'obligation après Dieu de ce qu'ils étoient & de ce qu'ils savoient. Mais ils prirent de sages précautions pour réparer dans la personne de leurs Enfans ce qu'ils avoient trouvé de défectueux dans leur propre éducation (1). Suivant ces vuës ils conçurent le dessein de se rendre eux-mêmes les Maîtres de leurs Enfans, jusqu'à vouloir pour cet effet se dépouiller, s'il étoit besoin, de leurs Charges qui les assujettissoient au service des Peuples. Ils comprenoient, que c'étoit suivre les intentions de la Nature, que de préférer leurs Enfans aux Etrangers. Ils jugeoient cette obligation d'autant plus étroite & plus indispensable qu'ils y trouvoient toutes les apparences de la volonté de Dieu, qui semble n'avoir point voulu détacher la qualité de Maître d'avec celle de Pere. C'est une vérité dont la connoissance ne s'est point effacée de l'esprit de l'homme lors même qu'il a perdu celle de toutes les autres qui concernent la veritable Réligion. Il n'y a point eu de Païen, quelque aveugle qu'il ait été dans le reste, qui s'étant vû Pere n'ait senti aussi tôt l'obligation qu'il avoit de vacquer par lui-même à l'éducation de son fils selon son pouvoir & son peu de lumiéres. C'a toujours été une pratique dont on ne s'est dispensé que par raison d'incapacité ou d'empêchement légitime. Les Anciens y ont été si éxacts & si réligieux, que, quand le Pere venoit à manquer, c'étoit le premier d'après lui ou le plus ancien de la Famille qui devenoit le Maître de l'Enfant, selon Pline. *Olim suus cuique Parens pro Magistro, aut cui Parens non erat, Maximus quisque & vetustissimus pro Parente* (2). On a toujours été persuadé, qu'un Maître venu de dehors, quelque capable qu'il puisse être, ne vaut jamais un Pere, sur tout lors que celui-ci a du savoir, & qu'il entreprend d'élever son Fils dans la Profession qu'il éxerce. Il est constant que personne ne connoît mieux le temperament d'un Enfant, que son Pere, qui l'a observé depuis le tems de sa naissance: personne n'est plus capable de s'insinuer dans son esprit. La sévérité qui est souvent nécessaire pour garder l'éxactitude & pour soutenir un Enfant, se trouve toujours temperée par une douceur & une bonté Paternelle qui chasse de l'esprit le trouble & la crainte, qui sont des obstacles à l'avancement des études. La tendresse porte un Pere à s'abbaisser jusqu'à son Fils pour l'élever jusqu'à lui; à bégayer avec lui pour lui apprendre à parler. *Repuerascere nos pietas jubet*, dit Symmaque au nom de tous les Peres, *ut Litterarum dulcedinem Liberis nostris labor participatus insinuet* (3). C'est par de tels dégrés qu'Origene est devenu habile sous la discipline de son Pere Leonide; Adeodat, sous celle de S. Augustin; Jean Douza, Thomas Zamoiski, Joseph Scaliger avec deux ou trois de ses Freres, Isaac Casaubon, Hugues Grotius, Claude de Saumaise, Fortunio Liceti, Jerôme Bignon, Blaise Pascal, & divers autres jeunes Savans, dont nous avons

1 Si Deus hunc votorum cumulum addidisset, in filiorum educatione majorem, quàm in se factum esset, diligentiam adhibendi cura incessit. *Th. Vit. propr. lib.* 1.

2 Plin. lib. 8. Epist. 74.

3 Symmach. lib. 4. Epist. 20.

Conclusion. avons parlé, chacun sous celle de leur Pere.

Celui des hommes qui a paru le plus persuadé de cette obligation des Peres étoit peut-être Monsieur le Prémier Président votre Aïeul. Son esprit s'étoit imprimé si fortement l'image de Mr. Bignon & celle de Mr. Grotius qui l'avoit prévenu de son amitié étant Ambassadeur en France pour la Suéde, qu'il se résolut de procurer à Messieurs ses Enfans l'avantage que ces deux Grands Hommes avoient reçu de leurs Peres. Il étoit déja devenu par une érudition profonde & une sagesse consommée tout ce que les Panegyristes ont publié de lui depuis, & il songeoit actuellement à se donner à Messieurs ses Enfans dans les intervalles de loisir que lui laissoit sa Charge de Maître des Requêtes, lors que la haute opinion de sa suffisance le leur enleva pour les besoins de l'Etat. Dans la nécessité où il se vit de sacrifier tout son tems, ses veilles & ses soins au Public, il ne crut pas pouvoir mieux faire que de chercher des Maîtres capables de tenir sa place pour leur confier cette partie de l'éducation de Messieurs ses Enfans à laquelle il ne pouvoit plus vacquer. Les Maîtres ne les lui eurent pas plutôt remis entre les mains, après les avoir bien instruits dans les Belles Lettres & les avoir formés dans l'Eloquence & la Philosophie, qu'il les mit à son Ecole. La plus utile & la plus nécessaire de leurs études, étoit de l'observer & de s'accoutumer peu-à-peu à suivre ses pas. Son exemple étoit pour eux une Leçon plus que suffisante, puis qu'elle étoit continuelle: néanmoins comme il s'agissoit principalement de les former pour l'Etat, il sut leur faire une étude reglée de ses propres occupations, sans apporter aucune distraction à ses fonctions. L'application & l'assiduité dans laquelle il les entretenoit, étoit toujours soulagée par les douceurs & les agrémens des Belles Lettres, qu'il avoit soin de leur faire répandre sur tout ce qu'ils faisoient; & non content de leur rendre agréables les questions les plus épineuses du Droit par la varieté admirable de sa literature, c'étoit encore pour eux qu'il avoit fait de sa maison une Académie réguliere de toute sorte de Savans. Conclusion.

Il y avoit plus de dix-huit ans qu'il se voyoit à la tête du premier Parlement du Royaume, lors qu'après avoir assûré à Mr. votre Pere & à Mr. votre Oncle la succession de sa suffisance pour leurs Charges; de sa fidélité & de son zèle pour le service du Roi & de la Patrie, ne se croyant plus si nécessaire à l'Etat, il conçut le dessein de se charger immédiatement de votre éducation & de celle de Messieurs vos Cousins ses autres Petits-Fils. Dans cette vûë il méditoit sa retraite tout sérieusement; & songeant aux moyens de rentrer dans la vie privée dont il n'avoit jamais solidement goûté les douceurs, il s'étoit déja fait sur la butte d'une solitude qu'il avoit choisie au bout de son Parc un rétranchement dont il reste encore un monument exposé à nos yeux. Là il se promettoit un repos après lequel il soupiroit ouvertement au milieu des vœux que les Peuples faisoient pour engager le Ciel & le Prince à le retenir dans sa Charge. Cette résolution, outre plusieurs excellentes qualités, lui avoit été commune avec l'Empereur Auguste (4), l'homme le plus favorisé d'enhaut qui eût jamais été dans le monde, selon les Romains. Ils ont encore en cela de commun, que ni l'un ni l'autre n'ont eu la satisfaction de voir leurs désirs accomplis. Mais je serois injuste, si je dissimulois la différence qu'il y avoit d'ailleurs entre l'un & l'autre, & si je supprimois l'avantage que Mr. le Premier Président a eu sur cet Empereur en cette occasion. Auguste ne songeoit qu'à se décharger du fardeau de l'Empire pour respirer à son aise, & ne vivre plus que pour lui seul: Mr. votre Aïeul en qualité de Chrétien portoit toutes ses vûës au Ciel, vouloit travailler plus

4 Divus Augustus non desiit quietem sibi precari, vacationem à Republica petere. Omnis ejus sermo ad hoc semper revolutus est, ut sibi speraret otium. Hoc labores suos etiamsi falso, dulci tamen oblectabat solatio, aliquando se victurum sibi..... Tanta visa est res illi otium, ut illam, quia usu non poterat, cogitatione præsumeret. *Senec. de Brevit. Vit. cap. 5.*

Conclusion. plus particuliérement que jamais à sa propre sanctification, & se faire un devoir capital de votre éducation. Auguste avoit encore des restes du chagrin que ses Enfans lui avoient donné, & il sembloit ne pouvoir résister au déplaisir qu'il avoit d'entendre dire qu'il étoit aussi malheureux dans sa famille qu'il paroissoit heureux au dehors: Mr. le Premier Président jouïssoit paisiblement du bonheur que toutes les bénédictions du Ciel & de la Terre peuvent apporter dans une maison, & il avoit la joie de voir sa famille florissante dans l'un & l'autre séxe. S'il est vrai que toutes les familles sont comme autant de petites Monarchies, on peut dire que la sienne étoit le Royaume de la Paix. Il y donnoit les Loix par sa sagesse, les enseignoit par ses éxemples, & les faisoit observer par l'uniformité merveilleuse de ses actions. Toutes les vertus s'y pratiquoient sans confusion, mais il y en avoit une qui sembloit présider à toutes les autres, qui se trouvoit répanduë sur tous les membres de la famille, & qui étoit comme le ressort de tous leurs mouvemens. C'est elle qui tournoit le cœur du Pere vers les Enfans, & celui des Enfans vers le Pere, & qui faisoit regner une correspondance si parfaite dans leurs sentimens & dans leurs inclinations, que l'harmonie des parties du corps humain n'a rien de mieux concerté que celle qui se trouvoit dans cette heureuse famille.

C'étoit dans le dessein de perpétuer ce bonheur dans sa postérité qu'il méditoit de prendre congé du Public, pour pouvoir se donner à ses Petits-Fils avec plus de liberté & de loisir, & pour les élever de bonne heure dans la pratique des Vertus & dans l'étude des Sciences. C'est pour l'amour de vous qu'il vouloit descendre de ce haut dégré d'élévation où son mérite, beaucoup plus que sa Charge, l'avoit retenu jusqu'alors exposé à la vûë de toute la France & de l'Europe. Peu de gens savoient sa résolution, & peu l'auroient voulu croire alors. La chose ne paroissoit pas possible pour un Homme si extraordinaire, mais elle auroit été bien incompréhensible pour ceux qui l'avoient vû dans les Fonctions sublimes qui avoient pour objet le repos & la félicité des Peuples, la perfection du Genre Humain, la gloire de Dieu, & la satisfaction de son Roi. C'est à vous qu'il vouloit découvrir les ressorts de cette sagesse dont on admiroit les effets. C'est pour vous qu'il vouloit tourner en vertus domestiques toutes les qualités admirables dont les Peuples avoient retiré tant d'utilité. C'étoit sans y songer son propre modéle qu'il vous destinoit pour vous former quoique cela fût fort éloigné de ses intentions. Il passoit à Mr. votre Pere & à Mr. votre Oncle ce qui se trouvoit en lui de plus sublime & de plus éclatant qui pouvoit être à leur bienséance, & il vous réservoit ce qu'il avoit de plus caché & de moins connu, pour commencer en vous les fondemens d'une grandeur semblable à la sienne. Il savoit par sa propre expérience, que les Vertus les plus intérieures & les plus obscures ne sont pas moins nécessaires que les autres pour la véritable Sagesse; qu'elles sont les premiéres qu'il faut mettre en œuvre; que les unes servent de fondement & les autres de colomnes à l'édifice qu'on veut élever; qu'en vain travailleroit-on à le rendre grand, si les fondemens ne sont également profonds & solides, qu'une grandeur qui ne consiste que dans l'élévation du faîte ne résiste pas long-tems au vent ni à son propre poids; que sa chûte est infaillible, parce que ses extrémités ne sont pas proportionnées; mais que la véritable grandeur ne sait où tomber, puisqu'elle est égale par tout, qu'elle occupe tout, & que n'ayant rien de plus haut qu'elle, elle n'a aussi rien de plus profond. Il comptoit donc déja sur le plaisir qu'il se promettoit de vous inspirer tous les sentimens & toutes les maximes qui fussent conformes aux desseins de Dieu sur vous. Il sembloit que vous dussiés servir d'un nouvel ornement à sa belle vie. Vous deviés faire le sujet du repos & de la satisfaction de son esprit. En un mot, s'il en eût été crû, vous deviés être la gloire, &, si je l'ose dire, la couronne de sa vieillesse.

Mais Dieu ayant accepté ses désirs, s'est contenté de sa disposition, qui semble-

Conclusion. ble avoir été le comble de ses mérites. A peine aviés-vous vingt mois de vie qu'il se retira du monde, ne voulant pas que Mr. votre Pere & Mr. votre Oncle fussent dispensés de l'éducation de leurs Enfans au milieu des Fonctions publiques de leurs Charges. Je vous sai bon gré de compter cet enlévement précipité pour la premiére & la plus grande des disgraces qui puissent vous arriver dans cette vie. Mais croyés-vous, Monsieur, que ce grand Homme n'ait rien fait pour vous, lorsqu'il s'est formé des successeurs si capables de remplir le vuide qu'il a fait au Monde? La conduite de Dieu dans cette privation a dû nous persuader qu'il vous suffiroit de recevoir de ceux qui vous ont donné la vie une éducation semblable à celle qu'ils ont reçûë de Mr. le Premier Président. Les mêmes vertus, les mêmes qualités qui faisoient le rapport & la liaison étroite qu'il y avoit entre lui & eux, par le moyen de cette éducation & de l'exemple qu'il leur donnoit, vous doivent tenir étroitement attachés à eux comme ils le sont à vous par les liens de l'affection & du devoir. La grandeur de la tendresse mutuelle qui se rencontroit entre lui & eux, doit être la mesure & la régle de celle qui doit se trouver entre eux & vous, & la pente en doit être aussi égale de tous les côtés.

Dans cet heureux état, Monsieur, pour ne parler plus que de vous en particulier, il ne vous est plus libre de ne pas continuer les démarches que vous avés faites jusqu'ici sur les pas que l'on vous a tracés dans votre famille pour la Vertu & pour l'Etude. D'autres que moi pourront peut-être avec plus de bienséance vous féliciter un jour d'avoir surmonté dès votre premiére enfance les obstacles qui s'étoient trouvés à l'entrée de votre carriére avec un succès presque égal à celui que la Fable attribuë à ce Héros qui étouffa dès le berceau les serpens qui lui avoient été suscités par la Déesse sa marâtre. A dire le vrai, ces obstacles n'avoient rien de trop nouveau, & on les avoit formés, comme c'est l'ordinaire, sur la crainte de ruiner ou d'affoiblir une santé délicate qui se trouvoit attaquée d'ailleurs par divers accidens. On les avoit grossis, on les avoit multipliés sur les scrupules de quelques personnes de peu de lumiéres, ou prévenuës contre l'Etude. Tous les raisonnemens d'un Maître bien intentionné appuyés même de l'autorité d'un Pere très-éclairé, n'auroient pas été suffisans contre ces obstacles, si vous n'étiés allé de vous-même au-devant pour les lever & les dissiper vous seul malgré la foiblesse de votre âge. Vous aviés dès le commencement envisagé l'Etude par le côté agréable; & l'Etude vous ayant attiré par ses charmes dans son parti, vous commenciés dès-lors à considérer ses ennemis, comme s'ils étoient les vôtres, & à vous liguer avec ses partisans. Vous saviés encore mieux que ces Adversaires, que cette glorieuse Milice demande une forte santé & une grande liberté d'esprit. Vous avés pour leur confusion rendu votre santé robuste, en pratiquant avec plaisir une sobriété toujours égale, & en bannissant avec joye la mollesse, qui est pernicieuse à tant d'Enfans de votre qualité: & vous avés le contentement de voir la liberté de votre Esprit augmenter de jour en jour avec ses forces. Voilà ce que ma discrétion & votre modestie me permettent de publier de vous présentement. J'aurois pourtant rapporté ici une partie des réponses que vous avés faites de tems en tems aux prédictions frivoles de ceux qui veulent que l'Etude abrége les jours, si je n'appréhendois de vous faire considérer comme un Philosophe précoce. Combien de fois m'avés-vous dit avec votre gayeté ordinaire pour vous railler de ces ridicules Astrologues, que *c'est en étudiant qu'on apprend à vivre?* Combien de réfléxions m'avés-vous faites à cette occasion sur les beaux endroits du Traité de Ciceron touchant la vieillesse, & de celui de Seneque touchant la briéveté de la vie?

Je ne finirois pas, si je ne commençois à m'appercevoir que le Cœur se rend insensiblement le Supérieur de l'Esprit, & qu'il ne lui laisseroit presque plus rien à faire. C'est lui que vous pourrés consulter toutes les fois que vous serés en

S 2 peine

Conclu-sion. peine de savoir jusqu'à quel point je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-affectionné (1) serviteur

ADRIEN BAILLET.

Addition de deux ou trois jeunes Princes Savans.

90 J'Ai crû que rien ne me devoit être plus libre dans ce petit Ouvrage, que la disposition & le choix des éxemples que j'avois à proposer pour exciter les Enfans à l'étude sur le modéle de leurs semblables; & qu'ainsi je ne serois point obligé de répondre à personne sur leur nombre ni sur les vûës qui m'auroient pû porter à en omettre quelques-uns plutôt que d'autres. Cette pensée m'a fait retrancher les éxemples des jeunes Filles qui ont paru extraordinairement studieuses & qui ont passé pour savantes dans leur bas âge. C'est aussi cette même pensée qui m'a porté à en retrancher quelques-uns des Enfans de notre Sexe, parce que cela m'auroit fait passer les bornes d'un juste Volume auquel j'ai crû devoir me réduire.

Quelques-uns de mes Amis à qui je m'en étois expliqué de la sorte n'ont pas jugé à propos d'approuver ma conduite entiérement; & sur le dénombrement que je leur ai fait de ceux que je voulois omettre, ils ont souhaité que je remisse à tout le moins *Julien l'Apostat* & *Edouard VI. Roi d'Angleterre*, à cause du rang que ces deux Princes ont tenu dans le Monde.

JULIEN *l'Apostat.*

§. 1. IL faut avouer que l'on ne nous a pourtant rien fait remarquer dans les Etudes de JULIEN qui ait paru assés extraordinaire pour ressembler à des prodiges, ou assés éxemplaire pour pouvoir servir de modéle. Il devint habile dans la Grammaire étant encore fort jeune sous l'Eunuque Mardonius & dans la Rhétorique sous Ecebolius (2). On prétend même qu'il passa ces Maîtres habiles & ceux qu'il eut ensuite pour la Philosophie. Mais ce que l'on peut tirer d'instructif & qui n'a point de rapport nécessaire avec ses impiétés que nous devons détester, c'est qu'il aima les Lettres & les Sciences, qu'il les cultiva avec beaucoup de soin & beaucoup d'inclination dès sa premiére enfance; qu'il y joignit le travail & l'application, & un détachement merveilleux de ce qui amusoit & occupoit les Enfans de son âge & de sa fortune; qu'il alla chercher les Savans par tout où il pût les découvrir; que par leurs conversations & par son étude il se remplit l'esprit de toutes les lumiéres qui rendent un homme savant, & qu'il se perfectionna particuliérement dans la Philosophie & dans l'Eloquence (3). Nous ne prétendons point par cette peinture effacer l'horreur que nous pouvons avoir de sa mémoire: mais au moins pourrons-nous avouer qu'il a eu assés bonne grace de nous avoir lui-même découvert les inclinations de son enfance, lorsqu'il dit que *De tous les Enfans, les uns aiment les chevaux, les autres les oiseaux, ceux-ci la chasse avec les chiens, ceux-là d'autres divertissemens; mais que pour lui il avoit été prévenu & possedé dès son bas âge d'une passion violente pour les Livres & pour les Lettres* (4). Il étoit fils de Jules Constance frere du Grand Constantin; il mourut le 26. de Juin de l'an 363. le 31. de son âge, après un an & sept mois de regne. *In Misopo-gon.*

ARTUS,

1 ¶ Baillet en qualité de Précepteur du jeune Mr. de Lamoignon a eu raison d'user plutôt du *très-affectionné* que du *très-obéissant* serviteur. Mais on s'est avec justice moqué de Furetiére qui en 1684. dédiant l'Essai de son Dictionnaire au Roi, s'est dit à la fin de l'Epitre dédicatoire le *très-affectionné* serviteur de Sa Majesté.

2 Julian. ipse. Item Jamblic.

Baron.

ARTUS, *Prince de Galles.*

Le Prince Artus. §. 2. HEnri VII. & Henri VIII. Rois d'Angleterre, ont eu des Enfans fort savans aussi bien que Jacques V. d'Ecosse, Jacques de la Grand-Bretagne & Charles Pere de deux Rois savans. Le fils de Henri VII. étoit ARTUS Prince de Galles, qui étoit encore au dessous de *seize* ans lorsqu'il se vit consommé dans la lecture de toutes sortes d'Auteurs. Les Historiens du Pays (5) prétendent qu'il avoit lû en cet âge tous les Auteurs généralement qui ont écrit en Latin, sans parler d'un grand nombre d'Ouvrages écrits en d'autres Langues. Mais c'est un fait que je n'entreprendrai pas de garantir. Artus mourut du vivant de son Pere & laissa sa femme Catherine & ses droits sur la Couronne à son puisné qui fut Henri VIII.

EDOUARD VI. *Roi d'Angleterre.*

Le Roi Edouard. §. 3. EDOUARD VI. Roi d'Angleterre naquit le 12. jour d'Octobre de l'an 1537. de Henri VIII. & de Jeanne Seymour ou de Saint Maur, qui mourut en couche. A l'âge de six ans on le mit entre les mains du Docteur Cox & du Sieur Cheek, dont l'un devoit prendre soin de polir ses mœurs & de lui donner la teinture de la Philosophie & de la Théologie: l'autre devoit lui enseigner les Mathématiques & les Langues (7). Ces Maîtres trouvérent en lui beaucoup de penchant pour les Belles Lettres & un grand fonds de probité. La soumission qu'il eut pour eux lui fit faire de si grands progrès dans les Sciences, qu'avant l'âge de *huit* ans il écrivoit au Roi son Pere des Lettres en Latin, qui sans doute étoient de lui, parce que Henri, farouche & inflexible comme il étoit, n'eût pas souffert qu'on eût fait passer pour l'ouvrage de son fils ce qui eût été composé par d'autres. Edouard écrivoit aussi dans la même Langue à l'Archevêque de Cantorberi son Parrain, & son Oncle maternel. Jerôme Cardan Italien, qui lui avoit dédié son livre de la *Varieté des choses* de son vivant, témoigne écrivant après sa mort qu'il possedoit parfaitement à l'âge de *quinze* ans les Langues Latine & Françoise, qu'il les écrivoit & les parloit dans une grande exactitude; qu'il savoit aussi la Grecque, l'Italienne & l'Espagnole. Il ajoute que ce jeune Prince étoit capable de tout dès ce tems-là; qu'il avoit appris la Logique, la Musique, les principes de la Physique (6). On remarquoit dans ses discours une douceur extraordinaire, & dans son port une gravité bienséante à un Roi. De sorte que si ce jeune Prince avoit été assés heureux pour être instruit par des Précepteurs Catholiques, nous n'aurions sans doute rien eu à souhaiter dans son éducation, & nous aurions peut-être vû l'Angleterre dès l'an 1547. retourner pour toujours dans le sein de l'Eglise Catholique.

Il mourut l'an 1553. âgé de seize ans après six de regne, avec la réputation d'un Prince savant dans les Langues, les Arts Liberaux, la Philosophie, les Mathématiques & sur tout dans la Politique. Depuis l'an 1552. il avoit eu la rougeole, puis la petite verole, ensuite divers rhumatismes, après cela une fâcheuse fluxion sur la poitrine irritée de plus en plus par une longue suite de remédes plus violens les uns que les autres: s'il étoit vrai que par dessus tout cela il eût été empoisonné comme plusieurs Auteurs l'ont écrit, on s'efforceroit en vain de nous persuader que l'Etude l'auroit fait mourir.

F I N.

TABLE

Spanheim.
Liberius.
Libanius.
3 Span. ad Jul. de Cæs.
4 Liberius pag. 116.

5 Richard. Back. Chron. Reg. Angl. pag. 708, & Liber. pag. 118.
7 Burn. Hist. de la Ref. tom. 2. pag. 2. 3. &c.
6 Cardan. Excerpt.
Burn. tom. 3. num. C.

TABLE DES CHAPITRES

Des Enfans célébres par leurs Etudes.

AUTEURS
DE'GUISE'S.

Sous des noms étrangers, empruntés, ſuppoſés, feints à plaiſir, abrégés, chiffrés, renverſés, retournés ou changés d'une Langue en une autre.

Digitized by Google

Digitized by Google



AU LECTEUR.

La nature de l'Ouvrage que je vous présente demandoit que vous fussiés averti dans le Titre qu'il s'agit non seulement du Déguisement, mais encore de la Découverte *des Auteurs cachés. Cette persuasion m'avoit porté d'abord à lui donner pour titre*, Découverte d'Auteurs déguisés. *Mais craignant que ce qui ne me plaisoit pas ne vînt à vous déplaire, & souhaitant que vous fussiés content de moi jusqu'aux moindres choses, j'ai fait prier quelques personnes intelligentes de vouloir me changer mon mot de* Découverte, *& de m'en fournir un qui fût de meilleur usage pour exprimer ma pensée. On comprit aisément ce que je demandois, mais on ne pût me l'accorder, & on s'excusa sur la disette de notre Langue, qui ne s'accommode ni de* découvrement *comme au siécle passé, ni de* révélation, *ni d'*apocalypse, *termes qu'elle a empruntés des Latins & des Grecs pour d'autres usages. J'ai donc retranché le mot de* Découverte, *mais je ne lui en ai point substitué d'autre, parce qu'il ne me restoit que des expressions figurées qui ne valent rien pour les personnes de bon goût* (1.) *Ce scrupule ne regarde que le Titre qui a coutume de frapper d'abord l'imagination de vos semblables, & qui les prévient souvent pour ou contre un Auteur. Mais j'ai cru que vous souffririés plus volontiers le mot de* Découverte *dans le corps de l'Ouvrage où il s'est glissé, quoique rarement : soit parce qu'il y sauve les périphrases, soit parce qu'il y forme un sens moins impropre. Mr. Placcius* (2) *au mérite duquel je ferai justice en toute rencontre, ayant jugé à propos de rendre publique une conversation secrete que j'avois eüe avec Mr. Lipstorpius qui m'avoit engagé de sa part à lui faire voir ce que j'avois sur les Auteurs déguisés, a exposé au jour le titre d'*Elenchus Apocalypticus Script. Cryptonym. &c. *que j'avois mis à la tête d'un Ouvrage composé en Latin depuis environ douze ans. Quoique ce titre fût plus tolérable en Latin qu'il ne seroit en François, j'aurois maintenant quelque confusion de le reconnoître, quand même il seroit question de publier cet Ouvrage que je prétens anéantir tant pour ses imperfections, que parce que je l'ai écrit en une Langue qui semble devenir de plus en plus étrangére en France.*

Je réserve à vous informer plus au long de ma conduite dans une Préface que j'espere mettre à la tête du Recueil François des Auteurs déguisés. Quant au Traité que je vous donne présentement, il n'a pas besoin d'autre Préface que la Table des Chapitres. Je prens seulement la liberté de vous dire que si j'ai parlé quelquefois du changement des noms dans des personnes qui n'ont pas été Auteurs, ç'a été par la nécessité de prouver

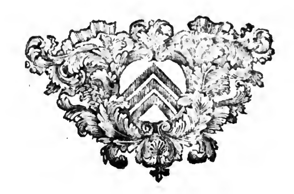
1 v. g. Pseudonymes Démasqués, &c.

2 *Invitatio amica ad Magliabecchium & alios* pag 27. 29.

¶ Ce fut en 1689. que Vincent Placcius fit imprimer à Hambourg in 8. l'*Invitation* que Baillet cite, & dont parle plus amplement Jean Albert Fabrice sur la fin de sa Preface du Theatre publie à Hambourg in fol. l'an 1608. des Anonymes & Pseudonymes recueillis & decouverts par les soins de Placcius, & de plusieurs autres hommes de Lettres.

Digitized by Google

prouver le particulier par le général. Je n'en excepte pas même les Chapitres XIII. & XIV. de la troisiéme Partie de ce Traité, où j'ai été obligé d'entrer dans un assés ample détail des noms vulgaires défigurés par des terminaisons Latines, & par la suppression ou la mauvaise expression des Articles. C'est ce qu'il a fallu donner aux instances de quelques amis qui ont demandé quelque reméde au désordre que les Latinistes *ont introduit dans la connoissance des noms propres : Si dans ces deux Chapitres on rencontre Mr. de Thou un peu plus souvent que les autres Ecrivains, il faut s'en prendre à la haute réputation de cet incomparable Historien, dont les taches, quoique petites, méritent d'autant plus d'être remarquées, que son Ouvrage sera de plus longue durée.*



A U-

Digitized by Google

AUTEURS DE'GUISE'S,

Sous des noms étrangers, empruntés, supposés, feints à plaisir, abrégés, chiffrés, renversés, retournés, ou changés d'une Langue en une autre.

TOME PREMIER.

Contenant un Traité préliminaire (1) sur le changement & la supposition des noms parmi les Auteurs.

A Mr. de Lamoignon, Marquis de Baville.

Une des raisons, Monsieur, qui vous ont fait concevoir de l'amitié pour les Auteurs & de l'amour pour leurs Livres, a été la bonne opinion qu'on vous avoit donnée de leur ingénuité dès votre enfance. On avoit tâché de profiter des petits déplaisirs que vous témoigniés dès lors de voir que le déguisement & la dissimulation fussent de toutes les bonnes compagnies, & que la sincérité se trouvât rarement dans les discours ordinaires des vivans. On vous avoit laissé croire que cette belle vertu pourroit s'être refugiée dans les Livres comme dans des lieux de sureté. Avec une préoccupation si favorable vous aviés déja fait quelques démarches dans la lecture des Livres que l'on vous avoit mis entre les mains pour vos premiéres études. L'esprit de réconnoissance vous avoit porté ensuite à vouloir connoître ceux à qui vous étiés redevable de ce que vous appreniés, afin de payer au moins de votre estime des gens qui étant morts depuis plusieurs siécles n'étoient plus en état de recevoir aucun autre bien de vous. La chose ne réussit point mal d'abord au gré de ceux qui avoient interêt de conserver en vous la bonne opinion que vous aviés de la sincérité & de la franchise de ces Auteurs, & de vous les faire considérer comme des Maitres incapables d'abuser de votre confiance.

Lorsqu'on en vint à Térence, on avoit heureusement pris le devant, pour vous ôter la pensée que cet Africain eût voulu vous tromper, en s'attribuant sous de faux titres les Ouvrages de quelques illustres Romains, & qu'il eût entrepris sans fondement de substituer son nom à ceux de Lélius & de Scipion à la tête de ses Comédies. Lorsqu'il fut question de vous faire voir les Vies des grands Capitaines de la Gréce par Cornelius Nepos, & les Hommes illustres de l'ancienne Rome par Aurelius Victor, on n'avoit pas eu de peine à vous faire comprendre que les faux noms d'Emilius Probus & de Plinius Secundus ne donnoient aucune atteinte à l'ingénuité de Nepos & de Victor; & qu'il n'y avoit eu

1 * Ce Traité n'a pas eu d'autre suite, & a été imprimé pour la première fois in 12. en 1690.

point eu de prétexte de vanité, point d'usurpation de Plagiaires, point de suppositions d'Imposteurs qui ait été capable de faire abolir cette derniére mode.

Si le mépris de la gloire ou la fuite de la vanité qu'on peut tirer de la composition d'un Livre a porté quelques Auteurs parmi les Anciens à retrancher leur nom de leur Ouvrage, on peut dire qu'ils n'ont jamais prétendu nous donner le change, puisque cette suppression n'a jamais passé pour un déguisement, & qu'ils ont mieux aimé ne se point faire connoître du tout, que de se faire connoître mal, ou d'une autre maniére qu'ils n'auroient dû.

Si l'amour de cette même gloire a fait commettre aux Plagiaires l'injustice de supprimer les noms des vrais Auteurs pour y substituer les leurs & de se saisir des fruits des travaux d'autrui; on ne peut pas dire qu'il soit question dans leur conduite du changement des noms de la maniére que nous l'entendons. Leur intention n'a point été de déguiser les véritables Auteurs, mais de les détruire ou d'empêcher au moins qu'ils ne viennent bien ou mal à notre connoissance.

Enfin si l'esprit de fourbe a inspiré aux Imposteurs la malice de supposer à d'autres leurs propres Ouvrages, ou de les munir des noms spécieux de quelques personnes connuës & autorisées, afin de donner du cours & de l'autorité à leurs compositions; ce n'a point été pour nous persuader que ces noms ne fussent pas ceux des vrais Auteurs des Ouvrages qu'ils produisoient.

Aucune de ces trois espéces, ni les Anonymes, ni les Plagiaires, ni les Imposteurs n'ont eu dessein d'abolir la mode de joindre le vrai nom du véritable Auteur au titre de son Ouvrage, quoiqu'ils ayent gardé une conduite fort contraire à cette pratique. Les premiers, je veux dire les Anonymes, n'ont pas prétendu se proposer pour des éxemples: s'ils ont fait faire une exception à la régle, ils ont eu la prudence de juger qu'elle n'étoit que pour eux. Les autres, soit Plagiaires, soit Imposteurs, n'ont eu en vûe que le plaisir secret de nous faire croire qu'ils avoient religieusement suivi cette mode de publier son nom, & de traiter avec nous comme s'ils nous avoient persuadé que les Ouvrages qu'ils nous proposoient étoient effectivement des Auteurs dont les noms étoient à la tête.

La chose est incontestable du côté des Plagiaires & des Imposteurs; & si quelqu'un venoit à bout de nous prouver le contraire, il nous prouveroit en même tems qu'il n'y auroit point de Plagiaires ni d'Imposteurs. Mais s'il faut une caution pour les Anonymes, je n'en ai point d'autre à donner qu'un homme de bien & de créance, un Auteur Ecclésiastique qui a eu l'honneur d'être assés long-tems confondu avec saint Cyprien pour son mérite. Arnaud de Bonneval (c'est le nom de cet Auteur) convient avec le Public de la mode de mettre son nom à la tête de son Ouvrage. Il n'en blâme point la coutume parce qu'il la trouve appuyée non seulement sur un usage invétéré de plusieurs siécles, mais aussi sur la raison, en ce que le nom d'un Auteur à la tête de son Livre fait que le Livre donne de la réputation à l'Auteur dont on voit le nom; que d'une autre part le nom donne du poids & du crédit au Livre lorsque l'Auteur est déja connu; & qu'enfin le nom & le Livre se soutiennent mutuellement par cette communication de gloire. Si l'Abbé de Bonneval se départit d'une mode si générale & si autorisée, ce n'est qu'avec des excuses très-humbles que le Public semble n'avoir reçûës que sur les titres de la modestie & de l'humilité de cet Auteur. Je veux que vous l'entendiés parler en sa Langue afin que vous puissiés être vous-même le Juge de sa pensée (4). *In capite libri sui quisque auctorem se posuit, ut & stylus Auctori, & stylo Auctor famularetur, & auctoritate altrinsecâ communis gloria muniretur. Hoc virorum illustrium praeclara meruerunt ingenia, & per hoc vivax eorum fama & gloria indelebilis perseverat. Nos vero qui vix intelligimus quae ab eis dicta sunt, sen-*

3 Niceph. Callist. &c.

4 De operib. Christi Cardin.

fu & eloquentiâ omnino iis impares, si quid aliquando scribimus, indignum Titulo judicamus, ne forte nobilis materia cujus explanationi studium adhibemus, decoloratam potius quàm ornatam nostrâ præsumtione queratur.

Il n'y a donc que les *Pseudonymes* qui soient venus de sang froid dans la République des Lettres pour y troubler l'ordre établi dans la coutume de mettre le vrai nom d'un Auteur à la tête de son Livre. Nous appellons *Pseudonymes* ceux que vous trouverés quelquefois qualifiés ailleurs d'*Allonymes* ou d'*Heteronymes*, ou même de *Cryptonymes* selon la fantaisie des Ecrivains qui ont eu occasion d'en parler. Vous m'objecterés sans doute que les *Plagiaires* & les *Imposteurs* à qui je viens de donner l'exclusion semblent se trouver aussi compris sous le nom de *Pseudonymes*; puisque les uns & les autres commettent de la fausseté dans les noms des Livres. Mais je vous répondrai qu'entre Gens de Lettres on est convenu depuis ces derniers tems de restraindre le terme générique de *Pseudonymes* à une seule espéce, & de ne plus donner ce nom qu'à ceux qui n'imposent à personne, en quoi les Pseudonymes sont distingués des *Imposteurs*; & qu'à ceux qui ne volent & ne pillent personne, ce qui fait la différence des mêmes Pseudonymes d'avec les *Plagiaires*.

L'espéce des Pseudonymes de la maniére que nous la comprenons, c'est-à-dire, des Auteurs qui changent de nom purement pour se déguiser, semble être la plus récente de toutes. Les Anonymes contre lesquels Tertullien a déclamé (1), & dont Salvien de Marseille a voulu prendre la protection peuvent faire remonter leur origine jusqu'à Moyse, & se renforcer de l'éxemple des Évangelistes. Les Plagiaires s'étoient déja rendu formidables au siécle de Ptolomée Philadelphe : & les Imposteurs s'étoient déja multipliés dans le monde lorsqu'on s'est apperçû de la fiction des Pseudonymes. A peine trouvons-nous un de leurs masques outre celui de *Conchlax* (2) avant le siécle d'Auguste. A peine en trouvons-nous depuis ce tems-là jusqu'à celui de Charlemagne si on excepte un *Peregrin*, (3), un *Timothée* (4), & quelque autre nom de fiction que l'industrie de quelques Auteurs Ecclésiastiques a inventés pour satisfaire leur humilité.

Le déguisement étant devenu une espéce de vertu sur la fin du huitiéme siécle, les beaux Esprits, je veux dire les Studieux, qui se trouvoient animés à écrire par l'éxemple & les libéralités de Charlemagne, crûrent que rien n'étoit plus à leur bienséance. Chacun se travestit de gaieté de cœur pour paroître en public: rarement vit-on monter quelqu'un sur le théatre sans son masque. Alcuin (5), les Prélats, le Prince lui-même ne voulurent pas s'en dispenser : de sorte qu'on peut dire que toute la face de l'Empire en ce qui regarde les Lettres étoit double sous Charlemagne, lorsqu'on la vouloit envisager dans les Livres, après l'avoir considérée au naturel dans le commerce ordinaire de la vie.

Ce caprice de l'imagination des Gens de Plume joua encore pendant quelque tems sous les deux regnes suivans, mais sans concert. On l'a vû cesser peu à peu & disparoître presque entiérement jusqu'au tems du Pape Paul II. sous lequel on le vit renaître avec tant d'éclat & de mouvement parmi les Savans de ce tems-là que ce Pape en conçût de la jalousie (6), & que ce changement de noms assés innocent en soi, & fort indifférent d'ailleurs à l'Etat pensa être fatal à ceux qui s'étoient travestis à la Grecque ou à la Romaine dans leurs noms.

CHA-

1 Lib. 4. contr. Marcion. c. 3.
Voy. tom. 1. des Jug. des Sav. pag. 159. 162.

2 ¶ Baillet dans sa Liste des Auteurs deguisés croit que par Conchlaa il faut entendre Pamphile d'Alexandrie, savoir ce Grammairien que Suidas dit avoir travaillé sur Nicandre. Mais ce n'est point Pamphile, c'est au rapport de Galien l. 6. *de medic. simpl.* Nicandre lui-même dont l'Ouvrage avoit été publié sous le faux nom de Conchlax.

3 ¶ C'est Vincent de Lérins dont le *Commonitorium* suivant les Manuscrits cités par Mr. Baluze, commence par *Incipit Tractatus Peregrini pro Catholica fidei antiquitate, & universitate adversus profanas omnium novitates Hæreticorum.* Notre Auteur parle plus amplement

CHAPITRE. IV.

L'usage de changer son nom devenu trop fréquent dans les derniers tems. Cause & occasion d'une partie des abus qui s'y sont glissés. Dans quelles personnes & dans quelles professions ces abus ont été tolérés plus volontiers.

LA rigueur avec laquelle le Pape Paul II. fit traiter les Gens de Lettres qui avoient changé leur nom de son tems, & les tourmens qu'il fit souffrir à quelques-uns d'entre eux sous prétexte que ce changement auroit pû être quelque effet de cabale & de conspiration contre son Etat ou sa Personne purent bien dissiper l'union ou la société qui avoit formé parmi eux une espéce d'Académie de beaux Esprits dans Rome. Mais ces moyens ne furent point capables de détruire parmi ceux qui se sauvérent de ses mains cette maniére de déguisement que les Grecs nouvellement venus de Constantinople qualifioient de *Metonomasie*. Quelques-uns s'étant réfugiés en Lombardie, en France, en Allemagne, & même en Pologne, y portérent avec eux la fantaisie qu'ils avoient eu de se déguiser ou de tourner leur nom de leur Langue vulgaire en celles des Savans, & ils la communiquérent à tout ce qu'ils purent gagner de disciples. Elle se répandit en peu de tems dans toutes les Écoles où l'on introduisit le Grec & la belle Latinité, & elle a passé jusqu'à notre siécle avec tant de licence & d'impétuosité, que la *Métonomasie* a mérité de se voir comptée parmi les choses les plus communes de la République des Lettres.

C'est peut-être par cette vûë que vous pourriés réüssir à sauver ou à adoucir l'hyperbole qu'un inconnu écrivant contre un autre inconnu sur les Commendes & les Abbés Commendataires a avancé à ce sujet (7). " Je m'étonne, dit cet " Auteur, qu'on ne s'apperçoive pas que " dans ce tems où l'on se plaît à emprunter des noms étrangers ou à s'en " faire de nouveaux, les plus sages ne " se croyent pas mieux cachés que chés " eux, & ne paroissent jamais moins " qu'avec leur nom & leurs qualités, " tant l'on est fait au déguisement.

Personne n'auroit peut-être trouvé à redire à la licence de feindre les noms & de travestir les personnes, si elle étoit demeurée dans ses bornes anciennes. Elle avoit presque toujours été renfermée dans la Poësie, & rarement l'avoit-on vû passer le théatre. Les Poëtes & les Comédiens avoient reçû le privilége de se déguiser, & de déguiser les autres sans que personne eût parû leur porter envie. Il n'y avoit point d'abus ou de désordres à craindre de leur part dans ces sortes de fictions, parce qu'on étoit persuadé qu'ils ne prétendoient abuser de la bonne foi de qui que ce fût, & qu'ils n'imposoient à personne. On a toujours été tellement préparé au déguisement lorsqu'il a été question de les voir ou de les entendre, qu'on auroit pris pour une fourbe & pour une véritable tromperie, la liberté que ces sortes de personnes se seroient donnée de découvrir la vérité à nud, de representer les visages le masque levé, & d'appeller les Gens par leur nom.

On n'a jamais crié contre les Poëtes & les Comédiens pour avoir associé les Auteurs de Romans à leur privilége. Les liaisons étroites & les rapports merveilleux qui se trouvent entre leur profession & celle de ces derniers, demandoient qu'ils les laissassent entrer en communication d'un droit dont l'usage leur est indispensable. La fiction des personnes ne leur est pas moins nécessaire que celle des choses pour faire regner le Vrai-semblable & le Merveilleux dans leurs compositions. Ceux même qui ont eu dessein de renfermer l'Histoire des choses vérita-

de ce nom *Peregrinus* chap. 3. de la 2. part. de ce Traité.

4 ¶ C'est Salvien Prêtre de Marseille, touchant lequel, & les raisons qui lui firent prendre le nom de Timothée voyes plus bas le chap. 9 de la 2. part. Voyes aussi Placcius *de Pseudonymis* n. 2704

5 ¶ Placcius *de Pseudonym.* n. 88. touchant Alcuin, & n. 562. touchant Charlemagne.

6 ¶ Ce ne fut pas de la jalousie que ce Pape en conçut, ce fut de la defiance, sur ce qu'il s'imagina que ce changement de noms cachoit un dessein de conspiration, comme Baillet lui-même le reconnoit dans le chapitre suivant.

7 Reponse au Livre intitulé l'Abbé Commendat. pag. 314.

véritables dans leurs Romans, auroient infailliblement été blamés du Public, s'ils n'avoient eu recours à la fiction des noms pour envelopper leurs vérités.

Il semble qu'on ne puisse nier qu'on n'ait encore laissé étendre le privilége de changer les noms par voie de déguisement jusqu'aux Auteurs satiriques. J'entens seulement ceux qui ont connu l'usage légitime de la satire, & qui ne s'en sont pas écartés; ceux qui se sont contentés d'exposer les défauts au jour pour leur donner un tour ridicule plutôt que pour déchirer ou détruire ceux qui en étoient coupables; & ceux qui ont eu la discrétion de cacher les personnes en découvrant leurs vices.

Enfin, la petite figure que les faiseurs d'Almanachs & de Prognostics ont toujours faite dans le monde n'a peut-être pas peu contribué à l'indulgence dont on a toujours usé à leur égard touchant la liberté qu'ils se sont donnée pour la supposition des noms, comme pour celle des choses. Les Poëtes ne leur ayant jamais intenté de procès pour avoir usurpé leur privilége, le Public n'a pas crû s'y devoir interesser plus qu'eux. Ils ont eu lieu de feindre impunément tout ce qui leur a plû. Personne n'ayant formé d'obstacle à leur manie, on peut dire sur la maniére dont du Verdier de Vauprivas en a parlé (1), qu'elle a inondé le siecle passé, & que la liberté qu'on lui a donnée de passer sans l'arrêter a été cause qu'elle s'est dissipée dans la suite, & qu'il ne s'en trouve plus que des restes peu considérables dans notre siécle.

Tant que la licence de feindre ou de changer les noms n'a point passé au-delà des Poëtes, des Comédiens, des Romanciers, des Trouverres, des Satiriques, & des Astrologues, le Public n'a point formé de plaintes sur l'abus de cet usage. Les Actions & les discours de ces personnes ont presque toujours été jugés de nulle conséquence dans la vie civile.

Mais soit que leur exemple ait fait espérer l'impunité aux autres, soit que l'on se soit laissé emporter à l'inclination particuliére que les hommes ont toujours fait paroître pour la fiction & pour la dissimulation, il est certain qu'il n'a plus été question de scrupule & de reserve parmi les autres Auteurs sur le changement des noms, & qu'ils y ont eu recours dans la suite avec autant de licence que les Poëtes & les Comédiens.

Il n'y a point de Profession parmi les Lettres où l'on ne voye des légions entiéres de ces sortes de *Pseudonymes*, qui ont mieux aimé porter de faux noms que de n'en point avoir du tout.

S'ils en ont usé de la sorte aux dépens de la vérité, s'ils ont blessé les régles de la sincérité, c'est ce qu'il vous sera aisé de reconnoître par le Recueil de ces Pseudonymes en particulier. Voyons maintenant comment leur changement de nom a pû devenir innocent ou criminel dans les circonstances de leur déguisement.

CHAPITRE V.

Des rencontres où l'usage de changer son nom étant indifférent de lui-même peut devenir innocent ou criminel dans ses circonstances.

JE suis un peu surpris que Tertullien qui mettoit tout en usage sans beaucoup de scrupule lorsqu'il étoit question d'attaquer quelqu'un, ou de défendre quelque chose, n'ait pas fait valoir le changement des noms pour justifier le changement qu'il avoit fait de la robe au manteau. Il a oublié à mon sens l'un des plus beaux exemples qu'il eût pû alleguer pour montrer que le changement d'habit n'étant certainement pas moins indifférent en soi que le changement de nom pourroit devenir aussi innocent & aussi honête dans l'usage. Je me persuade volontiers que sur le raisonnement qu'il en auroit pû faire, il auroit sû tirer une conséquence plus juste que la plupart de celles qu'il a voulu tirer de la vicissitude de ce monde par des argumens cornus, & par de vrais sophismes. Nous n'aurions pas le même avantage

1 Page 27. de la Préf. de sa Bibl.

tage si nous prétendions employer ses raisonnemens ou son autorité en faveur du changement des noms. Comme il est moins ordinaire de changer de nom que d'habit il seroit aussi plus aisé de conclure contre nous que la chose est moins utile & moins nécessaire, & de-là il n'y auroit plus qu'un pas à faire pour prouver contre nous qu'elle est souvent ou qu'elle doit être moins innocente.

Un Orateur du siécle passé nommé Marc-Antoine Majoragius ayant été accusé juridiquement, du moins a-t-il voulu le faire croire, par Fabius Lupus & par Macrinus Niger pour avoir changé son nom d'Antonio Maria Conti, & ayant été cité au criminel, soit par feinte, soit tout sérieusement devant les Juges de Milan, entreprit de se défendre par un grand Plaidoyer Latin qui a passé pour une des belles Piéces d'éloquence de son tems. Il avoit entrepris d'abord de se purger du crime prétendu dont on chargeoit ce changement par un détail des actions Innocentes de sa vie. Cela ne tendoit, ce semble, qu'à porter les Juges à faire une exception en sa faveur, ou à ne juger que du fait. Mais il entreprit ensuite de traiter la chose par le droit, & de faire voir qu'il n'y a rien dans le changement des noms qui soit contraire ni à la Loi divine ou humaine, ni à la coutume ou à l'usage ordinaire, sur tout des gens de Lettres, ni enfin à l'honnêteté ou à la bienséance.

En effet, il n'est plus difficile de faire voir qu'une chose est conforme à l'honnêteté & à la bienséance, lorsqu'on a montré qu'elle ne blesse point la loi & qu'elle n'innove rien contre la coutume. Il est aisé de nous faire comprendre qu'elle est innocente lorsqu'elle n'est point opposée à la droite raison, ni à l'autorité légitime. La loi & la coutume se trouvent heureusement unies avec la raison & l'autorité en faveur de la verité pour condamner ensemble tout ce qu'il y a de faux & de trompeur dans nos actions & nos sentimens. De sorte que de tous les changemens qui peuvent arriver aux noms des Auteurs, il n'y aura d'innocens que ceux où la fourbe & le déguisement n'ont point de part, pourvû que l'on veuille s'en tenir à la droiture de la raison & à l'équité de la loi.

Les autres changemens n'ayant aucuns titres de justification qui puissent leur mériter une entiére absolution, seront toujours à la verité fort éloignés de participer à la louange qui n'est duë qu'à la sincerité: mais au moins se trouvera-t-on disposé à les excuser & à les souffrir selon que le déguisement y paroîtra moins important, & que les raisons de se déguiser seront jugées plus recevables.

Il n'y a point de motif aussi spécieux, aussi juste, aussi honnête qu'il puisse être, qui soit capable de leur mériter autre chose que le pardon; point de modestie, point de prudence, point de necessité qui puisse en rectifier le fond jusqu'à leur communiquer l'innocence, & jusqu'à faire une véritable vertu de ce déguisement. C'est en quoi consiste la principale différence que nous devons établir entre les Auteurs que nous appellons Anonymes & les Pseudonymes dont nous traitons. Un Auteur veut-il n'être pas connu, veut-il tout sérieusement demeurer caché? Qu'il prenne le parti de se faire Anonyme: il n'y a rien dans cette conduite que de fort indifférent, je dis plus, rien que de fort innocent tant que sa conscience ou ses devoirs ne l'obligeront pas de se produire & de comparoître. Mais qu'un Auteur qui aura les mêmes vûës, les mêmes intentions, veuille se rendre Pseudonyme, c'est vouloir au moins se faire connoître d'une certaine maniére en se cachant de l'autre; c'est se jouer de la bonne foi de son Lecteur & lui donner le change. C'est se montrer mal & se cacher mal tout à la fois, & par conséquent pécher doublement contre la sincerité du cœur.

Il me semble que Mr. Cujas (2) n'est point mal entré dans cet esprit de discernement lorsqu'il a voulu se distinguer d'un Pseudonyme du nombre de ses Adversaires, en se rendant simplement Anonyme dans l'écrit qu'il a fait contre le prétendu Zacharie Furnester pour la défense

2 Tom. 8. Operum col. 1160. &c.

fenfe de Monluc Evêque de Valence. „ On ne fait ce que c'eft, dit-il, qu'un „ *Zacharie Furnefter* (1). C'eft quelqu'un „ fans doute qui s'eft adopté lui-même „ pour paffer fous un nouveau nom à „ une licence plus grande de dire des „ injures. C'eft un masque que l'Ad„ verfaire a pris pour faire impunément „ ce qu'il n'auroit ofé faire à découvert. „ Puisque ce n'eft point fon nom qu'il „ a mis à fa piéce, je ne me crois pas „ obligé de mettre le mien à ma répon„ fe. Je n'ai pas jugé à propos d'oppo„ fer impofture à impofture, & j'ai mieux „ aimé ne me point donner de nom que „ de m'en donner un qui foit faux à „ l'imitation de cet Adverfaire. C'eft u„ ne étrange indiscrétion à un Auteur „ d'ufer de fuppofition dans fon nom s'il „ a quelque chofe de bon à débiter dans „ fon Livre. C'eft le moyen de lui fai„ re perdre créance, & de faire douter „ au Lecteur fi la fiction regne moins „ dans l'ouvrage que dans fon titre & „ dans le nom de fon Auteur. Tel étoit le fentiment de Mr. Cujas lorsqu'il fe poffedoit, & qu'il avoit le fens frais, parce qu'il avoit à combattre un Pfeudonyme. Mais ceux qui favent qu'il a eu lui-même recours aux moyens qu'il eftimoit fi criminels dans fon Adverfaire, & qu'il s'eft rendu à fon tour Pfeudonyme fous le nom de Mercator (2), pourroient fe divertir des embarras où il fe feroit jetté par fes raifonnemens, s'il avoit trouvé dans Robert un homme en humeur d'objecter au prétendu Mercator, ce qu'il avoit allégué contre le masque de Furnefter.

J'avouë avec quelques Auteurs, que la répréfentation d'un objet fous une image étrangére, eft capable de flater notre esprit. Mais cela doit fuppofer qu'il n'en foit pas la duppe. Je conviens que nous aimons volontiers à voir une chofe dans un autre. Mais il faut pour cet effet que nous l'y reconnoiffions. Enfin je ne nie pas que ce qui ne frappe pas de foimême ni à face découverte, ne furprenne quelquefois affés agréablement dans un habit emprunté, & fous un masque. Mais cette furprife ne peut dépendre que d'une

1 ¶ Cujas ne vouloit pas qu'on crût qu'il auroit fait l'honneur à Furnefter d'ecrire contre lui, s'il avoit fu que ce Furnefter n'etoit autre qu'Hugue Doneau

2 ¶ Voyés plus bas chap. 3. de la 3. part.

3 ¶ Le Concile de Trente.

4 ¶ George Hamartole *ἁμαρτωλός*, Pecheur, que Voffius dans fes Hiftoriens Grecs confond avec George Syncelle, eft pofterieur de plus de 50. ans. Allatius dans fon Traite *de Georgiis* a parlé de lui amplement & de fa Chronique qu'il a traduite de Grec en Latin, quoique ni le Latin ni le Grec n'aient point encore vu le jour.

5 ¶ *Idiota* eft le nom fous lequel avoit voulu fe cacher Raimond Jordan Chanoine régulier de S. Auguftin, dont la fin du 14. fiécle eft la vraie époque.

6 ¶ *Incognitus* eft Michel Angriani ou Aignani Carme Boulonnois, Général de fon Ordre, mort l'an 1416. Baillet l'appelle Ayguanus qu'il interprete en François d'Aygue, ne faifant pas réflexion que l'Orthographe Italienne n'admet point d'y Grec, & que tout nom propre ou conferve la terminaifon de la langue du payis, ou la terminaifon Latine quand il en a une, & n'en doit point prendre d'étrangere qui le defigure. On le rendroit par exemple ridicule fi au lieu de *Jovianus Pontanus*, ou de *Gioviano Pontano*, on s'avifoit de dire *Jovien du Pont*.

7 ¶ Jean Gerfon, à caufe de fon *Teftamentum quotidianum Peregrini*, ou *Peregrinus* eft Gerfon lui-même.

8 ¶ *Afceta*, c'eft le P. François Macedo Jéfuite, & depuis Cordelier, Auteur du livre intitulé *Humberti Afceta Carthufienfis Germanitas dogmatum Janfenii Epifcopi Iprenfis, & Henrici Noris.*

9 ¶ *Dacrianus*, Le Docteur Marguerin de la Bigne l'a pris pour un Ecrivain du 8. fiécle, & c'eft par fes foins que les deux livres de *Dacrien*, l'un intitulé *Speculum Monachorum*, l'autre *Documenta vitæ fpiritualis* ont trouvé place dans la Bibliothèque des Peres. Mais de plus fins Critiques ont reconnu que ces Ouvrages étoient de l'Abbé Louis de Blois, qui voulant fe donner le nom de *pleureur* fans l'exprimer trop ouvertement prit celui de *Dacrianus* tiré du Grec *δάκρυ pleur*, ayant peut-être même affecté, pour mieux cacher fon deffein, d'ecrire *Dacrianus* au lieu de *Dacryanus*.

10 ¶ *Chriftodulus*, Serviteur de Jefus-Chrift. C'eft le nom que prit l'Empereur de Conftantinople Jean Cantacuzene lorsqu'il fe fit Moine, & comme il changea auffi en *Joafaph*, c'eft-à-dire en *Jofeph*, fon nom de batème *Jean*, il s'eft au titre de fon Hiftoire appellé *Joafaph Chriftodule.*

11 ¶ *Pécheur penitent.* Baillet dans fa Lifte des Auteurs deguifés a expliqué ce titre par N.... Patrix ou Patris Cela fe doit entendre de Pierre Patrix de Caen qui étant venu à Paris entra au fervice de Gafton Duc d'Orleans, & s'y diftingua par fon esprit. C'eft de lui qu'on voit la Plainte des Confones qui n'avoient pas l'honneur d'entrer au nom de Neuf-Germain, à laquelle Voiture a répondu, & qui par cette raifon a été inferée parmi les Poefies de Voiture. Ayant fait dans fa jeuneffe plufieurs pieces galantes, & quelques-unes même de licentieufes, il les fupprima toutes dans un âge plus avancé, & ne compofa dans la fuite que fur des fujets de pieté. Il fit imprimer à Blois en 1660. un recueil de fes Poëfies dévotes fous le titre de *La mifericorde de Dieu fur la conduite d'un Pécheur pénitent*, & mourut à Paris le 6. Octobre 1671. agé de 88. ans. Mr. Huet en parle fort

ne prévention ou d'une connoiſſance antérieure au déguiſement. En un mot on n'eſt point ſurpris tant qu'on eſt trompé ou qu'on eſt dans l'erreur, ce n'eſt en ces occaſions que la découverte de la tromperie qui doit produire la ſurpriſe.

Il n'y a donc pas d'Auteur Pſeudonyme de quelque eſpéce que ſoit ſon déguiſement, dont la conduite puiſſe être abſolument innocente quoiqu'elle ſoit ſouvent excuſable. S'il y avoit une exception à la régle, elle ſeroit ſans doute en faveur de ceux qui s'étant perſuadé de la néceſſité de mettre ſon nom à la tête d'un livre, conformément à l'eſprit d'un Concile Oecumenique (3), & à la pratique de la plupart des Anciens, ont pris des termes appellatifs pour tenir la place de leurs propres noms. Mais on peut dire qu'en ces rencontres ils ne ſont plus véritablement Pſeudonymes, & qu'ils n'impoſent point à ceux de qui ils ne veulent être connus que fort généralement, & ſeulement par quelque qualité qui leur eſt commune avec beaucoup d'autres perſonnes. Nous avons une infinité de livres dont les Auteurs n'ont pas d'autres noms à leur tête, que les appellatifs d'*Abbé*, d'*Academicien*, d'*Avocat*, de *Chanoine*, de *Conſeiller*, de *Docteur*, de *Gentilhomme*, d'*Officier*, de *Philoſophe*, de *Prêtre* ou de *Théologien*. Ces appellations ne peuvent être que très-innocentes, lorſqu'elles ſont véritables, quoiqu'elles ne contribuent pas beaucoup plus à faire connoître les Auteurs, que de faux noms. Rien ne nous empêche d'étendre le même privilége ſur ceux qui peuvent paſſer pour des termes appellatifs de modeſtie, d'humilité, ou de quelque autre vertu que ce ſoit, tels que ſeroient les noms d'*Hamartolus* (4), d'*Idiota* (6), d'*Incognitus* (5), de *Peregrinus* (7), d'*Asceta* (8), de *Dacrianus* (9), de *Chriſtodulus* (10), de *Pécheur Pénitent* (11), de *Fidelis Subditus* (12), de *Diſcipulus* (13), &c. On pourroit y ajouter même ceux de *Philadelphe* (14), de *Timothée* (15), de *Chriſtian. Sincerus* (16), de *Simplicius* (17), de *Verus* (18), de *Modeſtus* (19), &c. ſi la lecture des Ouvrages qui les portent perſuadoit qu'il n'y a point

fort au long dans ſes Origines de Caen, & écrit *Patris* avec une s. quoique Patrix y mit un x. qui pourtant ſe prononce comme une s. & même ne ſe prononce que devant une voyelle.

12 ¶ *Fidelis Subditus*. C'eſt, dit Baillet, *Jerome Moscovius*. Placcius n'en fait pas davantage.

13 ¶ *Diſcipulus*. Ce mot qui n'eſt ni expliqué, ni même ſpécifié dans la Liſte de Baillet, deſigne un vieux Sermonaire intitulé *Sermones Diſcipuli*, parce que l'Auteur ne ſe croyant pas digne de la qualité de *Magiſter*, ſe rabatit à celle de *Diſcipulus*. A la ſuite de ces Sermons eſt un ample recueil d'exemples où l'on trouve des hiſtoires fort naïves, entre autres une que Rabelais l. 3. c. 33. &, ſuivant quelques éditions, 34. en a extraite, pour faire voir combien les femmes ſont peu capables de garder un ſecret. Simler & après lui Friſius, abbréviateurs & continuateurs de la Bibliothèque de Geſner, attribuent les Sermons du Diſciple au Jacobin Jean Hérold. D'autres le nomment Jean Herlot. Il paroit par le Sermon 83. qui eſt *de luxuria* qu'il écrivoit en 1418.

14 ¶ *Philadelphe*. Baillet en propoſe trois dans ſa Liſte. Le premier eſt *Eugenius Philadelphus Romanus*, qu'il dit être le P. François Annat Jéſuite, touchant lequel à la fin du 3. chap. de la 4 partie, il remarque la mépriſe de Proſper Mandoſi. Le ſecond, *Euſebe Philadelphe Cosmopolite*; c'eſt le nom que prend l'Auteur du *Reveil-matin des François & de leurs Voiſins*, en 2. Dialogues imprimés à Edimbourg, c'eſt-à-dire à Genève en 1574. On les donne à Théodore de Beze, ou plus vraiſemblablement au nommé Nicolas Barnaud de Crest en Dauphiné, qui ſous le nom de Nicolas de Montand a fait le *Miroir des François*, auſſi en Dialogues imprimés l'an 1582. in 8. & que je crois encore Auteur *du Cabinet du Roi de France où ſe trouvent trois perles d'une valeur ineſtimable*. Le troiſieme *Philadelphe* de Baillet c'eſt Louis du Moulin, qui aidé du Miniſtre Pierre du Moulin ſon pere compoſa le *Commentarius rerum ſui temporis in Scotia geſtarum* imprimé l'an 1641. à Dantzic (lieu ſuppoſé) in 8. Il y a d'autres *Philadelphes*, mais il me ſuffit d'éclaircir ceux de Baillet.

15 ¶ *Timothée*. On a ci-deſſus parlé ſuffiſamment de Salvien caché ſous le nom de Timothée. Quelques-uns ont dit que *Jean Thierri* ou *Joannes Theodoricus* s'étoit caché ſous le même nom, mais Baillet le nie dans ſa Liſte. Surquoi je renvoie à Placcius n. 2704. de ſes Pſeudonymes.

16 ¶ *Sincerus Chriſtianus*. Le Prince Erneſt Landgrave de Heſſe.

17 ¶ *Simplicius*. Le Socinien Jonas Schlichtingius prit le nom de *Joannes Simplicius* dans les Notes qu'il publia in 8. en 1643. ſur le 2. chap. de la 2. aux Theſſaloniciens commentée par Grotius.

18 ¶ *Verus*. Chryſoſtome Eggenfeld Conſeiller d'Etat du Duc de Mekelbourg a fait ſous le nom d'*Amandus Verus*, trois divers Traités imprimés in 12. l'an 1661. Placcius en rapporte les titres dans ſes Pſeudonymes n. 137. Guillaume Goës a écrit ſous le nom de *Lucius Verus* contre Saumaiſe touchant la queſtion de l'aliénation dans le prêt. Quant à Jean Rhodius celébre Profeſſeur en Medecine, mort à Padouë l'an 1659. le livre où il a pris le nom de *Verus* m'eſt inconnu.

19 ¶ *Modeſtus*. George Caſſander ſavant Theologien, & grand pacificateur en matiére de Religion, ayant fait *incognito* dans cette vuë le petit livre *de officio viri pii in diſſidio Religionis*, eut le malheur de ne

point de présomption dans l'usurpation de ces titres.

Enfin l'inclination que nous devons avoir pour diminuer toujours le nombre des coupables, & d'avoir des pensées favorables de la conduite d'antrui, me porte à ne considerer le changement des noms comme criminel, que lorsqu'on prend des noms destinés à mentir ou à nuire. Si les noms feints ou supposés ne sont pas faits pour rendre aucun de ces mauvais offices soit à la vérité, soit à la charité, je ne puis approuver la severité de ceux qui veulent qu'on les laisse enveloppés dans la condition des autres. Quelque plausible que paroisse le raisonnement de Richard de Montaigu, Evêque Protestant d'Angleterre, qui prétend qu'on ne peut quitter son nom de Batême, sans donner lieu de croire qu'on renonce à son Batême, de même qu'un Chrétien ne peut quitter le nom de Chrétien, qu'il ne soit censé avoir renoncé au Christianisme; quelque raison qu'ait eüe Mr. de Marolles de blâmer ceux qui n'ont pas assés de vénération pour le nom qu'ils ont reçu au Batême: je ne consentirois pas légérement à la censure que ce dernier fait de la pratique de certains Couvens où l'on fait changer le nom de Batême au tems de la Profession Religieuse.

Je serois encore plus éloigné du sentiment de Thomasius (1) & de Spizelius (2), qui voulant bien confondre les Pseudonymes de la maniére que nous les entendons, avec les Plagiaires & les Imposteurs, ne font pas difficulté de les rendre tous coupables d'un même crime sans discernement. En un mot je voudrois m'en rapporter aux termes de la Loi (3), dont la sagesse & la modération paroît nous tenir lieu de régle dans toutes les espéces & dans toutes les rencontres où il s'agit de changer de nom.

C'est suivant la maxime établie dans cette Loi, qu'Erasme (4) a raisonné contre le Luthérien Leon de Jude, & qu'il l'a mis hors d'état de justifier ou d'excuser la supercherie qui se trouve dans ces sortes de déguisemens.

C'est d'un autre côté par la même maxime que Papyre Masson a sû se défendre contre Hotman, qui prétendoit lui faire un crime de la liberté qu'il avoit prise de changer son nom (5).

CHAPITRE VI.

Ce qu'il y a de permis & de défendu par les Loix séculiéres & les Ordonnances des Princes touchant le changement des noms.

LA Loi que nous venons d'alléguer concernant le changement des noms, a eu pour Auteurs les Empereurs Dioclétien & Maximien, qui nonobstant la cruauté avec laquelle ils ont tourmenté les Chrétiens, n'ont pas laissé de faire quantité de Réglemens très-utiles à l'Etat. Cette Loi porte que comme l'imposition des noms est libre aux particuliers lorsqu'il s'agit de nommer quelqu'un pour la première fois: de même le changement de ces noms n'a rien de dangereux ni rien de fâcheux à craindre, lorsqu'il se fait innocemment, c'est-à-dire, dans la bonne foi. Elle ajoute qu'il est permis à un homme libre qui est maître de soi-même, de changer de nom lorsqu'il lui plaît pourvû que cela se fasse sans fraude. Ce n'étoit point la considération seule des Auteurs qui avoit donné lieu à la Loi, leur corps n'étoit pas assés considérable alors pour se distinguer jusqu'au point de se faire donner des Statuts & des Priviléges à part. Mais on peut dire à leur avantage, pour la confusion de ceux des derniers siécles, que s'il s'en est

ne plaise ni aux Catholiques ni aux Protestans. Calvin chef des pretendus nouveaux Réformés, mal content de ce livre anonyme, se déchaina contre François Baudouin qu'il en crut l'Auteur. Cassander eut le loisir de reconnoitre la meprise, & quelque tems après, sous le nom de *Veranius Modestus Pacimontanus*, réfuta sans s'émouvoir la censure trop aigre qu'on avoit faite de son écrit. C'est ce que Baillet n'a nullement bien démêlé, en ce que dans les deux endroits où il raconte le fait, savoir à la fin du 1. chap. de la 2. part. & du 4. de la 4. il témoigne avoir cru que c'étoit sous ce nom de *Veranius Modestus Pacimontanus*, qu'originairement le livre *de officio viri pii*, avoit paru.

1 Thom. de plag. Lit. præfat.

2 Spizel. infel. Lit. pag. 451.

est trouvé quelqu'un dans ces tems-là qui ait usé de la liberté commune & de la permission donnée à toutes les personnes libres de l'Empire, ce n'a point été pour se déguiser ou pour imposer au Public qu'ils ont changé de nom.

Les Auteurs auroient d'ailleurs quelque raison de prétendre que l'exception que les Empereurs ont mise à la Loi, n'a point été faite pour eux, puisqu'ils n'ont point d'Esclaves dans leur societé, & que la qualité d'Auteur nous donne ordinairement la notion d'un homme libre, à tout le moins pour la liberté d'écrire ou de ne pas écrire. En un mot la République des Lettres est un Etat où l'on ne doit point souffrir de domination ni d'esclavage, pourvû qu'il n'y ait point d'abus ou d'illusion dans le nom qu'on lui donne de République.

L'ancien usage de la France touchant le changement des noms, nous fait assés connoître que la liberté n'y étoit pas moins entiére que dans l'Empire Romain. Nos Histoires particuliéres nous présentent une infinité d'exemples de ceux qui ont usé de cette liberté. Les Chartes & les Titres Généalogiques des Familles sont pleins de noms nouveaux substitués aux anciens, & l'on y trouve aussi des noms anciens restitués par la suppression des nouveaux. Ces changemens se sont pratiqués long-tems sans solemnité & sans Acte public, jusqu'à ce que l'abus qui s'y est glissé, a obligé nos Rois d'y remédier.

Les désordres survenus dans les Familles, & particuliérement parmi la Noblesse, ont fait juger aisément qu'il ne suffisoit pas de renfermer cette licence dans les bornes que les Empereurs Romains lui avoient prescrites. C'est dans cette considération qu'on doit moins s'étonner des termes de l'Ordonnance donnée sur ce sujet par le Roi Henri II. à Amboise le 26. de Mars avant Pâques, de l'an 1555. selon la maniére de compter de ce tems-là. L'Ordonnance porte que, *pour éviter la supposition des noms, défenses sont faites à toutes personnes de changer leurs noms, sans avoir obtenu des Lettres de dispense & permission, à peine de mil livres d'amande, d'être punis comme faussaires, & d'être exauthorés & privés de tout degré & privilege de Noblesse* (6). A juger du fond de la chose par son écorce, il semble que cet Edit seroit venu pour vanger les personnes réduites en roture ou en servitude des personnes libres & qualifiées, à qui il paroit que l'Edit des Empereurs avoit laissé uniquement la liberté de changer de nom à l'exclusion des autres. Mais à l'éxaminer selon l'esprit & l'intention du Prince, on remarque aisément qu'encore que la défense de changer son nom ne tombe que sur la Noblesse, les autres n'en sont pas plus libres touchant la fraude & la supposition dans les noms, & que la Noblesse n'en est pas plus à l'étroit pour les changemens qui sont indifférens.

Nous connoissons diverses personnes, & particuliérement des gens destinés par la Providence à être chefs de Famille, qui ont eu toute la soumission nécessaire pour l'Ordonnance, & qui ont eu soin de prendre des Lettres du Prince portant permission expresse de *commutation de nom*. Mais nous ne voyons pas qu'aucun Auteur de ceux qui se sont déguisés sous des noms étrangers depuis l'an 1555. ait pris l'Ordonnance pour lui. C'est un assujettissement dont ils ne paroissent pas avoir voulu s'accommoder, dans la pensée que rien n'étoit plus diamétralement opposé au dessein de se cacher & d'imposer au Public, que l'obligation de prendre des Lettres Patentes pour autoriser leur changement ; ce qui auroit été la même chose que le rendre public, & par conséquent mettre leur supposition à découvert contre leur intention.

Il est vrai que parmi les *Boireaux* (7), les

3 Cod. lib. 9. tit. 25.

4 Tom. 9. Oper. pag. 1280.

5 Thuan. in Vit. P. Mass.

6 Art. 9. de l'Ordonnance de 1555.

7 ¶ Il y a *Boireau* & *Bouhereau*. Jaques Boireau Jésuite a écrit la Vie de S. Clair Prêtre, Moine & Martyr, imprimée *in* 12, à Paris chés Gaspard Meturas 1656. Elie Bouhereau Médecin à la Rochelle a fait une traduction Françoise de la Réponse d'Origene à Celse; traduction fort estimée qui parut l'an 1700, avec des notes à Amsterdam *in*-4. Baillet donne lieu de croire que le nom des *Boireaux* étoit originairement un nom voisin d'odieux que le Prince leur permit de changer.

les *Paulins* (1), les *Beauharnois* (2), & quelques autres qui ont changé de nom, plusieurs se sont trouvés gens de Lettres, & mis au rang des Auteurs ; mais ce n'est pas en qualité d'Auteurs ni de gens de Lettres qu'ils ont pris des Lettres du Prince. Ils n'ont eu en vuë que les devoirs des bons & fidéles sujets parfaitement soumis à la volonté du Roi, & ils n'y ont point entendu d'autre finesse que la bonne foi sur laquelle ils ont souhaité se faire connoître sous un nouveau nom qu'ils croyoient plus honnête ou plus avantageux, ou enfin plus glorieux que celui dont ils désiroient de se défaire par la permission & sous le bon plaisir de leur Souverain.

Il y a donc cette différence entre ceux qui ne se trouvant Auteurs que par hazard, se munissent des Lettres du Prince pour changer de nom, & les autres Auteurs que nous appellons Pseudonymes, que les premiers renoncent sincérement & pour toujours à leur ancien nom, & retiennent le nouveau, sans qu'on puisse dire qu'ils en soient déguisés ou moins connus qu'auparavant : & que les derniers n'adoptent un nom nouveau que pour un livre, conservant toujours leur nom ordinaire pour le reste du commerce de la vie, où il n'est point question du déguisement.

Un Jurisconsulte de ces derniers tems (3), touché également du bon ordre que la vie civile reçoit de l'Ordonnance de nos Rois sur le changement des noms, & du désordre que la licence de ce changement cause parmi les Lettres pour la connoissance des Auteurs, n'a pû dissimuler son déplaisir sur ce dernier point. „ Il n'est pas content que les mêmes „ Loix qui défendent la supposition de „ nom en général, n'ayent pas été étenduës à la supposition particuliére en „ matiére de livres, & même à la suppression du nom des Auteurs, qu'il „ n'estime pas beaucoup plus innocente „ que la supposition.

Il faut avouer que la plainte de notre Jurisconsulte n'est pas entiérement injuste. Mais peut-être auroit-il fait un peu trop de cas de ce que la Loi semble avoir estimé méprisable, ou indigne de faire un article à part dans l'Ordonnance, qui défend en général le changement des noms où il entre de la fraude & de la supposition. Peut-être aussi le désordre que les Pseudonymes ont causé dans le commerce des Lettres, n'étoit-il pas monté jusqu'au degré où ils l'ont porté depuis.

Mais si l'obligation que nos Rois ont imposée par leurs Edits aux Auteurs & aux Imprimeurs, de mettre leurs noms aux livres, ne regarde pas moins les Pseudonymes que les Anonymes, comme j'ai dessein de vous le faire voir dans le chapitre suivant : nous ne douterons plus que des plaintes de cette nature ne soient inutiles, à moins qu'elles ne tombent sur le peu de soin qu'on a toujours eu d'executer ces Edits.

En tout cas, ceux qui trouvent à redire à la douceur des Loix civiles & à l'indulgence des Puissances séculieres pour les Auteurs qui trompent le Public par leurs déguisemens, pourront recevoir satisfaction du côté des Puissances spirituelles & des Loix Ecclésiastiques. Leur sévérité s'est étenduë également sur les Anonymes & sur les Pseudonymes, qui ont voulu porter le déguisement dans les matiéres de Religion : & ceux qui comptent les Inquisiteurs & les Compilateurs d'Indices pour une Puissance spirituelle, pourront voir qu'ils ont tâché en quelques rencontres de suppléer au défaut des Puissances séculieres pour des livres qui n'étoient pas du ressort de leur Jurisdiction & qui ne regardoient pas les matiéres Ecclésiastiques.

CHA-

1 ¶ Il est ridicule de croire que le nom *Poulin* ou *Poulain* ayant deplu à ceux qui le portoient, ils obtinrent des Lettres pour le changer en *Paulin*, y ayant plusieurs bonnes familles en France du nom de Poulain qui n'ont pas eu cette fausse delicatesse. Voyés la page 157. des Epitres Françoises à Joseph Scaliger.

2 ¶ On sait ce que Menage dans la premiére édition de ses Origines Françoises au mot *Hantelair* a écrit touchant les Beauharnois d'Orleans, à quoi il auroit bien fait d'ajouter que leur nom n'avoit autrefois rien que de beau & d'honnête puisqu'il signifioit *beau visage*, mais que le mot dont on usoit encore sur la fin du quinziéme siécle pour dire *visage* ayant dans la suite donné lieu à une équivoque obscéne,

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Le changement ou la supposition des noms défendus aux Auteurs des Livres en particulier par les Loix Ecclésiastiques & Séculiéres. Réglement ou Decret du Concile de Trente sur ce sujet. Edit de nos Rois sur ce même sujet. Du peu d'exécution de ces Edits & du Decret du Concile.

IL semble que ce soit à l'industrie ou à l'artifice des Hérétiques anciens, que nous sommes redevables des réglemens que l'Eglise a été obligée de faire contre la supposition & la suppression des noms des Auteurs dans les Livres, si toutefois on peut faire passer pour un vrai réglement un simple projet, à l'exécution duquel on n'a jamais tenu la main avec éxactitude ni avec uniformité. Les Hérétiques, qui avoient interêt de s'insinuer dans les esprits pour faire recevoir la nouveauté de leurs dogmes, avoient besoin de surprendre la simplicité des uns & d'éluder la bonne foi des autres. Ils ne pouvoient espérer d'en venir à bout paroissant le visage découvert, & se montrant au Public tels qu'ils étoient. C'est pourquoi ils ont eu recours aux deux moyens ordinaires que les Ecrivains ont mis en usage, lorsqu'ils ont eu dessein de se soustraire à la connoissance du Public, c'est-à-dire, qu'ils ont supprimé leur nom à leurs Ouvrages, ou qu'ils y en ont mis de faux.

Cet abus étoit plus que suffisant pour fournir la matiére d'un Réglement, auquel il n'y auroit pas eu un Ecrivain Catholique qui n'eût voulu se soumettre, pour ôter cette ressource d'imposture aux Hérétiques. Quelques Peres de l'Eglise, & particuliérement ceux qui dans leurs Ecrits Polémiques s'étoient avisés de découvrir la fourbe, avoient facilité les moyens de le faire. Cependant nous ne voyons pas ni que le Concile de Laodicée, ni le Pape Gelase, ni aucune autre Puissance Ecclésiastique en ait fait un article dans aucun de ses Decrets, jusqu'à ce que l'invention de l'Imprimerie ayant multiplié l'engeance des Anonymes & des Pseudonymes, sur tout depuis la naissance des nouvelles Hérésies, le Concile de Trente en voulut faire un Réglement dans les formes, pour tâcher d'arrêter le cours de ce mal.

Le Réglement fut inséré dans le Decret qui fut donné le treiziéme jour d'Avril 1546. touchant l'édition & l'usage des Livres saints. Il porte, que pour arrêter la passion démesurée que les Libraires ont d'imprimer toutes sortes de Livres indifféremment, sans se soucier d'en demander la permission aux Puissances, sans s'assujettir à mettre le véritable nom de l'Auteur ou de l'Imprimeur: le Concile ordonne qu'il ne s'imprimera plus dorénavant aucun Livre concernant la Religion ou les choses sacrées, sans le nom de l'Auteur, sous peine d'anathême & d'une amende pécuniaire, telle qu'elle a été prescrite dans le Canon du dernier Concile de Latran sous Leon X.

Le Decret du Concile ne fut pas plutôt dressé à Trente, qu'on en envoya une copie à Paris. La nouvelle ne put qu'elle ne causât quelque mouvement dans la Faculté de Théologie, dont les Membres eurent quelque interêt de faire voir que ce Decret ne devoit pas tomber sur eux, & que le Concile ne trouveroit rien à réformer dans la discipline qui se pratiquoit en France sur le nom des Auteurs dont on imprimoit les Livres. Ces petits mouvemens n'aboutirent qu'à faire solliciter un Edit auprès du Roi Henri II. pour autoriser la pratique qui s'observoit sur ce point dans l'Université de Paris, ou pour l'établir dans les lieux de son obéïssance, où elle n'étoit

obscéne, avoit causé le changement de nom.

3 M. Men. præfat. ad Dion. Carth. pag. 7.

¶ On croit que cette citation qui n'est pas aisée à déchiffrer, doit être ainsi luë & expliquée : *Martinus Menardus præfationis ad Dionysium Carthusianum pagina septima :* parce que Martin Menard habile Avocat, sur tout pour les matiéres bénéficiales, fit, dit on, réimprimer sur la fin du 16 siécle, avec une Préface de sa façon, le Traité de Denys le Chartreux *de pluralitate beneficiorum*, & que c'est cette Préface que Baillet cite. On peut voir touchant ce Martin Menard la note de Claude Joly à la page 709. des Opuscules de Loisel.

toit point encore en usage.

Ce Prince fit donc une Ordonnance à Fontainebleau, datée du onze de Décembre, & publiée le dix-neuviéme du même mois de l'an 1547. par laquelle il défend d'imprimer aucun Livre concernant l'Ecriture sainte, & autres matiéres de Théologie, qui n'ait été examiné & approuvé par la Faculté de Théologie de Paris, & d'en débiter aucuns *commentés & scholiés, que le nom & le surnom de celui qui l'aura fait, ne soit exprimé & apposé au commencement du Livre, & aussi celui de l'Imprimeur avec l'Enseigne de son domicile.*

L'Edit de Chasteaubriant, donné par le même Prince le vingt-septiéme Juin & publié le troisiéme Septembre de l'an 1551. réïtére les mêmes défenses dans son article huitiéme, & ajoute encore celle de supprimer l'année de l'impression, ou de la falsifier; ce qui est un genre de supposition qui accompagne assés ordinairement la supposition des noms de l'Auteur & de l'Imprimeur. L'article suivant de la même Déclaration soumet à la peine dûë aux Faussaires les Imprimeurs qui supposéront le nom d'autrui: mais il paroît que l'article ne tombe pas sur les Auteurs, & qu'il n'a été fait que pour prévenir la fourbe des Imprimeurs & Libraires qui supposent les noms & les marques les uns des autres.

L'an 1572. le dixiéme jour de Septembre le Roi Charles IX. donna une nouvelle Déclaration à Paris sur l'Edit de la Réformation de l'Imprimerie qu'il avoit fait l'année précédente. Cette Déclaration, qui ne fut enregistrée au Parlement & publiée que le dix-septiéme Avril de l'an 1573. (1) porte une défense *de déguiser le nom, ou le lieu auquel les Livres seront imprimés.* Mais on peut remarquer à travers l'obscurité & l'équivoque des termes, que le sens de l'Ordonnance ne regarde que le déguisement du nom de l'Imprimeur. De sorte que si cette Ordonnance s'étend généralement à des Auteurs & à des Livres de toute profession & de tout sujet, sacré & profane; les Pseudonymes qui n'ont pas porté leur déguisement sur l'Ecriture sainte, ou sur d'autres matiéres de Religion, ont pû nier qu'il y eût encore eu jusqu'alors aucune Loi, tant Ecclésiastique, que Séculiére, qui condamnât leur conduite, & qui leur défendit d'user de supposition, ou de se masquer.

Mais il n'y a point d'Auteur que l'on puisse excepter de l'Edit du Roi Louis XIII. qui fut donné au mois de Janvier de l'an 1626. si l'on s'en tient aux termes de cette Ordonnance, qui semble n'avoir été faite que pour renouveller l'Edit de Charles IX. de l'an 1563. Cette Ordonnance de Louis XIII. porte défense expresse à toutes sortes de personnes *d'imprimer ou de faire imprimer aucuns Livres, Lettres, Harangues, ni autres Ecrits, soit en rime, soit en prose, traitant de la Foi, des Mœurs, ou de quelque autre chose que ce soit, que premiérement telle composition n'ait été vûë & considérée par le Roi en son Conseil, & qu'il n'ait accordé Lettres de permission, &c...... de laquelle, ensemble du nom de l'Auteur il sera fait mention au commencement & à la fin de chaque Livre, &c.* Elle étoit conçûë en des termes universels, & comprenoit tous les sujets qu'on peut traiter dans les Livres. Mais lorsqu'il fut question de la publier & de l'enregistrer au Parlement, elle fut restreinte à ce qui concerne seulement *la Religion, & les affaires de l'Etat.*

Il ne manquoit rien à tous ces Edits de nos Rois pour être mis en éxécution, soit dans le fond, soit dans les formalités dont ils devoient être revêtus. Le dernier même a été qualifié d'*Edit perpétuel & irrévocable* par Louis XIII. qui l'avoit porté. Cependant nous ne voyons pas qu'on en ait jamais pressé l'éxécution pour le point qui regarde l'obligation de mettre le nom & le surnom des Auteurs. Une pratique contraire souvent réïtérée à la vûë & par la connivence de ceux qui étoient en droit de tenir la main à l'éxécution des Edits, semble avoir formé une coutume capable de leur être opposée pour ce point. Cette coutume de ne

1 Article 101.

2 ¶ Le nom de *Gui de Pui.* Scaligerana 2. au mot *Pontac.*

ne point mettre de noms d'Auteurs, ou d'en mettre de supposés, est aujourd'hui toute constante & toute notoire; elle peut être marquée par la suite de plus d'un siécle, & prouvée par une infinité d'éxemples dans tous les genres d'écrire. En un mot, l'on ne trouvera pas aujourd'hui quatre personnes qui voulussent douter sérieusement que cette coutume ait prescrit contre un point qui n'est dans le fond qu'un simple réglement de Police.

L'on ne peut pas dire que nos Rois n'y ayent pas consenti, puisqu'il n'y a rien de plus ordinaire dans les derniers Regnes que des Privileges donnés à des Livres sans nom, ou sous des noms qui sont visiblement feints & supposés, sans qu'on ait encore consideré cet usage comme une infraction des Ordonnances, ou un abus; ou que personne le trouve mauvais.

Vous voyés, Monsieur, que la juste sévérité des Edits de nos Rois, qui a toujours subsisté touchant l'éxamen & l'approbation des Livres, où la Religion & l'Etat peuvent être interessés, n'a point formé d'obstacle à leur indulgence, qui a porté les interprétes de leur volonté à se relâcher pour le point qui regarde le nom & le surnom des Auteurs. Les Loix Ecclésiastiques, ou les Constitutions Canoniques, qui, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs, se trouvent presque toutes réduites à l'unique Decret du Concile de Trente, n'ont pas été beaucoup mieux éxécutées.

Premiérement, pour ce qui regarde l'usage où l'on a été en France sur ce sujet, il suffit de vous dire que ce Decret n'a jamais été reçû, & que les Compagnies souveraines, qui représentent le Roi, ont toujours eu grand soin que les Decrets de ce Concile, qui ne sont que de police & de discipline, n'y fussent pas reconnus ni éxécutés comme tels au préjudice de la Puissance Royale & des Libertés de l'Eglise Gallicane. On ne peut point nier que ce Decret n'ait été allégué de tems en tems en France par quelques Particuliers contre des Ouvrages anonymes ou pseudonymes. Mais ces sortes d'allégations n'ont été considérées que comme des ornemens de leur discours & de simples témoignages de leur zèle. L'on a vû même quelques Prélats de l'Eglise Gallicane recourir à l'autorité de ce Decret du Concile pour condamner des Livres dont ils n'étoient pas satisfaits d'ailleurs: mais cette autorité ne se trouve ordinairement alléguée que sous les termes généraux de *Constitutions canoniques*.

A dire le vrai, nous ne voyons pas que ce Decret ait jamais épouventé ni détourné les Auteurs en France, qui ont jugé à propos de ne se point donner de nom, ou d'en supposer par fiction. Lorsque l'Evêque de Bazas Arnaud de Pontac écrivit contre du Plessis Mornay, il prit un faux nom (2), sans que personne lui en ait jamais fait un crime, quoiqu'il se fût mis dans le cas spécifié par les Peres du Concile de Trente dans leur Decret.

Le Concile de Sens tenu à Paris l'an 1612. (3) sous la direction du Cardinal du Perron, fut assemblé uniquement pour condamner un Livre anonyme qui avoit le Docteur Richer pour Auteur & pour Titre *de Ecclesiastica & Politica Potestate*. Les Prélats assemblés disent positivement que c'est un Livre *sans nom d'Auteur & d'Imprimeur*, ils le caractérisent par cette marque & par son Titre, afin qu'on n'y soit pas trompé en prenant un Livre pour un autre. Mais ils n'ont point remarqué la suppression du nom comme un défaut qui dût contribuer à sa censure. Le Concile d'Aix en Provence assemblé la même année (4) pour le même sujet n'a point oublié de marquer que le Livre en question avoit été imprimé l'an 1611. sans *nom d'Auteur & d'Imprimeur*, comme le Concile de Sens: mais ce n'a été que pour indiquer aux Fidéles de leur Province un Livre qu'ils avoient dessein de condamner sur d'autres chefs.

L'an 1615. (5) l'Assemblée du Clergé fit de grandes instances auprès du Roi, pour la réception & la publication du Concile de Trente en France, & lui présenta pour cet effet une Requête signée de

3 Le 9. de Mars 1612.
4 Le 24. de Mai 1612.

5 Le 7. de Juillet.

de trois Cardinaux François, & de cinquante autres Prélats. Ces instances ne firent pas grande impression sur les esprits, sur tout pour l'article qui concerne le Decret du Concile contre les Anonymes & les Pseudonymes. Les Prélats qui se trouvérent à Paris l'an 1631. au nombre de trente-quatre, ne jugérent point à propos d'employer ces moyens dans la Lettre circulaire qu'ils envoyérent le 10. de Février à tous les autres Prélats de l'Eglise Gallicane, touchant la condamnation de quelques Ecrits d'Auteurs Pseudonymes, dont la censure ne fut pas fondée sur la supposition de leurs noms. L'Assemblée du Clergé de l'an 1635. & celle de l'an 1646. voulant reconnoitre les services que les Evêques croyoient avoir été rendus à leur Corps par un Auteur Pseudonyme qu'ils ne connoissoient pas, n'estimérent point que la supposition de son nom, toute visible & toute incommode qu'elle étoit, dût former un obstacle aux témoignages qu'ils vouloient lui donner de leur reconnoissance.

Ce seroit une chose infinie de rechercher les éxemples des bons & des méchans Livres anonymes & pseudonymes qui ont été approuvés & condamnés en France, sans qu'on ait jamais fait l'honneur à ce Decret du Concile de Trente de se souvenir de lui & de sa disposition, soit pour s'y conformer, soit pour s'en écarter exprès. Mais afin qu'on ne croye pas que ce soit en vertu de quelque privilége, ou de quelqu'une des Libertés de l'Eglise Gallicane qu'on auroit affecté en France de n'avoir aucun égard à ce Decret, il n'est pas hors de propos de vous faire remarquer que les Pays où le Concile de Trente semble avoir été reçû sans réserve, ne se sont pas distingués de la France par cet endroit. Les personnes les plus soumises à l'autorité de ce Concile, ont été souvent celles qui se sont soncié le moins de lui obéïr en ce point.

Il n'y avoit que huit ans (1) que le Decret avoit été donné par les Peres du Concile, lorsqu'on vit paroître le premier de tous les Ouvrages de la Compagnie de Jesus (après les Exercices de S. Ignace). Son Auteur Canisius ayant préféré ce que lui dictoit son humilité à ce que lui prescrivoit le Decret, ne crut pas devoir y mettre son nom (2). Cette suppression n'empêcha pas S. Ignace son Supérieur, de lui donner son approbation dans les formes, quoique ce Saint ne pût ignorer le Decret. Ferdinand Roi des Romains lui en accorda le Privilége sans l'obliger à déclarer son nom. Le Livre a été réimprimé fort souvent depuis ce tems-là, & a fait des fruits infinis dans l'Eglise, au sein de laquelle sa lecture a ramené plusieurs Protestans, & particuliérement le Prince Wolffgang Guillaume Duc de Neubourg. Jamais la qualité d'Anonyme n'a causé la moindre affaire à son Auteur, & il n'y a eu que le desir de lui rendre la justice qui étoit dûë à l'utilité & à l'excellence de l'Ouvrage, qui fut cause qu'on y mit son nom dans les éditions postérieures.

Deux ans auparavant (3), c'est-à-dire six ans après le Decret du Concile, & cinq-ans après l'Edit du Roi Henri II. qui ordonnoit la même chose, on imprima dans Paris & on débita publiquement le Livre Pseudonyme d'Estienne Gardiner Evêque Catholique d'Angleterre contre les Protestans, & on le réimprima deux ans après à Louvain, sans que la qualité de son Auteur qui étoit Chancelier d'Angleterre depuis un an, eût été capable d'y faire remettre le nom véritable de Gardiner, au lieu de celui de Constantius qu'il avoit pris (4).

La plupart des Missionnaires d'Angleterre, Réguliers & Séculiers, usoient de supposition dans leurs noms du tems de la Reine Elizabeth, pour des raisons très-légitimes qui sautent aux yeux de tout le monde. Le Concile qui n'avoit pas pû ne les pas prévoir en général, n'avoit pourtant pas fait d'exception en faveur de ces prudens Pseudonymes.

Le Cardinal Bellarmin n'a point fait paroître plus de soumission ou de déférence que

1 En 1554.

2 ¶ Ce Livre intitulé *Summa doctrinæ Christianæ* parut pour la premiére fois à Anvers chés Plantin 1554. Le *Catechismus Canisii* en est un abrégé.

3 En 1552.

que les autres pour le Decret du Concile, lorsqu'il se déguisa sous le faux nom de *Matthæus Tortus* contre le Roi de la Grand-Bretagne, sous celui d'*Adolphus Schulckenius*, sous celui de *Franc. Romulus*, &c. Nous en pourrons dire autant du Cardinal Pazmani Archevêque de Strigonie, qui a publié divers Ouvrages de Religion quelquefois sans son nom, & souvent sous des noms supposés ou empruntés. Pratique qui a été aussi observée sans scrupule par les Cardinaux Bona, Pallavicin, des Ursins, Sirlet, du Perron, & par un grand nombre de Prélats depuis le Concile de Trente.

Sans nous arrêter à la recherche des Particuliers de tout état & de toutes professions qui seroit infinie, on peut alléguer l'éxemple des Ordres Religieux & des Sociétés réguliéres les plus célébres, qui nous donnent des témoignages continuels de leur parfaite soumission aux Ordonnances de l'Eglise. Combien voyons-nous d'Anonymes, combien de Pseudonymes dans la Congrégation de l'Oratoire, dans le Corps des Chanoines Réguliers, mais particuliérement dans la Compagnie des Jésuites, parmi lesquels les Bibliothécaires de la même Compagnie ont déja découvert près de 500. Anonymes & près de 200. Pseudonymes, sans compter ceux qui nous sont connus d'ailleurs & ceux qu'il n'a pas encore été possible de découvrir.

Enfin nous ne pouvons mieux finir les éxemples du peu de cas qu'on a fait du Decret du Concile pour les noms des Auteurs: que par celui du Pape Alexandre VII. Il est vrai qu'il n'étoit encore que Nonce du S. Siége à Cologne & à Munster, lorsqu'il écrivit contre la paix des Protestans sous le nom supposé d'*Ernestus de Eusebiis*. Mais s'il avoit cru faire un crime de désobéir au Concile par ce déguisement, il en auroit demandé sans doute l'absolution avant que de se laisser élever sur le saint Siége, & peut-être nous auroit-il donné pendant son Pontificat une Bulle de Rétractation, à l'imitation du Pape Pie II. afin que l'éxemple du faux Ernestus de Eusebius ne fût d'aucune conséquence contre l'autorité de l'Eglise.

En effet la pratique de supprimer son nom, ou de le changer à la tête des Livres ne pouvant être qu'indifférente de soi; on peut juger que le Concile par sa défense n'a pû la rendre criminelle que dans les circonstances qui l'avoient obligé à porter ce Decret. Ces circonstances ne se trouvant point dans la conduite de tant d'hommes célébres qui ont déguisé ou suprimé leurs noms, ils n'étoient plus obligés à l'observation de ce réglement. Il est visible que la défense d'imprimer des Livres Anonymes ou Pseudonymes n'a été faite par le Concile qu'à cause de l'abus qui s'étoit glissé alors plus que jamais parmi les Auteurs, particuliérement sur les matiéres de Religion. L'Europe étoit remplie de gens que l'amour des nouveautés chatouilloit: mais la demangeaison qu'ils avoient d'écrire ne se trouvant pas accompagnée par tout de la liberté nécessaire pour le faire, elle ne pouvoit être satisfaite que par l'adresse qu'ils apportoient à se cacher, en publiant leurs Ecrits. Les uns se déguisoient dans l'espérance de l'impunité, les autres dans la crainte de perdre les fruits qu'ils attendoient de la Lecture de leurs Ouvrages, s'ils venoient à être reconnus. Les Hérétiques, les Indifférens & les Libertins par cet artifice tendoient des piéges fort dangereux à la simplicité des Catholiques.

D'un autre côté il y avoit dans l'Eglise beaucoup de personnes de piété, qui étant en état de servir les Fidéles par leur plume, souhaitoient de ne se voir pas exposés à la tentation de la vanité, & ne savoient pas d'autre moyen pour le faire, que de supprimer leur nom, dans l'espérance de demeurer cachés, & de recevoir de Dieu plutôt que des hommes la paye de leur travail.

Il étoit de la prudence des Peres du Concile, de remédier aux désordres que cau-

4 Il fit encore imprimer à Londres un Livre de Controverse l'an 1553. qui etoit celui de son élévation à la dignité de Chancelier sous le faux nom de J. Witius.

causoient les premiers : mais ils ne trouvérent pas de remède plus efficace, que l'obligation qu'ils enjoignrent à tous ceux qui se mêleroient d'écrire sur des matiéres de Religion, de mettre leur nom & leur surnom à leurs Livres. C'étoit sans doute une violence que l'on faisoit à la modestie des seconds. Mais les Peres du Concile avoient assés de sagesse pour juger que l'inconvénient qu'il y a d'ôter aux humbles les moyens de se cacher, n'est pas comparable à celui de laisser aux esprits dangereux une retraite, d'où ils pourroient porter leurs coups, sans qu'on en pût découvrir la main.

La défense fut donc générale pour les uns & pour les autres, puisqu'il ne plut pas aux Auteurs du Decret d'y faire une exception : & si l'on avoit suivi le zèle de ceux qui ont dressé les Instructions de l'*Indice* des Livres défendus, cette défense auroit été étenduë beaucoup au-delà des bornes de la Religion (1). Mais on ne fut pas long-tems sans reconnoître qu'elle étoit encore trop universelle; & les Deputés de l'Inquisition pour les *Indices* des Livres défendus, ont été des premiers dans la suite à reconnoître la nécessité de modifier le Decret, sur tout après que le Pape Clement VIII. y eut bien voulu déroger par une Bulle en faveur des Auteurs qui voudroient demeurer cachés sans fraude. „ On ne doit pas condamner, dit ce Pape (2) ou ceux qui ont dressé les Instructions de son *Indice* par son autorité, „ tous les Livres qui ne „ portent point le nom de leur Auteur, „ parce que l'on sait que souvent des personnes doctes & saintes ont publié de „ très-bons Livres sans y mettre leur „ nom, afin que l'Eglise en tirât du fruit, „ & qu'eux évitassent la vaine gloire. Et „ ainsi pour ce qui regarde les Livres qui „ sont sans nom d'Auteur, les Députés (3) n'ont mis au rang des condamnés que ceux qui contiennent une „ doctrine. ou manifestement mauvaise, „ ou suspecte en la foi, ou pernicieuse „ aux mœurs. Mais c'est à cause de la „ malice de ce tems que le Concile de „ Trente avoit ordonné que dans la suite „ on n'imprimeroit plus de Livres sans „ nom d'Auteur. Que désormais donc, „ ajoute ce Pape, il ne s'imprime plus „ aucun Livre qui ne porte le nom de „ l'Auteur, son surnom & son pays. „ Que si l'on n'en sait pas l'Auteur, ou „ que l'Evêque ou l'Inquisiteur juge „ pour quelque cause juste que l'on peut „ publier le Livre en cachant le nom de „ celui qui l'a fait, il faut au moins „ que l'on marque le nom de celui qui „ l'aura examiné (4).

Voilà quelle a été à peu près la fortune du Concile de Trente touchant les Anonymes & les Pseudonymes dans les Pays d'Inquisition. Il semble que l'on ait appréhendé de ne pouvoir pas assés tôt prévenir les inconvéniens qui pouvoient naître de son exécution, puisque les précautions dont nous venons de parler en faveur des innocens qui suppriment leur nom, se trouvent même à la tête de l'*Indice* des Livres défendus qui porte le nom de ce Concile, & qui a été dressé par ses ordres.

Les Inquisiteurs qui sont venus après, les Cardinaux députés & les Consulteurs de la Sacrée Congrégation *de l'Indice* sont entrés dans les mêmes sentimens d'équité & de modération. Ils ont eu soin de faire dresser une classe à part dans les *Indices* pour les Anonymes qui devoient être corrigés ou défendus en tout ou en partie, après avoir signifié leur intention dans la Régle sixiéme de leurs Instructions préliminaires. Ils témoignent être fort éloignés de trouver à redire à la conduite de ces judicieux Anonymes d'entre les Auteurs Catholiques, qui vivant parmi des Hérétiques qu'ils avoient dessein d'instruire, avoient jugé à propos de supprimer leur nom, ou d'en supposer un autre qui ne leur seroit pas suspect, afin de travailler avec plus de succès. Que n'auroient-ils pas dit des dispositions favorables où ils étoient à l'égard de tous les autres Anonymes & Pseudonymes qui n'ont pas traité la Controverse ni même les autres matiéres de Religion, s'il en avoit été question? Ils se sont contentés de ramasser dans la troi-

siéme

1 Prælim. Ind. sub nom. Pii IV.

2 Bull. ad cap. Ind, libb. proh. Clem, VIII, & ad cap. Ind. Alex. VII.

3 De l'Index qu'il approuve,

ſiéme claſſe de leurs *Indices*, ceux d'entre les Anonymes dans les Ouvrages desquels ils ont trouvé autre choſe à cenſurer que la ſuppreſſion du nom; & au regard des Pſeudonymes, ils ont mêlé ceux qu'ils ont crû Hérétiques dans la premiére claſſe, & ceux qu'ils ont trouvés Catholiques dans la ſeconde ſans ſe ſoucier de condamner la fiction ou la ſuppoſition qui ſe trouve dans leurs noms.

En effet on ne peut nier que ce ne ſoit ſouvent une choſe indifférente & quelquefois fort inutile de ſavoir le nom d'un Auteur dont on lit l'Ouvrage. Il y a plus à dire, car il faut avouer de bonne foi que quand il s'agit de la recherche ou de la défenſe de la Vérité, de la bonne ou de la mauvaiſe Morale, & généralement de quelque autre connoiſſance que ce ſoit, il nous importe peu de connoître celui à qui nous avons affaire, ou celui qui nous parle dans ſon Livre. Il arrive même aſſés ſouvent que la connoiſſance que nous avons d'ailleurs de la perſonne, eſt un obſtacle à la liberté que nous devrions avoir pour juger ſainement ou pour profiter utilement de ſon Livre. On remarque ordinairement que le préjugé qui s'eſt formé de cette perſonne dans notre esprit, nous fait avoir plus d'égard à celui qui nous parle qu'aux choſes qu'il nous dit, & que ſon autorité l'emporte ſur ſes raiſons.

A dire le vrai, nous aurions de la peine à prouver contre des Sociniens & des Proteſtans, que l'empreſſement que nous témoignons pour connoître un Auteur qui ſe cache ſous un faux nom, n'eſt pas une véritable foibleſſe (5). Mais outre que cette foibleſſe nous eſt presque inévitable, c'eſt que Dieu permet qu'elle ne nous ſoit pas toujours pernicieuſe, ni même entiérement inutile: & que c'eſt peut-être dans cette vûë que les Peres du Concile de Trente ont eu de la condescendance pour elle dans leur Decret contre les Anonymes & les Pſeudonymes.

Si j'avois à juſtifier le Concile en ce point contre Socin, Chemnitius & ſes autres Adverſaires, je pourrois dire, comme j'ai tâché de le faire voir ailleurs, que le nom d'un Auteur ſert aſſés ſouvent de préjugé pour ſon Livre, & que les perſonnes qui en ſont prévenuës ont coutume de faire tout d'un coup le jugement d'un Ouvrage ſur l'idée qu'elles ont déja de la perſonne.

Il n'y a point de Pſeudonymes, point d'Anonymes qui puiſſent éluder cette fatalité. On ne peut presque ſe défendre de tourner ſes inclinations ou de régler ſon eſtime ſur la notion que l'on ſe forme de l'inconnu que l'on ſait ou que l'on devine être l'Auteur d'un Ouvrage, & alors il ſemble que cette notion nous tienne lieu de ſon nom.

S'il arrive qu'on ne puiſſe pas connoître l'Auteur d'un Livre qui porte un faux nom, ou qui n'en porte pas du tout, cette ignorance eſt capable de produire dans les esprits deux effets aſſés différens ſelon la difference de leur diſpoſition. Dans les perſonnes qui ſont accoutumées à juger d'un Livre par ſon Auteur, elle produit cette indifférence & ce froid qu'elles ſentent pour tout ce dont elles ne ſont pas prévenuës. Car nous voyons bien des gens qui n'aiment guéres à lire un Livre dont ils ne ſavent point par avance l'hiſtoire, l'occaſion & le ſujet, & qui ne veulent point s'expoſer au hazard d'être trompés & de perdre leur peine.

Dans ceux qui ſe ſentent libres, & qui ſe trouvent aſſés dégagés de préoccupation pour ne s'attacher qu'à la matiére & au ſujet que traite un Livre, l'ignorance du nom de l'Auteur produit un effet dont les ſuites peuvent être beaucoup plus dangereuſes. C'eſt ce qui paroît particuliérement dans les Livres hérétiques dont on a eu ſoin de cacher ou de déguiſer les Auteurs, pour ne pas détourner de leur lecture ceux qui s'en donneroient de garde s'ils connoiſſoient ces Auteurs.

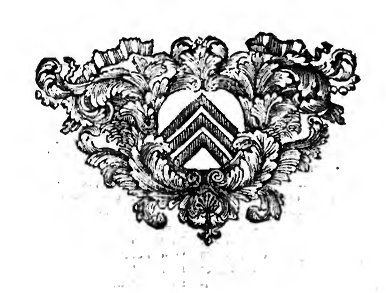
On peut juger au moins ſur cette derniére conſidération, ſi les Peres du Concile de Trente avoient tort de vouloir que

4 En France les Docteurs en Théologie tiennent lieu des Inquiſiteurs pour l'approbation des Livres.

5 F. Soc. Resp. ad Wujeck. Præf. pag. 520.

que les Auteurs missent dorénavant leur nom à la tête de leurs Ouvrages touchant la Religion. Prétendra-t-on qu'ils excédoient leurs pouvoirs en demandant cette espéce de caution & cette assurance publique de la doctrine que les Auteurs enseignent?

Mais d'un autre côté voudroit-on nous porter à l'autre extrémité de croire que la suppression & la supposition des noms fussent toujours un mauvais préjugé contre les Livres? N'est-on pas assés persuadé qu'il peut y avoir également de bons & de méchans motifs qui portent les Auteurs à ne point exprimer le leur, ou à en substituer un autre à la place? Voyons au moins quels pourroient avoir été les principaux de ces bons & de ces méchans motifs qui ont porté & qui portent encore tous les jours les Auteurs à vouloir se déguiser.



SECON-

SECONDE PARTIE,

Des Motifs que les Auteurs ont eus ou pû avoir pour changer leurs noms, & pour se déguiser.

CHAPITRE I.

Des motifs ou raisons de changer en général.

SOuvenés-vous, Monsieur, que je vous ai fait considérer le changement des noms en général, comme une des choses indifférentes de ce monde ; & qu'en cette qualité, si c'est la raison qui les fait imposer, c'est aussi la raison qui les fait changer. Il semble même que nous ne puissions rien trouver de fixe, rien d'immuable parmi nous, que ce qui ne nous est pas indifférent.

Si la raison nous porte à donner des noms qui ayent du raport à l'état présent des choses ou des personnes, on ne peut pas dire qu'il soit contraire à cette même raison de changer ces noms, lorsque l'état de ces choses ou de ces personnes se trouve changé. Nous pouvons donc compter au nombre des principaux motifs qui portent les hommes à changer de nom, les divers changemens qu'ils souffrent en eux-mêmes. Changent-ils de Religion, changent-ils de pays & de demeure, changent-ils d'emploi & de condition, changent-ils d'habitudes? ce sont presque autant de raisons ou de prétextes pour changer de nom.

Mais pour nous tenir renfermés dans le ressort des Lettres, il suffira de vous faire remarquer parmi les principaux motifs qui ont porté les Auteurs à changer de nom, l'*amour* de l'Antiquité prophane qui a excité plusieurs de nos Modernes à prendre des noms qui étoient de l'usage de l'ancienne Gréce ou de l'ancienne Rome; la *prudence* qui fait chercher aux Auteurs les moyens d'arriver à leurs fins sans être reconnus ; la *crainte* des disgraces & des peines de la part des Adversaires qui ont le crédit & l'autorité en main: la *honte* que l'on a de produire ou de publier quelque chose qui seroit indigne de son rang ou de sa profession; & la confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succès desquels on a quelque raison de se défier; le *dessein* de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroître nouveau, & sujet à être bien ou mal reçû; la *fantaisie* de cacher la bassesse de sa naissance ou de son rang, & celle de rehausser quelquefois sa qualité ; le *desir* d'ôter l'idée que pourroit donner un nom qui ne seroit pas d'un son agréable ou d'une signification heureuse.

Il ne faut pas oublier d'y ajouter la *modestie* de ceux qui ne se soucient pas de paroître ni de recueillir les fruits passagers de leurs travaux; la *piété* de ceux qui veulent laisser des marques extérieures de leur changement de vie; la *fourbe* & l'imposture pour séduire les simples & les ignorans qui ne peuvent juger du fonds que par la surface; la *vanité* qui donne quelquefois le change à la modestie au sujet du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent en écrivant ; la *médisance* ou l'envie de médire avec impunité, & d'injurier à son aise ; l'*impiété* & le libertinage d'esprit, dont le motif a beaucoup de rapport avec la crainte d'être découvert & de s'attirer quelque tempête ; enfin le *mouvement* d'une pure gaieté de cœur excitée par quelque rencontre, ou par un simple caprice de l'imagination.

Il ne faut pas douter que l'on ne puisse trouver encore beaucoup d'autres motifs qui ont porté les Auteurs Pseudonymes au changement ou à la supposition des noms. Mais il ne sera peut-être pas difficile de les rapporter à quelqu'un de ceux que je viens de vous alléguer.

CHAPITRE II.

I. Motif. *L'amour de l'Antiquité prophane, qui a porté divers Auteurs Pseudonymes à quitter leur nom pour en prendre selon l'usage de l'ancienne Grèce & de l'ancienne Rome.*

Lorsque l'amour des Lettres se réveilla dans l'Occident après plusieurs siécles d'assoupissement, & que les Grecs fuyant la domination Ottomane, vinrent en Italie & en France rétablir la mémoire des Anciens & l'étude de leurs Ouvrages: on a vû aussi-tôt les esprits faits pour les Sciences, s'animer à l'envi, & s'exciter mutuellement à suivre ces Anciens. L'ardeur y fut si grande, que plusieurs croyant se revêtir plus facilement de l'esprit de ces Anciens, ne firent point difficulté de prendre leurs noms. Ils estimérent ce moyen si efficace pour allumer en eux une louable émulation, qu'ils en introduisirent la mode dans leurs Academies nouvelles, premiérement à Rome du tems de Paul II. puis dans quelques autres Villes d'Italie.

Quelques-uns d'entre eux prétendirent justifier cette nouveauté par l'éxemple de quelques Réguliers qui quittent à la porte du Cloître le nom qu'ils avoient eu dans le siécle, pour prendre celui de quelque Saint de l'Eglise que l'on se propose d'imiter particuliérement (1). De même nos zelés amateurs de l'Antiquité s'ingéroient de changer le nom à leurs Disciples ou à leurs Confréres, lorsqu'ils les admettoient dans leurs Ecoles ou dans leurs Assemblées, après leur avoir les premiers donné l'éxemple de ce changement. Mais comme les fondemens de ces nouveautés n'avoient pas la même solidité que ceux sur lesquels est appuyée la pratique des Couvens

1 Sodalitium Esquilinæ Pomp. Læti.

¶ Il a corrompu l'inscription qui se lisoit au dessus de l'entrée de la maison en ces termes, rapportés par Gérard Jean Vossius d'après Laurent Pignorius témoin oculaire: POMPONII LÆTI ET SODALITATIS ESCULINAE, quoique Federic Ubaldini pag. 47. de la Vie d'Angelus Colotius prétende que c'étoit ESCHILINALIS.

2 ¶ Tout ce qu'il dit ici & dans la suite touchant Pomponius Lætus est amplement & exactement réfuté dans la Dissertation curieuse qui sert de correction à l'article 313. des Jugemens des Savans, où j'ai néanmoins omis une chose, que tous ceux qui ont parlé de Pomponius, ont aussi omise. Ils ont bien rapporté ce qu'il répondit à ses Juges quand ils lui demanderent pourquoi il changeoit le nom à ses Académiciens; mais ils n'ont pas remarqué en quoi consistoit la plaisanterie de sa réponse. *Quid ad vos & Paulum*, lui fait dire Platine dans la Vie de Paul II. *si mihi funiculi nomen indo, modo id sine dolo ac fraude fiat?* Pour l'intelligence de quoi il faut faire attention à deux choses, l'une, que ce ne fut pas en Latin, mais en Italien que Pomponius fut interrogé; l'autre, qu'en Italien *popone* signifiant melon, & *finocchio* fenouil, très-communs l'un & l'autre en Italie, Pomponius prit de là occasion de plaisanter en disant à ses Juges, que le choix des noms, pourvu qu'on n'ait pas de mauvais dessein, étant libre, il auroit pu sans conséquence, soit pour eux soit pour le Pape, s'appeller aussi bien *finocchio*, qu'il s'étoit appellé *Pomponio*, faisant équivoque de *Pomponio* à *poponio*, comme venant de *popone*, melon. Nous avons dit en France très-longtems *pompon* pour melon, *pompon sucrin* pour melon sucrin.

3 ¶ Ce Callimaque étoit de San-Geminiano bourg de Toscane, mal nommé San-Gemici par Bayle, qui du reste au mot *Experiens* a ramassé tout ce qu'on peut savoir de cet Auteur, excepté qu'il n'a point parlé du talent qu'il avoit pour la Poësie Latine, quoique Sabellic dans son Dialogue de la Reparation de la Langue Latine, Trithème dans son Catalogue, & Gyraldus au Dialogue 1. des Poëtes de son tems, en aient fait mention. Politien a inséré une Lettre de Callimaque parmi les siennes, C'est la 2. du 3. livre.

4 ¶ Scaliger le pere dans son Hypercritique parle d'un Poëte qu'il nomme T. Alexander, qu'on ne connoit pas plus que s'il n'en avoit point parlé. Il n'est pas sûr que le T. qui précéde *Alexander* doive être inteprété *Titus* plutôt que *Thomas*, *Theodorus*, *Theophilus*, &c.

5 ¶ Fabius Vigil de Spolète étoit dès le commencement du siecle un homme celebre par son savoir. Il fut après son veuvage fait Evêque de Foligno en 1519. par Paul III. & l'an 1540. ayant le 23. Septembre été nommé par le même Pape à l'Evêché de Spolète, il mourut à Rome la même année revêtu de cette dignité. Pierius Valerianus en a parlé comme d'un très-docte Antiquaire, jusqu'à le traiter de Varron dans l'Epitre liminaire par laquelle il lui dédie le 9. livre de ses Hieroglyphiques. Nous n'avons pourtant de ce Fabius Vigil aucun Ouvrage qui fasse foi de son érudition tant vantée. A peine nous reste-t-il de sa façon quelques

Digitized by Google

vens touchant le changement des noms, cette fantaisie ne dura presque pas plus d'un siécle. Elle n'alla guére au-delà du Pontificat de Clement VII. & il semble que les Italiens ayent passé peu de tems après à une autre extrémité encore plus bizare dans l'élection de leurs Académies de beaux Esprits, dont les Membres ont pris des noms d'un goût fort moderne, & qui ne font ici envie à personne de les suivre.

Ceux d'entre les Amateurs de l'Antiquité qui en ont pris des noms, pourroient être rangés dans trois classes différentes, autant que je l'ai pû remarquer par la conduite des particuliers

Les Premiers, sont ceux qui ont supprimé entiérement leurs noms & leurs surnoms pour prendre tout des Anciens, comme a fait Pierre de Calabre (2) que nous ne connoissons que sous le nom de *Julius Pomponius Lætus* qu'il a retenu jusqu'à la mort, & qu'il conserve encore dans ses Livres. S'il a changé ce nouveau nom en quelques rencontres, comme il a paru à des Savans de notre siécle, ce n'a point été pour reprendre ni son nom de *Pierre*, ni son surnom de *Bernardini* ou de *Ferrandini*; ç'a été pour se déguiser de nouveau ou pour diversifier son premier déguisement qu'il s'est nommé *Julius Pomponius Sabinus*. D'autres ont si bien réussi à se défaire de leurs surnoms & des noms de leur famille, qu'on ne sait plus maintenant qui ils étoient, pour s'être obstinés à porter leur nouveau nom dans le commerce de leur vie aussi-bien que dans leurs écrits. C'est ce qui a paru dans la personne de *Philippus Callimachus Experiens* (3), *Titus Alexander* (4), *Fabius Vigil* (5), *P. Apollonius Collatius* (6), *M. Antonius Coccejus Sabellicus* (7), dont quelques-uns n'ont retenu au plus que leur prénom, ou le nom de leur Baptême.

On peut réduire à la même classe d'autres personnes de Lettres, qui n'ont quitté leurs noms que pour un tems & pour de certaines occasions, & qui n'ont pris le masque des Anciens que pour un Acte passager de Comédie, tels qu'ont été *Octavius Cleophilus* (8) au 15. siécle, *Marcus Licinius* (9) qui est encore vivant, *Papyrius Censor*, (10), *Quintus Janua-*

quelques Epigrammes assés mediocres pour ne nous pas faire regretter celles que nous avons perduës. Il s'en voit dans le recueil intitulé *Coryciana*, où il est appelle *Fabius Agathidius Vigil Spoletinus*. On ne peut rendre en Latin cet *Agathidius* diminutif d'ἀγαθὶς ou ἀγαθίς. Mais pour ce qui est de *Vigil* le mot Italien qui, comme nous l'apprend Majoragius, étoit *della Veglia*, signifiant également *anus* vieille, & *Vigilia* veille, on voit aisément pourquoi Fabius étant libre de choisir l'une des deux significations de l'Italien *della Veglia*, aima mieux être nommé en Latin *Vigil*, qu'*Anilis*.

6 ¶ Je n'ai rien à dire de nouveau touchant Petrus Apollonius Collatius, après ce qui en a été remarqué à l'art. 1224. des Jugemens des Savans.

7 ¶ Marcus Antonius Coccejus Sabellicus dont nous avons les Oeuvres, toutes presque historiques, imprimées à Bâle chés Hervagius en 3. volumes in-fol. 1560. mourut de la vérole le 18. Avril 1506. Des 4. noms qu'il portoit, les deux premiers étoient du Batême. Le troisiéme, savoir *Coccius* & non pas *Coccejus*, comme l'écrit mal Baillet, étoit de famille. Pour le dernier, qui étoit un nom Académique, ce fut Pomponius Lætus qui le lui donna.

8 ¶ Octavius Cléophilus né à Fano l'an 1447. s'appelloit *Franciscus Octavius*; ce ne fut qu'à Rome que par le conseil de Pomponius Lætus il prit le surnom de *Cleophilus*, amateur de la gloire, & quitta le nom de *Franciscus*, ne retenant que le paternel, savoir Octavius, qu'il joignit à Cleophilus. Ayant passé de Rome à Viterbe, il y enseigna les belles Lettres, & comme il châtioit un peu sévérement ses Ecoliers, quelques-uns d'entre eux l'ayant fait attaquer en trahison, il reçut à la main une blessure dont il fut estropié. Il passa ensuite à Corneto, & s'y maria richement. Peu de tems après, une Chaire d'Humanités lui étant offerte à Fano sa patrie, dans le moment qu'il montoit sur la mule qu'on lui avoit amenée pour le voyage, il tomba en défaillance, & ne survécut que 3. jours, mourant à l'âge de 43. ans le 26. Decembre 1490. non sans soupçon d'avoir été empoisonné par son avare beau-pére, qui s'éxemtoit par là de lui payer la grosse dot qu'il lui avoit promise. Nous avons diverses poësies amoureuses & autres de Cleophilus, imprimées.

9 ¶ *Marcus Licinius* est le nom que s'est donné Gilles Menage dans l'édition de la Vie de Pierre de Montmaur, en ces termes, *Vita Gargilii Mamurræ parasito-pædagogi: Scriptore Marco Licinio.*

10 ¶ *Papyrius* non pas *Censor*, mais *Carpitanus* est le nom que prit Charles Feramus à la tete de son poëme satirique intitule *Macrini parasito-grammatici* ΗΜΕΡΑ. Un Gentilhomme Hollandois, connu par ses Mémoires de Litterature, m'ayant en 1715. prié de lui faire part de ce que je savois touchant Féramus, je lui envoyai ce qui suit. Charles Féramus Avocat au Parlement de Paris, étoit de Boulogne sur mer. Outre son Elégie sur la mort de Pierre du Puy, on a encore son Epigramme sur les Origines Françoises de Menage dans les *Miscellanea* de ce dernier, pag. 45. de son *Liber adoptivus*. Il avoit aussi fait sur la Coutume de Boulonnois des Commentaires non imprimés, doctes & curieux au sentiment de Ménage qui le cite aux mots *alban* & *flegard* des Origines

nuarius Fronto (1), *Julius Pomponius Dolabella* (2), *Atticus Secundus* (3), *Horatius Gentilis* (4), & d'autres beaux Esprits déguisés qui se sont fait connoitre d'ailleurs le visage découvert du tems des Cardinaux de Richelieu & Mazarin.

LES SECONDS sont ceux qui n'ont pas jugé à propos de quitter leur nom de Batême ni le surnom de leur famille, mais qui se sont contentés d'ajouter un nom Romain ou Grec quelquefois à la tête, & quelquefois à la fin de ceux qu'ils portoient. Entre ceux qui se sont nommés à la Romaine en forme de *prénom* avant leur nom ordinaire, on peut remarquer deux célébres Espagnols Antoine de Lebrixa & André de Resende, qui vivoient au commencement du seiziéme siécle. Le premier est nommé *Ælius Antonius Nebrissensis Grammaticus* (5). Il a préféré le nom d'*Ælius* aux autres, à cause que ce nom étoit fort fréquent dans la Bétique du tems des anciens Romains, & qu'il se trouvoit encore de son tems gravé dans plusieurs Inscriptions de marbre ou de bronze dans l'Andalousie. Dom Nicolao Antonio prétend qu'il en avoit usé de la sorte à l'imitation de plusieurs Savans qui vivoient de ce tems-là sur tout en Italie, *& que la passion pour l'Antiquité rendoit plus curieux de paroitre Romains, ou Paiens, Grecs ou Gentils, que Chrétiens ou disciples de Jesus-Christ.* L'autre s'est appellé *Lucius Andreas Resendius* dans le même esprit, si nous en croyons le même Auteur; mais la tendresse respectueuse pour sa mere Angelique Eleonor lui a fait permuter quelquefois le prenom de *Lucius* avec celui d'*Angelus*, quoique celui de *Lucius* lui ait été plus ordinaire. C'est peut-être à son imitation qu'un autre Espagnol nommé Cristoval de Escobar s'est donné le nom de *Lucius Christophorus Escobarius*.

Nous en voyons d'autres qui ont porté la licence jusqu'à se donner deux noms d'Antiquité avant celui de leur Batême & le surnom de leur famille. Mais je n'en ai pas trouvé dans cette derniére espéce, qui m'ait paru plus spirituel, & qui mérite plus de considération que Florent Chrétien d'Orléans, autrefois Précepteur du Roi Henri le Grand & son Bibliothécaire à Vendôme. Cet Auteur pour tâcher de se rendre plus semblable aux Anciens, se fit appeller *Quintus Septimius Florens Christianus*. Il prit le nom de *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme des Enfans de ses pére & mere; & celui de *Septimius*, parce qu'il étoit né au septiéme mois de la grossesse de sa mere. Néanmoins on peut remarquer à son avantage que sa passion pour l'Antiquité semble n'avoir eu rien de profane, non-seulement parce qu'il a eu soin de conserver son surnom de *Christianus*, mais encore parce qu'il a pû se proposer, pour l'éxemple des autres noms, un célébre Auteur de l'Antiquité Ecclésiastique. Car vous pouvés vous souvenir, Monsieur, que Tertullien s'appelloit aussi *Quintus*

Origines ci-dessus allégrées. Voyés encore le même Menage dans la 18 & daos la 34. de ses Epigrammes de l'edition de Wetsteio. L'Abbe de Marolles pag. 198. de la 1. partie de ses Memoires, après avoir parlé de la mort de Pierre du Puy arrivee le 14. Décembre 1651. ajoute que Nicolas Rigault, Charles Ogier, & Charles Féramus ne le survéeurent pas long-tems, ce qoi fait croire que N. Rigault étant mort l'ao 1653. & C. Ogier eo. 1654. il y a graode apparenee qoe Féramus sera mort en 1655. au plus tard. Parmi les Lettres Latines de Rolaod Desmarest frére du fameux Saint-Sorlio, il y en a une à Feramus sur ce qu'il eherchoit dans la poësie à se delasser des occupations du Palais, en composant ou quelque Ode, *in quo genere excellis*, lui dit-il, ou quelque autre petit poëme. Nous n'avons que je sache, aucune de ses Odes, à juger desquelles par l'H'*uipa Macrini*, elles devoient être fort éloignées du gout de celles d'Horace. L'*Huipa* est lâche en divers endroits. *Magnatum* dont il use pag. 7. n'est pas Latin, non plus qo'*infernalibus* & *infernalis*, pag. 12. & 30. *obice* pag. 10. au lieu d'uo dactyle feroit un tribraque, si on ne prend soin de substituer *objice*. Il a fait pag. 29. (trompé par Laurent Valle 1. Eleg. 2.) la premiére de *latinm* brève, qui constamment est loogue, comme l'autorité de Catulle ne permet pas d'en douter. J'ai cru, ces remarques étant de moi, pouvoir les employer ici, qooiqu'imprimées en 1715. à la Haie dans la Préface du livre intitulé *Histoire de Pierre de Montmaur*.

1 ¶ Hadrien de Valois dans un in 4. que pour se moquer de Montmaur il fit imprimer à Paris l'an 1643 avec ce titre *Petri Montmauri Opera in duos tomos divisa*, prit le nom de *Quintus Januarius Fronto*, de *Quintus*, dit il lui-même pag. 38. du *Valesiana* pareequ'il étoit le einquiéme de ses freres; de *Januarius* pareequ'il étoit oé en Jaovier, & de *Fronto* pareequ'il avoit le front large & eleve. Par où l'on voit que Baillet qui a interpreté *Quintus Januarius Fronto* de *Jean Sirmond*, s'est trompé.

2 ¶ *Julius*

Quintus Septimius Florens.

Au reste on peut dire que ce n'est pas sans quelque raison que l'on considére les Italiens comme les Auteurs de cette pratique capricieuse. Dès que les Grecs fugitifs de l'Empire de Constantinople leur ont ouvert les yeux, ils se sont regardés parmi les autres Peuples de l'Occident, comme les successeurs légitimes & les héritiers les plus proches des anciens Romains. A dire le vrai, ceux qui connoissent un peu l'Histoire des Lettres de ce tems-là conviendront qu'il est plus ordinaire de trouver des Savans en Italie qu'ailleurs, sur tout des Humanistes qui ayant été nommés simplement *Antoine* au Batême, se sont nommés dans la suite *Marc-Antoine*, & d'autres qui se sont donnés sans beaucoup de nécessité les prénoms d'*Aulus*, de *Caius*, de *Cnæus*, de *Publius*, de *Titus*, &c. Mais il y auroit de l'injustice & de la partialité contre les gens de Lettres de l'Italie, si l'on vouloit les charger seuls d'une affectation qui leur est commune avec le reste de la Nation. J'avouë qu'il n'est rien de plus commun parmi leurs Ecrivains; que de voir des prénoms pris des Païens, comme *Theseus*, *Jason*, *Hercules*, *Dædalus*, *Paris*, *Achilles*, *Hector*, *Ulysses*, *Cinthius*, *Ascanius*, *Silvius*, *Numitorius*, *Amulius*, *Romulus*, *Pompilius*, *Tarquinius*, *Tullius*, *Apollonius*, *Mutius*, *Camillus*, *Virginius*, *Curtius*, *Decius*, *Attilius*, *Fabricius*, *Ptolemæus*, *Torquatus*, *Annibal*, *Fabius*, *Flaminius*, *Æmilius*, *Pyrrhus*, *Plautus*, *Scipio*, *Lælius*, *Terentius*, *Pompeius*, *Sempronius*, *Hortensius*, *Cæsar*, *Lepidus*, *Octavius*, *Virgilius*, *Horatius*, *Manilius*, *Domitius*, *Ovidius*, *Tiberius*, *Vespasianus*, *Trajanus*, *Tacitus*, *Livius*, &c. Mais tous ces noms sont devenus propres aux particuliers dès leur naissance ou leur batême; & l'on en sera moins étonné, si l'on considére que de tous les Peuples de la Chrétienté, les Italiens sont peut-être les moins curieux de porter des noms de Saints, ou des noms qui soient d'un usage commun dans le Christianisme.

D'autres ont jugé plus convenable de ne mettre leur nom d'Antiquité qu'après le nom de leur batême. Je me contente de vous en produire deux éxemples, que je tire de deux Savans de nos quartiers, l'un & l'autre devenus célébres & distingués dans leur profession. L'un est un Docteur de Sorbonne nommé *Demochares* de Ressons au Diocèse de Beauvais; l'autre est un Jurisconsulte François, nommé *Charondas*, Lieutenant général de Clermont au même Diocèse. Demochares & Charondas sont des noms Grecs qui ont été portés autrefois par quelques Anciens. Le premier s'appelle dans la plupart de ses livres, *Antonius Demochares Monchiacenus Ressonæus*, & le second *Louis Charondas le Caron*; & pour peu qu'on voulut donner quelque chose à la conjecture, on s'imagineroit peut-être que *Demochares* n'a été pris que pour représenter le surnom *de Mouchy* (6) à sa

2 ¶ *Julius Pomponius Dolabella* dans l'Epigramme *in Pamphagum* pour le coup est Jean Sirmond, comme Baillet aussi l'a reconnu.

3 ¶ *Atticus Secundus.* La Satire intitulée *Attici Secundi Orbilius Musca, sive bellum parasiticum* est de Jean François Sarrasin, à la fin des Oeuvres duquel elle est imprimée.

4 ¶ *Horatius Gentilis.* On ne connoit point l'Auteur dont il y a sous ce nom des Hendecasyllabes & des Scazons contre Montmaur; depuis la pag. 280. jusqu'à la 284. du tom. 1. des Piéces imprimées à la Haye l'an 1715. in 8. contre ce Parasite.

5 Vivès l. 2. de caus. corr. art

¶ Vivès qu'il semble que Baillet cite par rapport au prénom *Ælius* dont il est parlé dans le texte n'en dit pas le moindre mot. Il louë seulement la modestie de *Nebrissensis*, qui tout universel qu'il étoit, s'est contenté de la qualité de Grammairien. Il ne le nomme même nulle part *Ælius*, mais, ou *Antonius Nebrissensis*, ou simplement *Nebrissensis*.

6 Ou *Des Mouchards.*

¶ Ce surnom s'écrivoit de Monchy & se prononçoit de Mouchy. Le Docteur Antoine de Mouchy voulut toujours être appellé Demochares. Il ne faut pas croire avec Baillet que ce surnom ait jamais été *Des Mouchards.* Il est bien vrai qu'on a cru que le mot *mouchard* dans la signification d'*espion* venoit de ce qu'Antoine de Mouchy envoyoit sous main des gens dans les maisons pour observer s'il ne s'y disoit ou faisoit rien en faveur des Huguenots. Mais cette opinion ne me paroit pas fort sure, n'ayant nul Auteur contemporain pour garant. Mezeray, mort plus de cent ans après de Mouchy, est le premier qui l'ait rapportée dans l'Abrege de son Histoire en la Vie de François II. & cela seulement à la marge, comme par maniére d'acquit. Il y a donc bien plus d'apparence, qu'à la maniére des Latins qui ont dit *emungere* dans le sens d'attraper, duper, filouter, nous avons de même appelé *mouchards*,

sa maniére, & *Charondas* pour exprimer aussi celui de *Le Caron* à la sienne.

Les Troisiemes enfin qui passeront sans doute pour les moins innocens, sont ceux qui ont défiguré leur nom de batême, pour lui ôter l'idée du Christianisme & lui communiquer celle du Paganisme par un changement leger.

C'est ainsi que Pierre de Valere, ou *Petrus Valerii*, a changé son nom de Pierre. *Pietro*, ou plutôt *Pier*, en *Pierius* (1), & son surnom de *Valerio* en *Valerianus*; comme si ayant été adopté par les Muses du mont Pierius, il avoit voulu retenir & tourner de la sorte le surnom de sa famille, comme il se pratiquoit dans l'adoption parmi les anciens Romains. D'autres Auteurs du nom de Pierre se sont appellés *Petrejus* par une légére alteration du mot Latin *Petrus*, comme nous le remarquons dans Petrejus Thiara. Nous voyons aussi quelques Espagnols du nom de Perez s'appeller en Latin *Petrejus*, comme il est arrivé à J. Perez de Tolede, que l'on ne connoît prèsque que par le nom de J. *Petrejus* Toletanus.

L'artifice est encore plus grossier dans Jean. ceux qui portant le nom de *Jean*, ont eu honte de s'appeller en Latin *Joannes*, parce qu'il est commun parmi les Chrétiens, & ils lui ont préferé celui de *Janus*, parce que c'est celui d'une Divinité Païenne. Nous voyons dans les Pays-bas *Janus* Douza, pere & fils, *Janus* Lernutius, *Janus* Gruterus, *Janus* Drusius, *Janus* Bodecher, *Janus* Rutgersius, *Janus* Hautenus, &c. en France *Janus* Passeratius (2), *Janus* Ant. Baifius, *Janus* Morellus, &c. en Allemagne *Janus* Guillelmius, *Janus* Chunradus, *Janus* Cornarius, *Janus* Antoniatus (3), *Janus* à Swola, *Janus* Dubravius, *Janus* Pannonius, &c. en Italie *Janus* Anysius, *Janus* Damiani, *Janus* Pintius, *Janus* Theseus, *Janus* Vitalis, *Janus* Lacinius, *Janus* Nicius, *Janus* Parrhasius, *Janus* Pagninus, ausquels on peut ajouter *Janus* Lascaris depuis sa transmigration de la Grece en Italie. Mais de tous ces Amateurs de la Gentilité, celui que je trouverois le moins excusable, est ce Parrhasius que je viens de vous nommer parmi les Italiens. Il s'appelloit de son vrai nom en Latin *Joannes Paulus Parisius* Paul. ou *de Parisiis* (4). Qu'a-t-il fait pour se travestir à la Payenne? Il a pris son second nom de *Paulus*, & en a fait son *prénom* à la Romaine, après en avoir retranché la prémiére lettre du *prénom* de *Joannes* il a fait un nom de maison (*gentis*) & de son surnom *de Parisiis*, il a fait un nom de famille originaire de l'ancienne Gréce, venant du fils de Lycaon, qui s'appelloit Parrhasus, ou de quelque autre Arcadien de la ville de Parrhasie. De sorte qu'il s'est fait connoître sous les noms d'*Aulus Janus Parrhasius* (5), quoique ç'ait été inutilement qu'il a tâché de supprimer pour toujours ceux de *Joannes Paulus de Parisiis*. Il faut que sa passion pour des noms profanes l'ait étrangement aveuglé, si elle l'a empêché de voir que *Paulus* qu'il rejettoit étoit l'un des plus beaux noms de l'Antiquité Romaine: mais il vouloit peut-être nous persuader en lui préférant celui d'*Aulus*, qu'il falsoit gloire de considérer les faux Dieux du Paganisme comme ses nourrisciers (6).

Après vous avoir montré parmi les plus beaux noms de batême défigurés à la Païenne ceux de Pierre, de Jean & de Paul transformés en *Pierius*, *Janus* & *Aulus*, vous ne serés pas fâché que l'on vous fasse voir aussi le peu de respect qu'ils ont eu pour le nom de *Marie*, qui est en vénération à toute la Chrétienté Marie.

chards, ces délateurs couverts qui nous escroquent notre secret pour nous rendre un mauvais office. Le proverbe *tirer les vers du nes*, confirme cette etymologie, ce qui est si vrai que Monet dans son Dictionnaire dit, pour expliquer la signification de *mouchard*, que c'est celui qui tire les vers du nes à quelqu'un pour lui faire dire son secret.

1 ¶ Il nous apprend dans l'Epitre dédicatoire du 38. livre de ses Hiéroglyphiques que ce fut Marc-Antoine Sabellic son Maitre qui lui changea le nom de *Petrus* en celui de *Pierius*. Quant à son surnom qui etoit *de Valerii* en Italien, il étoit naturel d'en faire en Latin *Valerianus*. Voyés l'article 256. des Jugemens des Savans.

2 ¶ Passerat ne s'est nommé *Janus* que dans l'Epitaphe qu'il s'est faite:

Hic situs in parva Janus Passeratius urna,

où l'on voit que c'est par la seule nécessité du vers qu'il

tienté. Vous savés qu'il n'est point rare de voir les hommes porter le nom de *Marie* en Italie. Les Auteurs & autres personnes de Lettres, à qui ce nom est échu, n'ont pas cru que *Maria* fût d'une terminaison convenable à leur séxe. C'est ce qui en a porté plusieurs à le tourner en celui de *Marius*, qui est un nom fort connu dans l'Histoire Romaine. On en a fait la remarque dans le jeune Philelphe, qui s'appelle ordinairement *Marius* & quelquefois *Joannes Marius*, dans Galeotta, dans Nizolius, dans Grapaldus & dans divers autres Italiens, que le prétexte de la terminaison masculine a pû rendre excusables, comme dans ceux qui ont tourné *Margarita* en *Margarinus*, *Catharina* en *Catharinus*, *Magdalena* en *Magdalenus*, *Anna* en *Annæus*, *Annius*, *Annas*, *Ananus*, &c.

Nous trouvons une autre maniére de changer le nom de *Marie*, qui a beaucoup de rapport avec ce que nous avons rapporté de Parrhasius au sujet du nom de Paul. C'est une chose assés commune en Italie de donner aux enfans le nom de leur mere avec celui de leur pere; & il est fort ordinaire même parmi leurs Ecrivains de trouver des surnoms précédés de Philippes Marie, Jean Marie, Antoine Marie, Joseph Marie, &c.

Nous en connoissons à qui le nom de *Marie* n'a point paru assés digne d'un homme de Lettres, & qui n'ont point fait difficulté de le changer en celui de *Marcus*, pour s'en faire un *prénom* à la Romaine. C'est ce qui est arrivé à *Antonius Maria Comes*, ou en Italien, *del Conte*, ou *de i Conti*, & à *Antonius Maria de Flaminiis*. Le premier s'est fait appeller *Marcus Antonius Maioragius*, qui est le nom ordinaire sous lequel il est connu maintenant, & l'autre *Marcus Antonius Flaminius*, qui semble avoir donné l'éxemple de cette licence à Majoragius & à d'autres (7).

L'on voit encore d'autres noms de batême, tant des Apôtres & des Hommes Apostoliques, que d'autres Saints de l'Eglise, qui ont été corrompus ou alterés du moins pour la terminaison par les Savans, afin de leur donner un air plus profane. C'est dans cette imagination, selon un Savant d'Espagne, qu'un Auteur de Sicile, nommé *Lucas de Marinis*, s'est fait appeller *Lucius Marinæus Siculus*. Un autre, dont le surnom m'est échapé, a changé son prénom de *Jacques* en celui d'*Iacchus*, qui est l'un des Jacques.
noms d'une fameuse Divinité, & celui d'un ancien Auteur dont Pline (8) avoit lû les Ouvrages. Un autre fort connu dans le monde savant sous le surnom de Calderinus, s'appelloit *Dominique* dans Domini-
le commerce ordinaire de la vie. Ce que.
nom ne lui parut pas assés beau, nonobstant le rapport qu'il peut avoir avec la grande Fête des Chrétiens, ou avec le Patriarche d'un Ordre Religieux de l'Eglise. Il changea donc le nom de *Dominicus* en celui de *Domitius*, qui a l'air un peu plus Païen: de sorte que depuis ce tems-là nous appellons *Domitius Calderinus*, celui qui selon Paul Jove se nommoit auparavant Dominicus de Caldariis (9).

En Espagne les Iñigo, que nous prononçons *Ignigo*, se sont appellés quel- Ignace.
quefois *Enecus* en Latin, & plus ordinairement *Ignatius*. C'est le nom d'un Homme Apostolique & d'un illustre Martyr, que les Amateurs de l'Antiquité Romaine auroient pû changer légérement en celui d'*Egnatius*. Mais il y a apparence que le Cardinal de Mendoza, vivant du tems de Charles-Quint, n'a pas crû que le nom d'*Egnatius* fût encore d'une Antiquité assés profane pour lui. Il

qu'il a été obligé de changer *Joannes* en *Janus* & *Passeratius* en *Passertius*.

3 C'est Jean Guinther d'Andernach, Médecin Allemand.

¶ Il faloit dire *Antoniacus*, d'*Antonacum* un des trois anciens noms Latins de la ville d'Andernac. *Antoniatus*, qu'on lit dans Simler Abbréviateur de Gesner est une faute de l'Imprimeur que Baillet a copiée.

4 Majorag. Orat. X. pag. 243.

5 ¶ Je croirois plutôt que par rapport à ses décisions critiques, souvent un peu bien hardies, il auroit pris ce nom de Parrhasius, du mot *παῤῥασία* dit à la Dorique pour *παῤῥησία* comme de notre tems Mr. le Clerc nous donna en 1699. & 1701. ses *Parrhasiana*.

6 Aulus Diis alentibus natus.

7 ¶ Voyés Majoragius *Orat.* 10.

8 ¶ Livre 37. ch. 10.

9 ¶ Paul Jove n'en dit rien. C'est Majoragius dans l'endroit cité.

Il se fit appeller *Inachus* (1), du nom du premier Roi d'Argos, pere de la fameuse Io, plus ancien que la plupart des Divinités Païennes. Nous avons un livre de Sentences morales imprimées à Bâle en 1539. dédiées à cet Inachus de Mendoza par Janus Anysius.

Mais il est juste de faire une exception pour les noms, qui étant modernes ou particuliers à de certains pays, n'ont pas encore reçu d'éclat de ceux qui les ont portés les premiers, & sur tout qui n'ont pas encore honoré nos Calendriers. Je me contenterai de vous alléguer en éxemple le nom de *Tanneguy*, que je crois particulier à notre nation, & qui a été porté par un célébre Humaniste de ces derniers tems (2). Je ne crois pas qu'on ait jamais dû lui faire grand scrupule sur ce que sa passion pour l'Antiquité Romaine lui a fait quitter ce nom pour celui de *Tanaquil*; qui ne lui ressemble pas mal; & qui est connu depuis deux mille quatre cens ans, pour avoir servi à nommer la femme du cinquiéme Roi de Rome. Nos autres Auteurs du nom de Tanneguy, qui ont été Normans pour la plupart, se sont contentés de se nommer *Tanigius* en Latin.

Mais tous ceux qui avoient eu dessein de faire perdre entiérement la mémoire de leur nom de Batême, après l'avoir changé ou corrompu, n'y ont pas toujours réussi. Quelques-uns de ceux qui s'en sont apperçus, n'out pû se défendre de le reprendre: mais pour ne point échapper l'occasion de se metre au rang des Gens de qualité, qui portent trois noms, selon le Poëte (3), ils ont aussi retenu celui qu'ils lui avoient substitué. C'est ainsi que Jean Pontanus après s'être donné le nom de *Jovianus*, qui paroissoit d'abord n'être qu'une légére altération de celui de Jean, *Gioviano* n'étant pas fort éloigné de *Giovanni*, semble avoir repris dans la suite celui de Jean, sans renoncer à celui de Jovien, qui tire son origine du nom de Jupiter. De sorte que nous l'appellons encore communément *Joannes Jovianus Pontanus*. J'y ajouterois volontiers l'éxemple d'un autre Italien célébre Philosophe, nommé Thomæus, qui a paru vingt ou trente ans après ce Jovianus Pontanus, si j'étois persuadé qu'il eût eu recours au même artifice pour se faire appeller *Leonicus* au lieu de *Nicolaüs*. J'avouë que *Leonicus* n'est autre chose que *Nicolaüs* retourné par une simple transposition avec le changement d'une dialecte en une autre: de même que l'Historien Nicolas Chalcondyle, ou plutôt Chalcocondyle, s'est fait appeller *Laonicus*, en conservant la dialecte dans la transposition. J'avouë aussi que ce Philosophe s'appelle encore de ces trois noms *Nicolaüs Leonicus Thomæus*: mais je suis trompé si *Leonicus* n'étoit pas le nom de sa famille, parce qu'il avoit un frére savant comme lui, nommé Barth. Fuscus qui portoit aussi les trois noms de *Bartholomæus Leonicus Fuscus* (4).

Enfin nous pouvons mettre le Poëte Sannazar au nombre de ceux qui n'ont pas réussi à supprimer leur nom de batême, pour adopter des noms profanes de l'Antiquité. On prétend que ce fut à l'imitation de son Maître Pontanus, qu'il voulut se défaire du nom de *Jacques*. Il se donna celui d'*Actius Sincerus*, auquel il ajouta celui de *Parthenopæus*, à cause de la Ville de Naples. C'est tout ce qu'il avoit pû faire pour se donner l'air d'un ancien Auteur. Néanmoins il reprit ensuite le surnom de sa famille, & se fit appeller *Actius Sincerus Sannazarius Parthenopæus*. Mais tous ses soins n'ont pas empêché que le Public ne lui ait enfin rendu son nom de *Jacques*.

CHA-

1 ¶ C'est Anysius qui de lui même croyant bien raffiner, donna ce nom d'Inachus au Cardinal, & non pas le Cardinal qui s'avisa de le demander, ni de le prendre. Janus Anysius Napolitain & Cosmus Anysius son frére étoient deux très mauvais Poëtes Latins du 16. siécle.

CHAPITRE III.

2. Motif. *La Prudence, qui a porté les Auteurs à se cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins sans être reconnus.*

SI j'employe le mot de Prudence pour marquer l'un des Motifs qui ont porté les Auteurs Pseudonymes à se déguiser, & les Anonymes à supprimer leurs noms, ce n'est pas que je veuille prétendre que la Prudence en la maniére que l'entendent précisément les Philosophes, puisse devenir un motif. Je ne comprens sous ce terme que les vuës que peuvent avoir euës ces Auteurs pour conduire sûrement leur dessein dans le secret, sans éxaminer par quelle passion ils peuvent y avoir été poussés. Je considére ces vuës sans m'arrêter à la qualité de leur objet, comme de simples motifs qui leur ont fait chercher les moyens dont ils devoient se servir pour arriver à la fin qu'ils se sont proposée.

On peut bien au reste nous permettre d'appeller Prudence cette qualité ou cette habitude qui leur a fait trouver ces moyens, qui leur a fait juger quel pouvoit être le meilleur, & qui après ce discernement les a portés à se le prescrire dans l'éxécution de leurs entreprises. Il vous sera aisé de voir dans le Recueil historique de nos Pseudonymes, que tous n'y ont pas réüssi. Vous pourrés remarquer dans la plupart, que ce n'est pas le Génie qui leur a manqué, lorsqu'il a été question de trouver les expédiens; vous trouverés même que l'Intelligence ne les a point abandonnés, lorsqu'il a été besoin de pénétration pour le fond & de dénoument pour les difficultés. Mais vous reconnoîtrés dans ceux dont les vuës ont été ou fausses ou trop courtes & trop bornées, que leur Prudence s'est trouvée imparfaite par le défaut de quelqu'une des parties qui étoient nécessaires pour faire heureusement répondre la fin de l'éxécution au commencement du dessein qu'ils avoient formé de se cacher. Aux uns vous auriés souhaité plus de Prévoyance, pour voir de plus loin le cours & les suites; aux autres plus de Circonspection pour mieux éxaminer les circonstances; & à d'autres plus de Précaution pour considérer davantage les inconveniens qui pouvoient naître de cette dissimulation.

Il semble que les Peres de l'Eglise (5) ayent eu dessein de nous proposer les Evangelistes, & particuliérement l'Apôtre saint Paul, comme des modéles d'Anonymes, à qui on n'a pû trouver rien à redire pour les vuës que l'on doit avoir lorsqu'on veut être caché en se rendant Auteur. Ils nous font observer sur tout qu'il n'y a eu rien à désirer à la Prudence de saint Paul, lorsqu'il conçut le dessein d'écrire aux Hébreux, sans mettre son nom à la Lettre qu'il leur destinoit.

Cet Apôtre écrivoit à des gens qui, bien que convertis du Judaïsme à la foi de Jesus-Christ, ne laissoient pas de conserver beaucoup de leurs anciennes habitudes, & quelques restes des inclinations qu'ils avoient euës pour les pratiques de la Loi & des observations Mosaïques. Il étoit difficile que plusieurs de ces nouveaux convertis ne fussent prévenus contre lui, non seulement parce qu'il avoit changé son nom, qui étoit Hébreu, en un nom qui étoit étranger & par conséquent Gentil: mais encore parce qu'il sembloit avoir abandonné le Judaïsme par une espéce de prédilection pour les Gentils convertis, dont il se déclaroit l'Apôtre, plutôt que des Juifs. Le dessein de sa Lettre, qui mérite plutôt le nom de juste Traité, étoit de faire voir que la Loi de Moïse, à laquelle les Juifs convertis paroissoient encore si fort attachés, ne justifie point par les sacrifices, comme il avoit montré dans l'Epitre aux Galates, qu'elle ne justifie point par les cérémonies & par la circoncision. Pour en rendre la lecture plus utile & le succès plus certain, il prit toutes les mesures qui lui parurent nécessaires, afin de ne rien gâter dans l'esprit de ceux qui

2 Mr. le Fevre.
3 Tria nomina nobiliorum.
4 Ex Pierio Valer. & Paul. Jovio.

5 Clem. Alex. & ex eo Euseb. l. 6. Hist. Ecclef. c. 18. Hieron. de Script. Ecclesiast. Chrysost. hom. 61. Tom. 5. edit. Grec.

Digitized by Google

qui étoient prévenus. Il supprima son nom, afin de ne point faire connoître, ou de laisser au moins dans le doute qu'il fût l'Auteur de cet Ecrit. On croit même qu'il porta son déguisement jusqu'à vouloir changer le style ordinaire dont il usoit dans ses autres Epitres, quoique ce soit le même caractére d'esprit & le même fond de doctrine. C'est ce que la Précaution lui fit faire par rapport à lui-même. A l'égard des autres, on peut dire que ce fut la Circonspection qui le porta à supprimer aussi le nom de ceux à qui il adressoit sa Lettre, afin de ne les point exposer à l'insulte de ceux des Juifs qui n'étoient pas convertis, & qui l'avoient connu autrefois sous le nom de Saul. Enfin ce ne peut être que par un effet de la Prévoyance, que la chose fut conduite jusqu'à sa fin selon les régles de cette Sagesse qui ne l'abandonnoit jamais. De sorte qu'il ne faut pas s'étonner si la Lettre eut tout l'effet qu'il s'étoit promis, sans en avoir laissé connoître l'Auteur qu'à ceux à qui le caractére d'esprit qui y regnoit, & le fond de la doctrine qu'elle contenoit, ne pouvoient pas ne le pas découvrir, je veux dire, à ceux qui avoient sa confiance, d'ailleurs, & qui étoient aussi parfaitement instruits que lui de la difference de la Loi de Moïse d'avec celle de Jesus-Christ.

Le changement du style & la suppression du nom ont formé une espéce de voile, qu'il a bien voulu jetter sur les yeux des autres, en travaillant à leur ouvrir l'entendement. C'est principalement sur ceux de cette sorte que s'étoient étenduës les vuës de cet Apôtre, & l'on peut dire qu'ils avoient été les objets particuliers du Motif que nous venons d'expliquer, puisque plusieurs années après la Lettre écrite aux Hébreux, quelques-uns de ceux mêmes qui la trouvoient divine & digne de saint Paul, n'ont pû d'ailleurs se résoudre à l'en reconnoître Auteur, & qu'ils ont mieux aimé l'attribuer à saint Luc, à saint Barnabé, à saint Clement de Rome, ou à quelque autre homme Apostolique, que de la donner à cet Apôtre.

Nous trouvons dans la conduite des Peres de l'Eglise peu d'éxemples que nous puissions joindre à celui de saint Paul. Quelques Critiques (1) ont prétendu que les vuës de Vincent de Lerins n'étoient pas fort différentes de celles de cet Apôtre, lorsqu'il entreprit d'écrire contre les Nouveautés que les Hérétiques avoient introduites dans l'Eglise. Ils veulent que les motifs qui l'ont porté à se cacher, soient presque les mêmes dans le genre des Pseudonymes, au rang desquels il s'est rangé, qu'avoient été ceux de saint Paul dans le genre des Anonymes. Sixte de Sienne porte ce sentiment jusqu'à s'imaginer que le nom supposé de *Peregrinus*, que nous prenons pour la marque du détachement qu'avoit son Auteur à l'égard de cette vie passagére, n'étoit qu'un leurre pour attirer les Hérétiques & les autres Amateurs de nouveautés & de choses étrangéres par un titre qui leur fût agréable, & les pût porter à la lecture de son livre en flattant leur curiosité. On ne peut attribuer qu'aux effets de la Prudence des vuës si louables & si éloignées des Motifs que fournissent ordinairement les passions en ces rencontres. Mais si vous vous souvenés des raisons que je vous ai alleguées pour vous faire voir combien les Anonymes sont préférables en matiére de sincérité aux Pseudonymes les plus innocens, vous jugerés aisément de la différence que l'on peut mettre entre la prudence de Vincent de Lerins, qui s'est fait Pseudonyme, & la sagesse de saint Paul, qui s'est contenté du rang des Anonymes.

C'est à ces deux modéles différens de la Prudence chrétienne dans l'Antiquité Ecclésiastique, que l'on peut rapporter la plupart des éxemples que nous avons d'une conduite approchante parmi plusieurs de

1 Sixt. Sen. l. 4. p. 321.

2 ¶ Placcius nomb. 2515. de ses Pseudonymes dit que le livre qui parut en 1650, sous le nom de *Simplicius Christianus*, ou plutôt de *Simplicius Christiano-Catholicus*, est d'un Medecin d'Utrecht nommé Timannus Gesselius qui le reconnoit lui-même dans un autre livre où il a mis son nom, savoir en deux endroits de son Histoire profane & Ecclésiastique, imprimée l'an 1659. in 4. à Utrecht. Je rapporterai ici le premier, tel que Placcius l'a produit. *Videatur*, dit Gesselius, *nostra Synopsis quam publici juris fecimus anno* 1650. *sub nomine Simplicii Christiano-*

de nos Modernes, qui ont pris le parti de ſupprimer leurs noms, ou d'en ſuppoſer de faux dans des matiéres de controverſe, pour ménager la confiance des Hérétiques que l'on entreprenoit de faire revenir à l'Égliſe. Il ne ſeroit pas même trop difficile de réduire à un ſemblable principe les vuës qu'ont euës tant d'Auteurs Catholiques Anonymes & Pſeudonymes dans la prévoyance, dans la circonſpection & dans les précautions dont ils ont uſé à l'égard des autres Catholiques ſur des ſujets conteſtés entre eux.

Mais il ſemble que le beſoin de cette Prudence n'ait jamais plus éclaté que dans la conduite de ceux qui ſe ſont mêlés d'arbitrage en matiére de Religion. Il a été queſtion de concilier des partis oppoſés, ſans ſe faire connoître des uns ni des autres. L'importance étoit de prévenir adroitement tous les préjugés, & d'ôter tous les ſoupçons de partialité: & rien ne paroiſſoit plus propre à ces fins, que de demeurer inconnu aux uns & aux autres. Il s'agiſſoit de cacher la main qui devoit s'étendre également ſur les uns & ſur les autres, & ſe faire ſentir à tous ſans être apperçuë de perſonne. Le peu de ſuccès de ces entrepriſes nous a fait voir dans la plupart de ces prétendus Arbitres, qu'il faut encore autre choſe que de l'habileté pour conduire des affaires de cette délicateſſe. On a pû remarquer par les démarches d'un *Simplicius Chriſtianus* (2), d'un *Sincerus Chriſtianus* (3), & de divers autres *Conciliateurs* cachés des Communions étrangéres que la plupart n'avoient pas prévû toutes les ſuites, ou qu'ils n'avoient peut-être pas éxaminé toutes les circonſtances, ou enfin qu'ils ne s'étoient pas ſuffiſamment précautionnés contre les obſtacles.

Les Proteſtans de leur côté n'oubliérent pas de nous objećter que les *Conciliateurs* Catholiques, qui avoient entrepris d'accommoder les partis de Religion, n'ont pas été plus heureux dans l'éxecution de leurs deſſeins. Perſonne, diront-ils, n'a paru plus prudent & mieux précautionné que le prétendu *Veranius Modeſtus Pacimontanus* (4), qui avoit les qualités néceſſaires à un Arbitre. Cependant aucun des partis qu'il tâcha de contenter, ne ſe trouva ſatisfait de lui. Mais les Proteſtans ne pourront au moins disconvenir que les meſures de Veranius Modeſtus n'ayent été judicieuſement priſes, puiſque l'Auteur qui s'étoit voulu rendre l'arbitre des différens de la Religion ſous ce maſque, leur eſt demeuré inconnu, même long-tems après s'être démis de ſa commiſſion; & que Calvin y fut trompé lui-même, lorsque voulant écrire contre Veranius Modeſtus, il crut avoir affaire à François Baudouïn, qu'il prenoit inconſidérément pour George Caſſander.

CHAPITRE. IV.

3. Motif. *La crainte de tomber dans quelque diſgrace, ou d'encourir des peines de la part des Adverſaires qui ont le credit & l'autorité en main.*

IL ſera difficile que je vous faſſe comprendre que la Crainte eſt un des Motifs qui portent les Auteurs à ſe cacher, lorsqu'ils ſe voyent ménacés de quelque danger, s'il faut s'en tenir à l'idée que la plupart des Philoſophes ont voulu nous donner de cette paſſion.

Si la Crainte n'étoit autre choſe que l'*attente du mal*, comme on prétend que Platon l'a voulu définir (5), jamais on ne vous perſuaderoit que c'eſt l'attente d'un mal qui fait changer ou ſupprimer le nom d'un Auteur à la tête de ſon livre. C'eſt ce que vous concevrés encore moins, ſi vous vous repreſentés cette Crainte comme une *certaine douleur de l'Ame venant*

tiano-Catholici, ubi per plurima Scripturæ Sacræ loca, & plures Patrum primitivæ Eccleſiæ, & recentiorum Theologorum ſententias demonſtratur, quam pauca ad ſalutem ſint abſolute neceſſaria.

3 ¶ Erneſt Landgrave de Heſſe.

4 ¶ Voyés la note ſur le nom *Modeſtus* à la fin du chap. 5. de la 1. part.

5 Plat. de Leg.

venant de l'imagination qu'on a d'une affliction importante ou de quelque autre mal à venir, selon la définition qu'Aristote en a donnée (1).

L'Aversion que notre Ame se forme contre quelque mal difficile à éviter.

La Fuite d'un mal où notre Ame se croit prête de tomber.

L'Emotion que l'imagination d'un mal que l'on croit ne pouvoir éviter, forme dans l'appetit que l'Ecole appelle irascible.

Enfin l'*Imagination qu'on a d'un mal qui s'approche*, sont autant de définitions différentes que les Philosophes nous donnent de la Crainte. Mais il ne seroit pas aisé de vous marquer parmi ce grand nombre, celle qui pourroit convenir à ce mouvement qui se forme dans l'ame des Auteurs Pseudonymes, lorsqu'ils s'étudient à se cacher en publiant leurs Ouvrages.

Si ce Mouvement que j'appelle la *Crainte*, n'étoit autre chose que le *Trouble*, l'*Aversion*, l'*Attente*, ou la *Fuite d'un mal*, loin d'être un Motif capable de faire prendre la plume aux Auteurs avec les expédiens de se cacher, il pourroit en être un très-efficace pour les empêcher d'écrire, & il leur fourniroit avec beaucoup plus de certitude & beaucoup moins de frais les moyens d'éviter le danger & de se procurer le repos en demeurant en paix & en silence.

La crainte d'un Auteur déguisé est donc d'une espéce différente de toutes celles dont vous venés d'entendre les définitions. C'est une crainte accompagnée de la Prévoyance qui est nécessaire pour éviter le danger auquel on s'expose en écrivant, de sorte que le mal qu'on appréhende ne paroisse ni trop prêt d'arriver, ni absolument inévitable. C'est une crainte qui ne se trouve presque jamais sans la Prudence qui la doit conduire, & sans l'Esperance qui la doit soutenir. C'est une crainte clairvoyante, qui porte les Auteurs jusqu'au pressentiment des disgraces les plus éloignées. Les maux les plus trompeurs, ceux même qui semblent les plus cachés sous des apparences flateuses, n'échappent point à ses yeux ni à ses soins; & l'on peut dire qu'en faisant prendre le masque à un Auteur qu'elle porte à se cacher, elle lui fait lever le masque qui couvre le danger qui le menace & qui renferme quelque malheur déguisé sous une autre apparence.

Ce n'est pas au reste par les Auteurs des livres que la Crainte des dangers a commencé d'inspirer le déguisement. L'Ecriture sainte (2) ne dissimule pas que ce n'ait été la crainte de la mort qui avoit porté David fuyant Saül, à se déguiser le visage pour se sauver des mains du Roi de Geth. Achis.

Ulysse menacé d'un danger encore plus present chés un Tyran que la Fable nous a representé sous le nom & l'apparence d'un Cyclope, changea de nom & se servit avantageusement de l'équivoque de celui qu'il s'étoit donné. Et vers le milieu de notre siécle nos peres ont vû un jeune Roi de la Grand-Bretagne fuïr devant les Bourreaux & les parricides du Roi son Pere, déguisé sous le faux nom de Guillaume Jonas (3).

Si la conduite de ces Princes peut faire l'Apologie du Motif de la Crainte qui porte les hommes à se cacher, pour se soustraire aux dangers dans le commerce ordinaire de la société humaine: elle peut servir aussi à justifier les Auteurs qui employent de semblables moyens à leurs fins, pourvû que ces fins soient aussi honnêtes & aussi légitimes, & que la Prudence ne soit jamais séparée de cette crainte.

Je n'ai pas tort de demander pour la justification des Auteurs Pseudonymes, que leurs fins soient honnêtes & légitimes, parce qu'encore que les moyens soient presque les mêmes dans ceux à qui la crainte d'être découverts fait supposer des noms faux ou étrangers, nous ne laissons pas de remarquer que leurs fins sont souvent fort différentes.

Souvenés-vous, Monsieur, de l'état de l'Eglise Catholique en Angleterre sous le regne d'Edouard VI. & particuliérement sous celui de la Reine Elizabeth. Les Missionnaires & les Controversistes de l'Eglise

1 Arist. de Rhet.
2 1. Reg. cap. 21.
3 Godef. Schulzenius chron. ad an. 1651. pag. 261.

Digitized by Google

l'Eglise Romaine n'auroient certainement pas suivi les régles de la Prudence, s'ils avoient mis leur confiance dans la bonne volonté ou dans l'indulgence de ceux qui étoient alors les Maîtres du gouvernement. La plupart jugérent fort sagement qu'il y avoit peu de fruit à faire, s'ils marchoient dans les Missions la tête levée, & s'ils traitoient la controverse le visage découvert. Ils conçurent qu'il y avoit même de la témérité à exposer la liberté ou la vie des personnes qui pouvoient faire d'ailleurs un excellent usage de cette liberté & de cette vie, en agissant ou en écrivant, soit pour maintenir les Catholiques, à qui toute indiscrétion auroit été pour lors très-nuisible; soit pour réfuter les Hérétiques, de qui il étoit très-dangereux d'être reconnu.

La fin de ces Ecrivains ne pouvoit être plus légitime ni plus honnête, & nous n'avons que des éloges à donner aux moyens qu'ils ont employés pour se cacher sous des noms qui les mettoient à couvert des dangers, dans le tems qu'ils travailloient pour rendre leurs services utiles à l'Eglise. C'est donc le Motif de la crainte, mais d'une crainte judicieuse dont la fin étoit très-légitime qui a fait prendre à la plupart des Anglois Catholiques de ces tems-là deux noms & deux surnoms, selon les usages différens qu'ils en vouloient faire afin d'agir surement, tantôt avec les Catholiques, & tantôt avec les Hérétiques.

Il semble qu'il n'y ait en ces occasions que la fin que se proposent les Auteurs cachés, de quelque profession qu'ils soient, qui les distingue dans notre esprit, & qui nous fait connoître s'ils méritent notre approbation. Tant que nous ne les considérerons que par le Motif de la Crainte qui les a conduits, difficilement pourrons-nous nous défendre de les regarder également, & nous ne les estimerons en qualité de Pseudonymes, qu'autant que la précaution leur aura fait faire un bon usage de leur crainte, & que la prudence aura fait réussir l'industrie qu'ils auront fait paroître à se cacher.

Dans cette vuë je douterai si l'adresse d'un Socinien a moins mérité notre estime que celle d'un Catholique, lorsqu'elle a été suivie du succès qu'il s'en étoit promis. Si nous mettons à part la fin qu'un Socinien Pseudonyme s'est proposée en se cachant dans ses livres, & qui ne peut être que très-pernicieuse dans son déguisement, lorsqu'il a entrepris de défendre sa Religion, ou d'attaquer la nôtre : il n'y a presque rien dans le Motif de la Crainte qui a fait cacher les Catholiques en écrivant, que l'on ne puisse attribuer également à un Socinien, qu'on suppose n'avoir pas été en pays de liberté lorsqu'il a pris la plume.

Si l'avantage qu'ont les Catholiques de se voir membres de la véritable Eglise, ne peut empêcher qu'ils ne soient aussi susceptibles que le reste des hommes de toutes les passions humaines en général, & particuliérement de celles de la Crainte dont il s'agit ici, il n'est pas moins vrai de dire que le malheur de tous ceux qui ne sont pas dans la vraye Eglise, ne peut les empêcher en qualité d'hommes d'acquerir les vertus morales, & nommément celle de la Prudence, qui doit conduire la passion de la Crainte, pour lui faire déguiser un Auteur avec succès.

Mettons un Socinien en Pologne, où il s'est effectivement trouvé plusieurs Auteurs déguisés de cette secte par le Motif de la Crainte; & voyons s'il y a quelque chose de ce que nous avons dit d'un Catholique Pseudonyme & déguisé en Angleterre, que nous ne puissions pas dire aussi de ce Socinien, à sa fin près.

N'avons-nous pas sujet de dire qu'un Socinien dans cette disposition, auroit peché contre les regles de la Prudence, s'il avoit présumé de la bonté, pour ne pas dire de la facilité du Prince & des Etats d'un Royaume où les Sociniens n'étoient pas plus tolerés que les Catholiques en Angleterre? Un Socinien avisé & prévoyant a pû juger du peu de progrès qu'il y avoit à esperer, s'il entreprenoit de répandre ses opinions à découvert dans un pays Catholique. Il a dû concevoir qu'il y alloit quelquefois de la perte de sa vie, ou pour le moins de celle de sa liberté ou de ses biens, dont il avoit besoin pour avancer ou pour maintenir les affaires de son parti, dont la conservation dépendoit de mille précautions difficiles à prendre.

Si un Socinien dans toutes ces conjonctures, poussé par le Motif de la Crainte de se perdre soi-même, ou de perdre son parti entier, réussit à se cacher sous de faux noms, pourrons-nous refuser au moins à sa crainte circonspecte & prévoyante les éloges qui sont dûs à toute action humaine qui aura été conçuë avec esprit, & executée avec prudence? Pour moi je ne trouve point cette conduite beaucoup moins louable que celle de l'œconome infidéle de l'Evangile (1), qui nonobstant son iniquité & ses malversations n'a point laissé d'attirer des louanges de la bouche du Sauveur du Monde pour sa prudence & son industrie.

On peut en sureté se servir de la même régle pour mesurer l'estime que l'on peut faire de la plupart des Ecrivains d'iniquité, qui ont pris le masque par la crainte d'être découverts dans leurs mauvaises intentions. C'est dans ce rang que je voudrois mettre ces Pseudonymes infortunés que nous avons vû mourir en ces derniéres années, après s'être couverts de divers masques par la crainte des supplices qu'ils n'auroient pû éviter s'ils avoient été reconnus pour les Auteurs des défenses Apologétiques & de la justification de la Polygamie. J'y rangerois aussi ces Auteurs séditieux qui ont employé leurs talens pour écrire contre le gouvernement légitime de l'Etat auquel ils étoient soumis, & qui ont osé soulever les esprits par leur plume, pour tâcher de les porter à la revolte. Enfin j'y comprendrois tous ceux qui se sont hazardés à traiter des sujets odieux, & qui ont eu affaire en même tems à des Adversaires également puissans & vindicatifs. Le nombre de ces derniers s'est trouvé si grand jusqu'à present, qu'on ne doit point s'étonner qu'il s'en soit vû quelques-uns à qui la crainte n'ait pas été salutaire, pour n'avoir pas toujours été soutenuë par le jugement, & pour n'avoir pas été conduite jusqu'à la fin par la discrétion ou la prudence nécessaire à ces sortes de secrets. C'est pourquoi il leur arrive souvent d'expier sous un nom les fautes qu'ils ont faites sous un autre, comme on a pû le remarquer en la personne des prétendus Alcinio Lupa & Ginifacio Spironcini (2), qui se trouvérent n'avoir qu'une tête à deux, lorsque le bourreau d'Avignon abatit celle de l'Auteur anonyme du Divorce céleste de dessus les épaules de Pallavicin.

CHAPITRE V.

4. Motif. *La honte que l'on a de produire, ou de publier quelque chose qui ne seroit pas digne du rang que l'on tient dans le monde, ou de la Profession qu'on éxerce : & la confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succès desquels on a quelque raison de se défier.*

LE Motif de la Honte qui empêche les Auteurs Pseudonymes de paroître sous leur nom, n'est pas beaucoup moins ordinaire que celui de la crainte, dont je viens de vous entretenir. On peut dire même qu'il y a du rapport de l'une à l'autre; & que si la Honte est une véritable passion, comme nous en devons être convaincus par la connoissance que nous avons des divers mouvemens de notre ame, elle n'est autre chose que la crainte même, mais une crainte déterminée à la fuite de quelque infamie.

La crainte ne suffit pas seule pour former la Honte; il faut qu'il y ait encore quelque mélange de Douleur, qui est une autre passion aussi simple que la crainte. De sorte que si nous avons raison de considérer l'Impudence qui est la passion opposée à la Honte, comme un mouvement de l'Ame formé du Plaisir & de la Hardiesse que l'on a de faire les choses

1 Luc. 16. 8.

2 ¶ Alcinio Lupa est l'anagramme de *Pallavicine*; mais j'ignore le mystere caché dans Ginifacio Spironcini, s'il y en a.

3 Pænul. Act. 5. Scen. 3. v. 20. 21.

4 ¶ Ce sont des noms injurieux que certains Poëtes Grecs, la plupart satiriques, ont donné en général aux prostituées, & non pas en particulier à aucune d'entre elles, pour la distinguer des autres filles ou femmes de même profession. La maniére dont ces noms s'écrivent en Grec fera connoitre celle dont ils devoient être écrits en Latin.

Μυσάχνη, *Mysachne*, & non pas *Myrachne*.

Βορβορόπη, *Borborope* selon Eustathius, plutot que Βορβο-

ses deshonnêtes ; nous pouvons aussi raisonnablement nous représenter la Honte comme une passion composée de la Douleur & de la Crainte de rien commettre contre le devoir ou la bien-séance, ou de tomber dans le deshonneur que produisent les actions deshonnêtes.

Quelle que puisse être la fin des Auteurs qui suppriment ou qui changent leur nom par le Motif de la Honte, il semble qu'il soit difficile de trouver jamais ce motif sans quelque honnêteté qui lui tient ordinairement lieu de raison ou de fondement. La premiére obligation, je dis plus, la principale gloire d'un homme qui se mêle d'écrire, est de se proposer une fin qui soit au moins utile à quelque chose, & qui soit glorieuse à quelqu'un: s'il manque dans ce point essentiel à son entreprise, il semble qu'il ne reste plus de ressource à sa réputation que dans l'art de se déguiser pour éviter l'infamie.

Mais quoiqu'on puisse dire que lorsque la fin que se propose un Auteur n'est ni utile ni honnête, le Motif de la Honte, qui le porte à se cacher, ne peut manquer d'être honnête en quelque sorte, ou du moins utile pour lui: il est toujours fâcheux qu'un tel Auteur ne puisse éviter la comparaison qu'on peut faire de lui avec une fille qui s'abandonne, & de son Livre avec un bâtard qui a honte de sa naissance.

Il n'étoit point rare parmi les Anciens de voir des filles, même celles de condition libre & de famille honnête, se perdre d'honneur volontairement, & s'abandonner au désordre de gayeté de cœur. Les Romains s'étant apperçûs de bonne heure que cette licence ne pouvoit avoir que de très-pernicieuses suites, & que ces débordemens ne pouvoient produire que des inondations & des ravages sur les mœurs du Peuple, avoient tâché d'y pourvoir par un réglement de Police. Le dessein de renfermer cette licence dans quelques bornes leur avoit fait ordonner que toute fille ou femme qui auroit conçû le dessein de se deshonorer, & qui auroit résolu de se rendre publique, seroit obligée d'aller se faire inscrire chés le Commissaire ou l'Edile, & changeroit de nom. Nous avons un éxemple de cette pratique dans une des Comédies de Plaute, qui fait voir combien elle étoit ancienne. *Namque*, dit ce Poëte, *hodie earum mutarentur nomina, facerentque indignum genere quæstum corpore* (3).

Mais pour mieux sentir la justesse de cette comparaison, vous devés savoir que lorsqu'il s'agissoit de faire une autre figure parmi le monde dans les intervales de leurs honteuses habitudes, ou de renoncer entiérement au commerce de cet infame métier, elles reprenoient leur véritable nom, & rentroient, pour ainsi dire, dans leur famille & dans la suite généalogique de leurs Ancêtres, qu'elles étoient censées avoir interrompuë. C'est ce qui fait que nous considérons aujourd'hui les noms de plusieurs femmes de l'Antiquité, tels que sont ceux de *Myrachne*, *Borboropis*, *Anasyrtopolis*, *Pandosia*, *Leophoris*, *Maniocepus*, *Ilipus* (4), *&c.* rapportés par Athenée, Suidas & d'autres Auteurs Grecs, comme de vrais masques, sous lesquels elles ont été déguisées dans tout le tems de leur prostitution.

Les Auteurs, de telle condition qu'ils puissent être dans le monde, sont considérés comme autant de personnes libres dans la République des Lettres. Cette considération doit les retenir dans la crainte de se deshonorer, & de tomber dans l'infamie. S'il s'en trouve qui veuillent bien se résoudre à prostituer leur honneur à l'imitation de ces filles de condition libre & honnête dont on vient de parler, je crois que la Police, (s'il y en a dans cette espéce de République) auroit dû les obliger

Βορβορόπις selon Suidas.
Ἀνασυρτίπολις, *Anasyrtopolis* selon Suidas, plutot qu'Ἀνασύρτολις selon Eustathius.
Πανδοσία, *Pandosia*.
Λεωφόρος, *Leophoros*, & non pas *Leophoris*.
Μανιόκηπος, *Maniocepos*, & non pas *Maniocepus*,
Εἰλίπους, *Ilipus*.

On ne trouve aucun de ces mots dans Athénée que Baillet par cette raison pouvoit se passer de citer. L'Auteur où ils se trouvent tous & plusieurs autres semblables, c'est Eustathius sur l'Iliade, & sur l'Odyssee, où tout Archeveque qu'il etoit il n'a fait nul scrupule de les expliquer. Nos Inquisiteurs modernes ne me passeroient pas une pareille liberté.

obliger à changer de nom, quand ils n'y auroient pas été portés par leur propre inclination.

Je crois qu'on peut réduire principalement à deux espéces ceux de ce genre à qui le motif de la Honte a fait changer de nom pour se déguiser. Les premiers sont ceux qui voulant divertir les autres de ce qui les divertissoit eux-mêmes en écrivant, n'ont osé publier leurs bagatelles, leurs fadaises & leurs badineries sous leur nom par l'appréhension de se deshonorer.

Les seconds sont ceux qui croyant que leur Prose galante ou leurs Vers amoureux pourroient être de quelque utilité dans le monde, ont eu honte de leur laisser porter leur nom, de peur d'être reconnus pour leurs peres. & de nous laisser envisager ces productions comme les fruits de leur passion déréglée.

Les uns & les autres ont eu interêt de ne point paroître à la tête de ces sortes d'Ouvrages, tels qu'ils étoient ailleurs. Il leur étoit important pour la conservation d'une réputation qui leur étoit necessaire dans leurs emplois de prévenir la pensée qu'on auroit euë qu'ils eussent rien fait qui fût indigne de la profession qu'ils éxerçoient, ou du rang qu'ils tenoient dans le monde.

Il n'étoit pas de la gravité d'un Conseiller de Bretagne de paroître Auteur des *Balivverneries* d'*Eutrapel*, ni d'un autre Ouvrage intitulé *les Ruses ou les Tromperies de Ragot Prince des Gueux*, quoique ces Ouvrages fussent les fruits de sa jeunesse. La honte qu'il eut de les avouer le porta à les exposer sous le nom de Leon Adulfi, afin de réserver son nom de Noël du Fail (1) pour son *Recueil d'Arrêts*, pour son *Histoire de Bretagne*. & pour d'autres Ouvrages capables de lui faire quelque honneur. On peut avoir la même opinion du prétendu Mathieu de Boutigny, qui a eu honte de faire paroître sous le nom de François Sagon (2) *le Rabais du Caquet de Frippelippes*, &c. du Sieur des Accords à l'égard des *Bigarrures* & des *Escraignes* de Tabourot (3): du Musicien du Roi de Norvegue, & du Gendre du Roi Alcofribas, pour les Facéties des deux Fumées freres d'un Prélat Pair de France, dont l'un étoit Chevalier de l'Ordre du Roi (4), & l'autre Maître des Requêtes de l'Hôtel (5).

Je ne puis attribuer aussi qu'au Motif de la Honte les Maccaroniques du prétendu Merlin Coccaïe, parce que ces piéces ne paroissent pas assés graves ni assés dignes de la Profession Monastique, à

1 ¶ Noël du Faill, dont l'Anagramme est Léon Ladulfi, composa sous ce nom etant fort jeune le livre des *Propos rustiques*, comme il le reconnoit lui-même à la fin de ses *Contes d'Eutrapel*, lesquels dans les premieres editions avoient paru sous le titre de *Balivverneries*. Mais il n'est pas vrai que *les Tromperies de Ragot Prince des Gueux* soient, comme le dit la Croix du Maine page 288. de sa Bibliothéque, la même chose que les *Propos rustiques* Celui-ci est tout different. Pasquier Lettre 8. du l. 2. parle de ces *Propos rustiques* avec mépris, en ces termes : „ Il „ n'y a celui de nous qui ne sache combien le docte „ Rabelais en folatrant sagement sur son Gargantua „ & Pantagruel, gagna de graces parmi le peuple. „ Il se trouva peu apres deux singes qui se persuaderent d'en pouvoir faire tout autant; l'un sous „ le nom de Leon Ladulfi en ses Propos rustiques; „ l'autre sans nom en son livre des Fanfreluches. „ Mais autant y profita l'un que l'autre. s'etant la „ memoire de ces deux livres perduë. Le livre des *Fanfreluches* (pour le dire en passant) étoit de Guillaume des Autels qui etant Ecolier en Droit à Valence le fit imprimer à Lyon in 8. en 17 chapitres, sous le titre „ de Fransreluche & Gaudichon, Mythistoire baragouine de la valeur de dix atomes „ pour la recréation de tous bons Fransreluchistes, Ant. du Verdier pag 468. de sa Biblioth.

J'oubliois de remarquer que la prétenduë Histoire de Brétagne de Noël du Faill n'a jamais eté imprimee, & n'est connuë que sur ce qu'en a dit La Croix du Maine, Auteur très peu sûr touchant ces sortes de faits.

2 ¶ François Sagon Secretaire de l'Abbé de S. Evroul ayant attaque Clement Marot par une piéce de poësie qu'il intitula son coup d'essai, Marot ne voulant pas lui faire l'honneur de lui repondre par lui-même, lui répondit sous le nom de son valet Fripelippes, auquel Sagon répliqua sous le nom de son pretendu page Mathieu de Boutigni, car alors en plusieurs Provinces de France le nom de page se donnoit à des valets du commun. Ces deux pieces & plusieurs autres, touchant la querelle de Marot & de Sagon sont imprimees chez Charles l'Angelier *in*-16. dans le recueil qui en fut fait l'an 1539.

3 ¶ Comme les Tabourots ont pour armes, par allusion à leur nom, un tambour, anciennement appellé *tabour*, avec la devise *a tous accords*, plusieurs ont cru que c'etoit pour cela qu'Estienne Tabourot s'etoit nomme le Seigneur des Accords, mais la veritable raison, comme il nous l'apprend, au chapitre des observations sur les vers François, est qu'ayant une fois envoyé un Sonnet à Mademoiselle Begat, au bas duquel, au lieu de son nom, il avoit mis sa devise *a tous accords*, la Demoiselle prit de là occasion,

Digitized by Google

à leur Auteur Théophile Folengi Moine de S. Benoît (6). Les Berniesques de Buonchier, parce qu'il étoit question de ne point deshonorer l'habit du Pere Cherubin Bozzome (7): & même le combat des chats ou la Gatomachie de Thomé de Burgillos, parce qu'encore que l'Auteur ne passât dans l'esprit de tout le monde que pour un franc Comédien, il ne laissoit pas d'être un Religieux du Tiers-Ordre de S. François, un Prêtre & un Docteur en Théologie connu sous le nom de Lopé de Vega (8).

Dans l'autre espéce de Pseudonymes que le motif de la Honte a obligés de se cacher, on peut louer au moins la discrétion des Religieux, des Prêtres, & des autres Ministres Ecclésiastiques, qui n'ont pas eu le front de se déclarer Auteurs des galanteries, ou des obscénités qu'on ne peut s'empêcher de blâmer dans de simples Laïcs, & qui font rougir les moins difficiles d'entre les honnêtes gens du siécle.

Le Pere Jerôme de Savone auroit infailliblement deshonoré son Couvent, & scandalisé tous les Fidéles de dehors, s'il avoit publié ses Poësies amoureuses sous son nom. La Honte l'a fait recourir à la Prudence pour se déguiser sous le faux nom d'Olmerio de Micheli (9). Si la même Honte avoit pû le porter à les supprimer entiérement, il auroit épargné à sa réputation ce qu'elle en souffre depuis sa découverte: ç'auroit encore été toute autre chose pour son avantage si la même Honte l'avoit efficacement empêché de les composer. Il faut dire la même chose de Gabriel Tellez Religieux de la Merci & Docteur en Théologie, qui a fait paroître ses Comédies sous le nom de Tyrso de Molina (10). Voilà quelques éxemples tirés des Religieux d'Espagne & d'Italie, où il faut avouer que cette industrie est beaucoup plus à la mode qu'en France pour ces sortes de licences. Il n'est pas extraordinaire en France non plus qu'ailleurs de trouver de jeunes Ecrivains infatués de l'amour du siécle, qui se laissent aller à des productions licentieuses. Mais lorsqu'il leur est arrivé de renoncer au siécle pour embrasser la Profession Religieuse, ils ont commencé leur sacrifice par l'holocauste de leurs productions profanes & criminelles. Du moins ne m'a-t-il pas encore été possible de trouver un éxemple de Pseudonymes parmi les Religieux François que je pusse joindre à tant d'Italiens & d'Espagnols, qui ont pris le parti de se travestir en personnes séculiéres pour voir paroître leurs écrits libertins ou licentieux,

occasion, dans la réponse qu'elle lui fit, de le qualifier Seigneur des Accords, & que le Président Bégat l'ayant aussi plusieurs fois nommé de la sorte, Tabourot lui-même avoit depuis adopté ce nom. Il a au-devant de ses Bigarrures déclaré qu'il n'avoit que dix-huit ans, quand il les fit, mais il en avoit plus de trente cinq, & étoit Procureur du Roi au Bailliage de Dijon lorsqu'il revit & augmenta cet Ouvrage. S'il n'y mit pas son nom à découvert Estienne Tabourot, il le cacha du moins dans les lettres initiales des quinze premiers chapitres. Nous avons plusieurs autres Ouvrages de sa façon, les uns sans nom les autres sous des noms supposés, tels que celui de Jean Desplanches Libraire & Imprimeur à Dijon, sous le nom duquel l'an 1567. il publia le livre intitulé *Synathrisie* (Συνάθροισις) ou *Recueil confus.* Il mourut en 1590. âgé seulement de 43 ans à Dijon, où son Epitaphe se voit en l'Eglise de S. Benigne en ces termes:

D. M.

Et memoriæ æternæ Stephani Taborotii Accordii, qui Fisci Procurator apud suos, tum meritis, tum liberalitate Regia, esse ius, inter publicas patriæ discordias, animam quietam & concordem, non sine animorum dolore, exhalavit.

4 Avant l'Instit. de celui du S. Esprit.

5 ¶ Martin Fumée Chevalier des Ordres du Roi, & Adam Fumée Maître des Requêtes, freres de Nicolas Fumée Evêque de Beauvais, tirérent le nom burlesque d'Alcofribas du 2. livre de Rabelais, chap. 32. où Alcofribas cependant n'est pas un Roi, mais simplement Rabelais lui-même dont le nom & le surnom se trouvent par anagramme dans *Alcofribas Nasier.*

6 ¶ Touchant ce Bénédictin, fameux Poëte Macaronique voyés les remarques sur l'art. 1276. des Jugemens des Savans.

7 ¶ Le nom de *Buonchier*, qu'il prit pour se déguiser, n'est autre chose que l'anagramme de *Cherubino.* C'est un Jacobin Genois du 17. siecle.

8 ¶ Voyés l'article 1428. des Jugemens des Savans.

9 ¶ *Olmerius Michaelis aliàs Hieronymus Savonensis, Ordinis Minorum Sellator, initio præsentis seculi* (decimi septimi) *Italicè edidit opus sub titulo* VENERE AMOROSA, *consecratum Thema Principi Sabaudo.* Ce sont les paroles du P. Augustin Oldoino Jesuite pag. 440. de son *Athenæum Ligusticum*, lesquelles ne donnent pas bien à entendre le titre Italien des Poësies d'Olmerio de' Micheli.

10 ¶ Il étoit de Madrid où il mourut vers l'an 1650. Ses Comédies divisées en 3. parties ont été imprimées en autant de volumes in-4.

centieux, plutôt que de les supprimer ou de les pleurer sous l'habit Religieux.

Il semble que les Séculiers d'Espagne & d'Italie ayent voulu prendre le contrepied des Réguliers. Si la Honte a empêché ceux-ci de mettre leur nom à la tête de leurs Piéces profanes & deshonnêtes; vous diriés que ce seroit par une Honte opposée, que ceux-là, après avoir fait trophée d'Ouvrages de galanteries, d'obscénités & d'impiété, publiés hautement sous leurs vrais noms, ayent fait difficulté de faire paroître leurs Livres de piété sous les mêmes noms. C'est ce qu'on a remarqué en la personne du Marquis d'Ossera, qui après s'être amusé à composer des Piéces indignes de son nom, & les avoir néanmoins publiées sous son vrai nom de Dom Jacinte de Villalpando, semble avoir été honteux de paroître Auteur d'une Vie de Sainte Elisabeth de Hongrie, qu'il fit imprimer sous le nom de Fabio Clement (1).

Pour joindre quelque Italien à cet Espagnol, je vous alléguerai l'éxemple du fameux Aretin qui paroît avoir eu honte de mettre à la tête de ses Livres de piété un nom aussi décrié qu'étoit le sien. C'est peut-être la plus favorable des raisons qu'on pourroit apporter pour expliquer le changement de Pietro Aretino en celui de Partenio Etiro, qui paroît Auteur d'une Paraphrase sur les Pseaumes de Pénitence, & de quelques Vies des Saints (2).

Enfin il semble que l'on pourroit attribuer encore au motif de la Honte le peu de cas que les Princes font de paroître Auteurs, quoiqu'ils estiment & qu'ils cultivent souvent les Sciences avec autant de soin que les Auteurs les plus laborieux & les plus avides de la gloire d'écrire. On a vû l'Empereur Adrien qui affectoit la réputation d'être le plus savant homme de son Empire, mépriser celle qu'il pouvoit espérer de la peine qu'il avoit prise de composer des Livres, & emprunter les noms de ses Affranchis ou de ses Domestiques pour les mettre à la tête de ses propres Ouvrages, au lieu du sien (3), & dans le commencement de notre siécle les Allemans nous ont vanté l'un des plus savans de leurs Princes, comme le modéle même de la science, mais d'une science qu'il n'avoit pas prétendu adopter, ni par conséquent qualifier de son nom. Il auroit pû le faire avec justice pour la science du jeu des échecs, & pour l'art des chiffres & des écritures secretes. Mais il semble qu'il n'y ait eu que la honte d'avoir écrit sur ces sujets qui l'ait porté à déguiser son nom d'Auguste de Lunebourg (4); quoique, à dire vrai, il ne paroisse rien de trop indigne des Princes dans l'art des chiffres qui font d'un grand usage dans la politique & l'administration des Etats, & qu'il n'y ait rien aussi de trop bas dans la connoissance des échecs, qui ont souvent fait la matiére du *passe-tems* des Grands.

Les éxemples d'un grand nombre d'autres Princes savans qui n'ont pas eu cette délicatesse en écrivant, nous font assés connoître que tous n'ont pas crû se deshonorer en prenant la qualité d'Auteur. Que dirions-nous donc de ceux qui sans se donner la peine de prendre la plume, n'ont pas laissé de vouloir honorer les Ouvrages d'autrui de leur nom, afin d'en recevoir quelque honneur à leur tour? Cela n'est que trop suffisant pour faire voir que la Honte de paroître Auteur n'a jamais été générale parmi les Princes. Et afin de nous persuader d'ailleurs qu'elle ne leur a jamais été particuliére, nous n'avons qu'à jetter les yeux sur une infinité d'Ecrivains sans rang ou de condition privée, en qui cette honte a passé au moins pour une véritable indifférence ou pour un mépris de la vaine réputation qui s'acquiert en écrivant. Mais pour mettre cette honte, cette indifférence & ce mépris dans une plus grande évidence, plusieurs ont mieux aimé ne point prendre de noms, que d'en prendre de faux à la tête de leurs Livres.

CHA-

1 ¶ Dom Nicolas Antoine tom. 1. Scriptor. Hisp. pag. 466.

2 ¶ C'est, comme je pense l'avoir déja remarqué, une erreur de croire que les livres de piété composés par l'Aretin aient paru de son vivant sous un autre nom que celui de Pietro Aretino. Ce ne fut qu'assés long-

CHAPITRE VI.

5. Motif. *La Fantaisie de cacher la bassesse de sa naissance ou de sa condition : & celle de rehausser quelquefois sa qualité.*

IL ne faut pas douter que la Fantaisie qui porte les Ecrivains à quitter leur nom dans le dessein de cacher la bassesse de leur naissance ou de leur condition, plutôt que pour se cacher eux mêmes, ne soit l'effet de quelque passion, comme les autres Motifs dont on vient de parler. Je vous permets de donner à cette nouvelle passion un nom tel que vous le jugerés à propos, si vous n'aimés mieux la réduire à quelqu'une de celles que les Philosophes appellent Passions mêlées. Pour n'en pas multiplier le nombre sans nécessité, vous pourrés la prendre pour une simple émulation, ou pour une espéce de Honte approchant de la qualité de celle dont il a été question dans le Chapitre précédent, ou enfin pour un mélange d'émulation & de honte. Car on ne peut pas disconvenir qu'un homme qui cherche les moyens de cacher sa bassesse, n'ait quelque apprehension de tomber, ou plutôt de demeurer dans cette espéce d'infamie qu'il s'imagine y être attachée ; & cette crainte n'est qu'un effet de la Honte. D'un autre côté un homme dans cette situation, sensible à la peine de n'avoir pas les avantages qu'il considére dans ceux qu'il voit au-dessus de lui, ne désespére pas de les pouvoir acquérir en changeant de nom pour tâcher de s'élever ; & cette espérance jointe à sa peine ne peut qu'elle ne forme cette espéce d'Emulation qui se trouve accompagnée de la Honte.

Il seroit à souhaiter que les Auteurs ne se trouvassent point sujets à ce mélange de passions, qui ne peut être à la bien-séance de ceux qui par les lumiéres & les connoissances qui les distinguent du commun des hommes, sont censés être plus convaincus que les autres du peu de réalité qu'il y a dans l'inégalité des conditions.

Messieurs les Ecrivains sont les premiers à publier que la qualité d'Auteur les rend tous égaux & les annoblit tous par le ministére de la Renommée. Ils font profession de ne mettre aucune distinction entre un Esope, un Plaute, un Terence, un Cecilius Statius, un Epictete, un Ammonius d'une part, & un Cesar, un Adrien, un Marc-Aurele & un Julien de l'autre ; C'est-à-dire entre des Esclaves, des Manœuvres & des Crocheteurs, pourvû qu'ils ayent été Auteurs, & les plus grands Princes de la terre qui ont eu le même sort.

Il n'est pas nécessaire que les Auteurs & les Gens de Lettres ayent raison d'avoir cette opinion de leurs semblables, pour leur faire sentir le tort qu'ils ont de se laisser aller au torrent ordinaire du caprice des hommes, qui se trouvent presque tous naturellement excités à s'élever les uns au dessus des autres, à cacher ce qu'ils trouvent de bas & d'humiliant en eux-mêmes, & à se rehausser au moins dans l'imagination des autres.

C'est une vanité triviale & populaire, que les Gens de Lettres, pour se maintenir dans la réputation de leur état, devroient laisser à des Maltôtiers & à des Laquais nouvellement dépouillés de livrées. C'est en faveur de ces sortes de gens, que la bonne Police tolére qu'il se fasse du changement dans les noms, pour leur faire cacher la bassesse de leur naissance, & pour effacer la mémoire de leur premiére condition, lorsqu'elle peut faire obstacle à leur élévation.

Les Auteurs qui font profession d'un schisme public avec le reste des hommes en ce point, n'ont rien à craindre de ce côté-là, tant qu'ils ne se feront considérer qu'en qualité de Gens de Lettres. Mais ils ont beau se contraindre, il leur est toujours difficile d'accorder leur cœur avec leur esprit, & les mouvemens du prémier démentent souvent les sentimens du second. S'ils affectent de paroître Philoso-

long tems après sa mort que les Libraires craignant qu'un nom si diffamé ne rebutât les dévots, le changérent en Pasenio Etiro, qui en est l'Anagramme.

3 ¶ Spartianus in Adriano n. 16.

4 ¶ Sous celui de *Gustavus Selenus.*

Philosophes dans leurs discours, c'est sans affectation qu'ils montrent presque toujours qu'ils sont hommes dans leurs desirs & dans leurs actions.

Ils prêcheront tant qu'on voudra les honneurs & les avantages de leur prétenduë République des Lettres: mais quand il est question de se contenter de ces honneurs & de ces avantages, c'est alors qu'ils sont tentés sécrétement de penser comme le reste des hommes, que ces honneurs & ces avantages ne sont pas moins imaginaires que leur République, qui passe pour une vraie chimére dans l'esprit des gens du monde.

A dire le vrai, on ne peut pas s'imaginer que ceux d'entre eux qui ont recherché les moyens de se tirer de la bassesse du rang où ils étoient selon le monde, fussent fort persuadés de la solidité des honneurs que leur donnoit la qualité d'Auteurs, ni de la réalité des avantages qu'ils pouvoient recevoir de la réputation qu'ils avoient d'être Gens de Lettres.

Mais d'un autre côté l'on reconnoîtra à leur confusion que la plupart ont été trompés dans l'espérance qu'ils avoient euë que le changement de leur nom seroit suffisant pour couvrir l'obscurité de leur naissance, ou pour leur attirer quelque considération dans le monde.

Ces moyens ont été assés inutiles à Pomponius Lætus, à Sabellicus (1) & à d'autres Italiens de la fin du quinziéme siécle. Le changement de leur nom ne les a pas empêché de passer pour ce qu'ils étoient, & pour ce qu'ils ne vouloient point paroître du côté de leur naissance & de leur premiére condition. Quelque considération qu'ils ayent tâché de se procurer dans le monde par cet expédient, il n'a pû les garantir de la misére dans laquelle ils sont morts, exposés la plupart à la risée & au mépris de ceux qui avoient été témoins des efforts inutiles qu'ils avoient faits pour se rehausser en changeant de nom.

On peut dire que la même fatalité est venuë chercher en France ceux qui ont voulu suivre ces Italiéns dans de semblables fantaisies. Je n'en veux point d'autre éxemple que celui du fameux Guillaume Postel. Vous savés, Monsieur, qu'il étoit né de la lie du petit peuple en basse Normandie, & que rien n'étoit plus obscur que sa naissance, ni rien presque plus inconnu que ses parens. L'indigence & les miséres qui l'environnérent dans son enfance & dans sa jeunesse, ne lui donnérent pas la pensée de s'élever au-dessus de sa condition. Mais la fortune ayant enfin favorisé l'industrie & les travaux de ses études, il se laissa enfler le cœur par ces succès, & se voyant assés riche des pensions du Roi François I. & des appointemens de sa Charge de Lecteur du Roi, il songea aux moyens de s'annoblir. Il voulut d'abord se prévaloir du nom de Postel, à cause de sa ressemblance avec celui des Pôtels ou Postels Gentils-hommes d'ancienne race en Normandie. Voyant peut-être que la chose ne réüssissoit pas à son gré, soit qu'il n'eût pas le consentement de Messieurs Pôtels, soit que ses compatriotes ou ses amis se mocquassent de lui, il se fit appeller *Dolerie* du nom d'une Seigneurie qui appartenoit effectivement aux Pôtels, & qui étoit d'ailleurs le lieu de sa naissance, dépendant de la Paroisse de Barenton au Diocèse d'Avranches (2). Il auroit mieux fait d'employer ses talens pour acquérir de la sagesse plutôt que de la noblesse. Mais sa vanité devoit être punie

1 ¶ Pomponius Lætus, & Sabellicus étoient les hommes du monde qui avoient le moins de vanité. Il faut voir ce qu'écrit de leur candeur chap. 1. du 33. livre de ses Hieroglyphiques Pierius, qui ayant été disciple de Sabellicus & étant agé de 30. ans lorsque Pomponius mourut, les avoit connus particuliérement l'un & l'autre. Pomponius n'avoit pas lieu, quoique batard, de changer son nom de famille pour en cacher la bassesse, puisqu'il étoit fils d'un Prince de la maison de Sanséverin. J'en ai ci-devant produit la preuve à l'article 313. des Jugemens des Savans. Personne n'en pouvoit être mieux instruit que Jean Jovien Pontan d'où je l'ai tirée chap. 4. du 6. livre *de Sermone*. Comme je n'ai rapporté que le sens de ses paroles dans l'endroit où je l'ai cité, & qu'elles méritent d'être luës, tout au long, je les representerai d'autant plus volontiers, qu'elles contiennent une description du caractère de Pomponius, bien différente de l'idée qu'en donne ici notre Auteur. *Julius Pomponius exactissimus ætatis nostræ Grammaticus, Romanæque vetustatis perpensor quam maxime diligens, nobilitatem generis ita dissimulavit, cum è familia esset Sanseverinia, quæ haud quaquam exiguæ parti Lucaniæ imperitaret ac Brutiæ, ut neque ipse genus fateretur, & cum illis quibus notum id esset, ita loqueretur, ut videri posset nobilitatem contemnere. Cognitionem vero*

punie de la peine des insensés, & ce fut par une espéce d'indulgence que la justice qui l'avoit encore convaincu d'autre chose, se contenta de le faire renfermer.

Il n'étoit rien de plus commun parmi les Gens de Lettres des siécles passés, que de prendre le nom de leur pays; & sans la connoissance que nous avons du caractére dont le génie de Postel étoit marqué, nous n'aurions pas attribué à sa vanité ou au désir de cacher sa bassesse, la liberté qu'il a prise de se nommer du lieu de sa naissance. C'est ce qui fait que je suis fort éloigné d'approuver la précipitation, pour ne pas dire la témérité de quelques personnes de notre tems, qui ont voulu rendre feu Mr. de Roberval suspect de cette foiblesse d'esprit. Quelque chose qu'on ait voulu dire de la singularité de son humeur, & de l'opinion qu'il avoit d'autrui, je suis néanmoins persuadé qu'il n'étoit pas moins honnête homme qu'habile Mathématicien. Loin de vouloir jamais dissimuler la bassesse de sa naissance & la pauvreté de ses parens, l'on sait qu'il en faisoit gloire au milieu de ses amis, qu'il racontoit avec une naïveté charmante par quel accident il étoit né dans les champs durant la moisson, & qu'il attribuoit l'inclination qu'il avoit eu pour la Géometrie & l'Astronomie à l'habitude qu'il avoit euë de regarder le ciel & de tracer la terre de son bâton, lorsqu'il gardoit les bestiaux en sa jeunesse. Il s'appelloit Gilles Personne, & s'il a pris dans la suite le nom de Roberval qui est un petit village du Beauvaisis au deça de l'Oise sur les confins du Valois & du Soissonnois, il ne l'a fait que du consentement du Seigneur du lieu qui s'est trouvé fort content & fort honoré de voir prendre son nom à une personne de ce mérite.

Nous ne nous interesserons pas tant à la justification de Nicolas Davy Auteur du siécle passé, qui avoit honte de passer pour Manseau parmi les Picards. Aussi a-t-il été blâmé avant nous par la Croix du Maine (3), de s'être appellé *Dany* par le changement d'une seule lettre de son nom pour cacher son extraction qui étoit des plus basses & des plus obscures.

Mais pour finir par où nous avons commencé, je veux dire par la conduite des Italiens qui paroissent avoir communiqué aux autres Savans de l'Europe cette pratique de cacher la bassesse de sa naissance; il semble qu'ils se soient étudiés à faire revivre une des coutumes de l'Antiquité Romaine en supprimant le nom de leur famille pour prendre celui de quelque maison plus noble & plus ancienne. C'est au moins le prétexte que nous ont donné ceux d'entre eux qui ont été obligés de se défendre du soupçon d'avoir changé de nom par vanité.

Les uns se sont mis en tête de feindre des chiméres d'adoption sur le modéle des adoptions usitées parmi les Romains, & de persuader à la posterité qu'ils étoient veritablement entrés dans les familles illustres dont ils avoient pris les noms. Les autres ont prétendu se proposer l'éxemple des jeunes Romains qui briguoient les Charges, & qui en qualité d'aspirans prenoient les noms des familles Patriciennes pour tâcher de se les rendre plus favorables, pour y trouver des protecteurs, & pour s'insinuer plus agréablement dans l'esprit du Peuple (4).

Il

vero rerum plurimarum, quæ in eo erat non mediocris, ita præ se tulit, ut docens ipse, vetustosque auctores interpretans declararet qui & quantus in docendo esset, atque interpretando, cæterum in conventibus, familiarique in consuetudine, ac sermone, mirum est quam verecunde, nedum modeste de se aut sentiret, aut loqueretur, cumque aliis plurimum tribueret, in se ipsum maxime parcus erat.

La conclusion de tout ceci doit être que l'amour seul de l'Antiquité engagea Pomponius à prendre un nom a l'antique, & à en donner de pareils à ses disciples, du nombre desquels etoit Marc-Antoine Coccius, qu'il surnomma Sabellicus. Celui-ci bien loin d'avoir eu l'ambition de changer en *Cocceius*, comme il en a eté accusé, son nom de famille *Coccius*, l'a retenu dans l'Inscription sépulcrale qu'il se fit lui-même en ces deux vers:

Quem non res hominum, non omnis ceperat ætas
Scribentem, capit hac Coccion urna brevis.

Où s'il paroit quelque air de vanité, c'est uniquement par rapport au mérite personnel dont une noble confiance donne, ce semble, droit de faire parade en ces sortes d'occasions.

2 La Cr. du Maine pag. 481.
3 La Croix du Maine pag. 340.
4 Majorag. Orat. X. pag. 244.

Il n'y avoit rien de plus illuſtre dans Imole ville de la Romandiole que la famille des Flaminiens au commencement du ſiécle paſſé. Un petit Maître d'Ecole dans cette ville, nommé Jean Antonio, eut la fantaiſie de vouloir ſe faire conſiderer encore par un autre endroit que celui des Lettres, dont la connoiſſance lui avoit déja acquis quelque réputation. Il ſe procura de l'accès auprès de Flaminius chef de l'illuſtre famille dont il s'agit par le moyen de ſes enfans qu'il inſtruiſoit, & ſous prétexte de lui faire honneur au moins comme les Affranchis de l'Antiquité, qui prenoient le nom de leurs Maîtres, il ſe fit appeller Flaminius (1). De ſorte qu'ayant ſupprimé entiérement le prénom de Jean, & lui ayant ſubſtitué celui d'Antoine qui étoit le ſurnom qu'il avoit reçu de ſon Pere, il ne voulut plus être connu que ſous le nom d'*Antonius Flaminius* (2), & ſe fit toujours paſſer depuis pour une perſonne de qualité de la famille des vrais Flaminiens. Vanité qui fut encore augmentée & fort bien ſoutenuë par ſon fils (3) qui étant paſſé de Boulogne à Rome, après avoir changé ſon ſecond nom de Maria contre le prénom de Marcus, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs, s'eſt fait conſidérer dans cette grande ville ſous le nom de *Marcus Antonius Flaminius* non ſeulement comme le rejetton, mais encore comme la gloire & l'ornement de cette illuſtre famille d'Imole (4).

Mais rien ne me paroît plus propre à faire regarder cette fantaiſie des Savans dans tout ſon jour que l'éxemple d'Alde Manuce l'ancien. Cet homme ne ſe rendoit pas moins recommandable par ſon érudition particuliére & par ſes Livres, que par les ſervices ſignalés que ſa belle Imprimerie rendoit à la République des Lettres. La premiére démarche qu'il fit pour cacher la baſſeſſe & l'obſcurité de ſa naiſſance (5) fut de quitter le ſurnom de ſa famille, qui par ce moyen nous eſt inconnu, pour prendre celui du lieu de ſa naiſſance. Il ſe fit donc appeller d'abord *Aldus de Baſſano* qui eſt le nom d'une petite ville de la Seigneurie de Veniſe aſſés près de Padouë. Ce lieu ne lui paroiſſant pas aſſés illuſtre dans la ſuite, il en quitta le nom lorſqu'il ſe fut transporté à Rome, & voulant faire croire au Public qu'il étoit véritablement né dans cette derniére ville qu'il adoptoit pour ſa Patrie, il ſe fit nommer ſimplement *Aldus Romanus*, & il ne ſignoit point ſes lettres autrement, juſqu'à ce que la fantaiſie lui vint de ſe faire de famille. Il n'en trouva point de plus facile à prendre ni de plus propre à le rehauſſer que celle des Manucci, dont il ſe donna le nom qu'il retint toujours depuis, en ſe qualifiant *Aldus Manucius Romanus*. Enfin s'étant inſinué dans la connoiſſance, puis

1 Jean Antoine prit de ſon chef le nom ancien de Flaminius, ſans l'emprunter d'aucune famille illuſtre qui de ſon tems portât ce nom, ſoit à Imola, ſoit ailleurs. Il le prit même apparemment ſur ce qu'étant d'Imola, il étoit né dans la Romagne nommée anciennement *Flaminia*. Il ne ſe trouvera nulle part que Jean Antoine pere de Marc Antoine Flaminius ait été precepteur des enfans d'aucun Seigneur Italien nommé Flaminius. Il eſt ſeulement vrai que pendant un tems conſidérable il tint école à Boulogne où ſes Poëſies furent imprimées in 4. l'an 1515. & où, ſelon Leandre Albert, il mourut l'an 1536. date qui ne s'accorde point avec celle d'une Lettre du 1. Mai 1537. prétenduë écrite par ce Jean Antoine Flaminius à Leandre Albert au devant de l'Italie duquel elle eſt imprimée.

2 ¶ Quoique Majoragius dans l'endroit que cite Baillet, ſe ſoit exprimé en ces termes touchant Jean Antoine père de Marc Antoine Flaminius: *Nam ejus* (M. Antonii) *pater Joannes Antonius, cum eſſet Imolæ natus obſcuro loco, ſe in Flaminiorum gentem inſeruit, & Antonius Flaminius dici voluit*, il faut pourtant obſerver deux choſes, l'une que Jean Antoine, n'a, comme je viens de le dire, nullement uſurpé le nom de *Flaminius* ſur aucune famille Italienne pour lors ainſi nommée; l'autre qu'il eſt faux qu'en prenant le nom de *Flaminius* il ait ſupprimé entiérement le prénom de Jean, & n'ait plus voulu être appellé qu'*Antonius Flaminius*. Les Poëſies de ſa façon, un discours *de Origine Philoſophiæ & Philoſophorum ſcriptis*, & la Lettre dont j'ai parlé adreſſée à Leandre Albert: le tout imprimé ſous le nom de *Joannes Antonius Flaminius*, font foi du contraire. Auſſi Majoragius par ces mots *& Antonius Flaminius dici voluit*, n'a-t-il entendu autre choſe, ſinon que Jean Antoine joignit à ſon nom *Antonius* celui de *Flaminius*, & non pas qu'il ne voulut plus être appellé autrement qu'*Antonius Flaminius*

3 ¶ Le 26. Avril 1514. Jean Antoine Flaminius dédiant le recueil de ſes vers au Cardinal Marc Cornaro, fait dans l'Epitre dédicatoire mention de Marc Antoine Flaminius n'ayant alors que 16. ans, & déja Auteur de pluſieurs Poëſies entre autres de quelques livres de Sylves, leſquels, au rapport de Jean Antoine ſon pere, il avoit eu l'honneur de préſenter à Léon X. Il eſt aiſé par là de preſumer qu'au moment

Digitized by Google

puis dans l'amitié d'Albert Pio Prince de Carpi, il voulut s'incorporer à sa famille, & dans cette vuë il prit la liberté de se nommer *Aldus Pius Manutius Romanus*, sans que le Prince ou aucun autre s'y opposât (9). Mais ses enfans & ses petits-fils se sont contentés du nom de Manuce, dont les vrais Manucci ne leur ont jamais fait un procès.

Il faut avouer néanmoins que la pratique de se donner des noms illustres pour cacher l'obscurité de sa naissance ou la bassesse de sa condition, n'étoit pas universelle en Italie parmi les gens de Lettres. Nous connoissons des Savans qui avoient réussi à supprimer leur nom & la connoissance de leur extraction, en se donnant d'autres noms sur lesquels aucune noblesse ni aucune famille illustre n'avoient rien à revendiquer, & où il ne se trouvoit pas même la moindre apparence de vanité. Nous en pouvons fournir un éxemple en la personne de Barthelemi Ferrinus, Conseiller & Ministre de l'Etat de Ferrare au siécle passé. Il n'étoit rien de plus vil, rien de plus obscur que sa naissance, ni rien de plus misérable que sa premiére condition. Mais la beauté de son esprit & l'inclination qu'il témoigna pour l'étude, lui ayant fait trouver les moyens d'apprendre les belles Lettres & le Droit, il parvint à se faire connoître au Prince Hercule Ateste (7) Duc de Ferrare qui le fit son Secretaire (8). Ce Prince le trouvant de plus en plus à son gré, & voulant en même tems le tirer de la pauvreté où il étoit sans être obligé de lui ouvrir sa bourse, lui fit épouser la fille d'un Marchand de fer qui étoit très-riche. De sorte que Barthelemi par reconnoissance envers son beaupere porta toujours depuis le surnom de Ferrinus après la suppression entiére du sien, pour marquer plus particuliérement que c'étoit la marchandise du fer qui l'avoit enrichi par sa femme, comme c'étoit la bonté du Prince qui l'avoit annobli par ses Charges. Ainsi le nom de Ferrini effaça en peu de tems par son éclat, celui des plus illustres familles de Ferrare (9).

CHAPITRE VII.

6. Motif. ***Le désir d'ôter l'idée que pourroit donner un Nom qui ne seroit pas d'une signification heureuse, ou qui n'auroit pas un son assés agréable à l'oreille.***

IL ne nous est pas difficile de sentir que le Motif qui a pû porter les Auteurs à vouloir effacer de l'esprit des autres l'idée ou les impressions que leur auroit pû donner un Nom qui n'auroit pas été d'une signification assés heureuse, ou qui n'auroit pas formé un son assés agréa-

moment que Jean Antoine se nomma Jean Antoine Flaminius, il fit dans le même temt prendre à son fils le nom de Marc Antoine Flaminius. J'ai vu dix Odes & une Eglogue de ce dernier, qui les a fait imprimée à Fano *in*-8. & les a dédiées *Ludovico Sperantia* par une courte Epitre datée d'Urbin le 11. Septembre 1515. Lui & son pére étoient gens d'une simplicité de mœurs extrèmement éloignée de tout esprit de vanité. C'est d'ailleurs inutilement qu'ils auroient voulu imposer sur l'article de leur extraction: l'obscurité en étoit notoire.

4 ¶ On ne sauroit prouver qu'au commencement du 16. siécle il y ait eu à Imola des Flaminius de qualité dans la famille desquels Jean Antoine prenant le nom de Flaminius ait trouvé moyen de s'introduire.

5 ¶ C'est à quoi le bon homme Alde ne pensoit pas. Le séjour qu'il fit à Rome pour ses premieres études lui donna occasion de s'intituler *Romanus*. Dans l'Epitre qu'il écrivit à Politien le 28. Octobre 1485. il s'appelle *Aldus Manutius Romanus*. Alde étoit son nom de batême, Manuce pouvoit être son nom de famille, car comment prouvera-t-on qu'il l'a emprunté d'ailleurs? Du reste il s'appelloit indifféremment tantot *Romanus*, tantot *Bassianus Romanus* dans une Epitre dedicatoire d'un volume d'Aristote au Comte Alberto Pio de Carpi datée de 1497. douze ans après celle où il s'étoit qualifié simplement *Romanus* écrivant à Politien. Il s'appelle même simplement, Ἄλδος Μανούκιος Βασσιανεὺς à la fin de la Grammaire de Théodore Gaza qu'il imprima en 1495. ce qui fait voir qu'il n'avoit pas une si grande prédilection pour Rome qu'il ne se souvint de Bassiano sa patrie.

6 ¶ On peut bien s'imaginer qu'Alde ne prit le nom de *Pius* qu'avec l'agrement du Prince.

7 ¶ Le Prince appelle *Hercules Atestius* par Majoragius dans l'endroit cité est le Prince Hercule d'Est II. du nom, Duc de Ferrare. Traduire *Hercules Atestius*, par *Hercule Atesto*, c'est comme qui traduiroit *Franciscus Valesius*, par *François Valése*.

8 Major. ibid. pag. 270. 271.

9 ¶ Barthelemi Ferrino Poëte Latin & Toscan, Secretaire d'Alfonse I. & d'Hercule II. Ducs de Ferrare, mourut en 1545. agé d'environ 38. ans.

agréable à l'oreille, est une véritable passion aussi bien que les Motifs dont nous avons déja parlé.

Sans éxaminer si cette passion est un désir mêlé de Honte & d'Orgueil, je me contente de la considérer comme une simple foiblesse qui s'est beaucoup accruë par la suite des tems, & qui s'est fait remarquer parmi les Modernes beaucoup plus sensiblement que chés les Anciens.

On ne peut pas disconvenir que ce ne soit l'un des points qui nous font préférer les Anciens aux Modernes, en ce que ceux-ci n'ont pas témoigné autant de force d'esprit que ceux-là contre les impressions que les noms peuvent faire lorsqu'ils frapent l'imagination par ce qui se rencontre d'extraordinaire ou de choquant dans leur sens ou dans leur prononciation.

Il est certain qu'il n'y a rien de plus bizarre, ni peut-être rien de moins raisonnable que les conséquences que de certains Ridicules de ces derniers siécles ont entrepris de tirer des noms des Auteurs à leur préjudice ou à leur avantage. On doit trouver un peu étrange que les gens de Lettres qui se croyent presque tous plus éclairés que le reste des hommes semblent avoir été moins persuadés que les autres de la bassesse & de la puérilité de ceux qui s'arrêtent à ces badineries. Et il est assés surprenant que malgré la connoissance qu'ils ont euë, ou qu'ils ont fait paroître de l'usage & du goût des Anciens sur ce point, ils se soient rendus quelquefois plus sensibles que les autres à cette fausse délicatesse, jusqu'à vouloir changer leurs noms[2], & renoncer, pour ainsi dire, à leur famille, sous prétexte de vouloir ôter ou détourner la bassesse ou la dureté de l'idée qu'on auroit pû former de ces noms.

Je ne doute pas que les Adorateurs ou les Partisans de l'Antiquité ne veuillent attribuer l'avantage que les Anciens semblent avoir en ce point sur les Modernes[3] à la simplicité & à l'innocence de leurs tems, ausquels il faut avouer que l'ingénuité paroissoit plus grande que dans les siécles postérieurs.

On peut dire qu'il y avoit encore alors moins de malice que de naïveté dans l'imposition de certains noms qui servoient à marquer, je ne dis pas seulement les défauts du corps, mais encore ceux de l'esprit, & les vices de la volonté. Nous ne voyons pas que ceux à qui on faisoit porter ces noms à Rome en ayent jamais conçû beaucoup de chagrin, & qu'ils ayent témoigné la moindre inquiétude pour se défaire de ces noms, ou pour les changer en une Langue inconnuë au commun du peuple.

Les Modernes au contraire, soit qu'ils ayent crû la malice de leurs tems montée trop haut pour pouvoir s'élever au-dessus, soit qu'ils ayent voulu faire plus de cas de la médisance & de la raillerie que n'en faisoient les Anciens, semblent n'avoir rien oublié de ce qui pouvoit dépendre d'eux, pour ôter à la malice ou à la raillerie toute occasion de se jouer de leurs noms.

La remarque en pourra recevoir plus d'évidence par l'opposition qu'il est aisé de faire des uns aux autres.

Parmi les anciens Romains le nom de *Lurco* n'étoit pas capable de faire honneur à aucun de ceux qui le portoient (1). Il ne marquoit autre chose qu'un vice, mais, qui pis est, un vice qui ne pouvoit être de la nature de ceux dont les gens du siécle ont coutume de tirer vanité. Rien n'étoit plus propre pour attirer le mépris & l'infamie sur ceux qu'ils appelloient de ce nom: cependant nous ne voyons pas un de ceux de la famille des Aufidieus à qui il servoit de surnom, qui ait jamais tenté de le supprimer ou de le changer contre un autre.

Parmi

1 *Lurco*, Gourmand.

2 ¶ Nicolas Goulu Professeur Royal en Grec mort l'an 1598. pére de Jean Goulu Géneral des Feuillans mort l'an 1629.

3 ¶. Au lieu de *c'est ce qui a donné lieu*, l'éxactitude vouloit qu'il mit: *C'est, comme l'a remarqué La Croix du Maine, ce qui a donné lieu &c.* autrement il n'y a personne qui voyant La Croix du Maine désigné à la marge ne le prenne pour cet Ecrivain François dont on releve la bévuë, au lieu que si l'on consulte La Croix du Maine dans l'endroit marqué, on trouvera que c'est lui-même qui a découvert la bévuë, & qui a tâché en même tems de faire voir comment on pouvoit l'éviter. Il a eu raison de se moquer du nommé *Pian* qui s'étant appellé en Latin *Pius* mettoit hors d'etat le plus habile homme du

Parmi les Modernes nous voyons au contraire qu'un de nos Auteurs qui ne s'appelloit ni *Gourmand* ni *Glouton*, mais seulement *Disne-mandi*, c'est-à-dire en Limousin, qui *dine du matin*, n'a pû vaincre l'imagination qu'il avoit du deshonneur qu'il croyoit recevoir de ce surnom. Il voulut le changer en celui de *Dorat*, & en Latin *Auratus*, à cause de l'un de ses Ancêtres qui fut appellé Dorat ou Doré, parce qu'il avoit les cheveux blonds. Mais ce qu'il y a de remarquable dans l'éxemple que je vous représente, c'est que ce même Dorat qui paroissoit honteux & dégoûté du nom de *Disne-mandi*, ne fit point difficulté de donner sa fille Madelaine Dorat à un autre Savant du nom de *Goulu* (2), qui marque encore quelque chose de moins honnête que celui de *Disnemandi*; & qui ne vaut guéres mieux que le *Lurco* des Latins. Après ce qu'il avoit fait pour son nom, il y a lieu de s'étonner qu'il n'eût point fait insérer dans le Contract de mariage pour sa fille qu'on changeroit le nom de Goulu, & qu'il ait bien voulu que non seulement son gendre, mais encore ses petit-fils ayent conservé ce nom, & l'ayent rendu même immortel dans la Postérité, sans avoir pris d'autre liberté que celle de le tourner assés mal en Latin par le mot de *Gulonius*.

Nous pouvons dire la même chose du nom de *Gurges*, & même de celui de *Nepos* chés les mêmes Romains. Quintus Fabius fils de Rullianus porta celui de *Gurges* jusqu'à la mort, & l'on peut ajouter qu'il le portera tant qu'on parlera de lui dans le monde.

Il s'en faut beaucoup que le nom d'*Ouate-blé* soit aussi odieux parmi nous que celui de *Gurges*, ou celui de *Nepos*, qui laissent dans notre esprit l'idée de la friponnerie & de la prodigalité la plus vicieuse, & qui semblent ne marquer autre chose qu'un homme qui a mangé ou dissipé son bien dans les débauches. Cependant un de nos Modernes, & de ceux même qui ont remporté le plus de réputation pour la probité & pour la doctrine, nommé François *Ouateblé* s'est rendu plus sensible au sens de ce nom qu'aucun des anciens Romains ne l'avoit paru pour celui de *Gurges*, ou celui de *Nepos*. S'il avoit suivi l'éxemple des Savans de son siécle qui, pour ôter au vulgaire la connoissance de la signification de leurs noms, avoient coutume de les tourner en Latin, il se feroit nommé peut-être *Vasta-bladus*, ou de quelque autre maniére capable d'exprimer le nom de *Gaste-bled*, ou bien *Ouate-bled*, selon les Picards qui disent *ouater* de *vastare* pour *gâter*, comme *Ouéspe* de *Vespa* pour *Guespe*. Mais il a jugé à propos d'en détruire tout le sens & toute l'idée en se nommant *Vatablus*, qui ne veut rien dire en aucune Langue, & qui n'a rien qui puisse paroître imité ou figuré sur la Grecque, comme seroit *Vatabulus*, ou sur la Latine comme pourroit être *Vastabilis*.

Les Anciens portoient sans scrupule les noms des animaux, & de ceux-même qui n'étoient ni de bonne augure ni d'heureux symbole. Nous ne voyons pas qu'un *Minutius Pica* parmi les Romains ait jamais eu honte de son surnom. Chés nous un Auteur du siécle passé, nommé *Pierre Piau* honteux du sien voulut le supprimer, ou du moins faire perdre l'idée de sa signification en le tournant par le mot Latin de *Pius*. C'est ce qui a donné lieu (3) à la bévûë d'un Ecrivain François qui l'appelle en le citant, *P. le Debonnaire*, pensant traduire le mot de *Pius*; erreur où il ne feroit pas tombé si ce *Piau* s'étoit appellé *Piculus*, qui est le diminutif de Picus. Il étoit plus court & plus naturel de conserver son surnom en sa Langue, comme a fait un autre de nos Auteurs, nommé François de

La Croix du Maine p. 414.

du monde de pouvoir deviner le nom François. L'erreur d'avoir expliqué *Pius* par *Debonnaire*, étoit d'autant plus excusable, que ce Roi de France nommé en Latin, *Ludovicus Pius*, n'est pas autrement nommé en François que *Louis le Debonnaire*. C'est une erreur bien plus grossiere tant à la Croix du Maine, qu'à Baillet, d'avoir cru que si *Piau* se fût appellé *Piculus*, le traducteur auroit deviné plus juste. Ont ils ignoré que *Picus* signifiant non pas le mâle de la pie, mais un pivert, *Piculus* ne pouvoit par conséquent signifier qu'un petit pivert, & non pas le petit d'une pie, ou, comme on parle au pays du Maine, *un piau*?

de la Pie, qui a été sage de ne déguiser son surnom ni en Latin ni en François.

Voulés-vous que nous raprochions le *Pomponius Vitulus* & le *Manilius Vitulus* de l'Antiquité Romaine auprès de *Théophile Viaud* de notre siécle? Les premiers qui ont toujours conservé leur surnom, ne serviront dans ce paralléle d'opposition qu'à faire voir la mauvaise délicatesse du second. Théophile ne portoit pas le surnom de *Veau*, & il n'avoit rien à craindre de l'idée que pouvoit donner la signification de celui de *Viaud*, qui étoit déja devenuë obscure & presque inconnuë. Néanmoins la proximité de l'un à l'autre lui faisant appréhender d'être souvent traduit en ridicule par des gens aussi peu sérieux que lui, & de se voir exposé à la raillerie & aux brocards des rieurs de sa sorte, il se porta à le supprimer entiérement, sans en ajouter d'autre à son nom de batême. Vous voyés que le Poëte Théophile étoit fort éloigné du goût des Anciens, puisque la seule ombre ou la proximité d'un nom qui ne lui plaisoit pas, étoit capable de lui faire peur. Mais ce goût pour la simplicité & pour l'indifférence n'étoit pas encore perdu parmi nous au quatorziéme siécle, puisque nous avons au nombre de nos Poëtes de ce tems-là un homme de qualité nommé Guillaume *Veau* (1), qui n'a point jugé à propos de supprimer ou de changer son surnom.

On a porté à Rome sans deshonneur les surnoms divers de *Verres*, de *Scrofa*, de *Porcius*, de *Suillius*, sans que la crainte des insultes ait fait songer ceux qui les portoient à les changer ou à les supprimer. Aujourd'hui s'il y a un honnête homme qui ait reçû un nom d'une semblable signification parmi ses parens, il se trouve obligé ou de le quitter, ou de joindre l'article si près du nom, qu'il ne paroisse faire qu'un seul mot, pour tâcher de détourner l'idée qu'on y attache, quand ces noms servent à marquer autre chose, & pour ôter tout sujet d'y faire de sottes allusions.

Dans les dix & onziéme siécles il y avoit à Rome une famille considérable qui portoit le nom de *Bocca-porci*, c'est-à-dire, Groin de porc, sans que personne s'avisât de représenter l'importance qu'il y auroit eu de le changer. Le monde se soutenoit encore alors dans une ombre de la simplicité ancienne, & il semble que les noms de la signification la moins heureuse étoient encore en sûreté contre la médisance ou la risée. J'avouë que le Pape Serge IV. que Possevin met au nombre des Auteurs, & qui a été sans doute le principal ornement de cette famille, quitta le surnom de *Bocca-porci* (2) lorsqu'il fut élevé au Pontificat. Mais il faut ignorer la pratique qui s'étoit introduite à Rome depuis quelque tems touchant le changement des noms lorsqu'on devenoit Pape, pour s'imaginer que c'ait été le simple desir d'ôter l'idée du sens de ce surnom, qui auroit été cause de sa suppression. Il suffit pour détruire cette imagination de faire remarquer qu'il quitta en même tems son nom de Pierre, qui ne lui pouvoit être qu'honorable d'ailleurs, pour prendre celui de Sergius.

P. Decius Mus ne remplit pas un des moindres endroits de l'Histoire Romaine, & le surnom de *Mus* n'a jamais fait de tache au nom de sa famille. Ceux qui ont été nommés *le Rat* parmi nous, n'ont peut-être pas jugé si favorablement de ce nom. Les uns par la jonction de l'article se sont fait appeller *Lerat*, & les autres par l'addition d'une lettre *Lesrat*. Mais au sujet de ces derniers je ne prétens pas m'opposer à l'autorité de ceux qui rejettent le témoignage d'un Auteur de notre tems (3), qui soutient que Messieurs de Lesrat célébres Magistrats dans Angers & dans Rennes au siécle passé & en celui-ci, ont eu recours à cet

1 ¶ Voyés p. 255. du tom 2. de Vigneul-Marville l'Epitaphe d'un Tresorier de l'Epargne nommé *Alain Veau*, dit *le Tresorier sans reproche*, mort le 10. Juin 1575.

2 ¶ Il faloit dire ou *Bucca-porci*, ou *Bocca di porco*.

3 La Roq. de la Lontiere pag. 96 des noms.

4 ¶ Mr. Huet dans sa Lettre à Mademoiselle de Scudery touchant Honoré d'Urfé, a parlé d'un *Paillard d'Urfé* député au Traité d'Arras en 1435. *Paillard*, selon lui, lorsqu'il est considéré comme un nom propre est un diminutif de Paul, d'où l'on a fait *Paulard*, *Pauliard*, & par corruption *Paillard*. On voit bien par cet éxemple quelle est l'origine de *Pallard*. Pour *Cun*, l'Auteur d'un Formulaire récréatif

cet artifice, pour changer & déguiser leur surnom.

Les noms de *Capra* & d'*Hircus* n'ont point été rejettés des anciens Romains, & ils ont été employés pour la distinction des branches de quelques familles qui sont encore aujourd'hui fort connuës dans l'Histoire. Parmi nos Modernes il semble que les Gens de Lettres sur tous les autres ayent fait difficulté de porter en Langue vulgaire des noms de même nature. Nous voyons un Jerôme le Bouc, qui a déguisé en Grec un surnom qui ne lui plaisoit pas en sa Langue maternelle, & qui s'est fait appeller *Hieronymus Tragus*. Nous avons eu aussi quelques Chevreaux & quelques Chevreuils, qui ont employé le nom de *Capreolus* pour changer leurs surnoms en une Langue que le vulgaire n'entend pas. Mais nous avons d'ailleurs d'autres éxemples d'Auteurs de même nom, qui n'ont pas eu la même foiblesse, quoiqu'ils ayent écrit en Latin, & nous pouvons nous contenter d'alléguer celui de Simon le Bouc, Conseiller à Valenciennes, pour tous les autres.

'Annlor. &c.

Bock en Allemand.

Parmi les Romains nous voyons des personnes arrivées aux premiéres Charges de la République ou de l'Empire sous les noms de *Taurus*, de *Caballus*, d'*Asinus*, & d'*Asina* même, nonobstant la différence du sexe, sans qu'il ait paru que ces personnes fussent deshonorées par ces sortes de noms. Dans ces derniers tems on a remarqué parmi nous des familles du nom de *Poullain & de Cheval.* Les Savans qui se sont trouvés de la premiére, n'ont pas goûté le surnom qu'ils avoient reçu de leurs peres. Les uns ont changé le nom de *Poullain* en *Paulin*, en Latin *Paullinus*, qui étoit fort connu & fort honorable dans l'Empire & dans l'Eglise. Les autres ont travesti *Poullain* en *Pavillon*, par l'artifice de l'anagramme. Mais pour la famille du nom de *Cheval*, au lieu de recourir à l'industrie de quelques Savans qui auroient pû tourner ce nom en quelque Langue étrangére, ou le déguiser de quelque autre maniére que ce fût, elle s'est addressée aux Puissances, & elle a obtenu des Lettres du Prince, portant pouvoir de le changer, ou de le supprimer entiérement, pour en prendre un autre. Ce qu'elle a fait avec succès.

Corn. Scipio Asina.

Les Anciens portoient avec plaisir le nom de *Brutus*, qui est l'expression même de la folie; celui de *Bellutus*, qui marque la ressemblance de la bête, & même celui de *Bestia*, qui étoit affecté à l'une des familles de la Maison des Calpurniens, au lieu que s'il se trouve parmi nous un nommé *la Beste* ou *la Bete*, il devient honteux de son nom dès que la science le rend un peu curieux de gloire. Nous en connoissons parmi nos Auteurs, qui non contens de vouloir détourner la signification de ce mot en se donnant le nom Latin de *Labitus*, ont pris aussi la liberté de se nommer en François *de la Bite*, croyant que le changement d'une seule lettre seroit capable d'ôter l'idée que nous avons du nom de la Bête. C'est par un semblable artifice que quantité d'honnêtes gens de notre pays en ces derniers tems sont venus à bout de se faire appeller *Pallard*, *Cotu*, *Bodin*, *Collin*, *Pousse-motte* (4), *&c.* sans avoir fait autre chose que retrancher, ou ajouter, ou seulement changer une simple lettre.

Les Anciens avoient quelquefois des noms pris des professions & des métiers les plus bas & les plus vils. Celui de *Bubulcus* étoit attaché à la famille des Juniens, celui de *Fullo* étoit pour les Apustiens. On ne parloit point dans ces familles de les changer ou de les supprimer. Le nom de *Tourne-bœuf* n'a rien, ce me semble, qui soit plus humiliant que celui de *Bubulcus*: neanmoins un Savant du siécle passé a jugé à propos de le supprimer, en se faisant appeller *Turnebus*, & en François *Turnebe*, jusqu'à ce qu'ayant découvert une noble &

créatif de Notaires n'a fait nulle difficulté de prendre ce nom sans déguisement, & de s'intituler *Bredin le Cocu*. Le nom *Bodin* est exposé aux allusions soit de *boudin*, soit de *badin*. Je passerai vite sur *Collin* à cause de la diphtongue qu'on a eu raison d'y supprimer, & je trouve fort à propos qu'on écrive *Pousse motte* à la maniére de Messieurs de l'Académie qui ecrivent *convent* & *monstier*, quoiqu'ils declarent qu'il faut prononcer autrement.

& assés ancienne famille de Normandie du nom de *Tournebû* (1), il s'est enfin donné ce nom pour le commerce de notre Langue, & l'a fait passer à ses enfans & à sa postérité. Nous avions eu avant lui, & même parmi les gens de Lettres, des *Le Bouvier* & des *Le Vacher*, qui n'avoient point paru si difficiles.

Nous pouvons continuer la même réfléxion à l'avantage de quelques Savans du nom de *Porquier* & de *Porcher*, qui n'ont pas cru devoir changer, puisque leur conduite semble blâmer la fausse délicatesse d'un Moderne, qui a prétendu détourner l'idée de ce nom en le tournant d'une maniére étrangére, & en s'appellant *Choerobosque*.

A l'égard du nom de *Foullon*, qui n'a rien de trop avilissant, nous connoissons un Auteur contemporain de Turnebe, qui a mieux aimé s'appeller *Gnapheus* à la Grecque, que de prendre des Latins le nom de *Fullo*, parce que ce dernier ne paroissoit pas assés étranger pour faire perdre l'idée du sens de ce nom au vulgaire. Nous pouvons dire la même chose de ceux d'*Hamaxurgus*, de *Lithodomus*, d'*Artopæus*, & autres noms de métier que les Auteurs ont emprunté des Grecs.

Celui de *Bourreau* sert à marquer des personnes d'une profession plus odieuse à la vérité, & il ne s'est pas rencontré d'homme de bon sens qui ait dû trouver mauvais qu'une famille honnête & considérée dans la Touraine ait pris le parti de le changer en celui de *Boireau* (2), qui a été porté depuis par quelques Auteurs. Il ne se peut rien alléguer de plus propre pour la justification de ce changement, que l'approbation des Puissances légitimes & l'autorité des Lettres patentes du Prince que ceux de cette famille ont obtenuës pour cela. Cependant celui de *Latro*, qui paroît incomparablement plus diffamant que celui de *Bourreau* n'a point été changé par ceux des Anciens qui l'ont porté; & qui plus est, nous connoissons un Moderne qui n'a point été honteux de se faire appeller dans le monde & dans ses Livres *Hector Capycius Latro*. [Portius Latro.]

Les Anciens ne faisoient aucune difficulté de porter des noms qui marquoient les défauts du corps. Rien n'est plus commun parmi eux que les surnoms de *Capito*, *Cilo*, *Tuditanus*; de *Calvus*, de *Fronto*; de *Naso*, *Silus*, *Simus*; de *Strabo*, *Luscus*, *Cocles*, *Pætus*; de *Labeo*, *Chilo*, *Balbus*, *Dentatus*; de *Blæsus*, *Varus*, *Valgus*, de *Verrucosus*, &c. Parmi les Modernes un Savant s'appelle-t-il *Le Borgne*, *Gaucher*, *Têtu*, *Grosse-tête*, &c.? aussi-tôt vous le voyés transformé en *Strabo*, en *Scævola*, en *Cephalus*, en *Capito* &c. autant par honte pour un nom de famille que par amour pour l'Antiquité. Ne croyons pourtant pas que tous nos Modernes se soient laissé aller à un semblable caprice. Nous en avons connu de notre tems, à qui le bon goût & la droite raison ont fait retenir les surnoms de *le Bossu*, de *le Camus*, de *Fronteau*, de *Têtu*, &c. qu'ils avoient de leurs peres, quoiqu'ils sûssent assés de Grec & de Latin pour y trouver des noms équivalens aux leurs. [Id. Neapolit.]

Enfin un Consul Romain, sans se soucier de savoir si le jonc tient le dernier rang parmi les herbes & les plantes, n'a point porté d'autre surnom que celui de *Juncus* (3), pour distinguer sa famille d'avec les autres familles de la Maison des Emiliens (4). Dans ces derniers tems un grave Ministre, un Théologien Réformé, nonobstant les maximes d'humilité & de détachement qu'il devoit avoir trouvées dans sa Religion, semble avoir eu honte de porter le nom de Du Jonc, qu'il avoit reçû de son pere avec les premiéres teintures de la Foi Catholique. Lorsqu'il se défit de ces impressions, il voulut aussi changer de nom, & se garda bien de s'appeller *Juncius*, de crainte de se faire reconnoître par ceux qui auroient sû un peu de Latin; mais il se donna celui de *Junius*, qu'il savoit être celui d'une ancienne famille Romaine. Il n'avoit pourtant pas entiérement oublié son nom, lorsqu'il publia son prétendu [ou Du Jon.]

1 ¶ Ceci ne devoit pas être avancé sans preuve. Voyés le 4. tome du Menagiana pag. 6. & 7.

2 ¶ Voyés ci-dessus 1. part. chap. 7.

3 Æmilius Juncus.

Digitized by Google

Georg. Codin. tendu Curopalate, dont il ne ſavoit pas même le nom, ſous le maſque d'*Agmonius*, qui ne veut dire autre choſe que du jonc en Langue Hébraïque.

On ne doit pas au reſte attribuer à aucune défenſe qu'il y eut à Rome de changer de nom cette attache ſcrupuleuſe que les anciens Romains témoignoient pour conſerver leurs noms de famille, tels qu'ils fuſſent. Il étoit libre à chaque particulier d'en uſer comme il lui plaiſoit. Mais ils ne croyoient pas que l'uſage de cette liberté pût ſe trouver ſans ingratitude envers leurs peres, ou du moins ſans quelque indifférence vicieuſe pour le nom & la gloire de leur famille. C'eſt ce qui paroît principalement par la fermeté que témoigna Ciceron pour retenir ſon nom, lorſqu'il fut ſollicité de le changer. Plutarque témoigne que ce fut dans le tems de ſon élevation aux Charges de la République, que ſes amis lui firent inſtance ſur ce point, ne jugeant pas que ſon nom, qui ne marquoit qu'une eſpéce de légume, fût capable de répondre aux honneurs qu'il avoit à ſoutenir. Il ajoute que Ciceron leur répondit d'une maniére fort éloignée de leur penſée, & que par un mouvement de préſomption, qui convenoit aſſés à un jeune ambitieux de ſa ſorte, il leur promit de rendre ce nom de Ciceron, qui leur paroiſſoit ſi bas & ſi obſcur, plus relevé & plus éclatant que *celui des Scaures*, *des Catules*, &c.

Il y avoit ſans doute plus de modeſtie dans la conduite d'un de nos Auteurs du ſiécle paſſé, qui s'étoit rendu d'ailleurs aſſés conforme à l'eſprit des Anciens, tant pour le bon goût des choſes, que pour la probité des mœurs. Cet Auteur étoit le célébre Denys Boutillier, grand deſtructeur des chiméres & des erreurs populaires, & l'un des principaux ornemens des Cours ſouveraines. Il s'étoit trouvé engagé d'écrire ſur le privilége prétendu de la Fierte de Saint Romain contre le Chapitre de Rouen. Mais le défenſeur du Chapitre ayant eu l'indiſcrétion de le jouer, ou de lui inſulter ſur ſon nom de Boutillier, il ſe contenta de répondre à cet Adverſaire en ces termes: „Si mon nom lui déplaît, dit-il, „ je n'ai pas délibéré de le changer à ſa „ fantaiſie, l'ayant reçu de mes Prédéceſſeurs, auſquels je ne voudrois pas „ faire cette injure. Je dirai ſeulement „ qu'il a été célébre en ce Royaume par „ pluſieurs grands Perſonnages qui l'ont „ porté depuis plus de deux ſiécles (5).

CHAPITRE VIII.

7. Motif. *Le deſſein de ſonder les eſprits ſur quelque choſe qui pourroit paroître nouveau, ou dont le ſuccès ſeroit incertain.*

CEux qui connoiſſent le caractére de la Défiance, peuvent entrer tout d'un coup dans la penſée que j'ai euë en déſignant ce ſeptiéme Motif de ſupprimer ou de déguiſer ſon nom par le deſſein de ſonder les eſprits ſur ce qui pourroit paroître nouveau dans un Ecrit qu'on rend public, ou qui pourroit être ſuivi d'un ſuccès douteux. On peut dire que c'eſt une Défiance dont les regards ſont doubles. Elle ne ſe contente pas de s'arrêter ſur la capacité & les forces d'un Auteur, elle regarde encore les diſpoſitions fâcheuſes ou favorables d'un Lecteur.

Un Auteur qui ſe défie de ſes propres forces, ſans ſonger aux diſpoſitions d'un Lecteur, n'a de la hardieſſe que juſqu'à un certain degré. Il faut qu'il en ait pour ſe réſoudre au milieu de ſes appréhenſions, à expoſer ſon Ouvrage au jugement public; mais il n'en a point aſſés pour vouloir courir en perſonne le même hazard que celui qu'il fait tenter à ſon livre. Celui qui ne ſe défie que de la diſpoſition des Lecteurs, n'a point lieu d'un autre côté d'eſpérer grand ſecours de ſa préſomption. Toute la connoiſſance qu'il peut avoir de ſa propre ſuffiſance n'eſt point capable de lui tenir lieu de caution en cette rencontre.

C'eſt

4 ¶ Il a preféré la leçon d'Ulpien l. 28. D. *de fideicom. libertat.* à celle de Lampridius *in Commodo*, où au lieu de *Juncus* il y a *Junctus*.

5 Loiſel. Dial. des Avoc. pag. 590.

C'est pourquoi de quelque côté que se tourne cette défiance, elle peut être considerée comme un trait de sagesse, lorsqu'elle porte un Auteur à se mettre dans la précaution de retirer de son livre son nom, & les autres marques qui pourroient servir à caractériser sa personne.

Il y a deux maniéres de se dérober au Public dans le motif de sonder les esprits des autres, & de laisser aller ses écrits au jour sans s'y exposer soi-même. La premiére est celle de considérer son propre Ouvrage comme celui d'un étranger qui nous seroit inconnu, de se mêler sous le masque dans la foule des censeurs pour contrefaire l'indifférent, & de se mettre en devoir de se juger soi-même avec une liberté qui ne soit point gênée ni suspecte d'affectation.

L'autre est celle de ne se point montrer sous quelque apparence que ce soit, mais de se tenir caché, pour ainsi dire, derriere son Ouvrage, afin d'être toujours en état d'écouter les jugemens différens que l'on en pourroit porter.

On peut dire que c'est selon la premiére de ces maximes que saint Gregoire de Nazianze se mit autrefois au nombre des Auteurs inconnus. Après avoir composé son Livre de la Foi, il témoigna être en peine de savoir les jugemens qu'on en devoit faire (1). Mais il s'imagina qu'il s'en feroit peu de sincéres, sur tout parmi les ennemis de la Foi qu'il combattoit, & parmi ses amis particuliers, à qui ses interêts pourroient être plus sensibles que ceux de l'Eglise & du Public, s'il laissoit son nom à la tête de son Ouvrage. Afin de laisser une liberté entiére aux uns & aux autres, & de ne donner aucun lieu à leurs préventions, il jugea à propos de se dépouiller d'abord de la propriété de son Livre, & de l'envoyer à un de ses amis, à qui seul il devoit confier le secret de cette affaire pour le publier sans faire connoître le nom de l'Auteur. Il le chargea en particulier de le faire lire à des personnes éclairées & prudentes, parce qu'estimant le jugement de ces personnes infiniment plus que celui des autres, il étoit d'autant plus important de leur dérober la connoissance de l'Auteur que le jugement qu'il en attendoit devoit être plus libre & plus désinteressé. Vous comprenés aisément que cet expédient ne pouvoit manquer de réussir à saint Grégoire, & qu'il lui donna les moyens d'affecter autant d'indifférence & d'éloignement qu'il voulut pour recueillir les jugemens qu'il pouvoit souhaiter.

La seconde maniére de sonder les esprits sans se faire connoître, ne peut être mieux representée que par l'éxemple du celébre Apellès, qui ne voulut point d'autre masque ni d'autre voile pour se couvrir que son Ouvrage même, & qui se cacha derriére son tableau pour entendre de près les sentimens divers de ceux qui viendroient l'éxaminer sans être obligé de paroître.

Cet éxemple plut si fort au Pere Scheiner Jésuite & Mathématicien d'Allemagne, qu'il en voulut faire le titre d'un Livre qu'il publia à Ausbourg l'an 1612. sous le nom d'*Apelles post tabulam*. Son dessein étoit d'exposer au jour une découverte qu'il avoit nouvellement faite des taches du Soleil, & de quelques Astres nouveaux, ou plutôt de petites Lunes à Ingolstad l'an 1611. Comme il doutoit du succès de la chose, ou du moins de la maniére dont elle pourroit être reçuë, à cause que la nouveauté semble avoir toujours quelque chose de choquant & d'odieux, il eut la précaution de se cacher pour sonder les esprits avec plus de sureté, & recueillir les jugemens qu'on en feroit en toute liberté. Il ne voulut point imiter Apellès à demi: ayant entendu les jugemens que plusieurs Ignorans & quelques Savans portérent de son Ouvrage, il ne daigna point se remuer pour les premiers, mais il voulut bien se découvrir pour satisfaire les derniers, & sur tout pour répondre à Galilée avec lequel il fallut disputer de l'honneur de l'invention touchant les taches du Soleil & les Satellites de Jupiter.

Au reste, on ne peut nier que le motif de se cacher pour sonder la pensée de ceux dont on recherche les sentimens, ne soit l'un des plus honnêtes & des plus

1 Præf. ad lib. de Fid.

plus louables de ceux qui peuvent mouvoir un Auteur Anonyme ou Pseudonyme. L'expérience a dû nous persuader qu'il n'est quelquefois rien de plus préjudiciable à un livre que le nom de son Auteur, ou ce qui peut servir à le faire reconnoître.

L'on sait qu'il n'y a guéres de préjugé qui soit plus fort sur notre esprit que celui qui nous est venu de la bonne ou de la mauvaise réputation d'un Auteur quand il s'agit de lire son Ouvrage. On a beau nous prêcher le dégagement, la liberté, l'indifférence. On a beau blâmer l'acceptation des personnes, & la soumission aveugle à l'autorité. Le préjugé que nous avons par la connoissance de l'Auteur, qui nous est venuë d'ailleurs, fait un contrepoids à toutes ces considérations, & il nous entraîne ordinairement contre tous les efforts de notre propre Raison. Il semble donc qu'il n'y ait pas de moyen plus propre pour remédier à cet inconvénient, que de dérober au Lecteur la connoissance de la personne dont il doit voir l'Ouvrage, afin qu'il ne songe qu'à la vérité ou à la solidité des choses qui y sont traitées. Ainsi l'on n'aura jamais lieu de trouver à redire à la judicieuse précaution des Auteurs qui suppriment ou déguisent leur nom à la tête de leurs Ouvrages lorsqu'ils jugent que sa connoissance est capable de nuire à la liberté des jugemens qu'on doit faire de leurs Ouvrages.

CHAPITRE IX.

8. Motif. *La Modestie dans ceux qui ne cherchent pas à paroître par leurs Livres, qui se soucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquerir par la plume, & qui négligent de recueillir les fruits passagers de leurs travaux.*

LEs mouvemens que la véritable Modestie a coutume de produire dans l'esprit des Auteurs, ne manquent guéres de les porter au mépris des flateries & de l'encens qui est recherché avec tant d'empressement & d'avidité par les idolâtres de la réputation. S'il n'y avoit eu d'Ecrivains modestes que ceux qui ont supprimé ou changé leurs noms en publiant leurs Ouvrages, nous serions obligés de reconnoître que la Modestie seroit l'une des qualités les plus rares de celles qui peuvent se rencontrer dans les Ecrivains. Il faut pour l'honneur de la profession des Auteurs reconnoître que la déclaration ingénuë de son nom à la tête d'un livre n'est pas toujours un obstacle à cette belle vertu. On peut dire même qu'il se trouve quelquefois plus de véritable Modestie dans un Auteur qui n'auroit point la présomption de croire que la gloire viendroit le chercher au seul bruit de son nom, que dans celui qui feroit semblant d'appréhender un pareil inconvenient s'il déclaroit son nom.

Il y a pourtant cette différence entre deux Auteurs dont l'un exprime & l'autre supprime son nom; que le premier ne peut échapper à la gloire qu'il prétendoit fuir, parce qu'elle s'attache à son nom; au lieu que l'autre trouve toujours moyen de se sauver à la faveur de son obscurité, & qu'il peut faire tomber cette gloire à terre, ou du moins la détourner de lui tant qu'il demeure inconnu, & qu'il ne lui donne point de prise.

Mais pour ne vous entretenir que de ceux de la derniére espéce, il faut vous faire remarquer que cette Modestie qui les porte à se cacher par la suppression ou le déguisement de leur nom peut être considérée de deux maniéres selon la diversité des vuës ou de la fin que les particuliers ont coutume de se proposer dans ce Motif. On peut la considérer comme une vertu Chrétienne, ou simplement comme une vertu Morale & purement humaine. J'appelle Modestie humaine & morale cette vertu que nous considérons comme une espéce de modération pour les sentimens de l'esprit, comme il y a une autre modération qui regarde la direction des sens du corps, & comme une qualité qui tient une espéce de milieu entre l'Ambition & la mauvaise Honte que les Grecs appelloient *Dysopie*.

La Modestie Chrétienne est une vertu qu'il est assés difficile de séparer d'une autre vertu que nous qualifions du nom d'*Humilité*. L'on peut dire qu'elle a les

mêmes extremités à fuir qui sont l'orgueil & la bassesse; elle a la même affectation à craindre & la même profanation à éviter. Elle doit être ménagée à peu près de la même maniére, & dispensée avec la même discrétion, & pour me servir des termes de l'Ecriture, par le même nombre, au même poids, & sur la même mesure. S'il y avoit quelque différence à mettre, je crois qu'on pourroit la faire consister en ce que l'Humilité établit ordinairement son siége dans le cœur de l'homme, selon les maximes de nos Maîtres en spiritualité, au lieu que la modestie dont il est question, semble résider principalement dans l'esprit. Mais je trouve même par cet endroit que cette Modestie rentre dans la même notion de l'Humilité, puisqu'elle n'est autre chose que cette *Pauvreté d'esprit* tant vantée & tant recommandée dans notre Religion: à laquelle il a plû à JESUS-CHRIST d'assigner les premiers rangs de la Béatitude.

On peut assûrer même que cette Modestie ou Pauvreté d'esprit libre & volontaire mérite d'autant mieux la qualité d'humilité qu'elle semble être encore plus contraire que l'humilité simple du cœur à l'orgueil, dont la tyrannie s'éxerce particuliérement dans l'esprit comme dans le poste le plus commode & dans le centre naturel de sa domination. C'est une humilité qui doit être d'autant plus grande qu'elle se forme dans la partie la plus éminente de l'ame.

Voilà peut-être l'idée la plus avantageuse que l'on puisse se former de la Modestie, lorsqu'elle est véritable & Chrétienne dans ceux qui ne cherchent point à paroître par leurs livres, qui méprisent sincérement la gloire imaginaire que la plume peut produire, & qui négligent sérieusement de recueillir les fruits passagers & périssables de leurs travaux. C'est de cette Modestie & de cette humilité qu'on a prétendu louer Moïse & la plupart des autres Ecrivains sacrés tant de l'ancien que du nouveau Testament, qui se sont rendus Anonymes, afin de laisser à Dieu toute la gloire de leur travail.

Il faut avouer que les éxemples de cette conduite sont devenus assés rares depuis la mort de saint Jean l'Evangeliste; & quoi qu'on puisse attribuer cette rareté à diverses autres occasions que les Auteurs Ecclésiastiques ont euës de faire usage de leur Modestie & de leur humilité [a], il est vraisemblable qu'ils auroient plus volontiers & plus souvent pris le parti de supprimer leurs noms, comme un des moyens de pratiquer cette vertu en écrivant, s'ils n'avoient eu lieu d'appréhender que les Hérétiques n'abusassent de leur éxemple, comme il est arrivé à ceux qui ont mis cet artifice en usage pour surprendre les Fidelles.

De tous les éxemples que l'on en pourroit produire je n'en connois pas de plus éclatant que celui de l'Auteur Anonyme des quatre Livres admirables de l'Imitation de Jesus-Christ. On peut dire que la modestie & l'humilité de ce fameux inconnu ont triomphé jusqu'à present de tous les vains efforts que nos Critiques ont faits pour tâcher de le découvrir. Cette affaire mérite d'être mise au rang des plus petits sujets qui ont allumé les plus grandes guerres. Celle que les Bénédictins & les Chanoines Réguliers se sont declarée à cette occasion est une des plus longues & des plus mémorables qu'on ait encore vuës dans la République des Lettres. Il n'y a pas d'apparence qu'elle finisse si tôt; & quoique la situation des esprits de part & d'autre paroisse assés tranquile, il est visible que ce calme est plutôt l'effet d'une simple tréve que le fruit d'une bonne paix.

Je ne fais point difficulté de rapporter au motif de cette modestie Chrétienne la conduite de tous les Ecrivains qui se sont cachés lorsqu'il a été question de publier leurs Ouvrages, pourvû que d'un côté il n'y ait eu ni témérité ni présomption dans l'épreuve qu'ils ont voulu faire de leurs forces & de leurs talens; & que de l'autre ils n'ayent traité que des sujets nécessaires ou utiles pour l'instruction du Public ou des Particuliers. Je mets en ce rang tous les Ouvrages généralement qui tendent à conserver ou à exciter

a ¶ Voyés la note qui est vers la fin du chapitre 5. de la premiére partie au mot *Hamartolo*.

Digitized by Google

exciter la charité & toutes les vertus avec leurs dépendances, tels que sont les Ouvrages que nous appellons *Parænetiques*, concernant les Exhortations ou Instructions à la fuite du mal & à la pratique du bien; *Ascetiques* ou Livres spirituels pour les exercices de piété; *Mystiques*, ou Livres de Méditations & de Prieres. Je mettrois aussi dans le même rang tous les Ecrits Anonymes faits pour l'explication, l'éclaircissement ou la défense des Vérités Théologiques, si nous ne savions que la crainte & d'autres passions ont souvent pris le masque de cette Modestie pour remuer les plumes.

Mais il faut avouer qu'il n'est pas aussi facile de découvrir la Modestie des Pseudonymes que celle des Anonymes. Ceux-ci ne se montrent au Public en aucune maniére que ce soit : de sorte que s'ils réüssissent à demeurer parfaitement inconnus, comme on le doit supposer, ils rendent inutiles les éloges & la reconnoissance de ceux qui profitent de leurs livres. C'est en quoi ils font éclater leur Modestie, tandis qu'ils ont soin de cacher tout le reste. Ceux-là se montrent au Public d'une maniére différente de celle qui leur est naturelle; en quoi l'on ne peut pas dire que consiste la Modestie, à moins qu'on ne veuille la confondre avec le déguisement & la supercherie. S'il est glorieux parmi les hommes d'avoir quelque nom dans le monde, celui qui méprise cette espéce de gloire, semble être l'homme qui ne veut point porter de nom, plutôt que l'homme qui s'en donne un faux: parce que ce dernier n'évite pas la gloire qui s'attache à ce faux nom, lorsqu'elle y est attirée par le mérite de son Ouvrage.

Il en faut excepter néanmoins les noms qui semblent n'être faits que pour l'humiliation & le mépris. Rien n'est plus propre à conserver la Modestie que ces sortes de noms, parce qu'il n'est rien dont la véritable Modestie s'accommode mieux que l'humiliation & le mépris : & l'on peut dire que l'humiliation dans ce cas-là est au Pseudonyme ce que l'obscurité est à l'Anonyme, n'étant pas beaucoup plus avantageux à un homme d'être mal connu que de n'être point du tout connu. J'appelle des noms faits pour l'humiliation & le mépris ceux qui pourroient être de la nature de celui d'*Idiota*, qui a servi long tems à cacher Raimond Jordani; & de *Dacrianus* ou de *Pleureur* emprunté par Louis de Blois, dit Blosius. On ne fera point difficulté de rapporter l'invention de ces noms à la Modestie ou à l'humilité ingénieuse de ces deux célébres Abbés, lorsqu'on fera réfléxion sur la piété qui a paru dans leurs actions, & qui éclate encore dans leurs Ouvrages.

C'est un usage qui n'étoit point inconnu aux Chrétiens de l'Asie & de la Gréce du moyen âge, comme il paroît par le nom d'*Hamartole*, ou Pécheur, qui n'est autre que George Syncelle (1), de qui nous avons la Chronique, & par celui de *Tapinus* (2), & en Latin de *Minimus*, qui sert à déguiser saint Jean Damascene, si toutefois l'on peut dire que nos Critiques ne se trompent pas, quand ils soutiennent que c'est le nom ordinaire que ce Saint prenoit, lorsque sa modestie l'empêchoit de vouloir paroître Auteur de quelque nouvel Ouvrage (3).

Le nombre des modestes Pseudonymes seroit trop petit, s'il falloit le réduire aux Auteurs qui se sont déguisés seulement sous des noms d'humiliation. Avouons qu'il s'est trouvé beaucoup d'autres Ecrivains encore, qui n'ayant pour but que la gloire de l'utilité de son Eglise, ont été portés à écrire par le motif d'une véritable Modestie, sur tout lorsqu'ils ne se sont point donné des noms de trop grande confiance, ou de trop bonne opinion, comme pourroient être ceux de *Verus*, de *Sincerus*, d'*Optatus Doctor*, de *Firmianus*, de *Nathanaël Nezeckius*, d'*Eubulus*, d'*Evangelus*, de *Fulgentius*, de *Flore de sainte Foi*, d'*Eugenius*, d'*Eusebius*, d'*Athanasius Vincentius*, & de divers autres qui semblent renfermer l'idée de quelques sentimens un peu trop avantageux, que les Pseudonymes auroient voulu

2 Le nom de *Tapinus* a été pris aussi par un Patriarche de Constantinople nommé Jean.

1 Labb. Nova Bibl. MSS. pag. 187. & 188.

Digitized by Google

voulu témoigner pour eux-mêmes en se cachant. Mais il y a d'autres noms qui ne détruisent point la Modestie de ces sortes d'Auteurs, quoi qu'ils n'ayent rien d'humiliant. Je suis persuadé que les noms qui ne marquent autre chose que l'amour de la retraite, de la vertu, de la paix, de la vérité, &c. n'ont point fait d'obstacle à la Modestie dans ceux qui les ont employés, quoique l'abus que plusieurs ont fait des noms de *Philarete* & de *Philalethe* semble les avoir rendus autant suspects de présomption par rapport à la vertu & à la vérité, que l'est devenu celui de *Philosophe* par rapport à la sagesse, nonobstant la Modestie de ceux qui l'avoient pris d'abord au lieu de celui de *Sophus*, après qu'il fut devenu suspect de vanité.

En un mot je croi que la Modestie Chrétienne n'a eu rien à souffrir sous la plupart des noms que nous considérons comme simplement *Appellatifs*, lorsqu'on n'y remarque rien de contraire à la vérité; ni par conséquent sous ceux qui paroissent conformes à la profession d'un Chrétien & au caractére du Christianisme, tels que pourroient être un *Simplicius*, un *Peregrinus*, un *Anastasius*, un *Renatus Christianus*, un *Philadelphe*, un *Philereme*, un *Eremicola*, un *Thanatophraste*, un *Christodule*, & même un *Theophile*, si son Ouvrage traite de l'Amour de Dieu; & un *Timothée*, s'il parle de la crainte de Dieu, ou s'il travaille visiblement pour l'honneur de Dieu.

Car on peut dire que c'est principalement par cette considération qu'un célébre Auteur Ecclésiastique du cinquiéme siécle a persuadé au Public & en particulier à un Evêque de France nommé Salonius, qu'il n'avoit été porté à prendre le nom de *Timothée*, que par un motif de Modestie Chrétienne. Cet Auteur qui est connu dans toute l'Eglise sous le nom de Salvien de Marseille, ayant été découvert & reconnu par Salonius, qui avoit été autrefois son disciple, pour le véritable Auteur des quatre Livres qui couroient le monde sous le titre de *Timothei libri quatuor ad Ecclesiam Catholicam toto orbe diffusam*, &c. & qui taxoient principalement l'avarice des Ecclésiastiques de son tems, se trouva obligé de répondre de sa dissimulation à ce Prélat, & de remédier à quelques scrupules que cette conduite lui avoit fait naître dans l'esprit.

Salonius lui avoit demandé l'explication & le sujet du nom de Timothée, en lui faisant connoître que s'il n'en rendoit compte au Public, l'Ouvrage seroit mis au nombre des Apocryphes, & l'Auteur au nombre des Imposteurs, pour avoir supposé faussement un Ouvrage à un ancien Ecrivain du nom de Timothée. Salvien lui répondit qu'il n'avoit rien à craindre par cet endroit, ni pour l'Ouvrage, ni pour la personne du nouvel Auteur qui avoit pris le masque de Timothée. Qu'il seroit aisé de juger par la nouveauté de la matiére & par d'autres caractéres de l'Ouvrage, qu'il ne pouvoit regarder que les affaires du tems présent (c'est-à-dire l'état de l'Eglise du cinquiéme siécle) & qu'ainsi on ne pouvoit soupçonner l'Auteur de l'Ouvrage d'avoir eu intention de l'attribuer à un ancien Ecrivain, sans l'accuser en même tems d'avoir perdu le jugement. Il ajoute que l'Ouvrage ne pourroit encourir la disgrace des Apocryphes que dans la supposition que son Auteur auroit voulu imposer à l'Apôtre Timothée: mais que si on lui fait justice on reconnoîtra qu'il a été très-éloigné de cette pensée, & qu'il n'y a rien dans tout cet Ouvrage qu'on puisse raisonnablement soupçonner d'avoir été imputé à cet Apôtre.

Il est bon néanmoins de remarquer en passant, que Salvien a répondu en cette occasion un peu trop affirmativement en faveur de la justice qu'il espéroit de la Postérité pour ce point, & qu'il paroît avoir eu un peu trop bonne opinion du discernement de ses Lecteurs; parce que malgré la justesse de son raisonnement, on n'a point laissé dans la suite des tems d'attribuer son Ouvrage à Timothée Evêque d'Ephese, disciple & cooperateur de Saint Paul dans le ministére de l'Evangile (1). Mais il n'est pas juste de rendre

(1) Gennad. Sixt. Sen. Possev.

rendre Salvien responsable de la bêtise d'autrui.

S'il a réussi à faire voir qu'il n'y avoit point d'imposture dans la supposition du nom de Timothée, il n'a pas moins bien raisonné sur l'inutilité des questions que Salonius lui faisoit touchant ce nom: parce, dit-il, qu'en matiére de Livres on doit moins s'intéresser au nom de son Auteur, qu'au sujet qu'on y traite, & d'où dépend tout le fruit qu'on en doit tirer. Mais ce raisonnement ne l'a point empêché de satisfaire d'ailleurs la complaisance qu'il avoit pour Salonius, qu'il considéroit comme son fils parce qu'il avoit été son Maître, & comme son Pere parce qu'il lui étoit inférieur depuis que ce disciple étoit devenu Evêque. Il voulut donc répondre à deux questions qu'il lui avoit faites, 1° pourquoi il s'étoit donné un nom étranger, 2° pourquoi il avoit choisi celui de Timothée plutôt qu'aucun autre.

Il dit pour répondre au premier point, que sa vûë avoit été premiérement d'obéïr à Dieu, qui nous ordonne d'éviter la fumée de cette gloire vaine & périssable, qui vient de la terre, afin de ne point perdre les fruits de la gloire céleste; & de ne pas briguer sottement auprès des hommes ce que nous devons uniquement attendre de Dieu. Dans la rélation qui doit se trouver entre un Auteur & ses Lecteurs, il semble qu'il veuille bien comparer celui-là à la main droite, & ceux-ci à la gauche, afin d'insinuer que les Livres étant les largesses & les véritables aumônes de l'esprit, c'est à leurs Auteurs que Jesus-Christ s'adresse, lorsqu'il dit: *Que votre main gauche ne sache point ce que fait votre main droite, afin que votre aumône se fasse en secret: & votre Pere, qui voit ce qui se passe en secret, vous en rendra lui-même la récompense.*

Cette considération seule étoit plus que suffisante pour porter l'Auteur à se cacher, en supprimant son nom. Il avouë néanmoins que la raison principale de cette conduite venoit du souverain mépris qu'il faisoit de sa propre personne, & de la persuasion sincére qu'il avoit d'être le dernier des hommes, & qui plus est, un homme de néant, non point par un sentiment d'humilité, mais par l'évidence de la vérité. C'est pourquoi voulant passer dans l'esprit des autres pour tel qu'il se connoissoit en lui-même, il s'étoit abstenu de mettre le nom d'une personne qu'il voyoit si méprisable, à la tête d'un Ouvrage fait pour la gloire de Dieu, de peur que sa bassesse & son néant ne diminuassent quelque chose de l'autorité d'un Ecrit, qui contenoit d'ailleurs une doctrine fort saine & fort utile, selon la perversité de ce tems-là, où il remarque que l'on étoit malheureusement accoutumé à ne peser les paroles & les écrits qu'au poids de la personne qui en étoit l'Auteur. Il parle si mal du goût de son siécle, qu'au lieu de reconnoître simplement qu'il étoit corrompu & gâté, il se trouve tenté de n'en point reconnoître du tout, en ce que l'on se soucioit moins alors de ce qu'on lisoit dans les Livres, que de celui qui les faisoit lire, & qu'on s'arrêtoit moins à ses discours qu'à sa personne. Il étoit donc question, dit-il, d'ôter au Lecteur la connoissance de cet Auteur, pour ne point détourner son attention de dessus les choses dont il souhaitoit de l'instruire, & pour ne point laisser avilir le prix de son Ouvrage par le peu de considération que méritoit son Auteur. C'est la raison qu'il donne à Salonius de la suppression & du déguisement de son nom.

Il répond ensuite à l'autre question, de savoir pourquoi il avoit pris le nom de Timothée plutôt qu'un autre. Il va recourir encore à la premiére de toutes les causes, & il remonte jusqu'à Dieu, comme il avoit fait pour répondre à la premiére question. Comme c'est à la fuite de la vanité ou de la gloire humaine qu'il avoit voulu faire attribuer la suppression de son véritable nom; c'est à la crainte d'offenser Dieu qu'il souhaite qu'on attribuë la supposition de celui de Timothée: parce, dit-il, qu'il avoit toujours été environné de diverses appréhensions en composant son Ouvrage, pour ne rien écrire qui fût indigne de la matiére qu'il traitoit ou de la fin qu'il se proposoit. Outre que la moindre ombre du mensonge

songe lui ayant toujours fait peur, il auroit crû pécher contre la sincérité, & contre la vérité même, s'il avoit substitué à son vrai nom un autre nom qui ne lui eût pas été convenable, & que par conséquent il se feroit exposé au danger de perdre les fruits de son travail. C'est ce qui arrive souvent aux Pseudonymes, à qui le motif de la Modestie Chrétienne a sû inspirer de se cacher à la maniére des Anonymes, mais qui pour vouloir passer outre ont tout gâté en se donnant de faux noms, & en altérant ainsi leur humilité par une apparence d'imposture.

Salvien n'avoit, ce semble, rien à craindre de ce côté-là, puisque le nom de Timothée, qu'il avoit mis à la tête de son Ouvrage, ne devoit marquer autre chose qu'un homme qui avoit la crainte des jugemens de Dieu, qui est une disposition dans laquelle tout homme, & particuliérement un Chrétien, se doit trouver à tous momens. Mais parce que le nom de *Timothée* signifie aussi-bien *l'honneur de Dieu* que la *crainte de Dieu*, il se sert encore de cet avantage, afin d'entrer en paralléle avec Saint Luc, ou (pour parler d'une maniére plus conforme à sa modestie) afin de suivre l'exemple de cet Evangéliste. Saint Luc n'a point fait difficulté de feindre un nom à la personne à qui il adresse son Evangile & ses Actes, & il l'appelle *Théophile*, voulant marquer qu'il écrivoit pour tout homme qui auroit l'amour de Dieu. Salvien détourne un peu cette pensée pour nous persuader que l'Evangéliste craignant qu'on ne s'imaginât qu'il auroit adressé ses deux Ouvrages à un homme, les avoit adressé à l'Amour de Dieu même par un mouvement de reconnoissance, comme à celui qui avoit remué sa langue & gouverné sa plume. Il veut qu'il en soit à peu près de même du prétendu Timothée dont il est question. C'est, dit-il, *l'honneur de Dieu*, que cet Auteur s'est proposé dans ses écrits, comme Saint Luc s'est proposé l'*Amour de Dieu* dans les siens. On ne doit donc pas trouver mauvais qu'il feigne que c'est l'*Honneur de Dieu* même qui est l'Auteur de son ouvrage sous le nom de Timothée, de même que c'est à l'Amour de Dieu que Saint Luc adresse ses écrits sous celui de Théophile.

Voilà, Monsieur, le raisonnement d'un Pere de l'Eglise qui faisoit honneur à son siécle & à son pays. On pourra juger par son éxemple que la modestie n'est pas toujours incompatible avec la supposition des noms dans un Auteur déguisé. Je me suis contenté d'expliquer sa pensée sans m'assujettir à le suivre pas à pas. Mais le respect qui est dû à un Auteur de ce poids me porte à vous représenter ici ses propres termes pour vous donner lieu de vous satisfaire par vous-même en le traduisant à la lettre.

Quæris à me, dit il à Salonius, *cur libellis nuper à quodam hujus temporis homine ad Ecclesiam factis*, Timothei *nomen inscriptum sit? Addis præterea quod nisi rationem vocabuli evidenter expressero, dum nominatur Timothei, inter Apocrypha sint fortasse reputandi. Ago gratias atque habeo, quod de me ita judicas, ut pertinere hoc æstimes ad fidei meæ curam, ne quid Ecclesiastici operis vacillare permittam; scilicet, ut res summæ salubritatis non sit minoris pretii per opinionis incertum. Sufficere itaque ad excludendam penitus Apocryphi styli suspicionem etiam hoc solum poterat, quod superius indicavi libros neotericæ disputationis esse, & à præsentis temporis homine divinarum rerum studio atque amore conscriptos. Carent enim Apocryphi suspicione, qui agnoscuntur Timothei Apostoli non fuisse. Sed requirit forsitan aliquis, quis ille auctor sit, si Apostolus non est? & utrum suum libellis ipsis, an alienum nomen inscripserit? Verum est, potest hoc quidem quæri. Et certe quæritur, si inquisitio valet ad fructum aliquem pervenire. Cæterum si infructuosa est, quid necesse est ut labores curiositas? In omni enim volumine profectus magis quæritur lectionis quam nomen Auctoris. Et ideo si profectus est in lectione, & habet quisquis ille est quod potest instruere lecturos, quid ei cum vocabulo quod juvare non potest curiosos? .... Tria sunt quæ in libellis istis de quibus loquimur quæri possunt. Cur is qui scripsit, ad Ecclesiam scripserit; & utrum alieno nomine, & an suo? Si non suo, cur alieno? Et si alieno, cur Timothei potissi-*

potissimum nomen quod scriberetur elegerit? Après avoir satisfait à la premiére de ces questions, il continuë en ces termes: *Nunc illud dicimus quod secundum est, scilicet, cur in titulo libellorum non sit nomen Auctoris? Cujus rei licet una sit causa maxima, multæ tamen, ut reor, esse potuerunt. Ac prima illa veniens à mandato Dei, quo præcipimur vitare omnibus modis terrestris gloriæ vanitatem; ne, dum humanæ laudis inanem auralam quærimus, præmium cæleste perdamus. Ex quo etiam illud est quod & orari Deus & donari occulte jubens, vult nos fructum boni operis commendare secreto; quia nulla sit major fidei devotio, quam quæ conscientiam vitat hominum Deo teste contenta.* Nesciat enim, *inquit Salvator*, manus tua sinistra quid faciat dextera tua, & pater tuus qui videt in absconso reddet tibi. *Et ideo scriptori illi ad subtrahendum è titulo nomen suum atque celandum sufficere hæc tantummodo causa potuit, ut quod in honorem Domini sui fecerat, divinæ tamen conscientiæ reservaret & res commendabilior Deo fieret, quæ famam publicam devitasset.*

Sed tamen quod confitendum est, præcipuum illud fuit, quia scriptor ille, ut legimus, humilis est in oculis suis, ac vilis sibi, exiguum se penitus atque ultimum putans, & hoc quod majus est, mira fide, non officio humilitatis assumptæ, sed judicii simplicis veritate. Unde est quod jure se etiam ab aliis talem habendum putans qualis à semetipso haberetur, rectè libellis suis alienum nomen inseruit; scilicet ne autoritatem salubribus scriptis personæ suæ parvitas derogaret. Omnia enim amodo dicta tanti æstimantur quantus est ipse dixit. Siquidem tam imbecilla sunt judicia hujus temporis ac pene tam nulla; ut qui legunt, non tam considerent quid legant, quam cujus legant, nec tam dictionis vim atque virtutem quam dictatoris cogitent dignitatem.

Idcirco igitur scriptor ille abscondi & latitare omnibus modis voluit, ne scripta quæ in se habent plurimum salubritatis, minora forsitan fierent per nomen Auctoris. Habet itaque quisquis ille est qui requirit cur alienum nomen adsumptum sit. Restat dicere, cur Timothei.

Quod ut dicamus, ad Auctorem denuo reversuri sumus. Is enim caussarum omnium caussa est, qui est: qui sicut humilitati præstitit ut alienum, sic timori atque cautelæ ut Timothei nomen scriberet. Pavidus quippe est & formidolosus, ac nonnunquam etiam levium mendaciorum fugax, atque in tantum peccare metuens ut interdum & non timenda formidet. Cum ergo subtrahere è titulo nomen suum & inserere vellet alienum, timuit in hac nominum commutatione mendacium, nequaquam scilicet admittendam putans etiam in officio sancti operis maculam falsitatis.

Positus itaque in hoc ambiguæ opinionis incerto optimum fore credidit ut beati Evangelistæ sacratissimum sequeretur exemplum, qui in utroque divini Operis exordio Theophili nomen inscribens, cum ad hominem scripsisse videatur, ad amorem Dei scripsit: hoc scilicet dignissimum esse judicans, ut ad ipsum affectum Dei scripta dirigeret, à quo ad scribendum impulsus esset. Hoc ergo etiam Scriptor hic, de quo loquimur, usus est argumento atque consilio. Conscius enim sibi sic se omnia in scriptis suis pro Dei honore, sicut illum pro Dei amore fecisse, qua ratione ille Theophili, hac etiam hic Timothei nomine scripsit. Nam sicut Theophili vocabulo amor, sic Timothei honor Divinitatis exprimitur. Itaque cum legis Timotheum ad Ecclesiam scripsisse, hoc intelligere debes pro honore Dei ad Ecclesiam scriptum esse, imò potius ipsum Honorem Dei scripta misisse; quia rectè ipse scripsisse dicitur, per quem factum est ut scriberetur. Hac causa igitur in titulo libellorum Timothei nomen inscriptum est. Congruum siquidem Scriptor ille existimavit, ut cum in honorem Dei libellos scriberet, ipsi Divinitatis Honori titulum consecraret.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE X.

9. Motif. *La piété de ceux qui veulent laisser des marques extérieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.*

Il semble qu'entre la Modestie Chrétienne dont je viens de vous entretenir, & la Piété dont il s'agit, il n'y ait pas d'autre différence que celle du genre à l'espéce, sur tout lors qu'on la considére telle qu'elle a été représentée dans la conduite de Salvien.

La Modestie se contente souvent de déterminer les Auteurs à se cacher simplement: mais lorsqu'elle les porte à se cacher pour l'amour de Dieu, afin de faire quelque chose à sa gloire, ou à l'avantage de son Eglise, il me semble qu'on peut alors prendre cela pour un motif de Piété ou de Religion.

En ce cas-là nous pouvons accorder que la Piété rentre dans la notion générale de la Charité, & reconnoître avec quelques pieux Pseudonymes qu'on peut se déguiser par charité, afin de servir les Fidéles avec plus de facilité ou de sûreté selon la diversité des occasions.

Mais lorsqu'on ne prend ce parti que pour cacher la main qui veut distribuer des largesses spirituelles, le motif de la Piété, dont on se sent animé, ne doit plus être distingué de celui de la Modestie Chrétienne. Si c'est uniquement pour empêcher que la connoissance de la personne ne forme quelque préjugé contre l'Ouvrage, & que cette prévention ne fasse perdre le fruit qu'on en espére, on peut rapporter ce motif à celui de la Prudence, ou à celui de la Crainte dont il a été parlé ailleurs.

Il y a une autre espéce de Piété que nous avons coutume d'appelier Dévotion, dont on ne peut pas douter que les mouvemens n'ayent souvent fait changer de nom aux Gens de Lettres. C'est ce qui est arrivé particuliérement à ceux qui étant déja dans un âge avancé lorsqu'ils ont reçû le Baptême ou la Confirmation, ont pris cette occasion pour quitter leur nom, & pour en prendre de plus conformes à la Religion. C'est aussi ce qui arrive encore tous les jours à la Profession de la Vie Religieuse dans une grande partie des Monastéres de l'un & l'autre séxe. C'est ce qui arrivoit autrefois dans l'Eglise à plusieurs de ceux que l'on élevoit à l'Episcopat, & qui semble être réduit présentement à la pratique qui s'observe au sujet des Souverains Pontifes à Rome.

Quoique la plupart de ces personnes semblent avoir eu intention dans ces changemens de noms, de donner des marques extérieures du changement de leur intérieur ou de leur renoncement au monde, il n'est pas raisonnable d'attribuer cette conduite à aucun déguisement, puisqu'il n'est point question de dissimulation en ces occasions.

D'ailleurs il est vrai de dire que le Motif de Piété qui porte les personnes à changer de nom dans les cas que l'on vient de marquer, ne regarde pas plus les Auteurs ou les Ecrivains que les autres, & que le nombre de ces derniers est incomparablement plus grand que celui des premiers.

C'est une considération suffisante, pour ne me point étendre davantage sur ce sujet: quoique Mr. Naudé (1) ait prétendu que tous ces noms de Religion soient autant de masques, & les Religieux qui écrivent sous d'autres noms que ceux de leur famille, autant d'Auteurs déguisés, en leur attribuant sans discernement le mot de Seneque, *Personam malunt quam faciem.* C'est un sentiment qu'on peut mettre au nombre de ses Paradoxes.

CHA-

1 Masc. p. 90. 91. &c.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

10. Motif. *La Fourbe & l'Imposture pour séduire les simples qui ne peuvent juger du fonds que par la surface, & pour abuser de la bonne foi des autres.*

IL y a peu d'Auteurs Pseudonymes qu'on ne puisse accuser de supposition & de fausseté ; mais on ne peut pas dire de tous sans distinction qu'ils soient coupables de mensonge & qu'ils ayent été animés de l'esprit de fourbe & d'imposture dans la supposition des noms qu'ils ont pris. C'est ce que je crois devoir avancer de tous ceux qui n'ont point eu dessein de séduire leurs Lecteurs, & qui n'ont point prétendu profiter de leur déguisement pour abuser de la bonne foi & des autres dispositions de ceux qu'ils ont entrepris d'instruire.

Il n'y a donc guéres que l'intention de ces Auteurs qui puisse nous régler dans la distinction que nous devons faire des uns d'avec les autres. Ils ont l'extérieur assés semblable ; ce sont à peu près les mêmes maniéres de se travestir, c'est le même tour de déguisement, particuliérement dans ceux qui, au lieu de feindre des noms chimériques que personne ne puisse revendiquer, aiment mieux prendre des noms d'autrui, afin de se faire passer pour ceux même qui ont porté ces noms avec réputation. Mais leurs vûës sont entiérement opposées, & cette opposition vient de la différence de leur fin & de leur objet.

Ceux qui se servent des noms d'autrui pour imposer au Public, & sur tout pour débiter des opinions pernicieuses & des discours empoisonnés sous les noms des personnes de mérite & de crédit ne ressemblent point mal aux Esprits de ténébres, aux associés du Pere du mensonge, qui se travestissent quelquefois en Anges de lumiére, ou en Hommes de Piété ou de savoir, pour nous séduire. Mais ceux qui n'en usent de la sorte que pour faire le bien que l'on pourroit espérer de la part de ceux dont ils prennent le nom, peuvent être comparés aux Esprits de lumiére qui se transforment en hommes pour s'acquitter de leurs commissions célestes, & pour nous faire du bien en prenant des mesures plus proportionnées à notre nature ou à notre portée.

Vous ne m'accuserés pas, Monsieur, d'être le premier qui ait considéré les Anges travestis en hommes comme les modéles de nos Pseudonymes, qui prennent la forme d'autrui dans de bonnes intentions. C'est une pensée qui est tombée dans l'esprit de Salvien Prêtre de Marseille il y a plusieurs siécles. Cet Auteur, pour se mettre à couvert du blâme d'avoir supposé un faux nom à l'un de ses Ouvrages, & pour montrer aussi que ce n'est pas au nom d'un Auteur qu'il faut s'arrêter quand on lit son Livre, allégue l'exemple de l'Ange Raphaël dont il est parlé dans le Livre de Tobie.

Cet Ange, non content de s'être donné une apparence humaine comme les autres Ministres du Seigneur, avoit encore pris un nom supposé non pas de chimére & de fiction, mais celui d'une personne connuë & estimée parmi ceux à qui il vouloit rendre service sous ce masque. Tobie le pere eut la curiosité de demander à l'Ange de *quelle Famille il étoit, de quelle Tribu*, & par une suite ordinaire, quel étoit son nom ? Raphaël lui répondit : *Est-ce la famille du Mercenaire* (ou du Guide) *qui doit conduire votre Fils; ou le Mercenaire lui-même que vous cherchés* (2) ?

Vous voyés déja, Monsieur, que cette belle réponse peut servir d'exemple pour celles que les Pseudonymes sont quelquefois obligés de faire lors qu'on leur demande leur vrai nom, comme si c'étoit de la connoissance de ce nom que dépendît le profit qu'on doit tirer de leurs Livres. *Mais*, continua Raphaël parlant à Tobie (3), *pour ne vous point donner d'inquiétude, je vous dirai que je suis Azarias fils du grand Ananias. Ha!* lui répondit Tobie, *vous êtes d'une race illustre. Mais je vous prie de ne vous point fâcher si j'ai desiré de connoître votre race.*

Les Écrivains qui entreprennent de nous

2 *Genus quaris Mercenarii, an ipsum Mercenarium?* Tob. V. 17.

3 Tob. V. 18.

nous instruire & de nous conduire à quelque connoissance utile & honnête, peuvent passer pour les guides de notre esprit dans les démarches qu'ils lui font faire, comme Raphaël l'étoit de la personne du jeune Tobie. Et ceux d'entre eux qui peuvent régler leurs intentions sur ce modéle, ou qui peuvent entrer dans des vûës aussi louables en se déguisant, ne tomberont pas dans le soupçon de la Fourberie ou de l'imposture. Le paralléle que l'on peut faire de leur conduite avec celle de l'Ange, donnera encore plus d'évidence & plus de facilité à leur justification.

L'Ange Raphaël ayant pris véritablement la forme d'Azarias fils du grand Ananias, il pouvoit dire qu'il étoit cet *Azarias* en étant vraiment l'image; de même que nous voyons dans les Livres de l'ancien Testament que l'Ange de Dieu qui s'apparoissoit à Jacob, aux autres Patriarches & aux Personnes justes, prenoit lui-même le nom de Dieu, à cause qu'il représentoit sa personne; & dans l'usage ordinaire de la vie que les statuës & les tableaux portent le nom des personnes qui y sont représentées. Il en est à peu près de même de nos Pseudonymes cachés sous les noms d'autrui, sur tout lorsqu'ils représentent fidélement dans leurs écrits les sentimens & l'esprit de ceux dont ils prennent les noms. C'est ainsi que l'on peut sauver la réputation de Vigile de Tapse qui a pris le nom de *Saint Athanase* pour écrire contre les ennemis de la Sainte Trinité; & que les Catholiques abandonnent de bon cœur celle de Bullinger Ministre Zuinglien qui a pris le même nom de *Saint Athanase* pour dresser un piége aux Fidéles de l'Eglise Romaine. C'est ainsi que nous excuserions Erasme d'avoir pris le masque de *Saint Cyprien* pour traiter du double Martyre s'il ne s'étoit point démenti dans certaines circonstances qui ont blessé le vraisemblable dans son écrit (1), faute de prendre garde aux lieux & aux tems, quoiqu'il soit toujours vrai de dire que ces éxemples sont d'une conséquence dangereuse, sur tout dans les choses qui concernent la Religion ou l'interêt public. Car lorsqu'il ne s'agit que d'une affaire de particulier à particulier & d'une chose indifférente d'elle-même, il semble qu'on ne doive pas s'interesser avec tant de chaleur à poursuivre le crime d'imposture dans un Auteur qui n'auroit supposé son Ouvrage à quelque Ancien ou à quelque homme d'autorité, que pour éxercer son style ou pour tâcher de l'imiter & de prendre son esprit. C'est peut-être le tour qu'on pourroit prendre pour excuser Sigonius d'avoir supposé un de ses Traités à Ciceron (2).

On peut ajouter de plus, que l'Ange Raphaël a parlé d'une maniére figurée; lorsqu'il a dit qu'il étoit *Azarias fils du grand Ananias*: de sorte que ces noms doivent être pris plutôt comme des signes qui expriment certains Mystéres que selon leur signification propre dans laquelle ils semblent désigner deux personnes d'une famille fort connuë dans leur Nation. *Azarias* veut dire secours de Dieu: *Ananias*, ou plutôt, selon le Texte original, *Hananeel* signifie, grace & don de Dieu. Ainsi l'Ange peut fort bien avoir voulu marquer simplement l'assistance Divine, comme un effet de la grace de Dieu. De même lorsque les Auteurs qui se cachent prennent des noms étrangers qui ont été propres à des personnes célébres ou connuës d'ailleurs, cette liberté ne doit point passer pour une usurpation frauduleuse. Et quoique l'on ait vû des Timothées, des Irenées, des Théophiles, des Eusébes, &c. devenus célébres dans l'ancienne Eglise, on peut assurer néanmoins que les Ecrivains qui ont pris de semblables noms, sur tout dans ces derniers siécles, n'ont presque tous songé qu'au sens literal de ces mots, pour marquer tantôt la Crainte ou l'Honneur de Dieu, & tantôt la Paix de l'Eglise & de l'Etat: quelquefois l'Amour de

1 ¶ On convient généralement que l'Ouvrage n'est pas de S. Cyprien; mais on a peine à convenir qu'il soit d'Erasme, ennemi capital de ces sortes de suppositions, & capable d'ailleurs de supposer plus finement. Quelle apparence en effet, s'il avoit eu dessein de faire passer S. Cyprien pour Auteur de ce Traité, qu'il y eût parlé de la guerre de Cesar contre le Turc c'est-à-dire de Charles-Quint contre Soliman?

2 ¶ On ne sauroit par là justifier Sigonius, parce que, quand on l'accusa d'avoir voulu imposer au public,

de Dieu, & quelquefois la Piété.

Voilà, ce me semble, ce qu'on peut alléguer de plus plausible pour excuser la dissimulation de ces Auteurs sur la droiture de leurs intentions. C'est aussi ce qui peut contribuer à la condamnation de ceux qui ont eu recours au même artifice avec des intentions opposées. Ces Ouvriers du mensonge & de l'imposture trouvent pareillement leurs modéles & leurs guides parmi les Anges, mais les Anges réprouvés. *On ne doit pas s'étonner*, dit Saint Paul (3), *si les faux Apôtres se transforment en Apôtres de* JESUS-CHRIST; *puisque Satan même se transforme en Ange de lumiére. Il n'est donc pas étrange que ses Ministres se transforment aussi en Ministres de la justice & de la vérité.*

Les grands noms des Patriarches & des Prophétes, ceux des Apôtres & des Peres de l'Eglise ont laissé dans les siécles qui les ont suivis la mémoire des personnes, dont l'autorité n'a pû être que d'un très-grand poids, parce que la vérité de leur doctrine s'est trouvée confirmée, tantôt par des miracles, tantôt par des actions de sainteté. Il n'en a point fallu davantage aux Imposteurs, qui ont crû qu'en prenant ces grands noms, ils pourroient impunément substituer leurs erreurs & leurs réveries à la saine doctrine de ces Saints, & en avoir le débit sous ces belles apparences. Ce qui a été remarqué par les Critiques à ce sujet touchant les Hérétiques de presque tous les âges de l'Eglise, qui ont tâché de renfermer leur esprit sous ces masques spécieux, doit servir à nous convaincre de l'empressement que les Ministres de l'erreur ont toujours eu de faire entrer l'Imposture dans les matiéres de Religion. Si elle a été d'un moindre usage dans les Sciences humaines, c'est peut-être parce que les vérités n'en sont pas si importantes que celles de la Religion. Car il suffit de connoître une partie des artifices de l'Esprit du mensonge pour juger que plus les vérités sont de conséquence, plus il fait d'effort pour leur substituer la fausseté en la couvrant de leur apparence.

Mais on peut dire qu'en fait de supposition d'ouvrages, jamais l'Imposture n'a eu d'occasion plus favorable pour supplanter la Vérité, que celle de la renaissance des Lettres, qui s'est faite dans les derniers siécles. Il s'agissoit de faire revivre les Illustres Morts de l'Antiquité, & de déterrer leurs Ouvrages que la Barbarie avoit tenus ensevelis. Les Imposteurs ne manquérent pas de profiter de la passion que le Public témoignoit pour voir ressusciter ces morts par le bénéfice de l'Imprimerie. Les uns se mirent en tête, qu'après les recherches inutiles qu'ils avoient faites des vrais Auteurs, il ne seroit plus possible de découvrir la fourbe, & qu'ils pourroient sûrement faire passer les fantômes ou les masques de ces Auteurs pour eux-mêmes. Les autres ayant trouvé les squeletes, pour ainsi dire, ou les cadavres pourris de ces Auteurs, ont cru qu'il suffiroit pour les faire paroître vivans, de les animer de leur propre esprit, & d'entrer eux-mêmes dedans, pour les faire penser & les faire parler selon leur fantaisie. En quoi je trouve qu'ils n'imitent point mal ces *Brucolaques*, ou ces *Faux Ressuscités*, dont nous voyons des histoires assés étranges dans les Rélations qu'on nous a données en ces derniers siécles de la Gréce & des Isles de l'Archipel (4). On veut nous persuader que ces Brucolaques ne sont autre chose que des démons qui déterrent les corps morts, qui entrent dedans pour les animer, & qui les conservent dans un embonpoint trompeur, pour suspendre les effets de la corruption & de l'infection des corps. On ajoute que ces démons n'usent de cet artifice que pour imposer aux personnes de la connoissance de ces morts, & pour nuire au genre humain, non seulement par des séductions honteuses, mais par

public, il ne chercha point à s'excuser sur le dessein qu'il avoit eu d'exercer son style, il persista au contraire à soutenir hardiment que la piéce étoit de Ciceron, & ce ne fut, dit-on, qu'à l'article de la mort, qu'il avoua la vérité.

3 2. ad Cor. c. 11. v. 13. 14. 15.

4 Relat. de l'Isle de S. Iren. ou Therasie ch. 15. par Fr. Richard.

par des violences qui vont souvent jusqu'au meurtre des vivans. On prétend enfin qu'il n'y a point de remede plus sûr pour se garantir de ces cruelles & pernicieuses illusions, que de brûler ces corps morts, dont ces Esprits malfaiteurs abusent, & de dissiper leurs cendres au vent. Mais on peut dire que ce que nous estimons être fabuleux à l'égard des *Brucolaques*, s'est passé réellement à l'égard de cette espéce d'Imposteurs, qui ont cru que sous les noms spécieux des Auteurs véritables, & sous l'apparence de quelques restes de leurs Ouvrages, ils pourroient nous imposer en toute assurance.

CHAPITRE XII.

11. Motif. *La Vanité, qui donne quelquefois le change à la Modestie, lorsqu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent par le moyen de leurs Ecrits.*

12. Motif. *La Médisance ou l'Envie de médire avec impunité, & d'injurier à son aise.*

13. Motif. *L'Impiété & le Libertinage.*

14. Motif. *Le Mouvement d'une pure gayeté de cœur.*

§. I. S'il y a de la différence entre la gloire d'être Auteur, & celle de le paroître ou d'en porter la qualité, on ne peut disconvenir que ceux qui ne sont touchés que de la premiére, ne puissent se cacher par Vanité, en fuyant la seconde. C'est ainsi que la Vanité donne le change à la Modestie, de même que l'Orgueil à l'égard de l'Humilité en la contrefaisant. A ce compte-là nous pouvons dire que c'est la vanité qui contrepese ordinairement les foibles des Auteurs qui exposent leurs Ouvrages au Public. D'un côté elle les porte à se produire, lorsqu'ils font paroître leur nom & leurs qualités, ou qu'ils donnent d'autres marques qu'ils jugent nécessaires pour se faire connoître; de l'autre, elle forme en eux une complaisance secréte, lorsqu'ils se cachent, afin qu'ils puissent se glorifier d'être cachés. Et il faut avouer que cette espéce de gloire, toute extraordinaire qu'elle paroît, a ses charmes & a ses douceurs particuliéres, puisque le rafinement la fait attacher même à son ennemie, qui est l'obscurité.

Un Auteur (1) de ces derniers tems n'a pû s'empêcher de remarquer que c'est un motif de pure Vanité qui anime ceux qui prétendent se faire honneur d'une fausse Modestie, en supprimant leur nom. Il estime d'ailleurs que la fierté, qui empêche certains Auteurs de se montrer, n'est pas toujours malséante, principalement dans un siécle aussi éclairé & aussi critique qu'est le nôtre, où il semble qu'on a vû commencer le dédain des Princes & des autres Personnes distinguées du commun par leur rang, lorsqu'ils ont pris les noms de leurs domestiques, ou de quelques autres inférieurs, pour publier des Ouvrages qu'ils ne jugeoient pas capables de rien ajouter à leur gloire. Voyés ci-dessus.

§. II. III. Nous ne pouvons presque rien remarquer dans le motif que forme l'Envie de médire & de dire des injures impunément, qui ne se rapporte facilement au motif de la Crainte d'être découvert & puni. On en peut dire autant du motif de l'Impiété, qui porte les Athées & les Auteurs libertins à se cacher. Quand l'usage de toutes les Nations & de tous les âges du Monde seroit inconnu aux Ecrivains de ce caractére, il ne seroit pas possible que leur conscience les abandonnât jusqu'au point de les tenir dans l'insensibilité des dangers qu'ils pourroient courir, s'ils étoient découverts & reconnus.

§. IV. Enfin il peut y avoir un autre Motif de se cacher que je ne saurois appeller autrement qu'un Mouvement d'une pure gayeté de cœur. Souvent il est excité par un simple caprice d'imagination, & quelquefois par une rencontre formée du hazard. Il ne nous seroit pas aisé de rendre raison de ce Motif, parce que les Auteurs qu'il porte à se cacher, n'en ont pas ordinairement, ou ne la

1 Le Pére Rapin Instruct. sur l'hist. dans la Préface.

Digitized by Google

la connoiſſent pas eux-mêmes, & que la fantaiſie leur tient lieu de raiſon. Ils ne ſongent qu'au plaiſir qu'ils trouvent à faire voir une choſe dans une autre; ils n'ont point d'autre intention que de flater leur propre esprit en le repréſentant ſous une espéce étrangére, s'imaginant que ce qui n'auroit point la force de frapper l'esprit des autres par ſoi-même & à face découverte, ſeroit plus capable de le ſurprendre & de le toucher ſous le masque & dans un habit emprunté.



TROISIEME PARTIE,

Contenant les maniéres différentes dont les Auteurs ont usé dans le changement des noms.

CHAPITRE I.

1. Maniére. *Changer son nom de famille en celui de quelque lieu*, 1. *en celui du pays natal*; 2. *en celui du lieu de la demeure*; 3. *en celui d'un fief ou seigneurie*; 4. *en celui du lieu du bénéfice qu'on possède.*

Du nom du Pays natal. §. I. QUoi qu'il n'y ait pas eu de déguisement dans la plupart des Auteurs qui ont quitté le nom de leur famille pour celui du lieu de leur naissance : il faut avouer néanmoins que ce changement a été l'une des plus grandes sources des erreurs où l'on est tombé touchant la connoissance des Auteurs. La raison qu'on en peut apporter vient du grand usage de cette pratique répandu parmi presque toutes les Nations civilisées. Avant l'établissement des surnoms, que nous pouvons appeller les noms de Familles, on n'avoit imaginé rien de plus commode pour la distinction des personnes, & sur tout des Auteurs d'un même nom, que le surnom du pays de leur naissance. Mais il est arrivé que ce qui devoit servir à distinguer les Auteurs, en a fait confondre quelques-uns, pour avoir été de même pays, & en a fait multiplier d'autres mal-à-propos, lorsqu'on leur a fait porter tantôt le nom de leur pays, & tantôt celui de leur famille.

Celui du pays est tellement devenu propre à certains Auteurs, que les endroits où on les trouve appellés de celui de leur famille, peuvent passer pour des piéges, qui sont quelquefois inévitables, même à ceux qui se croyent connoisseurs.

Ils connoîtront *Platine*, *Gerson* (1), *L. Aretin* (2), *Volaterran* (3), *Rhodigin* (4), *Politien* : mais ils ne connoîtront peut-être pas *Saccus*, *Charlier*, *Brunus*, *Maffæus*, *Richier*, *Bassus*; parce que Saccus a pris le nom de son village, qui est *Platine* (5); comme Charlier celui de *Gerson*, & les autres de la même maniére.

Des

1 ¶ Jean Charlier est infiniment plus connu par le nom de Jean Gerson à cause du village nommé Gerson où il naquit en Champagne près de Reims le 14 Decembre 1363. Il mourut à Lyon le 12. Juillet 1429.

2 ¶ Léandre Albert dans sa Description d'Italie est un des premiers qui nous ait appris que Bruno étoit le nom de famille de Leonard surnommé vulgairement d'Arezzo. Vives pourtant, qui écrivoit quelques années auparavant, a dit en deux endroits *Leonardus Brunus Aretinus*.

3 ¶ On pourroit croire que *Maffei* seroit le nom de famille de Raphaël Volaterran, sur l'autorité de Leandre Albert qui compte parmi les Savans de Volterre *Rafaël Maffei*. Mais Naudé & plusieurs autres l'appelant *Maffei*, on opine que *Maffei* est une faute d'impression.

4 ¶ Voyés la note sur l'article 325. des Jugemens des Savans.

5 ¶ Un des premiers qui nous ait appris le nom de famille de Barthelemi Platine, c'est Octavio Ferrari dans la 9. de ses Déclamations, intitulées *Prolusiones*, où parlant de ces fameux Humanistes à qui sous le Pontificat de Paul II. l'amour de l'antiquité fit prendre des noms illustres, *ita Bartholomæus Saccus*, dit-il, *sive ab hoc instituto, sive aliunde, Platina est dictus*, en quoi néanmoins, si d'un côté il a fait plaisir aux curieux de leur indiquer ce surnom *Saccus*, qu'ils ne connoissoient point, il se trompe de l'autre lorsqu'il a cru que le Barthelemi, dont il s'agit, trouvant le surnom *Platina* plus illustre que le surnom *Saccus*, avoit mieux aimé par cette raison être surnommé *Bartholomæus Platina* que *Bartholomæus Saccus*. Ce fut sans affectation & purement à l'exemple de

Des Auteurs, que nous appellerons communément *Majoragius*, *Tritheme*, *Rhenanus*, *Scot*, *Anglus*, *Caroloftad*, *Chastillon*, ou *Castiglione*, *Campanus*, *Remy*, *Roberval*, *&c.* du nom de leur patrie, feront long-tems en danger de paſſer pour des Auteurs différens de *Marta Comes* ou *Conti*, de *Jean Heidenberg*, de *Beatus Bildius*, de *Jean Duns*, de *Thomas Whitte*, d'*André Bodenſtein*, de *Lapus Biragus*, de *Jean Rouſſelet*, d'*Abraham Ravaud*, de *Gilles Perſonne*, *&c.* parce qu'on n'a pas eu aſſés de ſoin pour ſupprimer leurs noms de famille.

Les Auteurs Infidéles ou Mahométans ne donnent pas moins d'éxercice aux connoiſſeurs par la pratique d'un ſemblable uſage qu'ils ont introduit entre eux. Ceux que l'on connoit ſous les noms d'*Alcasvinus*, d'*Alfarabius*, d'*Alfraganus*, &c. nous font aſſés juger que c'eſt aux villes de Casbin, de Farab, de Fergan, &c. qu'ils en ſont redevables, auſſi-bien que de leur naiſſance: mais lorsqu'on trouve le premier appellé *Zacharie Ibn Muhammed* le ſecond *Muhamed Abu-Naſr* ou *Abunasra*, le troiſiéme *Muhammed Ibn Cothair* ou *Ketir*; on ne ſe ſouvient pas toujours d'Alcasvin, d'Alfarabe, d'Alfragan, &c. J'en dis autant des Auteurs Juifs que l'on trouve dans le même cas. L'éxemple du Rabin *Alphes* que la mémoire me fournit maintenant nous tiendra lieu de production pour les autres de la même catégorie. On ſait que le Rabin Iſaac ne porte ce nom qu'à cauſe de la ville de Fez en Mauritanie dont il étoit natif.

Les embarras que produit cette diverſité de ſurnoms peuvent contribuer à faire moins regretter la perte qu'on a faite des vrais noms d'un grand nombre d'Auteurs que nous ne connoiſſons plus que par celui de leur pays. Il ſemble qu'on ſoit en ſûreté contre l'erreur lorsqu'on ſait qu'on n'eſt point en danger de trouver marqués de deux noms différens des Auteurs, tels que *R. de Sorbonne*, *P. de Apono*, *Guill. Ockam*, *Pierre d'Ailly*, *Nic. de Clemangis*, *Gabriel Byel*, *le Cardinal Cuſan*, *Ambroiſe Calepin*, *Antoine de Nebriſſe*, *André Alciat*, *J. Cardan*, *Sleidan*, *P. Marſus*, *Seb. Minturne* (1, *M. A. Muret*, *G. Caſſander*, & tant d'autres qui ſe préſentent en foule, mais ſeulement ſous le nom du lieu de leur naiſſance, après avoir entiérement ſupprimé celui de leur famille.

Mais cet uſage qui n'a rien que de très-indifférent en ſoi n'a pas laiſſé de donner lieu au déguiſement de pluſieurs de nos Pſeudonymes. Ceux qui n'ont été connus que ſous le nom de leur famille, & qui ont eu envie de ſe cacher dans quelques-uns de leurs Ouvrages, ont jugé qu'ils ne risqueroient rien en prenant le nom de leur pays, parce qu'un nom de cette eſpéce n'étant propre à perſonne en particulier, convient également à tous ceux d'un même pays. C'eſt ce qui a donné occaſion à tant de masques d'Auteurs du nom de *Gallus*, de *Francus*, de *Celta*, de *Belga*, de *Pariſius*, de *Vanden-Brugge*, de *Germanus*, de *Bohemus*, de *Pannonius*, de *Rhætus*, de *Britannus*, d'*Hibernus*, ſous lesquels divers Auteurs ſont demeurés converts étant connus ſous d'autres noms. Comme tous ces noms de pays ſont d'un uſage commun à pluſieurs

de pluſieurs Auteurs ſes contemporains qu'il quitta ſon nom de famille pour prendre celui du lieu de ſa naiſſance. C'étoit un village proche de Crémone nommé en Latin *Platina*, qui n'eſt devenu illuſtre que parce que Barthelemi Saccus l'a rendu tel en voulant être nommé uniquement *Platina* Philelphe dans une de ſes Lettres, c'eſt la 36. du 13. livre, pour marquer l'origine du nom que s'étoit donné Platine, a cru devoir plutôt dire *Bartholomaus Platinenſis* que *Bartholomaus Platina*. Naudé pag. 97. de la 2. édition de ſon Mascurat a fait mention du ſurnom *Saccus*, & dès l'an 1608. il parut à Francfort un Ouvrage de Platine in-4. *de Viro principe*, à la tête duquel l'Auteur eſt nommé *Baptiſta Saccus Platina*. Sur quoi je conviens que *Saccus* étoit ſon nom de famille, comme *Platina*, en Italien *Piadena*, celui de ſon pays, mais que *Baptiſta* ait été ſon nom de batème, ac'eſt dequoi je ne conviens nullement. La mepriſe vient de ce que le B. initial, trouvé ſeul dans la plupart des manuscrits, a ete mal interprété *Baptiſta*, au lieu de *Bartholomaus*. Platine lui même en deux de ſes Lettres, inſerées parmi celles de Jaques Cardinal de Pavie, prend le nom de Barthelemi. A l'égard de *Baſſus*, qu'on a pris mal-à-propos pour le nom de famille de Politien, je ne répeterai point ce que j'en ai dit plus haut dans quelqu'un des articles où il eſt parlé de ce grand homme.

6 ¶ Baillet en écrivant *Seb. Minturne* fait voir qu'il a cru que *Sébaſtien* etoit le nom de bateme de *Minturne*, en quoi il s'eſt trompe *Antonio* etoit le nom de batème de cet Auteur, *Sebaſtiani* ſon nom de famille. *Minturno* un ſurnom tiré de *Minturna* lieu de ſa naiſſance. Voyés la note ſur l'art. 1057. des Jugemens des Savans.

sieurs, de même que les termes appellatifs, on ne s'étonnera point que les Auteurs qui les ont employés, ayent été moins suspects de déguisement que ceux qui y ont cherché de la singularité ou du rafinement. Si le jeune Barclay s'étoit appellé simplement *Scotus*; si le Pere Van Teylingen s'étoit appellé *Batavus* ou *Hollandus*, l'un & l'autre auroient sans doute frappé moins fortement l'imagination de leurs Lecteurs. Mais parce que l'un s'est appellé *Lusininus*, & l'autre *Amstelius*, la curiosité a fait enfin découvrir qu'il y avoit eu de l'affectation & du tour d'esprit dans cette maniére d'exprimer leur pays.

Du nom de la demeure.

§. II. Les Auteurs qui se sont appellés du nom des lieux où ils faisoient leur demeure ordinaire n'ont peut-être jamais songé à mettre le trouble dans la République des Lettres. Mais on peut dire que sans leur participation, & peut-être même contre leur intention, il s'est trouvé quelquefois du désordre & de la confusion dans la maniére de les faire connoître au Public, sur tout lorsqu'ils ont été surnommés différemment, tantôt du lieu de leur naissance, & tantôt de celui de leur demeure. C'est un inconvénient auquel les Anciens n'ont pas moins donné d'occasion que les Auteurs du moyen âge.

Nous voyons que *Theodorus Rhodius* est appellé aussi *Theodorus Gadaræus*; Gadare étoit le lieu de sa naissance & Rhode celui de son séjour (1). Sans cette connoissance, on est en danger d'en faire deux Auteurs différens comme il est arrivé au sujet d'*Apollonius Rhodius* l'Auteur des Argonautiques. Il est surnommé l'*Egyptien* par Théophile Evêque d'Antioche (2), *Alexandrin* par Suidas, *Nancratique* par Elien & Athenée. Le dénoument de ces difficultés est qu'Apollonius étoit natif de Naucratis en Egypte, qu'il avoit demeuré quelque tems à Alexandrie, & qu'il s'étoit enfin retiré à Rhode où il professa la Rhétorique, & acquit le droit de Bourgeoisie (3). Quel moyen de se mettre à l'épreuve de la surprise dans une si grande confusion, puis qu'un homme aussi clairvoyant qu'étoit Meursius dans la connoissance des Auteurs Grecs, n'a pû s'en défendre, lorsqu'il a pris *Apollonius Alexandrinus* & *Apollonius Rhodius* pour deux Auteurs différens? J'ajouterai encore l'éxemple de Denys le Grammairien dont Suidas fait mention dans son Lexicon. Cet Auteur s'appelle indifféremment *Dionysius Thrax*, *Dionysius Alexandrinus*, & *Dionysius Rhodius*. Si Strabon n'y a pas été trompé, ce qu'il en a dit a été capable d'en tromper d'autres, lorsqu'il a écrit (4) de ce Denys & d'Apollonius, qu'ils étoient tous deux *Alexandrins*, mais que l'on ne laissoit pas de les nommer *Rhodiens*. Parmi les Chrétiens nous voyons que *Clement Alexandrin* est appellé quelquefois *Clement Athenien*, parce qu'Athénes étoit le lieu de sa naissance.

Les Auteurs & particuliérement les Sophistes qui semblent être plus susceptibles de vanité que les autres quittoient volontiers le nom qu'ils avoient reçû d'abord du lieu de leur naissance pour prendre celui de quelque ville célébre dans la pensée que cela pouvoit donner un nouvel éclat à leur réputation. C'est pourquoi Nicolas de Damas prétendoit se faire un mérite de la modestie qu'il avoit euë de ne pas prendre un nom d'une ville plus illustre qu'étoit celle de sa naissance (5). Il se moquoit des Sophistes de son tems qui achetoient le droit de pouvoir se nommer *Atheniens* ou *Rhodiens*, à cause de l'obscurité de leur patrie. Il ajoute dans ce qui nous reste de ses Ouvrages que quelques-uns avoient porté la folie & la vanité jusqu'à

1 Quintil. lib. 3. Instit. c. 1.
2 Lib. 3. ad Autolyc. post Just. M. Opera.
3 Voss. de Histor. Græc. l. 1. c. 16. p. 101.
4 Lib. 161. Geogr.
5 Excerpta per Constantin. Porphyrogen. de vitiis & virtut. p. 422. édition. Vales.
6 Lib. 2. contra Apion.
7 Voss. de Hist. Græc. l. 2. c. 7. Jons. de Phil. Hist. l. 1. c. 2.
8 Draud. & alii.
9 ¶ Savoir Nicolas Pithou Sieur de Changobert, fils de Pierre Pithou, du premier lit, & le celébre Pierre Pithou Sieur de Savoie fils aussi de Pierre Pithou, mais d'un second lit.
10 ¶ Il entend Jaques de Sainte-Marthe, oncle de Scévole. Il est dit pag. 226. du Menagiana tom. 2. que ce Jaques de Sainte-Marthe est appele dans la 52. Epitre de Nicolas de Nancel datée du 22. Septem. 1587.

qu'à composer des Livres entiers pour persuader au Public qu'ils n'étoient point du lieu où on les avoit vû naître, mais de quelqu'une des premiéres & des plus anciennes villes de la Gréce, & il ne met point de différence entre ceux qui renoncent leur patrie pour son peu de nom & ceux qui ont honte d'avouer leurs parens pour leur pauvreté. Aussi voyons-nous que Joseph l'Historien des Juifs (6) vouloit faire un crime à son Adversaire Apion le Grammarien de ce qu'étant d'Oasie en Egypte, il se faisoit nommer *Alexandrin* du lieu de sa demeure comme s'il eût voulu abjurer sa patrie & sa parenté.

Les Auteurs du moyen âge (7) n'ont pas été plus scrupuleux sur cette pratique; & personne ne s'est encore avisé de les taxer de vanité ou d'ingratitude envers la Patrie. On n'a jamais eu cette pensée ni de *S. Antoine de Pade* ou *Padoue*, ni de *Vincent de Beauvais*, ni de plusieurs autres Religieux, qui n'ont point fait difficulté d'adopter les noms des lieux de leur demeure; & l'on n'a point dû obliger ces pieux Personnages à se rendre garants de l'erreur de ceux qui ont pris *Ant. Ulyssiponensis*, & *Vinc. Burgundus* pour des Auteurs différens de S. Antoine de Pade & de Vincent de Beauvais.

Du nom de Fief ou de Seigneurie.

§. III. La maniére de se nommer du nom des Terres que l'on posséde n'étoit point connuë aux anciens. C'est un usage que la multiplication des enfans & la propagation des familles ont établi dans les siécles postérieurs. Depuis on a vû de simples acquisitions, de simples contrats de vente produire le même effet, & donner le droit de prendre le nom avec la jouïssance ou les prétentions de la Terre. Les Auteurs ne se sont pas distingués du reste des hommes en ce point, & ceux de France plus que tous les autres, pour se conformer à l'usage de la Nation, ont toujours eu soin de mettre à la tête de leurs Livres les noms de Fief & de Seigneurie qui servoient à les faire connoître dans le monde. Mais plusieurs pour s'être contenté de mettre en d'autres rencontres le nom seul de leur famille, ou pour n'avoir pas toujours été uniformes dans la maniére d'énoncer les deux noms ensemble, ont donné lieu à diverses méprises, sur tout parmi les étrangers, qui ont été obligés de les citer en Latin, ou qui n'ayant pas une connoissance suffisante de nos usages, ont pris le nom moins connu pour celui qui servoit ordinairement à nommer ces Auteurs. C'est ce qui fait que dans les écrits de ces étrangers (8), on trouve par exemple comme deux Auteurs différens l'un de l'autre, *Monsieur du Plessis* & *Philippus Mornæus*; *Monsieur de Meziriac* & *Claudius Gaspar Bachetus*; *Monsieur des Bordes* & *Josias Mercerus*; *Monsieur de Boisrobert* & *Franciscus Metellus*; *Monsieur de la Chambre* & *Marinus Curæus*; *Monsieur du Cange* & *Carolus Fresnæus*; & grand nombre d'autres noms, dont la duplicité est un piége pour les étrangers, quoique les Auteurs qui les ont portés n'ayent jamais songé à se cacher ou à surprendre les autres. Quelques-uns de nos François, quoique plus accoutumés à cet usage, n'ont pas laissé de se trouver quelquefois la duppe de cette diversité. Ils n'ont pas sû tous que Mr. de *Champ-Gobert* & que Mr. de *Savoie* fussent les mêmes que deux de Messieurs *Pithou* (9); que Mr. de *Chant-d'oiseau* fût l'un de Messieurs de *Sainte Marthe* (10); que le Sieur *des Essarts* fût le même que le Sieur *Herberay*; que le Sieur *du Fossé* fût le même que *Robert Estienne* le jeune (11); que le Sieur *de Bessy*

1587. Mr. de Sainte-Marthe de la Guétitiére. On ne l'appeloit donc plus alors de *Chandoiseau*: c'est ainsi que ce mot doit être écrit, parce qu'il vient de l'ancien mot Gaulois *Cande* qui de même que *Candé* & *Condé* marque la situation de quelque lieu près d'un confluent. *Candoiseau* est un diminutif formé de *Cande* par extention. Au lieu de *Candoiseau* on a dans la suite prononcé *Chandoiseau*. La Roche-Maillet dans la Vie de Scévole de Sainte Marthe n'écrit pas autrement ce mot, qui ne vient pas du *chant des oiseaux* comme l'a cru Baillet. Ménage fondé sur un passage de l'Auteur de la Vie de S. Romain le dérive du Latin *Condere*, parce que dans un confluent une riviere se cache dans l'autre. Mais *Cande*, *Candé* & *Condé*, dans les endroits où il n'y a point de confluent, ne viendroit-il pas de *Candetum* ancien mot Gaulois mentionné dans Colomelle?

11 ¶ Robert Etienne 2. du nom, frére de Henri, fut

Bessy fût le même que Mr. *Frenicle*; que le Sieur *du Sauſſay* fût le Sieur *de l'Etoile*; que le Sieur *de la Popeliniere* fût le Sieur *Voyſin*. Et nous avons vû en ces derniéres années diverſes perſonnes qui ont fait difficulté de vouloir confondre Mr. *de S. Amant* avec Mr. *Triſtan* (Jean); Mr. *de S. Sorlin* avec Mr. *des Mareſts* (Jean); Mr. *de Gomberville* avec Mr. *le Roy* (Marin); Mr. d'*Andilly* avec Mr. *Arnaud* (Robert); Mr. *Deſpreaux* avec Mr. *Boileau* (Nicolas), &c. parce qu'effectivement il s'eſt trouvé d'autres Triſtans, d'autres des Mareſts, d'autres le Roy, d'autres Arnauds & d'autres Boileaux qu'eux qui ont vécu en même tems dans la République des Lettres.*

Nos Auteurs déguiſés ont cru pouvoir profiter de la liberté où l'on eſt de prendre de ces noms de Fief ou de Seigneurie pour ſe cacher, principalement lorsqu'ils n'étoient connus dans le monde que ſous le nom de leur famille. C'eſt ainſi que le Juriſconſulte Fr. Hotman s'eſt appellé Fr. *Villerius*, quoique ſon fils ſe ſoit appellé depuis *de Villiers* ſans déguiſement. C'eſt ainſi qu'on a vû Henri Eſtienne caché ſous le nom du Sieur *de Griere*; Noël du Fail ſous celui du Sieur *de la Heriſſaye*; Guillaume de la Taiſſonniere ſous celui du Sieur *Chanein de la Tour des Moles*; Mr. Triſtan de S. Amant ſous celui du Sieur *Crapin*; Mr. le Roy ſous celui du Sieur de *la Tour*; Mr. Thomas ſous celui du Sieur *de la Motte*, &c.

Du nom du lieu de Bénéfice.

§. IV. Enfin l'on peut compter parmi les noms de lieux ou de pays ſubſtitués à ceux de la famille ceux que les Auteurs ont retenus du lieu de leurs Bénéfices. Mais ces noms loin de contribuer à cacher ces Auteurs, ſemblent n'avoir été pris que pour les faire connoître encore avec plus d'éclat que n'auroient fait ceux de leur famille, ſur tout lorsque ceux-ci ſe ſont trouvés de moindre renom que ceux des Evêchés ou des Abbayes conſidérables.

Mais parce qu'il n'en eſt pas des Bénéfices comme des Fiefs & des Terres héréditaires, il ſera toujours à craindre que ceux des Prélats, des Abbés & des Prieurs qui n'ont pas eu ſoin de joindre le nom de leur famille à celui de leur Bénéfice, ne donnent occaſion à quelque déſordre dans le diſcernement des Auteurs. C'eſt ce qu'il ſera plus difficile d'éviter à l'égard des Bénéfices qui ont été poſſédés par plus d'un homme de Lettres de l'eſpéce de ceux qui ſe mettent au rang des Auteurs.

Il en pourroit auſſi arriver principalement chés les Etrangers, tant par la permutation que par la pluralité de ces Bénéfices. Car enfin les étrangers qui ne ſauront pas l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de France en ces derniers tems, ne devineront peut-être pas que Mr. *du Puy*, Mr. d'*Evreux*, & Mr. *Maupas du Tour* ne ſont qu'un ſeul Auteur; que Mr. *de Graſſe*, Mr. *de Vence*, & Mr. *Godeau* n'en ſont pas trois; non plus que Mr. *de Couſerans*, Mr. *de Toulouſe* & Mr. *de Marca* qui eſt mort Archevêque de Paris. Ils ne ſeront pas obligés de ſavoir que Mr. *de Thiron* n'eſt autre que Philippes des Portes Abbé de deux autres lieux différens de Thiron. Pour Mr. l'Abbé *de Villeloin* on n'eſt pas fort en danger de le diviſer d'avec Mr. l'Abbé de Marolles: mais nous connoiſſons des gens qui ont cru ſur la foi de la diverſité des noms que l'Abbé d'*Aubignac* étoit différent de l'Abbé Hedelin, l'Abbé de *S. Germain* de l'Abbé de Morgues, le Sieur *Melroſe* du fameux Caramuel, le Sieur de *S. Laurent* de Hugues Feuillet, &c. Ces Auteurs nous auroient garantis de cet embarras s'ils ne s'étoient fait appeller que d'un ſeul nom. Conrad de Lichtenau a été plus de trois cens ans inconnu parmi les gens de Lettres, quoiqu'il ait paſſé durant tout ce tems pour un des Hiſtoriens d'Allemagne les plus connus ſous le nom de l'Abbé d'*Urſperg* (1). Perſonne ne l'a coupé en deux, parce

fut pére d'un autre Robert, & d'un Henri, qui fut pére d'un Henri Etienne Ecuier Sieur des Foſſez, Auteur d'un mauvais livre intitulé l'*Art de faire des Deviſes*, imprimé à Paris in-8. chés Jean Paſlé 1645. Cet Henri Etienne Sieur des Foſſez, etoit, comme on voit, petit-fils de Robert 2. & neveu de Robert 3. leſquels Roberts n'ont point eu le nom de *du Foſſé*.

1 Averſperg. Abb. de Prémontré Diocèſe d'Aubourg.

parce que personne n'avoit ouy parler de *Conrad de Lichtenau.* Mais d'un autre côté *Philippus ab Eleemosynâ*, qui d'Archevêque de Tarente étoit devenu Moine de Clervaux sous S. Bernard, puis Abbé de l'Aumône au Diocèse de Chartres (2), a été confondu long-tems avec *Philippus ab Eleemosynâ* Abbé de Bonne-Espérance aux Pays-bas de l'Ordre de Prémontré, parce qu'il n'a point pris d'autre nom qui fût propre à le distinguer d'avec celui-ci (3).

Mais ces inconvéniens ne nous empêcheront pas de reconnoître que les noms pris du lieu des Bénéfices que l'on posséde, n'ont jamais été commodes pour déguiser les Auteurs, sur tout lorsqu'ils sont assés considérables pour donner quelque rang de distinction. Néanmoins lorsque ces lieux sont obscurs ou sans éclat, les Auteurs n'ont point fait difficulté de les prendre, pour se cacher en supprimant ceux qu'ils portent ordinairement. Par cette raison Mr. *le Prieur de Bolleville*, qui vient de se mettre au rang des Auteurs, n'auroit peut-être jamais trahi Mr. Simon, si ses Lecteurs n'avoient pas trouvé encore autre chose que le Prieuré de Bolleville au pays de Caux, qui convînt à Mr. Simon dans le livre qui porte ce nom inconnu.

CHAPITRE II.

2. Maniére. 1. *Prendre le nom d'autrui pour se déguiser, sans faire injure à la personne dont on l'emprunte.* 2. *Défense de cette pratique contre un Auteur déguisé.* 3. *Emprunter des noms heureux, des noms de crédit & d'autorité.* 4. *Prêter son nom aux Auteurs pour de l'argent.*

§. I. IL semble que les noms d'autrui, qui servent à cacher les Ecrivains, ne doivent point passer pour des masques d'Auteurs, lorsqu'on ne les employe pas contre le gré de ceux dont on les emprunte, s'ils sont encore vivans, ou pour faire tort à leur mémoire, s'ils sont morts. Je parle suivant la pensée de ceux qui veulent que l'on traite le terme de masque avec la derniére rigueur, & qui prétendent que l'usage des masques n'a été inventé que pour avoir la licence de médire & de déchirer impunément la réputation des autres (4). Mais depuis que l'usage en est devenu plus honnête, on peut dire qu'il n'y a plus de deshonneur à prêter son visage & son nom pour des sujets légitimes, lorsqu'il n'y va point du préjudice de la vérité, ou de la charité, ou même de la bienséance.

§. II. Un Auteur déguisé sous le nom de P. Aurelius, que le Pere Sirmond a pris pour Mr. Aubert, s'est beaucoup échauffé à nous persuader qu'il est moins permis de prendre le nom d'autrui pour se cacher, que d'en feindre un qui ne convienne à personne (5). On ne peut nier qu'il n'ait eu raison de soûtenir qu'un Auteur n'est pas moins masqué sous un nom emprunté & fait pour un autre, que sous un nom forgé à plaisir & par quelque caprice d'imagination. Mais c'est par un zèle outré qu'il a prétendu blâmer cette pratique dans ses Adversaires, & l'on ne doute pas qu'il n'ait poussé sa Rhétorique trop loin, lorsqu'il a fait tourner ses Antithèses contre eux à l'avantage de ceux qui en ont usé autrement pour se déguiser. *Hoc enim*, dit-il, *inter vos & alios interest, quod aliorum larvæ inanes & emortuæ sunt: vestræ vivunt & spirant. Aliæ ludicram nescio quam veritatis imaginem habent: vestræ homines ipsos in larvas vertunt, & ad fallendum ipsâ quodammodo veritate abutuntur.*

Si cet Auteur a prétendu blâmer cette pratique sans distinction des motifs & sans éxamen des raisons, il s'est jetté lui-même dans le tort où il a voulu faire tomber

2 Aujourd'hui le petit Cisteaux.

3 ¶ Il étoit d'autant plus aisé de confondre ces deux *Philippes ab Eleemosyna* qu'ils étoient contemporains. Cet inconvénient a cessé depuis l'an 1620. que les Oeuvres *Philippi Abbatis Bonæ Spei* furent imprimées à Douai *in-fol.*

4 Sirm. Antirrh. 2. pag. 4.

5 Orthod. part. 1. pag. 504.

ber ses Adversaires. Il devoit considérer qu'il y a souvent eu des raisons très-honnêtes & très-légitimes d'emprunter les noms d'autrui.

Combien a-t-on vû de Parties parfaitement instruites de leur procès, ayant le talent d'écrire, dresser leurs Mémoires & leurs Factums, & les publier sous le nom de leurs Avocats? S'est-on jamais avisé d'y trouver à redire? En a-t-on discontinué l'usage jusqu'ici?

Combien de Controversistes, qui après avoir travaillé avec succès à la conversion des Grands de l'un & de l'autre séxe, ont publié sous les noms de quelques-uns de ces illustres Convertis les Motifs de leur retour à l'Eglise, les Expositions de leur Foi, ou les Rélations de leurs conversions?

Combien d'occasions s'est-il trouvé ausquelles les Défenseurs de la vérité, ou d'une bonne cause, auroient couru risque de la liberté, ou de la vie même, s'ils n'avoient eu recours à cet artifice innocent? Je ne veux alléguer à P. Aurelius que l'éxemple de Nicolas Harpsfeldt, retenu dans les prisons d'Angleterre pour la Foi Catholique. Il lui en auroit coûté la vie, s'il avoit fait imprimer son livre (1) sur les lieux; & il ne lui auroit peut-être pas été possible d'en cacher l'Auteur, quand il se seroit rendu Anonyme. Il ne se seroit pas rendu moins suspect en feignant un nom qu'on n'eût pû attribuer à personne. Mais ayant trouvé moyen d'envoyer son ouvrage à son ami Alanus Copus, qui étoit en éxil hors de l'Angleterre, il le pria de le faire imprimer sous son nom dans un pays Catholique, afin que le nom de Copus, qui étoit connu en Angleterre, pût détourner le soupçon de sa personne. Ce qui lui réussit.

Blâmera-t-on des Auteurs qui voulant laisser voir le jour à des ouvrages qui n'ont pas de rapport à leur profession, ont emprunté les noms des personnes qui étoient de la profession; sur tout lorsqu'on avoit leur consentement, & qu'il s'agissoit de leur faire honneur? S'est-il trouvé rien de plus innocent que la conduite de deux Magistrats illustres (2), qui ont mis le nom d'un Jardinier à un livre du jardinage, qu'ils avoient fait durant leurs récréations?

Mais s'il falloit justifier cet usage par les éxemples de ceux qui ont pris le nom d'autrui avec des raisons légitimes, on peut dire que leur nombre & leur poids seroit capable d'accabler ceux de l'opinion contraire. Nous ne leur alléguerions pas l'éxemple de Jacob, qui prit le nom d'Esaü en une occasion qui étoit la plus importante de sa vie pour recevoir la bénédiction paternelle: parce qu'ils nous repliqueroient sur l'heure, que Jacob n'avoit pas pris le consentement de son frére, & que cet éxemple seroit inutile à notre sujet. Mais que pourroient-ils opposer aux éxemples d'une infinité d'Auteurs anciens & modernes, Séculiers & Réguliers, & en particulier à ceux des PP. Jésuites, des PP. de l'Oratoire, de MM. de Port-Royal, qui ont mis sans scrupule le nom de leurs confréres, de leurs parens ou de leurs amis à la tête de leurs Ouvrages, sans que ceux-ci ayent formé aucune plainte contre cette liberté.

§. III. S'il y avoit quelque chose à redire dans la conduite des Auteurs qui se couvrent du nom d'autrui, il semble que cela ne devroit arriver que dans le cas de supposition ou d'imposture. Mais il y auroit de la dureté à faire passer toutes les suppositions de cette nature pour autant de crimes. *Emprunter des noms heureux, &c.*

Lorsque la supposition est de nulle importance pour la réputation de la personne dont on prend le nom, ou pour la matiére de la chose qui lui est supposée.

Lorsqu'on n'employe le nom de quelque personne de mérite ou de réputation, que pour tâcher de l'imiter, ou de représenter ses sentimens.

Lorsqu'on n'a point eu d'autre intention

1 ¶ C'étoient six Dialogues. Alanus Copus les publia sous son nom in-4. chez Plantin 1566. mais afin de ne point passer pour un plagiaire, il fit mettre au bas du sizieme dialogue dix lettres capitales: A. H. L. N. H. E. V. F. A. C. qui ont été ainsi expliquées: *Auctor hujus libri Nicolaus Harpesfeldus; edidit vero eum Alanus Copus.* Voyés Pitseus pag. 780. & 781.

2 ¶ Guillaume de Lamoignon premier Président du Parlement de Paris, & Olivier le Fevre d'Ormesson Maitre des Requêtes Intendant d'Amiens & de Soissons,

tion que de donner à son Ouvrage quelqu'un de ces noms heureux des Anciens, qu'on croit pouvoir tenir lieu de bons augures.

Lors enfin qu'on n'a songé qu'à procurer plus de crédit & d'autorité à son Ouvrage, sans abuser d'ailleurs ni du nom qu'on emprunte, ni de l'attente d'un Lecteur: on peut dire que la supposition d'un nom d'autrui n'a rien de plus criminel que la fiction d'un nom qui n'appartiendroit à personne.

C'est par quelqu'une de ces considérations que j'ai crû devoir ôter du nombre des Imposteurs divers Auteurs déguisés sous les noms des Anciens dans le Recueil des Pseudonymes; lors qu'il m'a paru que leur conduite n'avoit pas été tout-à-fait sérieuse sous ces apparences trompeuses, & que leur dessein n'avoit pas été d'imposer jusqu'à la fin aux esprits des Lecteurs qu'ils vouloient tenir dans la suspension.

Les égards que j'ai eus pour le mérite d'un célébre Mathématicien de nos jours (3), m'ont porté à le considérer sous le nom d'*Aristarchus Samius*, de la même maniére que nous envisageons d'autres Mathématiciens de ces derniers siécles sous les noms d'*Apollonius Gallus* (4), d'*Eratosthenes Batavus* (5), &c. quoique notre Mathématicien eût dû à leur imitation appeller son Aristarque, *Gallus* plutôt que *Samius*, pour aller au devant de l'imposture.

Il est encore moins difficile de justifier un Auteur moderne qui nous a voulu représenter la Morale de Gerson sous le nom de *Joann. Charlierius*. Quoi qu'il ait emprunté ce nom de Gerson même, il suffit qu'il n'en ait pas emprunté le tems ni les autres circonstances qui auroient pû servir à le faire confondre avec le vrai Gerson.

Nous en pourrons dire autant en faveur d'un *Jean Reuchlin* second du nom (6), qui sort actuellement de la presse. Il n'y a point d'apparence que son Auteur ait voulu supposer au vieux Reuchlin, dit Capnion, qui vivoit à la fin du quinziéme siécle (7), les choses qu'il a écrites contre un Adversaire qui pourra vivre, Dieu aidant, plusieurs années dans le dix-huitiéme siécle. Il suffira, pour nous faire demeurer dans cette pensée, de remarquer que le jeune Reuchlin n'a écrit ni en Allemand ni en Latin: mais que son original est en une langue que le vieux Reuchlin ne savoit point parler.

§. IV. Depuis que l'interêt est entré parmi les considérations qui ont fait prendre la plume aux Auteurs, on ne doit plus être surpris que l'Amour de l'argent ait pû faire des transactions avec l'Amour de la gloire. Il n'est point sans exemple que des gens curieux de cette prétenduë gloire qui s'attache à la qualité d'Auteur ayent négocié avec les véritables Auteurs pour acheter des Ouvrages tout faits, & payer le droit d'y mettre leur nom. On ne peut nier que les personnes qui sont entrées dans un commerce de cette nature, n'en ayent usé au moins avec plus de conscience que les Plagiaires, qui ne font pas difficulté de voler les Ouvrages d'autrui, & de les payer en injures. C'est en quoi je les trouve plus heureux qu'une Dame de qualité, à qui j'ai ouï désirer il y a quelques années qu'il lui fût permis d'acheter des enfans pour s'épargner la peine d'en faire. *Prêter son nom pour de l'argent.*

Un Auteur qui se dépouille volontairement de la propriété de son Ouvrage en vendant sa qualité d'Auteur, ne reçoit aucune injure lorsqu'il en reçoit l'argent: & je ne doute pas que plusieurs de nos Ecrivains mal-aisés ne donnassent souvent des preuves de ce que je dis, s'ils trouvoient souvent des Traitans pour écouter efficacement leurs propositions.

S'il étoit vrai que Nic. An. Stelliola eût reçû 100. piastres de *Ferrante Imperato* pour donner à celui-ci la permission de mettre son nom à l'Histoire naturelle

Soissons, mirent le nom de Le Gendre Jardinier au livre qu'ils avoient fait du jardinage.

3 ¶ Gilles Personne dit Roberval.

4 ¶ François Viete.

5 ¶ Willebrordus Snellius.

6 ¶ Richard Simon.

7 ¶ Il vivoit encore en 1522. étant mort le 30. Juillet de cette année-là, comme en font foi les Inscriptions de Pierre Apien page 459.

le qu'il avoit composée touchant les métaux, les minéraux, les pierres, les plantes & les animaux, Stelliola auroit eu tort de vouloir revendiquer son Ouvrage, à moins que de restituer les 100. piastres. Les Critiques feroient de leur côté une injustice à l'Imperato de le troubler dans la possession de ce livre où il se trouveroit être de bonne foi par sa convention (1). Leur censure auroit plus de lieu sur ceux qui achétent les Ouvrages manuscrits des Auteurs après leur mort, afin de les publier sous leur nom, après avoir transigé de la réputation des défunts avec leurs héritiers. Il n'en est pas toujours de ces sortes de Postumes comme des Orphelins à qui la bonne Police ne manque pas de procurer des Tuteurs capables de leur tenir lieu de Peres. Si l'Auteur défunt n'a point d'autres amis que des héritiers qui sont sans Lettres, & qui ne sont occupés que de la vûë de leurs propres interêts, ses Ouvrages postumes courent risque de ne connoître jamais leur Pere, & de porter le nom d'un étranger s'ils viennent à voir le jour.

Mais toute irréguliére que paroît la passion de porter la qualité d'Auteur en achetant le droit de mettre son nom à l'Ouvrage d'autrui, elle n'est pas encore si extraordinaire que celle qui soutient les Auteurs dans la composition d'un Ouvrage jusqu'à sa fin, mais qui les abandonne lorsqu'il s'agit d'y mettre leur nom. Quand des Ecrivains de ce caractére réussissent à faire des livres, ils rencontrent toujours des personnes assés généreuses pour leur prêter leur nom gratuitement. Mais il faut avoir l'ame aussi haute qu'étoit celle du Cardinal de Richelieu pour vouloir acheter même le nom d'autrui.

Donner de l'argent pour paroître Auteur d'un livre qu'on a fait c'est une double misére qui ne manque pas d'être souvent sifflée par ceux qui trouvent encore la condition d'un Auteur trop misérable lorsqu'ils n'y donnent que du tems. Mais recevoir de l'argent pour paroître Auteur d'un Livre qu'on n'a pas fait, c'est une bonne fortune qui paroîtra double à ceux qui font consister le bonheur de ce monde à recueillir les fruits des travaux d'autrui. Le dernier des hommes pour le rang, & le plus ignorant pour la capacité peut arriver tous les jours à ce double bonheur sans passer par aucun dégré, pourvû qu'il ait un nom qu'il puisse prêter, & une main pour recevoir de l'argent.

Mr. Chapelain qui étoit Parisien, de l'Académie Françoise, & qui portoit la qualité de Conseiller du Roi en ses Conseils, n'étoit assurément ni le dernier ni le plus ignorant des Hommes. Il n'avoit besoin ni du travail ni de la bourse d'autrui pour s'établir dans la réputation que son mérite personnel lui avoit acquise. Cependant il eut un jour la confusion de se voir tenté sur ce sujet par le Cardinal de Richelieu, qui le fit prier de lui prêter son nom pour une Piéce de Théâtre de sa composition (2), ajoutant qu'*en récompense il lui prêteroit sa bourse* (3).

Mr. d'Ablancourt dans le tems qu'il étoit du nombre des Catholiques en usa aussi généreusement, & peut-être plus charitablement que le Cardinal à l'égard d'un de ses amis qui s'étoit trouvé dans le besoin après être sorti de son Couvent (4). La nécessité d'assister cet ami le surprit dans un tems où il manquoit d'argent. N'ayant donc pas de bourse à lui offrir, il lui dit à peu près ce que saint Pierre dit au Pauvre qui lui demanda l'aumône; & il s'avisa de lui donner une Traduction Françoise des Sermons du P. Narni pour en disposer comme de son bien, & d'en tirer ce qu'il pourroit des Libraires. L'ami pouvoit traiter avec le Libraire pour son profit en conservant le nom de Mr. d'Ablancourt. Mais celui-ci poussa la générosité jusqu'au bout, en permettant à son ami d'y mettre son nom, afin qu'il pût avoir encore

1 ¶ Placcius page 179. *de Pseudonymis* n. 1430. rapporte sur ce fait toutes les opinions pour & contre.

2 ¶ L'invention du sujet étoit du Cardinal, mais les cinq Actes de la piéce étoient de cinq Poëtes differens, chacun desquels faisoit un Acte. Ces cinq Poëtes étoient Rotrou, l'Etoile, Colletet, Boissobert & Corneille.

encore l'honneur du Livre avec le profit (5).

CHAPITRE III.

Suite de la maniére de prendre le nom d'autrui pour se déguiser. Usage de cette maniére entre les Parens, les Alliés & les autres personnes unies ensemble par des engagemens & des rélations particuliéres.

1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs Enfans.*
2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Fréres, & des Sœurs qui prennent le nom de leurs Freres.*
3. *Des Femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent celui de leurs Femmes.*
4. *Des Maîtres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domestiques; & des Domestiques qui prennent celui de leurs Maîtres.*
5. *Des Maîtres ou Précepteurs qui prennent le nom de leurs Ecoliers; & des Ecoliers qui prennent celui de leurs Maîtres.*

LEs Rélations particuliéres qui sont formées par la Parenté, par l'Alliance, & par d'autres liaisons de societé qui font dépendre les hommes les uns des autres, méritent qu'on mette de la distinction entre l'emprunt des noms qui se fait parmi ces Rélations, & celui qui se fait avec des Etrangers. Il semble que le déguisement est moins grand, & que ce n'est changer de nom qu'à demi, à cause de l'usage commun de plusieurs choses, qui est comme une suite de la communauté des biens.

Prendre le nom de ses Enfans.

§. I. Ainsi il s'est trouvé des peres qui n'ont point fait difficulté d'emprunter les noms de leurs enfans, sur tout lorsqu'il a été question de publier quelque Ouvrage plus capable de faire honneur au fils qu'au pere.

Il n'est pas surprenant qu'un homme avancé en âge, meuri par l'expérience des affaires, & placé en quelque rang où la gravité ne doive pas le quitter, puisse recourir à un artifice de cette nature, lorsqu'il veut publier quelque Ouvrage de jeunesse. Mais je crois que c'est par d'autres considérations que le Marquis de Trocifal, l'un des grands Seigneurs de Portugal, qui a eu les premiéres Charges de la Cour d'Espagne sous le Roi Philippes IV. a pris le nom de son fils aîné Dom Antoine Suarez de Alarcon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, pour publier ses *Rélations Généalogiques* de son illustre Maison & de ses alliances (6).

L'Envie, qui va quelquefois chercher les grands hommes jusqu'au berceau, & qui poursuit le mérite dès qu'elle le voit naître, n'a point manqué de profiter de ce prétexte, lorsqu'elle a eu occasion de faire rejetter sur les peres la gloire qui devoit revenir à leurs enfans pour des Ouvrages où l'on voyoit les noms de ces derniers. Lorsque les enfans studieux & savans ont eu l'avantage d'avoir des gens de Lettres pour peres, l'Envie a souvent trouvé le moyen de rendre cet avantage préjudiciable à leur réputation naissante. On a vû de doctes enfans, qui, pour s'être hâtés de produire les fruits de leurs études avant l'âge, se sont trouvés en danger de perdre la récompense de leurs travaux, parce que l'Envie les a fait attribuer à leurs peres, toutes les fois que ceux-ci ont pû devenir suspects avec quelque vrai-semblance.

J'espére vous en produire quelques éxemples, Monsieur, dans un Traité historique que je vous prépare pour l'Eté prochain touchant les Enfans devenus célébres par leurs études ou par leurs écrits (7). Vous y verrés un Jacques Ghilini Milanois soupçonné d'avoir pris le nom de son fils *Camille*, pour publier un Recueil historique des Actions & des Paroles remarquables des Anciens, traduit

3 Hist de l'Acad. Franç. pag. 117.
4 Le P. du Bosc Cordel. Predic.
5 ¶ Tiré de la Bibliothéque choisie de Colomiés.

6 En 1656. à Madrid in-folio.
7 Il a été imprimé depuis.
* *C'est le Traité précédent.* *

duit de l'original d'un Doge de Génes (1).

Vous y trouverés auſſi l'Aſtronome André Argoli, accuſé ſans raiſon d'avoir fait imprimer le Poëme de l'Endymion ſous le nom de ſon fils, ſous prétexte qu'il n'auroit pas été de la bienſéance d'un Mathématicien de paroître Poëte & Auteur d'un Ouvrage de jeuneſſe à ſon âge (2).

Enfin je vous y ferai remarquer que Mr. Deſcartes ayant vû le Traité des Coniques, fait par le jeune Mr. Paſcal (3), ſe moqua de ceux qui voulurent lui perſuader que c'étoit l'Ouvrage d'un enfant de ſeize ans, parce que le jeune Paſcal étoit fils d'un pere ſavant dans les Mathématiques; & qu'il aima mieux ſoupçonner Mr. Paſcal le pere d'avoir voulu faire paſſer cet Ouvrage ſous le nom de ſon fils, que de croire une choſe, qui, bien que véritable, ne paroiſſoit pas vraiſemblable.

Prendre le nom du Frére.

§. II. Les freres n'ont pas été plus ſcrupuleux que les peres dans l'uſage de prêter leur nom pour la publication des livres. Il faut avouer que la liberté qu'ils ont priſe à ce ſujet, peut être une dépendance du droit que la parenté leur donne mutuellement les uns ſur les autres. Mais il ſemble que cette liberté n'ait pas dû diſpenſer celui qui prêtoit le nom de reconnoître par des marques publiques qu'il n'étoit pas le véritable Auteur de l'Ouvrage. C'eſt ce qui a été pratiqué d'aſſés bonne foi par Chriſtophle Beſoldus Juriſconſulte Allemand, lorſqu'il a prété ſon nom aux Mémoires de ſon frere; & par un Canoniſte Eſpagnol, nommé Valentin de la Hera, qui a mis ſon nom à un Traité d'Aſtronomie compoſé par ſon frere. Mais nous ne pourrons pas nous empêcher de conſidérer les freres qui n'ont pas eu la même ſincérité comme de véritables Plagiaires, ſi nous avons lieu de douter que les freres ayent ſur le bien des freres le même droit que les enfans ſur celui de leurs peres (4).

Il y a une maniére d'emprunter le nom d'un frere, qui paroît d'autant plus digne d'approbation, qu'elle ſemble avoir plus de fondement ſur les maximes de la modeſlie, ou de la prudence. Nous en trouvons l'uſage beaucoup plus grand parmi les Réguliers que parmi les Séculiers, parce que l'état de ceux-ci ne les obligeant pas à des égards ſemblables à ceux que ceux-là doivent avoir, il leur a été libre de produire ſous leur propre nom ce que les autres auroient eu ſcrupule de faire par reſpect pour leur profeſſion. Il s'en eſt trouvé même pluſieurs que le mépris de la gloire a fait recourir à cet artifice par la crainte de recevoir dans ce monde, & de la part des hommes, une récompenſe vaine & paſſagére au lieu de celle qu'ils attendoient de Dieu pour l'autre vie. C'eſt ce qui m'a paru particuliérement dans la conduite de divers Jéſuites de l'Eſpagne & de l'Italie. Le Pere Jean Gondin Jéſuite d'Aragon n'a point eu d'autre vûë lorſqu'il a publié ſous le nom de ſon frere *Laurent*, qui étoit dans le monde, la Guide ſpirituelle pour vivre & mourir dans la grace & dans l'amitié de Dieu. On en pourroit dire autant du Pere Jean Antoine Xarque Jéſuite de la même Province, pour ce qu'il a publié ſous le nom de ſon frere *François* touchant la Vie de quelques Peres de ſa Compagnie, & ſur l'état miſérable de la Maiſon d'Autriche: & d'un autre Jéſuite Portugais nommé François Freyre, qui a pris le nom de ſon frere *Blaiſe de Pigna-Freyre*, pour publier en Latin & en Portugais l'Hiſtoire & l'Office de ſainte Elizabeth Reine de Portugal (5). Voila les traits de la modeſtie de ces Eſpagnols; mais le Pere Baltaſar Gratian en a donné un de ſa prudence, lorſqu'il a pris le nom de ſon frere

1 Enfans célébres n. 37, pag. 38.

2 Ibid. n. 64. p. 63.

3 Ibid. n. 77. p. 90.

4 ¶ Voyes l'éxemple d'Octavius d'Iſa dans le Toppi pag. 230. & 231. de ſa Bibliothèque Napolitaine, où il eſt dit que ces quatre Comédies *la Flaminia, la Fortunia, la Ginevra, e la Malmaritata,* imprimées ſous le nom d'Ottavio d'Iſa paſſoient pour être véritablement de Francesco d'Iſa ſon frére, Prêtre mort à Rome, dans l'Epitaphe duquel, *ſe mal non mi ricordo*, dit le Toppi, *ſi fa mentione di tutto queſto.*

5 ¶ Touchant leſquels on peut voir Placcius *de Pſeudonymis*, n. 411. 1219. & 2906.

Digitized by Google

frere *Laurent*, selon Nic. Antonio, pour ne point voir le sien au catalogue des Auteurs profanes (6).

Cette pratique n'est guéres moins ordinaire en Italie, comme il paroît par les éxemples des Jésuites qui ont pris les noms de *Laurent* Mirabel, *Marc-Antoine* Martinengue, *Octave* Pancirol, *Paul* Bisciola (7), &c. c'est-à-dire, des freres qu'ils avoient laissé dans le monde en le quittant.

Mais hors les considérations que nous avons marquées, il faut avouer que le zéle pour la réputation de son frere en a porté peu d'autres à employer ces moyens, pour en faire revivre la mémoire après la mort du frere. Les Auteurs de qui les générations sont toutes spirituelles, n'ont jamais pris pour eux la loi du Deuteronome (8), qui ordonne d'éponser sa belle-sœur lorsqu'elle est devenuë veuve sans enfans, & qui veut qu'au moins le premier né de cet engagement porte le nom du frere défunt, c'est-à-dire qu'il soit reputé pour son fils.

Il s'est trouvé dans la République des Lettres des freres d'une autre espéce, & qui pour mieux se déguiser ont employé la fraternité au sens du Christianisme, où l'on peut dire que ceux qui ont Dieu pour Pere, peuvent se traiter mutuellement de freres. Mais on en a vû qui sous ce prétexte n'ont pas laissé de feindre une fraternité charnelle, en prenant le surnom même de leurs adversaires pour réussir plus sûrement dans le dessein de se déguiser. C'est ainsi qu'un Jésuite d'Allemagne s'est appellé *Cunradus Andreæ, Jacobi frater*, quoique ce Jacobus Andreæ, dont il s'est dit le frere, fût un Protestant; & qu'un autre Jésuite de France a pris le nom d'*Andreas Scioppius Gasparis frater*, quoique Gaspar Scioppius ne fût point alors l'ami des Jésuites (9).

Enfin l'on a remarqué des sœurs qui ont emprunté le nom de leurs freres, pour laisser voir le jour à leurs Ouvrages, soit pour favoriser leur propre modestie, soit pour tâcher par une véritable dissimulation de rendre moins extraordinaire une merveille qu'on admireroit davantage dans le séxe des femmes, que dans le nôtre. Néanmoins les éxemples en sont si rares, que je n'en ai pas encore trouvé que je puisse joindre à celui de Mademoiselle de Scudery, qui a fait l'honneur à Mr. son frere de laisser paroître quelques Romans sous son nom.

§. III. Quant à ce qui regarde les femmes mariées, il faut avouer que depuis qu'on a laissé introduire dans le monde l'usage de leur faire porter le nom de leurs maris, celles qui sont devenuës Auteurs, n'ont pas dû réussir à vouloir se déguiser sous ces noms. Mais celles même qui en ont usé avec la plus grande ouverture de cœur, n'ont pas toujours eu soin de prévenir une espéce de confusion qu'elles ont causée dans la République des Lettres, lorsqu'elles ont commencé à paroître dès le tems qu'elles n'étoient encore que filles. Parce qu'on parloit de Mademoiselle de Parthenay Dame de Soubize, de Mademoille Deschamps, de Mademoiselle Seguier, de Mademoiselle de Clermont, de Mademoiselle de l'Aubépine, &c. avant qu'on eût connu dans le monde Madame de Rohan, Madame Servin, Madame de la Vergne, Madame de Retz, Madame de Villeroy, &c. la diversité des noms a été un sujet de trouble dans l'esprit de ceux qui ne songeoient point à développer la naissance des Demoiselles d'avec le mariage des Dames.

Prendre le nom de son mari.

Il a plû aux Dames savantes d'augmenter encore la confusion & l'embarras, lorsqu'elles ont jugé à propos de passer à de secondes noces. Mais on ne doit pas leur faire l'injustice de les accuser de ne s'être remariées que pour tromper les connoisseurs en changeant de nom. C'est

6 Ce n'est pas le sentiment de Mr. Amelot.

7 ¶ Le même Placcius n. 408. 1780. 2014. parle de Bisciola, Mirabel & de Pancirol, mais il ne dit rien de Martinengue.

8 Deuteron. cap. 25. v. 5.

9 ¶ Baillet dans sa liste dit que c'est François Garasse Jésuite. Bayle au mot *Scioppius* lettre S. dit la même chose & rapporte le titre de deux livres de ce pretendu frére de Scioppius. Baillet en avoit aussi déja parlé dans ses *Anti* sur la fin de l'art. de l'*Anti-Coton*.

Digitized by Google

C'est une malice dont on n'a jamais dû soupçonner celles du caractére de Mademoiselle des Jardins, qui après s'être lassée de porter le nom de Madame de Villedieu, a trouvé le moyen de le changer contre celui de Madame de Chatte.

Un Auteur de ce séxe qui aura porté successivement le joug de sept maris, trouvera toujours dans l'Evangile de quoi répondre à ceux qui lui feroient des questions de Sadducéens pour l'état de l'autre monde. Mais si cet Auteur a composé des Ouvrages dans tous les intervalles de ces catastrophes, on peut dire qu'il s'est exposé au danger de se voir couper en autant d'Auteurs différens, qu'il a pris de noms; ou de laisser prendre les sept noms qui lui seront échus depuis ses premieres noces pour autant de masques servant à déguiser le nom de sa famille, qu'on lui avoit vû porter avant le premier des sept engagemens.

Néanmoins la conduite des femmes savantes, toute embarrassante qu'elle paroît dans le changement de leur nom en celui de leur mari, ne doit point passer pour un déguisement, à moins qu'elles n'ayent vécu dans les lieux & dans les tems où les femmes, nonobstant la société conjugale, retenoient le nom de leur famille. Telle pourroit avoir été la célébre Polla Argentaria, dont quelques Critiques croyent que nous lisons les vers en plusieurs endroits de la Pharsale sous le nom de son mari. C'est une opinion qui paroît n'avoir de fondement que sur la réputation qu'elle avoit d'aider son mari dans ses vers, & d'avoir retouché, corrigé & changé ses Poësies & particulierement sa Pharsale après sa mort (1).

Cette conduite ne paroitra pas si surprenante que celle des femmes qui se sont déguisées sous les noms des hommes étrangers, & sur tout des Dames séculiéres qui ont emprunté celui des Religieux, comme on prétend qu'a fait l'illustre Comtesse d'Aranda en Espagne (2), lorsqu'elle engagea un Ex-provincial des Augustins du Royaume d'Aragon (3) à lui prêter son nom pour le mettre à la tête de ses Ouvrages.

Mais il n'est rien de plus rare que de voir des maris emprunter le nom de leurs femmes pour paroitre Auteurs; & sans ce qu'on a publié des complaisances de Mr. Colletet pour sa Claudine (4) qui se piquoit de faire des vers, nous pourrions nous persuader que la chose seroit encore sans éxemple.

Prendre le nom des Domestiques ou des Maîtres.

§. IV. Les Princes & les autres Personnes qui se sont trouvées sur les premiers rangs dans le monde, n'ont pas toujours crû que les Sciences & la profession des Lettres fussent à leur bienséance. Parmi ceux qui ont établi le contraire par leur propre expérience, il s'en est trouvé plusieurs qui n'ont pas eu le loisir, ni souvent même la volonté d'acquerir la qualité d'Auteur. Dans le petit nombre de ceux qui n'ont pas dédaigné de prendre la plume, on en a remarqué quelques-uns qui n'ont pas eu honte de se couvrir du nom de leurs Domestiques pour publier leurs Ouvrages, surtout lorsqu'ils y étoient personnellement interessés. C'est ainsi que l'Empereur Adrien en a usé à l'égard de l'un de ses Affranchis, nommé *Phlegon* que l'on prétend n'avoir été en réputation d'Auteur que par le travail de son Maître (5). C'est peut-être de la même maniére que *Jean Gobelin*, que quelques Auteurs ont pris mal-à-propos pour Gobelinus Persona, a prêté son nom au Pape Pie II. son Maître

1 ¶ Cela n'est fondé que sur une conjecture assés foible tirée de Sidonius Apollinaris 2. Epist. 10.

2 Luisa de Padilla.

3 Petr. Henr. Pastor.

4 ¶ Voyés le Menagiana pag. 83. 84. & 85. du tome 2.

5 ¶ On ne doute point que les Ouvrages de Phlegon rapportes par Suidas de quelques-uns desquels il nous reste des fragmens que Meursius a recueillis ne soient véritablement de Phlegon. L'expression trop générale de Spartien ne doit pas faire conclure que tous les livres publiés sous le nom de Phlegon fussent d'Adrien, mais que ceux d'Adrien avoient paru sous le nom de Phlegon. Tels, par exemple, pouvoient être ceux de la Vie de cet Empereur, qu'on citoit toujours comme d'Adrien, parce qu'on savoit fort bien qu'ils étoient de lui, quoiqu'il eût fait mettre à leur tête le nom de son Affranchi.

6 ¶ François Bandini Archevêque de Siéne, neveu du Cardinal Jean Piccolomini aussi Archevêque de Siéne, ayant, parmi les livres que son oncle lui laissa, trouvé le manuscrit intitulé *Commentarii Pii 2. Pontificis maximi*, où est contenuë la rélation de beaucoup

Digitized by Google

Maitre pour les Commentaires Historiques de ce qui s'est passé sous son Pontificat (6).

On sait assés maintenant que *Matthæus Tortus* étoit le Chapelain du Cardinal Bellarmin, & que *Gu. du Puy* (7) étoit l'Aumonier d'Arnaud de Pontac Evêque de Bazas. Mais Tortus & du Puy ne sont que des noms empruntés par Bellarmin & de Pontac, pour tenir lieu d'Auteurs à des Ouvrages de controverse. Mr. Cujas en a usé de même à l'égard de *Marchand* son valet, dont il s'est contenté de tourner le nom en Latin (8).

On veut que le Sieur de *Hedouville*, que les Etrangers font passer pour le premier Auteur des Journaux des Savans n'ait été autre que le serviteur de Mr. de Sallo Conseiller au Parlement en la quatriéme des Enquêtes (9): & l'on prétend que *Pierre Bessin*, qui est consideré comme l'Auteur de l'*Index* des noms propres qui se trouvent Latinisés dans l'Histoire de Mr. de Thou, n'étoit que le domestique du fils du Président de Thou, quoique cet Ouvrage passe pour le travail de l'un de Messieurs du Puy (10).

Du reste il ne faut pas douter que la fourbe ne soit quelquefois entrée dans cet usage par les pratiques serviles des domestiques des Savans. C'a été quelquefois sans la participation des Maitres, que leurs Ouvrages ont porté le nom de leurs Valets ou de leurs Sécrétaires. En un mot il semble que cet usage ait donné lieu à des vols domestiques. C'est de ce nom que quelques Auteurs modernes (11) ont qualifié l'action de *Cnæus Flavius* Sécrétaire d'Appius Claudius du tems de la République Romaine, quoique la chose soit contestée entre les Critiques, & que plusieurs estiment que les dignités de Tribun du Peuple, de Senateur & d'Edile, dont on a crû devoir honorer le livre qui portoit son nom, étoient plutôt la récompense de son travail, que de son vol. On ne s'interessera pas tant à la réputation de *Pierre Belon* Manseau, valet du savant mais infortuné Pierre Gilles. Mais comme il ne s'agit pas ici des Plagiaires, il n'est point à propos d'entrer dans la discussion de l'affaire de ces voleurs domestiques.

Après tout il est beaucoup moins rare de voir les Domestiques écrire sous le nom de leurs Maitres & particuliérement ceux qui ont fait la fonction de Sécrétaires ou d'Hommes de Lettres. Mais on auroit eu tort d'y chercher matiére de déguisement, puisque c'est un usage généralement établi & reçu du Public dans toutes sortes de tems. On est assés persuadé que les Princes sur tout, & les personnes publiques n'ont contribué souvent que de leur consentement & de leur autorité aux Ouvrages qui portent leur nom. *Theodoric* Roi des Ostrogots n'a trompé personne en employant la plume de Cassiodore; & le nom de l'Empereur *Frederic II.* n'a point empêché qu'on ne reconnût le style de Pierre des Vignes.

Ce n'étoit point par un esprit de dissimulation que Pierre de Damien mettoit le nom du Pape *Alexandre III.* à ce qu'il écrivoit sous lui & par son ordre: & l'on peut dire que lorsque le Bembe s'étudioit à polir ce qu'il écrivoit sous le nom du Pape *Leon X.* il esperoit de la fidelité de son style qu'il feroit toujours assés reconnoitre celui à qui étoient dûs les fruits & la gloire de son travail. Saint *Charles Borromée*, à qui les fonctions Episcopales

beaucoup de choses glorieuses à la mémoire de Pie 2. crut qu'il étoit de la modestie de faire paroître le livre plutôt sous le nom de Jean Gobellin Sécrétaire de ce Pape que sous le nom du Pape même. L'Ouvrage neanmoins est constamment de Pie 2. Platine & Campanus, témoins l'un & l'autre irréprochables, l'ont ainsi attesté dans la Vie qu'ils ont ecrite de ce Pape dont ils étoient contemporains. On peut même voir l'ample & honorable jugement qu'a fait Campanus *de Commentariis Pii* 2. dans son éloquente Lettre au Cardinal de Pavie. C'est la 1. du liv. 1.

7 ¶ Baillet dans sa Liste explique ce nom par *Gu.* ou *Guillaume* du Puy.

8 ¶ Le livre de Cujas sous le titre de *Notata Antonii Mercatoris ad libros Animadversionum Joannis Robertı*, fut pour la premiére fois imprimé à Bourges in 4. 1582. Robert y a répondu.

9 Frere du Conseiller de la premiere.

10 ¶ Voyés Ménage tome 1. de l'Anti-Baillet pag. 109. ch. 33.

11 Apud Tomas. ex Pompon. & aliis p. 187.

Digitized by Google

piscopales ne laissoient pas le loisir d'écrire, s'est contenté de donner son nom au Botero, en lui abandonnant le reste.

Il faut néanmoins excepter les Maitres qui ont été en réputation de doctrine, & qui ont affecté de porter la qualité d'Auteur par eux-mêmes. S'il est vrai que *Charlemagne*, qu'*Alfonse* Roi de Castille, que *Henri VIII.* Roi d'Angleterre ayent employé la plume de leurs domestiques pour des Ouvrages qu'ils ont honoré de leur nom, le droit qu'ils ont eu d'en user de la sorte, n'ôte pas cet air de déguisement qui s'est trouvé dans la volonté qu'ils avoient euë de faire croire au Public qu'ils en étoient les véritables Auteurs.

Prendre le nom de son Ecolier ou de son Maitre.

§. V. La liberté que les Maitres ont presque toujours prise de couvrir leurs compositions du nom de leurs Ecoliers, est une des moins surprenantes d'entre les maniéres de se déguiser sous le nom d'autrui. Ils ont tant d'occasions d'en user ainsi sans déguisement, qu'il est assés difficile de les trouver véritablement déguisés sous le masque de leurs disciples; sur tout lorsqu'il n'est question que de piéces de Collége, faites pour réduire en pratique les régles de la Grammaire, de l'Art Poëtique, ou de l'Art Oratoire. On est tout accoutumé à confondre la part du Maitre avec celle de l'Ecolier; & s'il faut attribuer le tout à l'un des deux, on est bien moins porté à donner une piéce à l'Ecolier seul, quand elle est mauvaise, qu'à l'adjuger toute entiére au Maitre, quand elle est bonne.

Mais le déguisement dont les Maitres sont capables à l'égard du Public, regarde principalement les Ouvrages d'érudition ou de raisonnement, sur tout lorsqu'ils choisissent le nom d'un Ecolier, qui peut mettre la chose en doute par l'opinion où l'on est de sa capacité ou de son esprit.

Les uns ont eu recours à cet artifice, lors qu'ils se sont trouvés engagés à la défense de leurs personnes ou de leurs propres Ecrits, persuadés qu'on en auroit meilleure opinion de leur désinteressement & qu'il seroit aisé de faire attribuer la chose au zèle que les disciples ont témoigné de tout tems pour l'honneur de leurs Maitres. C'est dans cette vuë que Gisbert Voet fut accusé par Mr. Descartes d'avoir pris le nom de *Martin Schoockius* son disciple, pour écrire en sa faveur contre la nouvelle Philosophie. *Godefroy Driell* de Nimégue préta son nom à son Maitre Busée pour la publication de l'Apologie que ce Pere avoit faite du livre qu'il avoit composé en faveur du Chapelet. Et le Pere Augustin Vasquez emprunta celui de son Ecolier *Louis de Salvatierra* en Espagne, pour défendre les droits du Collége des Jésuites de Cadiz en Andalousie.

Les autres y ont été portés par l'affection qu'ils avoient pour leurs disciples, soit qu'ils ayent été curieux de faire voir que leurs leçons ne leur avoient pas été inutiles, soit qu'ils ayent crû que la gloire des Ouvrages qu'ils vouloient leur faire attribuer, fût plus à la bienséance de leurs Ecoliers, qu'à la leur. C'est ainsi que le Pere Hortense Scamacca avoit voulu publier d'abord ses Tragédies Italiennes sous le nom de *Martin la Farina*, & de quelques autres de ses disciples, qui avoient eu soin de ramasser & de conserver ces Piéces (1). C'est ainsi que le Pere Darius Tambourelli a fait passer ses Questions Philosophiques pour l'Ouvrage de son Ecolier *Octave Farnese* fils du Duc de Parme; & que le Pere Honorat Fabri a publié quelques parties de sa Philosophie Démonstrative sous le nom de *Pierre Mousnier*, qui avoit été son Ecolier. On a soupçonné d'une pareille tendresse le célébre Sanctius, ou son gendre Balthasar de Cespede à l'égard de *Laurent Ramirez de Prado*, qui avoit étudié sous l'un & sous l'autre: & l'on a cru que le livre intitulé *le Pentecontarque*, qui porte le nom de Ramirez, étoit l'Ouvrage de Sanctius ou de Cespede, ou même de tous les deux ensemble.

Mais de tous les Maitres affectionnés à leurs

1 ¶ Le Pere Hortense Scamacca Jésuite Italien a fait près de 50. Tragedies Italiennes, toutes sur des sujets pieux. Il s'en voit, dit-on, 44. d'imprimées par les soins & sous le nom de Dom Mario la Farina. C'est ainsi qu'est appellé dans le Crescimbeni le Disciple du P. Scamacca. Léon Allacci

leurs Disciples on n'en a peut-être pas vû qui ayent été plus zélés que Charles Sigonius pour leur acquérir de la reputation par la voie des livres. Ce que nous avons touchant l'état & l'histoire de la Pologne sous le nom de *Joan. Craffinus*; ce que nous avons touchant les droits ou les titres de Philippe d'Autriche, second du nom, Roi d'Espagne, sous le nom de *Jacob. Mainoldus Galeratus*; ce que nous avons touchant le Sénat Romain sous le nom de *Joan. Sarius Samoscius*; ce que nous avons sur les Epitres de Ciceron sous le nom d'*Hieronymus Ragazonius*; enfin ce que nous avons de Scholies sur les Oraisons du même Ciceron sous le nom de *Bernardinus Lauretanus*, sont autant d'Ouvrages composés par Sigonius: & Craffini, Menoldo, Ragazzoni, Loredano & Zamoieski étoient autant d'Ecoliers de ce bon Maitre.

Mais pour prendre le change des Maitres aux Ecoliers, on peut remarquer que ces derniers ont fait quelquefois par respect & par reconnoissance pour leurs Maitres ce que les premiers ont fait par affection pour leurs Ecoliers. Plusieurs ont crû qu'Arrianus de Nicomedie avoit pris le nom de son Maitre *Epictete*, pour en publier les sentimens, tels que nous les avons. On fait ce qu'ont fait les Ecoliers du célébre *Vatable*, qui n'a point écrit ce que ces zélés disciples ont recueilli & publié sous son nom. Enfin on n'ignore pas la peine que Melanchthon s'est donnée pour faire vivre la mémoire de son Maitre *Jean Carion*. Il semble qu'il n'y ait guéres que le respect ou la reconnoissance qui l'ait dû porter à mettre son nom à un Ouvrage, dont il ne restoit presque plus que le dessein qui pût appartenir à Carion après les soins qu'il avoit pris de le refaire entiérement.

CHAPITRE IV.

3. Maniére. *Se former des noms Patronymiques, à la façon des Anciens, sur le nom du pere, de la mere, du grand-pere, ou de quelque autre d'entre les Aieux. Usage des Auteurs parmi les Peuples de différens lieux.*

Les gens de Lettres qui ont crû que, pour mieux se maintenir dans la réputation de Savans, ils devoient affecter une grande connoissance de l'Antiquité, n'ont pas oublié de faire revivre les usages des Anciens touchant la maniére de se donner des noms. C'est peut-être ce qui a donné lieu à une partie des noms *Patronymiques*, dont plusieurs Auteurs se sont qualifiés dans ces derniers siécles. Ce seroit nous resserrer dans les termes d'une éxactitude trop scrupuleuse, si par les noms *Patronymiques* on prétendoit nous réduire à ne comprendre que les noms formés à la Greeque sur le nom propre d'un pere ou d'un grand-pere, tels que pourroient être ceux d'*Alcides*, de *Tydides*, d'*Æacides*. On nous permettra de rassembler sous ce terme les noms que les enfans ou les autres descendans ont pris de ceux dont ils tenoient la vie immédiatement, ou non, quelque infléxion & quelque terminaison qu'il ait plû à ceux qui les ont portés de leur donner dans leur langue.

Les anciens Grecs avec leurs terminaisons en *ides* ou leurs cas obliques (2); les anciens Romains avec leurs terminaisons en *ius* pour les noms qui marquoient la *Maison* (3), & non pas la famille, n'ont apporté aucun trouble par leurs noms *Patronymiques*. Mais après la décadence de la République, & sur tout depuis le siécle des Antonins, le changement de cette methode a mis de la confusion dans ces sortes de noms. Ce qu'ils appelloient *Prénoms*, devint inutile pour les distinguer dans la parenté. Les surnoms qui avoient servi à discerner les familles

Iacci pag. 416. de sa *Drammaturgia* parle fort au long de ce Pére qui mourut âgé de 86. ans à Palerme le 26. Fevrier 1648.

2 *Genit. v. g.* Plato Aristonis.
3 *Gentis.*

familles d'une même Maiſon, vinrent à ſe confondre. Les noms propres même des Maiſons, quoique communs à pluſieurs familles, vinrent à ſe perdre & à ſe diſſiper, ou du moins à ſe disperſer dans des races d'Etrangers, d'Affranchis ou de Clients.

Dans les ſiécles ſuivans, & ſur tout du tems des Empereurs Chrétiens, on fut plus curieux de noms *Patronymiques* : mais le zèle qu'on témoignoit pour en porter pluſieurs à la fois, ſans en changer la terminaiſon ni l'inflexion, donna lieu à de nouveaux embarras. Les uns ſe ſont contentés de celui du pere, & de celui du grand-pere, comme ſaint Fulgence Evêque de Ruspe, dont le nom propre étoit Fabius, & qui s'appelloit *Claudius* du nom de ſon pere, & *Gordianus* de celui de ſon grand-pere. Les autres ont porté celui de l'oncle paternel & du grand-pere maternel, comme le jeune Symmaque fils du célébre Symmaque, dont nous avons les Ouvrages (1). Il s'appelloit Quintus, du nom qui lui étoit propre, mais il s'appelloit encore *Flavianus*, du nom de ſon oncle, & *Memmius* de celui de ſon grand-pere. D'autres ont eu des noms pris de parens encore plus éloignés, mais il eſt trop tard dans notre ſiécle de vouloir démêler ces différences, dont on a perdu la connoiſſance de bonne heure.

Depuis le tems de ces Anciens il ne s'eſt peut-être pas trouvé de peuples qui ayent mis l'emploi des noms *Patronymiques* en ſi grand uſage que les Arabes. On peut dire au moins d'une très-grande partie de leurs Auteurs, qu'ils nous ſont beaucoup plus connus ſous les noms de leurs peres, de leurs grands-peres, ou de quelque autre de leurs Ancêtres, que ſous leurs noms propres. *Avicenna* & *Averroës*, qui ſont ſi ſouvent dans la bouche & dans les Ecrits de nos Scholaſtiques Péripatéticiens, ne ſont que des noms *Patronymiques*, qu'ils ont corrompus, pour en faciliter peut-être la prononciation. Le premier ne marque autre choſe que le fils de *Sina*, mais dont le nom étoit Abo Ali Al Sheich Al Raïs; le ſecond ne veut dire que le fils de *Rush'd*, mais qui s'appelloit de ſon vrai nom Abu'l'walid Muhammed. De même le nom d'*Abdamir*, ou *Damir*, ſous lequel on nous cite ſouvent un Auteur aſſés célébre nommé Kemal Eddin Muhammed fils de Muſa, étoit celui de ſon grand-pere : & ainſi de pluſieurs autres *Patronymiques*, à la connoiſſance desquels on s'intéreſſe peu parmi nous, hors ceux qui font profeſſion d'une érudition Arabe.

Les Auteurs Juifs n'ont peut-être pas donné moins d'exercice aux connoiſſeurs par leurs noms *Patronymiques*, lorsqu'ils en ont pris encore d'autres que ceux de leurs peres en différentes rencontres, comme a fait le Rabin Abraham *Aben-Azuz*, qui s'eſt fait appeller quelquefois *Aben-Burghil*. Un autre Rabin nommé Moyſe *Aben-Chabib* ou Chaviv, n'a point porté ce ſurnom *Patronymique* par la même raiſon que les Rabins Jacob *Aben-Chabib*, Levi *Aben-Chabib*, &c. Il étoit fils du Rabin Shem-Tobh, & Chabib n'étoit que l'un de ſes Aïeux aſſés éloigné. Le nom de *Maimonide*, que nous donnons ordinairement au Rabin Moyſe ben Maimon, eſt un *Patronymique* formé à la Grecque par les Auteurs modernes qui ont écrit en Latin ou en Langues vulgaires de l'Egliſe Occidentale.

Les Espagnols & les Italiens ſemblent avoir introduit, ou du moins pratiqué plus qu'aucune autre nation, l'uſage d'une autre espéce de *Patronymiques*, ſi le nom des femmes doit entrer dans ce genre. Il n'eſt rien de plus ordinaire parmi les Espagnols que de leur voir porter le nom

1 Not. Sirm. ad Sidon. pag. 2.

2 ¶ Nous apprenons de Majoragius (*Orat.* 10) que ſon pére, dont le nom étoit *Julianus Comes*, en Italien *Giuliano de' Conti*, fut nommé Majoragius *a vico Majoragio* où il demeuroit. Giuliano épouſa Maddalena de' Conti, de laquelle il eut un fils qu'il nomma *Antoine*, & que ſa mére par un esprit de pieté, nomma de ſon coté *Maria*, uniquement parce qu'elle avoit une dévotion particuliére à la Vierge. Cet enfant fut donc nommé *Antonio Maria de' Conti*, mais on ne peut pas dire qu'en ces trois noms, il en eût aucun de ſa mére. Elle étoit, je l'avouë, de la famille des *Conti*, mais Giuliano ſon mari, nommé *Giuliano de' Conti*, en étoit auſſi, & l'on doit préſumer que c'eſt du côté paternel que l'enfant tenoit ce nom. Elle ne s'appelloit

nom de la mere, & quelquefois celui de l'aieule avec celui de leur pere. C'est ce qui produit souvent une suite de quatre ou cinq noms. Mais cette suite se trouve embarrassante pour la connoissance des Auteurs, lorsqu'elle est dérangée, ou lorsque les Auteurs mêmes ne sont pas uniformes dans la maniére de les employer. Dans un Ouvrage on verra une file de noms, comme *Joseph Pellizer de Salas Ossau de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Vasconcelos y Cabedo*; dans un autre on trouvera *Joseph de Salas de Tovar*, ou *Gonçalo de Vasconcelos*; dans un troisiéme on ne verra que *Joseph Pellizer de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Cabedo*, & dans un autre enfin qui sera Latin, on ne trouvera que *Josephus Pellicerius*, ou *Gundissalvus Mendesius*. Cette diversité n'est-elle pas un piége capable de prendre les plus clair-voyans? Ceux même qui en ont usé plus simplement, & qui ne se sont donné qu'un surnom à la fois, ont été soupçonnés d'avoir voulu nous tromper en gardant leur simplicité, lorsqu'ils ont changé de nom. C'est pour cela que *Pierre Guevarra*, qui s'est appellé ainsi du nom de sa mere dans quelques Ouvrages, s'est fait mettre au rang des Auteurs déguisés, pour avoir pris dans une autre édition le nom de *Pierre Alagona*, qui étoit celui de son pere.

Au reste il n'est pas fort extraordinaire que les enfans en Espagne portent le surnom de leurs meres, à l'exclusion même de celui de leurs peres. C'est un usage que nous trouvons pareillement établi en Italie: & Majoragius, qui a porté plus de vingt ans durant le nom de *Maria Conti* ou *Comes*, qui étoit celui de sa mere, peut suffire pour nous en laisser un éxemple (2). Mais on ne pourra pas dire que les gens de Lettres ou les Auteurs ayent voulu user de singularité dans cette pratique, puisqu'ils n'ont fait que s'accommoder à l'usage public introduit dans diverses Nations. Dès le tems d'Herodote les Lyciens étoient tout accoûtumés à souffrir que leurs enfans portassent le nom de leurs meres (3). Et pour ne nous point tant écarter de notre tems, nous pouvons remarquer qu'encore que les Ecrivains en France ne paroissent pas avoir quitté à dessein le nom de leurs Peres pour prendre celui de leurs Meres, ils ont pû trouver des éxemples infinis de cet usage dans nos Histoires Généalogiques, où nous voyons que la noblesse du sang, ou les richesses venuës de l'alliance des femmes, ont été les motifs ordinaires qui ont fait prendre aux enfans le nom de leurs Meres, & aux Maris celui de leurs femmes (4).

Cet usage n'est pas inconnu en Allemagne; & pour ne parler que des Auteurs, on sait que le Poëte Melissus qui n'est mort que dans le commencement de notre siécle, ne s'appelloit ainsi que par sa mere Otilia Melissa, quoiqu'il portât aussi quelquefois le nom de son pere Balthasar Schedius.

Le grand usage des Pays-bas pour les noms *Patronymiques* dans les Auteurs comme dans le reste des Habitans, a été jusqu'ici de prendre le nom de Batême ou le *prénom* du Pere, & de s'en faire un surnom au cas oblique, comme on le pratiquoit autrefois parmi les Grecs (5). Ainsi ces Auteurs au lieu de porter le surnom du Pere ou de la Famille, ont été contens de s'appeller Henricus *Adriani*, Adrianus *Adriani*, Jacobus *Antonii*, Guillelmus *Bernardi*, Martinus *Constantini*, Joannes *Cornelii*, Gerardus *Eligii*, Gerardus *Gerardi*, Petrus *Gerardi*, Joannes *Guillelmi*, Everardus *Nicolai*, Petrus *Godefridi*, &c. En quoi il ne s'est trouvé de confusion que lorsque ces mêmes Auteurs

pelloit pas non plus *Maria*, puisque son nom étoit simplement *Maddalena*, & que ce fut par un motif de piété qu'au nom d'*Antonio* que portoit son fils elle ajouta le nom de *Maria*. Dans la suite du tems ce fils à qui le feminin *Maria*, & le masculin *Antonius* ne paroissoient pas quadrer, changea *Maria* en *Marcus*, & parce que son nom Latin de famille *Comes* donnoit lieu à de fréquentes équivoques, se faisant, à l'exemple de son pére, appeller *Majoragius*, il devint par là *Marcus Antonius Majoragius*.

3 Lib. *Clio* n. 173.

4 La Lontiere, Origine des Noms ch. 3. *suiv.*

5 Alexander Philippi, Ptolomæus Lagi.

Auteurs se sont avisés de reprendre le surnom de leur famille, ou de donner le change à leur Pere; ce qui est arrivé au sujet de deux Magistrats célébres, Présidens du Conseil souverain de Brabant à Malines. Le Pere s'appelloit *Nicolaus Everardi*, parce qu'il étoit fils d'Everard; le Fils ayant repris le *prénom* de son grand-pere, dont son pere s'étoit fait un surnom, mit le *prénom* de son Pere en cas oblique pour lui servir de surnom, & s'appella *Everardus Nicolai*.

Mais les Italiens semblent avoir usé d'un autre raffinement dans l'art des *Patronymiques*. Au lieu de tourner le *prénom* du Pere en surnom, ils se sont fait du surnom du Pere un *prénom*, & un surnom pour eux-mêmes, comme il paroît dans les noms de *Latino Latini*, de *Mutio Mutii*, de *Galileo Galilei*, d'*Oddo Oddi*, de *Sperone Speroni*, d'*Alessio Alessii*, de *Viviano Viviani*, de *Baldo Baldi*, de *Vinciolo Vincioli*, &c. qui sont tous noms d'Auteurs connus dans la Republique des Lettres. Et lorsqu'il a été question de s'exprimer en Latin, ils se sont contentés de la terminaison des anciens Romains pour les Patronymiques en s'appellant Latinus *Latinius*, Spero *Speronius*, comme ont fait aussi la plupart des Flamans que j'ai nommés *Adrianius*, *Nicolaius*, *Guillelmius*, *&c.*

D'autres ont fait revivre celle des anciens Grecs, & se sont fait appeller *Stephanides* pour Fitz-Steven, ou fils d'Etienne; *Simonides*, *Johannides*, *Andreades*, *Nicolaides*, *Antonides*, *&c.* pour fils de Simon, de Jean, d'André, de Nicolas, d'Antoine: & nous reservons à parler dans le Recueil des Auteurs déguisés de ceux d'entre ces derniers qui ont prétendu user de déguisement sous ces noms.

CHAPITRE V.

4. Maniére. *Prendre des noms Apellatifs pour être substitués aux noms propres. Apellatifs de Dignités, de Professions, de Conditions, de Pays, de Dispositions d'esprit ou de cœur.*

VOus venés de voir, Monsieur, que les noms *Patronymiques* ont été peu commodes aux Auteurs pour se déguiser, & qu'ils n'ont presque pû jetter personne dans l'erreur que par leurs variations, & le peu d'uniformité dans leur emploi. Nous n'en pouvons pas dire autant des noms *Appellatifs*. Quoi qu'ils n'ayent été inventés que pour qualifier les hommes, on peut dire que rien n'est plus propre à les déguiser lorsqu'ils se trouvent détachés des noms propres. Mais le déguisement qu'ils peuvent produire est peut-être le seul de tous les déguisemens que l'on doive considérer comme entiérement innocent, parce qu'il est le seul qui puisse servir à cacher un Auteur sans blesser la vérité. L'*Appellatif* étant commun à plusieurs personnes, déguise l'Auteur qui s'en sert en ce qu'il le confond dans la multitude, & qu'il ne le peut distinguer d'avec tous ceux à qui il convient. Mais il le retient en même tems dans les termes de la sincerité, lorsqu'on ne le prend point à faux; & cette fausseté est d'autant plus rare qu'elle est inutile au déguisement que l'on cherche. Il est inutile par éxemple à un Avocat de mentir en se qualifiant *Abbé*, lorsqu'il peut se cacher aussi facilement sous le nom d'*Avocat*, que sous celui d'Abbé: Un Religieux qui ne se donne que le nom de *Religieux* à la tête de son Livre, est souvent mieux caché que lorsqu'il s'y donne celui d'*Officier de l'Armée*.

De

1 ¶ Touchant ces deux *Quens*, c'est-à-dire *Comtes*, voyes Fauchet l. 2. des anciens Poëtes François chap 62. & 76.

2 ¶ Antoine du Verdier & la Croix du Maine s'accordent à dire que Michel d'Amboise Sieur de Chevillon, Poëte du tems de François I. prenoit le nom de l'Esclave fortuné.

3 ¶ L'Espérant-mieux, selon les mêmes Auteurs, est le nommé Jean le Blond contemporain de Michel d'Amboise. Je ne connois point l'*Amant sans parti*. Quant au *Traverseur des voies perilleuses*, personne n'ignore que c'est Jean Bouchet. Lui-même dans sa 61. Epitre familiere reconnoit que c'est un Ouvrage de sa façon, intitulé *les Renars traversans & Loups ravissans*, qui lui acquit le surnom de *Traverseur*. Voici l'endroit.

Autre plaisir n'ai guére prins au monde
Depuis trente ans, & ne fais chose immonde

Avoit

De tous les termes *Appellatifs* dont les Auteurs sont en droit de se servir, ceux qui marquent une dignité éminente ou un rang de trop grande distinction, sont les moins susceptibles de déguisement. Il y en a même qui par leur singularité ne peuvent convenir qu'à une seule personne à la fois; & l'on peut dire qu'ils tiennent lieu du nom propre tant que la personne est vivante. Tant que Mr. le Prince de.... Mr. le Duc de... Mr. l'Archevêque de.... Quens d'Anjou, Quens de Bretagne (1) ont été dans le monde, il n'y avoit point d'équivoque à craindre pour ceux de leur tems. Mais les mêmes noms ayant passé à leurs successeurs, qui n'ont pas été Auteurs de Livres, ou qui n'ont pas composé les mêmes Ouvrages, ils ont été considérés comme des *Appellatifs* embarrassans pour la Posterité, parce qu'ils sont devenus communs à plusieurs personnes successivement.

Lorsque les Dignités, les Emplois, ou les rangs marqués par un nom *Appellatif* ne sont pas uniques ou singuliers, on peut en sureté les employer sans craindre d'en être trahi. C'est ce qu'ont éprouvé la plupart des Auteurs cachés qui ne se sont fait connoître au Public que sous les noms *Appellatifs*, de *Conseiller du Roi en ses Conseils*, d'*Officier des Armées*, d'*Aumônier du Roi*, de *Curiale di Roma*, de *Docteur en Theologie*, *en Droit*, *en Médecine*, d'*Abbé*, de *Chanoine*, de *Curé*, &c.

Il y a d'autres *Appellatifs* que nous pouvons appeller de condition ou d'état, & qui ne servent pas moins à cacher les Auteurs. C'est ce qu'on a remarqué dans ceux qui n'ont employé que les noms de *Nobilis Francus*; *Nobile Francés*; *Gentilhomme François*; *Eques Polonus*; *Seigneur de la Cour*; *Dame de qualité*; *Dame pénitente*; *Bourgeois de Paris*; *Fidelis Subditus*; *Fidelis Servus*; &c.

D'autres marquent le Pays, comme *François Picard*; *Germanus Bavarus*, qui sont des noms communs à des Nations entiéres, & par conséquent incapables de trahir ceux qui se les sont appropriés.

Mais il n'y a point d'*Appellatifs* que les Auteurs déguisés ayent plus fréquemment employés à la tête de leurs Ouvrages anonymes, que ceux de profession.

La Librairie est remplie de Livres, qui ne font connoître ceux qui les ont écrits ou publiés que par les noms vagues d'*Avocat*, de *Jurisconsulte*, de *Médecin*, de *Philosophe*, de *Théologien*; par celui d'*Historiographe*, de *Poëte*; par celui d'*Ecolier*, de *Studiosus*, de *Professeur*, de *Lecteur*; par celui de *Religieux*, d'*Asceta*, d'*Ecclésiastique*, de *Prédicateur*; par celui d'*Académicien* ou *Academicus*, qui ne veut pas toujours dire un Membre de quelque Académie de beaux Esprits, mais quelquefois un simple Suppôt de l'Université, & quelquefois aussi un Platonicien de ces derniers tems.

Enfin il y a d'autres *Appellatifs* formés sur les Dispositions de l'esprit ou du cœur, comme celui d'*Amicus*, *Irresolutus*, l'*Aggirato*, *Philomathus*, *Instabilis*, *lo Smarrito*, & la plupart des *Sobriquets* que les Particuliers portent dans les Académies d'Italie. On y peut aussi rapporter ceux que plusieurs de nos Ecrivains Galants se sont donnés au lieu de leurs noms propres, comme l'*Esclave fortuné* (1), l'*Esperant mieux* (2): l'*Amant sans parti*: le *Traverseur des voies périlleuses*, & d'autres du même genre, dont je n'ai pas crû devoir charger le Recueil de nos Auteurs déguisés. Voyés la Liste.

CHA-

Avoir écrit, fors en l'an mil cinq cens
Que fol amour avoit surpris mon sens,
Qui contraignit ma fole main écrire
L'Aymant transi, voulant Amour décrire,
Dont, non à tort, me repentis soudain
Par un livret faisant d'amour dédain.
Depuis me mis, pour au mal satisfaire,
A mes Renars & Loups ravissans faire,
Où je conquis le nom de Traverseur.

La Croix du Maine dit que Jean Bouchet a été surnommé non seulement *le Traverseur*, mais aussi *l'Esclave fortuné*, en quoi il se trompe, de même que dans la qualité qu'il lui donne d'Avocat, au lieu de celle de Procureur à Poitiers. Il n'y a certainement eu que Michel d'Amboise qui ait été connu par ce nom d'*Esclave fortuné*.

CHAPITRE VI.

5. Maniere. *Prendre des noms de Communautés ou de Sociétés; tels que sont ceux de Colléges, d'Académies, de Facultés de Corps ou Assemblées, de Maisons Régulières, & même d'Associations feintes ou passagéres. Et de la pratique contraire, lorsque des Societés se donnent le nom d'un Particulier.*

LEs noms de Communautés ou de quelque Société que ce puisse être ne paroissent pas plus susceptibles de déguisement que les Appellatifs. L'on est assés persuadé qu'une Communauté entiére dont on voit le nom à la tête d'un Livre, a dû, selon l'usage ordinaire, n'employer le ministére que d'un particulier, soit de l'un de ses membres, soit de quelque autre qu'elle ait voulu reconnoître pour Sécrétaire de sa Compagnie. Mais ce Particulier qui a gouverné, pour ainsi dire, la plume de la Communauté, n'en est pas moins caché. Et si d'un côté la gloire de son travail (quand il en acquiert) doit retourner à toute la Communauté, il est juste de l'autre que toute la Communauté soit chargée des périls du Livre adopté, & de la fortune de l'Auteur qu'elle a avoué.

Les Communautés où l'on se soucie le moins d'avouer les Particuliers qui en prenent le nom, sont ordinairement les Colléges, les Universités & les autres Ecoles de la Jeunesse. La liberté pour ce point y est d'autant plus grande & d'autant moins dangereuse que les choses y sont de moindre importance en ce qui concerne les interêts du Public. Lorsque les Particuliers travaillent de bonne foi pour l'utilité de leurs Colléges, on doit présumer qu'il n'y a que la gloire des mêmes Colléges qui les porte à en faire porter le nom à leurs compositions.

Ceux de cette derniére espéce n'ont pas tous réüssi à demeurer cachés sous les noms de leurs Colléges, & plusieurs se sont vûs obligés de leur vivant, de reprendre une partie de la gloire qu'ils avoient acquise à leur Communauté dès qu'ils ont été découverts. Ainsi la gloire d'un Ecrit publié sous le nom de *Collegium Anglicanum* est retombée de bonne heure sur la personne de *Robert Personius* Jésuite qui l'avoit composé au nom du Collége établi à Rome pour les Anglois. L'on n'a point tardé à nous faire savoir que l'honneur des Ouvrages qui portent les noms de *Bruxellense Collegium*, de *Coloniense Coll.* d'*Augustanum Coll.* de *Constantiense Coll.* de *Molsheimensis Academia*, de *Crosense Coll.* de *Monachiense Coll.* d'*Eystettense Coll.* de *Dillinganum Coll.* de *Paderbornense Gymnasium*, de *Pragense Coll.* de *Romanum Coll.* de *Rhedonense Coll.* de *Salamanticense Coll.* de *Braidensis Academia* à Milan, &c. est dû au P. Andries, au P. Leurenius, au P. Schellemberch, au P. Bisselius, au P. Coccius, au P. Casimir, au P. Brunner, au P. Stengel, au P. Curtzius, au P. Horrion, au P. Soliman, au P. Cardulus, au P. de Cressol, au P. de la Mere de Dieu, au P. Bisdomini, &c. lesquels ont tous été Jésuites, connus d'ailleurs parmi les Gens de Lettres, hormis le P. de la Mere de Dieu, qui étoit de l'Ordre des Carmes.

La découverte de ces Particuliers n'a point toujours été sans embarras & sans confusion, sur tout lorsqu'il s'en est trouvé plus d'un qui ont pris le nom d'une même Communauté sans se nommer. *Ingolstadiense Collegium* veut dire Georg. Strengelius, à la tête d'une Piéce; mais il veut dire Albert Curtzius, à la tête d'une autre, & il signifie Joann. Bisselius en une autre occasion. *Cracoviense Collegium* est tantôt Paul Kuhn, & tantôt Severin Karvat. Ce que nous avons sous le nom de *Conimbricense Collegium* est dû non seulement au P. Côme Magailhan, mais encore au P. Manuel Goez, & au P. Sebastien Couto Jésuites Portugais. Ce que nous avons sous celui de *Complutense Collegium* a été travaillé non seulement par un Carme François nommé Blaise de la Conception, mais par deux autres Carmes Espagnols, savoir Michel de la Trinité & Antoine de la Mere de Dieu. Mais si l'on s'étoit mis en devoir de découvrir les Auteurs des Piéces de Poësie & d'Eloquence, qui se sont publiées sous les noms de quelques Classes particuliéres de Colléges, & sur tout de celle des

des Rhétoriciens de divers endroits, on peut dire que les recherches en seroient infinies, & la peine assés inutile.

Il est aussi fort ordinaire à des Facultés entiéres d'une Université, de prêter leur nom aux Particuliers, & les Ouvrages où se trouvent ces noms, doivent être d'un poids d'autant plus grand, que la circonspection & les mesures qu'on a coutume d'y prendre, sont plus éxactes. Lors qu'un Ecrit porte le nom d'une Faculté de Théologie comme de celle de Paris, de celle de Louvain, de Douai, l'Ecrit acquiert autant d'autorité qu'en peut avoir toute la Faculté, quoique celui qui l'a dressé n'en ait que très-peu par lui-même. Le Docteur Sinnigh à Louvain & le Docteur Randour à Douai n'en avoient qu'autant que la doctrine & la vertu peuvent en donner à un Auteur particulier. Mais les Ecrits qu'ils ont faits l'un contre l'autre semblent avoir quelque chose de plus qu'une autorité privée, parce qu'ils les ont publiés sous le nom & de l'aveu de leurs Facultés. Les Théologiens des Facultés Protestantes n'en ont pas usé autrement, lorsqu'il a été question de donner plus de poids à leurs Ecrits. C'est ce qui a paru dans la conduite de Zacharie Ursin, de Jacques d'André, de Juste Fewrborne & de quelques autres hétérodoxes, qui ont écrit sous le nom commun de *Théologiens de Heidelberg*, *de Wirtemberg*, *de Hesse-Darmstad*, *&c.* C'est aussi ce que l'on a vû pratiquer aux Anti-Trinitaires, qui ont souvent affecté de ne paroître qu'en corps, pour mieux se fortifier. Blandrate, Pauli, Vitrelini, Stoinski, &c. n'ont guéres écrit que sous les noms communs de *Théologiens ou Ministres* de *Transilvanie*, de *Racovie*, de *Pinczovie*; *&c.* Ceux qui chercheront une exception à ces éxemples, la trouveront dans celui d'un Savant de nos jours (1) qui vient de se cacher sous le nom des *Théologiens de Hollande*, pour écrire contre l'Histoire critique du vieux Testament. Il lui auroit été assés inutile de recourir à l'autorité de ses confréres rassemblés en corps, dans une affaire où le Public ne devoit éxiger que du raisonnement & de l'érudition.

Les Facultés des autres Sciences n'ont pas été moins en usage de prêter leurs noms aux Particuliers. Celle de Droit dans diverses villes d'Allemagne & des Pays-bas a prêté le sien à des personnes même qui n'étoient pas du corps ni du pays. Celle de Médecine en Italie a laissé prendre celui de *Schola Salernitana*, à Jean de Milan, celui de *Collegium Bononiense*, à Ulisse Aldrovando, &c.

Mais lorsque des Sociétés entiéres ont travaillé en commun à quelque Ouvrage qui en porte le nom, le petit nombre de ceux d'entre les membres de ces Sociétés qui n'y ont pas eu de part, ne fait pas que les autres soient véritablement déguisés sous le nom qui est commun à toute la Société, & qui en ce cas-là leur appartient plus légitimement qu'à ceux qui n'ont pas travaillé à l'Ouvrage. Cela regarde particuliérement les Académies libres & volontaires, où l'on ne s'associe que pour travailler ensemble, ou pour se communiquer mutuellement ce que l'on fait. C'est une vérité si commune, qu'il me paroît superflu d'alléguer en témoignage les éxemples de l'Académie de la Crusca pour son Vocabulaire, & de l'Académie Françoise pour la censure du Cid & le Dictionnaire qu'elle nous prépare.

Les Communautés Réguliéres servent aussi assés souvent de voile aux Religieux particuliers qui se dépouillent de la gloire de leur travail pour la rendre commune à tout l'Ordre. C'est ainsi que sous le nom de *Religieux Bénédictin de la Congregation de S. Maur* nous voyons paroître de jour en jour divers Ouvrages qui n'appartiennent souvent qu'à un ou à deux Auteurs de cette Congrégation. Il est même arrivé quelquefois que des Communautés Regulieres ont prêté leur nom à des Auteurs qui n'étoient ni de leur Maison, ni même d'aucune Profession Reli-

1 ¶ C'est Mr. Le Clerc dont pour la premiére fois le Livre parut en 1685. comme le reconnoit Mr. Le Clerc lui même page 50, de sa Vie, imprimée l'an 1711. à Amsterdam. [D'ailleurs ce n'est pas sous le nom *des Théologiens* &c. mais *de quelques Théologiens* &c.]

Religieuſe. C'eſt ce qu'ont fait les *Religieux Dominicains* d'une des Maiſons de Paris, ſous le nom deſquels Mr. de Saci a publié la Vie de Dom Barthelemi des Martyrs. Mais on ne dira pas la même choſe des *Solitaires de l'Egypte* à l'égard de Jean Caſſien Auteur du cinquiéme ſiécle, puiſque Caſſien ne leur demanda point permiſſion de publier ſous leur nom ce qu'il prétendoit avoir appris d'eux.

Les Corps des Sociétés générales, je veux dire les Aſſemblées Eccléſiaſtiques & Politiques, hors des tems même auſquels elles ſe tiennent actuellement, autoriſent tous les jours ce que des Particuliers font en leur nom après qu'ils en ont mérité l'approbation.

Le Corps Eccléſiaſtique de la Religion en France s'exprime tantôt par le terme *des Evêques de France*; Mr. de Marca l'a employé pour quelque compoſition qu'il avoit faite au nom des Prélats du Royaume; tantôt par celui de *Clergé de l'Egliſe Gallicane*, qui eſt celui que Mr. Godeau a mis à la tête d'une Piece d'éloquence. Mais ſi je vous faiſois remarquer un Auteur qui s'eſt couvert du nom pompeux *des Egliſes de France*, vous porteriés peut-être vos conjectures ſur quelque Prélat illuſtre de notre Communion, ſi je ne vous avertiſſois en même tems que c'eſt Calvin qui a pris ce nom.

Il en arrive autant à des Corps Politiques & à des Aſſemblées d'Etat. Un Aggæus Albada (1) s'eſt caché plus d'une fois ſous le nom du *Cercle de Bourgogne*; Dominique Baudius ſous celui des *Etats des Provinces Belgiques* (2); ſans parler de divers Penſionnaires & Syndics de Villes, de Républiques, & d'autres Communautés, dont les fonctions ne regardent pas proprement le deſſein que nous avons de ne traiter ici que des Auteurs cachés.

Il ſe fait quelquefois des Sociétés, que nous pouvons appeller *Paſſagéres*, parce qu'elles ne ſubſiſtent qu'autant que durent les aſſemblées ou les délibérations qui s'y font. Mais il eſt arrivé quelquefois que ces Sociétés n'ont été qu'imaginaires, & qu'elles ont été feintes par des Auteurs qui ont crû que l'on auroit plus d'égard au nom d'une multitude, qu'à celui d'un ſeul. C'eſt ainſi qu'un Auteur de ce ſiécle ayant été repris, puis arrêté par les Inquiſiteurs pour avoir parlé & écrit indignement de la ſainte Vierge, crut que ſa Requête au Pape ſeroit reçuë plus favorablement, ſi elle lui étoit préſentée au nom de toute la Nation des Basques (3).

Enfin il y a des Corps qui ne faiſant pas de Société particuliére, & qui ne pouvant pas tenir d'aſſemblées réelles, ne laiſſent pas de fournir le nom à des Auteurs inconnus: comme ſi on vouloit perſuader au Public que ces Corps auroient voulu dépoſer leurs interêts entre leurs.

1 ¶ Voyés touchant cet Albada qui vivoit ſur la fin du 16. ſiécle, & qui étoit Swenckfeldien, l'Epitre de Daniel Heinſius à Corneille Vander Myle au devant des deux Centuries de Lettres Latines d'hommes illuſtres, imprimées à Leyde in 8. 1617.

2 ¶ Dans le Diſcours à Jaques I. Roi d'Angleterre *de non ineundo fœdere cum Hiſpano*.

3 *Natio Cantabrica*.

4 ¶ Voici comme il s'en explique dans ſon Epitre du 15. Octobre 1633. à Jean des Cordes Chanoine de Limoges: *Ut ad Canonem Arauſicanum veniam, non video quid in Sirmondum tam acriter inſurgat Aurelius, ſive is unus eſt homo, ſeu, quod magis credo, conſtans ex plurium contributa opera, alio forte bonarum literarum & eloquentiæ ſubſidia, alio Eccleſiaſtica notitiam hiſtoriæ, alio ſpinoſam illam de Schola Theologiam conferente.* Il y a long tems qu'on ne doute plus que *Petrus Aurelius* ne ſoit l'Abbé de S. Cyran, nommé Jean du Verger de Hauranne. C'eſt ſurquoi dans ſa Liſte Baillet n'auroit pas dû heſiter.

5 ¶ L'*Ami*, ſuivant Baillet dans ſa Liſte eſt Antoine le Maître. On a ci-devant ſuffiſamment éclairci les noms *Le Bon*, *de Trigny*, & *Antoine Godefroy*. Reſte *Des Periers*, ſavoir Bonaventure des Périers que Baillet dans ſa Liſte dit être Jaques Peletier. Cette explication eſt trop imparfaite pour n'avoir pas beſoin d'un ſupplement. Une preuve convaincante que les Contes attribués à Bonaventure des Periers ne peuvent pas être tous de lui, c'eſt qu'il mourut avant l'an 1544. & que dans quelques-uns de ces Contes il eſt fait mention de certaines choſes poſtérieures de pluſieurs années. Que Des Périers ſoit mort avant l'an 1544. la préface miſe au devant du recueil de quelques-unes de ſes Oeuvres tant en proſe qu'en vers, imprimées cette année-là chés Jean de Tournes *in* 8. ne permet pas d'en douter. Dans le Conte cependant qui a pour titre: *De l'Avocat qui fit abattre ſa barbe pour la pareille*, il eſt parlé de la mort du premier Préſident Liſet, qu'on ſait n'être arrivée qu'en 1554. dix ans après celle de Des Périers. Je pourrois à cette preuve en ajouter d'autres ſemblables qui font voir que La Croix du Maine pag.

leurs mains. C'est ainsi que depuis le tems de la Ligue jusqu'à la fin de nos dernieres guerres civiles, on a vû paroître divers Ecrits anonymes publiés au nom *des bons François* contre les ennemis du gouvernement & du repos de la France. Les *Pauvres* ont eu aussi leurs Avocats particuliers, qui ont dressé leurs Requêtes & d'autres Ecrits en leur nom, sans être jamais convenus ensemble pour en délibérer & sans y avoir eu la moindre part. Et de nos jours, les Fidéles du Royaume, qui se sont nouvellement réünis au corps de l'Eglise Catholique, viennent de voir plus d'une Réponse faite comme de leur part à leurs anciens Ministres par quelques Evêques & par quelques Abbés sous leur nom général de *Nouveaux Convertis*.

Voila, Mr., beaucoup de maniéres différentes de se couvrir du nom commun des Sociétés, lorsque les Auteurs ne doivent ou ne veulent point paroitre sous leur nom particulier. Vous ne trouverés pas à la tête des livres d'autres noms de Communautés, soit dans l'Eglise comme ceux des *Confréries*, soit dans le monde comme ceux des *Compagnies*, que vous ne puissiés réduire à quelqu'une de ces maniéres. Mais il est bon de vous faire remarquer qu'il s'est aussi introduit parmi les Auteurs une pratique toute contraire à celle-là, qui toute opposée qu'elle paroit à son égard, ne laisse pas d'être aussi commode pour les tenir cachés. C'est celle des Sociétés qui prennent le nom de quelque particulier à la tête d'un Ouvrage composé conjointement ou séparément par plusieurs personnes.

Quelquefois on affecte de ne prendre le nom des personnes qu'après leur mort, soit parce qu'elles ont eu la meilleure part à l'Ouvrage, soit parce qu'elles ont été d'un rang plus élevé que les autres qui y ont travaillé. C'est ce que nous avons vû pratiqué au sujet des cinq livres des Pseaumes qui portent encore aujourd'hui le titre de *Pseautier de David*, quoiqu'il y ait beaucoup de Pseaumes faits par d'autres Auteurs. Dans notre siécle nous avons vû des Ouvrages faits par quelques PP. de l'Oratoire, ne porter que le nom du Pere *Gondren* qui avoit été Général de sa Congrégation, parce que les autres Auteurs étoient encore vivans, ou peut-être parce qu'ils n'avoient été que de simples particuliers de la Congrégation. Quelquefois les Associés se contentent de prendre un nom qui paroisse étranger aux uns & aux autres, soit qu'il paroisse emprunté de quelqu'un, ou qu'il soit feint, comme Grotius l'a cru au sujet d'*Aurelius* (4), & comme on peut encore le remarquer dans les noms de *l'Amy*, *le Bon*, *de Trigny*, *des Periers*, (5) *&c.* Tantôt les Associés forment un nom de leurs prénoms, comme on le peut voir dans le prétendu *Antoine Godefroy*; & tantôt ils sont convenus que l'un des Associés mettroit son nom renversé dans

pag. 36. 193. & 341. de sa Bibliothèque a eu raison d'ajuger la meilleure partie de ces Contes à Jaques Peletier & à Nicolas Denisot. Il pouvoit en savoir des nouvelles etant Manceau comme eux, & je l'en croirois plutôt que Paquier, qui dans une de ses Lettres (c'est la 12. du 8 livre) reprend Tabourot d'avoir fait Jaques Peletier Auteur de ces Contes. Paquier ne prenoit pas garde qu'ils roulent la plupart sur des gens de l'Anjou, du Maine, & du Poitou, payis peu connus de Bonaventure Des Periers, mais tres-frequentés & pratiques par Peletier & par Denisot. La premiere edition de ces Contes est de Lyon *in-8.* l'an 1558. par Robert Granjon en caracteres qui imitent l'ecriture de ce tems-là. Elle ne contient en 107. feuillets que 90 Contes. Ceux qu'on y a depuis ajoutés, sont tirés du Recueil des plaisantes & facetieuses Nouvelles imprimees *in-16.* à Lyon 1555. du Traité préparatif à l'Apologie d'Herodote, &c. A quoi n'ont pas fait attention ceux qui ont cru qu'Henri Etienne Auteur de ce Traite preparatif nomme vulgairement l'Apologie d'Herodote y avoit inséré mot à mot plusieurs Contes de Des Periers. On voit que c'est tout le contraire. Il y a eu aussi diversité d'opinions touchant le lieu de la naissance de Des Periers. Etienne Tabourot chap. 7. de ses Bigarrures le dit être d'Arnai le Duc petite ville de Bourgogne dans l'Aussois. La Croix du Maine ayant sans doute oui dire que Des Periers étoit Bourguignon, l'a fait natif de Bar sur Aube en Bourgogne, mais ayant depuis reconnu que Bar sur Aube etoit en Champagne, il a corrige cette faute dans son *Errata*. La Croix du Maine apparemment n'a pas ete si bien instruit que Tabourot, & ce qui me le persuade, c'est que Dolet ami intime de Des Periers, de la main duquel en 1534. ou 35. il s'étoit servi pour mettre au net le 1. tome de ses Commentaires de la Langue Latine, l'appelle dans le 2. tome col. 515. *Joannem Eutychum Le Perium Heduum Poetam*, où *Eutychus* est le synonyme Grec de Bonaventure, & *Heduus* la preuve evidente que Tabourot ne s'est point mepris.

dans un anagramme, comme il a paru par le nom de *Clouset* (1).

CHAPITRE VII.

6. Maniére. *Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui se travestissent en Cavaliers ou gens d'épée, pour se déguiser dans leurs Ouvrages.*

J'Ai été long-tems sans vouloir me persuader qu'il y eût eu des Auteurs déguisés qui se fussent avisés de recourir à l'éxemple des soldats pour se donner des noms de guerre. Mais ayant consulté un Auteur de nos jours sur les raisons qu'il avoit euës de se faire appeller tantôt *la Chevre*, & tantôt *la Lueur*, pour se déguiser dans quelques-uns de ses Ouvrages : je n'ai pas eu lieu d'en douter davantage après qu'il m'eût répondu que c'étoient des noms de guerre, tels que l'on s'en donnoit sous les Ministéres des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, pour publier des Piéces volantes & des Opuscules du tems. C'est ce qui m'a fait juger depuis, que les masques de plusieurs de nos Pseudonymes qui se sont appellés *la Riviere*, *la Fontaine*, *la Tour*, *la Tourelle*, *la Montagne*, *la Vallée*, *la Fleur*, *la Verdure*, *la Forest*, *Maitre Tiburce* (2), *Thrasybule*, *Holoferne*, (3), *Nicanor*, *Passavant* (4), *du Pescher*, &c. ne feroient peut-être que de simples noms de guerre.

Nos Pseudonymes ne se vanteront pas pour cette fois d'avoir voulu imiter les Anciens dans cette pratique. Les soldats de la Gréce ne leur ont pas fait l'éxemple, & quoique nous ne lisions pas qu'il leur fût défendu de changer de nom dans la profession des armes, nous ne voyons pas qu'ils se soient mis en peine d'user de la liberté qu'on pourroit leur avoir laissée sur ce point.

Les Soldats Romains sont encore plus éloignés de pouvoir leur servir de modéle. Loin d'avoir été dans l'usage de changer leurs noms lorsqu'ils se faisoient enrôler, on prétend qu'ils étoient obligés de représenter leurs vrais noms sans déguisement, & de les faire graver même sur leurs boucliers, afin qu'ils pussent être reconnus & notés, s'ils venoient à les abandonner.

Il n'y a donc que la Soldatesque moderne qui puisse leur avoir inspiré cette émulation : & lorsque nos Pseudonymes nous auront prouvé qu'il n'y a rien que de louable dans cette émulation, nous pourrons les obliger de reconnoître que l'honneur en est dû aux goujats & aux soldats de la derniére condition, puisqu'il n'y a guére que ceux du dernier ordre de la milice, qui s'avisent de changer de nom.

Il semble qu'il y ait quelque distinction à faire en faveur des Religieux Pseudonymes, qui ont affecté de se travestir en Cavaliers à la tête de leurs Ouvrages. Mais auparavant il faudra qu'on nous persuade qu'il y a quelque chose de plus noble & de plus relevé dans leur déguisement, lors qu'au lieu de prendre des noms serviles & destinés pour la lie des soldats, ils se sont qualifiés Gentilshommes ou Officiers de l'armée. Si le Public ne les en a estimés ni plus braves, ni

1 ¶ Voyés la Liste.

2 ¶ Le nommé Jean d'Abondance Bazochien, & Notaire du Pont S. Esprit, a composé vers le milieu du 16. siecle divers Ouvrages de plaisanterie en rime, entre autres quelques-uns sous le nom de Maitre Tiburce de Papetourte. Du Verdier en rapporte les titres pag. 634. & 635. de sa Bibliothéque.

3 ¶ Le même du Verdier pag. 1185. rapporte sous le nom, apparemment supposé, de *Tubal Holoferne*, un Almanac burlesque intitulé *Prognostication nouvelle & joyeuse pour trois jours après jamais*, dont il cite deux quatrains asses plaisans. L'édition est datée de 1478. à Paris. Mais cette date pourroit bien être fausse. Baillet dans sa Liste a raison de douter que cet Almanac soit ou de Geoffroi Vallée (c'est ainsi qu'il devoit dire, & non pas de la Vallée) ou de Bonaventure des Periers. Le premier n'a rien composé de tel ; & pour ce qui est du second sa *Prognostication des Prognostications pour tous tems à jamais*, est un Ouvrage très-different, contenant une invective très-plate de près de 300. vers de cinq pieds contre les prédictions des Astrologues. Du Verdier pag. 1026. fait encore mention d'un Pierre de Nogerolles Auteur d'une *Pronostication pour toujours & à jamais en rime*, que je crois aussi très-différent de Tubal Holoferne.

4 ¶ Le nom de Passavant n'a pas toujours été un faux nom. Il y avoit sur la fin du 14. siécle un Iacopo Passavanti Jacobin Toscan, Auteur du *Specchio di penitenza*, si souvent cité par les Academiciens

ni plus nobles, il a pû au moins faire quelque cas de la prudence de ceux d'entre ces Religieux qui ne se sont déguisés sous des noms de Cavaliers ou d'autres personnes séculiéres, que pour publier des choses qui leur paroissoient n'avoir pas assés de conformité avec la sainteté de leur Profession.

Un Religieux Espagnol de notre siécle n'ayant pû obtenir de son esprit que ses Comédies fussent entiérement supprimées, a fait au moins quelque chose pour sauver l'honneur de sa robe, lorsque sa prudence lui a inspiré le dessein de prendre le nom d'un Avanturier. C'est ce que vous pourrés remarquer en la personne d'un Religieux de Notre-Dame de la Merci, quand il sera question de vous montrer dans notre Recueil le masque du Capitaine *Molina*. Vous y verrés aussi un Carme Espagnol prendre le nom d'un Centurion de soldats; un Cordelier pareillement Espagnol prendre celui d'un *Almirante* ou Amiral de Castille.

Les Religieux Italiens n'ont pas été moins discrets que les Espagnols dans les occasions de même nature. On sait combien de postures Cavaliéres a prises le célébre Pere Aprosio Génois de l'Ordre des Augustins, en se travestissant pour défendre l'Adonis du Cavalier Marin. Un autre Italien mais Cordelier de Profession, pour ne point laisser perdre ses galanteries, & ne point s'exposer en même tems à la correction de ses Supérieurs s'est caché sous le masque du Sieur *Micheli* séculier.

Il s'est trouvé néanmoins des Religieux, lesquels, après avoir fait des Ouvrages qui n'avoient rien que de sérieux & d'honnête, n'ont pas fait difficulté de les publier sous des noms de Cavaliers & de gens d'épée. J'aurai occasion dans la suite du Recueil de nos Pseudonymes de vous produire des Capucins sous le masque du Sieur *de Saint Marcel* (5), sous celui du Sieur *de la Motte* (6), &c. & de vous représenter encore d'autres Religieux sous celui de *Gentilhomme Provençal*, de *Chevalier Polonois*, de *Chevalier Anglois*, &c. Mais on aura quelque lieu de justifier cette conduite tant que l'on sera obligé d'approuver celle des Missionnaires Réguliers qui se déguisent en Cavaliers dans leurs habits & dans le reste de leur extérieur pour vivre en sureté dans les lieux où regnent l'Hérésie ou l'Infidélité.

CHAPITRE VIII.

7. Maniére. *Prendre ou donner des surnoms burlesques que le peuple appelle ordinairement* Sobriquets. *Masques injurieux & passifs que les Auteurs jettent sur le visage de ceux dont ils entreprennent de parler.*

L'Usage des noms de surcroist que le vulgaire appelle *Sobriquets*, est plus ancien que ne l'ont crû quelques Auteurs modernes (7). C'est au moins ce que ne pourront nier ceux qui souffriront que l'on renferme sous ces termes les épithétes dont les Anciens parmi les Grecs & les Romains avoient coutume de caractériser les personnes. Ces épithétes se donnoient souvent par rapport à quelque qualité

ciens de la Crusca dans leur Dictionnaire, & par les autres puristes d'Italie. Comme il n'avoit pas le même talent pour le Latin ni pour les belles Lettres que pour sa langue maternelle, de mauvaises petites notes qu'il a faites sur S. Augustin de la Cité de Dieu, donnérent occasion à Vivès de railler ce bon Religieux, dans le nom duquel il trouvoit d'ailleurs je ne sais quoi de comique. C'est ce même Passavant que Rabelais a eu en vuë chap. 14. de son 1. livre, quand il a parlé de *Passavantus cum commento.* Theodore de Beze a ecrit sous le nom de *Magister Benedictus Passavantius* une Epitre fort plaisante en prose macaronique contre le Président Liset. Peu de tems après, c'est-à-dire en 1556. on vit paroitre *le Passevent Parisien répondant à Pasquin Romain.* Dialogue que l'Auteur de la Comédie du Pape malade a cru être d'Artus Deliré, mais qui très-certainement est d'un Ex-Cordelier Albigeois nommé, comme dit Baillet dans sa Liste, Antoine Cathelan ou Cathalan à qui Du Verdier pag. 52. de sa Bibliotheque le donne en termes exprès. Passavant de plus est le nom qu'a pris dans quelque Ouvrage l'Evêque de Bellei Jean Pierre Camus, au rapport du même Baillet dans sa Liste.

5 ¶ Le P. Zacharie de Lisieux, Auteur du *Gyges Gallus*, de *Somnia Sapientis*, & de *Seculi Genius*, Ouvrages publiés sous le nom de *Petrus Firmianus.*

6 ¶ Le P. Jean Louis d'Amiens.

7 Naudé, la Roque.

qualité de l'ame, de l'esprit ou du corps, & plus souvent au sujet de quelque défaut ou de quelque vice, que de quelque perfection ou de quelque talent particulier, quoique ces dernieres considérations en ayent fourni aussi un grand nombre. De simples actions ou des rencontres particuliéres ont été souvent d'ailleurs les sources d'où plusieurs de ces sobriquets ont pris leur naissance.

Mais nous ne voyons pas qu'on les ait employés pour déguiser les Auteurs. Ce n'a été que dans la suite des tems qu'on s'est avisé de les faire glisser à la place des surnoms qui se sont infailliblement perdus ou anéantis par cette suppression. De sorte que de noms surnuméraires qu'ils étoient dans leur origine, ils sont devenus de vrais surnoms, & des noms propres de famille avant qu'on en ait pû faire des masques d'Auteurs.

On ne doit pas néanmoins refuser à l'industrie des Auteurs modernes le témoignage d'avoir su former sur le moule des sobriquets des masques diffamans & injurieux pour couvrir le visage de leurs Adversaires, lorsqu'ils ont cru qu'ils seroient plus libres de ne les pas épargner en épargnant leur nom. Pour marquer leur différence d'avec les masques que les Auteurs déguisés ont pris pour eux-mêmes, j'ai cru qu'on nous permettroit de les appeller des masques *passifs*, parce que ceux qui en ont été couverts n'y ont rien contribué de leur part, qu'ils ne les ont soufferts même que contre leur gré, & qu'en un mot ils ne se sont trouvés ainsi masqués que dans les écrits d'autrui.

Ces masques passifs ne sont pas en si petit nombre qu'on n'en puisse trouver assés pour remplir plusieurs classes & pour être divisés en plusieurs espéces.

Les uns sont formés sur les noms mêmes des Auteurs, soit par de simples allusions, soit par des Anagrammes. C'est ainsi que Casaubon semble avoir voulu déguiser le fameux Scioppius tantôt sous le nom de *Scorpius*, & tantôt sous celui de *Scoppius* dans quelques-unes de ses Lettres à ses amis (1). Ces deux masques ressembloient si bien au visage de son Adversaire, qu'ils paroissoient faits plutôt pour l'offenser que pour le cacher à ceux qui ne l'auroient pas connu d'ailleurs. En quoi il n'est pas incroyable que Casaubon, qui aimoit l'Antiquité autant qu'aucun Humaniste, ne se soit proposé pour éxemples ceux des Anciens qui s'étoient étudiés à changer ainsi les noms des Auteurs pour marquer les caractéres de leurs esprits par des allusions, comme il a paru dans les noms de *Rabienus*, d'*Eleuxinus*, d'*Epitimæus*, &c. qui avoient été substitués à ceux de Labienus, d'Alexinus, de Timæus (2), &c.

Mr. de Saumaise a fait voir en plus d'une rencontre qu'il n'étoit pas des moins ingénieux dans l'art de faire des masques injurieux & diffamans. On peut s'en rapporter à ce qu'il a écrit contre un Professeur d'Utrecht qu'il appelle *Coprianus* (3), auquel il ne donne d'épithétes que

1 ¶ Il n'en est pas de *Scoppius* comme de *Scorpius*. Celui-ci est manifestement injurieux, mais l'autre ne peut l'être, puisque ni *Scoppius* ni Σκίππιος ne signifient rien. A la verité *Scoppio* en Italien a diverses significations, de quelques-unes desquelles on pourroit faire une application injurieuse: mais outre que cela seroit extrêmement tiré, la coutume, quand on n'écrit pas à un Italien, n'a jamais été de faire en Latin une allusion Italienne. Ce qui obligea *Scioppius* à orthographier ainsi son nom, qui originairement s'écrivoit *Schoppius*, c'est qu'en Italie, où il étoit, ceux du pays, suivant leur maniere de prononcer le CH comme un K l'appeloient *il Signore Scoppi*, en sorte que pour leur faciliter le moyen de prononcer moins mal son nom, il changea *Schoppius* en *Scioppius*. C'est ce qu'il nous apprend lui-même pag. 64 de son *Scaliger hypobolimæus*.

2 ¶ L'allusion de *Rabienus* à *Labienus* se lit dans la preface du 5. livre des Controverses de Seneque le Rheteur. Celle d'*Eleuxinus* à *Alexinus*, dans Diogène Laërce en la Vie d'Euclide, & dans Hesychius de Milet. Celle d'*Epitimæus* à *Timæus*, dans Strabon l. 14. dans Diodore l. 5. & dans Athénée l. 6.

3 ¶ Parce que le nom de ce Professeur etoit Cyprianus Regnerus.

4 Erasm. præf. in Hier. Op.

¶ Erasme dans sa Preface sur les Oeuvres non pas de S. Jerome mais de S. Cyprien a dit: *Jam quod quidam (ut refert Lactantius) homo disertus, sed impius, Caprianum pro Cypriano vocavit, hoc magis nobis placere debet vir optimus, quod viro pessimo displicuerit.* Où l'on voit qu'Erasme au lieu de lire *Coprianus* suivant les meilleures editions de Lactance, avoit lu *Caprianus*.

5 ¶ L'Ouvrage intitulé *Chronologicarum demonstrationum libri tres* de Joannes Temporarius Jurisconsulte de Blois, dont le nom François etoit peut être *Jean des Tems*, fut pour la premiere fois imprimé l'an 1596. à Francfort *in-fol.* & pour la seconde à la

Excré-
ment.

que celles qui peuvent se dériver *ἀπὸ τοῦ κόπρου* dans toutes les pages où il allégue cet Auteur. Si Mr. de Saumaise en avoit été le maître, nous n'aurions jamais su que cet Auteur s'appelloit *Cyprianus*. Mais pour avoir mal réussi à défigurer le visage de cet homme, on peut dire que l'infamie en est demeurée attachée à son nom plutôt qu'à celui de Cyprianus. Le sobriquet de *Coprianus* n'a servi qu'à nous faire voir qu'il y avoit quelque chose de plus bas & de plus sale dans sa passion, que dans celle des ennemis de S. Cyprien Evêque de Carthage, lorsque ceux-ci par une allusion semblable au nom de ce Saint l'appelloient *Caprianus* pour *Cyprianus* (4).

Le Coprianus de Mr. de Saumaise ne me permet pas d'oublier le *Stercorarius* de Joseph Scaliger, à qui Mr. de Saumaise a merité d'être comparé pour plus d'une raison. Mais pour sortir promptement de ce paralléle d'infamie, il faut dire en deux mots, que Scaliger vouloit désigner sous le nom de *Stercorarius* un Astronome ou Chronologiste de Blois nommé Temporarius. Il est vrai que ces deux noms ne se rapportent l'un à l'autre que par la terminaison; mais l'allusion de Scaliger retomboit sur le mauvais sobriquet que l'on a donné aux Habitans de la Ville de Blois (5).

Mr. de Saumaise en savoit bien d'autres que Scaliger en ces matiéres. Il ne faut pour en être persuadé, que se souvenir de son *Cercopetavius* (6), qu'il avoit figuré sur le modéle de *Cercopithecus* pour tâcher de deshonorer un Auteur célébre caché sous le nom de Kercoëtius. Cela me fait songer au génie des Hérétiques du seiziéme siécle, où les plus zélés Réformateurs croyoient qu'il étoit bon d'injurier les Peres de l'ancienne Eglise pour mieux détruire leur autorité. Témoins ceux qui de *S. Athanasius* ont eu l'impudence de forger *Satbanasius*; qui ont changé *Ambrosius* en *Ombrosus*, &c. (7).

Les Protestans ne manqueront peut-être pas de relever cette réflexion; & de nous objecter qu'il n'est pas nécessaire d'être hérétique pour former des masques injurieux à son Adversaire. Nous ne pourrons nier qu'ils n'ayent raison, si nous considérons ce qu'a écrit André Alciat Jurisconsulte Milanois sous le titre Latin d'Apologétique contre *Rancisens Olidus* (8), qui est une allusion ingénieuse, mais fort désobligeante pour *Franciscus Floridus* que nous connoissons beaucoup mieux sous son nom ordinaire de Sabinus (9). Un Italien de nos jours, homme de mérite que je ne vous nommerai que lors qu'il sera question de le louër, & qui certainement ne paroit pas moins éloigné de l'hérésie qu'Alciat, n'a point fait difficulté de metamorphoser Mr. Gronovius le jeune en *Grunnovius*: & il s'est mocqué de tous les égards qui pouvoient être dûs au mérite de ce docte Hollandois, qui n'est pas moindre que le sien en matiére des Sciences humaines (10).

On

la Rochelle en 1600. aussi *in-fol.* Joseph Scaliger s'étant apperçu que l'Auteur affectoit par-ci par-là de le picoter, lui rendit le change avec usure en divers endroits de ses Animadversions sur Eusebe; en trois desquels, savoir pag. 14. pag. 69 & pag. 181. de l'édition d'Amsterdam 1658. il l'a nommément traité, non pas de *Stercorarius*, mais de *Stercoreus*, par une équivoque maligne de foire *foria*, à foire *nundina*, à cause des Concessions Royales de plusieurs foires aux habitans de Blois, nommes de là ridiculement *les foireux de Blois*.

6 Singe à queuë.

¶ Saumaise n'a rien fait en cela de fort extraordinaire, le P. Petao sous le nom de Kercoët ayant été l'aggresseur.

7 Vid. apud Fr. Feuard. & Gilb. Genebr.

¶ Feuardent & Genebrard ne devoient pas être cités d'une maniére si vague. Il faloit marquer les endroits précis où ils rapportent les exemples de ces allusions injurieuses. Le P. Garasse pag. 713. de sa Recherche des Recherches de Paqoier dit que Servet appelloit le Symbole de S. Athanase, *Symbolum Satanasii*; mais quoi qu'on sache que Servet a eté tres-capable de dire cela, le P. Garasse pourtant devoit alleguer le passage exprès de son Auteur.

8 ¶ Alciat Emblème 163. & son Commentateur Claude Mignault, qui s'est nommé *Minos*.

9 ¶ J'ai fait voir que *Floridus* étoit le nom de famille de cet Auteur, & *Sabinus* le nom de son payis natal. Rabelais ou l'Auteur du 5. livre attribue à Rabelais appelle ch. 19. ce *Franciscus Floridus* François Fleuri.

10 Jasithei Apolog. &c.

¶ Cet *Iasitheus*, car c'est ainsi que ce mot doit être ecrit, est Raphaël Fabretti, qui a interpreté son nom de batême Raphael par *Iasitheus* composé d'*iasis* & de *theos* parce qu'en Hébreu Raphaël est la même chose qu'*iasis theû medicina Dei*.

Digitized by Google

On avoit trouvé moins à redire aux allusions que les Poëtes de Paris, & quelques autres Esprits facétieux avoient faites sur le nom du Pédant Montmaur ou Mommor (1), lorsqu'ils l'ont déguisé les uns sous le masque de *Gomor*, les autres sous celui de *Cormorius*, & d'autres sous celui de *Mamurra*.

Les Anagrammes injurieuses tiennent aussi quelquefois lieu de masques propres à déguiser ceux qu'on maltraite, comme a fait Scioppius (2) lorsqu'il a tourné Scaliger en *Sacrilége*, qui fait une anagramme très parfaite de son nom dans tous les cas obliques de la Langue Latine. Il y a d'autres anagrammes qui n'étant pas injurieuses peuvent passer néanmoins pour des masques passifs, lorsqu'on les jette sur le visage de celui dont on veut épargner le nom sans lui en demander son consentement. C'est ainsi que le Jurisconsulte Baudoin appelloit son ancien ami Calvin *Lucanius* par des considérations pour leurs anciennes habitudes, lors même qu'il étoit obligé d'écrire contre lui. Hotman a déguisé pareillement le même Calvin sous l'anagramme de *Lucianus*, non pas qu'il fût mal avec lui, mais parce-qu'il étoit dangereux d'être surpris en communication avec le fondateur de la nouvelle Prélature de Genève.

Une autre espéce de Masque passif, est celle des Synonymes ou des noms approchant de la signification du nom que l'on veut cacher. C'est ainsi que Meursius a voulu déguiser *Petrus Scriverius* sous le nom de *Rupex signatorius*, pour lui marquer avec plus de liberté le mécontentement & le chagrin qu'il lui avoit donné. On y peut rapporter aussi les autres synonymes que les Auteurs ont substitués aux noms propres de leurs Amis, lorsqu'ils ont apprehendé de leur nuire en les découvrant. C'est ce que Vossius le pere a fait à l'égard de Grotius dans leur commerce mutuel des Lettres qu'ils s'écrivoient sur les affaires de la Religion en Hollande. Il eût pû choisir le nom de *Magnus* pour representer celui de Groot ou Grotius : mais pour éloigner encore plus les soupçons, en cas que ses Lettres fussent interceptées par la faction des Gomaristes, ou le Parti du Prince d'Orange, il jugea plus à propos d'employer celui de *Celsus*.

Il y a encore des Masques passifs d'une autre espéce, lorsque pour diffamer un Adversaire, on ne le fait connoître que sous un nom connu, mais décrié dans l'Antiquité, comme est celui de *Polyphemus Borussus*, qu'Oecolampade a reçu d'Erasme (3); & comme sont ceux de *Fidentinus* & de *Broteus* dont Nicolas Perrot (4) & Ange Sabin ont été couverts par Domitius Calderinus. J'y joindrois volontiers celui de *Zoïlus Ardelio*, dont parle Erythræus (5), si l'Auteur ne s'étoit donné lui-même ce masque, & s'il ne l'avoit porté volontairement jusqu'à la mort.

Mais lorsque nous trouvons des personnes cachées par d'autres sous les masques de *Musæus*, de *Linus*, de *Bias*, d'*Homere*, d'*Orphée*, de *David*, & d'autres Anciens d'une réputation heureuse, nous devons nous persuader que tous ces masques, quoique de la même nature que les autres, ne sont pas faits pour deshonorer ceux à qui on les fait porter.

Enfin,

1 ¶ Le nom de ce Pédant parasite s'écrivoit *Montmaur*, & non pas Mommor. Dalibrai qui l'a nommé Gomor a fait contre lui sous le titre d'Anti-Gomor un livre entier de vers satiriques.

2 Adversus Josephum Sacrilegum.

3 ¶ Erasme n'a jamais songé à donner le nom de *Polyphemus Borussus* à Oecolampade, dont il étoit ami, quoiqu'il ne fût pas de son avis sur le dogme. L'application d'un tel nom, soit de *Polyphemus* pour les mœurs, soit de *Borussus* pour le payis, n'auroit été rien moins que juste. Ce qui a brouillé là-dessus les idées de Baillet, c'est qu'il y eut des gens qui s'imaginérent qu'Erasme dans un endroit de son Colloque intitulé *Cyclops*, où il fait parler *Polyphemus* & *Cannius*, avoit eu en vue Oecolampade, ce qui étoit très-faux, comme Erasme s'en explique dans sa Lettre du 15. Juillet 1529. à Bilibaldus Pirckeimerus, & dans une autre de la même année à Oecolampade même.

4 ¶ Il faut écrire *Perot* & *Brotheus*. De la maniére dont Baillet s'explique on croiroit que par *Brotheus* Calderin entendoit Ange Sabin, & par *Fidentinus* Perot. C'est tout le contraire. Voyés Sabellicus dans son Dialogue *de Latinæ Linguæ reparatione*, & Gyraldus *lib.* 1 *de Poëtis sui temporis.*

5 Pinac. part. 1. n. 131. pag. 240.

¶ Il ne faut pas croire que l'homme nommé *Zoïlus Ardelio* par Erythræus, eût pris un nom aussi injurieux que celui-là, & qui auroit si mal convenu à toutes les belles qualités dont il se croyoit revêtu.

Le-

Enfin, l'on peut dire que nos Auteurs Polémiques ont encore inventé une autre espéce de masques injurieux pour leurs Adversaires, lorsqu'ils leur ont appliqué des noms employés autrefois pour caractériser des gens de mauvaise réputation, afin d'en faire passer l'idée sur leur personne. On pouvoit demander à Grotius, si ce n'étoit point son intention, lorsqu'il appelloit *Borborite* un célébre Ministre, dont il vouloit épargner le nom (6). Mr. D. V. ayant à écrire contre un célébre Docteur de son tems, avoit entrepris de ne le faire connoître que sous le masque d'*Eraniste*, dans le dessein de nous faire transporter sur ce Docteur les idées que Theodoret avoit autrefois attachées au nom d'*Eranistes* (7). Sur le modelle du feu Duc de Buckingham, qui avoit voulu travestir un Poëte Anglois (8) mais Catholique, dans une Comédie sous le nom de *Bays*, à cause des expressions enflées & des caractéres extravagans qu'il lui attribuoit, & sous celui de *Drawcansir*, à cause de quelque prétenduë fanfaronnade; sur ce modéle, dis-je, le Sieur Marwell en ces derniers jours a prétendu deshonorer Mr. l'Evêque d'Oxford (9) sous les mêmes masques de *Bays* & de *Drawcansir*, dans l'espérance que son Lecteur pourroit se le représenter sous les mêmes caractéres.

CHAPITRE IX.

8. Maniére. *Prendre des noms tirés du fond de son sujet, ou formés sur la matiére que l'on traite, sur les intentions que l'on a eu la traitant, sur la fin qu'on s'y propose, ou même sur la maniére dont on a entrepris de la traiter.*

Parmi les maniéres différentes de se déguiser, vous n'en remarquerés pas qui ayent été de plus grand usage, que celle de se former des noms sur la matiére même des Ouvrages que l'on compose. Elle est certainement des plus fines & des plus ingénieuses, ce qui suffit pour nous faire comprendre pourquoi elle a été tant recherchée par les Pseudonymes qui ont affecté de paroître spirituels. Un Controversiste Allemand de la Compagnie de Jesus (10) ayant à traiter de la Foi ancienne de l'Église Romaine contre les Protestans, s'est caché sous le nom de *Romanus Altglaub*, & il suffit de remarquer qu'Altglaub chés les Allemans veut dire *la Foi ancienne*, pour deviner la raison qui a fait prendre ce surnom au prétendu Romanus. Vous ne verrés point d'*Alethophile*, ni de *Philalethe* dans tout notre Recueil, qui n'ait eu intention de persuader à son Lecteur, que c'est l'amour de la Verité qui lui a fait prendre la plume. Vous n'en excepterés pas même Mr. de Saumaise, qui ne s'est appellé *Verinus*, que dans cette intention, & je vous laisse à juger de celle que peuvent avoir euë ceux qui ont pris les noms d'*Amandus Verus*, *Lucius Verus*, &c. (11). Il s'en est trouvé qui

Le faux nom qu'il se donna étoit Italien & non pas Latin. Il quitta le sien uniquement par la honte d'une affaire arrivée dans sa famille: ce qui fait voir combien il étoit sensible à l'honneur. *Zoilus Ardelio* est donc un nom postiche, de l'invention d'Erythræus, comme *Euclio* & *Fortunatulus Lurco*, qui se trouvent dans la suite de ses Eloges.

6 ¶ Baillet dans sa Liste croit que *Borborita* est André Rivet. Il se trompe, c'est Samuel Des-Marets, par rapport à βόρβορος bouë, dont les marais sont pleins.

7 ¶ Les deux lettres initiales D. V. signifient *De Valois*, savoir Mr. de Valois le jeune, nommé Hadrien, qui piqué de ce que sa Dissertation *de Basilicis* fut critiquée par un écrit qu'y opposa Mr. de Launoy Docteur de la Maison & Société de Navarre, avoit dessein, dans la Réponse qu'il y fit, de ne donner à son Adversaire nul autre nom que celui d'*Eraniste*, mot Grec, qu'il pouvoit se contenter de prendre dans le sens de *Socius*, pour désigner la qualité de *Socius domus Navarræ*, mais qu'il prenoit dans le sens de *collecteur*, pour appliquer à Mr. de Launoy la signification odieuse que Theodoret donne au nom Ἐρανιστής dans la Préface des trois Dialogues qu'on a de lui sous ce titre.

8 Nommé Dryden.

9 Samuel Parker.

10 Le P. Aschendorff.

11 Chrys. Eggenfeld. Wilh. Goer.

qui ont mieux aimé prendre ces sortes de noms dans les Langues vulgaires, que d'exposer leurs intentions à n'être pas entenduës de ceux qui n'entendent que la Langue du Pays. Ainsi un Danois assés connu dans notre siécle (1) s'est appellé *Blottesandeus*, qui veut dire, *la Verité toute nuë*, plutôt que *Nudiverius*: & dans notre Pays l'on a vû un Abbé prendre le nom du Docteur *Auvray*, pour publier ce qu'il pensoit du *Prædestinatus*.

Nous pourrons sans témérité faire un jugement semblable de l'intention de ceux qui se sont déguisés sous le nom d'*Irenée*, soit qu'ils ayent voulu traiter de la paix de l'Eglise ou de l'Etat, soit qu'ils ayent voulu insinuer qu'ils n'étoient animés que de l'esprit de paix en écrivant. Se sont-ils mêlés de donner de bons conseils pour la paix? Ils l'ont voulu marquer par le nom d'*Irenæus Eubulus* (2). Ont-ils voulu nous persuader qu'ils désiroient la paix? Ils se sont appellés l'un à la Grecque *Erasmus Irenicus* (3), l'autre à la Romaine *Desiderius Pacius* (4). Il s'en est vû qui n'ayant à traiter que de la trêve de quelque guerre, n'ont pas laissé de s'appeller en Latin *Pacatus Latinus* (5). D'autres ne s'étant pas soucié d'exprimer leurs dispositions par le terme Grec d'Irenée, ont voulu employer celui de *Pacidius* (6), ou de *Pacificus* (7) pris des Latins: & un des Ecrivains de notre Pays, quoiqu'il ne fût pas Moine, n'a point fait difficulté de se nommer *Dom Pacifique d'Avranches* (8). En Allemagne le Sieur Oldenburger s'est donné le surnom de *Friedberg*, pour faire connoître en sa Langue qu'il en étoit redevable à la matiére de son Ecrit sur la paix de Munster. Et Cassander s'étant engagé de travailler à la paix de l'Eglise, & à la réconciliation des partis de Religion par l'ordre de deux Empereurs d'Allemagne, n'auroit pas manqué de s'appeller aussi Friedberg, s'il n'avoit jugé le nom Latin de *Pacimontanus* capable d'être entendu de plus de monde.

De ceux qui ont écrit sur la Prédestination & la Grace, le Pere Courtot s'est déguisé sous le nom de *Charistopolitain*, pour marquer qu'il prétendoit demeurer toujours dans les termes qui lui étoient prescrits par la Grace, ou mériter que la Grace demeurât en lui. Le Pere Bagot s'est appellé *Thomas Augustin*, pour persuader ses Lecteurs, qu'ils ne devoient trouver que la doctrine de saint Thomas & de saint Augustin dans son Livre de la Défense de la Liberté & de la Grace. Le Pere Gerberon s'est nommé *Flore de sainte Foi*, parce qu'il jugeoit ses Maximes sur la Grace très-propres à rendre notre Foi florissante. Enfin le Sieur Sinnigh se croyant parfaitement couvert des armes de saint Paul, & inaccessible aux traits de ses adversaires comme un hérisson, s'est donné le nom de *Paulus Erynachus* (9), dans sa Triade des Peres sur la Grace.

Dans d'autres matiéres de Religion, le Pere Jacques Canisius a pris le nom de *Christianus Tanatophrastus*, tiré du fonds de la matiére qu'il a traitée dans son Livre de la mort d'un vrai Chrétien: Jerôme de Perea s'est appellé *Gerardus de Cruce* dans ce qu'il a fait sur la Passion de JESUS-CHRIST. Le Pere d'Alva s'est servi du nom de *Petrus à Conceptione*, pour publier une partie de ce qu'il avoit écrit sur la Conception de la Sainte Vierge. Beatus Rhenanus s'est nommé *Licentius Evangelus* dans ce qu'il a écrit contre quelques entreprises de la Cour Romaine, sous prétexte de parler pour la liberté Evangelique; & le Pere Maimbourg s'est déguisé sous le nom de *François Romain*, dans les quatre Lettres, où il a tâché de concilier quelques opinions de Rome avec celles de France.

Le Pere Jerôme Gracian de la Mere de Dieu, fameux par ses disgraces, a pris le nom d'*Anastasio* pour faire la description

1 Borrichius.
2 Hermannus Conringius.
3 Is. Wolmar.
4 G. Saldenus.
5 Dom. Baudius.
6 Jacq. Godefroy.
7 Chr. Herdesian.
8 Des Deserts.
9 ¶ L'orthographe dans *Erynachus* pour *Erinaceus*, est extrémement corrompuë.

Digitized by Google

tion de ſon rétabliſſement, comme s'il avoit voulu paroître reſſuſcité. Et l'Abbé de ſaint Germain ayant à décrire ou plutôt à déplorer les afflictions de la Reine Marie de Medicis, s'eſt donné le nom de *Benoni*, par rapport au dernier enfant de Rachel. Mais le même Auteur voulant montrer combien il étoit ferme & entier contre le Cardinal de Richelieu, a pris le nom de *Caton Chrétien*, dans un autre Ouvrage en faveur de cette Reine.

Dans des ſujets de Politique & de Juriſprudence, Melchior Voets s'eſt fait un nom de *Juliers*, & un ſurnom de *Berg* ou *Monts*, pour le mettre à la tête de ſon Hiſtoire du Droit de Juliers & de Berg. C'eſt lui que vous trouverés appellé du nom de *Julius de Monte* dans notre Recueil. Mr. Placcius dans ſon Traité du Juriſconſulte parfait, s'eſt donné le nom de *Nomicus*, & le ſurnom qu'il a pris d'*Analyticophilus* ne lui convient pas moins pour quelques-uns de ſes autres Ouvrages, que pour celui-là. On peut rapporter aux matiéres de la Politique le fameux maſque de *Junius Brutus*, dont s'eſt couvert Hubert Languet, pour écrire contre le gouvernement Monarchique, parce qu'il ſemble avoir voulu ſe revêtir du caractére Républicain des deux célébres Brutus, qui ſe ſont ſoulevés l'un contre les Tarquins & l'autre contre Ceſar. A propos de quoi vous ſaurés auſſi que pluſieurs Sociniens ont voulu tranſporter ce même caractére dans la Religion, pour tâcher d'y établir la liberté des conſciences; & nous en connoiſſons au moins deux de cette ſorte, qui ont voulu porter le nom de *Brutus* à la tête de quelques-uns de leurs Ouvrages.

Crellius, Lubieniecki.

Nos recherches ſeroient fatigantes pour nous & peut-être ennuyeuſes pour nos Lecteurs, s'il falloit s'aſſujettir à repreſenter ici les ſujets différens, qui n'ont fourni les noms aux Auteurs Pſeudonymes, que du fonds de leur matiére. Contentons-nous d'en produire encore un petit nombre d'exemples, pour donner quelque idée de l'induſtrie de ceux qui ont uſé de cet artifice dans d'autres genres d'écrire.

L'Abbé de Villars ſemble n'avoir mis le nom du *Comte de Gabalis* à la tête de ſes Entretiens ſur les Sciences ſecretes, que parce qu'il entreprenoit d'y traiter des réveries de certains Cabaliſtes (10). Le Pere Schonſleder Jéſuite Allemand ayant beaucoup travaillé ſur la Muſique, pour en découvrir les beautés, & pour en faire ſentir les agrémens, a pris le nom de *Volupius Decorus Muſagetes*. Le Pere Fabri ayant fait un Traité en faveur de la Poudre du Perou, qui chaſſe la fiévre, & qui s'appelle autrement Quinquina, contre ceux qui révoquoient ſa vertu en doute, a pris le nom de *Conigius*, qui ſemble ne vouloir ſignifier autre choſe qu'une Poudre de ſanté (11). Un Conſeiller de la Ville d'Anvers, nommé Pierre Scholier s'eſt déguiſé ſous le nom de *Magirus* ou de Cuiſinier pour traiter de la Cuiſine. Dans le genre Erotique Mr. Porcheres Laugier s'eſt caché ſous le nom d'*Erandre*, pour publier ſes Lettres galantes: & François Colonna s'eſt appellé non *Polyphilus*, mais *Poliphilus*, dans ſon Hypnerotomachie au ſujet d'une Demoiſelle de la famille des Poli de Treviſ en Lombardie, pour laquelle il avoit de l'inclination (12). Enfin il s'eſt trouvé un Poëte, qui voulant décrire un combat de Porcs, s'eſt fait appeller *Publius Porcius*. Son Ouvrage étoit un de ces Poëmes que nous appellons *Lettriſés* ou *Tautegrammes*, & tous les mots de la Piéce commençant par la Lettre P. il n'auroit rien gâté de ſon œconomie, s'il s'étoit appellé *Petrus Placentinus*, qui étoit ſon nom, mais il lui préfera celui de *Porcius*.

De la maniére de cenſurer un Adverſaire ſont venus les noms d'*Epitimus*, de *Cenſor Carpitanus*, de *Severinus*, &c. Un Proteſtant

10 ¶ Je croirois plutôt que *Gabalis* viendroit du vieux mot François *Gab* conte pour rire, bourde, ou de l'Italien *Gabbare* ſynonyme d'*ingannare*.

11 Κόνις ὑγιής. ¶ Κόνις ὑγιὴς, c'eſt *pulvis ſanus*. Κόνις ὑγιείας ſeroit *pulvis ſanitatis*.

12 Voyés le Menagiana pag. 71. du tom. 4.

Digitized by Google

Protestant d'Allemagne nommé *Beyer* a pris le premier, pour écrire contre un Evêque Catholique de son Pays; l'Avocat *Feramus* s'est servi du second contre Montmaur, & le troisiéme a été employé dans un sujet plus sérieux par le Pere Annat contre un Docteur de Louvain.

. Il y a d'autres maniéres de traiter des sujets, par lesquelles les Ecrivains ont eu intention de marquer les dispositions de leur esprit, afin de prévenir le monde en leur faveur. Ainsi Theodore de Beze s'est nommé *Nathanaël Nezechius* (1), croyant nous persuader qu'il n'avoit apporté que la prudence du serpent jointe à la simplicité de la colombe, ou à l'ingénuité d'un vrai Israëlite dans l'Ouvrage qu'il a publié sous ce nom. Ainsi le Socinien Slichting a cru nous surprendre par une affectation de simplicité, lorsqu'il a pris le nom de *Joannes Simplicius*, & Socin s'est appellé *Desiderius Peregrinus*, pour tâcher de se representer comme un Etranger qui soupire après sa patrie celeste dans l'éxil de ce monde. Parmi les Catholiques, le Pere Balduinus Junius s'est servi du nom de *Constantius Peregrinus*, pour marquer la constance avec laquelle il nous faut souffrir cet éxil commun; & le Pere Zacharie de Lizieux a voulu marquer la fermeté avec laquelle il s'estimoit fondé sur la pierre lorsqu'il a pris le nom de *Petrus Firmianus*.

CHAPITRE X.

9. Maniére. *Se cacher sous les Personnages de Dialogues, lorsque les Dialogues sont anonymes.*

10. Maniére. *Prendre des noms formés sur les Titres des Livres: Des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs.*

11. Maniére. *Affecter l'Antiphrase. Former des Antithêses par rapport à d'autres noms d'Auteurs.*

12. Maniére. *Prendre des Synonymes, ou des noms dont la signification approche de celle du nom qu'on supprime.*

§. I. Lorsque les Auteurs ôtent leur nom aux Dialogues qu'ils ont composés, on peut dire qu'ils n'en deviennent pas plus anonymes. La destinée de ces sortes d'Ouvrages veut que le principal Personnage soit pris pour le nom de l'Auteur qui se trouve en ce cas-là dans le sort des Auteurs Pseudonymes. Il arrive même assés souvent que tous les Personnages soient pris pour l'Auteur qui les produit lorsqu'il leur donne des caractéres qui n'éloignent point le Lecteur de l'idée que l'on peut d'ailleurs avoir conçuë de celui qu'on croit avoir composé le Dialogue.

Si les caractéres sont ménagés différemment, & s'ils sont partagés de sorte qu'on en mette les Personnages dans une contrarieté de sentimens, pour soutenir une dispute jusqu'à la fin du Dialogue, on peut sans s'exposer au danger de se tromper, chercher hardiment l'Auteur du Dialogue sous le masque du Personnage que l'on rend victorieux dans la dispute.

Ces noms de Personnages qui s'entreparlent dans les Dialogues se forment assés indifféremment, suivant le caprice de ceux qui les introduisent.

Au

1 ¶ *Nathanael*, qui est interprété *don de Dieu*, se rapporte à *Théodore*, mot Grec de même signification, & nom de batême de Beze. *Nezechius* de l'Hébreu *naschak* baiser est une allusion au nom de Beze, comme s'il s'écrivoit *Baise*. Par où l'on voit que Théodore de Beze en prenant le nom de Nathanael n'a point eu en vuë ces paroles du verset 48. de l'Evangile S. Jean: *Ecce vere Israëlita in quo dolus non est*, comme Baillet se l'est imaginé.

2 *De Interpretatione.*

3 ¶ Voyés Placcius dans ses Anonymes pag. 478, n. 1914. *B.*

Au tems de Platon & de Ciceron, on n'alloit pas hors de son siécle ni de son pays pour les emprunter. C'est une pratique qui s'observoit encore assés volontiers du tems de Politien, d'Erasme & de Pierius. On ne s'avisoit pas même de déguiser les noms, ni de travestir les Personnages ; & Mr. Huet (2) a renouvellé avec succès dans ces derniers tems cette double maniére de prendre des entreparleurs de son siécle & de son pays, & de n'apporter pas plus de déguisemens dans leurs noms que dans leurs sentimens. Mais pour faire voir qu'on ne prétendoit pas imposer à ceux que l'on faisoit entrer dans la conversation, l'Auteur avoit toujours soin de se nommer pour se mettre en état de répondre par lui-même de ce qu'il faisoit dire à ses personnages.

Ceux qui dans la suite des tems ont jugé à propos de ne se pas nommer ont affecté de donner à leurs personnages des noms pris dans l'Antiquité, ou tirés au moins de personnes mortes depuis longtems, de crainte qu'il ne se trouvât quelqu'un qui pût s'intéresser à leur réputation. Mais la plupart ont eu recours à la fiction pour ces sortes de noms, soit qu'ils se soient étudiés à forger des noms qui fussent propres à marquer le caractére des personnages qu'ils vouloient representer comme les Irenées, les Philalethes, les Eusebes, &c. soit qu'ils ayent voulu prendre des noms incapables d'aucun sens convenable au sujet, comme les Attiques, les Octaves, &c.

§. II. Il y a des noms de livres qui ressemblent de si près à des noms d'hommes, que si les Auteurs n'ont soin d'exprimer leur nom propre à ces sortes d'Ouvrages, ils s'exposent à porter le nom de leur livre & de passer pour des Auteurs Pseudonymes. C'est ainsi que Barclay se trouve appellé *Euphormion*, quoique son intention eût été d'abord de n'en faire que le nom & le titre de son livre, comme il a fait du nom d'Argenis pour un autre de ses Ouvrages. L'Empereur Maximilien I porte le nom de *Tewrdanck* qui est celui d'un livre que ce Prince a fait de ses propres avantures (3). Les Etrangers appellent *Amadeus* ou *Amadisius* l'Auteur du Roman qui porte le nom d'Amadis de Gaule. Et un livre composé au tems des disciples des Apôtres fait encore aujourd'hui porter le nom de *Pœmen* ou de *Pastor* à Hermas son Auteur.

Il est moins extraordinaire de voir que les titres de Livres ayent servi de surnoms à leurs Auteurs, lorsqu'il a été question de les distinguer d'avec d'autres Ecrivains de même nom. Jean le Scholastique s'appelle Jean *Climaque* du nom de son livre de l'échelle sainte. Avant lui, Clement Alexandrin a été surnommé *Stromateus* de son Ouvrage des tapisseries : & avant Clement, le Grammairien Demetrius d'Adramyte du tems d'Auguste avoit porté le surnom d'*Ixion*, du nom d'une Tragédie d'Euripide qu'il s'étoit attribué comme s'il en avoit été l'Auteur. Selon Suidas. Dans les tems postérieurs un Moine nommé Antoine ayant donné le nom de *Melissa* à un Recueil de lieux communs qu'il avoit tirés des Peres Grecs, a été appellé dans la suite *Antonius Melissa*. Jean de Hantwille porte le nom d'*Architrenius* qu'il avoit donné à son Ouvrage en vers sur les désordres & les miséres de ce monde. Guntherus quoi qu'Allemand est appellé *Ligurinus* par Baronius & par le commun des Ecrivains, à cause du titre de Ligurinus qu'il avoit donné à son Histoire de la guerre de Frederic I. dans le Milanois qu'il appelle ordinairement Ligurie. Jean de Salisbery se trouve pareillement surnommé *Polycrate* du titre de son livre sur les vanités des gens de Cour (4). Matthieu de Westminster pour ses Recueils historiques qu'il

4 ¶ Le titre du livre étant *Polycraticus* & non pas *Polycrates*, c'est *Polycratique*, suivant le raisonnement de Baillet, que Jean de Salisberi devoit être surnommé, & non pas Polycrate. Aussi Guillaume de Lorris feuillet 128. tourne du Roman de la Rose, de l'édition de Galliot du Pré 1529. a-t-il dit *Polycratique*, mais plusieurs autres depuis, quoique plus savans, tels que Petrarque pag. 419 de l'edition de Bâle 1581. Marsile Ficin l. 4. de ses Lettres, dans celle qu'il écrit *Jacobo Bracciolino Poggii Oratoris filio*, Bodin dans le sixiéme & dernier livre de son *colloquium Heptaplomeres* manuscrit, & même Ménage au mot

qu'il avoit intitulés, Fleurs des Histoires, porte le nom Latin de *Florilegus* qui ne revient pas mal au surnom Grec de Melissa dont nous venons de parler. Marbodæus pour son Traité des pierres précieuses, s'appelle *Lapidarius*. Thomas de Cantimpré, dit le Brabantin, porte le nom de *Thomas Apiarius*, à cause de son livre des Abeilles, où il se propose la forme d'une conduite Chrétienne pour toute sorte d'états sur le modéle de l'œconomie des Abeilles. Durand Evêque de Mande est surnommé le *Speculateur* à cause du titre de Miroir de Droit qu'il a donné à son livre; & le nom de *Conciliator* est retourné à Pierre d'Albano (1) qui ne l'avoit destiné que pour son livre des differens entre les Philosophes & les Médecins. Enfin le penchant y est si grand, que l'Auteur du Micrologue sur les Observations Ecclésiastiques étant demeuré entiérement inconnu, on a mieux aimé lui forger un *Prénom* que de ne lui pas donner le surnom de Micrologue qui fait le titre de son livre: de sorte que *Joannes Micrologus* est un nom purement chimérique d'un Auteur qui est encore caché au jugement des Critiques (2).

Mais la conduite que l'on garde au sujet d'un Grammairien de Constantinople nommé Etienne de Byzance doit faire connoître que cette licence a besoin de bornes. L'Ouvrage qui est cause que nous l'appellons vulgairement *Stephanus de Urbibus* n'avoit été intitulé *des Villes* ni par son Auteur, ni par son Abbréviateur Hermolaüs. L'erreur des Critiques postérieurs avoit fait porter le titre de περὶ πόλεων à l'abregé de l'Ouvrage qu'Etienne avoit intitulé Ἐθνικά. Et l'on ne peut que louer la discrétion de Messieurs de l'Académie Françoise, qui ne pouvant empêcher que cet Auteur ne soit appellé *Stephanus de Urbibus*, ont employé du moins leur autorité pour empêcher qu'on ne l'appelle *Estienne des Villes*, en notre Langue (3).

§. III. L'Antiphrase & l'Antithèse ont été aussi de quelque usage aux Auteurs déguisés principalement pour les Ouvrages où ils ont voulu combattre quelque Adversaire. La plus simple des maniéres de se cacher sous des noms *Antiphrastiques*, est celle de joindre la particule Grecque d'*anti* au nom de son Adversaire. C'est ainsi que Gentillet a été appellé *Anti-Machiavel*, & Hotman le jeune *Anti-Choppin*, quoique plusieurs de ces noms semblent avoir été faits d'abord pour servir de titre à des Livres dont les Auteurs prétendoient se faire Anonymes. C'est au moins ce qui a paru dans la conduite de ceux qui ont composé les Satires d'*Anti-Coton*, d'*Anti-Theophile*, d'*Anti-Garasse*, &c. Une autre maniére plus figurée, est celle de se former un faux nom pour être opposé à celui de l'Adversaire. Un Conseiller de Barcelonne nommé Vilosa, du tems que Mr. de Marca étoit employé en Catalogne, voulant écrire contre le Sieur Martin Jurisconsulte Catalan du parti de la France, s'appella *Martinus contra Martinum*, à la tête de son Livre. Mais il y a plus d'industrie dans le prétendu *Nicodemo Macro seniore*, qui a écrit contre *Nicolo Crasso juniore*. Passés le nom de *Nicodemo* qui n'est que le synonyme de *Nicolo*, vous voyés que ceux de *Macro* & de *Seniore* ne sont point mal opposés à ceux de *Crasso* & de *Juniore*. L'antithèse est encore plus belle dans le prétendu *Anastasius à Valle Quietis* par opposition au prétendu *Constantius à Monte Laboris*. Quelques-uns estiment aussi qu'il y a quelque air d'Antithèse dans le nom de *Bernardus Stubrockius* opposé à celui de

mot *Jongleur*, ont tous ecrit *Polycrate*, ce qui est une double faute. Un impertinent Commentateur du faux Boëce *de Disciplina Scholarium* a bien fait pis. Au chap. 3. il cite *Joannem Solobriensem in Policratone*. Sur quoi l'Auteur de l'Apologie de Lucilio Vanini imprimée in-8. l'an 1712. à Roterdam paroit avoir encheri, lorsqu'à la page 27. il fait mention *Joannis Petits* (ce sont ses mots) *seu Politiani*, designant par *Joannis Petiti* Jean de Salisberi dont le nom Anglois étoit *Litle*, en François *Petit*, comme nous l'apprend Salisberi lui-même dans cet endroit de son Epitre 192. *Sed quantum est quod me totum, id est hominem, parvum nomine, facultate minorem, minimum merito, vobis debere profiteor.* On pardonneroit à l'Apologiste de Vanini l'affectation d'avoir designé l'Auteur du Polycratique par une dénomination aussi peu connuë qu'est celle de *Joannes Petitus*, mais on ne peut lui pardonner l'équivoque de *Politianus* pour *Polycraticus*.

de *Wilhelmus Wendrockius*. Enfin lorsqu'on a vû un célébre Théologien écrire sous le nom de *Vincentius Severinus* contre un autre Théologien célébre qui s'étoit appellé *Vincentius Lenis*, on n'a pas eu lieu de douter que *Severinus* n'eût eu intention de marquer par cette Antithèse la maniére dont il prétendoit vaincre *Lenis* qui avoit affecté de se rendre victorieux par une maniére opposée (4).

§. IV. L'emploi des Synonymes est encore une maniére fort connuë aux Auteurs Pseudonymes lorsqu'ils veulent se déguiser. La liberté qu'ils ont euë de ne pas prendre les Synonymes lors même qu'ils les prenoient, semble en avoir dispensé la plupart d'une exactitude trop scrupuleuse : & l'on peut dire que peu d'entre eux se sont souciés de representer précisément le sens de leur nom dans leur échange. L'illustre Dame Venitienne si connuë par son nom de Modesta Pozzo, se trouve déguisée sous celui de *Moderata Fonte*, qui, sans changer de Langue, ne laisse pas de rendre à peu près le sens de *Modeste du Puis*. Le Sieur Nicolas Villani a trouvé aussi de quoi se travestir par Synonymes sans recourir à une autre Langue, lorsqu'il s'est appellé *Vincenzo Foreze*. Vincenzo ne marque que la moitié du nom de Nicolas, mais celui de Foreze ne represente pas mal celui de Villani, c'est-à-dire de Paysan ou de Villageois (5). De même en notre Langue le Pere Binet a crû que le nom synonyme de *René* seroit capable de le cacher & de le dérober au Public, parce que tout le monde ne devoit pas deviner qu'il avoit voulu dériver *Binet* du Latin *Bisnatus*. La plupart des autres masques synonymes ne vous paroîtront guéres plus éxactement appliqués : ni le *Ferrarius* au lieu de Fabricius (6), ni le *Fornari* au lieu de Furnio, ni le *Rupex Signatorius* au lieu de Petrus Scriverius, ni plusieurs autres de ce même genre. C'est ce qui vous fera peut-être juger que les Synonymes parfaits ne se rencontrent souvent que par le changement d'une Langue en une autre. Il y a pourtant des Langues assés riches pour fournir plusieurs noms d'une même signification sans aucune altération du sens. Et pour ne pas sortir du sujet de nos Pseudonymes, je me contenterai d'alléguer l'éxemple du jeune Socin, dont le nom étoit *Faustus*, & qui a changé ce nom quelquefois en celui de *Felix*, & quelquefois en celui de *Prosper*, sans sortir des termes de la Langue Latine. Ajoutés-y l'éxemple de Melanchthon qui a su trouver le synonyme de *Melangæus* pour se déguiser sans quitter la Langue Grecque.

On peut compter aussi parmi les vrais Synonymes certains noms Géographiques, lorsqu'ils marquent précisément le même pays, tels que sont ceux de la Géographie ancienne substitués à ceux de la moderne. C'est ainsi que Gregoire Hungarus s'est déguisé sous le nom de *Pannonius*.

CHA-

1 ¶ Lisés *Pierre d'Abano*.

2 ¶ Le titre de *Micrologue* qui en général pouvoit se donner à tout Traité succint de quelque maniére que ce fût, a été affecté en particulier au livre *de Ritibus Ecclesiasticis*, qu'on croit du onziéme siecle, mais dont l'Auteur est inconnu. Feu Mr. Bossuet Evêque de Meaux pag. 51. de son Traité de la Communion sous les deux espéces a pris le *Micrologue* pour l'Auteur du livre même.

3 Nouvelles de la République des Lettres 1684. Juillet pag. 482.

4 ¶ Cherchea dans la Liste l'explication de tous ces noms.

5 En Allemand *Brentius* s'est appellé *Engster*.

6 Ou *Fabritius* pour *Ferrarius*.

CHAPITRE XI.

13. Maniére. *Changer son nom d'une Langue en une autre contre un nom de signification semblable ou approchante. Noms tournés du Vulgaire en Hebreu, & de l'Hebreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournés du Vulgaire en Grec. Noms tournés du Vulgaire en Latin. Noms tournés en Langues vulgaires. Réflexion sur ceux qui tournent mal à propos les noms des Auteurs étrangers en notre Langue. Exemples d'une semblable conduite parmi les Allemans & les Italiens.*

DE toutes les espéces d'Ecrivains qui se trouvent dans la Republique des Lettres, les Auteurs déguisés sont peut-être les seuls que l'on puisse justifier sur le changement de leur nom en d'autres noms pris d'une Langue étrangere. Les plaintes que l'on a formées jusqu'ici contre la licence exorbitante qui s'est introduite dans ce changement ne doivent tomber que sur les Auteurs qui n'ont eu ni besoin de demeurer inconnus, ni intention de se déguiser.

§. I. Supposant que nos Pseudonymes n'ont pas besoin d'Apologie sur ce point, je me contente de vous faire remarquer qu'ils ont toujours été libres de choisir telle Langue étrangere qu'il leur a plu pour se dépayser. Cette liberté en a porté quelques-uns à se donner des noms Hebreux, comme François du Jon qui s'est appellé *Nadab Agmon*, & Antoine de la Roche-Chandieu qui a pris tantôt le surnom de *Sadéel*, & tantôt celui de *Zamariel* (1). D'autres qui avoient reçu au Batême des noms pris des Hebreux, les ont changés en des noms pris des Latins, comme Blondel qui a changé son nom de David en celui d'*Amandus*, & Jacques Stein qui a changé celui de Jacob en celui de *Luctatius*; sans parler de tous ceux qui ont quitté Joannes pour *Janus*, ce qui n'a d'ailleurs aucun rapport à notre sujet, parce que *Janus* n'a point la même signification que *Joannes*. Au lieu de quoi nous pourrions rapporter quelques éxemples de ceux qui ont changé ce prénom Hebreu en un autre, équivalent dans la Langue Allemande, comme a fait Brentius qui s'est fait appeller *Huldrich* au lieu de *Joannes*.

§. II. Plusieurs ont fait échange de leur nom contre quelqu'autre de même valeur tiré de la Langue Grecque. Mais ils ne s'y sont pas comportés tous de la même maniére. Les uns n'ont pris ces noms étrangers que pour un tems, & pour quelques Ouvrages particuliers seulement, sans prétendre que le nom Grec leur demeurât hors le cas du Livre auquel ils l'ont fait porter. Les autres se les sont donnés pour les conserver éternellement, en supprimant une bonne fois leur nom vulgaire, tel qu'on le portoit dans leur famille; de sorte qu'on peut dire que ces noms Grecs ont été plutôt attachés à la personne qu'à aucun Ouvrage particulier de ces Auteurs.

De la premiére espéce sont les noms de *Thalassius Basilides*, pour dire Marin le Roy, parce que Mr. de Gomberville n'a point prétendu retenir ce nom Grec hors de la rencontre que je vous marquerai dans notre Recueil. Tels sont aussi *Alopecius* & *Bassarinus*, pour dire Vossius; *Agathius* pour Bonacci; *Asterius* pour Stern ou l'Etoile; *Agathochronius* pour Bontemps; *Chlorus* pour Viret; *Cissens* pour Schilsem ou de Lierre; *Dermasius* pour Feller; *Theophilus Ellychnius*, pour Gottlieb Dachtler; *Cephalus* pour Capito; *Dendrinus* pour Boom; *Aretius* pour Martin; *Nicius Erythræus* pour Vittorio de' Rossi; *Hephæstion* pour Smidt; *Hegemonius* pour Guide; *Melas* pour Schwartz; *Melanchthon* pour Chambrun; *Melangæus* pour le vrai Melanchthon; *Oxyorus* pour Montaigu; *Philyra* pour du Tillet; *Phyllarque* pour Genéral des Feuillans; *Myon* pour Musculus ou Meusel; *Selenus*

1 ¶ *Sadéel* Champ-Dieu. *Zamariel* Chant-Dieu.

2 ¶ Lisés *Naogeorgus* & voyés l'art. 1323 des Jugemens des Savans.

3 ¶ Il est vrai que le faux Luitprand & le faux Julien dans leurs Chroniques ont fait de ce Nicandre un Poëte natif de Tolède au 9. siécle, mais ils n'ont pas dit que ce fût un Poëte Grec. Il n'y a eu à Tolède au 9. siécle nul Poëte ni Grec ni Latin nommé Nicandre. Ce n'est qu'au 16. siécle qu'il s'y en est trouvé un dont le nom de batême étoit

Selenus pour Monnerus & pour Luneboug; & d'autres de même nature employés pour déguiser les personnes en de certaines occasions & pour un certain tems.

Mais on peut dire que le déguisement n'est entré qu'à demi dans l'autre espéce de noms Grecs pris par des Auteurs, qui loin de se cacher sous ces nouveaux noms, & de vouloir demeurer inconnus au Public, ont eu intention de supprimer entiérement le nom qu'ils avoient reçu de leurs Peres, & de retenir le nom Grec au-de-là de la mort même dans toute la posterité. De cette derniere espéce sont *Acakia* au lieu de celui de Sansmalice, qui s'est trouvé supprimé même dans les descendans du Médecin qui avoit fait ce changement ; *Ammonius* au lieu de Vander Maude; *Angelocrator* au lieu d'Engelhart ; *Artopæus* au lieu de Backer & de Brotbacker; *Batrachus* pour Froschius; *Capnion* pour Reuchlin, quoique ce dernier nom soit rentré dans ses droits malgré l'usurpateur Capnion; *Chytræus* au lieu de Rock-Hase; *Cycnæus* au lieu de Swaens ; *Dryander* au lieu de Enzina nom Espagnol ; *Echinus* au lieu de Erizzo nom Italien ; *Entrachelus* au lieu de Goethals ; *Gnaphæus* au lieu de Foullon; *Haloander* au lieu de Hoffman; *Hamaxurgus* au lieu de Wirstelin; *Ischyrius* au lieu de Sterck ; *Leucander* au lieu de Whiteman, nom Anglois; *Lithotomus* au lieu de Steen-Hauwer; *Lithodomus* au lieu de Steen-Huyse ; *Lycosthene* au lieu de Wolfhart; *Macarius* au lieu de l'Heureux ; *Macropedius* au lieu de Lanckweld ; *Melanchthon* au lieu de Schwartzerdt ; *Melander* au lieu de Schwartzman; *Nauclerus* au lieu de Vergehaus; *Naogeorgius* (2) au lieu de Kirchmayer ; *Nicandre* au lieu de Victoria Espagnol qui a été pris par ses propres Compatriotes pour un ancien Auteur Grec (3); *Oecolampadius* au lieu de Hausschein ; *Oinotomus* au lieu de Schneidwin ; *Oporinus* au lieu de Herbst ; *Palæonydorus* au lieu de Oude-Watter; *Panagathus* au lieu de Goethals que nous avons déja vû dans une autre signification transformé en Eutrachelus ; *Pelargus* au lieu de Storck; *Peristerus* au lieu de Taub ; *Polypus* au lieu de Wackefeld Anglois; *Pylander* au lieu de Thorman; *Siderocrates* au lieu de Eisen Menger ; *Strabo* au lieu de Borgne ; *Tragus* au lieu de Bock; *Xylander* au lieu de Holtzman ; & grand nombre d'autres que je reserverai dans une Liste separée après le Recueil des vrais Pseudonymes, parce que je n'ai pas crû que ceux de cette derniére espéce tirés tant des Grecs que des Latins fussent essentiellement de notre sujet. Vous avés pû remarquer, Monsieur, que la plupart de ces Auteurs *transnommés*, pour me servir du terme Latin de Suetone, ont été ou Allemans ou Flamans : & l'on me permettra de demander grace pour les Ecrivains de ces deux Nations à ceux qui prétendent faire le procès aux Auteurs qui ont tourné leurs noms en Grec ou en Latin. J'allégue pour la défense des Allemans & des Flamans non seulement la raison de la dureté & de l'inflexibilité de leur langue naturelle, mais encore l'éxemple des Anciens qui n'ont pas fait difficulté de passer cette liberté aux étrangers qui vouloient se donner un nom Grec parmi les Grecs, ou un Latin parmi les Romains. Je me contente de vous remetire devant les yeux celui du Philosophe *Porphyre* & celui de l'Hérésiarque *Pelage*. Porphyre s'appelloit Malch en sa langue, qui étoit la Syriaque, parce qu'il étoit Phénicien. Personne ne trouva mauvais qu'il quittât ce beau nom pour celui de Porphyre qui est Grec, quoi qu'on eût pû lui objecter que celui de Basile dans la même langue auroit encore été plus propre & plus approchant de celui de Malch pour la signification. Pelage, qui étoit des Isles Britanniques, s'appelloit dans son pays Morgan, qui marquoit la Mer en langage Breton de ce tems-là. Mais ayant à vivre dans les Provin-

étoit Ambroise & le nom de famille apparemment *Victoria*, que l'amour du Grec lui fit changer en Nicandre. C'est lui qui donna en 1515. une édition de Silius Italicus plus correcte de beaucoup que les précédentes, chés Philippe Giunti à Florence in-8, Il vivoit encore en 1553. comme le fait voir Dom Nicolas Antoine qui en parle assés au long & dans sa Bibliothèque ancienne d'Espagne pag 372 & tome 1. de la nouvelle pag. 53.

Provinces les plus florissantes de l'Empire, où l'on ne parloit que le Grec ou le Latin, il se fit appeller Pelagius, sans que personne y trouvât à redire. Cependant on peut assûrer que Malch & Morgan n'avoient rien de plus rude à l'oreille des Grecs & des Latins de leur tems, que les Allemans & Flamans en peuvent avoir à notre égard.

Mais nonobstant la permission que les Allemans semblent avoir obtenuë pour nous representer leurs noms vulgaires en Grec ou en Latin, tous n'ont pas crû qu'il fût de la bienséance d'user de cette permission. Il s'en est trouvé à qui le bon sens a fait juger que tout ce qui est permis, n'est pas toujours avantageux. Melchior Adam nous en a donné un éxemple en la personne de Frischlin, dont il nous a donné la Vie. Frischlin pouvoit se faire appeller *Hygiænus* en Grec, ou *Vegetius* en Latin, pour exprimer le sens de son nom Allemand. Il a pourtant resisté jusqu'à la mort au torrent qui emportoit la plupart des gens de Lettres de son pays. Il faisoit gloire de prouver à toute la posterité qu'il avoit été d'origine Allemande, & il croyoit que ce changement ne pouvoit être qu'injurieux à ses parens, sur tout lorsqu'on est d'une famille distinguée. Je veux vous representer ici une partie des vers qu'il a faits sur ce sujet contre ceux qui par une allusion injurieuse à son nom, l'appelloient Froschlin pour Frischlin (1).

Frischlino mihi non Froschlino nomen avitum est:
Hoc me Teutonici sanguinis esse probat.
Cecropiâ dices HYGIÆNUM *voce; Latinâ*
Si vis, me poteris dicere VEGETIUM.
Mens tamen est nobis nomen retinere paternum,
Ut me Germani stemmatis esse probem,
Hoc Tritavus nobis Bernhardus nomine vixit.
Hoc Atavus dudum nomine Janus erat.
Militia jurata manus, pia fulcra Senatus,
Legatique Ducum, signiferique Ducum...&c.

Il avoit raison. Personne n'auroit deviné qu'un *Hygiænus*, ou un *Vegetius* de ces derniers siécles fût descendu en droite ligne de tant de personnages qui avoient eu les premiers emplois à la Cour, dans les armées, & dans le Conseil des Ducs de Würtemberg en Soüabe.

§. III. Je ne m'arrêterai pas à vous faire voir que le nombre de ceux qui ont quitté leur nom vulgaire pour s'en donner de Latins, est incomparablement plus grand (2) que celui des Auteurs qui en ont pris de Grecs. Le détail en seroit infini, & l'on ne peut ouvrir de Catalogues ou de Bibliothéques d'Auteurs, qu'on ne puisse s'en convaincre par soi-même. De sorte que ceux qui ont prétendu se déguiser sous des noms Latins, ne sont presque plus reconnoissables dans la foule de ceux qui n'y ont point apporté de déguisement. A peine découvre-t-on un *Flavianus* pour dire Blondel; un *Vulturius* pour dire Gerard; un *Tubero* pour dire la Mothe; un *Turpio* pour dire Socin; un *Ocella* pour dire le Vayer; un *Tenebrio* pour dire Schott; un *Victorius Rusticus* pour dire Nicolas Villani; un *Refrigeratorius* pour dire Kuhlman; un *Felinus* pour dire Bucer; un *Candidus* pour dire de Witte; & quelques autres en petit nombre, qu'on ne peut pas ne pas considérer comme de vrais masques au milieu de tant d'autres qui ne le sont pas.

J'ajouterai aux maniéres de tourner son nom en des langues de Savans, c'est-à-dire en Hébreu, en Grec & en Latin, celle de le tourner aussi en une langue vulgaire. C'est une maniére qui doit paroître vicieuse à toute personne intelligente: aussi n'est-elle pas venuë d'aucun des Auteurs qui se trouvent changés de nom en cette sorte, mais de ceux qui ayant eu à les citer, ont crû devoir les tourner selon la langue en laquelle ils écrivoient. Après cette déclaration l'on ne m'accusera pas d'avoir voulu donner mon approbation à ceux de nos Ecrivains François qui ont forgé des noms pris de notre Langue pour des Auteurs qui n'auroient souffert au plus qu'une terminai-

1 Frosch *Rana.*
2 ¶ Il faut lire *moins grand.*
3 Picinelli nel Milanese Aten. a car. 433.

minaiſon Françoiſe ; & dont la plupart s'ils revenoient au monde ne ſe reconnoîtroient pas, & ne répondroient certainement pas lorsqu'on les appelleroit par ces ſortes de noms.

On n'approuvera jamais ceux qui ont appellé *du Gardin* & *du Jardin* à la tête de leurs Traductions Françoiſes deux Auteurs qui n'ont même jamais porté, ſoit en langue maternelle, ſoit en Latin, un nom qui eût voulu dire un jardin. Le premier de ces Auteurs n'eſt inconnu à aucun de ceux qui peuvent ſe vanter d'avoir étudié en Droit. C'étoit un Jurisconſulte Milanois, vivant du tems de Frederic Barberouſſe, qui a traité des Fiefs. Il s'appelloit *Obertus de Orto*; & ſi la mauvaiſe Orthographe des Copiſtes & des Imprimeurs n'y avoit point ajouté d'aſpiration, nos Ecrivains du ſiécle paſſé ne ſe feroient peut-être pas aviſés de l'appeller *du Gardin*. Ce n'eſt pas que l'équivoque du nom Italien *dell'Orto* ne puiſſe avoir rendu plauſible le nom ainſi tourné en François : mais un Auteur du même pays que ce Jurisconſulte (3) a prétendu lever l'équivoque en ces termes : *Oberto dell'Orto, il cui cognome prometteva frà quelle cadute nuova naſcita, è più felice riſarcimento.* Je veux que cette réfléxion ne ſoit qu'un rafinement inventé purement pour faire honneur à la ville de Milan. Mais je ſuis perſuadé que c'eſt dépayſer un homme mal-à-propos, que de vouloir après ſa mort & ſans ſa participation tourner un nom qui doit lui être propre en un nom tout différent & qui lui ſera toujours étranger. L'autre Auteur que je trouve mal appellé en notre langue, eſt un Médecin Portugais du dernier ſiécle. Il s'appelloit *Garſias de Orta :* mais le Traducteur François qui publia l'an 1619. à Lyon une verſion de ſon Traité des Simples qui naiſſent dans les Indes, ayant ignoré jusqu'au nom de ſon Auteur, qu'il croyoit être *De Horto*, nous l'a repreſenté ſous celui de *Garſia du Jardin*; en quoi il n'auroit pas dû être approuvé, quand même il ne ſe ſeroit pas trompé dans le fond.

On n'a pas eu beaucoup plus d'égard pour le *Valere le Grand* de Jean le Blond, imprimé à Paris en François l'an 1548. & l'on n'a pas reçu plus favorablement les autres qui ont appellé Valere Maxime de la même maniére (4). Je doute que l'on doive approuver davantage ceux qui ſe donnent la liberté d'appeller *Valerien le Grand* le Capucin que nous connoiſſons ſous le nom de Valerianus Magnus, dont le vrai nom étoit Magni. On n'a pas eu beaucoup plus de raiſon d'appeller *André l'Heureux* en notre langue un Jéſuite de Candie, ſous prétexte qu'il ſe nommoit *Eudæmon*: & l'on ne trouve rien ni dans les ſtations de ſa vie, ni dans ſes écrits, qui le rendent reconnoiſſable ſous ce nom. Ceux qui ont fait porter le nom de *la Tour* à Turrianus, qui s'appelloit auparavant Torrenſis, paroîtront ſans doute plus recevables dans la penſée que le changement eſt moindre du nom Eſpagnol de la Torre au François qu'au Latin. Mais enfin avouons qu'il ne nous appartient pas de donner des noms à ceux qui en ont déja, ni de les changer à notre fantaiſie, ſous prétexte qu'ils ſe ſont donnés eux-mêmes la liberté de faire de pareils changemens.

C'eſt une penſée qui m'eſt venuë preſque toutes les fois que j'ai vû citer ſous le nom de *Rochefort* un ſaint & célébre Caſuiſte du treiziéme ſiécle, nommé Raimond de Pennaforti. C'étoit un Catalan, troiſiéme Général des Dominicains, Pénitencier du Pape Grégoire IX. Son vrai nom étoit *de Peña* (que nous prononçons *Pegna*) *Fuerte*. De ſorte que ceux qui feroient difficulté de l'appeller en Latin *De Penna Forti*, qui eſt le nom que Raimond s'eſt donné lui-même, me paroîtront toujours moins libres de l'appeller en notre langue *Rochefort*, que *Peñafuerte* en ſa langue maternelle.

Ceux qui prétendent ne nous faire connoître le Cardinal de Torquemade, ou plutôt Torre-chemada (5), que par le nom du Cardinal *De la Tour brulée*, ont crû ſans doute pouvoir imiter l'éxemple même de ce Cardinal, qui a fait paſſer ſon

4 ¶ *Valerius Maximus* n'eſt pourtant pas appelé en François autrement que *Valère Maxime*.

5 ¶ Il faloit écrire *Torrequemada*.

ſon nom d'Espagnol en Latin, & qui s'appelle communément *à Turrecremata.* Mais ils me permettront de leur faire voir qu'il n'en eſt pas de même, puiſque ce Cardinal n'a jamais écrit en François, & que le nom de Tourbrulée ne peut pas être venu de lui. Nous n'approuverions pas des Italiens ou des Espagnols, qui dans leurs écrits appelleroient le Cardinal de Richelieu *De Riccoluogo*, ou *De Ricolugar*. C'eſt tout ce que le Public a pû faire que de paſſer au P. Petau (1) le nom Latin de *Ricolocius*, lorsque les autres ont dit *Richelius* pour ne pas trop s'écarter. Croyons que les Espagnols & les Italiens ne feront pas plus favorables au nom de la *Tourbrulée*, qui en qualité de nom propre n'eſt pas même capable de rappeller celui d'*à Turrecremata* dans la mémoire de pluſieurs François. Après cette réfléxion je vous laiſſe à penſer ce qu'il vous plaira de la liberté de quelques autres Auteurs de ces derniers tems, qui nous ont parlé de Frere Thomas *Clochette* comme d'un Auteur que nous euſſions dû connoître ſous ce nom (2). Il eſt vrai que Campanella ayant eu à paſſer les derniéres années de ſa vie en France, auroit pû ſe donner un nom pris de la langue du pays, comme ont fait quelques autres Italiens habitués parmi nous: mais il n'a point ſouffert d'autre changement que celui de la terminaiſon, & il en a été quitte pour ſe voir appellé *Campanelle.*

Permettés-moi, Monſieur, de vous retenir encore un moment ſur cette maniére de tourner les noms des Etrangers en notre langue, pour vous faire voir par deux éxemples tout récens que cette bizarrerie arrive ſouvent aux plus habiles gens. Un ſavant homme (3) (que je vous nommerai une autre fois, lorsqu'il ſe préſentera une occaſion de ſuivre ſon ſentiment) écrivant en François, nous parle de deux Auteurs de nos jours, dont l'un nous eſt aſſés connu ſous le nom de Mr. David, & l'autre ſous celui de Lupus. Ce ſavant homme appelle le premier *Davidius* par trois ou quatre fois, quoi qu'il écrive en François, & que Mr. l'Abbé David, dont j'honore le mérite, & qui n'a jamais écrit qu'en notre langue, ne ſe ſoit jamais appellé autrement que David. Nous lui paſſerons volontiers ſon *Davidius*: mais en même tems pourquoi appelle-t-il toujours le *Pere Loup* en notre langue celui qui ne s'eſt jamais appellé que Lupus depuis Anvers & Cologne jusqu'à Rome, & qu'il n'a jamais trouvé nulle part cité ſous le nom de *Loup*? S'il avoit envie de rendre à Lupus le nom vulgaire qu'il portoit en ſa langue maternelle, il devoit l'appeller le *P. Wolff* ou *Wolfius*; ce qui ne nous auroit nullement paru nouveau, puisque Lupus ne s'étoit fait connoître que ſous ce nom dans ſes premiéres années. Mais au moins auroit-il apporté plus d'uniformité, ſi pour tout mettre en Latin, il avoit dit *Lupus* en retenant *Davidius*; ou pour tout mettre en François, s'il avoit dit *David* en retenant le *Pere Loup* (4). Mais pour ne ſurprendre perſonne, il devoit faire le contraire de ce qu'il a fait, & dire avec tout le monde *M. David* & *le P. Lupus.*

Le ſecond éxemple de bizarrerie que je vous ai promis eſt celui d'un autre Savant de différent caractére (5). Ayant eu a parler de Turrianus, dont je vous ai déja entretenu (6), il l'appelle dans une même page tantôt *De la Torre*, & tantôt *De la Tour*, en lui donnant par tout la qualité de célébre Jéſuite, quoiqu'il n'ait trouvé que Turrianus dans les Originaux qu'il allégue. Il continuë dans la ſuite de l'appeller *De la Tour*, & quelquefois *Turrianus*, ſans nous avertir s'il a eu deſſein d'en faire trois Auteurs.

Les Allemans & les Italiens n'ont pas été plus éxemts de cette bizarrerie que nos François. Les premiers ont fait de *Capegiſtus Niger* Jurisconſulte Italien un Auteur

1 Rat. Temp.
2 P. Col. Du Val, &c.
3 ¶ C'eſt Mr. Le Clerc dans ſa Bibliothèque univerſelle Tom. 6. pag. 159.
4 Le même Auteur pag. 170, dit *Bellarmin* & *Davidius* énonçant en François celui qui n'a écrit qu'en Latin; & en Latin celui qui n'a écrit qu'en François.
5 ¶ Mr. Nicole.
Préjug. part. 2. pag. 152. 153. 155. 168. &c.
6 Voyés les Art, 222, 393, 876.

Auteur Allemand sous le nom de *Kopwisch der Schwartz*; & les seconds ont fait de Schwartz-erdt, ou Melanchthon Théologien Allemand, un Auteur Italien sous le nom de *Terranera* (7).

CHAPITRE XII.

Suite de la maniére de changer les noms d'une langue en une autre sans changer de signification. *Différence entre les Auteurs qui ne disposent que de leur nom, & les Historiens qui se donnent la liberté de changer les noms des autres. Que les Historiens sont moins excusables que les Auteurs particuliers, à qui dans le fond l'on ne peut contester le pouvoir de se* TRANSNOMMER *selon leur caprice dans des choses de nulle importance. Que l'exemple des anciens Historiens Grecs & Latins ne peut justifier au plus que ceux des Historiens modernes, qui se contentent de mettre aux noms propres des Etrangers les terminaisons de la langue en laquelle ils écrivent leur histoire. Que l'exemple même de Moyse qui a changé plusieurs noms propres en Hébreu, ne doit point autoriser la licence des Modernes.*

Quoi que je ne voulusse pas me rendre l'Avocat des Auteurs qui se font *transnommés* d'une langue à l'autre, lorsqu'ils n'ont pas eu besoin de se cacher, & qu'ils n'ont pas songé à se déguiser: je ferois pourtant difficulté de les condamner avec leurs censeurs, lorsque leurs changemens n'ont point causé de confusion, & qu'ils n'ont apporté de dommage à personne. Où est, par exemple, le crime de Riccio, de Preud-homme, &c. pour s'être appellés l'un *Crinitus*, l'autre *Probus*, &c; Que nous importe que l'un ait eu le nom de *Riccio* ou d'*Erizzo*, & que l'autre ait eu celui de *Preudhomme* ou de *Bienné*, pourvû que ces noms supprimés ne paroissent nulle part pour mettre le trouble dans la connoissance que nous avons de ces Auteurs? Je veux qu'ils ayent eu tort une fois sur ce point: mais le tort qu'ils peuvent avoir eu ne nous nuira pas, tant qu'on ne les trouvera cités nulle part que sous les noms de *Crinitus*, de *Probus*, &c.

Au contraire, les choses étant une fois établies & généralement reçuës sur ce pied-là, on s'exposeroit à tout gâter dans l'art de connoitre les Auteurs, si l'on entreprenoit de faire revivre des noms supprimés, qui peuvent passer à leur égard pour entiérement éteints. Nous n'y comprendrions plus rien, si l'on nous citoit *Holtzman* que nous ne connoissons pas, pour Xylander que nous connoissons; *Stern de Zweibruck* pour Stella Bipontinus; *Vander Beken* pour Torrentius; *Schlossers* pour Serrarius (8); *La Scala* pour Scaliger; *Holywood* pour de Sacrobosco; de *Roquetaillade*, ou de *Rochetaillée* pour de Rupe-scissa; *Bruggs* pour Pontanus; *Cramers* pour Mercator, *Middleton* pour de Mediavilla; *Gerard* pour Erasme; *Spies-hammer* pour Cuspinianus (9); *Habnpol* pour Cornarius; *Bawrn* pour Agricola, &c.

Le tort de ces Auteurs, s'ils en ont eu, n'est donc retombé que sur eux-mêmes, pour avoir abusé de la liberté qu'ils avoient de changer leur nom dans des choses indifférentes. Mais il n'en est pas de même des Historiens, qui semblent être les dépositaires des noms des personnes dont ils ont à parler, & qui ne sont pas moins obligés de garantir ces noms, que les choses mêmes qu'ils rapportent. Il n'y a point d'érudition, point d'éloquence qui puisse aujourd'hui nous persuader que ces Historiens, surtout ceux que nous appellons Modernes, ayent dû travestir & masquer, pour ainsi dire, les personnes qui ont porté des noms propres dont

7 Deckerr. n. 193.

8 ¶ Lisés *Serarius* parce qu'en Allemand Schlosz c'est *Sera* une serrure, & non pas *Serra* une scie.

9 ¶ Parmi les Epigrammes de Jérome Balbus de Gurek, imprimées l'an 1494. à Vienne en Autriche in-4. il y en a une sur le nom de *Cuspinianus* tort plaisante, mais trop Cynique pour être ici rapportée.

dont le sens étoit capable d'être rendu en une autre langue. On aura beau nous alléguer l'uniformité que ces Historiens ont crû devoir garder dans leur langage, afin de n'y pas laisser entrer de locutions étrangéres. Car outre que cette uniformité prétenduë n'a pas pu même être gardée par ceux qui l'ont affectée le plus, & qu'ils l'auroient beaucoup mieux observée en se contentant de donner à chaque nom propre la terminaison de la langue en laquelle ils écrivoient leur histoire; c'est qu'il s'est trouvé très-souvent que les noms que ces Historiens ont substitués à ceux qu'ils ont supprimés, étoient & plus obscurs & moins connus. Ce qui est pécher autant contre le sens commun, que contre l'esprit & l'institut de l'Histoire.

Pour vous en donner quelques éxemples tirés des Historiens, même du premier ordre; je vous citerai l'*Interamnas* de Mr. de Thou. N'est-il pas vrai, Monsieur, que vous connoissés fort bien le nom d'*Entragues*, & même celui d'*Entraigues* en notre langue; & que vous ne connoissés celui d'*Interamnas* que comme un nom qui marque un habitant de Terni en Ombrie? *Interamnas* dans l'emploi qu'en fait Mr. de Thou, vous est donc plus obscur & moins connu que celui d'*Entragues*. Je pourrois vous alléguer encore son *Acromontanus*, son *Altorivus*, son *Amurathes*, & un grand nombre d'autres, où l'on peut dire qu'il n'est pas toujours égal à lui-même. C'est ce qui vous paroîtra dans son *Quercetanus*, dans son *Quadrigarius* & ailleurs. *Quercetanus* chés lui veut dire en un endroit *De la Chenaye*, & en un autre il veut dire *Du Chesne*. Ce n'est pas tout, un autre *De la Chesnaye* s'appelle chés lui *Quercæus*; un autre *Du Chesne* s'appelle encore *Quercæus*; & ailleurs, mais toujours chés lui-même, *Quercæus* signifie encore *Des Chesnays*. Pour son *Quadrigarius*, j'ai lieu de croire qu'il l'avoit pris de Paul Emile autre Historien du premier ordre, mais de même humeur pour le changement des noms vulgaires. Paul Emile donne le nom de *Quadrigarius* à un Evêque de Paris nommé *G. Chartier* du tems de Louis XI. Mr. de Thou donne le même nom à un *Chartier*, mais il appelle un autre homme du même nom *Carterius*, sans qu'on voye le sujet de cette différence. Il ne manquoit plus que le nom d'*Auriga*, & nous ferons voir ailleurs qu'il étoit déja retenu pour Alain *Chartier* (1).

Je sai que les Historiens Modernes & les autres Partisans de cette liberté ne manqueront pas de nous renvoyer aux anciens Historiens. Mais je doute que la maniére dont en ont usé ces Anciens, doive servir d'éxemple à nos Modernes. Je sai que les Anciens n'ont point fait difficulté d'exprimer en Grec s'ils écrivoient pour des Grecs, ou en Latin s'ils écrivoient pour des Latins, certains noms propres des Persans, des Syriens, des Egyptiens (2). Mais il paroît que la plupart de ces noms étoient moins des noms d'hommes, que des noms de lieux, ou d'Offices militaires ou politiques. Ce qui fait une différence si considérable dans la question dont il s'agit, qu'elle change entiérement l'état de l'éxemple dont nos Modernes auroient besoin pour soutenir leurs prétentions. Il faut avouer qu'on a toujours eu plus d'égard pour les noms des Hommes que pour ceux des Choses. Herodote, Quinte-Curce & les autres qui ont exprimé en leur langue divers noms appellatifs de Charges & de Dignités, & quelques noms propres de Lieux, dont la signification étoit utile à quelque chose, ont été assés scrupuleux pour ne pas toucher aux noms des Hommes, si ce n'est pour leur donner une terminaison de la langue en laquelle ils écrivoient. Si nos Modernes avoient eu la discrétion de mettre dans leurs Histoires les noms propres avec la signification, telle qu'il leur auroit plû de leur donner: s'ils avoient dit, par éxemple, dans leurs Histoires Latines *Chartier*, id est, *Quadrigarius*; *Le Jay*, id est, *Gracchus* (3); *Du*

1 Mornac appelle aussi *Quadrigarius* l'Avocat Mathieu Chartier pag. 18.
2 Grot. ad cap. 11, Genes. pag. 20.
Huetii Demonstr. pag. 130.
Théol. de Holland. pag. 430.

Du Bois, id est, *Silvius*; *La Perriere*, id est, *Petrejus*; *Del Pozzo*, id est, *Puteanus*, &c. il y auroit eu dans cette conduite de quoi faire cesser les plaintes que l'on forme contre eux. Ils auroient pû s'autoriser de l'éxemple des Evangelistes, je ne dis pas pour des noms de Lieu, tels qu'*Haceldama*, *Golgotha*, &c. mais pour des noms d'Hommes changés par Jesus-Christ même, comme *Cephas*, *Boanerges*, dont ils n'ont pas permis que nous ignorassions la signification.

Ce que je viens d'avancer sur la reserve respectueuse que les anciens Historiens semblent avoir eue pour les noms propres des Personnes plus que pour les autres, n'est pourtant pas si général, qu'il n'y en ait eu parmi les Grecs qui ont pris la liberté de changer en leur langue quelques noms Hebreux, comme celui d'Isaac en *Gelos*, celui d'Edom (que portoit Esaü) en *Erythras* (4). Mais cela étoit de l'invention de quelques Ecrivains profanes, tels qu'Alexandre Polyhistor: & nous ne voyons pas que cette liberté ait jamais été suivie ou approuvée par aucun Grec Chrétien. Nos Modernes ne nous presseront pas sur l'éxemple d'un Rabin (5), qui ayant pris un Abrégé assés mauvais de l'Histoire sainte pour un Ouvrage véritable de Philon Juif, en publia la Traduction Hébraïque sous le nom de *Jedidée*, qui dans sa langue étoit équivalent au nom de Philon. Nous n'avons pas d'instances à craindre sur ce changement du Grec en Hebreu, ne venant que de gens incapables de faire un éxemple, depuis qu'ils sont hors de commerce avec nous.

Mais il n'en est pas de même de l'objection qu'on peut nous former sur la conduite de Moyse, c'est-à-dire, du premier des Historiens. J'avoue que nos Modernes n'ont pas de modéle plus parfait à se proposer, mais ils ne doivent pas se vanter de l'avoir parfaitement imité dans le changement des noms propres. Je veux que Moyse ait tourné en Hebreu les noms propres des Personnes qui avoient vécu depuis Adam jusqu'à Nemroth, & qu'il les ait changés en des noms d'une signification semblable (6). Mais il n'y avoit pas de confusion à craindre de ce changement dans la supposition que la premiére langue du monde étoit entiérement éteinte du tems de Moyse. Tous ces noms propres que Moyse a changés de la langue primitive en Hebreu se sont trouvés tellement supprimés, que personne n'en a ouï parler depuis, & que les noms changés par Moyse ont été considerés comme des noms primitifs & comme les originaux mêmes. Il n'en est pas de même de nos Modernes; ils n'ont point changé les noms propres d'une langue éteinte en une langue florissante. Ils ont fait tout le contraire de Moyse, qui a fait passer les noms d'une langue morte en une langue qui étoit vivante & vulgaire de son tems: au lieu que nos Modernes qui ont écrit en Latin, ont changé en une langue morte des noms de langues vivantes, qui loin d'être demeurés supprimés après ce changement subsistent encore & subsisteront plus longtems que les noms Latins par la propagation des familles. Moyse a fait en sorte qu'il ne nous est point resté d'autre nom pour marquer les anciens Patriarches, que ceux qu'il leur a donnés d'*Adam*, d'*Eve*, de *Mathusala*, &c. Mais nos Modernes n'ont pû venir à bout de supprimer les noms vulgaires de *Crevecœur*, des *Croisettes*, de *la Motte*, du *Mesnil*, de *la Haye*, &c. par leur *Crepacordius*, leur *Cruciarius*, leur *Cespitius*, leur *Mansionilius*, leur *Sepinus*, &c. La fortune de ces noms changés sera toujours fort contraire à celle des noms que Moyse a introduits, puisque ceux-ci vivront autant que l'Ecriture sainte, & que ceux-là sont déja censés être péris dans l'esprit de ceux qui pourront se passer de ces Histoires modernes.

Avertisse-

3 Le Yay pour le Geay
4 Euseb. de Præpar. Evang. lib. 9.
5 R. Azarias.
6 Grot. ut supr. Huet. prop. 4.

Avertissement sur les deux Chapitres suivans.

Les Chapitres XIII. & XIV. qui suivent, dépendent tellement du Chapitre précédent, qu'on auroit eu sujet de se plaindre, si après avoir parlé du changement des noms d'une Langue en une autre, on s'étoit dispensé de parler du changement des terminaisons, & de la suppression ou de la mauvaise expression de l'Article des Langues vulgaires. C'est ce qui m'a porté à ramasser dans le XIII. tout ce que le Lecteur peut raisonnablement éxiger sur la bizarrerie du changement de Terminaison: & dans le XIV. ce qui peut concerner les Articles. Comme il ne s'agit pas de déguisement affecté dans l'une ni dans l'autre de ces maniéres, il n'en sera point parlé du tout dans le Recueil des Auteurs déguisés; c'est ce qui m'a obligé à faire ici un détail plus grand des noms propres que nous trouvons alterés du côté de la terminaison ou de l'article, afin de donner à ceux qui s'en trouveront embarrassés en lisant les Auteurs les moyens de les rétablir en leur Langue naturelle.

CHAPITRE XIII.

Ceux qui condamnent le changement des noms propres en d'autres Langues ne doivent pas désapprouver l'usage des Terminaisons de la Langue en laquelle on écrit. Exemples des Anciens Ecrivains qui en ont usé de la sorte. Bizarrerie de ceux qui se mêlent de donner des Terminaisons Latines à des noms François, ausquels elles ne sont pas propres. Combien une Terminaison Latine, qui est presque toujours la même, confond & défigure la plupart des noms François, à cause de la variété de leurs Terminaisons.

J'Ai déja insinué plus haut que je ne prétendois pas comprendre l'usage des terminaisons étrangéres parmi les changemens des noms propres. C'est un usage qui paroît quelquefois indispensable, & qui sert même à la beauté du style en certaines occasions. Ainsi ceux qui sont dans cette pratique ne doivent pas craindre de se voir enveloppés dans la condamnation des autres pourvû que les Terminaisons soient toujours très-simples, & incapables de faire changer la prononciation & l'orthographe des noms propres. Il se trouve même des occasions où l'on ne doit point faire difficulté de leur passer le changement de la lettre que nous appellons *caractéristique* ou *figurative*, pourvû que l'altération que ce changement peut causer dans l'orthographe ou dans la prononciation ne fasse pas de changement essentiel au nom original.

C'est ce qui a été pratiqué par les Historiens & les autres Ecrivains de tous les tems dans presque toutes sortes de Langues. Il nous restera des monumens de cette honnête liberté tant que nous aurons les livres des Grecs & des Latins où nous voyons les noms des Egyptiens, des Phéniciens, des Persans & des Africains conservés en leur entier autant qu'il a été possible, mais terminés par une inflexion Grecque ou Latine. Cesar en a usé de même à l'égard des noms Gaulois ou Celtiques ausquels il a tâché de donner des Terminaisons convenables, si bien que la plupart des noms en *ich* se trouvent terminés en *ix* plutôt qu'en *us*, comme *Dumnorix*, *Ambiorix*, &c. parce que Dumnoricus, Ambioricus lui paroissoient un peu trop éloignés des originaux. Un aussi religieux conservateur des noms propres qu'étoit Cesar, ne doit pas être légérement accusé d'infidélité sous prétexte de la difficulté que l'on a de trouver aujourd'hui l'étymologie de quelques-uns de ces noms. Quand il seroit vrai que les copistes n'auroient pas corrompu chés lui *Arionistus* en *Ariovistus*, & que l'étymologie de ce nom seroit *Erbuncst*, on ne peut que louer Cesar de l'avoir fléchi si doucement: & il faut croire que c'est par une demangeaison familiére aux Critiques que quelques-uns

1 Wilh. Schickar. tom. 1. ad calc.
2 Autre Auteur est Manethon.
¶ On dit Manethos & Manethon indifferemment, mais Suidas distingue le Mendésien du Sebennyte.
3 ¶ L'usage est pour *Ariadne* & *Calliope*.

uns veulent réformer son *Vercingetorix*, afin de le faire venir du Saxon de *Hertoge Hinrich* que nous appellerions aujourd'hui le Duc Henri en notre Langue (1).

Les Historiens qui ont paru depuis ont usé de la même liberté sans opposition, à l'égard des noms Gothiques, Lombards, Esclavons, Saxons & Teutons, & nous ne voyons pas qu'on y ait trouvé autre chose à redire que l'ignorance de ces Langues qui a fait corrompre l'orthographe des noms à plusieurs d'entre eux.

Il ne seroit donc pas juste que nos Modernes si bien fondés en éxemples & appuyés d'une tradition si longue, fussent privés du droit de donner les terminaisons de la Langue en laquelle ils écrivent au nom des Langues étrangéres. Mais d'un autre côté il est juste de ne point étendre ce droit au-delà de ses bornes naturelles.

On ne peut pas contester à la Langue Françoise l'avantage d'être l'une des Langues les plus commodes en terminaisons. Il n'y a point de noms Grecs, Latins, Barbares, que l'on ne puisse terminer selon ses maniéres tant masculines que féminines qui lui sont particuliéres, sans jamais changer ou détruire une *caractéristique*: & lors qu'après avoir consulté ce que le sens commun dicte à l'oreille, elle rencontre quelque chose qui la choque dans la prononciation, elle aime mieux laisser les noms tels qu'elle les trouve en original. Elle a eu cette circonspection pour la plupart des noms Hébreux. Elle en a eu aussi pour quelques-uns des Grecs en *as*, comme *Bias*, *Pausanias*, *Suidas*, *Sabas*, *Ctesias*, *Pallas*; en *es*, comme *Thales*, *Eutyches*, *Dares*, & même pour les Etrangers qui n'avoient que la terminaison Grecque, comme *Apries*, *Xerxes*, &c. en *is*, comme *Panyasis*, *Anacharsis*; en *os*, comme *Eros*, *Manethos* (2), *Minos*; en *ys*, comme, *Dictys*, & en d'autres terminaisons dont il est aisé à chacun de se faire un détail, sans avoir entrepris de mettre en usage les prononciations de *Bie*, *Pausanie*, *Suide*, &c. Le scrupule est allé si loin que plusieurs noms de femmes, dont les noms pouvoient avoir une terminaison féminine en notre Langue, sans changer même l'orthographe de la terminaison Grecque, gardent parmi nous presque la même prononciation qu'ils avoient parmi les Grecs, comme *Daphné* au lieu de Daphne, *Calliopé* au lieu de Calliope, *Niobé*, *Ariadné*, *Arachné* (3).

Notre Langue n'est pas moins circonspecte envers les terminaisons (4), soit des noms Latins, comme *Ennius*, *Duillius*, *Crassus*, *Cornelius*, *Germanicus*, qu'elle n'a point tournés par *Ennie*, *Duille*, *Crasse*, *Corneille*, *Germanique*; soit des noms Grecs ou Barbares terminés à la Romaine, comme *Apollonius*, *Hermolaus*, *Cyrus*, *Crœsus*, *Darius*, &c. qu'elle n'a point tournés en *Apolloine*, *Hermolas*, *Cyre*, *Crese*, *Darie*, &c. Elle n'a point touché aux noms en *os*, comme *Nepos*; elle a laissé même en leur entier beaucoup de leurs noms en *a*, comme *Agrippa*, *Galba*, *Sylla*, *Juba*; quelques-uns en *is*, comme *Cerealis*; & tous ceux en *or*, en *ex*, en *ix*, en *ux*, dont on peut produire beaucoup d'éxemples.

C'est une reserve qu'il sera difficile de trouver en pareil degré dans les Langues Italienne & Espagnole. Mais il n'en faut pas chercher de vestige dans la Grecque, dont les Ecrivains de moyen & de bas âge animés du même esprit que leurs Anciens n'ont pas manqué de fléchir ou de réduire à leurs maniéres les noms des Francs; c'est-à-dire des Occidentaux, ceux des Sarazins & des Turcs. C'est ce qu'on n'auroit pas eu lieu de blâmer en eux s'ils s'étoient contentés d'ajouter leurs terminaisons. Mais les changemens, les additions, les retranchemens de lettres qu'ils ont faits à divers noms propres, nous portent à les considerer plutôt comme des noms corrompus, que comme des noms simplement terminés à la Grecque (5).

Qui pourra s'empêcher d'avoir la même pensée, non pas des Latins anciens, mais

4 *Latinam rationem sequi placet, quò usque patitur decor, præsertim si auctoritatem consuetudo non superet.* Quintil. Inst. Lib. 1. cap. 9.

5 v. g. Charilaus pour Carolus, &c.

mais des *Latinistes* modernes, parmi lesquels on a vû une demangéaison presque semblable se communiquer comme une maladie contagieuse, dont il semble qu'on ne soit pas encore bien guéri de notre tems ? Encore aurions-nous quelque prétexte pour excuser leur caprice s'ils avoient au moins fixé leur fantaisie par quelque régle à laquelle on pût se tenir pour s'empêcher de tomber dans l'erreur. Au moins devoient-ils garder quelque uniformité dans leur conduite, & ne pas démentir si souvent un usage par un autre.

En A. La terminaison en A dans quelque Langue vulgaire que ce soit devroit être la moins embarrassante, puisqu'elle est semblable à une terminaison que les Latins ont employée fort communément pour les noms d'hommes. Comme nous avons conservé en Langue vulgaire ceux de *Sura*, *Scapula*, *Columella* (1), *Caligula*, *Fenestella*, *Caracalla*, &c. il étoit juste que nos Latinistes conservassent aussi dans leurs écrits Latins les noms François, Italiens & Espagnols en *a*. C'est ce qu'ils ont fait assés volontiers tant qu'ils n'y ont pas trouvé d'obstacle. Mais s'ils ont eu des raisons suffisantes pour tourner Pignoria en *Pignorius*, Gambara en *Gambarus*, Settala en *Septalius* (2), pourquoi n'ont-ils pas été uniformes? & pourquoi ont-ils dit en d'autres rencontres *Pignoria*, *Gambara*, *Septala* en Latin? Le Comte de Dona est appellé par les uns *Donæus*, par les autres *Dona* & *a Dhona*. Mais Mr. de Thou l'appelle *Donavus* lui qui tourne assés souvent en *a* simplement les noms Allemans terminés en *aw*.

ARD. ART. A l'égard des terminaisons en ARD & en ART, le même Historien les a presque tournées toutes en *arius*, & il les a confonduës ainsi avec celles qui sont en ARS ou en AR, en leur faisant perdre leur *caractéristique* qui devoit servir à leur distinction. *Lombard*, *Passart*, &c. *Luscarius*, *Passarius*, &c. Un seul *Mollarius* chés lui sert à trois personnes nommées différemment *Mollars*, le *Mollard*, de *Mollard*, qui seroient perduës d'extraction si elles n'étoient connuës que dans l'Histoire Latine de cet Auteur. Il appelle *Scholarius* un nommé *Cholard*, qui n'étoit ni Grec, ni Allemand, mais Gascon. La lettre Allemande *sch* dont il a exprimé notre *ch*, me fait souvenir de sa maniére de tourner le nom de *Choart*, nom fort connu dans l'épée & dans l'une & l'autre robe parmi nous. Il est vrai que M. de Thou n'a point fait perdre la *caractéristique* au nom de Choart comme aux autres: mais c'est ce qui a encore contribué davantage à le rendre Allemand. Si l'on ne connoissoit d'ailleurs Paul Choart de Buzanval Ambassadeur de France à la Haye, on pourroit le confondre sur le nom qu'il lui donne de *Schuartius* avec des Allemans, ausquels il fait servir plus naturellement le même nom pour exprimer celui de leur langue, qui est *Schwartz* (3).

Les noms vulgaires en AS se latinisent assés ordinairement en *asius*, Colas *Colasius*, Corras *Corrasius* (4). Et quoique cette terminaison leur soit commune avec les noms en *ais*, comme *Sangelasius* saint Gelais ; & en *aise*, comme *Salmasius*, Saumaise (5) : nous aurions pû nous y accoutumer sans l'inconstance de nos Latinistes. Mais lors que nous penserons traduire *Gallasius* par *Gallas*, il viendra quelqu'un appuyé de l'autorité de Mr. de Thou nous soutenir que c'est un autre homme appellé *des Gaillards* ; & que c'est aussi un nommé des *Galars*, selon la Croix du Maine ; quoique Nicolas Gallasius Ministre de Genève au siécle passé s'appelle communément en notre langue N. *de Gallas* (6). Mr. de Launoy AS.

1 ¶ On dit *Columelle*, & peut-être hazardera-t-on, sur tout en Poësie, *Caligule* & *Caracalle*.

2 ¶ On doit dire en François comme en Latin, *Pignorius*, *Gambara*, & *Septalius*.

3 *Niger* Le Noir.

4 ¶ Il faut avec *Coras* lui-même écrire *Coras* & *Corasius*, que par une maligne allusion Duaren dans son Epitre à François Baudouin du 13. Janvier 1549. appelle plus d'une fois *Corax*.

5 Quoique Boulaise se nomme toujours *Boulasius* & que Porthais soit *Porthasius*, *Protasis* & *Protasius*.

6 ¶ Beze pourtant dit *Gallasius* en Latin, & *Des Galars* en François.

7 *Gallius*. Gau & Gallé.

8 *Govinus*, Gau & Gouyn.

noy appelle Mr. Varillas *Varillasius*: mais les Actes de Leipsick le nomment plus naturellement *Varillasius*. Le Poëte de Vias s'est nommé *Viassius*; & Mr. Cujas ne s'est pas moins éloigné de cette régle en s'appellant *Cujacius*, comme Mr de Thou a dit *Duracius* pour de Duras. C'est une liberté qu'on pouvoit laisser aux noms en Ac, comme de Pybrac & de Balzac, qui s'appellent *Pybracius* & *Balzacius*. Mais Mr. de Thou s'est mis au dessus de la régle en disant *Campanicius* pour Champagnas, *Fabatus* pour Favas, &c.

AU. Nos terminaisons en AU se tournent volontiers en *avius*; *Petau*, *Sarrau*, &c. *Petavius*, *Sarravius*, &c. Mais de deux personnes qui ont porté le nom de *Gau*, Mr. de Thou a jugé à propos d'appeller l'une *Gallius* (7), l'autre *Govinus* (8). Pour augmenter encore notre embarras, il se sert du nom de *Gallius* pour marquer le Sieur de *Gallé*, & se sert aussi du nom de *Govinus* pour désigner un Doyen de Beauvais nommé *Gouyn* ou *Gouynes*. Le Sieur de *Palluau* chés le même Auteur se trouve tourné en *Paludellus*; & la femme de Pierre Pithou, qui se nommoit Catherine de Palluau, s'appelle elle-même *Paludella* dans l'Epitaphe qu'elle a dressée à son mari.

AUD. AUT. Les noms en AULD ou *aud*, en AULT ou *aut* ne nous feront pas de difficultés tant qu'ils ne feront qu'en *aldus* ou *oldus*, en *altus* ou *altius*. On peut y joindre la terminaison en *audus* ou *audius*, & *autius*. De sorte qu'on n'a rien à reprocher à Mr. de Thou, lorsqu'il tourne le nom de *Foucauld* par celui de *Fulcaudius*. Ceux qui se souviennent que dès le tems des premiers Empereurs Romains l'*o* & l'*au* se prenoient l'un pour l'autre, & qu'on disoit *Plostrum* & *Clodius* aussi volontiers que *Plaustrum* & *Claudius*, ne trouveront pas mauvais que le Pape Clement IV. qui s'appelloit *Foucauld* du nom de sa famille, se soit nommé *Fulcodius* avant son Pontificat. Je doute que la même raison pût servir aux amis de Pierre *Airault* Lieutenant Criminel d'Angers au siécle passé, s'ils entreprenoient de justifier le nom d'*Ærodius*, qu'il s'est donné. Cette licence auroit pû anéantir le nom de sa famille, s'il en avoit été le seul ornement, ou si elle n'avoit été connuë d'ailleurs. L'inégalité de Mr. de Thou peut être embarrassante sur ces noms. Il les tourne le plus souvent en *audius* & *autius*, quelquefois en *aldus*, comme *Bressaldus* de *Bressault*: mais lorsqu'il change ce même nom en *Bressalius*, il nous porte mal-à-propos à en changer la prononciation & l'orthographe Françoise. C'est encore pis pour nous, lorsqu'il tourne par *Pluvialius* non seulement un nommé *Pluviot* ou *Pluvot* (pour Pluviaut) mais encore un nommé *Puy-vidal*. Le même Auteur voulant déployer ses richesses en matiére de terminaisons, appelle *Andronius* un homme nommé *Andrault*. Les autres Auteurs n'ont pas tous été plus réguliers sur eux-mêmes. Robert *Cenaut* Evêque d'Avranches s'est appellé *Cenalis* (9); Gabriel du *Puy-Herbault* Moine de Fontevraut s'est appellé *Putherbeus*. Claude *Minault* de Dijon (10), mais Avocat du Roi à Estampes, a voulu approcher les terminaisons bien ou mal, & a changé son nom de *Minault* en celui de *Minos*. Les Berauds de France n'ont presque rien alteré dans leur nom en se faisant appeller du nom de *Beroaldus*, mais ils se sont exposés à être confondus avec les *Beroaldes* d'Italie (11).

AY. Les noms en AY se tournent indifféremment en *aus* & en *aius*, sans faire beaucoup de violence à la terminaison Françoise. *Aius* est moins en état de nous embarrasser, parce qu'on ne peut l'appli-

9 ¶ La Croix du Maine page 208. de sa Biblioth. parlant de cet Evêque l'appelle *Robert Ceneau*. Du Verdier pag. 1123. de la sienne ecrit Senalis. Calvin, par une allusion boufonne au mot Latin *Cœna*, parce que cet Evêque a lui-même ecrit son nom *Cœnalis*, l'a nommé *Robert Soupier*. Voyes le *Menagiana* tom. 1. pag. 170. & 171.

10 ¶ J'ai remarqué plus haut que c'est *Mignault* qu'il s'appelloit.

11 ¶ Mathieu Béroalde & François Béroalde son fils Auteur du Moyen de parvenir, n'ont jamais eu nom *Beraud*. Ils peuvent bien à la vérité au lieu de *Broald* ou de *Beroald* avoir écrit *Beroalde* en ajoutant un e final à l'ancienne orthographe de leur nom, telle qu'on la trouve dans La Croix du Maine & dans Du Verdier.

l'appliquer qu'à des noms en *ay*, quoiqu'il faille quelquefois deviner pour rencontrer juste, comme lorsqu'on trouve *Caius* pour dire *Du Quay* ou *Le Quay*, au lieu du nom Romain dont ce mot nous a laissé l'idée. Mais la terminaison en *Æus* étant commune à plusieurs terminaisons Françoises, même féminines, outre celle en *ay*, elle ne peut qu'apporter beaucoup de confusion. Vous croirés que *Codræus*, *Crenæus*, &c. veulent dire du *Coudray*, du *Crenay*, &c. & quoique vous ayés raison, je trouve qu'ils signifient *De la Coudre* & *De la Cresne*, &c. Encore aurions-nous quelque chose de fixe, si l'on s'en tenoit à une même terminaison Latine pour les noms François qui font les mêmes: mais à quoi veut-on nous déterminer, lorsqu'après nous avoir produit *Codræus*, pour dire tantôt *du Coudray* & tantôt *de la Coudre*, on nous propose encore dans un même corps d'histoire tantôt *Coriláus*, tantôt *Corilanus* & *Corilensis*, pour marquer aussi *du Coudray* & *de la Coudre*?

E. Notre terminaison en E, toute simple qu'elle est, ne laisse pas de souffrir beaucoup de la part de nos Latinistes dans leurs variations. Elle s'exprime le plus souvent en *æus*; d'Argentré, d'Urfé, *Argentræus*, *Urfæus*; & même *Caritæus*, pour dire de la Charité. Cela paroît assés tolérable. Budé y a pourtant été pris, & malgré la volonté qu'il a euë de conserver son nom à sa famille, il se trouve aujourd'hui nommé *Budée* par la plupart du monde sur le modéle de son *Budæus*. Mais Mr. de Thou a fait voir encore en cette occasion, que l'uniformité n'étoit point sa régle. *L'aidé* dans son histoire est *Lædus*, *Taboné* est *Taloetins*, *André* (en surnom) est *Andreanus*, qui veut dire aussi chés lui *Andrieu* en d'autres rencontres; enfin les noms d'Aubigné, d'Aubigny & d'Albigny n'ont reçu de lui qu'une même terminaison dans le mot *Albinius*, qui semble n'être pas propre pour les noms en *é*.

EAU. La terminaison des noms en EAU ayant pris la place de celle des noms en *el*, a donné lieu aux Auteurs d'en retenir la terminaison Latine. Bobineau, Chantreau (1), Godeau, &c. n'ont point paru fléxibles autrement, comme on le peut juger par les noms de *Bobinellus*, *Cantarellus*, *Godellus*, &c. Ragueau & Tiraqueau ont si bien accoutumé le monde à les appeller *Raguellus* & *Tiraquellus*, que plusieurs croyent avoir raison de les appeller en François *Raguel* & *Tiraquel*. C'est ce que leurs descendans sont en droit de rejetter, comme ceux de Budé rejettent le mot efféminé de *Budée*. Peut-être que le Médecin Moreau se seroit fait appeller aussi *Morellus* plutôt que *Moræus*, s'il n'avoit apprehendé de porter le nom de Morel dans la postérité, & de se voir hors de sa race confondu parmi le grand nombre des Morels. Mais je ne sai si ç'a été par un motif semblable que Mr. de Thou a donné à Pastoureau & à Charboneau les noms de *Pastoreus* & de *Carboneus*, plutôt que ceux de Pastorellus & de Carbonellus, parce qu'il y a d'autres gens du nom de Pastorel & Carbonel. Il n'en faut rien croire, puisqu'un nommé Pastorel s'appelle aussi chés lui *Pastoreus* sans distinction. S'il avoit été aussi curieux de belle Latinité que *Jouvenneau* (2), il l'auroit peut-être appellé *Pastoralis*, comme ce Jouvenneau s'est nommé *Juvenalis*, apparemment pour ne pas se confondre avec *Juvenel* des Ursins (3), à qui on vouloit laisser le nom de *Juvenellus*. Cette terminaison en *alis* pour des noms en *eau* n'étoit pas tout à fait inconnuë à Mr. de Thou, qui a dit *Caprealis* pour marquer *Capreau*. Chés lui *Capralis* veut dire encore *Chevreau* (4), ou plutôt le Sieur de Chevreaux, qui se trouve appellé aussi *Capralius*, puis *Capreolus* par le même Auteur en divers autres endroits, comme le Sieur de Capres, & le nommé Cabral, sont pareillement appellés *Capralis*, & le Sieur de Cabrol

1 ¶ On écrit *Chantereau*.

2 ¶ Il entend *Gui Jouvenneaux* Abbé de S. Sulpice de Bourges. On a de lui sous le nom de *Guido Juvenalis* des Commentaires sur Térence impimés sur la fin du 15. siécle. Du Verdier l'appelle *Gui Juvénal*.

3 ¶ On dit plutôt Jean *Juvenal*, que Jean *Juvenel* des Ursins.

Cabrol *Capreolus* dans la même Histoire qui peut passer ainsi pour une pépiniére perpetuelle de confusion. M. de Thou ne se seroit pas laissé facilement épuiser en terminaisons Latines pour les noms en *eau*. Si le P. Fronteau de sainte Geneviéve, qui s'est nommé *Fronto* plutôt que *Frontelius* ou *Frontæus*, a cru être l'inventeur de la terminaison Latine en *o* pour la Françoise en *eau*, j'appréhende que ce savant homme ne se soit trompé pour cette fois, puisque long-tems avant lui Mr. de Thou avoit dit *Bocho* pour Bouchonneau (5). Souvenés-vous toujours, Mr. que ce n'est pas la fécondité, mais l'uniformité qui manque à Mr. de Thou. S'il dit *Fortellus* en un endroit, il dit *Forteus* en un autre pour marquer Forteau. De Monceau (6) est tantôt *Moncellus*, & tantôt *Monceanus*, tandis que les autres Latinistes disent *Moncæus* & *Moncejus*. S'il appelle du Cluseau *Clusellus*, il appelle Clausel aussi *Clusellus*, mais pourquoi appelle-t-il des Cluseaux *Clusius*? *Freseus Fresellerius* veut dire chés lui Freseau de la Fresseliére; mais le second mot fait voir qu'il devoit au moins en cet endroit tourner le premier par celui de *Fresellus*. Je m'étonne qu'ayant tourné lui-même Brodeau par *Brodæus* (après plusieurs Latinistes (7)) Dareau par *Daræus*, Couronneau par *Coronæus* (8), &c. il ait voulu introduire *Burgeolius* pour dire Bourgeau, *Preolius* pour dire Preau & du Preau dans le tems même qu'un Docteur de Paris natif de Marcoussis, nommé Gabriel du Preau, se faisoit appeller publiquement Gabriel *Prateolus*. Je m'étonne aussi qu'il ait voulu mettre non pas *Corvus* pour Corbeau (9), mais *Rullus* pour Roulleau, & même *Blondus* pour Blondeau, quoiqu'il ait peut-être songé à nous ôter Blondel de la pensée. Je m'étonne encore davantage qu'employant le nom de *Rufus* pour marquer non seulement les noms de Le Roux, Rosso, Ruffo, Ruffi, mais aussi celui de *Rousseau*, il ait forgé encore celui de *Rufillus* pour dire *du Rousseau*. Mais je ne suis pas étonné qu'un Auteur qui ne s'accorde pas ordinairement avec lui-même, ne soit pas souvent d'accord avec d'autres sur la terminaison en *eau*. Voulés-vous savoir comme les bons Auteurs traduisent Boisseau & Belleau? Mr. de Thou dit *Bocellus*, & Mr. Gassendi *Buxeus* pour exprimer Boisseau: Mr. de Thou dit *Bellaqueus*, & Mr. de sainte Marthe *Bellaqua*, pour marquer Belleau (10). Mais je trouve Mr. de Launoy plus agréable encore que les autres Latinistes, lorsqu'il appelle Mr. Boileau Doyen de Sens *Bevilaqua* à la tête des Lettres Latines qu'il lui a écrites Mr. de Thou n'a point affecté tant de génie que Mr. de Launoy, lors qu'il s'est contenté d'appeller *Bevilaca* un Gentilhomme Italien nommé Bevilacqua. Ce n'est pas au reste par ignorance du Latin que Mr. de Launoy n'a pas appellé Mr. Boileau *Bibaqueus*, comme auroit fait Mr. de Thou; ou *Bibaqua*, comme auroit fait Mr. de sainte Marthe. Ce n'est pas même par ignorance de la terminaison en *æus*, qu'il ne l'a pas appellé *Boeleus* ou *Bulæus*, lui qui n'a pas oublié d'appeller Mr. Phelipeau de Brosse *Phelippæus Brossa*; Mr. Fauveau *Fauvæus*, Mr. Gattineau *Gattinæus*.

La diversité des terminaisons Latines pour les noms en *eau* ne peut avoir lieu pour ceux en EL. De sorte que nos Latinistes n'auroient rien à craindre de la part de leurs censeurs, s'ils avoient apporté pour tous les autres noms autant de simplicité qu'il en paroît dans la maniére dont ils ont tourné Cappel, Blondel, Justel, Gaffarel, &c. Mais il seroit à souhaiter que Mr. de Thou eût eu deux mots differens pour exprimer les noms de l'Ange & de Langel, qu'il appelle *Angelus* l'un & l'autre. Je ne sai si c'est par raison ou par caprice que le Jurisconsulte Forcadel s'est fait appeller *Forcatulus*, qui est d'un degré moins diminutif EL.

4 ou *Carreau.*
5 *Primitif* pour *diminutif.*
6 *Item* De Monceaux *plur.*
7 ¶ Après *Brodeau* lui-même.
8 & Daneau par *Danæus.*
9 Nom d'homme.
10 Coëffeteau par les uns, *Coiffetæus*: par les autres, *Cuffetellus.*

minutif que *Forcatellus*. Mais à l'égard du Mathematicien Bouvel ou de Bovelles, qui vivoit il y a pres de deux cens ans (1), je croi qu'il a préféré *Bovillus* à *Bovellus*, à cause qu'il étoit plus Latin.

EU. EUX. Nôtre terminaison en EU & EUX est une des moins traitables, quand il s'agit de se laisser latiniser. C'est ce qui paroît par l'éxercice qu'elle a donné au seul Mr. de Thou, dont les variations sont toutes plus gênées l'une que l'autre. De Brimeu est chés lui *Brimaus*, de Pisseleu est *Pisseleus*. Maigneu ou de Magneux est tantôt *Mainius*, & tantôt *Minutius*; de Brigneux est en un endroit *Brignellius*, & en un autre *Brigneus*. *Hevius* veut dire De Heu, *Scbuletus* Sculeu, & *Cantalupus* signifie également Canteleu & Chanteloup. Ce qui, bien que fondé en bonne raison, ne laisse pas de causer de l'embarras à un Lecteur qui ne comprend point par les mots de *Cantalupus* & *Cantalupius* la différence qui se trouve entre plusieurs personnes du nom de Chanteleu, Chanteloup & Chanteloue. Si Mr. de Thou avoit eu à parler de quelque *Taleu* dans son Histoire, nous avons quelque sujet de croire qu'il l'auroit appellé *Tullius*, puisque la Dame de Celi qui s'appelloit Tuleu du nom de sa famille, se trouve nommée *Tullia* par cet Auteur. Chasseneu ou plutôt de Chasseneuz Avocat du Roi à Autun s'est donné le nom de *Cassaneus* autrement *Chassaneus*: mais ce nom Latin est devenu équivoque depuis qu'il a été pris aussi pour un Jurisconsulte François nommé de la Chassaigne (2).

EUIL. A l'égard de notre terminaison en EUIL, nous sommes assés accoutumés à la voir changer en *olius* par nos Latinistes, & rien ne nous fait hésiter quand il s'agit de remettre en notre Langue *Monantholius*, *Longolius*, *Bizolius*, *Nantolius*, *Santolius*. Mr. de Thou appelle le Sieur de Saint Forgeuil *Forgeolius*; mais il gâte l'uniformité lorsqu'en un autre endroit il tourne le même nom par *Forgeus*, qui est celui que l'on a donné dans les pays étrangers au célébre Cartésien Mr. de la Forge. Mr. de Thou a tourné encore assés naturellement du Breuil par *Brolius*, comme avoit fait avant lui Charles du Moulin & quelques autres (3). Mais il n'a pû s'en tenir a ce nom, & l'on trouve que du Breuil selon lui est encore *Bruelius*. Il ne s'est point servi du nom de *Bolius*, mais de celui de *Buellius* pour dire de Beuil, quoique l'analogie de l'un & de l'autre nom soit la même, & que les termes de Broglio & de Boglio soient également connus en Italie. Mais comme Mr. de Thou ne s'est pas assujetti à tourner tous les noms terminés en *euil* par *olius*, l'on se tromperoit aussi de croire qu'il fallût retourner en *euil* tous les noms qu'il a terminés en *olius*, témoin *Rugerolius* qui chés lui ne veut dire autre chose que Rougeoreille.

EUR. Les noms terminés en EUR ne sont pas tous latinisés de la même sorte. Les verbaux, c'est-à-dire ceux qui viennent des verbes, se tournent quelquefois en Latin pur, comme le Veneur *Venator* chés Mr. de Thou; le Tourneur *Tornator* chés le même Auteur (4). Mais Jean le Tourneur étant venu s'habituer à Paris du tems de Charles VII. pour suivre la coutume des gens de Lettres de son siécle, aima mieux s'appeller *Versoris* que *Versor*. Le nom de Versoris est demeuré tellement attaché à ses descendans dans toute sa postérité qui a été nombreuse, & qui a paru avec honneur dans le Palais, que l'ancien nom de le Tourneur s'y est trouvé entiérement éteint. Le Laboureur n'est pas moins un nom verbal que les précédens. Néanmoins un Auteur de notre tems, pour qui j'ai d'ailleurs beaucoup de considération, a mieux aimé appeller *Laborerius* que *Laborator* Mr. le Laboureur Prevôt de l'Isle-Barbe, qu'il nomme même en une autre occasion *Agricola* d'une maniére plus éloignée, mais plus Latine. Nicolas le Sueur & les autres du même nom devoient

1 ¶ Il vivoit encore en 1511. comme il paroit par l'Epitre dédicatoire qu'il a mise au devant de son Livre *de differentia vulgarium linguarum, & Gallici sermonis varietate*, datée du 5. Septembre de cette année-là.

2 ¶ Alexander Chassanæus Parisinus.

devoient ce semble prendre plutôt le nom de *Sudator* que celui de *Sudorius* qui vient moins de *Sudare* que de *Sutor*. Néanmoins *Sudorius* semble avoir reçu une espéce de passe-droit parmi ceux qui ne condamnent pas indifféremment toutes sortes de noms latinisés, & on le souffre presque aussi volontiers que les noms de *Tectorius* & de *Sartorius* pour dire le Couvreur & le Tailleur. Les autres noms en *eur* qui ne sont point verbaux se tournent ordinairement en *orius*, comme le Prieur *Priorius*, de Mercœur ou Mercueur *Mercorius*, que plusieurs expriment aussi par *Mercurius* & par *Mercurianus*, comme fait Mr. de Thou. Le même Auteur dit *Vassorius* pour marquer le Vasseur; mais Mr. de Launoy écrit *Vasseurius* (5) dans la pensée de s'éloigner moins de l'original (6). Mr. de Thou a voulu introduire encore une autre terminaison pour ces sortes de noms, comme il paroît par le nom de *Balerus* pour signifier le Baleur.

IER. IERE. IERIE. La terminaison des noms en IER a été sans doute l'une des plus favorables au caprice de nos Latinistes, tant qu'il n'a été question que de la tourner en *arius*, ou en *erius*. Mais leur industrie ne leur ayant pû rien fournir qui fût capable de faire sentir les différences de cette terminaison au féminin de notre Langue, ils n'ont pû éviter le désordre qu'ils ont causé en tant d'autres occasions. Ils n'ont pû fournir que le nom de *Pererius* pour marquer ceux de *Perier*, *du Perier*, *de la Perriere* & *de la Peyrere*. *Carrerius* leur sert pour *Charrier* ou *Carrier*, & pour *de la Carriere*; *Castellerius* pour *Chastelier*, *du Chastelier*, & *de la Casteliere*. De même il faut que *Poterius* leur tienne lieu de deux noms différens, pour marquer tantôt *Potier* & tantôt *la Poterie*, comme *Cevallerius* signifie chés eux tantôt *Chevalier* & tantôt *de la Chevalerie*; *Grangerius* quelquefois *Grangier* & quelquefois *de Grangeres*. Mr. de Thou avec toute sa fécondité n'a que le nom de *Ferrerius* pour marquer *du Ferrier*, *de la Ferriere*, *Ferrier*, *Ferrieres*, *Ferrero*, *Ferriero*, &c. mais en récompense de sa disette il y a trois noms différens pour marquer celui de *Chandenier*, qu'il exprime par *Chandenerius*, *Candenarius* & *Camposenarius*. Le nom de *Furnarius* chés lui sert aussi à marquer les nommés *Fournier*, *Fourneau*, *des Fourneaux* & *Fornari*; comme il employe celui de *Castellarius* pour signifier *de Castelard* aussi bien que *Chastelier*. Mais cet Auteur ne s'est pas toujours contenté de la terminaison en *arius* ou en *erius* pour les noms en *ier*. Le nommé *Bonouvrier* est appellé dans son Histoire *Bonovrius*, il nous auroit moins surpris s'il l'avoit appellé *Bonoperarius*. Il n'est pas le seul qui ait employé *Castanens* pour marquer ceux qui ont porté le nom de *Chasteignier*, mais il embarrasse son Lecteur lorsqu'il se sert aussi du nom de *Castanent* pour signifier le Sieur *de la Chastegneraye* & le Cardinal *Castanaga*. Le nom de *Pasquier* n'a pas toujours été terminé de la même sorte par les Latinistes. J'en connois deux qui se sont nommés eux-mêmes *Paschasius*; celui qui fut brûlé en 1560. pour le sujet de la Religion, & l'Avocat Général de la Chambre des Comptes. Les autres *Pasquier* s'appellent simplement du nom de *Pasquierius*, nom qui a servi aussi à Mr. de Thou pour marquer le Sieur *de Pasquieres* ou *de Pasquiers*. Enfin la terminaison en *erius* nous est encore un sujet d'équivoque, lorsqu'elle est employée pour marquer les noms François terminés en *ery*. Si *Auberius*, *Villerius*, *Guterius*, &c. signifient *Aubery*, *Villery*, *Gutterry* en de certaines rencontres; en d'autres ils signifient *Aubier* & *des Aubiers*, *de Villiers*, *de Goutiere*.

IEU. IEUX. Pour ce qui regarde notre terminaison en IEU & en IEUX, on peut dire qu'il n'y en a guéres de plus indomptable, ni de moins propre à subir le joug de la Langue Latine. Mais les Latinistes ont crû pouvoir les réduire premiérement en retranchant les articles, comme ils ont fait

3 Wilhelm. Brolius G. du Breuil Avoc.
4 Le Pescheur *Piscator*.
5 ¶ Le Vasseur lui-même ne s'est pas autrement nommé que *Vasseurius*.
6 Comme le Tanneur *Tannerius*.

fait à la plupart des autres, puis en restraignant la terminaison Françoise dans des bornes si serrées, que les noms Latins semblent être racourcis des noms François. Mais quelque invétérée que soit la mode de voir tourner nos *ieu* en *ius*, je doute qu'elle prescrive jamais sur les droits de notre Langue, & que nos Latinistes puissent gagner leur cause contre leurs Adversaires devant l'Academie Françoise. *Rossius*, selon eux, veut dire *Rossieu*, & même *de Rossieux*: mais qui m'empêchera de croire qu'il veut dire plutôt *Rossi* & *Ros*, & de deviner qu'il peut signifier en notre Langue *de la Rosse* & *le Roux*? C'est Mr. de Thou, me dirés-vous, qui a dit *Rossius* pour marquer *Rossieu* & *de Rossieux*? Et moi je vous répons que c'est Mr. de Thou qui dit *Rossius* pour signifier *Rossi*, *de i Rossi*, & le Capitaine *Ros*. Devant qu'on eut oüi parler du Cardinal de Richelieu en Latin, *Richelius* ou *Rickelius* n'étoit en usage que pour Denys le Chartreux. *Bressius* veut dire à la vérité, tantôt *Bressieu*, & tantôt *de Bressieux*, comme *Boesius* veut dire de *Boissieu*, & *Barbesius* de *Barbesieux*: mais voudrions-nous qu'ils ne signifiassent pas aussi *de Bresse*, *de Boissy*, & *des Barbes*? Je ne comprens pas aisément pourquoi Marvieu est *Marvius* chés Mr. de Thou, & que Marcieu n'est pas *Marcius*, mais *Marciellus*; pourquoi *Pusius* veut dire de Puysieux, & *Cuzieus* de Cuysieux; pourquoi *Mereus* & *Villeus* plutôt que *Merius* & *Villius* pour dire de Merieu & Villieu; pourquoi *Grieus* de Grieux, *Sarrieus* Sarrieu, lui qui dit *Disemius* Disimieu, au lieu de *Disimieus*, comme a fait Mr. Chorier depuis ce tems-là, dans le dessein de faire un peu mieux sentir la terminaison Françoise. Il faut croire que c'est par un semblable motif que Mr. Jurieu est appellé tout communément *Jurieus* par les Latinistes d'aujourd'hui. Ils ont raison au moins de ne l'avoir point appellé *Jurius*, parce que, s'ils s'en rapportent à Mr. de Thou, *Jurius* veut dire de Jours. Mais j'admire toujours Mr. de Thou qui dit *Argenlius* pour marquer le Sieur d'Argenlieu, & qui represente le Sieur de Beaulieu par le nom de *Bellilocus*, qui ne me paroît guéres plus recevable que le *Ricolocius* de quelques modernes pour dire le Cardinal de Richelieu. A propos de quoi je ne puis m'empêcher de rire de la maniére grotesque dont Vossius (1) ou ses garans ont voulu latiniser le surnom de Geoffroy de *Beaulieu* Historien du Roi S. Louïs. Ces Messieurs appellent cet Auteur *Beaglerius*, qui est une corruption venuë apparemment de la maniére vicieuse dont les Etrangers tâchent d'exprimer notre *l* mouillée avec notre terminaison en *ieu*. Ce qu'il y a de divertissant pour ceux qui connoissent Geoffroy de Beaulieu, est que Vossius & les autres voyant la différence qui se trouve entre G. *Beaglerius* & G. *de Belloloco*, en ont fait deux Auteurs fort différens, sans s'aviser de mettre en question de savoir si l'un ou l'autre s'appelloit *de Beaulieu*, ou si Geoffroy de Beaulieu étoit un troisiéme Auteur différent de ces deux masques d'Auteurs. Mr. de Thou n'est pas plus uniforme dans les noms en *dieu*, que dans ceux qui sont en *lieu*. Il appelle Donadieu *Deodatus* en un endroit, & *Donadeus* en un autre. Il dit *Ludeus* pour de Ludieu, & *Locideus* pour de Lieudieu. Mais il dit *Chandeus* pour Chandieu, soit que le nom Hébreu Sadéel ne l'ait pas fait souvenir de l'étymologie de Chandieu, soit qu'il n'ait pas voulu s'écarter du vulgaire. Il a eu cette considération pour le nom de Rieux qu'il a tourné simplement en *Riusius* & en *Riussius*; au lieu que les autres Latinistes ont dit *Rivius* qui signifie aussi du Rieu.

Nous avons une terminaison en IEU qui semble venir originairement d'une autre en *if*, comme celle qui est en *eau* vient d'une autre en *el*. Cela paroît justifier le mot de *Tardivus* pour marquer Tardieu, & déclarer irréguliers en même tems ceux de *Tardeus* & de *Tardieus* employés dans la même signification.

La terminaison en IS n'a point tant donné d'éxercice aux Latinistes. C'est ce qui les rend moins excusables de n'y avoir pas apporté plus d'uniformité que dans celles qui leur étoient plus difficiles à tourner. Mais ils ne s'accordent pas IS.

1 De Hist. Lat.

pas mieux entre eux sur ce point que dans les autres. La terminaison en *ius*, qu'ils ont donnée le plus communément aux noms en *is*, est une des plus équivoques de toute la Latinité. Le hazard qui nous fera deviner que *Sanprius* dans Mr. de Thou doit signifier S. Pris, ou plutôt S. Prix, nous fera-t-il conjecturer que *Sangenius* & *Fargius* voudroient dire de S. Geniez & de la Farge, plutôt que de S. Genis & du Fargis, quoiqu'ils signifient l'un & l'autre dans Mr. de Thou? Beauxamis, que Possevin & le Mire appellent *Pulcheramicus*, & Mr. de Thou *Bellamicus*, se trouve nommé par d'autres *Beuxaminus*, & même *Beuxamis* en terminaison Latine. G. de Lorris ou de Lauris est appellé communément en Latin *Laurisius*, & un nommé de Lauris au XIV. siécle est appellé *Laureus* par Mr. de Thou, qui d'ailleurs nomme *Patricius* deux personnes qui ont porté le nom de Patris (2). Floris & du Lis, comme encore le Lis, s'appellent chés le même Auteur *Florus* & *Lilius*. Mais nous nous tromperons si nous pensons tourner tous les *Florus* de Mr. de Thou par *Floris*, & tous ses *Lilius* par *le Lis* ou *du Lis*. *Florus* outre Floris signifie encore dans son Histoire Fleury, de Fleury, Flory, Florio ou Floriot, & de la Fleur: de même que *Lilius* veut dire aussi Lilio, & Gigli en Italie de Giglies, & même Leslé ou Lesley en Angleterre.

OIR. Les noms propres en OIR sont si rares, qu'on ne doit pas s'étonner que l'industrie de nos Latinistes y ait trouvé si peu d'exercice. Je me contente de vous faire remarquer les variétés de Mr. de Thou dans Beaumanoir, Beaurevoir, Beauvoir, &c. qu'il exprime par les termes de *Bellomanerius*, *Bellorivius*, *Bellovarius*, &c.

OIS. Les noms en OIS sont beaucoup plus fréquens dans l'usage de la société humaine. Vous diriés que nos Latinistes se seroient attachés particuliérement à les tourner en *osius* sur les éxemples de *Blosius*, de *Chamosius*, de *Ragosius*, &c. pour dire de Blois, de Chamois, le Ragois. Mais l'exception des noms terminés en *osius* est d'une si grande étenduë, qu'elle pourroit passer pour la régle. *Curtesius*, *Valesius*, *Citesius*, *Gallesius*, *Burghesius*, &c. s'offrent en foule pour en fournir les éxemples sur les noms de Courtois, Valois, Citois, Gallois, Bourgeois, &c. Nos Latinistes n'ont pas mis du Bois, ni le Pois dans la même analogie: du premier nom nous trouvons des *Bosius*, des *Boisius* & des *Boscus*, sans parler des *Silvius*; mais il faut qu'Antoine *le Pois* Médecin du Duc de Lorraine ait jugé le nom de *Poisius* trop barbare pour la politesse de sa litérature: puisqu'il a mieux aimé se nommer *Piso* à la Romaine. Je veux finir nos terminaisons en *ois* par le prétendu Comte d'*Alsinois*, dont j'aurai occasion de parler dans le Recueil de nos Pseudonymes. Muret, Mr. de Thou, & la plupart des Latinistes du siécle passé n'ont pas hésité à lui faire porter le nom d'*Alsinoüs*: parce qu'ils ont jugé qu'un nom qui a quelque air d'Antiquité ne convenoit pas mal à un Poëte & à un Humaniste.

Notre terminaison en ON tient le milieu entre celle des Grecs en *ων* & celle des Latins en *o*. De sorte qu'il n'y a pas de noms en notre Langue qui paroissent plus propres à être latinisés. On peut considerer ces sortes de noms de deux maniéres, & en faire deux classes différentes, dont la premiére est celle des noms en *on* sans l'article du génitif, l'autre de ceux qui sont précédés de cet article. A l'égard de ceux de la premiére classe j'ose me persuader que nos Latinistes n'auroient rien à craindre de la part des Critiques, s'ils s'étoient contentés de les tourner simplement en *o*. On sait que le Parquet de nos Rois n'a été ouvert jusqu'à present qu'à des Magistrats qui ont dû joindre la belle litérature, & ce qui s'appelle l'érudition, aux autres qualités que demande la Magistrature. On sait par conséquent que Messieurs du Parquet, qui portent la qualité de Gens du Roi, ont eu des noms sujets à être latinisés par les gens de Lettres, & sur tout ceux qui tiennent parmi les Savans un rang aussi élevé que les *Marions*, les *Bignons*, les *Talons*. Mais quoique Mr. Marion ait été appellé *Marionus* ON.

2 Mr. Patris ou Patrix de notre siécle est appellé *Patrisius* par quelques Latinistes.

rionus par Mr. de Thou, & *Marionius* par le Sieur de Mornac; quoique Mr. Bignon porte le nom de *Bignonius* d'un consentement qui est devenu presque universel, quoiqu'enfin Messieurs Talon ayent vû leur nom tourné en *Talonius* par le petit nombre, & en *Talæus* par le plus grand nombre des Latinistes (1): je suis assuré que notre vénération pour ces grands Magistrats n'auroit souffert aucune atteinte par les noms simples & naturels de *Mario*, *Binio*, *Talo*, qui ne sont pas moins augustes, ni peut être beaucoup moins Romains que les noms Consulaires de *Scipio*, *Piso*, *Libo*, *Cato*, *Carbo*, *Curio*, *Tubero*, &c.

Sur cette régle on ne fera point difficulté de juger des autres noms en *on*, qui n'ont point d'article. Puisque le nom du Président Brisson est de ce nombre, j'estime qu'on n'a pas eu entiérement mauvaise raison de vouloir proscrire celui de *Brissonius*, qu'il s'étoit donné lui-même, & de lui substituer celui de *Brisso*, comme a fait Loysel dans son épitaphe, & quelques autres qui étoient en ce point du sentiment de Joseph Scaliger, & qui avoient estimé Savaron de s'être nommé simplement *Savaro.* Mais la bienséance n'a obligé personne à cette régle plus que les deux Nicolas *Bourbon*, qui sont sans doute deux ornemens remarquables de la République des Lettres (2). Leur surnom n'avoit pas d'article, & cette considération devoit les porter (sur tout l'ancien des deux qui n'étoit que le fils d'un Forgeron) à se distinguer, même en Latin, de la Maison Royale des Princes de Bourbon, & à prendre dans cette vûë le nom de *Burbo*, plutôt que celui de *Borbonius* (3). On peut dire qu'un Jurisconsulte Breton, mais Professeur à Bourges, nommé Eguinaire Baron, en usa avec plus de connoissance que Nicolas Bourbon l'ancien, dont il étoit contemporain, puisqu'il ne s'est jamais fait appeller autrement que *Baro* en Latin. En quoi il auroit été bon qu'il eût été suivi par le Jacobin Vincent Baron, qui a vêcu dans notre siécle, & qui a pris le nom de *Baronius* sans necessité. Ce n'est pas au reste sans autorité que je dis que les deux Nicolas Bourbon pouvoient prendre au moins par modestie le nom de *Burbo* (4), & laisser par respect celui de *Borbonius* (5): puisque Mr. de Thou a usé d'une précaution assés semblable au sujet d'un nommé Bouillon, qu'il appelle *Bullo*, pour le distinguer sans doute de ceux de la maison de Bouillon, pour lesquels il a reservé le nom de *Bullionius* à cause de l'article du Génitif. On ne dira point que Mr. de Thou n'a pas songé à nous faire sentir la différence que cet article doit mettre dans les noms propres latinisés, si l'on veut prendre garde que pour exprimer Gouyon de Matignon, il a dit en deux terminaisons différentes *Gobio Matignonus*. Mais il faut avouer d'ailleurs que cet Historien ne s'est pas trouvé plus conforme à lui-même dans la terminaison en *on*, que dans les autres. Il n'a point oublié sa regle dans les noms de Calignon, Masson, Piron, & les autres qui n'ont pas d'articles, & qu'il a tournés par *Caligno*, *Masso*, *Piro*, &c. mais il ne s'en est pas souvenu dans d'autres rencontres, où les mêmes personnes se trouvent nommées chés lui *Calignonus*, *Massonius*, *Pironus*, &c. On auroit pû lui passer la terminaison *onus* pour les noms sans article (6), & *onius* pour les autres, s'il s'étoit fixement arrêté à cette distinction: mais on jugera qu'il ne s'est pas voulu contraindre sur ce point, lorsqu'on lira dans son Histoire non seulement *Arpajonus* & *Argentonius* pour d'Arpajon & Argenton, mais encore *Peguilio* & *Puiguillionius* pour de Péguillon ou de Puiguillon (7), comme *Castellio* & *Castellionæus* indifféremment pour *De Chastillon* (outre son *Castellio* pour du Chastel) de même qu'*Albo* & *Albonus* pour d'*Albon*, quoi qu'*Albonus* signifie

1 ¶ Omer Talon, Professeur en éloquence dans l'Université de Paris ne s'est jamais nomme autrement qu'*Audomarus Talæus* en Latin.

2 ¶ C'est de quoi l'on ne conviendra jamais à l'égard de Nicolas Bourbon l'ancien Auteur du miserable livre intitulé *Nugæ*

3 ¶ Tout ce raisonnement n'est qu'une chicane. Nicolas Bourbon l'ancien trouvant le nom *Borbonius* tout fait, le prit, sans que cela fît de peine à qui que ce soit, jusque-là qu'en parlant de lui on l'appelloit communement le Poëte *Borbonius*. C'est ce qu'on peut voir au titre d'une Epigramme de Marot.

4 Ou quelque nom venant de *Βισβοσσ bourbe.*

5 ¶ Il y a au contraire bien de l'apparence qu'on-tre

ſignifie encore chés lui d'*Aubonne*, de même qu'*Anconus* veut dire d'*Ancone*; au lieu qu'il employe le nom de *Carbo* pour ſignifier *De Carbonne*; comme je crois que par une ſuite de la même irrégularité il n'auroit pas fait difficulté de dire *Carbonius* pour marquer quelqu'un de Meſſieurs *Carbon*. Mr. de Thou a eu encore recours à d'autres terminaiſons pour les noms en *on*. Le nom de *Martinius*, qui eſt d'ailleurs un des plus équivoques, lui ſert auſſi pour exprimer un nommé Martignon, qu'il ne laiſſe pas d'appeller encore *Martino*, pour multiplier nos embarras. *Du Lion* chés lui eſt tantôt *Leontius*, & tantôt *Leonius*, ſelon qu'il ſe trouve préveuu par la penſée du Grec, ou par celle du Latin. De Bourron eſt *Burrus*; Truchon *Truchius*. Les autres Latiniſtes n'ont pas été beaucoup plus réguliers que Mr. de Thou. De Benjon, qui étoit un Breton enſeignant à la Rochelle, puis à Genève, s'eſt fait appeller *Bignonæus*; Du Jon, qui étoit un Berruyer enſeignant à Heidelberg, puis à Leyde, s'eſt donné le nom de *Junius*, qu'on fait être équivoque pour pluſieurs autres noms, comme ſont De Jonghe, Giugni, le Jeune, &c. (8). Mais je ne veux pas finir mes réfléxions ſur les noms en *on*, ſans vous faire remarquer, Monſieur, que votre nom même n'a pas été à l'épreuve du caprice des Latiniſtes. L'article dont il eſt précédé ſembloit les inviter à le tourner en *Lamonionius*, comme ont fait deux ou trois Savans: mais ce nom a paru trop long & trop embarraſſant à d'autres qui ont mieux aimé employer le nom de *Lamonio*, & il faut avouer que ce nom n'exprime point mal la terminaiſon, quoiqu'il ne faſſe point ſentir la force de l'article. Je ne parle pas de ceux qui ont dit *Mognonius*, *Mogno* & *Mognius*, parce qu'ils onr fait voir qu'ils ne connoiſſoieut pas votre nom, non plus que les *Arreſtographes* & autres Copiſtes du Palais qui écrivent en François de la *Moignon*. Je ne m'arrête pas non plus à ceux qui ont dit *Lamonæus* & *Lamoignius* dans divers Ouvrages de vers & de proſe Latine. Mais le mot de *Lamonius*, quoique très-imparfait, n'exprimant ni l'article ni la terminaiſon de votre nom, n'a pas laiſſé de l'emporter ſur tous les autres depuis près de cent cinquante ans. Les Savans l'ayant trouvé plus commode que les autres (9), l'ont tellement autoriſé, que nous pouvons maintenant mettre la choſe au nombre de ces erreurs invétérées qu'on eſt obligé de ſuivre, parce qu'elles ont pris un cours qu'on ne peut ni arrêter ni détourner.

Notre terminaiſon en OU ſe trouve OU.
auſſi fort diverſifiée par les Latiniſtes. Il ſemble qu'elle ſoit tournée d'une maniére aſſés ſimple par ceux qui l'expriment en *ovius*, comme Mr. de Thou a dit *Challovius* pour marquer Chaillou, *Anaſſovius* pour Anaſſou, & comme on a coutume de tourner les noms Allemans & Polonois de la même terminaiſon. Mais parce que pluſieurs de ces noms en *ou* dans notre langue étoient originairement terminés par une *l* ſimple, comme *chou*, *cou*, *mou*, *fou*, *ſou* (10), ou par une *l* mouillée, comme *genou*, *fenou*, *verrou*, &c. (11) nos Latiniſtes ont crû ſans doute qu'il ſeroit plus naturel de tourner les noms d'Hommes de cette eſpéce par *olius*. C'eſt ainſi que Mr. de Thou dit *Briolius* pour de Briou, *Giolius* pour de Giou, *Majolius* pour Mayou, *Priolus* ou *Priolius* pour Priou, *Tuſolius* pour Tuſſou; & s'il a dit *Vernulius* pour marquer Vernou, c'eſt peut-être pour ne le pas confondre avec *Vernolius* qui devoit ſignifier de Verneuil. Le même Auteur a dit *Pediſolius* pour exprimer Puy-du-Fou par une licence qu'il n'auroit pas oſé prendre ſans doute, s'il avoit pû former quelque Adjectif commode ſur les deux mots de *Podium Fagi* (12). Il eſt vrai qu'un nommé du Fou eſt appellé chés

tre qu'ils ſe ſeroient fait moquer d'eux, on ſe ſeroit imaginé qu'ils auroient voulu par là rectifier le nom Latin *Borbonius* comme irréguliérement formé.

6 On entend toujours l'article du Genitif.

7 Le Sieur de Beaucaire s'eſt appellé lui-même *Peguillio* à la tête de ſon Hiſtoire.

8 D'autres eſtiment qu'il devoit s'écrire *Du Jous*, Ainſi cela ne regarderoit plus cette terminaiſon.

9 Comme le Patronymique *Lamonides* & l'Adjectif *Lamonianus*.

10 Choul, col, mol, &c.

11 Genouil, fenouil, &c.

12 *Pediſagius* ne ſeroit pas plus dur que *Pediſolius*.

chés lui *Folius*, mais je ne vois pas ce qui l'auroit empêché de l'appeller *Fagius*, nom qui avoit déja été mis en usage avant lui, & qui pouvoit signifier également *Du Fou*, *Du Feu* & *Du Fau*, selon les différents dialectes, dont on appelle en diverses Provinces du Royaume l'arbre nommé d'ailleurs *Foûteau*, & quelquefois *Fayan*, mais qui s'appelle le plus communément *Hêtre* (1). Mr. de Thou a peut-être mieux rencontré, lorsqu'il a appellé *Folius* le Sieur de Fouillou, parce qu'il paroît y avoir mieux suivi l'étymologie. Cette inclination que Mr. de Thou a fait paroître pour tourner en *olius* les noms terminés en *ou*, donne quelque sujet de s'étonner qu'il ne se soit pas appellé lui-même *Tholius* (2), ou du moins *Tollius*, plutôt que *Thuanus*. Je ne doute pas que Joseph Scaliger son Ami, qui trouvoit à redire à *Thuanus*, n'eût toleré *Tollius*, s'il est vrai qu'il lui avoit remontré qu'il devoit s'appeller *De Tolla*, comme on l'a remarqué dans le Manifeste des noms propres latinisés que Mr. de Beauval a inseré dans son Histoire des Ouvrages des Savans (3). Mais pour excuser Mr. de Thou, il est à présumer qu'il n'étoit plus libre de réformer *Thuanus*, lorsqu'il commença à écrire, parce que ce nom étoit déja reçû parmi les Savans par la tolérance de son pere & de ses oncles. La même raison nous fait juger qu'il n'auroit pas mieux réussi à vouloir rendre plus régulier le nom Latin de ses amis Messieurs Pithou, parce que Cujas Maître de l'aîné avoit déja mis en vogue le mot de *Pithœus* (4). Mais on peut dire qu'il n'y a point de liberté que Mr. Thou ne se soit donnée sur la terminaison des autres noms en *on*, qu'il a diversifiée en autant de maniéres qu'il lui a plû. Chés lui Romegou est *Romegus*, Romerou est *Rommereus*, Serriou *Sarrius*, Cadiou *Cadius*. Il tourne Fourrou par *Foraldus*, Clou & le Clou par *Clavius*, De Diou par *Dioũs*, Babou par *Baboũs*: mais *Ciboũs* qu'il employe pour marquer le nom Italien de Cibo, me paroît encore plus irrégulier que les autres. Pour le nom de Monjou ou Montjou, il se trouve diversement exprimé, tantôt par *Monjoius*, tantôt par *Monjolius*, & quelquefois même par *Mongonius*: mais je m'étonne qu'il ait oublié *Monjovius*, comme venant de *Monte Jovis*.

Nos terminaisons en OUE, en OUR, en OURT, & en OUX ne sont pas toujours faciles à déveloper, quand il s'agit de les débarrasser des artifices de nos Latinistes. Le Sieur de la Nouë est appellé par les uns *Noæus*, par les autres *Lanovius*, & par d'autres *Lanua*. Mr. de Thou, qui est du nombre de ceux qui le nomment *Lanovius*, appelle un nommé de la Louë *Loëus*, & le Sieur de Longuejouë *Longojolius*. OUE. OUR. OURT. OUX.

Les noms en *our* se terminent ordinairement en *orius*, & plus communément encore en *urius*, comme *Curius*, *Solturius*, &c. De la Cour, De Sautour. Mr. De Thou exprime Gigour par *Gigoreus*, & plus artificieusement encore Echauffour par *Caldofurnius*.

Ceux en COURT (qui est une terminaison Géographique) devroient être tournés en *Curtius*, pour ne pas perdre leur *caractéristique*, qui leur est venuë du mot Latin *cors* ou *cortis*, ou plutôt *cohors* (5). Ainsi Maximilien de Vignacourt, Jean de Morecourt, &c. ont eu raison de se faire appeller dans leurs Ouvrages Latins *Vineacurtius* ou *Vignacurtius*, *Morocurtius*, *&c.* Mais Mr. de Thou, sans s'assujettir à ces minuties, dit *Bentencurius*, *Aldencurius*, *Allincurius*, pour de Betencourt, de Hodencourt, d'Allincourt; & pour égayer son Histoire par la varieté, il forme des Adjectifs de ces noms sans *caractéristique*, & il dit *Altacurianus*, *Bessancurianus*, pour signifier de Hautcourt, de Bessancourt.

La terminaison en *oux*, quoi qu'assés peu d'usage, ne laisse pas de souffrir aussi quelques variations de la part des Latinistes. L'un exprime Pardoux par le mot de *Pardulphus*; l'autre Le Goux par celui

1 ¶ On l'a nommé aussi *fayard*, mais nullement *feu*.
2 De θόλος.
3 Novemb. 1687. art. 5.
4 ¶ Nicolas Bourbon l'ancien avoit auparavant dit pag. 472. de ses *Nugæ* plus naturellement *Pithœus*

lui de *Legulphus*. Mr. de Thou dit *Ventosius* pour exprimer De Ventoux ; & il se sert tantôt de *Pideus*, & tantôt de *Pidoxius* pour marquer Pidoux.

Y. Enfin toute simple que paroît la terminaison des noms propres en Y, & toute facile qu'elle est à se laisser latiniser, nous ne trouvons pas plus d'uniformité dans les maniéres dont les Latinistes l'ont traitée, que dans celles dont ils ont usé envers les autres. On auroit pû s'accoutumer aux deux terminaisons en *ius* & en *iacus*; comme *Calvinius*, *Marinius*, pour marquer de Canvigny & de Marigny ; *Alliacus*, *Juniacus* pour d'Ailly & de Joigny. Mais on a rendu ces terminaisons trop équivoques pour s'y fier, lorsqu'on les a appliquées à divers noms de différente analogie. Le nom de *Gruchius* semble ne devoir appartenir qu'à Nicolas de Grouchy qui a écrit sur les Antiquités Romaines : Mais Mr. de Thou, qui lui donne ce nom de *Gruchius* comme le reste des Latinistes, s'en sert aussi pour désigner un autre homme nommé de Grouches. De même *Guerrerius*, qui veut dire Guerry chés lui, signifie aussi Guerrero, Guerreiro & Guerrieri. *Malinius* veut dire également de Maligny & de Malain; *Marrius*, de Marry & Marrier; *Bussius*, de Bussi & de Bus. De même *Campaniacus* dans Mr. de Thou veut dire tantôt de Champigny & tantôt de Champagnac; *Attiniacus* ici d'Attigny & ailleurs d'Attignac. La diversité d'expressions pour un seul nom en Y a donné aussi matiére a beaucoup de confusion dans la connoissance des vrais noms. Mr. Hardy, par éxemple, est appellé *Hardiæus* par Messieurs Gassendi & Colomiés; *Hardius* par Vossius, & *Ardisius* par Mr. Sarrau. Il n'est pas extraordinaire que chacun suive sa fantaisie en appellant comme il lui plaît un homme dont il lui est libre de tourner le nom, pourvû qu'il ne détruise pas en un endroit un nom qu'il aura employé en un autre, en prétendant les établir tous à la fois : mais si Mr. Gassendi ou Mr. Sarrau avoient entrepris de donner trois noms différens à Mr. Hardy en le nommant tantôt Hardiæus, tantôt Hardius, & tantôt Ardisius, ils ne seroient pas moins extraordinaires ni plus excusables que Mr. de Thou, qui a donné au Sieur de Buhy de la maison de Mornay les noms de *Bubius*, *Bujus*, & *Buxetus* en différens endroits de son Histoire. Le Cardinal du Perron, dont le nom étoit Davy, s'étoit appellé assés réguliérement Jac. *Davius* dans ses premiers Ecrits Latins. Cette terminaison, toute simple qu'elle étoit, n'a pas laissé de tromper Vossius, Lipenius & quelqu'autres étrangers qui n'ont pas cru devoir confondre *Jac. Davius* avec Jac. Cardin. Perronius. Mais il semble que d'autres, comme Mornac, &c. ayent travaillé à augmenter encore le désordre en le nommant *Davidius*. De sorte que ce surnom ayant été pris par d'autres pour un nom de batême, & la corruption s'étant mise en même tems dans celui de Du Perron, il s'en est formé un Auteur chimérique sous le nom de *David Perona*, ou *David de Peronne*, dont j'aurai lieu de vous parler parmi les noms corrompus d'Auteurs.

Vous voyés, Monsieur, dans quels déréglemens la diversité de nos terminaisons Françoises a engagé nos Latinistes, pour avoir entrepris de réduire sous le joug des Latins des noms qui sont inflexibles & indépendans des maniéres des Latins & des Grecs.

S'ils avoient affecté une terminaison Latine à une terminaison Françoise, de telle sorte que l'une put nous régler pour la fixation de l'autre, le mal qu'ils ont causé ne seroit peut-être pas sans reméde, & nous devinerions au moins par la terminaison Latine la terminaison Françoise que l'on devroit donner au nom qu'il seroit question de remettre en François. Mais vous trouverés encore beaucoup plus de désordre & de confusion de ce coté-là que de l'autre.

La seule terminaison en *ÆUS* envelope indifféremment les noms de notre Langue.

thous dans une Epigramme qu'il adresse *Joanni Pithoeo Juriscon*sulto *Trecensi*. J'ai lu aussi quelque part *Thuas* pour de Thou.

5 Court de Ferme, basse-court.

Langue en *a*, en *au*, en *ay*; en *é*, en *eau*, en *en*, en *ey*; en *eu*, en *ou*, en *ou* sans parler de l'*e* muët final, ou de notre terminaison feminine, qui se trouvant diversifiée en plusieurs maniéres fort agréables parmi nous, a souffert seule presque autant d'infléxions Latines en *æus* que toutes les terminaisons masculines que nous avons rapportées (1).

La terminaison en Anus n'est guéres moins équivoque; quoiqu'elle ne soit pas d'une si grande étenduë. Il faut avouer qu'*anus* est fort naturel pour les noms de notre Langue terminés en *an* & en *ain*. Voyés cependant l'embarras où Mr. de Thou nous jette quelquefois par l'usage qu'il fait de cette terminaison Latine, lorsqu'il employe par éxemple le nom de *Castellanus* (qui est un de ces noms latinisés qui méritent le plus d'approbation) pour marquer non seulement *Chastelain*, mais encore *du Chastel*, *Castelan*, ou *Càtelan*, *de Castelane*, *da Castello*, *di Castiglia*, *Castellano*, &c. Pour nous fixer à quelque chose de certain, & pour nous faire juger en conséquence, d'une terminaison par une autre, il devoit ce semble appeller aussi *Capellanus* un nommé Chapelain dont il parle dans son Histoire. Mais il a jugé à propos de ne l'appeller que *Capella*, qui est un nom qu'il a rendu fort équivoque en le donnant aussi aux nommés *de Capelle*, *de la Chapelle*, *Cappel* & *Capello*, quoiqu'il exprime encore les deux derniers par les noms de *Capellus* & *Capellius*.

Il n'y a pas plus de sureté à se fier aux autres terminaisons Latines. Nous avons remarqué que la plupart des Auteurs en *ois* aimoient à se tourner en *esius*. Sur cette régle irons-nous dire que *Cartesius*, *Cordesius*, *Maresius*, *Merbesius* veulent dire, *Cartois*, *Cordois*, *Marois*, *Merbois*? Nous ferons-nous une régle générale de la terminaison en *erius*? Si nous suivions la raison qui nous l'ordonne nous abandonnerions ceux qui ont dit *Bætallerius* pour dire du Boistaillé; *Cugnerius* pour dire de la Coignée: En un mot nous ne le pardonnerions pas même à Mr. de Roberval pour s'être fait appeller *Personerius*, lui qui s'appelloit *Personne* du nom de son pere, à moins qu'il ne nous parût que pour imiter ceux qui veulent relever leur condition, il auroit voulu changer son nom de Personne en celui *de la Personniere*.

Ce n'est pas encore tout ce que nous avons à reprocher aux Latinistes qui nous ont ainsi défiguré les noms propres des Langues vulgaires. Qu'auront-ils à répondre à ceux qui trouvent mauvais qu'ils ayent, je ne dis pas déguisé, mais détruit tous nos pluriels? En effet quelle marque de distinction peuvent-ils nous donner pour nous faire entendre quand leur *Rupius* veut dire *des Rocs* & *des Roches*, & quand il signifie simplement *de la Roque* & *de la Roche*? Leur *Vallius* ne marque-t-il pas aussi souvent *de Vaux*, & *des Vallées*, que *du Val*, & *la Vallée*? *Prunæus* signifie *des Pruneaux* & *des Prunes* aussi bien que de *Prunay*; *Æmarius* veut dire des Emars & Aymar; *Amorius* d'Amours & l'Amour; il n'est pas jusqu'au nom de *Grotius* qui signifie dans Mr. de Thou le Sieur des Grottes aussi bien que le Sieur de Groot. Comment savons-nous qu'*Altarius* marque plutôt des Autels que de l'Autel; & que *Pratealus* veut dire plutôt du Preau que des Preaux? puisque *Pratus* signifie des Prés & du Pré aussi bien que *Pratensis*.

De toutes les objections que les Latinistes peuvent faire pour leur justification, je n'en trouve de plausible que celle qui nous peut venir de la part de ceux qui sont obligés de composer en Latin. On ne peut nier que la construction de la Langue Latine ne demande que l'on réduise les noms propres sous la regle des autres noms; & il n'est pas possible de faire sentir la différence des cas obliques dans un nom propre de Langue vulgaire qu'on laisse sans infléxion.

L'objection est très-raisonnable, & s'il ne s'agissoit que de noms propres qui peuvent se conserver en leur entier avec une simple terminaison, comme Sirmond *us*, Rapin *us*, il y auroit de l'injustice à condamner des noms qui s'accommodent si facilement à la regle de la Latinité par le

1 Outre beaucoup de consonnes finales, *Merovæus*, *Chlodovæus*, *Ducæus*, ec, is, us & autres.

2 v. g. *Princeps*, *Dux*, *Comes*, *Cardinalis*, &c.

le moyen d'une terminaison. Mais je crains qu'à l'égard de tant d'autres noms inflexibles nos Latinistes ne puissent recevoir aucune composition de leurs Adversaires, qu'en s'assujettissant à mettre le nom de Batême ou quelque Appellatif déclinable (2) avant le surnom qui par ce moyen pourra demeurer en son entier, & rendre les uns & les autres contens.

C'est dommage que les Latins n'ont pas l'usage de quelque article *præpositif* comme est celui des Grecs ὁ, ἡ, τό. Un article de cette espéce pourroit servir de resnes pour gouverner toutes sortes de noms vulgaires indéclinables selon tous les cas de la Langue Latine: & dès que l'usage l'auroit établi, l'on n'en seroit pas surpris plus que si l'on voyoit dans le livre de quelque Grec moderne ὁ de la Nouë, ὁ du Preau; τοῦ de la Nouë, τοῦ du Preau; τῷ de la Nouë, τῷ du Preau; τὸν de la Nouë, τὸν du Preau. Et pour les Auteurs de l'autre séxe, ἡ le Fevre, ἡ des Jardins; τῆς le Fevre, τῆς des Jardins, &c.

CHAPITRE XIV.

De l'expression & de la suppression des Articles des Langues vulgaires dans les noms latinisés. Embarras causés par cette pratique. Plaintes de quelques Auteurs sur ce sujet.

Les Articles des noms propres dans les Langues vulgaires ont donné lieu à quelques désordres aussi bien que les terminaisons, lorsqu'on a voulu latiniser les noms qui en étoient précédés. On sait de quelle importance est l'usage de ces articles, sur tout lorsqu'ils marquent le cas de la dépendance & de la possession, je veux dire le génitif des Grammairiens, comme est dans notre Langue celui que nous exprimons par *de*, *du*, *de la*, *des*. On y a attaché une idée de qualité & de distinction dans le monde, de sorte que nous connoissons encore aujourd'hui diverses personnes (3) qui dans la pensée de rehausser celui qu'elles y tiennent, ont entrepris d'ajouter un article du génitif à leur nom. Il s'est trouvé même des gens assés scrupuleux, qui touchés de cette passion n'ont osé prendre cette liberté sans l'autorité ou la permission du Prince. Nous voyons que *Jean Loir*, Commissaire Général de l'Artillerie & de la Marine du Ponant, obtint en l'an 1596. des Lettres patentes du Roi Henri IV. dattées du mois d'Avril, portant permission d'ajouter l'article *du* à son surnom, & de se faire appeller *Jean du Loir*. Louïs XIII. accorda la même faveur au Sieur Ambroise Vic par des Lettres du 2. de Mai de l'an 1613. pour *de Vic* (4).

Nous pourrons accorder aux Latinistes que l'expression de l'article du nominatif *le* est assés inutile dans un nom latinisé, telle que seroit *le* Comte, *le* Duc, *le* Roi, *le* Juge, *le* Brun, *le* Roux, *le* Grand, *le* Borgne, *le* Veneur, *le* Laboureur, *le* Normand, *le* Boulanger, *le* Tellier, & autres venus de termes appellatifs; encore faudroit-il en excepter les noms des femmes qui ne changent jamais cet article quoique masculin, parce que c'est proprement le nom de leur pere ou de leur mari qu'elles portent. Mais à l'égard de l'article du génitif de quelque nombre qu'il soit, les Latinistes ne peuvent pas se vanter d'avoir encore trouvé le moyen de contenter le Public. Lorsqu'ils ont entrepris de le supprimer, on peut dire qu'ils ont soulevé contre eux la plupart des interessés; & lorsqu'ils ont tâché de l'exprimer, ils se sont presque toujours rendus ridicules.

Il est certain que la suppression de l'article du genitif n'est pas favorable à la conservation ou à la distinction des familles. Si les personnes qui portent encore aujourd'hui les noms *de la Mouche*, *de la Monnoye*, *de la Ruë*, &c. étoient curieuses de faire remonter leur généalogie jusques au tems de la Ligue, elles devroient savoir mauvais gré à Mr. de Thou d'avoir appellé leurs ancêtres *Musca*, *Moneta*, *Ruta*, &c. Mais les Plaintes

2 Valois. Corneille.

4 G. Andr. de la Roq. Orig. des noms pag. 185.

tes des particuliers qui n'ont que peu de nom, feroient de petite conféquence auprès de celles que toute l'Europe pourroit former contre cet illuftre Hiftorien, qui par fes maniéres de latinifer les noms propres a confondu une infinité de familles confidérables avec d'autres moins confidérables dans la France, dans l'Italie, dans l'Espagne, & dans les Pays-bas par le retranchement des articles. Mr. Descartes trouvoit dans cette pratique, quoi qu'invétérée & déja fort établie de fon tems je ne fai quoi de bizarre qu'il ne pouvoit goûter. Encore qu'il parût prendre peu de part à tout ce que les Latiniftes auroient voulu entreprendre fur fon nom, il ne laiffa point de témoigner à quelqu'un de fes amis qu'il n'étoit pas trop content du nom de *Cartefius* que les Flamans, les Hollandois, les Allemans, & quelques Latiniftes François lui donnoient (1). La perte de l'article *des* jointe à une terminaifon qu'il ne pouvoit aprouver pour les raifons que vous avés pu remarquer dans le Chapitre précédent, lui faifoit prendre *Cartefius* pour un vrai masque fous lequel on le faifoit paroître déguifé. Néanmoins tout fon raifonnement ne l'a pu rendre affés fort pour réfifter à la violence de ces petits Tyrans des Langues, & fe laiffant dans la fuite entrainer à la multitude pour ne pas affecter de fingularité, il confentit qu'on l'appellât *Cartefius* dans les écrits Latins (2), fous prétexte que *Des-Cartes* comme indéclinable, ou *Descartes* décliné par *Descartis* auroit été trop rude en Latin. C'eft dommage que Mr. Descartes n'avoit pas lu l'Hiftoire Latine de Mr. de Thou, il auroit peut-être adopté le nom Latinifé de *Descarteus*, dont cet Hiftorien s'eft fervi pour marquer une perfonne du nom de Des-Cartes, voyant que l'article y eft exprimé avec une terminaifon qui n'auroit eu rien de trop rude à l'oreille (3). Mr. Descartes auroit encore eu plus fujet de fe plaindre de la perte de l'article de fon nom, fi le Latin de *Cartefius* avoit renfermé quelque équivoque en fignifiant quelqu'autre nom qui n'auroit pas eu d'article en notre Langue. C'eft en quoi confifte principalement la confufion que l'on reproche aux Latiniftes qui employent fouvent un même mot pour marquer plufieurs noms, dont les uns ont l'article, & les autres ne l'ont pas, comme *Bofius*, *Capella*, *Pratus*, *Ferrerius*, & une infinité d'autres qui nous embarraffent en ce qu'ils fignifient tantôt fimplement *Bois* & *Bos*, *Capel*, *Pré*, *Ferrier*, & tantôt *du Bois* & *de Boiffy*, *de la Chapelle*, & *des Chapelles*, *du Pré*, & *des Prez*, *du Ferrier* & *de la Ferriere* (4), fans porter aucune marque de diftinction. Mais on pourra détourner ce reproche de deffus les gens de lettres qui ont eux-mêmes fupprimé l'article de leur nom, fi l'on fonge qu'ils ont ufé de leur droit en cette rencontre, & que le tort qu'ils ont pû fe faire par cette pratique a été très-volontaire.

Ceux qui fe déclarent contre la fuppreffion des articles dans les noms latinifés ne conviennent pas entre eux de la maniére dont ils voudroient qu'on l'exprimât. Les uns femblent favorifer l'expreffion de l'article au génitif: les autres fe contentent qu'on l'exprime au nominatif quand il eft au feminin, fans y faire fentir la marque du génitif. Mr. du Cange, qui aime mieux fuspendre fon jugement que de condamner ce qu'il ne peut approuver, eftime qu'il vaut toujours mieux exprimer l'article dans les noms latinifés que de le laiffer périr (5). Il croit que cette maniére d'agir, toute barbare qu'elle paroît aux Grammairiens Latins, eft néanmoins conforme à la maxime de Quintilien qui veut que l'on garde toujours la bienféance, & que l'on fe fauve des inconvéniens qui font inévitables felon lui par la fuppreffion des articles. Il demande même quelque chofe de plus pour la fûreté des noms latinifés. Car il eft d'avis qu'on oblige les Latiniftes à marquer les deux lettres capitales, celle de l'article, & celle du nom par deux caractéres de *majuscules*, & que l'on écrive par exemple *Du-Clofius*, *La-Bardæus*, au lieu de *Duclofius*, *Labardæus*, &c. pour fignifier du Clos, de la Barde, &c.

1 Let. tom. 1. pag. 387.
2 Tom. 2. pag. 284.

3 Naudé l'appelle *Decardius*, qui eft encore pis. Judic. de Niph. &c.

&c. Il faut avouer que cette pratique ne seroit pas conforme aux maximes de l'orthographe Latine; mais enfin la chose n'est pas si nouvelle qu'on n'en puisse trouver des éxemples. Le Docteur André du Val est appellé dans plusieurs Ecrits Latins *Du-Vallius* aussi bien que *Vallius*, & du nom *Du Vallius* est venu celui de *Du-Valistes* que les Richeristes ont donné à ses Sectateurs, & qui n'est guéres moins dur à l'oreille que celui de *Des-Cartistes* que Mr. Clerselier vouloit introduire pour celui de Carteliens. Mr. du Cange lui-même a déja eu le plaisir de voir son sentiment mis en pratique dans l'expression de son nom faite en Latin par quelques étrangers qui écrivent *Du Cangius*. Mais quoiqu'il en coute si peu, je n'ai pas assés bonne opinion de la docilité des Latinistes pour croire qu'ils veuillent s'assujettir à suivre l'avis de Mr. du Cange. Ils jugeront sans doute que s'ils ont à se rendre ridicules, il vaut mieux pour eux le devenir avec ceux qui les ont précédés, que de causer un schisme sans éviter le ridicule. Mr. de Thou, diront-ils, n'auroit pas été mieux reçu du Public en écrivant *De Speüs, De-Potius, Du-Peracus, De Loinius, De Ganaius, De-Molineus*, &c. que quand il a dit *Despeus* pour signifier *De Scepeaux* en notre Langue, *Depotius* pour *Des Pots, Duperacus* pour *Du Peyrac*, *Deloinius* pour *De Luines*, (Honoré d'Albert,) *Deganaius* pour *De Ganay*, *Demolineus* pour *De Moulins*, &c. Sans applaudir à leur raisonnement, nous pouvons dire que s'il y a quelque chose dans cette pratique de Mr. de Thou qui ne mérite pas entiérement l'approbation du Public, c'est principalement l'inégalité qui le fait varier en ce point. En effet, pourquoi dire *Dubrolius* en un endroit pour marquer du Breuil, & dire en un autre *Bruellius* & *Brolius* pour désigner le même nom? Pourquoi dire avec plusieurs autres Latinistes *Demontiosius* pour dire de Mont-Josieu, & dire ailleurs tout seul *Montjosius*? Pourquoi enfin dire *Depreus* pour des Prez (lui qui a dit en d'autres rencontres *Pratus* & *Pratensis*) & dire encore ailleurs *Depreus* au lieu de *Dupreus* pour signifier du Pré?

Les Auteurs même en qui tout semble devoir être toleré, tant qu'ils ne sont d'entreprises que sur eux-mêmes ou sur leur nom en particulier, ont eu de la peine à nous faire passer l'expression de l'article. Il a fallu que le tems intervînt avec l'autorité dans la personne de Jean de *Merliere*, de Jean des *Pautres*, de Jacques du *Port*, de Guillaume & Jean-Baptiste du *Val*, de Jacques du *Pont*, de Pierre des *Baux*, de Luc d'*Achery*, &c. pour faire accepter les noms de *Demerlierius*, *Despauterius*, *Duportius*, *Duvallius*, *Dupontus*, *Desbauxs*, *Dacherius*. Et l'on sait qu'André du Chesne, Historiographe de France, après s'être fait un scrupule de porter le nom de *Quercetanus* qu'il s'étoit imposé d'abord, n'a point trouvé beaucoup de facilité à faire recevoir celui de *Duchesnius* qu'il lui vouloit substituer. Il a jetté la division parmi les Latinistes, dont plusieurs vouloient qu'il s'appellât *Chesnius* ou *Chesneus* (6): ce qui a porté le Pere Labbe à lui donner enfin le nom d'*à Quercu* pour couper la racine à toute équivoque (7).

Mais lorsque les Auteurs ont trouvé le moyen de cacher l'irrégularité que forme la jonction de l'article par la rencontre de leur nom latinisé avec quelque beau nom de l'Antiquité, il semble que leur industrie leur tienne lieu de passeport parmi les gens de Lettres, comme nous voyons qu'il est arrivé au sujet du *Demochares* de Picardie, & du *Demetrius* de Flandre. Le Docteur Antoine de Mouchy se seroit peut-être rendu ridicule en s'appellant *Demuchius*; mais à droit ou à tort, on lui a passé le nom de Demochares, à cause de sa beauté & de sa ressemblance avec l'un des noms les plus populaires de la Grece ancienne. On peut dire qu'il en est presque de même de celui de Demetrius qui a été pris assés ingénieusement par l'Historien Emmanuel van Meteren que l'on a voulu faire passer pour le Tite-Live des Pays-bas. Cet Auteur connu d'ailleurs par le nom latinisé de *Meteranus*, changeant l'article Flamand

4 *Ramus* de la Ramée.
5 Præf. Gloss. Lat. pag. 15.

6 Du Cange Gloss. Lat. Præf. n. 15.
7 ¶ Labb. Bibl. Bibl. pag. 5.

Digitized by Google

Flamand (*van*) en François (*de*) s'eſt contenté de le joindre à ſon nom, non pas ſelon l'orthographe vulgaire, mais ſelon notre maniére de prononcer pour en former *de Metre*, d'où eſt venu *Demetrius*. Il eſt aiſé de juger que ce n'eſt pas la rudeſſe ou la barbarie de l'article *Van* ou *Vander* qui a fait prendre l'article François à cet Auteur, puisqu'il ne pouvoit ignorer l'uſage introduit par pluſieurs de ſes compatriotes de joindre l'article vulgaire de leur Langue avec leurs noms latiniſés, comme on le peut voir par les noms *Wanderwillius*, *Vandermylius*, *Vanhelmontius*, *Vandalius* (pour Van-Dale) *Vander-Burchius*, &c. ce qui eſt arrivé auſſi quelquefois aux articles de la Langue Eſpagnole, comme dans les noms de *Delrius*, *Delpaſius*, pour del Rio, del Pas.

L'autre maniére de joindre l'article avec les noms latiniſés, regarde particuliérement l'article féminin, & la différence de cette expreſſion d'avec celle de l'article masculin, conſiſte au retranchement de la marque du génitif, comme *Lalandæus*, *Labeſſæus*, pour dire de la Lande, de la Baſſée. Le Sieur de la Nouë eſt appellé *Lanua* par Poſſevin, & par quelques autres étrangers dont quelques-uns ont quelquefois dit *Nua*, & quelques autres *Noæus* par le retranchement de l'article entier: mais il eſt nommé *Lanovius* par Mr. de Thou, chés qui un nommé le Sieur de la Nohe ſe trouve pareillement appellé *Lanoüs* (1). Mais il faut ſe mêler un peu de l'art des Devins pour découvrir que dans l'Hiſtoire du même Auteur *Lapardeus* veut dire le Sieur de la Part-Dieu, & *Labonus* le Sieur de la Baune ou de la Bonne. *Lalanius* chés lui eſt un terme équivoque, parce qu'il lui fait ſignifier tantôt la Lane & tantôt Lallain: mais après avoir employé le nom de *Lavernius* pour marquer Mr. de la Vergne, il ſemble qu'il ait voulu ſe rétracter dans ſon dernier volume, où il exprime le même nom par celui de *Vernia*. En effet, ſi tout le monde étoit du goût du Pere de la Cerda Jéſuite Eſpagnol, l'on ne délibéreroit pas ſi long-tems ſur la proſcription des articles des Langues vulgaires dans les noms latiniſés. Ce Pere n'a pû s'empêcher de faire connoître quel étoit ſon ſentiment ſur cet uſage, prenant occaſion de ſe plaindre du Pere Abram Jéſuite de Lorraine qui l'avoit appellé *Lacerda* (2). On ne peut pas dire que la plainte du Pere de la Cerda ſoit injuſte, mais on peut raiſonnablement douter qu'il ait eu raiſon de ſoutenir que le Pere Abram devoit l'appeller en Latin *Cerda Cerdæ*, &c. puisque la ſuppreſſion de l'article n'en vaut pas mieux que l'expreſſion. Je ſuis perſuadé que le Pere Abram (3) a mieux rencontré pour ce point que le Pere de la Cerda lorsqu'il l'appelle *Cerdanus* (nom qu'il lui donne beaucoup plus ſouvent que celui de *Lacerda*) parce que la terminaiſon marquant une eſpéce de nom adjectif en *Cerdanus*, elle fait ſentir l'article du génitif qu'on ne peut appercevoir dans le ſubſtantif *Cerda*. C'eſt ainſi que Fronton *du* Duc Jéſuite célébre de France, & Henri *de* Roi fameux Carteſien d'Utrecht ſe ſont nommés par des adjectifs *Ducæus*, *Regius* pour ne pas laiſſer périr dans notre eſprit la force de l'article qui étoit au génitif dans leur nom. C'eſt ce que j'ai cru pouvoir remarquer ici d'autant plus à propos, que pluſieurs ſe ſont donné la liberté de changer ces articles en notre langue, & de les remettre au nominatif en diſant Fronton *le* Duc, Henri *le* Roi. Mr. Des-Cartes lui-même qui connoiſſoit ſi particuliérement ce Mr. Regius le ſecond de tous ſes Diſciples qui ait enſeigné publiquement, ne l'appelle pas autrement que *le Roy* à la tête des Lettres qu'il lui a écrites en notre Langue: mais pour ôter tout lieu de douter de la choſe, il ſuffit de conſulter la ſouſcription des Lettres de Mr. Regius qui ſigne toujours *H. de Roy*. On peut remarquer même au ſujet des autres Savans qui ont porté le nom de *le Roy*, de *le Duc*, de l'*Evêque*, avec l'article nominatif, que l'uſage des Latiniſtes ne leur a pas permis de prendre l'Apella-

1 *Lanovius* ſignifie encore De Lanoi dans d'autres Auteurs.

2 Joh. Lud. de la Cer. p. 497. Adv. ſacr.

3 Nicol. Abram. not. ad Virgil. paſſim.

4 Louis le Roi, Laurent le Duc, Nicolas l'Evêque.

l'Apellatif Latin *Rex*, *Dux*, *Episcopus* (4), &c. mais seulement l'Adjectif *Regius*, *Ducius*, *Episcopius*, au lieu que le même usage a établi le contraire pour d'autres Appellatifs de même genre, comme *Comes*, *Baro*, *Advocatus* pour des Auteurs nommés le *Comte*, le *Baron*, l'*Avocat*, &c. Mais lorsque les Latinistes, au lieu de se tourner en Latin pur, se sont contentés d'une terminaison Latine au bout du nom vulgaire, ils ont presque toujours affecté d'y exprimer l'article du nominatif même : Ainsi le Sieur l'*Aumônier* se trouve appellé *Laumonerius*, au lieu d'*Eleemosinarius*; *L'Allemant Lalemantius*, au lieu d'*Alamannus*; *L'Abbé Labbæus*, au lieu d'*Abbas*; *L'Agneau Lagnæus*, au lieu d'*Agnus* ou *Agnellus*; *L'Eschassier Lechasserius*, au lieu de *Grallator*; *L'Oysel Loyselius*, au lieu d'*Avis* ou *Avicula*, ce qui n'empêche pas que parmi tant de gens de Lettres de la famille des Loysels, on n'en ait vû quelques-uns qui se sont donné le nom Latin d'*Avis* (5).

CHAPITRE XV.

14. Maniére. *Changer le* Prénom *que nous appellons le nom de Batême*, *sans toucher au Surnom. De la transposition du* Prénom *& du Surnom.*

NOus rentrons enfin dans les termes du déguisement des Ecrivains dont nous avions été obligés de nous écarter au sujet des noms latinisés, & je vous fais revenir au changement des noms que nous avons interrompu par celui du *Prénom* des Auteurs. Mais pour me sauver de la véxation de nos Grammairiens sur le terme de *Prénom*, je demande au Lecteur & sa protection & la permission d'employer ce mot que j'emprunte des anciens Romains pour l'opposer à ce que nous appellons *Surnom*, & pour ne pas blesser le respect dû au Batême & la Confirmation, dont il est bon de ménager les noms dans des sujets où il ne s'agit pas de Religion.

Ce n'est pas au reste sans fondement que je vous fais compter le changement du *Prénom* parmi les maniéres de se déguiser, puisque nous connoissons grand nombre d'Auteurs qui ne sont Pseudonymes que par cet endroit. Mais il est à remarquer que la plupart de ces Auteurs n'ont été déguisés que fort imparfaitement, parce qu'ayant conservé leur surnom de famille, ils ont donné lieu à une découverte plus facile & plus prompte que les Pseudonymes, en ce qu'on n'a point été obligé de sortir hors de leur famille pour les rechercher. On en a souvent été quitte pour chercher entre le Pere & le Fils, entre le Frere & le Frere, entre l'Oncle & le Neveu, entre le Cousin & le Cousin où pouvoit être l'Auteur déguisé.

Cette maniére de déguisement a paru jusqu'ici d'un usage beaucoup plus fréquent en Espagne & en Italie que dans les autres quartiers de l'Europe; & il semble que l'invention en soit duë principalement aux Réguliers, qui se sont avisés d'emprunter le *Prénom* de leurs fréres, ou des autres parens qu'ils avoient laissé dans le monde en le quittant pour publier des Ouvrages dont ils ne souhaitoient point de paroître Auteurs. Mais il y a parmi les Réguliers une autre maniére de changer le *Prénom* que l'on ne peut pas toujours attribuer au déguisement. Je n'entends point parler des Religieux qui changent tout & nom & surnom avec leur habit & leur premier genre de vie à l'entrée du cloître, comme on le pratique chés les Feuillans, les Carmes, les Capucins, &c. mais de ceux dans l'Ordre desquels il est libre de conserver le nom de sa famille. Ceux de cette derniére espéce qui n'ont embrassé la profession Religieuse qu'après avoir déja paru dans le siécle en qualité d'Auteurs ou de gens de Lettres, ont quelquefois embarrassé les connoisseurs, lors qu'après avoir changé le *Prénom* qu'ils avoient porté

5 ¶ Jean L'Oisel Médecin, grand oncle d'Antoine L'Oisel, fut par allusion à son nom L'Oisel, nommé *Maitre Jean Avis*, Voyés les Mémoires de Beauvais de L'Oisel pag. 215. & sa Vie par son petit-fils Claude Joly pag. 4. & 5.

Digitized by Google

porté dans le ſiécle, & ſous lequel ils avoient déja compoſé quelques Ouvrages, ils en ont publié de nouveaux ſous le *Prénom* qu'ils avoient reçu dans le cloître. Les éxemples n'en ſont pas ſi fréquens que des autres Religieux qui ont changé de ſurnom, & écrit diverſement ſous l'un & ſous l'autre. Le nombre en eſt pourtant trop grand pour pouvoir être ici allegués en témoignage. Vous trouverés bon que je vous les reſerve dans un Recueil à part de *Prénoms* changés qui ſuivra le Recueil général des Auteurs déguiſés, avec un autre Recueil de Religieux qui ont changé leur ſurnom avec leur *Prénom*.

Le changement de demeure & le changement de condition ont encore produit aſſés ſouvent celui du *Prénom* dans les Auteurs hors de l'état Religieux. Le Luthérien Prætorius, ayant vécu aſſés longtems dans la Saxe tant à Wittemberg qu'à Magdebourg ſous le *Prénom* de Gotteſchalc, ſe crut obligé de le changer pour ſe mettre à couvert de la mauvaiſe volonté de ſes Adverſaires, & prit celui d'*Abdias* pour pouvoir vivre en ſureté dans les terres de l'Electorat de Brandebourg. Le Calviniſte de Beaulieu s'appelloit Euſtorge étant dans la Communion de l'Egliſe Catholique & faiſant les fonctions de Prêtre à l'Autel & de Muſicien au Chœur: mais depuis qu'il ſe fut fait Huguenot, & qu'il ſe fut retiré à Genève, il ſe fit appeller *Hector*, de peur qu'on ne le reconnût pour ce qu'il avoit été auparavant. Le Déiſte Acoſta Portugais qui ſe tua de ſon piſtolet il y a environ 40. ans (1), portoit le *Prénom* de Gabriel étant Chrétien & Bénéficier dans ſon pays: mais il le quitta pour prendre celui d'*Uriel* après s'être fait Juif, Sadducéen, puis Naturaliſte, ou Sectateur de ce qui s'appelle Naturaliſme en matiére de Religion.

On peut rejetter auſſi ſur le changement d'état & de demeure celui que divers Savans ont fait de leur *Prénom* dans la vuë de ſe rendre plus recommandables, ou par un ſimple amour pour l'Antiquité profane. Flaminius ne s'étoit appellé qu'Antonius Maria pendant tout le tems qu'il avoit été à Boulogne: mais dès qu'il fut paſſé à Rome il le quitta pour prendre celui de *Marcus Antonius*. Un autre Flaminius qui portoit le ſurnom d'Antonius pendant ſon ſéjour en Italie & en Sicile, ſe fit appeller en Eſpagne où il alla enſuite s'habituer, *Lucius Flaminius Siculus*. Ce qui me fait ſouvenir de Jean Cauvin, qui eſt devenu le Pere des Calviniſtes dans la ſuite des tems, & qui ayant quitté le *prénom* de Jean, s'eſt fait appeller par un caprice de jeune Humaniſte *Lucius Calvinus Civis Romanus*, quoiqu'il ait repris depuis ſon prénom de *Joannes* avec le ſurnom de *Calvinus*.

On ne peut guéres attribuer qu'à cette paſſion pour l'Antiquité profane la fantaiſie que pluſieurs Savans ont euë de quitter leur *prénom*, lors principalement que c'étoit quelque nom de Saint ou de Chrétien reçu au Batème ou à la Confirmation, pour prendre quelque nom d'uſage dans la Gentilité. *Petrus Valerii* s'eſt nommé *Pierius Valerianus*, & à ſon imitation Petrus Danielis, ou Pierre de Daniel, de qui nous avons le Servius, s'eſt fait appeller *Pierius Aurelianus*, parce qu'il étoit d'Orleans. Je ne répéterai pas ce que je vous ai déja fait remarquer ailleurs ſur les noms de *Janus*, *Iacchus*, *Aulus*, *Petrejus*, &c. qui ſemblent n'être que des altérations faites à la Païenne des noms de Jean, Jacques, Paul, Pierre, de même que le nom de *Pierius* par les Savans de ces derniers ſiécles. Mais j'ajouterai en faveur de Papyre Maſſon que ſi le Public l'a excuſé d'avoir changé ſon *prénom* de Jean en celui de *Papyrius*, ç'a été ſur la proreſtation qu'il lui a faite de n'avoir ſongé en cela qu'à ſe diſtinguer de ſon frére Jean Maſſon, & de n'avoir pas eu intention de ſupprimer le *prénom* de Jean, mais ſeulement de lui aſſocier celui de Papyre.

Il y a parmi les Savans d'autres maniéres de changer ſon *prénom*, qui ſemblent être plus ingénieuſes & qui paroîtront encore plus innocentes. Telle eſt celle

1 Vers l'an 1646.

2 Pag. 6. Not. ad Sidon. edit. 2.

Digitized by Google

celle de le renverser par une anagramme, comme a fait un Jésuite de Naples nommé *Lionardo* Cinnami qui s'est appellé *Orlando* (pour Rolando) Cinnami, lorsqu'il a été question de publier des Poësies Italiennes. Telle est encore celle de changer le *prénom* d'une langue en une autre, lorsqu'on agit sans préjudice de l'interêt ou de l'honneur de qui que ce soit, & lorsqu'on conserve son surnom pour se faire reconnoître. C'est ce qu'a fait Gaucher de Sainte Marthe, qui s'est appellé *Scevole*.

La transposition du *prénom* & du surnom semble avoir été aussi de quelque usage parmi les Auteurs Pseudonymes pour servir à leur déguisement. Nous en trouvons un éxemple assés récent en la personne d'un Théologien de nos jours connu sous le nom de M. Feydeau. Cet Auteur a pris le nom de *F. Mathieu* à la tête de ses Ouvrages de piété, c'est-à-dire qu'il a mis la lettre capitale de son surnom en forme de *prénom* qu'il laisse à deviner, & qu'il s'est fait un surnom de son *prénom* de Mathieu. Ce n'est pas que nous n'ayons des éxemples assés anciens de la Transposition des *prénoms* parmi les Auteurs & nous disons encore tous les jours dans nos conversations *Sidoine Apollinaire*, au lieu d'*Apollinaire Sidoine*; *Prosper Tiro*, au lieu de *Tiro Prosper*. Mais il ne seroit pas juste d'attribuer ces transpositions à ces anciens Auteurs, puisque selon la remarque du P. Sirmond (2) c'est un abus dont la source ne remonte pas au-delà de Politien (3). Au reste, ce qui paroît si rare parmi nous, & qui semble n'avoir été pratiqué parmi les Auteurs que par déguisement ou par abus, est d'un usage fort autorisé & tout commun parmi divers peuples, comme les Esclavons, les Hongrois, les Transilvains. Leurs histoires nous fournissent des éxemples de ces transpositions de *prénom* en *Chimin Janos*, pour dire Jean Chimin, en *Bethlen Gabor* pour Gabriel Bethlen, &c. Il est arrivé aussi fort souvent dans les Pays-bas, que des personnes qui avoient pris le *prénom* de leur pere en forme de surnom, ont eu des enfans qui ont remis ce *prénom* en son premier état, & qui se sont fait un surnom de leur *prénom*. *Nicolaüs Everardi* étoit fils d'Everard, *Everardus Nicolai* étoit petit-fils du même Everard & fils de Nicolas. Il en est de même de *Cornelius Adriani*, ou Adrianssen, par rapport à *Adrianus Cornelii* ou Cornelissen.

CHAPITRE XVI.

15. Maniére. *De la Pluralité des surnoms qui donne lieu aux Auteurs de varier dans l'expression de leur nom. De l'embarras que causent les Auteurs que nous appellons Polyonymes, quand il est question de les citer.*

La pluralité des noms n'est pas moins propre à déguiser un Auteur que le changement, lorsque l'Auteur s'appelle tantôt d'un nom, tantôt d'un autre, n'étant pas également connu sous l'un & l'autre. Cette diversité a souvent fait prendre une même personne pour deux Auteurs différens: & plusieurs des connoisseurs qui ne s'y sont pas trompés, n'ont pas laissé de prendre le nom moins connu dont ils se sont servi, pour le masque de celui sous lequel ils étoient plus communément connus du vulgaire. Le nom de la famille n'étoit pas toujours le plus connu dans un Auteur; c'étoit quelquefois celui du lieu de sa naissance, de la demeure, du Bénéfice, de la Seigneurie, quelquefois aussi celui de la dignité ou de l'office qu'on éxerçoit, & quelquefois celui de quelque qualité ou défaut du corps.

Plusieurs citent Robertus *Arboricensis* sans savoir que c'est R. Cenault (4) dit Cenalis, & qu'*Arboricensis* ne marque autre chose que la ville d'Avranches, dont cet Auteur étoit Evêque. Guillaume *Alvernus* ou *Arvernus* a été pris quelquefois pour un autre que celui que nous appellons Guillaume de Paris, & que quelques-uns prétendent avoir été nommé

3 ¶ Voyés les notes sur la 1. Epitre de Politien à la fin du Menagiana tom. 1. pag. 385.

4 ¶ Voyés ci-dessus chap. 13. pag. 265.

mé *Divus* du nom de sa famille. Le nom d'*Armachanus* est devenu embarrassant dans ces derniers tems. Jusqu'au tems d'Usserius & d'Isaac Vossius ce nom n'avoit trompé que ceux qui ne savoient pas que c'étoit le même que le célèbre Richard Fitz-Raph, dit en Latin *Radulphi*, Archevêque d'Armagh en Irlande, défenseur de la Hiérarchie contre les Mandians. Mais depuis cinquante ans le nom d'Armachanus cité tout court a signifié tantôt Usserius Archevêque Protestant d'Armagh, & tantôt le prétendu Patricius, *id est* Jansenius, au sujet de son *Mars Gallicus* dans les Ecrits de plusieurs de leurs Adversaires.

Henri Brabantin, *Guillaume de Morbeck*, & *Thomas de Cantimpré* font plusieurs noms & plusieurs surnoms d'un même Auteur, qui a donné lieu par cette diversité à se faire couper en trois Auteurs différens par ceux qu'il a trompés. Qui ne croiroit qu'Hieronymus *Castellionensis* ou *Castillionæus* est un Auteur différent de Jerôme Cardan? Qui est-ce qui voyant à la tête de quelques Ouvrages Italiens *Girolamo da Ferrara*, & de quelques Traductions Angloises *Jerom of Ferrari*, s'imaginera d'abord que ces Ouvrages sont du fameux Savonarole, si l'on ne sait qu'il porte aussi le nom d'*Hieronymus Ferrariensis*? N'en dirons-nous pas autant d'Alphonse de *Madrigal*, appellé aussi Alphonse d'*Avila* ou *Abulensis*, qui n'est autre qu'Alphonse Tostat? Du *Panormitain*, ou de l'Abbé de Palerme, qui s'appelle diversement l'Abbé de Sicile *Siculus* & *Nicolas Tudeschi*? de Jacques de *Janua* ou *Jannensis*, *id est*, de Génes, qui est le même que Jacques de *Voragine* ou de *Viragine* (1)? de Jean de Rochester, qui est plus souvent cité sous le nom Latin de sa ville Episcopale *Roffensis*, que sous celui de sa famille qui étoit Fisher? Pour augmenter notre embarras il s'est trouvé depuis lui un autre *Joannes Roffensis*, dont le vrai nom étoit Mountaguë.

Les noms de Terres ou de Seigneuries, que l'on appelle Toparchiques, semblent avoir aussi contribué quelquefois à rendre les Auteurs méconnoissables en multipliant leur surnom. *Franciscus Verulamius*, que plusieurs de nos Ecrivains appellent mal *Verulam* simplement, n'a pas été reconnu par tout le monde pour le Chancelier Bacon. Nous voyons beaucoup de faiseurs de Catalogues (2) qui distinguent mal-à-propos Nicolas Durant d'avec le Chevalier de Villegagnon, & plusieurs Auteurs, sur tout d'Angleterre, qu'ils énoncent tantôt sous le surnom de leur famille, & tantôt sous celui de leur pays ou de leur fief. Mr. de Callas, Mr de Peiresc, Nic. Claud. Fabricius, & Nicolaus Faber ne signifient quelquefois qu'un seul homme.

Les noms de profession, d'emploi, de condition ont fait aussi tomber les plus clairvoyans dans l'erreur. Je me contente d'alléguer pour éxemple *Petrus Bibliothecarius*, *Petrus Diaconus*, *Petrus Casinensis* & *Petrus Ostiensis*, qui ne font qu'un Auteur qui a été d'abord Moine & Bibliothécaire du Mont Cassin, puis Diacre de l'Eglise d'Ostie. Cette multitude de surnoms détachés l'a fait prendre tantôt pour quatre, tantôt pour trois, & tantôt pour deux Auteurs différens. Le même surnom de *Diaconus* séparé de celui de Warnefridus, a fait croire à quelques Auteurs que Paul Diacre de l'Eglise d'Aquilée, & Paul Warnefride ou Winfrid, Auteur de l'Histoire des Lombards, étoient différens. Il en a été souvent de même à l'égard des noms de Profession, comme *Grammaticus*, *Scholasticus*, &c. lorsqu'ils ont servi de surnoms à des Auteurs qui en portoient encore d'autres.

L'ordre établi dans les noms Romains du tems de la République pour distinguer les Maisons, les familles de chaque Maison, les Branches de chaque Famille, & les Particuliers les uns d'avec les autres, s'étant troublé & confondu peu à peu sous les Empereurs, le désordre s'est mis parmi les noms des Auteurs, comme des autres hommes, qui se sont donnés plusieurs noms suivant la coutume

1 ¶ Jaques de Voragine Jacobin, fait Archevêque de Genes en 1292. n'est point appelé simplement *Jacobus de Janua*, *Jannensis* ou *Genuensis*, mais ou *Jacobus Archiepiscopus Genuensis*, ou *Jacobus de Voragine*. Ceux qui l'ont cité sous le nom de *Jacobus Jannensis* ou *de Janua* sont des Auteurs postérieurs

me des perſonnes qualifiées de ces tems-là, & que nous appellons *Polyonymes*. Les noms ſous lesquels nous connoiſſons aujourd'hui la plupart de ces Auteurs, principalement ceux des quatre & cinquiéme ſiécles ne ſont pas toujours les vrais noms ſous lesquels ils étoient connus de leur tems. Celui que nous appellons *Macrobe* s'appelloit ordinairement *Theodoſe*, & il ſe trouve cité par la plupart des Anciens ſous le nom de *Theodoſius Grammaticus*, qui a trompé quelques-uns des Modernes, en leur répreſentant l'idée d'un Auteur tout différent de Macrobe (3). On conteſte encore ſur l'arrangement de ſes quatre noms. Les uns diſent *Ambroſius Macrobius Aurelius Theodoſius*; les autres *Aurelius Macrobius Ambroſius Theodoſius*; d'autres commencent par *Macrobius* avec plus de vrai-ſemblance, & écrivent *Macrobius Ambroſius Aurelius Theodoſius*. Mais tous généralement s'accordent à mettre *Theodoſius* le dernier ſelon la coutume de ces tems-là, qui vouloit qu'on mît toujours le nom propre à la fin, pratique qui étoit oppoſée à celle du tems de la République.

On a lieu de douter que *Prudence* ſoit le nom propre du Poëte Chrétien que nous connoiſſons ſous ce nom, s'il eſt vrai qu'il s'appelloit *Aurelius Prudentius Clemens Amœnus*. C'eſt une conjecture établie ſur la perſuaſion où ſont aujourd'hui les habiles Critiques que le Poëte *Amœnus* de qui nous avons l'*Enchiridion veteris & novi Teſtamenti* en vers, n'eſt autre que Prudence même; & cette ſuppoſition nous fait croire qu'*Amœnus* étant placé le dernier, devoit être le nom propre de Prudence à qui la pluralité des noms a cauſé le tort de ſe voir longtems diviſé en deux Auteurs différens. On peut avoir la même penſée de Palladius qui a écrit *de re Ruſtica*, & qui étoit cité autrefois ſous le nom propre d'*Æmilianus*. La ſuite de ſes noms eſt *Palladius Rutilius Taurus Æmilianus*; de ſorte que quand S. Iſidore de Seville (4) compte parmi les Auteurs de l'Agriculture celui qu'il appelle *Æmilianus ſive Columella*, & qu'il qualifie d'Orateur inſigne, nous ne pouvons juger autre choſe ſinon qu'il y a erreur dans la disjonctive gliſſée à la place d'une copulative, & que cet *Æmilianus* n'eſt autre choſe que Palladius fort différent de Columella qui parmi ſes quatre noms n'a jamais porté celui d'*Æmilianus*.

La même choſe eſt arrivée à Caſſiodore qui n'étoit pas le nom propre de l'Auteur qui le porte maintenant, mais qui s'appelleroit ſans doute *Senator* ſans l'erreur de ceux qui ont cru mal-à-propos que ce dernier nom n'étoit que ſon épithéte, ou un terme appellatif pour marquer ſon rang. Mais enfin, puiſque nous ſommes tout accoutumés à ces erreurs, je ne puis approuver l'affectation de certains Savans de ces derniers ſiécles, qui, pour ſe diſtinguer du commun par une ſingularité que j'oſe appeller puérile, n'ont voulu citer Caſſiodore que ſous le nom de *Senator*. Ces Savans que nous n'oſons presque regarder qu'à genoux les yeux en haut, toujours ſoigneux de ne pas ſe laiſſer confondre avec le vulgaire, & de ne pas tomber dans nos maniéres triviales de citer les Auteurs, ſe gardent bien de citer *Quintilianus*, mais ils allèguent ſavamment *Fabius*; jamais *Suetonius* chés eux, mais toujours *Tranquillus*; *Manlius Severinus* leur paroît plus exquis que *Boëtius* ou *Boëthius*, parce qu'il eſt plus rare; & qui oſeroit leur repreſenter que Boëce eſt le nom propre & le ſeul qui doive être allegué, ſeroit traité ſur l'heure d'ignorant ou d'inſolent.

Nous avons eu peu d'Auteurs *Polyonymes* de cette maniére parmi les Modernes; au moins s'en eſt-il vû très-peu qui nous ayent embarraſſés par la pluralité de leurs ſurnoms, & qui ayent été facétieux en ce point, comme le fameux Paracelſe qui ſe trouve appellé quelquefois *Philippus Aureolus* ſimplement, quelquefois *Philippus Bombaſtius*, quelquefois *Philippus Theophraſtus*, & peut-être encore autrement. Ce qui a donné lieu au Comte de Gabalis de ſe divertir de lui &

rieurs de 250 ans, & par conſéquent des Auteurs ſans autorité.

2 Ce qui eſt arrivé auſſi au Catalogue des Auteurs du Gloſſaire Latinit. barb.

3 Avien. præf. Fabul. Boëtius, &c.

4 Orig. lib. 17. cap. 1.

& de ses six (1) noms, qui étoient *Philippus Aureolus Theophrastus Bombastius Paracelsus ab Hohenheim*. Les Espagnols modernes, sur tout ceux de qualité, ou ceux qui aiment leur parenté, ne méritent pas moins le nom d'Auteurs *Polyonymes*, que ces Anciens dont nous avons parlé. S'ils étoient uniformes à exprimer de suite tous les surnoms qu'ils se donnent à la tête de leurs Ouvrages, ils nous embarrasseroient moins que lorsqu'ils se contentent tantôt de l'un, tantôt de l'autre.

CHAPITRE XVII.

16. Maniére. *Retourner ou renverser son nom dans une Anagramme. Des Anagrammes parfaites & imparfaites, des Anagrammes retrogrades.*
17. Maniére. *Renfermer son nom dans une Acrostiche.*
18. Maniére. *L'envelopper dans une devise en forme d'Anagramme. Des devises que les Auteurs mettent à des écrits Anonymes à la place de leur nom.*

IL semble que l'artifice auquel les Auteurs ont eu recours pour se déguiser n'a paru nulle part plus ingénieux que dans le tour de l'Anagramme, dont l'art fait partie de la cabale au sentiment de quelques Savans. Ceux qui ont préféré cette maniére de déguisement à celles que nous avons rapportées, peuvent se vanter d'avoir quelque avantage sur les autres Pseudonymes qui se sont forgés de faux noms, ou qui ont supposé ceux d'autrui. Car on ne peut pas absolument les convaincre d'avoir supprimé leur nom pour lui en substituer un autre qui ne leur appartienne pas, puisque leur nom se trouve renfermé dans l'anagramme. Ainsi ils ont le plaisir de se voir cachés dans leur propre nom à la faveur d'une simple transposition de lettres; & lorsqu'ils sont las de demeurer cachés, ou qu'ils ont intérêt de se découvrir, ils n'ont pas besoin de témoins ni de preuves étrangéres comme les autres Pseudonymes pour en venir à bout.

Il faut avouer que l'*Anagrammatisme* ou l'art des Anagrammes n'est pas de l'invention de nos Pseudonymes. Il étoit d'usage parmi les Grecs; & c'est ce qui avoit rendu le Poëte Lycophron agréable à Ptolomée Philadelphe, & à sa sœur Arsinoé qu'il divertissoit par cet amusement. On prétend même qu'il n'étoit pas inconnu à Homere, autant qu'on l'a pû remarquer par quelques allusions (2). Il est devenu d'un goût un peu plus universel depuis la décadence de l'Empire & des deux Langues savantes, sur tout parmi les Versificateurs qui succédérent aux vrais Poëtes depuis les inondations des Barbares, & l'on peut dire qu'il s'est perpétué jusqu'à ces derniers siécles. Mais il n'est pas juste d'envelopper nos Pseudonymes dans la censure que les Personnes de bon goût ont porté du mauvais usage que divers Poëtes & Humanistes ont fait de ces subtilités. On peut assurer pour leur justification qu'ils n'ont point de part à ce que ces sortes de subtilités peuvent avoir de faux, de puérile, de ridicule & de superstitieux, puisqu'ils ne les ont employées que pour se dérober à la connoissance de ceux à qui ils n'ont pas voulu se faire connoître, sans prétendre y renfermer d'autres mystéres.

Les plus simples des Anagrammes que les Auteurs Pseudonymes ayent faites pour se déguiser, sont celles où il ne se trouve que la transposition & le dérangement d'une seule lettre. Ainsi les noms de *Cirellus*, de *Farbius*, d'*Aceilly*, d'*Arminis*, &c. sont des anagrammes très-simples, qui sans causer grand trouble n'ont pas laissé de cacher à nos yeux le Socinien *Crellius*, le Pere *Fabri* Jésuite, le Chevalier *de Cailly*, le Sieur *de Marinis* Génois, &c.

Autant qu'il est facile de découvrir ces Auteurs dont le voile n'est, pour ainsi dire, attaché qu'à une petite lettre, autant est-il difficile de développer ceux qui ont embarrassé leur nom dans des anagram-

1 ¶ Il pouvoit dire sept, & y ajouter celui que Paracelse lui même y ajoutoit, savoir *Eremita*, pour marquer le petit bourg de Suisse nommé *Einsideln*, en Latin *Eremus*, où il naquit. Erasme lui écrivant, mit au dessus de sa Lettre, qui non plus que beaucoup d'autres n'a pas été jusqu'ici imprimée parmi

nagrammes imparfaites. Il faut être plus qu'Oedipe pour pouvoir déchifrer sur tout celles des Auteurs Espagnols. Mes yeux ne m'ont pas encore fait appercevoir le nom d'*André Rey de Artieda* dans celle d'*Artemidoro*; le nom de *Ferdinandus de Santander* dans celle de *Petrus Pentareus Sideratus*; le nom de *Joannes Ramos del Mancano* dans celle de *Romanus Sfortia Cusanus*, &c. Les Italiens en ont aussi qui ne sont quelquefois pas moins imperceptibles, & il faut suer beaucoup avant que de trouver *Francesco Maria de Luco Sereni* dans *Cesare Leone Fruscadino*; & *Gio: Francesco Loredano* dans *Gneo Falcidio Donalero*. Il y a d'autres Anagrammes imparfaites qui sont plus agréables, du moins parce qu'elles sont plus courtes, & forment des noms qui ne paroissent pas nouveaux; comme celle du Pere *Bidermannus*, qui s'est appellé *Bernardinus*; celle du Pere *Fisher* qui s'est nommé *Perseus*; celle de Mr. de Saumaise qui a tourné *Salmasius* en *Messalinus* (3). J'y ajouterois celle du Pere Gerberon comme aussi imparfaite qu'aucune autre, si le nom de *Rigberius* ne m'avoit paru tout-à-fait nouveau.

Les Anagrammes parfaites sont certainement plus estimables, sur tout lorsqu'elles forment d'autres noms plausibles qu'on peut substituer à la place de ceux que l'on cache, sans être surpris ou arrêté par quelque air de nouveauté ou quelque arrangement extraordinaire des lettres. Et si l'on veut rendre justice à l'industrie de nos Pseudonymes, on connoîtra par notre Recueil qu'elles sont en beaucoup plus grand nombre que les imparfaites.

Il y en a qui forment des équivoques par la rencontre avec d'autres noms de personnes connuës, comme *Gustavus* pour Augustus, *Livius* pour Julius, *Lucianus* & *Alcuinus* pour Calvinus, *Pavillon* pour Poullain, *Macer Jurisconsultus* pour Volcmarus Kirstenius, &c.

Il y en a d'autres qui ne paroissent pas si aisées à découvrir, parce qu'on les a fait changer de langue pour en faire des noms vraiement Latins, & qui ne sont anagrammes véritables que quand on les met en leur langue vulgaire. Les plus belles de cette espéce qui me reviennent maintenant dans la mémoire sont celles d'un Docteur de Sorbonne, qui s'est nommé *Hieronymus ab Angelo-Forti* dans quelques écrits Latins de controverse, mais qu'il faut retourner en François par *Hierôme d'Ange-fort*, si l'on veut trouver l'anagramme de son nom: & celle du Théologien de la Seigneurie de Venise, qui se trouve appellé *Petrus Suavis Polanus* sur son anagramme vulgaire de *Pietro Soave Polano* (4).

Il y a d'autres Anagrammes parmi nos Pseudonymes que l'on peut appeller *Retrogrades*, & qui n'ont rien de recommandable que la maniére de se faire lire comme les Ecritures des Peuples Orientaux, pour découvrir le nom des Auteurs qu'elles cachent. Ainsi *Letsac* par rétrogradation n'est autre que *Castel*; *Nobel* est *le Bon*; *Torvobat* est *Tabourot*. On peut y ajouter *Itenev Ichanom Itneglus*, qui n'est qu'une rétrogadation du nom de Fra Fulgentio Servite au génitif, pour dire *Fulgenti Monachi Veneti*. On sent dans des noms retournés de la sorte un air de barbarie capable de les faire prendre pour des termes de Magie. Mais les Anagrammes rétrogrades ne sont pas les seules que l'on puisse mettre au nombre des noms barbares. Il s'en trouve d'autres qui n'ont ni l'apparence des noms d'hommes, ni des terminaisons convenables, comme *Donaes Indinau*, pour dire *Joannes David*; *Resene Gibronte Runeclus Hanedi* pour marquer *Daniel Schwenter Noribergensis*. Des noms si extraordinaires pourroient fort aisément passer pour des termes de Cabalistes, de Magiciens ou d'autres Sectateurs des Sciences occultes, où la barbarie tient lieu d'élégance, où le bouleversement des lettres, quoique fait au hazard, ne laisse pas d'être mysterieux, & où le sens paroît d'autant plus énergique, que les mots ne signifient rien.

Au reste les Anagrammes barbares qui n'ont

parmi les siennes, *Rei medicæ peritissimo Doctori, Theophrasto Eremita.*

2 Eryc. Putean. pag. 18. &c.

3 Mais *à Massalia* est une Anagramme parfaite pour *a Salmasia.*

4 ¶ C'est-à-dire *Paolo Sarpio Veneto.*

n'ont aucun ſens, qui ſont ſans affectation, & où les Auteurs déguiſés n'ont entendu aucune fineſſe, paroîtront toujours plus innocentes que ces Anagrammes malicieuſes, où certains Auteurs, au lieu d'anagrammatiſer leur propre nom, ſe ſont couverts de la peau retournée de leur Adverſaire pour leur faire inſulte. C'eſt ainſi que le fameux Pere Aproſio voulant écrire contre le Cavalier Stigliani, qui étoit de la ville de Matera, prit le nom de *Maſoto Galiſtoni da Terama*, qui eſt l'anagramme de ſon Adverſaire, dont le nom étoit *Tomaſo Stigliano da Matara*. C'eſt une malice dont quelques perſonnes, quoique ſans fondement, avoient long-tems auparavant ſoupçonné les Miniſtres de Genéve, dans la penſée qu'ils pourroient avoir pris le nom de *Clarus Bonarſcius*, pour jouer un mauvais tour à *Carolus Scribanius*.

§. II. Il en eſt preſque de l'Acroſtiche comme de l'Anagramme par rapport à l'uſage que les Auteurs en ont fait pour ſe déguiſer. Il ſemble qu'elle ne cache leur nom que pour le mieux conſerver, & il faut avouer que le nombre des Auteurs qui l'ont employée pour demeurer inconnus, n'eſt rien auprès de celui des autres qui s'en ſont ſervi pour ne point laiſſer périr leur nom, & pour ne point tomber eux-mêmes dans l'oubli de la Poſtérité. C'eſt ainſi qu'Epicharmus, au rapport de Diogène Laërce, avoit coutume de mettre à la tête de chaque ſection ou chapitre dans la plupart de ſes Ecrits les lettres de ſon nom, afin de laiſſer par ce moyen des preuves convaincantes que ces Ecrits étoient de lui. Les argumens des Comédies de Plaute renferment par des Acroſtiches les noms ou les titres de ces Comédies. On ſait que *Philoſtorge* a affecté de commencer les douze livres de ſon hiſtoire par les douze lettres de ſon nom, qu'il prétendoit garantir de l'oubli par cet artifice. Nicephore Calliſte autre Hiſtorien Eccléſiaſtique a pouſſé encore plus loin cette paſſion de ſe faire reconnoître à la Poſtérité, lorſque non content d'avoir commencé la première phraſe de ſon Hiſtoire par l'expreſſion de ſon nom à la maniére de quelques Anciens, il a voulu encore accrocher toutes les lettres du même nom à la tête de chaque livre de ſon Ouvrage. L'Empereur Baſile n'étoit pas ſans doute plus curieux de ſe cacher que Nicephore, lorſque, dans les Inſtructions qu'il a dreſſées pour ſon fils, il a jugé à propos de commencer chaque chapitre par une lettre du titre de ſon livre, dont ſon nom fait le premier mot.

Publius Optatianus Porphyrius s'eſt auſſi ſervi de l'Acroſtiche dans ſon Panegyrique à Conſtantin. S'il avoit eu deſſein de ſe déguiſer & de ne ſe point faire connoître au Prince, ſa piéce ne lui auroit pas valu le retour de ſon éxil. Enfin je doute qu'on puiſſe raiſonnablement attribuer au deſir ſincére de demeurer caché dans les livres, la curioſité qu'ont euë pluſieurs Religieux & quelques Ecrivains ſéculiers des ſiécles poſtérieurs, de renfermer leurs noms dans des Acroſtiches, plutôt que de les mettre à la tête de leurs livres (1).

Il faut avouer pourtant qu'on ne pourra ſe défendre de prendre cette pratique pour une des maniéres de ſe déguiſer dans ceux qui n'ont pas exprimé leur nom d'ailleurs, ſur tout lorſqu'ils n'ont pas laiſſé la clef de leur Acroſtiche. A dire le vrai, l'Acroſtiche ne permet pas abſolument qu'on les conſidére comme des Auteurs Pſeudonymes, ni même qu'on les mette au rang des Anonymes; mais elle n'empêche pas que nous ne les conſidérions comme des Auteurs véritablement déguiſés par cet artifice. La Stance de dix vers que Lazare de Baïf a miſe à la tête de ſa Traduction Françoiſe de l'Electre de Sophocle, eſt une eſpéce de maſque qui le cache à ceux qui ne s'aviſent pas de raſſembler les premiéres lettres de chaque vers pour en former ſon nom. Il en eſt de même de Pierre

1 Comme Cæſarius de Heiſterbach & Roger Bacon, &c.

2 ¶ Tiré de la Croix du Maine aux mots *Lazare de Baïf*, *Pierre Gringore* & *Thomas Sibillet*.

3 Bibl. Hiſp. tom. 2. pag. 2.

4 Naud. Add. à l'hiſt. de L. xr. pag. 74.

5 ¶ Il faloit traduire *combat de l'amour en ſonge*.

6 ¶ Menage ſur Diogène Laërce pag. 227. de l'édit. de Wetſtein, par une mepriſe moins ſupportable l'appelle *Polydore*.

Digitized by Google

Pierre Gringore, dit Vaudemont, de Thomas Sibillet, & de quelques autres Ecrivains François, qui n'ayant pas déclaré leur nom à la tête de leurs livres, se sont contentés d'y mettre quelque Epigramme ou quelque Sonnet, dont les vers commençoient par une lettre de leur nom, selon la pratique de l'Acrostiche (2). C'est ainsi que ceux qui seroient Anonymes d'ailleurs, ont trouvé le secret de restituer leur nom à leurs livres. Ceux même qui s'étoient donnés de faux noms au commencement de leurs Ouvrages, ont eu quelquefois recours à l'artifice de l'Acrostiche, lorsqu'ils n'avoient pas résolu de demeurer toujours cachés & d'imposer long-tems au Public. Un Religieux Hieronymite d'Espagne, nommé Juan de Orche, ayant pris le nom de Laurent Calvete pour publier la Vie de saint Fructueux, fit imprimer avec cet Ouvrage des vers Acrostiches de son nom, composés par un de ses amis (3). Un autre Religieux Italien (4) nommé Francesco Colonna s'étant déguisé sous le nom de *Poliphile* au commencement de son livre intitulé *Hypnerotomachie*, ou combat de l'amour & du songe (5), n'a pas eu honte de comprendre son nom & son dessein dans les premiéres lettres des chapitres de son livre, qui étant assemblées composent les mots, *Poliam Frater Franciscus Columna peramavit*, Acrostiche qui ruine toutes les belles moralités que divers Humanistes ont tâché de tirer sur la spiritualité prétenduë de cet Ouvrage, dans la pensée que l'Auteur s'étoit appellé non *Poliphile*, mais *Polyphile* (6).

Tous les Auteurs qui ont employé l'Acrostiche pour exprimer leur nom dans leurs Ouvrages, n'ont pas toujours affecté d'en acrocher les lettres au commencement des livres, des chapitres, des phrases, ou des vers. Il s'en est vû qui pour les rapprocher davantage, les ont attachées au commencement de chaque mot de la phrase, comme a fait Jean de Fordun dans sa Chronique d'Ecosse, appellée ordinairement *Scotichronicon*. Il y a trois vers Latins à la tête de cet Ouvrage, dont tous les mots commencent par une lettre de son nom de cette sorte:

Incipies Opus Hoc Adonaï: Nomine Nostri
Exceptum Scriptis Dirigat Emmanuel.
Fauces Ornatè Ructent, Dum Verbera Nectant.

c'est-à-dire JOHANNES DE FORDUN (7).

§. III. La Devise a été jugée plus propre au déguisement par les Auteurs qui ont voulu sérieusement demeurer cachés, que ni l'Acrostiche, ni l'Anagramme même. Il est vrai que plusieurs se sont donnés des Devises qui ne sont proprement que des Anagrammes de leur nom: mais il suffisoit pour leur dessein que ces Devises formassent un sens assés éloigné pour détourner le Lecteur de l'idée de leur nom. C'est ce qui paroît avoir été particuliérement au goût des Sociniens. *Veri promus custos* est une Devise & une Anagramme tout à la fois. Elle exprime & elle cache tout ensemble le nom de *Petrus Moricovius*. *A Jesu jugi clementia cinctus*; *Sapis puriùs cum zelo*; *Pacis es ostium*; *Magnus Amicus honesti*, &c. sont autant de Devises anagrammatiques qui ont servi à déguiser les Sociniens Gittichius, Przypcovius, Pisecius, Stegmannus, &c.

Les Sociniens n'ont pas été seuls dans cette curiosité. Le Président d'Espagner, que d'autres se contentent de faire Conseiller de Bourdeaux, a tourné son nom en Anagrammes, tantôt sous la Devise de *Penes nos Unda Tagi*, tantôt sous celle de *Spes mea est in Agno*. Pierre du Val Evêque de Séez en a fait autant de son nom (8) dont les Anagrammes de *Vray Prélude* & de *Le Vray Perdu* peuvent passer pour des Devises, comme *Cher Repos* qui cache le surnom de Mr. Porcheres; *Spes me durat*, qui comprend le

7 ¶ Voyés Sandius pag. 150. de sa Critique de Vossius de *Historicis Lat.*

8 ¶ La Croix du Maine pag 418. de sa Bibliothèque pretend que ces Anagrammes *Le Vrai perdu*, ou *Vrai prelude* ne dénotent point *Pierre du Val*, Evêque de Sèez incapable de ces puérilités, mais un *Pierre du Val*, auteur du livre intitule *Le Puy du souverain amour*. A quoi j'ajoute que ces Anagrammes peuvent aussi bien denoter un *Paul Verdier*, qu'un *Pierre du Val*.

le nom de Petrus Daems Auteur des Pays-bas; *Divi Leschi genus amo*, qui renferme assés ingénieusement le nom d'un Polonois amateur de sa patrie, nommé *Mich. Sendivogius* (1); *Omnium è alis hærens*, qui toute Anagramme qu'elle est du nom de *Joannes Hemelarius*, célébre Médailliste, a été presque inutile jusqu'ici pour découvrir cet Auteur qui l'avoit placée dans un coin de son livre anonyme, où très peu de gens l'ont apperçuë.

Il y a quelques Devises qui se forment de la dissolution d'un nom d'Auteur, & qui ont quelque rapport à l'Anagramme. Je vous en allegueraі deux Grecques qui m'ont paru des plus ingéuieuses; savoir ἐσθλὸ ὁ βίος, qui n'exprime pas mal le surnom d'*Utenbovius*, Auteur des Pays-bas; & Ἀνδρὲς ὀρθὸς ἥλιος, qui marque le nom entier d'André Orthelius, qu'on ne doit pas confoudre avec Abr. Ortelius.

Il y en a d'autres formées sur de simples allusions aux noms des Auteurs, & qui ne laissent pas de les déguiser autant que les noms les plus éloignés, lorsqu'ils n'ont point mis dans leurs livres d'autres marques pour se faire reconnoître. Aussi ne devons-nous pas nous étonner que Du Verdier & les autres n'ayent pas reconnu l'Auteur d'une Histoire Evangélique à la devise de *Crainte de Dieu vaut zele*, que Jean de *Vanzelles* avoit mise à cet Ouvrage, au lieu de son nom. Mais les Auteurs ne se sont pas toujours assujettis à faire ces allusions en la langue vulgaire de leurs noms. Pierre de Mêmes, qui vivoit sous François I. & Henry II. en a mis une en Italien à la fin de sa Grammaire Italienne & Françoise, où on lit *Per me stesso son sasso*, qui veut dire en François, *De moi même je suis Pierre*, ou par transposition, *Moi je suis Pierre de Mesme* (2). Un Chanoine de l'Isle nommé Florent Vander-Haer (3) au commencement de ce siécle en fit une Latine sur son nom vulgaire, savoir *Floridus castis Aris addictus ab incestis Haris alienus.* Elle est un peu longue pour mériter le nom de Devise, mais elle a servi à faire reconnoître ce Vander-Haer pour Auteur des Antiquités Liturgiques imprimées en trois Tomes in-8°. à Douai en 1605.

Au reste il y a peu de Savans qui ne se soient donnés quelque Devise particuliére, vraie ou fausse, parfaite ou imparfaite, tirée de l'Ecriture sainte, de quelque Auteur profane, de quelque ancien Auteur ou forgée de nouveau. C'est ce qui rendroit très-pénibles & presque infinies les recherches qu'on voudroit faire de celles qui ont servi de symboles aux Auteurs pour se reconnoitre entre eux dans leurs Ecrits particuliers, & sur tout dans les Lettres qu'ils se sont écrites mutuellement sans y exprimer leur nom. Les Savans eux-mêmes ont contribué à rendre cette curiosité inutile, lors qu'ils ont rassemblé ces Lettres en Recueils, ausquels ils ont fait porter leurs noms en les rendant publics.

CHAPITRE XVIII.

19. Maniére. *Désigner son nom par les lettres capitales qui le commencent. Des noms formés de lettres capitales. Usages des Auteurs Juifs en ce point. Des lettres finales, & autres Monogrammes qui ont servi à marquer les noms des Auteurs cachés.*

Les Auteurs déguisés n'ont point mal profité de l'éxemple qui nous a été laissé par les Anciens touchant l'usage de n'exprimer les mots que par des notes litérales ou par des lettres capitales des mêmes mots. Cette maniére de déguisement est certainement l'une des plus embarrassantes d'entre toutes celles dont ils ayent pû s'aviser pour se découvrir en se cachant; & quoiqu'elle soit d'ailleurs l'une des plus ordinaires, je n'ose dire que le nombre de ceux à qui j'ai tâché de lever le masque soit fort grand, par raport à la multitude des autres.

Quelque petit que puisse paroître le nombre

1 *S. Leschus* Patron de la Pologne.
2 ¶ La Croix du Maine aux mots *Jean de Vanzelles*, & *Jean Pierre de Mesmes.*
3 ¶ Cet Auteur dans ses livres Latins se nomme *Floren-*

nombre de ceux que j'ai ramassés, il ne m'a point empêché d'en faire un Recueil assés considérable, que je pourrai joindre à ceux qui suivront celui de nos Pseudonymes. Je suis persuadé que c'est toujours servir le Public, de la maniére qu'il a été servi par Valerius Probus, par Magnon, par Pierre Diacre, par Sertorio Orsati, qui ont fait de semblables Recueils pour expliquer les mots de la Langue Latine, chiffrés & abregés par des lettres, par des notes & par d'autres monogrammes.

Les Auteurs à qui il a plû de ne se faire connoitre que par ces marques, n'ont pas suivi tous la même méthode. Ceux qui ont cherché la maniére la plus simple, se sont contentés d'une seule lettre qui marque ordinairement leur surnom, quelquefois leur nom de batême simplement, & quelquefois autre chose qu'ils n'ont pas voulu nous faire savoir. C'est ce que nous pourrons voir dans notre Recueil sous les lettres uniques de D... de F.... de M.... de S.... &c. qui désignent des Auteurs qui sont encore vivans parmi nous.

Les autres, qui sont assurément le plus grand nombre, ont voulu marquer leur *prénom*, & leur surnom: ce qui a produit au moins deux lettres capitales, comme A. B. Adrien Beverland, C. D. Carlo Dati, E. G. Edouart Grant, &c. quelquefois trois, lorsque les Auteurs ont eu deux *prénoms* avec un surnom, comme J. E. N. Joannes Eusebius Nierembergius; ou deux surnoms avec un *prénom*, comme P. H. G. Philibert Hegemon Gulde, quoique ce ne soit qu'un même surnom en deux langues: ou enfin lorsque le surnom est précédé de l'article, comme A. L. F. Antoine le Févre, B. D. S. Benoist de Spinosa, L. V. B. Lancelot Van Brederode, &c. mais l'article féminin de notre langue est souvent cause de quatre lettres, comme F. D. L. T. François de la Treille, M. D. L. B. Margarin de la Bigne.

D'autres ajoutent leurs qualités, leur profession ou leurs emplois en lettres capitales comme leurs noms, & ils contribuent un peu plus que les autres à se faire reconnoître par ce moyen, comme A. G. E. D. G. Antoine Godeau Evêque de Grasse, D. H. P. E. M. Denys Henrion Professeur en Mathématiques, J. C. A. A. P. E. I. Jean Cusson Avocat au Parlement & Imprimeur. P. A. E. A. P. & P. A. V. D. M. *Petrus Allix Ecclesiæ Anglicanæ Pastor*, & *Petrus Allix Verbi Dei Minister*. D'autres, pour éviter cette longue file de lettres, se sont contentés de celle de leur surnom avec celle de leur profession, comme le feu Pere René Rapin, qui a signé quelques-uns de ses Ouvrages par les lettres R. J. c'est-à-dire, Rapin Jésuite, ce qui a été pratiqué aussi par d'autres Auteurs de la même Compagnie sous les lettres de V. J. de B. J. (4) &c. qui sont encore au monde. C. C. veut dire Carneau Chanoine, suivant la même méthode.

Mais rien ne paroît plus embarrassant que les titres appellatifs de *Pere*, de *Frere*, de *Sieur*, de *Monsieur*, de *Maitre*, *&c.* lorsque les Auteurs en ont voulu mettre les lettres capitales avant celles de leur nom. On ne sait souvent si P. veut dire Pere, ou Pierre, Paul, Philippes, &c. si R. P. veut dire *Reverend Pere*, ou Robert Personius. Les mêmes lettres P. T. signifient *Pater* Tiburtius, *Pontus* Thiardæus (5), *Paulus* Tavernier ou Tafferner, *Pater* Tomsonus, *Pater* Thunderus, &c. F. J. F. C. R. S. T. P. A. P. C. veut dire *Frater* Joannes Fronto Canonicus Regularis Sacræ Theologiæ Professor Academiæ Parisiensis Cancellarius. Quelquefois les Appellatifs de *Pere* & de *Frere* se trouvent joints ensemble avant le nom. P. F. F. F. F. signifie *Padre Fra* Francesco Fulvio Frugoni: souvent celui de *Reverend* ne quitte pas celui de *Pere*; comme R. P. B. B. C. P. *Reverendus Pater* Bonaventura Basseanus Capucin. Prædicat. Quelquefois tous les titres honorifiques d'un Religieux se trouvent rassemblés en trois lettres R. P. F. qui veulent dire *Reverend Pere Frere* avant le nom & le surnom;

Florentius, & dans ses livres François *Floris*.

4 ¶ C'est à-dire Verjus Jesuite. Bouhours Jésuite.

5 ¶ Il faloit écrire *Tyardæus*, comme Pontus de Tyard l'ecrivoit.

nom ; & en quatre L. R. P. F. lorsque l'article y est mis en capitales, ce qui n'empêche pas que le nom & le surnom ainsi précédés ne soient encore suivis de plusieurs autres capitales, qui marquent la profession, le rang, les emplois du cloître.

Ce n'est pas seulement parmi les Religieux que l'on trouve de ces capitales d'Apellatifs qui sont embarrassantes. Un Catholique aura peine à deviner que R. D. T. veut dire *Reverend Docteur Tillotson.* Il en est souvent de même des Appellatifs honorifiques de *Sieur*, comme L. S. R. *le Sieur* Robert fameux Cuisinier ou Traiteur, L. S. P. J. P. E. P. E. T. A. R. *le Sieur* Pierre Jurieu, Prédicateur & Professeur en Théologie à Roterdam; de *Monsieur*, comme M. L. M. D. B. Mr. le Marquis de Beauveau (1), M. L. R. A. D. H. Monsieur le Roi Abbé de Hautefontaine; de *Maître*, comme M. C. S. Maître Charles Sorel; de *Messire*, comme M. A. G. E. D. V. Messire Antoine Godeau Evêque de Vence, M. P. C. Messer Paolo Catanio. Les mêmes embarras peuvent arriver au sujet des Auteurs de l'autre séxe touchant les appellatifs de *Madame*, de *Mademoiselle*, de *Mere*, de *Sœur*. M. L. P. D. C. veut dire Madame la Princesse de Conti (*Louise Marguerite de Lorraine*) L. M. D. L. V. R. D. S. T. veut dire, la Mere de la Visitation Religieuse de Saint Thomas. L. B. D. M. veut dire la Baronne de Marcé (*Agnés de Guilberdiere*) Les mêmes lettres marquent aussi des noms d'Hommes sans presque toucher à leur arrangement.

Quelquefois les Auteurs ont exprimé les deux premiéres lettres de leur *Prénom* pour le déterminer un peu davantage, en écartant l'idée de divers autres Prénoms qu'on auroit pû comprendre sous une seule lettre. Ainsi *Pa. P.* veut dire Paul Petau Conseiller au Parlement ; *Cl. S.* Claudius Salmasius ; *Sa. Oxon.* Samuel Oxoniensis, *id est* feu M. Parker Evêque d'Oxfort. D'autres au contraire ont jugé plus à propos d'exprimer les deux premiéres lettres de leur surnom, en ne marquant que la capitale de leur prénom, comme M. *Fl.* Mathias Flaccius; L. *Cr.* Ludovicus Cressolius ; N. *Ab.* Nicolaus Abramus; P. *Be. Ju. Th.* Pierre Belloy Jurisconsulte Tholosain (pour Toulousain). Il s'en est trouvé qui ont passé jusques aux trois premiéres lettres de leur surnom, comme un Dominicain qui vivoit il y a deux cens ans, & qui s'est appellé *B. Mor.* Ce qui l'a fait reconnoître enfin dans ces derniers tems pour Bartholomæus Mortarius; quoi qu'un Savant estime qu'on pourroit fort bien entendre par ces lettres un Dominicain de même tems nommé Benedictus Morandus (2). C'est dans la catégorie des surnoms aux trois premiéres lettres que M. le Chevalier d'*Her....* (3) a voulu ranger le sien dans ces derniéres années. S'il demeure caché aussi long-tems que B. Mor...., il faut espérer que nos arriére-neveux pourront le découvrir au dixneuviéme siécle ; mais s'il continuë de rencontrer des Lecteurs du caractére de ceux dont il est parlé au mois de Juin 1683. du Mercure Galant (4) il lui reste encore beaucoup de nazardes & de censures à essuyer, uniquement pour ne vouloir pas se faire connoître, & pour ne pas ajouter ce qui manque à son surnom de trois lettres.

D'autres Auteurs pour demeurer plus surement cachés sous les capitales de leurs

1 Dans la premiére édition à Metz.

2 Sand. not. ad Voss. de Hist. Lat. pag. 128.

¶ Il y a ici une faute de Vossius le pere, une de son Critique Sandius, & plusieurs de Baillet. La faute de Vossius est qu'ayant pu aisément s'instruire du nom & de l'epoque de ce Jacobin, designé par les lettres initiales *B. Mor.* il ne l'ait point fait. La Bibliothéque des Jacobins d'Antonius Senensis n'est pas fort rare. Il pouvoit la consulter, elle lui auroit page 47. indiqué le nom de *Bartholomæus Mortarius* Ecrivain de la Vie du bienheureux Jaques de Bevagna. Vossius y auroit appris que ce *Mortarius* vivoit en 1518. & n'auroit pas ete reduit à mettre le Jacobin *B. Mor.* entre les Historiens dont ni le nom ni le tems ne sont pas bien connus. Sandius a fort bien remarqué cette negligence de Vossius, mais il s'est trompé, lorsqu'en voulant lui en imputer une seconde, il l'a repris de n'avoir pas observé que les Lettres initiales *B. Mor.* qui denotoient *Bartholomæus Mortarius*, pouvoient aussi dénoter *Benedictus Morandus.* Sandius ne faisoit pas reflexion qu'il s'agissoit là d'un Jacobin, & que *Benedictus Morandus* ne l'a pas eté. Il étoit vers le milieu du 15. siecle Secretaire de la ville de Bologne. C'est la qualité qu'il se donna dans ses deux invectives contre Laurent Valle, comme celui-ci nous l'apprend dans sa Reponse.

Digitized by Google

leurs noms, & pour mieux jouer l'industrie des connoisseurs, ont voulu faire transposition de lettres, en mettant celle du surnom la premiére, & celle du *Prénom* ensuite. Ainsi C. E. veut dire Edouard Coffin; F. T. Thomas Fitz-Herbert; D. P. Philippes Dirixson, &c. D'autres enfin se sont avisés de vouloir imiter les Juifs & les autres Peuples qui ne se servent pas des voyelles dans leurs écritures, & rassemblant les consonnes de leur nom en ont formé des capitales qui ne sont pas à la verité les lettres initiales d'un seul mot, mais de chaque syllabe de leur nom. Il paroît que c'est par cet artifice que Mademoiselle de Scudery se trouve marquée des lettres de M. de S. D. R. dans le nouveau Livre qu'elle vient de publier (5). Et j'ai crû qu'on pourroit attribuer à une personne dont le mérite ne nous est pas inconnu le Traité des Excommunications imprimé à Dijon aux dépens de son Auteur l'an 1683. parce que les lettres PHBT m'ont paru être les trois consonnes maitresses du *Prénom Philebert*, les deux autres n'étant que des liquides. C'est une conjecture qui ne se trouvera solide qu'en cas que M. C. s'appelle Philebert (6). Il s'en est vû d'autres qui, par une conduite toute opposée à celle dont nous venons de parler, ont formé des noms nouveaux avec les lettres capitales de leurs vrais noms, en donnant des voyelles aux consonnes. Ainsi Carlostad dont les noms étoient *Andreas Bodensteinius Carolostadius Doctor* ayant pris les initiales de ces quatre mots A. B. C. D. en a formé le nom d'*Abecedarius* qu'il a voulu porter principalement depuis qu'il avoit renoncé à la lecture & aux Sciences. Mais personne parmi nous ne doit se vanter d'avoir été plus ingénieux que les Auteurs Juifs, & sur tout les Rabbins dans l'art de se former un nom de plusieurs capitales. Les uns se sont contentés de joindre les lettres initiales sans autre rafinement, comme אאע *Aa* ou *Aagb*, pour dire Abraham Aben Ezra, ou אע seulement pour dire Aben Ezra; אביה *Abiah* ou *Aviah* pour marquer Eliezer Ben Jose Hagalili, c'est-à-dire Eliezer fils de Jose Galiléen.

Les autres y ont ajouté la qualité de Rabbin, & en ont pris la capitale pour former le nom d'abbréviation, comme רח *Rach*, c'est-à-dire Rabbin Chasdaï; רדק *Radagk*, c'est-à-dire Rabbin David Kimhi; רג *Rag* est tantôt le Rabbin Gamaliel, & tantôt le Rabbin Gersom; רל *Ral* tantôt le Rabbin Levi, tantôt Resch Lachis Docteur du Talmud des Juifs. רלבג *Ralbag, id est*, Rabbi Levi Ben Gersom, ou le Rabbin Levi fils de Gersom. רמך *Ramach*, le Rabbin Moyse Cohen ou le *Prêtre*. רמבם *Rambam* Rabbi Moyse Ben Maimon qui s'appelle aussi d'un nom Patronymique Maimonide; רמבן *Ramban*, Rabbi Moyse Ben (ou *Bar*) Nahman, & quelquefois Rabbi Meir Ben Nathan. רמ tout seul marque aussi plusieurs autres Rabbins du nom de Meir. Par le même artifice רשבא *Rasba* signifie le Rabbin Salomon fils d'Adrath; רשבג *Rasbag* le Rabbin Simeon fils de Gamaliel, רשבם & son frere רת *Rasbam* & *Rat* le Rabbin Samuel fils de Meir & le Rabbin Tam enfans de la fille de Rasci. רשבי Rasbi veut dire le Rabbin Simeon fils de Jochai; רשבט *Rascbat* Rabbin Sem Tob ou Schem Tof; רשי *Rasci*, Rabbin Salomon Isaaki que plusieurs ont confondu avec Jarhi, & רש tout seul désigne divers autres Rabbins du nom de Salomon, de Samuel, de Sem, de Simeon, &c.

D'autres

Réponse. Il étoit Jurisconsulte, Orateur, Poëte, Historien. Il écrivit contre les Députes de Siene, qui à la faveur du Pape Pie II. pretendoient avoir la presséance sur ceux de Bologne. Il fit plus d'une fois la fonction d'Envoyé de cette Republique à Rome, en Espagne, à Milan. Philelphe & Mantuan ont fait son éloge; le premier, Epitre 3. du 26. livre; le second, dans une Sylve faite exprés à l'occasion de la dispute des Boulonnois contre les Siénois pour le rang. Il n'est pas necessaire de s'étendre ici sur les fautes de Baillet. On voit qu'elles consistent à ne s'être point apperçu de celles que j'ai marquées de Vossius & de Sandius.

3 ¶ Au moment que les Lettres du Chevalier d'Her.... parurent, on sût, quoi qu'en veuille dire ici notre Auteur, qu'elles étoient de Mr. de Fontenelle.

4 Item tom. 2. des lettr. nouv. contre Maimbourg pag. 763. 764.

5 ¶ La Morale du monde, ou Conversations, 2. vol. in-12. 1686.

6 ¶ Le nom de batême de M. C. c'est-à-dire de Mr. Collet, de Chatillon lez-Dombes, Avocat, Médecin, Historien &c. étoit véritablement *Philibert*, car c'est ainsi qu'on devroit régulierement écrire & prononcer, non pas *Philebert* ni *Philbert*.

D'autres y ont encore voulu ajouter la lettre capitale de la qualité honorifique de *Monsieur* ou de *Sage* dont le mot en leur langue commence par ה. Ainsi le nom abregé de הראש *Haraasb* ou *Harasch* veut dire Monsieur le Rabbin Asher ou Ascher; הראבד *Haraavad* ou *Harabad*, Monsieur le Rabbin Abraham Bar Dior ou fils de Dior; הראם *Haram* signifie le sage Rabbin Elie Misrahi (ou de l'Orient.) Il en est de même de הרן *Haran*, de הרף ou הריאף *Hariph* ou *Hariaph*, pour dire le Rabbin Nissim, le Rabbin Isaac Phès ou Isaac Alphès, *id est* de la ville de Fez, & de plusieurs autres noms de même espéce.

Ce que nous avons rapporté touchant les Auteurs Latins ou Occidentaux, qui ont quelquefois exprimé les deux ou trois premiéres lettres de leur nom, n'est pas aussi sans éxemple parmi les mêmes Juifs. Je me contente de vous raporter celui d'Onkelos fameux Paraphraste Chaldéen du Pentateuque, qui s'appelle fort communément en abregé, אונק *Onk*, ou plutôt *Onak*, qui n'est que la premiére moitié du nom d'Onkelos.

Buxtorf qui a fait un petit Traité des Abréviations des mots dans la Langue Hébraïque a remarqué que non seulement les lettres initiales, mais même les finales des noms étoient employées par les Juifs pour marquer ces mêmes noms en abregé, & il ajoute que cette maniére de désigner les noms par la queuë est d'assés grand usage parmi les Cabalistes. Nous ne voyons pas que nos Ecrivains des Langues Occidentales ayent été fort curieux de cette pratique, & je n'ai encore pû découvrir que Guillaume Cambden, l'un des plus célébres Auteurs des Isles Britanniques, qui se soit avisé de marquer son nom & son surnom par M. N. qui sont les lettres finales de *William Cambden* en Anglois.

Il y a d'autres notes d'Auteurs lesquelles, bien que literales, ne sont pourtant ni initiales ni finales de leur nom. Telle est principalement la lettre N. à qui l'on fait signifier tout ce qu'on veut, & qui peut cacher un Auteur avec autant de sureté que s'il étoit entiérement Anonyme. Nous avons un grand nombre de petits Traités ou Dissertations, de Lettres détachées & d'autres Ecrits volans & fugitifs, tantôt sous le nom de N. adressés à N. tantôt sous celui de N. N. & souvent sous celui de Monsieur N. dont nous ne pouvons pas connoître certainement les Auteurs, parce que cette note ne peut nous aider à les découvrir. Quelques-uns ont crû pouvoir se jouer de la curiosité de leurs Lecteurs, en prenant des lettres qui marquent toute autre chose que ce qu'on pourroit s'imaginer en devinant. C'est ainsi que M. Mauger, Avocat du Roi & Médecin à Beauvais, a fait imprimer une Dissertation sur une diéte ou *inedie* de plusieurs mois sous les lettres D. Q. ne voulant dire autre chose sinon, *Devinés Qui*? Enfin il s'en est vû qui non contens de prendre des lettres qui ne signifioient rien dans leur esprit, se sont attachés à en choisir qui fussent capables de nous empêcher de songer à eux par leur éloignement d'avec les lettres de leur nom. C'est ce qu'a fait Mr. Amelot de la Houssaye lorsqu'il a pris les lettres de Z. M. P. R. V. en publiant sa Traduction Françoise du *Squittinio della Libertà Veneta*, comme je l'ai appris de sa bouche.

CHAPITRE XIX.

20. Maniére. *Allonger son nom pour le déguiser: & de l'usage d'alonger son nom sans déguisement.*

21. Maniére. *Abbreger son nom pour le déguiser, & de l'usage de cette abbreviation parmi ceux-mêmes qui ne sont pas profession des Lettres.*

IL faut avouer que la maniére d'allonger & de racourcir son nom, n'est pas de l'invention de nos Auteurs Pseudonymes. Nous la pouvons néanmoins considérer comme une de leurs maniéres de se déguiser sur l'éxemple de quelques Modernes qui ont cherché à se cacher par cet artifice.

§. I. On dira tant qu'on voudra qu'un Auteur ne perd rien de son nom en lui donnant de l'augmentation, il faut si peu de chose pour brouiller nos idées, & une seule lettre de trop ou de trop peu est

est si capable de nous déranger, qu'il est aisé à un Auteur de se déguiser en ajoutant quelque chose à son nom, comme à un homme qui trouve le moyen d'ajouter par artifice deux pieds à sa taille pour marcher en masque.

Les Espagnols & les Portugais qui connoissoient Antoine *Vasquez*, furent surpris lorsqu'il s'appella *Velasquez* d'autant plus facilement que ce nom allongé étoit d'ailleurs de grand usage parmi eux pour marquer d'autres personnes. En France la pratique d'allonger les noms par le moyen des terminaisons géographiques selon la diversité des Provinces semble être devenuë si commune qu'on auroit lieu de croire qu'un Auteur qui auroit eu dessein de se déguiser, seroit néanmoins assés mal déguisé par ce moyen. Nous ne pouvons pas douter que Mr. Simon n'ait eu intention de se déguiser lorsqu'il s'est donné le nom de *Simonville* à la tête de l'un de ses Ouvrages. Cependant ceux qui songent que ce fameux Ecrivain est de Normandie, ne le trouveront peut-être pas plus déguisé sous ce nom allongé que le seroit un Picard de même nom sous celui de *Simoncourt*, un Breton sous celui de *Kersimon*, un Auvergnac ou Limousin sous celui de *Simoniac*, un Dauphinois sous celui de *Simonieu*, un Allemand sous celui de *Simonstadt* ou de *Simonbourg*. Si l'Auteur avoit voulu se faire connoitre le visage entiérement découvert, il auroit sans doute pris le parti de se nommer Mr. *Simon de Simonville*, sur plusieurs éxemples de diverses familles remarquables de Normandie, tels que sont les Estouts d'Estouteville, les Godards de Godarville, les Durands de Duranville, les Normans de Normanville, &c.

Il y a parmi nous une autre maniére d'allonger les noms, lorsqu'on veut leur donner quelque air de Seigneurie, comme si ceux qui en usent de la sorte vouloient prendre le nom de quelque *Gentilhommerie* qui auroit été formé sur le surnom même de leur famille, la Mesnardiere, par éxemple, la Renaudiere, la Freseliere, la Murdragniere, &c. noms de Terres ou de Maisons de Campagne formés sur les surnoms de leurs Maîtres ou Possesseurs, Mesuard, Renaud, Freseau, Murdrac, &c. Parmi les gens de Lettres on avoit cru que l'Auteur des Voyages d'Athenes, de Candie & de Lacedemone anciennes & nouvelles avoit voulu user de quelque déguisement en se donnant le nom du Sieur *de la Guilletiere*, qu'on s'imaginoit sans raison ne devoir être connu que sous le nom de Mr. *Guillet* (1). L'Auteur semble insinuer dans l'un de ses Ouvrages que ces deux noms ne sont qu'une même chose, & que l'un est allongé sur l'autre par une maniére différente de terminaison qui n'est pas sans déguisement. Mais puisqu'il s'est donné tantôt l'un, tantôt l'autre dans les mêmes Ouvrages, nous ne le trouvons pas plus déguisé sous le nom de *Guillet de la Guilletiere*, que divers autres Auteurs que nous connoissons sous les noms de Martin de la Martiniere, de Girard de la Girardiere, de Thaumas de la Thaumassiere, &c. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les noms allongés sont considérés comme des noms de noblesse, marquant quelque grandeur ou quelque qualité plus élevée que celle qui seroit designée par les primitifs de ces noms allongés. On sait là-dessus l'histoire de ce Simon dont Lucien a parlé dans son Dialogue du Songe. Tant qu'il avoit été gueux & misérable, il ne s'étoit appellé que Simon, mais s'étant vû gros Seigneur après une riche succession qu'il avoit recueillie, il se fit appeller *Simonide*. Il se plaignoit de l'injure qu'il prétendoit que lui faisoient ceux qui ne l'appelloient que *Simon*, comme si ce n'étoit qu'une mutilation du nom de Simonide, faite pour le deshonorer.

§. II. En effet il semble que l'abbréviation ou la diminution des noms n'étoit autrefois que pour les valets, & pour les petits enfans, dont l'état n'est guéres différent de celui des valets jusqu'à un certain âge, selon la remarque même de S. Paul (2). Ce n'est qu'au mépris pour les

1 Voyés Ath. anc. & nouv. p. 334. de la 1. édit. & 340. de la 2.

2 ¶ Gal. 4. 1.

les uns, & à la familiarité ou privauté caressante envers les autres, qu'il faut attribuer la plupart des noms propres que les Grecs se donnoient la liberté de raccourcir à leur sujet (1), *Demas* n'est qu'un raccourci de Demetrius, comme *Menas* de Menelaüs, *Amphis* d'Amphiaraüs, *Artemon* d'Artemidorus, *Alexas* d'Alexander, *Theudas* de Theodorus, *Antipas* d'Antipater, *Cleophas* de Cleophilus, &c. Mais il faut avoir l'inclination Grecque à l'excès, pour prétendre que *Cephas* n'est qu'un abregé de *Cephalus*. C'est ce qui a été avancé à l'occasion de saint Pierre, comme du Chef de l'Eglise visible de Jesus-Christ par quelques Peres qui ont crû pouvoir ôter ce nom aux Syriens, comme celui de Pâque aux Hébreux, en le faisant venir ἀπὸ τοῦ πάσχειν (2).

Ce Simon, dont nous venons de parler sur le rapport de Lucien, n'avoit pas grand tort de prétendre que le nom de Simon n'étoit qu'un abregé de celui de Simonide, pourvû que l'on considére ce nom comme un mot purement Grec, sans faire réflexion au Simon des Hébreux. Il savoit que l'on avoit affecté presque de tout tems de ne donner que des noms d'une ou de deux syllabes aux esclaves & aux autres personnes viles, & que les noms de quatre ou cinq syllabes n'étoient que pour les personnes de qualité (3). C'est pourquoi, dit Lucien, de *dissyllabe* qu'il avoit été pendant la bassesse & la misére de sa première condition, il devint *tetrasyllabe* après le changement de sa fortune. Eustathius l'Interpréte d'Homére, qui convient aussi que *Simon* n'est qu'un Simonide raccourci ou retranché par la moitié (4), comme *Bacchon* un diminutif de Bacchylide, attribuë ces raccourcissemens aux maniéres de caresser les enfans & les autres personnes que nous aimons & que nous traitons avec privauté. C'est un usage qui a toujours été assés répandu dans le monde; & pour ne répondre que de celui de notre pays, on peut se contenter de citer les noms de *Phlés* pour Philippes, de *Colin* pour Nicolas; *Alix* pour Adelaïde, *Phanette* pour Estephanette ou Estiennette, *Javote* pour Geneviéve, *Toinon*, *Babet* & autres noms corrompus par tendresse.

Nous ne voyons pas que les Auteurs Pseudonymes ayent eu recours à ces sortes d'Abbréviations pour se déguiser. Si l'on trouve un *Scalcus* qui s'appelloit d'ailleurs *Godtsealcanus*, un *Mullerus*, dont le nom ordinaire étoit *Schragmullerus*, on ne s'aperçoit pas qu'ils ayent eu intention de tromper le Public, ou de se dérober à sa connoissance. Ce n'est pas la crainte de se voir avilis ou considérés comme les Esclaves & les roturiers de la lie du Peuple, qui a dû les détourner de ce moyen de déguisement, puisqu'ils ne peuvent pas ignorer qu'on racourcissoit aussi son nom quelquefois pour paroître plus noble & plus qualifié. C'est ce qui a donné lieu à Martial de se divertir d'un nommé Cinnamus, qui vouloit se faire appeller *Cinna*, pour se rehausser après s'être vû riche & faisant le Chevalier Romain, de barbier qu'il avoit été auparavant. Voici les vers de ce Poëte:

Cinnam, Cinname, te jubes vocari.
Non est hic, rogo, Cinna, barbarismus?
Tu si Furius antè dictus esses,
Fur ista ratione diceréris.

Mais de la maniére d'abréger le nom & le surnom & de les joindre ensemble, il résulte un nom nouveau qui peut contribuer au déguisement des Auteurs Pseudonymes. La chose est arrivée à un savant Prélat du siécle passé (5), qui n'étoit déja point mal déguisé sous le nom d'*Elias Philyra*. Cet Auteur n'avoit marqué les deux mots de ce nom supposé qu'en

1 Casaub. in Athenæum l. 7. c. 12.
Voss. l. 4. Inst. Orat. cap. 1. n. 5.
2 Baron. ad an. 31. Opt. Mil. Greg. Naz.
3 πᾶς δοῦλος δισύλλαβος [...]
¶ Vossius, dans l'endroit de ses Institutions Oratoires ci-dessus marque, rapporte ainsi ce Proverbe, qu'il auroit pourtant mieux fait de rapporter tel qu'il se trouve dans le Traité περὶ ἑρμηνείας, vulgairement, quoique faussement, attribué à Demetrius le Phalerien, ou il est conçu en ces termes: πᾶς δεσπότης [...] μονοσύλλαβος, pour donner une idée de la dignité & de l'air supérieur d'un maître qui parle

qu'en écrivant *Eli. Phili.* par abbréviation; mais l'union de ces deux morceaux a formé le nom d'*Elphilus*, qui peut passer pour un masque renforcé d'un autre masque de J. du Tillet. Cette maniére de composer un nom abregé de plusieurs est assés commune d'ailleurs, pour nous empêcher de croire qu'elle n'ait été introduite que pour le déguisement. Sans quitter les gens de Lettres, vous trouvés parmi les Auteurs Espagnols des *Pedralvez*, parmi les Italiens des *Colanton*, des *Basgapé*, parmi les Allemans des *Wolffpiatz*, &c. qui ne sont que des composés abregés de *Pedro Alvarez*, de *Nicolas Antonio*, de *Basilica-di-Pietro*, de *Wolffgangus Platzius*; quoiqu'il s'en voye aussi qui sont composés de plusieurs mots sans abbréviation, comme *Cadamustus* Auteur Italien, *Confucius* Philosophe Chinois, &c.

CHAPITRE XX.

De la corruption des noms des Auteurs, venuë de ces maniéres de les abreger, ou même de la maniére de les transformer d'une langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimériques qui n'ont jamais été. Diverses espéces de cette corruption d'où sont nés tant de faux Auteurs.

Les noms des Auteurs ayant souffert tant d'altérations de différentes espéces, on ne doit pas être surpris que la corruption s'y soit mise. Les permutations qu'on leur a fait faire d'une langue en une autre, les changemens de terminaisons, la ressemblance & la proximité des noms & des surnoms des Personnes, les adoucissemens de prononciation, les abbréviations d'écriture, la mauvaise orthographe, les fautes d'impression, les additions & les retranchemens des Copistes, en un mot les bévuës des Critiques qui ont pris quelquefois des noms de Choses pour des noms de Personnes sont les sources les plus ordinaires de cette corruption.

Les Catalogues des Livres, les Bibliothéques, les Recueils d'hommes illustres pour les Lettres, & sur tout les Livres de l'*Index* sont chargés de ces sortes de corruptions, tant par l'inadvertance ou l'ignorance de leurs compilateurs, que par la nécessité inévitable où sont les derniers venus de copier ceux qui les ont devancés. De là est venu l'intrusion de beaucoup de faux Auteurs parmi les véritables, dont la multitude n'est déja que trop onereuse au Public.

Je ne prétens point mettre au nombre de ces faux Auteurs les Ecrivains Arabes dont nous avons corrompu presque tous les noms, pour les rendre plus fléxibles au tour de la Langue Latine, & les accommoder à notre prononciation, quoique cette corruption ne soit venuë à l'égard de plusieurs que de l'ignorance de leur Langue. Jamais ces Auteurs, je l'avouë, n'auroient pû se reconnoître à des noms tels qu'*Avicenna* ou *Abincenus*, *Apomasares*, *Averroës*, *Alchabitius* ou *Allacen*, *Alcmeon* (Arabe) &c. mais au moins ne les avons-nous pas multipliés en prenant ceux que nous avons nommés de la sorte pour des Auteurs différens de ceux que les personnes les plus intelligentes appellent de leur véritable nom.

Je ne crois pas y devoir aussi comprendre les autres noms corrompus qui n'ont pas leur origine dans les Langues Grecque ou Latine. Tels sont les noms venus d'Allemagne, *Albert*, *Lambert*, *Adalbert*, *Edilbert*, *Hildebert*, *Elbert*, *Autpert*, *Lampert*, *Ansbert* (6), qui sont presque tous corrompus l'un de l'autre, & qui ne se ressemblent que par leur racine de *Werd* corrompuë en *bert* ou *pert*, qui veut dire en langue vulgaire cher ou pré-

parle à sun valet. Scaliger dans son Στιχοματεῖς παντοδαπῶν ἐμμέτρων a fort bien conservé l'expression de l'adage dans cet ïambe

Πᾶς ἐστὶ δοῦλος δεσπότης μονοσύλλαβος.

Vossius l'a au contraire alterée, dequoi Henri Etienne n'auroit pas manqué de le reprendre, comme il en a repris Erasme.

4 In Odyss. 10. Eustath. Allat. de Symeonib. pag. 205.

5 J. du Tillet Evêque de Meaux.

6 Schard. Schand. Voss. Lambec. Vise.

précieux. De même *Amalaricus*, *Almaricus*, *Amalricus*, *Aymericus*, *Eymericus*, *Emericus*, *Mericus*, *Amalarius*, *Amaury*, *Aymar*, &c. qui pourroient se rapporter à une même racine *Imerrich*, *id est*, toujours riche, à son aise. De même *Arnoldus*, *Arnaldus*, *Reinoldus*, *Rainaldus*, *Ernoldus*, *Renaudus*, *Reginaldus*, *Regnoldus*, & même *Bernoldus* & *Bernaldus*, qui peuvent venir du mot *Erubold*, qui veut dire honnête. De même *Rupertus* ou *Ruitpertus*, *Rotbertus*, *Robertus*, *Orbertus*, *Osbertus*, *Osbernus*, *Northertus*, *Rutbertus*, &c. que quelques-uns font venir de *Rutprecht*, & d'autres de *Ratwerd*, *id est*, d'une sagesse aimable. Nous ne voyons presque pas de noms propres Allemans latinisés, qui ne soient plus ou moins corrompus de la même maniére. Un seul Auteur peut avoir été nommé par corruption, *Herbertus*, *Heribertus*, *Hirbrectus*, *Hebertus*, *Erembertus*, *Echrempertus*, *Werempertus*, *Aripertus* (qui se trouve aussi transposé en *Pertaritus*, comme *Hulfrichus* en *Richulfus*) *Herebertus*, *Cherebertus* ou *Charibertus*, *Erchempertus*, *Rembertus*, *Rampertus*, & peut-être *Ratbertus*, qui est le plus près de la racine *Ratwerd*. Il est à croire qu'on a divisé quelquefois un Auteur en plusieurs sur l'expression différente d'un même nom, comme de *Gilbertus*, *Gislebertus*, *Gisbertus*, *Guibertus*, *Wibertus*, *Vigbertus*, *Engelbertus*, *Guillebertus*, &c. comme de *Ganfredus*, *Ganfridus*, *Galfridus*, *Goffridus*, *Godefridus*, *Gothofredus*, *Odofredus*, *Gotfridus*, *Geofridus*, *Affredus*, *Walafridus*, *Winfridus*, *Wilfridus*, &c. qui paroissent n'être qu'un seul nom corrompu en diverses façons.

Les corruptions des noms & surnoms venus des Grecs & des Latins sont infinies. Par mutilation on a doublé un Auteur sous les noms de *Sæus* & de *Perseus*, on en a triplé un autre sous ceux de *Simachus*, *Symmachus*, & *Lysimachus*, *Amblius* & *Iamblichus*, *Melesagoras* & *Amelesagoras* sont multipliés par la même voie d'erreur. *Clidimus*, *Xenon* &c. ayant été mutilés par la fin sont devenus différens de *Clitodemus*, *Xenocrates*, &c. Les modernes ont été doublés aussi quelquefois sur de pareilles mutilations, *Niverius*, *Spekiaus*, *Butius*, &c. ne sont que des noms tronqués & corrompus encore d'ailleurs, d'*Oliverius*, *Espencaus*, *Duditbius*, &c. *Agellius* est une autre maniére de corruption par abregé d'*Aulus Gellius*: mais la contestation qui s'est élevée entre les Critiques sur ce nom, n'a jamais eu pour but de faire deux Auteurs différens d'Agellius & d'Aulu-Gelle.

Les additions vicieuses faites au nom des vrais Auteurs ont aussi contribué à multiplier les faux Auteurs. Et quoiqu'en ayent écrit divers Critiques, le Poëte *Arrianus* n'est point différent de *Rhianus*, *Adelphius* de Dellius, *Clavenius* de Cervinus, *Romacianus* de Chromatius, *Sudines* de Suidas, *Otbocus Fruxinensis* d'Othon de Frisinge, & plusieurs autres Auteurs chimériques de cette espéce; dont il vaut mieux reserver le dénombrement pour un Recueil à part.

La corruption s'est glissée aussi dans plusieurs noms d'Auteurs qu'on a entrepris d'exprimer en des langues étrangéres: de sorte que ces Auteurs dépaysés ont été pris souvent pour d'autres qu'ils n'étoient dans leur pays. Les Grecs modernes nous ont envoyé deux espéces d'Auteurs de cette sorte, dont l'un est appellé *Anchinoüs*, & l'autre *Theacinus*. Mais on n'en a pas été long-tems la dupe (1), & l'on a reconnu sans peine que l'un & l'autre n'étoient point différens de S. Thomas Docteur des Ecoles Latines; qu'*Anchinoüs* étoit une pure corruption d'*Aquinas*, & que *Theacinus* en étoit une autre venuë de l'abréviation du nom de *Thomas* joint au surnom d'*Aquinas* (2). Les mêmes Grecs ont corrompu quelques-uns de nos Jules en *Jolaüs*, de nos Charles en *Charilaüs*, &c. sous prétexte de les accommoder à leurs terminaisons. Des noms d'Auteurs Grecs corrompus ont aussi formé quelquefois des noms Latins d'Auteurs chimériques, comme *Sempronius*, qui est venu de Sophronius. Les Juifs ont aussi corrompu divers noms des Grecs & des Latins, pour

1 Lamb. comm. Vind. Bibl.

2 Ἀχῖνος Θωμᾶς.

pour les réduire à leur maniére. C'est ce qui a fait croire que leur *Jesopito* ישופיטו étoit different de l'Esope des Grecs. Parmi les Espagnols, Allemans, Anglois & François il n'est pas rare de trouver aussi des noms d'Auteurs corrompus d'une langue vulgaire en une autre. *Hamen-Welton*, qui a l'extérieur d'un Auteur Anglois, n'est pas différent de Goldast Allemand, dont le surnom de *Haiminsfeld* semble avoir été corrompu en Hamen-Welton, & trompé ceux qui en ont fait deux Auteurs. J. *du Breuil*, le Sieur *Osrés*, *Beaglerius* sont de faux Auteurs corrompus sur les vrais noms de J. *Bruck*, d'*Hier*, *Osorius*, de G. *de Beaulieu*.

On ne peut dire de quelle fécondité ont été les fautes des Copistes en matiére d'Orthographe, & celles même des Ouvriers de l'Imprimerie pour la production des faux Auteurs. De là nous est venu probablement un *Phornutus* pour Cornutus, un *Marius Sergius* pour Maurus Servius, un *Georgius Nicetas* pour Gregorius Nyssenus, un *Octavius* pour Actuarius, un *Vaccaus* pour Bacchius, un *Sopitarius* pour Sosipater qui n'est autre que Charisius, un *Antonius Curchinus* pour Aytonus Georgianus, que nous appellons ordinairement Hayton Arménien, un *Paul de Prayeres* pour Raoul de Presles, & plusieurs autres, dont j'espére avoir lieu de découvrir la corruption ailleurs. Mais les Protestans me permettront de dire que c'est une chicane qu'un de leurs Ecrivains a faite à Mr. Soulier Auteur Catholique, lorsqu'il a prétendu l'accuser de fourbe en supposant un Auteur chimérique sous le nom de *Daret* à la place de celui qu'il devoit appeller *Durel* (3). Il est visible que la corruption de ce nom ne s'est formée que sous la presse, & ceux qui savent les maniéres négligées de l'écriture ne demanderont pas comment un Imprimeur a pû lire *Daret* pour *Durel* sur le manuscrit d'un Auteur.

Des termes appellatifs soit de qualités, soit de pays, qui n'étoient pas des noms d'Auteurs étant en leur entier ont passé depuis pour tels par voie de corruption. Les Italiens nous ont produit en leur langue un Auteur sous le nom de *Lelo Demno Saraceno* qui suffiroit seul pour en faire foi. Il n'y a jamais eu d'Auteur de ce nom, & le livre qui le porte est une traduction du fameux livre de la sagesse des Indiens, pour lequel toutes les Nations Orientales ont témoigné une passion demesurée. Il a été tourné d'Indien en Persan, en Arabe, en Turc, en Ethiopien, &c. en Grec, en Italien, puis en Latin: mais il est faux que l'Auteur du livre, ni même le Traducteur Arabe ait été appellé *Lelus Demnus*. L'erreur est venuë de ce que le livre étant anonyme a pris les noms de deux entre-parleurs du Dialogue *Kulile* wa *Dimne* qui ne sont que des appellatifs pour le nom propre & le surnom d'un homme; & l'on en a formé *Lelo Demno* par corruption, au lieu de tourner *Kulilé* par le mot de Roi ou de Prince couronné, & *Dimné* par celui de Philosophe ou de Curieux. Des appellatifs qui ne marquent que le pays d'un Auteur ont été pareillement corrompus en noms propres d'Auteurs. Agatharchide Philosophe & Historien du tems de Ptolomée Philometor étoit de Gnide & s'appelloit par maniére de surnom ὁ Κνίδιος. De la corruption de cet appellatif est venu un Auteur Latin, mais chimérique nommé *Ovidius*, & par transposition du *Prénom* & du surnom, l'on a appellé cet Auteur *Ovidius Abatarcides*, & *Ovidius Sabatarcides* de peur qu'il y restât encore quelque chose à corrompre. De même le prétendu *Thoromachus*, qui a trompé jusques ici tant de Savans, & des Critiques même du premier rang qui l'ont pris pour un Historien Grec, n'est qu'une corruption du terme appellatif qui marque le nom de la ville de Grégoire de Tours. Thoromachus s'est écrit au lieu de *Thoronachus* qui se trouve encore à la tête de quelques MSS. de Chroniques tirées de Grégoire de Tours, & *Thoronachus* est un terme corrompu sur *Turonicus* ou *Turonensis*.

Enfin la corruption s'est communiquée même sur des choses inanimées qu'elle

a

3 Tom. 2. de l'Espr. de Mr. Arnauld, pag. 239. 240. 241. 242.

Digitized by Google

a fait passer imprudemment pour des noms d'Auteurs qui servent à grossir les catalogues. *Enantiophanes* a été pris par quelques personnes pour un Auteur Grec qui avoit interpreté les Loix : mais ce nom ne veut dire autre chose qu'un Recueil de Loix qui se combattent en apparence & que l'on est en peine de concilier. *Basilius* est aussi un faux nom d'Auteur que quelques-uns ont crû avoir expliqué les Ordonnances des Empereurs, & ce nom a été forgé sur celui des Basiliques: C'est une chose tout-à-fait divertissante de voir citer *Acuerdus Oliva* comme l'Auteur du Roman de l'Amadis par les uns, ou comme le Traducteur de cet Ouvrage de l'original Flamand en Espagnol par les autres. *Acuerdus Oliva* n'est qu'un nom corrompu de deux mots Espagnols *Acuerdo Olvido*, *id est*, souvenir, oubli, qui composent la devise du Sieur des Essars que cet Auteur a mise à la tête de sa Traduction Françoise de l'Amadis. Le Sieur *du Vergier* dont parle Vauprivas (1) & les autres, & en Latin *Viridarius* qui a été cité comme Auteur du livre intitulé, le Songe, n'est pas un nom d'homme, mais de jardin ; de sorte que le livre qui a pour titre *le Songe du Verger* dans l'original François, & *Somnium Viridarii* dans la version Latine, ne doit nous représenter autre chose qu'une production ou un amas de pensées conçues dans un Jardin où l'on a coutume de méditer & de discourir en se promenant. *Franciscus Layette Campanus* est encore une chimére d'Auteur assés burlesque. Ce nouvel Auteur est de l'invention du Pere Macedo, qui se l'est imaginé sur ce qu'il a vû dans Messieurs de sainte Marthe comme tiré de la *Layette* marquée du nom de *Champagne* & cottée F, & qui a fait par ce moyen un homme d'un tiroir. Il s'est fait encore en notre siécle un autre miracle de même espéce dans la métamorphose d'une *Pierre de touche* en un Auteur Italien sous le nom de *Pierre de Paragone*, ou plutôt *Pietro del Paragone*, corruption legére de *Pietra del Paragone* qui est le titre d'un des Ouvrages de Politique que nous avons sous le nom du Boccalini. *Don Gratia Theotistes* ou *Theotistæ* au genitif est encore un Auteur plus ridiculement forgé sur le titre d'un livre composé au neuviéme siécle par un Moine de Weissenburg en Alsace nommé Otfrid. Le titre de l'Ouvrage qui est en cinq livres commence ainsi : *Liber Evangelior. primus* Domini Gratiâ Theotiscè *conscriptus*, c'est-à-dire écrit par la grace de Dieu en Langue Tudesque ou vulgaire de ce tems-là (2). Ce qui suffit pour vous montrer la source de la corruption du prétendu *D. Gratia Theotiste*. L'Auteur que l'on a produit sous le nom d'*Urbanus Pestonensis* n'a jamais été au monde. C'est une corruption pure de *Pæstanus* & de *Vibonensis*, qui sont des noms de bayes ou de golphes, dont Ciceron a fait mention dans ses Lettres à Attique. Le prétendu *Paradius* Historien, dont parle saint Jerôme dans les fourrures de la Chronique d'Eusebe, a été forgé sur deux mots Grecs παρὰ Διὸς *à Jove* (3). La foi des manuscrits nous promet encore un bon nombre d'Auteurs chimériques, c'est-à-dire des noms de choses transformés par leurs copistes en noms d'Auteurs de l'espéce d'un *Promptuarius*, d'un *Piper de tempore*, d'un *Scackerius de Ludo*, d'un *Pertorius de vitiis & virtutibus*, d'un *Florus de Laudibus B. Mariæ*, &c. Mais nous espérons que les savans Critiques (4) auront le crédit d'exterminer tant de faux Auteurs, & de restituer leurs noms aux titres

Viridarium.

1 ¶ Pag. 1182. de sa Biblioth.

2 Lamb. Thomas. Voss. &c.

3 Scalig. Animad. ad Euseb edit. Amstelod. 1658. pag. 47.

4 Feller. Sander. Bib. MSS Mir. &c.

5 ¶ On n'a pas été peu surpris de trouver le surnom de *Nauta* donné à Properce en divers manuscrits, & dans les premieres editions. *Nauta* que Lipse vouloit y substituer comme un nom de famille Romaine, lui a paru à lui-même une asses vaine conjecture. On a eu plus de raison de croire que l'erreur étoit venuë de ce qu'au 38. vers de la 24. Elégie du 2. livre, on avoit originairement lu *navita dives eras*, au lieu de *non ita dives eras*. C'étoit au rapport d'Alexandre ab Alexandro chap. 1, du 2. livre de ses Jours Geniaux le sentiment de Sannazar.

6 ¶ L'opinion générale est que le surnom de *Coquus* n'a été donné à Martial qu'en conséquence de ces mots de Lampride dans la Vie d'Alexandre Sévere : *Ut Martialis coci Epigramma significat*. Gruter dans sa note sur cet endroit a cru qu'il faloit, conformément à deux manuscrits de la Bibliothéque Palatine, lire : *Ut Martialis et ans Epigramma significat*,

titres des Livres anonymes, à la tête desquels nous nous contenterons de lire *Promptuarium Sermonum*; *Granum piperis*; *de Ludo scaccborum*; *Repertorium de vitiis*; *Flores de Laudibus B. Mariæ*, &c. La corruption des adverbes a fait donner quelquefois des surnoms aux Auteurs ou des sobriquets propres à nous divertir. Témoin deux anciens Poëtes Latins. *Propertius Nauta* est venu de Propertius *non ita* (5): *Martialis Coquus* est venu de Martialis *quoque* (6).

C'est ainsi, Monsieur, que la corruption a contribué à multiplier le nombre des Auteurs Pseudonymes. Je n'ai pas crû la devoir compter parmi les vraies maniéres de se déguiser, parce qu'elle n'est jamais volontaire, & qu'elle est plutôt le fruit de l'ignorance que de la malice. Mais cette considération seroit fort inutile à ceux qui prétendroient en avoir des pensées plus favorables que des autres maniéres de déguisement. Elle ne peut avoir de motifs qui soient capables de la sauver ou de la justifier, comme les autres maniéres qui ne sont pas sans dessein: & elle peut avoir des conséquences aussi fâcheuses que toutes les autres qui servent à nous tromper. C'a été sans doute sans motif, sans dessein, & par une ignorance que les Latins modernes ont corrompu le nom du Rabbin *Aben-Esra* pour en faire un Auteur de leur Langue sous le nom d'*Avenarius*. Ce faux nom, quoique peu éloigné de son original, a tellement trompé les Auteurs de l'*Index* des livres défendus, que ce Juif tout superstitieux & tout impie qu'il a été se trouve rangé dans cet *Index*, non parmi les Hérétiques dont on condamne la personne avec les écrits, mais parmi les Catholiques, dont on ne condamne que ce que l'on en exprime en épargnant toujours leur personne. C'est un inconvénient qu'a fait naître le nom corrompu d'*Avenarius*; mais voyons en deux mots ceux que le changement de nom a produit parmi les Auteurs.

eat, & l'a fait ainsi imprimer dans l'édition d'Hanau 1611. parmi les *Scriptores Latini minores Historia Augusta in fol.* A quoi il avouë que ne contribua pas peu la conjecture dont lui fit part Meursius: qu'au lieu d'*etiam*, quelques Copistes pouvoient avoir mis *quoque*, mot équivalant, qui étant écrit à l'antique *coce*, avoit dans la suite aisément dégénéré en *coci*. Cependant, comme Saumaise atteste n'avoir trouvé ni *coci* ni *etiam*, mais simplement *ut Martialis Epigramma significat*, soit dans le plus ancien manuscrit de la même Bibliothèque Palatine, soit dans l'édition de Milan 1465. antérieure de 15. ans à celle de Venise 1480. que Casaubon croyoit la premiere, on a cherché une autre raison de l'Epithète *coquus* attribuée à Martial, & quelques-uns se sont imaginé que ce pouvoit être par rapport à la fréquente mention qu'il fait de soupés, de dinés, de ragouts, de parasites, d'invitations, & de cent autres choses qui appartiennent près ou loin à la cuisine. Mais la premiére raison, tirée du texte, quoique corrompu, de Lampride est très-assurément la meilleure.

QUATRIE'ME PARTIE,

Des inconvéniens que le changement de nom dans les Auteurs a causé dans le monde ou dans l'Eglise, mais principalement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

CHAPITRE I.

Le tort que peut faire l'insinuation d'une doctrine dangereuse à la faveur d'un nom qui n'est pas suspect. 1. Dans les matiéres de Religion.

RIen ne justifie mieux la précaution des Puissances Ecclésiastiques & Seculiéres contre les faux noms, que les inconvéniens qui ont suivi les déguisemens de ceux qui ont usé de ces moyens pour imposer au Public.

Il n'y a point de matiéres qui demandent d'être traitées avec moins d'artifice que celles qui regardent la Religion. Mais l'Eglise n'a pas toujours eu la satisfaction qu'elle devoit attendre de ses soins à cet égard. Malgré sa vigilance & ses empressemens pour connoître le nom & les habitudes de ceux qui ont tâché d'insinuer des dogmes & des opinions étrangéres dans l'esprit de ses enfans; malgré le zèle qu'elle a toujours témoigné pour les écarter en rendant leur nom suspect parmi les Fidéles, elle n'a pas toujours pû éviter les inconvéniens qu'elle en appréhendoit. Un nom rendu suspect n'embarrasse pas ceux qui ne font pas plus de difficulté de changer de nom que d'habit, & qui font leur étude de l'art de dissimuler. Et l'on peut dire que le changement de nom a été le détour ordinaire par où les Adversaires de l'Eglise sont revenus contre elle, soit qu'ils se couvrissent du nom de quelque personne qui lui étoit agréable, ou qui ne lui pouvoit être suspecte, soit qu'ils prissent quelque nom qui lui étoit entiérement inconnu, & contre lequel elle ne pouvoit établir de sentinelle. Ceux qui savent un peu la conduite que ses ennemis ont gardée en ces occasions, à les prendre depuis Ebion & Cerinthe jusqu'à ceux qui se sont élévés contre elle en ces derniers siécles sous prétexte de réformation, ne demanderont pas de quelle espéce sont les inconvéniens causés par leurs impostures. La supposition & la fiction des noms parmi les Auteurs s'étant trouvée plus à la mode que jamais au tems des nouveaux Réformateurs, elles n'ont pû qu'augmenter encore ces inconvéniens. Il ne suffisoit pas pour leurs fins, & pour l'exécution de leurs desseins qu'ils trompassent le Public sous le nom & l'apparence de quelques anciens Peres ou Docteurs de l'Eglise, il falloit encore séduire les gens de bien sous le manteau de quelques Religieux ou de quelques autres Catholiques du tems. Mais quoique l'on en ait vû qui ont sû supposer leurs Ouvrages à des Evêques & à des Cardinaux mêmes, il ne s'en est pas trouvé, à mon avis, de plus artificieux que Socin qui a réussi pendant quelque tems dans la fourbe avec laquelle il a fait recevoir son Traité de l'Autorité de l'Ecriture Sainte pour l'Ouvrage d'un Jésuite nommé *Dominique Lopez*. L'inconvénient de cette imposture auroit été d'autant plus grand que quelques Savans de la Compagnie de Je-

fus l'avoient déja reçu au nombre des Ecrivains de leur Société, si la pénétration de quelques autres n'eût enfin découvert ce loup travesti qui s'étoit glissé dans le bercail.

Messieurs de l'Inquisition qui ont toujours appréhendé la surprise du côté des faux noms, n'ont pû éviter l'inconvénient de nous faire passer pour des Auteurs Catholiques dans les compilations de leur *Index* les plus fameux Hérétiques, lors même qu'ils travailloient à nous préparer des préservatifs contre leur doctrine. Il est vrai qu'on ne doit pas prendre droit contre leur silence à l'égard de plusieurs Protestans déguisés sous de faux noms dans des Ouvrages de Théologie; & c'est une mauvaise maxime qui s'est répanduë parmi nous de croire que ces Censeurs approuvent ce qui ne se trouve pas exprimé ou expressément condamné dans leur *Index*. Mais l'inconvénient consiste en ce que nous permettant de prendre pour Catholiques ou Fréres de communion Ecclésiastique ceux qu'ils ont rangé dans la seconde classe, ils remettent sans le savoir dans le sein de l'Eglise par ce moyen ceux qui en ont été exclus comme les chefs même de ses ennemis. C'est ce qui leur est arrivé au sujet de Melanchthon qu'ils appellent *Hérésiarque*, & qu'ils ont mis en cette qualité dans leur premiére classe sous le nom qui sert à le faire connoître à tout le monde. Mais on ne pourra nier qu'ils n'ayent été la duppe de ce rusé Protestant, lors qu'il s'est avisé de se travestir en *Hippophilus Melangæus*, pour publier un Abbrégé de la Théologie, & une Exposition sur l'Evangile de saint Mathieu. Ils ont eu assés de discernement pour condamner ces Ouvrages, mais ils ont fait grace à l'Auteur à la faveur de son masque. De sorte qu'il ne tient plus à eux que Melanchthon ne jouïsse parmi nous de la réputation d'un Auteur Catholique, pourvû que nous ne l'appellions que *Melangæus*, tandis qu'ils retiennent dans la classe des Hérétiques les Erasmes, & d'autres Catholiques qui ont eu le malheur de leur déplaire, ou de leur être inconnus.

Ce n'est point là l'unique inconvénient qui soit arrivé du changement des noms dans les matiéres de Religion au sujet du même Melanchthon. Quelques-uns de ses amis ou de ses sectateurs ayant conçu le dessein de faire donner du cours & de la vogue à ses Lieux Communs de Théologie parmi les Catholiques, principalement en Italie, crurent que le succès de leur entreprise dépendoit du déguisement de l'Auteur de cet Ouvrage & du changement de son nom. Ils tournérent son nom du Grec en Italien pour rendre l'Auteur plus agréable, & l'accès de son livre plus facile. L'ayant fait imprimer à Venise sous le nom de *Messer Filippo di Terra-nera*, ils ne manquérent pas d'en envoyer des éxemplaires à Rome, où Scaliger, sur la foi du Cardinal Seraphin, dit qu'on les debita & qu'on les lut avec tant de satisfaction & d'empressement, qu'il fallut en faire revenir de Venise. Mais un Cordelier qui avoit lû autrefois ces Lieux Communs sous le nom véritable de Melanchthon, reconnut l'artifice, & en donna avis aux Inquisiteurs, qui supprimérent l'Ouvrage comme Luthérien, & firent brûler le reste des éxemplaires. C'est une ruse qui a réussi encore en d'autres occasions contre les Italiens, dont le raffinement, quoique tant vanté parmi les autres peuples de l'Europe, s'est souvent trouvé borné aux noms des Auteurs en matiére de livres. Je ne veux pour éxemple que celui de l'un des plus célébres de nos Avocats, qu'ils affectent d'appeller par tout *l'impie* du Molin. Ses Ouvrages sont détestables sous le nom de *Molinæus*, mais ils sont excellens sous le nom de *Gaspar Caballinus de Cingulo*. Il n'est plus impie dès qu'il ne s'appelle plus du Molin.

Si l'on nous objecte que l'inconvénient n'est que pour un parti, & que le parti opposé à celui qui le souffre, trouve son avantage dans ce déguisement des noms des Auteurs, nous pourrons répondre que c'est déja trop pour le bien public, que quelqu'un ait à souffrir de ces sortes de déguisemens, lorsqu'ils ne sont d'aucune nécessité. Mais pour vous faire voir que l'inconvénient peut quelquefois retomber sur les deux partis opposés, malgré l'intention de l'Auteur déguisé, il suffit de se souvenir de l'avanture arrivée au Commentaire

Digitized by Google

mentaire de Martin Bucer sur les Pseaumes. Cet Ouvrage ayant paru sous le nom d'*Aretius Felinus* (1), qui n'étoit suspect à personne; parce qu'il étoit inconnu à tout le monde, fut cours d'abord par les Catholiques, estimé même par des Prélats & des Cardinaux, & pour cette considération rejetté par les Protestans qui n'en connoissoient pas l'Auteur. Mais les Catholiques étant venus à savoir que ce Felinus n'étoit autre que Bucerus, ils le rejettérent aussi-tôt comme un méchant livre, & le suppriment de toute leur industrie. Ce qui auroit fait périr l'Ouvrage, si les Protestans, par la crainte de se trouver d'accord avec les Catholiques, n'eussent repris leur contrepied, & n'eussent ramassé les restes qu'ils avoient eux-mêmes supprimé auparavant, pour en multiplier les exemplaires par de nouvelles éditions.

CHAPITRE II.

De l'Inconvénient que le changement des noms jette dans les Familles. Etrangers intrus dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & legitimes censés déchus ou sortis de la Famille pour en avoir quitté le nom.

LA République des Lettres dans la pensée de ceux qui ne la considérent pas comme une pure chimère, passe pour une République d'Esprits, dont la police, s'il y en a, ne paroît pas avoir grand rapport à la forme du gouvernement des autres Etats que nous voyons dans le monde. Mais toute spirituelle que puisse être cette République, elle se trouve quelquefois sujette à des inconvéniens semblables à ceux que l'imposture des faux noms a produit de tems en tems dans les Royaumes de la terre, & dans les familles particuliéres.

Le petit nombre de ceux d'entre ces Imposteurs qu'on a pû découvrir, & dont la mémoire est demeurée dans l'histoire, nous fait assés juger de la multitude de ceux qu'une fourbe bien concertée a tenu cachés jusqu'à la fin de leurs desseins. Pour un faux Antiochus, un faux Agrippa, un faux Chlotaire, un faux Baudoin de Flandres, un faux Sebastien de Portugal, dont on est venu à bout de lever le masque & de mettre l'imposture à jour, combien devons-nous croire qu'il est demeuré d'imposteurs qui n'ont jamais été découverts & qui ont joui paisiblement à la faveur de leurs faux noms des fruits de leurs suppositions? Et si les familles destinées à porter la Couronne, que l'on fait être uniques dans chaque Etat, n'ont pas été éxemtes de ces inconvéniens, que doit-on penser du desordre & de la confusion que de semblables entreprises peuvent avoir apportée dans les Familles particuliéres, où la supposition semble être moins importante, & par conséquent moins éxaminée.

Les conséquences du trouble que les Gens de Lettres ont causé dans les familles dont ils ont pris les noms, n'ont pas été si dangereuses jusques ici. Leur supposition n'est point allée jusques à vouloir arracher la succession des héritiers du vrai nom & des biens d'une famille. Les Savans qui se sont fait appeller *Manutius*, *Flaminius*, *Puccius*, *Scaliger*, &c. n'ont point prétendu renverser ou déranger les Familles des Manucci, des Flaminii, des Pucci, della Scala. Et tout l'inconvénient venu de leur usurpation consiste dans l'erreur où leur ambition a fait tomber ceux à qui ils ont pû persuader qu'ils étoient des rejettons de ces familles.

La supposition des Etrangers, qui ont tâché de s'inserer dans les familles dont ils avoient affecté de prendre le nom, n'est pas plus préjudiciable au bien public, que l'imagination de ceux qui par une passion toute opposée, de naturels & legitimes qu'ils étoient dans leurs familles, se

1 ¶ Le nom *Martinus Bucerus* est caché dans celui d'*Aretius Felinus* d'une maniére à n'en pouvoir donner une explication bien nette. Du Grec Ἄρης, qui veut dire *Mars*, on a formé l'adjectif inusité Ἀρήτιος *Aretius*, pour designer *Martinus*. L'allusion de *Bucerus* à *buch* qui en Alemand signifie *livre*, a fait changer *Bucerus* en *Felinus*, parce que *fell*, autre mot Alemand, signifie cuir ou peau qui sert à couvrir les livres.

Digitized by Google

se sont exposés à déchoir de cet avantage & à se voir considérés de leurs proches comme étrangers par le changement de leurs noms. Je parle principalement de ces familles dont il est dit dans le Corps de Droit, que le Public a intérêt de conserver l'ordre & la dignité (2). C'est ce qui regarde moins précisément les Savans de France, d'Italie & d'Espagne, où les langues vulgaires sont venuës de l'ancien Latin, que ceux d'Allemagne & du Nord, où la mode s'est introduite parmi la plûpart des Auteurs de tourner les noms vulgaires des familles en Latin ou en Grec. L'inconvénient où cette pratique les a fait tomber est d'autant plus remarquable, qu'ils paroissent plus empressés & plus inquiets que les autres Peuples du monde sur la conservation de leur noblesse & sur les suites généalogiques de leurs familles.

On n'a jamais prétendu empêcher les particuliers de se faire ce tort à eux-mêmes, & l'on s'est contenté souvent de les desaprouver & de rire de leur caprice. Mais le Public croit devoir aller plus loin contre les Historiens qui corrompent ou altérent tellement les noms des personnes dont ils ont à parler, qu'ils les rendent méconnoissables à leurs proches, & les exposent à les faire rejetter & les exclure de leur famille par leurs Descendans. Je suis sûr que les Irlandois ne reconnoissent pas aujourd'hui de *Finville* parmi leur Noblesse. *Finville* est un étranger, ou pour mieux dire une chimère formée sur le *Finvillanus* de Mr. de Thou, &c. *Finvillanus* n'est qu'une corruption Latine de *Fitz-William*, comme nous dirions *Fils de Guillaume*. Au nom de Fitz-William il n'y a personne qui refuse de reconnoître une famille illustre de Barons Mylords d'Irlande, & une autre encore plus illustre de Comtes Mylords connuë sous le nom de Tirconel. Si celui que le même Auteur appelle *Firsaverenus Botomensis*, s'étoit présenté au Parlement d'Angleterre dans le dessein de s'y faire reconnoître pour Mylord *Fitz-Walther Comte de Bathe*, je suis trompé, ou il auroit été pris pour un imposteur avec un nom si défiguré (3).

Encore que plusieurs de ces changemens de noms puissent s'excuser dans les Historiens, sous prétexte qu'ils ne seroient que des corruptions involontaires, l'inconvénient ne laisse pas d'en demeurer à leurs Lecteurs qui ne s'apperçoivent pas toujours de la corruption. *Percy* ne paroît pas un nom corrompu de celui de *Perez* à ceux qui ont quelque teinture de l'histoire d'Angleterre. Après la Maison Royale il y a peu de familles qui puissent disputer de la grandeur avec celle de *Percy*, qui a produit des Comtes & Ducs de Northumberland. Cependant l'on prétend que cet éclat n'a pas empêché un de nos plus célébres Historiens d'aujourd'hui de la confondre avec une famille Espagnole du nom de *Perez* en nommant *Percy* un homme qui s'appelloit *Perez* (4). Mais de combien de cas semblables auroit-on pû charger l'illustre Mr. de Thon? N'est-on pas la duppe de son *Latinisme*, lorsqu'on prend celui qu'il nomme *Paccius* pour quelqu'un de la maison Italienne de *Pazzi*, au lieu que c'est un homme de famille Septentrionale du nom de *Becken*? Les exemples d'une semblable ambiguité ne sont pas en petit nombre dans cet incomparable Historien, & ils sont presque autant de sujets de confusion & de desordre pour les Familles, à la pureté desquelles on veut bien s'intéresser.

Mais l'inconvenient n'est pas si considérable à l'égard des Gens de Lettres, lors qu'il ne s'agit que de Familles obscures, dont on se soucie peu de laisser perdre la suite & le nom. Un Poëte Allemand, qui a changé son nom de famille en celui d'*Helius Eobanus*, a si bien fait par son industrie, qu'on ne sait plus quel étoit ce nom de famille. Mais qu'importe-t-il au Public que ce nom

2 *Publicè interest partus non subjici, ut ordinum dignitas, familiarumque salva sit. L. 1 §. 13. D. de vent. inspic.*

3 Cette corruption vient peut-être de l'Imprimeur, plutôt que de l'Auteur. Voyes l'*Index* Thuani.

4 Voyés Mr. de la Rocque pag 44.

Digitized by Google

nom soit perdu, s'il est vrai que ce Poëte étoit du nombre de ceux qu'on trouve sur les derniers rangs du genre humain, & qui ne savent souvent compter au-delà de leur grand-pere dans la généalogie de leur famille? On ne s'est pas mis en peine de conserver parmi les Chrétiens le nom de famille qu'avoit eu Jean Leon d'Afrique avant son batême. Et quoique son retour au Mahométisme nous donne lieu de croire qu'il aura repris son nom de famille & quitté celui de son batême, nous continuons de l'appeller *Jean Leon* sans nous imaginer qu'il soit fort important de nous informer de sa famille. Ce n'est pas agir sans doute selon l'esprit des Arabes, qui sont curieux de généalogies autant que les anciens Romains & que les Peuples modernes de l'Europe. Les Grecs n'avoient certainement pas cette passion au même dégré; & l'on ne s'est jamais plaint que celui de leurs Poëtes, que nous appellons *Stesichorus* d'un terme appellatif, ait fait grand tort à la Postérité d'avoir laissé perdre la connoissance du nom qu'il avoit reçu de ses parens.

Après tout, quand il iroit du trouble ou du changement de quelques familles qu'on auroit pris à tâche de conserver dans quelque éclat, nous ne voyons pas que le sujet mérite que l'on se récrie si fort contre cette licence des Gens de Lettres. Où seroit le desordre de la famille de Messieurs le Cocq, s'ils avoient continué de se faire appeller *Galli* depuis le célébre *Jean Galli* qui vivoit au quatorziéme siécle? N'en seroit-on pas quitte pour dire que ceux qui s'appelloient autrefois le Cocq, se nommeroient Galli depuis trois cens ans? N'est-ce pas sans inconvénient & sans confusion d'idées que nous disons que la famille de Messieurs *Versoris* portoit le nom de *le Tourneur* avant Charles VII. du tems duquel Jean le Tourneur se fit appeller Versoris? Certainement on peut assûrer que sans cette ressource du changement des noms les plus illustres familles des derniers siécles auroient eu de la peine à persuader le Public de leur antiquité. Accordés aux Généalogistes que les noms ont changé autant de fois qu'ils en ont besoin, ils conduiront une famille d'aujourd'hui jusqu'aux Romains, jusqu'aux Grecs & jusqu'aux Troyens.

CHAPITRE III.

Des erreurs qui naissent tous les jours du changement des noms touchant la connoissance des Auteurs. Inconvéniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lorsqu'il sert à plusieurs Auteurs. Inconvéniens de la diversité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur.

TOut ce que nous avons rapporté des maniéres différentes de changer ou d'altérer les noms, suffit pour nous faire connoître le peu de fidelité avec laquelle les Pseudonymes ont répondu aux intentions du premier Homme, j'ose dire de Dieu même, dans l'établissement des noms qui n'a été fait que pour nous donner la connoissance des Personnes & des Choses. Rien n'est plus éloigné de la fin de sa premiére & légitime institution, qu'un faux nom, & toutes les maniéres de le falsifier que l'on peut s'imaginer sont autant de sources d'erreur.

Un Auteur n'est pas distingué du reste des hommes dans la liberté qu'il prétendroit avoir de disposer de son nom, & il semble qu'il ne doive rien entreprendre sur ce point au-delà de ce qui peut servir à le faire connoître. Autant de fois qu'il change le nom qui lui est propre, autant faut-il compter d'Erreurs qu'il fait naître dans nos esprits. Selon ce calcul Beze nous aura fait peut-être tomber cinq fois dans l'erreur, parce que par le moyen des cinq masques différens qu'on suppose qu'il s'est donné, il a eu intention en se montrant au Public de se faire passer pour six Auteurs différens. De même il n'aura point tenu au Pere Macedo qu'il ne nous ait abusé au moins onze fois, lorsqu'il a fait douze personnages sur le théatre des Lettres dans la vuë de se multiplier en autant d'Auteurs différens. Que sera-ce de Scioppius, qui s'est joué du Public sous près de vingt visages divers? A-t-on mauvaise raison de prendre cette fausse multitude d'Auteurs, qui n'est qu'une multiplication ou une variation

variation de masques pour l'un des principaux inconvéniens qui puissent arriver dans la connoissance ou le discernement des Auteurs?

Doutera-t-on des inconvéniens que produit l'ambiguité ou l'équivoque d'un nom qui est devenu commun à plus d'un Auteur, soit par imposture, soit par telle autre usurpation que ce soit? Le nom d'*Aristote* devenu commun au Philosophe Précepteur d'Alexandre & au Rabbin Abraham fils de Chasdai; celui de *Ciceron* commun à un Orateur & Consul de l'ancienne Rome, & à un Humaniste moderne de l'Italie; celui d'*Aristarque Samien* commun à un ancien Astronome Grec de l'Isle de Samos, & à un Mathématicien François de nos jours; celui de *Cleante* commun à un ancien Stoïcien & à un homme de l'Academie Françoise, &c. sont assurément des piéges pour notre ignorance. Que pourronsnous penser d'un *Angelus Politianus* d'Allemagne, d'un *Desiderius Erasmus* d'Angleterre, d'un *Jean Reuchlin* de France sur les idées que nous avons d'un autre Politien, d'un autre Erasme & d'un autre Reuchlin?

L'ambiguité d'un nom étranger servant à plusieurs Auteurs de différens noms est encore plus embarrassante, quoique souvent ils n'ayent pas songé à se cacher. Je demande à un connoisseur qui est *Fabricius*? Il me répond que c'est un Auteur Anglois nommé *Carpenter* ou Charpentier. Non, reprend un autre connoisseur, *Fabricius* est un Auteur François nommé *Maréchal*. Pardonnés-moi, repart un troisiéme, *Fabricius* est un Auteur Allemand nommé *Schmidt*. Un quatriéme connoisseur prend la parole, pour me dire qu'on me trompe, & que *Fabricius* est le nom de deux Auteurs Normands nommés *Le Févre* en notre Langue, & surnommés *De la Boderie*; & un cinquiéme vient me soutenir que *Nic. Fabricius* veut dire *Nic. Fabri*; mais pas un ne s'avise de me persuader que ce nom peut signifier *Fabrice*. Ce n'est pas encore tout. Les connoisseurs, pour multiplier mes embarras, m'apprennent qu'il y a des Auteurs & d'autres Savans non Auteurs du nom de *Charpentier*, de *Schmidt*, de *Maréchal*, de *Fabri*, & de *Le Févre*, qui s'appellent non *Fabricius*, comme ceux de dessus, mais *Faber*; & que le même nom de *Faber* marque encore d'autres Auteurs du nom vulgaire de *Du Faur*, *Favre*, *Faure*, *Zimmerman*, *Werckman*, &c. Ainsi je trouve dans la République des Lettres près de quatrevingts Auteurs du nom latin & étranger de *Faber* & de *Fabricius* dont l'équivoque me trouble dans la distinction qu'il faut faire des noms propres & des personnes particuliéres de ces Auteurs. C'est l'équivoque du nom de *Nicolaus Faber* qui a trompé Selden Anglois, lorsqu'il a pris pour Mr. de Peiresc Mr. le Févre Précepteur de Louïs XIII. sur la mention que Baronius en avoit faite sous ce nom Latin.

Cette République des Lettres n'est presque composée que de gens travestis de la sorte, elle n'est remplie que de noms tournés, ou du moins terminés d'une maniére étrangére à la langue du pays où ils vivent. C'est ce qui nous retient dans des appréhensions continuelles de nous tromper en prenant l'un pour l'autre, sur tout dans cette prétenduë République qui fourmille de Chicaneurs & de Pedans, qui ne savent point pardonner l'erreur d'une seule lettre, & qui prennent pour des injures atroces les bévûës les plus légéres dont ils sont eux-mêmes la cause. Si les Sieurs des Marais, du Fay, des Prez, des Hayes, &c se trouvent mal nommés par ceux qu isans les connoître les ont appellés *de la Pallu*, *de la Faye*, *du Prat*, *de Selve*, &c. ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes comme aux seuls coupables, & n'accuser que le caprice qui leur a fait prendre les noms équivoques de *Paludanus*, *Fayus*, *Prateus*, *Silvius*, &c. pour se faire connoître au Public (1). Je me croyois heureux d'avoir deviné que *Salicetus* pouvoit signifier *de la Saussaye*, & j'étois déja tout joyeux d'en avoir trouvé la preuve; mais mon industrie se trouve à bout lorsque je pense appeller aussi de la Saussaye

1 Bibl. Ant. Verd.

ſaye un autre *Salicetus* qui s'appelloit *de Saulx*. Je ne gagne donc rien d'avoir évité le piége qu'on me tendoit d'un côté, ſi j'y ſuis tombé lorſqu'on me l'a tendu d'un autre. Cet inconvénient augmente, ſi vous le voulés, la précaution qui m'empêche de me laiſſer ſurprendre une autre fois, & lorſque je trouve un Auteur nommé *Fraxineus*, je n'héſite point à l'appeller *du Fresne*. Mais peu de tems après je m'apperçois que le raiſonnement ne vaut rien ſur des conduites capricieuſes qui n'ont pas d'autre régle, que la fantaiſie, lorſque penſant tourner un autre *Fraxineus* par du Freſne, j'apprens qu'il faut l'appeller *de la Fresnaye*.

Voilà ce que peut produire l'équivoque d'un nom qui devient commun à pluſieurs Auteurs par le changement qu'on en fait d'une langue en une autre. Ajoutés-y les réfléxions que l'on peut faire ſur ce que j'ai rapporté non ſeulement de la bizarrerie de ceux qui par le moyen d'une autre terminaiſon Latine confondent & défigurent pluſieurs noms différens d'Auteurs, mais encore des embarras que cauſe la ſuppreſſion & quelquefois l'expreſſion des articles d'une langue vulgaire dans les noms latiniſés: & vous pourrés alors juger des ſuites que peut avoir cet inconvénient lorſqu'il s'agit de connoître les Auteurs.

L'autre extrémité venant de la diverſité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur, n'eſt pas moins ſujette à l'inconvénient, parce que ſi l'équivoque d'un même nom nous fait confondre pluſieurs Auteurs en un, la diverſité de pluſieurs noms nous en fait couper un en pluſieurs. Les erreurs dans leſquelles cette diverſité a fait tomber les Ecrivains ſont infinies; & il ſuffit de vous ſouvenir de ce que j'en ai dit dans les maniéres différentes de ſe déguiſer qui compoſent la troiſiéme partie de ce Traité pour en demeurer perſuadé. Mais après tout il ſe trouvera peu de Juges équitables à qui ces erreurs ne paroiſſent pardonnables, & qui ne ſe ſentent diſpoſés à rejeter la faute ſur les Auteurs mêmes de ces variations de noms. On peut dire que le Jacobin *Séche-espée* ou *Saichespée* l'un des Docteurs de Paris qui furent au Concile de Trente, s'eſt mis dans ce cas lorſqu'il a donné lieu à ceux qui l'ont cité en notre langue de l'appeller *Aridiense* après s'être impoſé le nom Latin d'*Aridiensis*. Cela fait deux Auteurs, je l'avoue, dans l'eſprit de la plupart du monde, mais la faute en eſt au Docteur Séche-eſpée, qui pouvoit s'appeller *Secbespeus* ou tout au plus *Siccaspatha* s'il avoit la maladie des Latiniſtes. *Aridiensis* n'étant pas ſeparé en deux mots, reſſemble ſi fort à un nom de pays de la qualité d'*Aricienſis*, *Arigienſis*, &c. qu'on pourroit le pardonner à ceux qui l'auroient pris pour un habitant de quelque lieu du nom d'*Aridie*. C'eſt ce qui eſt arrivé à un Traducteur François d'un Auteur nommé de la Foreſt qui avoit pris le nom Latin *de Nemore* ou *Nemorensis* (1). Le Traducteur n'eſt-il pas excuſable d'avoir appellé cet Auteur *de Nemours* en notre langue plutôt que *de la Forest*? Voila de faux noms géographiques, qui, comme vous le voyés, ont apporté du déſordre dans l'art de connoître les Auteurs. Mais il en eſt de véritables qui n'ont pas laiſſé de tromper le monde lors qu'ils ont été employés dans un ſens figuré par les Auteurs déguiſés. C'eſt par une erreur de cette nature que Mr. Mandoſi a mis parmi les Ecrivains natifs de la ville de Rome *Eugenius Philadelphus Romanus*, ſans avoir apperçu ſous ces noms myſterieux le P. Annat né & mort en France. Il n'eſt rien de plus commun aux Pſeudonymes que de feindre les noms du lieu de leur naiſſance ou de leur demeure, ou ſimplement celui de l'impreſſion de leurs Ouvrages. C'eſt pourquoi tous ceux qui ſe ſont nommés *Veronensis*, *Constantiensis*, *Urbevetanus*, *de Villefranche*, *Eleutheropolitanus*, *Francopolita*, *Hierapolitanus*, *Faventinus*, *Placentinus*, *Coloniensis* ne ſont pas de Verone, de Conſtance ni de Coutance, d'Orviete ni d'Aldenbourg, ni de Ville-

1 La Croix du Maine pag. 414.

a Jov. Elog. p. 94. & 96. M.

Ville-franche, ni des autres lieux marqués par ces noms équivoques.

CHAPITRE IV.

Inconvéniens survenus à la reputation, à la fortune, & à la vie de quelques Particuliers par le changement des noms. Des innocens que ce Déguisement a fait prendre par erreur pour les coupables, & des maux qu'il ont soufferts injustement par ces méprises.

IL faut avouer que les Auteurs déguisés sont moins à plaindre lorsque leur déguisement leur attire de méchantes affaires, que quand ils se trouvent mal-traités à découvert & en leur propre nom. Il en est presque de ce déguisement comme de celui des Princes, des Ambassadeurs & des autres Personnes qualifiées qui portent des caractéres extérieurs de distinction dans le monde. Lorsque ces personnes se dépouillent de ces caractéres & des autres marques qui servent à les faire reconnoître, afin de ne paroître qu'*incognitò*, non seulement elles ne supposent pas qu'on doive tous les égards & toute la déférence qui seroit renduë à leur rang en toute autre occasion, mais elles s'exposent encore à recevoir tous les traitemens que l'inadvertance, l'incivilité & la malice sont capables de faire souffrir à des étrangers & à des innocens. Les Auteurs qui se déguisent doivent être dans de semblables dispositions, & je suis persuadé que le vertueux Cardinal Bellarmin s'étoit bien préparé à la patience contre les duretés & les expressions désobligeantes qu'il pouvoit attendre de ceux qui ont réfuté Tortus & Schulckenius. D'un autre côté les Adversaires n'auroient peut-être pas manqué au respect dû à la pourpre Ecclésiastique, si ce Cardinal avoit honoré de son nom & du titre de sa dignité les Ouvrages qu'il n'a publiés que sous les masques de Tortus & de Schulckenius.

Voila des fruits du déguisement des Auteurs. Mais il est quelquefois arrivé que le simple changement de noms dans les gens de Lettres leur a été funeste, lors même qu'il n'étoit pas question de déguisement. Il faut pour vous en faire voir quelques éxemples, vous rappeller dans l'esprit un trait de l'Histoire des Savans de Rome & d'Italie qui vivoient sous le Pape Paul II. Ce Pontife qui n'avoit nul goût pour les Lettres, & qui n'avoit ni protection, ni faveurs à donner pour ceux qui en faisoient profession, avoit pris occasion de les tourmenter sur la fantaisie qu'ils avoient euë de changer leurs noms. Un amour un peu trop affecté pour la belle & savante Antiquité joint au desir de se distinguer du reste des hommes dans leurs Assemblées, leur avoit fait prendre des noms d'anciens Grecs ou Romains, & ils avoient formé une espéce d'Académie dont tous les membres portoient de ces noms étrangers. Le Pape, au lieu de rire de ce caprice, alla s'imaginer que c'étoit un artifice dont ces gens de Lettres vouloient couvrir quelque conjuration tramée contre sa personne: & il les regardoit comme des gens de cabale, à peu près comme la Populace de Paris avoit conçu l'Academie Françoise comme une bande de Monopoleurs. Il en fit mettre plusieurs en prison, & en fit mourir quelques-uns. Les plus connus de ceux qui purent survivre à la rigueur des tourmens furent Pomponius Lætus, Platine & Philippe Callimachus Experiens dont on a perdu le vrai nom (2). Mais on peut dire que si les Lettres avoient encore quelque Paul II. à craindre, le seul récit de la cruelle & longue question que Platine & Callimachus ont soufferte, seroit capable d'ôter aux Savans pour jamais le desir de changer leur nom. Il semble que le déguisement ait apporté aussi quelquefois du préjudice à la réputation des Auteurs, je ne dis pas en les rendant suspects, mais en leur faisant perdre l'honneur qui leur seroit infailliblement revenu de leur Ouvrage, s'ils l'avoient fait paroître

¶ Baillet par cette M. qui doit être expliquée *Mihi*, donne à entendre qu'il cite les Eloges de Paul Jove suivant l'édition de l'éxemplaire qu'il en avoit, savoir de Bâle in-8. 1561.

paroître sous leur nom véritable. Un Comédien de nos jours (1) connu pour un homme d'esprit par ceux qui ont le goût du théâtre, a été privé à sa mort des honneurs de la sépulture solemnelle des Fidéles, suivant la sévérité de la discipline de l'Eglise. Mais il est probable que s'il avoit été reconnu pour l'Auteur d'une Vie des Saints nouvellement publiée sous le nom emprunté du Sieur *du Mesnil*, l'Eglise considérant ce travail édifiant comme le fruit de sa pénitence, auroit pû lui rendre cet honneur ou quelque autre récompense que son changement de nom lui a peut-être dérobée.

Ce n'est pas seulement à la réputation, c'est encore aux biens d'une famille que ce changement peut préjudicier. Pierre Joyeux Médecin du Prince de Dombes n'avoit acquis la réputation d'homme de Lettres que sous le nom Latin de *Petrus Lætus*. Sa femme qui ne l'avoit connu de son vivant que sous le nom de Joyeux ayant un Procès après sa mort contre les héritiers du Comte de Laval qui mourut en Hongrie, fut assés embarrassée pour faire connoître aux Juges que son mari avoit été un homme célébre parmi les Savans, & consideré des Grands & des honnêtes gens pour son mérite. Elle ne réussissoit point d'abord à persuader ses Juges, dont plusieurs, quoique gens de Lettres & assés instruits des vers & de la prose de *Petrus Lætus*, ne connoissoient pas le Médecin Joyeux. Il fallut qu'elle prouvât que ce *Lætus* n'étoit autre que son mari, & ayant produit pour cet effet les éloges de Scévole de Sainte Marthe, ce moyen parut suffisant pour l'empêcher de perdre son procès.

Que des Auteurs ayent à souffrir de leur propre déguisement, c'est ce qui ne doit surprendre personne. Mais qu'ils soient cause que d'autres soient maltraités pour eux, c'est à mon avis le plus fâcheux des inconvéniens que puisse produire le déguisement. Un Auteur résolu de demeurer caché sous son masque peut en galant homme laisser recueillir à un autre la gloire ou la récompense de son Ouvrage. Le mal n'est pas important, & le reméde est de se découvrir, comme fit Virgile pour empêcher que Bathylle ne joüit long-tems du fruit de ses vers. Mais c'est une chose doublement mortifiante pour un honnête homme, pour un homme innocent, de voir que sous un faux nom l'on s'avise de le soupçonner d'avoir fait l'Ouvrage d'un autre, & que par une suite de cette méprise on lui fasse souffrir les mauvais traitemens qu'on auroit intention de faire souffrir à l'Auteur véritable. C'est ainsi que le Jurisconsulte François Baudoin a été maltraité par Calvin qui le croyoit Auteur du livre touchant les devoirs d'un homme de piété dans les différens qui s'élévent sur la Religion. L'erreur de Calvin venoit d'une fausse conjecture, qui lui avoit fait croire que *Veranius Modestus*, Auteur du livre, étoit Baudoin, quoique ce fût Cassander. Mais il fallut que Baudoin essuyât pour Cassander de la part de Calvin des injures qui font encore aujourd'hui honte à ses Sectateurs. C'est ainsi que le Pere Baron Jacobin avoit chargé Théophile Rainaud de tous les reproches qu'il avoit à faire au Théologien qui avoit pris le nom d'*Amadeus Guimenius*, parce qu'il ne savoit pas que ce Théologien étoit un Ecrivain Espagnol.

Mais il faut vous faire voir que le déguisement sous de faux noms a fait souffrir à des innocens quelque chose de plus dur à digérer que des paroles. Un Théologien Protestant de Breslau en Silesie nommé Ursinus ou Beer ayant publié une *Exegese* sur le Sacrement de l'Eucharistie sous le masque de *Joachim Curæus*, avoit excité du trouble parmi les Luthériens d'Allemagne. Dans le tems que les Théologiens de Saxe faisoient éclater leurs plaintes contre cet Ouvrage, il arriva par une fâcheuse conjoncture pour Gaspar Peucer gendre de Melanchthon qu'il se rendit suspect de Zuinglianisme. Cela le fit juger capable d'avoir fait le livre de *Curæus*. L'Electeur de Saxe le fit arrêter. Il eut beau protester contre la fausseté des conjectures & contre la malice de ses délateurs.

1 ¶ Rosimont.

teurs. Le témoignage du Libraire qui déposoit en sa faveur lui fut inutile, & il fut jetté dans les prisons de Dresde. Peucer ne fut pas le seul qui eut à souffrir pour l'*Exegese de Curæus*, on prétend qu'un Libraire nommé Vœgelinus fut aussi puni pour ce sujet: cependant quoiqu'il fût innocent du fait, il semble qu'il avoit mérité sa punition pour s'être vanté faussement dans la premiére édition de cet Ouvrage d'en être l'Auteur. Mais on ne conviendra pas qu'Alexandre Morus ait merité les injures qu'il a reçuës du fameux Milton & du Gazetier de Londres pour l'Auteur d'un Livre publié contre les Partisans de Charles I. Roi d'Angleterre sous le titre de *Clamor Regii sanguinis.* Cet Auteur n'étoit autre que le jeune Pierre du Moulin Chapelain du Roi & Chanoine de Cantorbery. Morus fit imprimer ce Livre à la Haye sans y exprimer le nom de du Moulin: mais pour n'avoir pas eu soin de supprimer aussi le sien au bas de l'Epitre dédicatoire qu'il en fit au Roi Charles II. il s'attira les insultes & les mauvais traitemens que Milton & le Gazetier n'avoient destinés que pour l'Auteur du Livre (2). Ce défaut de prudence dans Morus le fait considérer encore aujourd'hui par plusieurs Anglois comme l'Auteur du Livre du jeune du Moulin; de sorte qu'il n'est pas absolument injuste qu'il en porte les charges tant qu'il en recevra les honneurs.

C'est une des régles de la justice qui a été funeste à Trajano Boccalini, s'il est vrai qu'il ne soit pas l'Auteur du Livre de politique qui porte son nom sous le titre de *Pietra del Paragone.* C'est un livre que plusieurs connoisseurs veulent attribuer au Cardinal Gaëtan, & que d'autres prétendent avoir été du moins composé par plusieurs personnes de la premiére qualité, de la maniére que Scipion, Lelius, Furius Pius, Sulpitius Gallus, Popillius, Fabius Labeo avoient fait les Comédies de Terence. Mais sans entrer dans la discussion d'un fait qui me paroît assés incertain, il suffit de remarquer que le Boccalini s'étoit rendu responsable du livre en y mettant son nom, & qu'il s'étoit exposé par ce moyen à recevoir seul tout le bien & tout le mal qu'il pourroit produire. Ainsi ce livre lui couta la vie de la part des Espagnols, dont il avoit choqué le Gouvernement & la Monarchie, & qui apostérent six soldats pour l'assommer à Venise.

VOILA, Monsieur, les réflexions que m'a fait faire le Recueil des Auteurs Pseudonymes. Je suis persuadé que la lecture de ce Recueil en pourra faire naitre encore davantage dans l'esprit des Lecteurs, s'ils jugent après avoir lu ce Discours qu'il soit de quelque utilité de le rendre public. Quand il en faudroit demeurer-là, je pense avoir fait assés pour découvrir une grande partie de ce que c'est que l'Homme, mais l'Homme par son plus bel endroit. Car on peut dire de Messieurs les Auteurs, au danger de s'attirer leur indignation, qu'ils ont assés de vanité pour se croire la portion la plus pure du Genre Humain. Mais quoi qu'après les Ignorans volontaires (sur tout ceux qui ayant le crédit & les richesses de ce monde sont en possession de mépriser les autres) j'ose m'imaginer qu'il n'y a point de race plus difficile à servir & plus incomprehensible que celle des Auteurs; j'espére néanmoins qu'en récompense de la bonne foi & de la sincérité avec laquelle j'en ai usé à leur égard, ils avoueront que je ne me suis pas rendu indigne de leur bienveillance, & qu'ils reconnoitront les considérations que j'ai euës pour leur mérite.

AVIS

2 Hyd. Bibl. Oxon. Bod.



AVIS AU LECTEUR.

COmme la premiére Partie du Recueil des Auteurs déguisés qui pourra suivre ce Traité préliminaire est la plus importante de toutes, & qu'elle est presque la seule où l'on découvre des Auteurs qui puissent interesser quelques Particuliers dans leur découverte : j'ai cru devoir donner ici la Liste des Auteurs renfermés dans cette Partie pour ne point surprendre ces Particuliers, & ne rien faire qui puisse déplaire à personne.

En prévenant ainsi l'édition du Recueil, je me mets en état de recevoir les avis de ceux qui seroient contens qu'on ne découvrît pas ce qu'ils souhaitent de voir caché pour de bonnes raisons, & de ceux qui seroient fâchés qu'on parlât d'eux-mêmes ou de leurs amis autrement qu'ils ne le désireroient. Comme il ne s'agit pas de Jugemens des Savans dans ce Recueil qui n'est qu'historique, c'est une satisfaction que je ne veux refuser à personne.

Il y a plusieurs noms d'Auteurs, lesquels, quoique faux, tant par usurpation que par supposition d'Ouvrages, ne se trouveront pas dans cette Liste. Mais il faut se souvenir que les uns appartiennent au Recueil des Plagiaires, & les autres à celui des Imposteurs, de la publication desquels il n'est pas ici question.



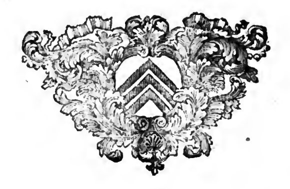
AVIS



AVIS DE L'AUTEUR DES NOTES.

Touchant la Liste suivante.

Lorsqu'en mil six cens quatre-vingts dix Mr. Baillet publia cette Liste, il promit d'y joindre incessamment les témoignages par lesquels il paroitroit que tel & tel nom désignoit tel & tel Auteur. Sa promesse, quoique depuis il ait vécu quinze années entiéres, n'a point eu d'exécution, ce qui n'empêche pas que la Liste qu'il a donnée ne soit très-commode & très-utile. Chaque article en effet y masque un Auteur & le démasque. On y trouve le nœud & le dénouement, le mensonge & la vérité, l'énigme & le mot de l'énigme. Placcius dans ses Anonymes & Pseudonymes pourra suppléer au défaut d'une partie des preuves que Mr. Baillet avoit promises. Celui ci s'étant mépris sur quelques-uns des noms qu'il rapporte, j'ai pris soin de rectifier par des notes les endroits où cela lui est arrivé. J'ai aussi ajouté en d'autres des éclaircissemens nécessaires, qui ne se rencontrent pas sous la main. J'ai plus fait: comme dans son Discours préliminaire sur les Déguisemens des Auteurs, il a quelquefois par occasion touché des particularités instructives qui donnent du jour à divers articles de cette Liste, j'ai coté avec éxactitude, dans chacun de ces articles, les pages où sont contenuës ces instructions, afin que dans le besoin le Lecteur y ait recours.



LISTE D'AUTEURS DE'GUISE'S

Contenus dans la première Partie du Recueil, où les Modernes se trouvent selon l'ordre des surnoms.

A.

Agnon

1 ¶ Nul d'entre les noms propoſés en cet article n'étant fondé ſur l'autorité d'aucun manuſcrit, ils devoient tous ſans exception être rejettés comme faux. Charles de Louviers, c'eſt ainſi que le nomme Savaron pag. 16. de ſon Traité *que les Lettres ſont l'ornement des Rois*, n'étoit, par la raiſon que j'ai dite, pas plus recevable que les précedens. Naudé dans ſon Addition à l'Hiſtoire de Louïs XI. pag. 360. de la 1. édition, a mal changé *Louviers* en *Louvieres.* Mais le plus témeraire de tous ceux qui ont cherché un nom à l'Auteur du Songe du Verger, eſt Goldaſt, qui pag. 58. du tom. 1. de ſa *Monarchia S. Romani Imperii*, a fait imprimer ce Songe ſous le titre *Philothei Achillini Conſiliarii Regii.* On a peine à comprendre ce qui a pu l'y déterminer. Dans ſa Diſſertation préliminaire ſur les Auteurs dont ſon Recueil eſt composé, il dit lorſqu'il en vient à *Philotheus Achillinus*, que l'exemplaire lui en avoit été communiqué par Jaques Bongars, ce qui feroit croire que Bongars avoit effectivement un exemplaire du *Songe du Verger*, imprimé ſous un tel nom, ſi immediatement dans la ſuite il n'étoit aiſé de reconnoitre que cet exemplaire étoit ſimplement le *Somnium Viridarii* de l'edition *in-quarto* de Galliot du Pré à Paris l'an 1516. dans laquelle très-certainement le nom de *Philotheus Achillinus* ne paroit nulle part. Ce ne peut donc être que ſur ce qu'ayant vu que Jean Nevizan chap. 1. du l. 1. de ſa Foreſt nuptiale n. 9. citoit *Philotheus Achillinus in proœmio Viridarii*, il a cru que cette citation, quoique ſelon lui *Philotheus Achillinus* fût un faux nom, lui donnoit le droit de le mettre à la tête du *Somnium Viridarii.* Cela, comme on voit, n'eſt guère ſenſé & l'eſt encore d'autant moins que le *Philotheus Achillinus* de Nevizan eſt le vrai nom d'un Italien ſon contemporain, Auteur d'un poëme en rime octave intitulé, *Il Viridario di Gioanne Philotheo Achillino Bologneſe*, imprimé à Boulogne in-4. l'an 1513. Auſſi Nevizan ne le cite-t-il pas *in proœmio Somnii Viridarii*, mais ſeulement *in proœmio Viridarii.* Il en uſe de même chap. 1. du l. 4. n. 33. & plus haut n. 14. ne le nommant qu'*Achillinus* il le cite *in ſuo Viridario*, mais pour le dire en paſſant, cette derniere citation eſt fauſſe. Du reſte celle du Songe du Verger eſt très-frequente dans Nevizan, qui n'en connoiſſant point l'Auteur, dit toujours ſimplement *Somnium Viridarii.* On ne ſera pas fâché d'avoir appris l'origine de l'erreur de Goldaſt. Le poëme Italien intitulé *Viridario*, qui m'a pleinement ſervi à la découvrir, eſt des plus rares. Son Auteur Jean Philothée Achillini l'acheva en 1504. Il étoit cadet du fameux Averroïſte Alexandre Achillini & ami de

Merlin

Agnon, *Le Sieur de saint :* Jacques de Chevanes.

Agresto & Siceo : Pierre Aretin, *douteux.* Annibal Caro & Mario Molza, *douteux* (2).

Agricola, *Christophorus :* David Schram de Nortling.

Agrippino Pisseni, *Vegetio :* Pierre Joseph Jullinien.

Aiora Valmisoto, *Fernandez :* Ferdin. d'Avila & Soto-mayor.

Alagona, *Messire Artelouche de :* Adam Fumée, *douteux.* Martin Fumée, *douteux.*

Albertus Pasiphilus : Hermannus Buschius.

Albertus M. : Jean Roi d'Arragon, *faux.* mais cela regarde plutôt le Recueil des Imposteurs.

Albinus, *Joannes Scotus :* Alcuin.

Alcandro, *ou plutôt* Alcandro Pisano, *Giovanni :* Jean André Spinola.

Alcasvin : Zachar. f. de Mah. *palea.* (3). 219

Alcuinus : Jean Calvin. 287

Aldeano, *Academ.* Nicolas Villani.

Aldes, *Theodorus :* Mathieu Slade.

Aldimachio, *Cintbio :* François Maldachini.

Aldinus, *Tobias :* Pierre de Castelli.

Alectorius, *Ludovicus :* Theodore de Beze, *douteux.*

Alemannus, *Christianus :* Basile Monner.

Alessio Abbatutis, *Gian :* Jean Baptiste Basile.

Alethæus *Theophilus :* Jean Lyser.

Alethophanes : Fr. Blondel *le Medecin de Paris.*

Alethophilus Charitopolitanus : Jean Courtot.

Alethophile, *Sebastien :* Samuel de Sorbiere.

Alitophilus : Claude Barthelemi Morisot (4).

Allancé, *le Seigneur de :* Alain Chartier (5).

Allisus, *Phœbus :* Joseph Balli.

Alodnarim, *Fabricio :* Antoine Mirandola.

Alopecius, *Joannes :* Jean Vos ou Vossius (6). 254

Alopecius, *Desiderius :* Gerard Vossius. 254

Alpesei, *Landino :* Daniel Spinola.

Alpharabius : Mohammed Abu Nasr. *palea.* 219

Alphraganus & Ferganius : Ahmed Ebn Cothair. *palea.* 219

Alsinois, *Le Comte de :* Nicolas Denisot. 148

Altglaub Philochristianus, *Romanus :* Guillaume Aschendorff. 247

Amadis Orianæ : Gerard de Espés. 251

Amatus Lusitanus : Jean Rodrigue de Castel-branco.

Amator ou Amadeus : Jean Mendez.

Ambrosiaster (7) : Remi Archev. de Lyon, *faux.* Optat de Milevi, *faux.* Pelage l'héréfiarque, *faux.* Hilaire Diacre, *douteux. C'est selon d'autres un* Pelagien, *dont le nom s'est perdu.*

Ambrun,

Merlin Cocaie qui a parlé de lui dans sa 97. Macaronee, & dans quelques-unes des suivantes. Ce Philothée vivoit encore en 1536. Baillet a eu raison de dire que ce n'etoit pas un masque d'Auteur.

2 ¶ On n'a jamais doute que Ser Agresto Commentateur du *Capitolo de' fichi* ne fût Annibal Caro, ni que ce Capitolo ne fût de Francesco Maria Molza, surnommé *Siceo* du Grec σῦκον. Cela se justifie par les editions separement faites de ces *fichi* du Molza tant à Venise qu'à Florence & ailleurs : par la Lettre du Caro mise sous le nom du pretendu Imprimeur Barbagrigia au devant de l'Ouvrage. Par diverses autres Lettres du Caro qui se lisent parmi les siennes. Par une Latine de Paul Manuce au même Caro, qui est la 13. du livre 2. Par la Bibliothèque du Doni feuillets 9. & 19. tourne de l'édition in-12. L'Aretin n'a eu nulle part ni au Capitolo ni au Commentaire, sinon que l'un & l'autre ont été imprimés à la suite de ses *Ragionamenti*, long tems apres sa mort arrivee en 1556. celle du Molza en 1544. & celle du Caro en 1559.

3 ¶ Il y a lieu de croire que par tout où Baillet a mis *Palea*, il a entendu que suivant le sens attaché vulgairement, dans les éditions du Decret de Gratien, à ce mot, il faloit tenir pour faux, incertains, obscurs, ou qui demandent quelque discussion, les articles de cette liste, au bout desquels il se trouveroit.

4 ¶ Claude Barthelemi Morisot de Dijon, où il mourut le 23 Octobre 1661. dans sa 70. année, fit étant jeune une Satire contre les Jésuites, intitulée *Veritatis lacryma* sous le nom d'*Alethophilus*, que par ignorance il ecrivit *Alitophilus*, mot qui du Grec ἀλιτομαι signifioit amateur du mensonge, & non pas amateur de la verité, comme d'ἀλήθεια ou d'ἀληθεύομαι l'auroit signifié *Alethophilus.* Voyes dans le 3. vol. du Menagiana pag. 39. ce qui a eté remarqué touchant cette Satire mal attribuée à Barclai par Adrien Béverland pag. 31. de sa Dissertation du peché Originel.

5 ¶ Il ne faut pas croire qu'Alain Chartier ait jamais caché son nom sous celui d'*Allance.* Il est vrai que Jean le Male a remarque dans son Bréviaire des Nobles imprimé in-8. à Paris 1578. que le Seigneur d'Allancé Gentilhomme Angevin, ancien Poëte François, avoit fait en vers un livre aussi intitulé Bréviaire des Nobles, surquoi comme il y en a un de ce même titre parmi les Oeuvres d'Alain Chartier, La Croix du Maine pag 27. de sa Bibliothèque a dit qu'il ne savoit lequel des deux en est l'Auteur.

6 ¶ Voyés la note sur *Bassarinus.*

7 ¶ Ambrosiaster.

Ambrun, *Pierre:* Richard Simon.
Amœnus: Prudence Poëte Chrétien. *Ce n'est pas un masque* (1).
Amore, *Liberius de sancto:* Jean le Clerc.
Amstelius, *Peregrinus:* Augustin van Tellingen. 220
Amy ou Lamy: Antoine le Maistre. 240. 241
Amyntas: Jean Louis Guez de Balzac, *palea* (2).
Analyticophilus. *Voyés* Pacemutus. 249
Anastasio: Jerome Gracian de la Mere de Dieu. 245
Ancona. *Voyés* Juniperus.
Andreæ, *Cunradus:* Conrad Wetter. 229
Andreas Taxander, *Valerius:* André Schott.
André, *Antoine de saint:* Antoine Verjus.
Angeloforti, *Hieronymus ab:* Godefroy Hermant. 287
Anglois banni, *Catholique:* Louïs d'Orleans.
Anglus & Albius, *Thomas:* Thomas White.
Anilo, *Orosius:* Vitus Bering.
Antarvetus, *Joannes:* Jean Riolan le fils.
Antenor: Jean Balth. Schuppius.
Antiate, *Il Timauro:* Charles Dati.
Anti-Choppin, Anti-Colazon: Jean Hotman de Villiers.
Anti-Coton: Pierre du Coignet.
Anti-Garasse: Estienne Pasquier, *douteux.* Theophile Viaut, *douteux.*
Anti-Gastorello: Jean-Baptiste Noceto.
Anti-Macchiavellus: Innocent Gentillet.
Anti-Sixtus, Anti-Espagnol: N. du Fay.
Antistius Constans, *Lucius:* Louïs du Moulin, *faux* ou *douteux* (3).
Anti-Sturnius a Sturmeneck, *Laonicus:* Luc Osiander.
Anti-Theophile: Henri Alby.
Anti-Tribonien: François Hotman.
Antivigilmi, *Voyés* Aspasio *ci-après.*
Antoniatus, *Janus:* J. Guinther d'Andernach. 180. 181
Antonius *Alphonsus:* Alfonse Gianotto.
Apelles *post tabulam:* Christophle Scheiner.
Apiarius: Thomas de Cantimpré. 252
Apulus, *Franciscus:* Simon Ruccellani.
Aquifolio, *Franciscus de:* Francisque de Euzinas.
Aquilinius, *Cæsar:* Sallé *ou plutôt* Sallo, *faux.* Fabien Scotti, *douteux.* Scipion Errico *ou* Henri, *vrai-semblable* (4).
Aquilonius, *Voyés* Libertus *ci-après.*
Aquis, *Claudius de:* Claude de Seyssel (5).
Arbois, *Sillac de:* Jean François Sarrazin.
Arca, *Andrea dell':* Ferdinand Carli.
Arcas, *Baccalaurus:* Diegue Hurtado de Mendoza.
Archithrenius, *Joannes:* Jean de Hantwile. 251
Arcuarius, *Daphnæus:* Laurent Beger ou Boëger (6).
Ardeltranchi, *Luigiano:* Julien Francardelli.
Ardelio, *Zoilus:* Ferdinand ou Ferrante Carli. 246
Ardinghellus, *Augustinus:* Gaspar Scioppius, *douteux.*
Ardo: Smaragdus.
Aretinus, *Scipio:* Jacques Lampadius.
Arianus ou Arrianus, *Discipulus:* Fauste Socin, *douteux.* Pierre Statorius ou Stoinski, *vrai-semblable.*
Aridiensis, *Petrus:* Pierre Sechespée. 308
Arimini, *Anonymo de:* Jerome de Marini.
Aristarque: N. de Javersac.
Aristarchus Samius: Gilles Personne de Roberval. 225. 307
Ariste & Eugene; Eudoxe, &c. Dominique Bouhours.
Aristoteles: Abraham fils de Chasdai. 307
Armachanus, *Voyés* Patricius *ci-après.*
Arminis, *Hieronymus de:* Jerome de Marini.
Arsenius: Wala.

Arteaga,

1 ¶ Voyés ci dessus part. 3. des Déguisemens des Auteurs chap. 16.

2 ¶ Amyntas est le nom que Balzac se donne dans ses poësies.

3 ¶ C'est constamment Spinosa.

4 ¶ Il pouvoit dire : *vrai*, parce que *Cæsar Aquilinius* n'est effectivement autre que Scipione Herrico de Messine comme l'apprend n. 92. la *Visiera alzata* du P. Angelique Aprosio. Ancillon, qui pag. 162. 163. &c. du tom 2. de son *Melange Critique*, reprend Baillet d'avoir cru qu'*Aquilinius* étoit *Scipion Henri*, merite d'être repris lui-même de n'avoir pas vu que cet Aquilinius, quoi qu'il s'erige en censeur de Scipion Henri, de Fra Paolo, & de Palavicin, ne l'est neanmoins veritablement que des deux derniers, excusant, approuvant & soutenant toujours le premier, en sorte qu'il est visible que le faux Aquilinius n'est autre que le véritable Scipion Henri, reconnu avec raison pour tel par Aprosio, & qui étoit, non pas Calviniste, comme le Sieur d'Hedouville, c'est-à-dire Denys Sallo, l'a presume, mais Catholique Romain.

5 ¶ Claude de Seissel batard d'une famille illustre de Savoie, étant né à Aix proche Chamberi fut d'abord nommé Claude d'Aix, en Latin *Claudius de Aquis.* Mais il n'a jamais rien écrit sous ce nom. Il y a grande apparence qu'on prononçoit *Sissel*, son nom du moins dans le livre imprimé chés Regnauld Chaudiere in 4. à Paris l'an 1520. *adversus errores & sectam Valdensium* est ecrit Scissel, ce qui donne lieu de

Digitized by Google

Arteaga, *Fortunius de*: Fort. Garzia de Erzilla.
Artiaga, *Felix de*: Hortense Felix Paravicino.
Artemidoro: Andre Rey de Artieda. 287
Artemidorus Oneirocriticus: Libert. Fromond, *douteux*.
Ascanius: Josse Badius Ascensius (7) *palea*.
Ascelinus: Adalberon (8).
Aspalio Antivigilmi, *Cornelio*: Angelico Aprosio de Vintimiglia.
Aspastes Salassus, *Johannes Franciscus*: François Hotman.
Asterius, *Justus*: Hugues Grotius, *faux*. Jean Stiern ou de l'Etoile, *plus vrai-semblable*. 254
Asterius, *Turcus Rufus*: Claudien Mamert, *douteux*. Sedulius le Poëte, *plus vrai-semblable*.
Athanasius: Pierre Paul Vergerio.
Athanasius, *Alexand. Episc.* Vigile de Tapse.
Athanasius, *Alexand. Episc.* Henri Bullinger, *douteux*.
Attizato. *Acad.*: Baptiste Guarini, Daniel Spinola, &c.
Aubin, *Louis de saint*: Isaac le Maistre de Saci.
Augustinus, *Thomas*: Jean Bagot. 248
Augustino, *Franciscus à sancto*: François Macedo.
Augustino Macedo, *P. à sancto*: Henri Noris.
Auratus, *Joannes*: Jean Disnemandi. *Ce n'est pas un masque*. 199
Aurelio, *Carlo*: Lelio Guidiccioni.
Aurelius, *Corn.* Cornelis vanden Goude.
Aurelius, *Petrus*: Jean de Cordes, *faux*. N. de saint Germain, *faux*. Jean d'Artis, *faux*. Nicolas le Maistre, *faux*. François du Moutier, *faux*. Jean Tarin, *douteux*. Jean Aubert, *douteux*. Jean du Verger de Hauranne, *douteux* (9). Martin de Barcos. 223
Auvray Docteur, *Le Sieur*: Martin de Barcos. 248
Avenarius: Aben Ezra, *Voyés parmi les corrupt.* (10). 301
Avis, *Jean*: Avis, *Jacques*: Jean Loysel, Jacques Loysel.
Avitus, *Aurelius*: Jean Baptiste Sinnigh.
Axiane: Charlotte des Ursins (11).
Azarias. 261

B.

Bachelier, *Le Sieur de*: N. Guyot.
Bahamonde, *Jean Martinez de*: Jean Antoine de Vera & Zuniga.
Balbuceo, *Balbino*: Agostino Lampognani.
Baldesanus, *Guillelmus*: Bernardin Rossignol.
Banny de Liesse: François Habert d'Issoudun.
Bardi, *Francesco*: Jean Palazzi, ou de Palatiis.
Barlietus, *Gabriel*: Barthelemi Gerick.
Barna ou Varna, *Basilius de*: André Libavius.
Barnabé, *Le Sieur*: Antoine Arnaud, *douteux*.
Baronnie, *François de la*: Florent Chretien.
Baronius, *Justus*: Juste Kahl ou Calvin.
Barræus Antuerpianus, *Justus*: Jean Saubert.
Barrius Francicanus, *Gabriel*: Guillaume Sirlet.
Barthelemi, *Le Sieur*: Pierre Nicole.
Bas-Breton, *Gentilhomme de Province*: Dominique Bouhours.
Basilides, *Thalassius*: Marin le Roy de Gomberville. 254
Basile de Roüen: François Clouet.

Basilius

de croire que la seconde lettre qui étoit un c. ayant eté prise pour un e. on a écrit Seissel pour *Seyssel*.

6 ¶ Voyes sa Vie par Charles Ancillon pag. 419. Laurent Beger ayant composé par ordre de l'Electeur Palatin Charles Louïs, dont il étoit Bibliothecaire, un Traité en Alemand intitulé *Von Ehe Sachen*, c'est-à-dire *Instructions sur le mariage*, y prit le nom de *Daphnæus Arcuarius* par allusion de Δάφνη, Laurier, à son nom de baptême *Laurent*, & d'*Arcuarius* à son nom de famille *Beger* tiré de l'Alemand *Bogen* qui signifie un *arc*. Le Livre parut en 1679. comme l'ont remarqué plusieurs Auteurs, entr'autres feu M. Bossuet pag. 289. du Tom. I. de ses *Variations des Eglises Protestantes*, Ouvrage imprimé en 1688. deux années avant celui-ci.

7 ¶ Badius étant d'Assche auprès de Bruxelles pouvoit aussi bien être de là nommé *Ascanius* qu'*Ascensius*.

8 ¶ Adalbéron Evèque de Lan, mort au commencement du xi. siécle est appelé Ascelin & Azelin par divers Auteurs.

9 ¶ On ne doute plus que *Petrus Aurelius*, ne soit Jean du Verger de Haurane Abbé de S. Cyran.

10 ¶ Avenarius, nommé Jean, étoit un Docteur Lutherien, mort sur la fin du seizieme siecle: Aben Ezra un Rabbin du douzième

11 ¶ C'est la Vicomtesse d'Anchi plus célébre par le nom de Caliste dans les écrits de Malherbe.

Basilius Groninganus : Jean Wessels ou Vesselius.

Bassarius, *Vulturius Gratianus :* Gerard Jean Vossius (1). 254

Basseanus ou de la Bassée, *Bonaventura*: Louis le Pippre.

Bastone, *Scipione :* Jean Capponi.

Batterman, *Rudolphus*: Jean Schucking.

Baumann, *Bernard*: Chretien Hohburg.

Baume, *Denis de la sainte*: Jean-Baptiste Guesnay.

Bavarus Hallensis, *Germanus*: Jean Lagus.

Bays & Drawcansir : N. Dryden & Samuel Parker.

Beaubourg, *Claude de*: Antoine Arnaud.

Beaulieu, *Le Sieur de*: Pierre Thomas du Fossé.

Beaumanoir, *Louis de*: Louïs Richeome.

Beckerus Elbingensis, *Georgius*: Michel Radau.

Bechtius, *Joannes G.* Balthasar Venator *avec d'autres.*

Belga. *Voyés* Spiritus. *Voyés aussi* Tiberius *ci-après.*

Bellermontanus, *Nicolaus*: Forstner, Besold, Ammirato, Machiavel, *& autres.*

Bellius, *Martinus*: Jerome Bolsec, *faux.* Lelio Socin. *douteux.* Sebastien Castalion ou Chatillon; *vrai-semblable.*

Bellocirius, *Petrus*: Pierre Danès.

Bellus, *Nicolaus*: G. Schonborner, *douteux.*

Belon ou Bellonius, *Petrus*: Pierre Gilles. *C'est plutôt un Plagiaire.* 231

Belsensi, *Gregorio*: Berlingiero Gessi.

Belus de Rocca contrada, *Lucianus*: Antoine Marie Betti.

Bembellona de Godentiis, *Antonius*: Barthelemi Goeriçius ou Gerick.

Benancio, *Liset*: Antoine Belise. Symphorien Champier *douteux.*

Benedictis, *Aristoteles de*: Pierre Antoine Spinelli.

S. Benedicti *Mariangelus. Voyés* à Fano, *ci-après.*

San-Benedictus, *Franciscus*: Jean Guillaume Calaveroni.

Benoni, *Le Rabin*: Mathieu de Morgues. 249

Beragrem Marq. d'Almaeheu (2), *Pierre François Prodez :* Aremberg, *douteux.*

Berenicus, *Theodosius*: Mathias Bernegger.

Bernardinus *ou plutôt*, Bemardinus, *Didacus*: Jacques Biderman. 287

Bernestapolius, *Obertus*: Robert Turnell (3).

Bernicius. *Voyés* Lupus, *ci-après.*

Berose, Manethon, *& autres*: Jean Annius de Viterbe: *mais cela regarde plutôt les Imposteurs.*

Berrocal, *Petrus de*: Gabriel de Adarzo & Santander.

Bersabita, *Francesco*: Jacques Castellano.

Berti, *Scippione Africano di* : Cesar Cremonino.

Bertolino, *R. M. Leone*: Antoine Valentino.

Bertramus : Jean Scot Erigene, *faux.* C'est Ratramne.

Bessin, *Pierre*: Jacques du Puy. 231

Beuil de saint Val, *Le Sieur de*: Isaac le Maistre de Saci.

Biel ou Byel, *Gabriel*: Eggeling de Brunswich,

Biga Salutis Pannonius: François Hugarius ou Hungarus (4).

Bituris, *Olivus de*: Pierre Joannis.

Blondel, *Marin*: Pierre Langlois de Belestat.

Blote-Sandæus, *Benedictus*: Olaüs Borrichius. 248

Bobola,

1 ¶ Pour conserver à ces trois noms *Gerard, Jean* & *Vossius* leur signification dans leur ordre, il faloit ecrire Bassarius, Gratianus, Vulturius, afin qu'en lisant à rebours Vulturius Gratianus Bassarius, le premier mot *Vulturius* repondît à *Gérard*, le second *Gratianus* à *Jean*, & le troisiéme *Bassarius* à *Vossius*. Parce que *Vulturius*, Vautour, est appellé en Flamand *Grier*, ce qui répond à *Gérard*. *Gratianus* pris pour gracieux revient à la signification Ebraïque de Jean, & Βασσαρα, d'où vient *Bassarius*, signifie en Grec Cyrenéen un renard, qu'en Flamand on appele *Vos*. J'aurois pu remarquer ci-dessus au mot *Alopecius* que le même Gerard Jean Vossius se jouant sur le nom de Gerard & sur celui de Vossius, s'etoit quelquefois appelé *Desiderius Alopecius*, savoir *Desiderius* par rapport à Gerard qu'il derivoit de l'Alemand *geren* desirer, & *Alopecius* du Grec ἀλώπηξ synonyme du Flamand *Vos*, renard. Mais comme il n'a jamais publié sous ces sortes de noms aucun Ouvrage, on ne doit pas les regarder comme des masques sous lesquels il ait serieusement voulu se cacher, & l'on pouvoit se passer de les rapporter ici.

2 ¶ Le livre publié sous le nom du Marquis d'Almacheu est un in-douze composé de divers morceaux, tous plus mauvais l'un que l'autre, assemblés sans ordre & sans suite par un escroc qui ayant besoin d'argent, vendit ce fatras à un Libraire auquel il fit accroire que c'etoient des Memoires enigmatiques de la Cour, qui seroient avidement recherchés des curieux.

3 ¶ C'étoit un Catholique Anglois, Professeur en eloquence à Ingolstad, où son ecrit touchant la mort de Marie Stuart, *de cade Mariæ Scotiæ, Franciæque Reginæ*, fut imprimé en 1588. Quelques-unes de ses Epitres, où il est appelé *Robertus Turnerus* y avoient été imprimées in-8. quatre ans auparavant, avec une partie de celles de Muret.

4 ¶ Rabelais parmi les livres imaginaires dont il

a composé sa Bibliothèque de Saint Victor, y en a rapporte quelques-uns qui ne le sont pas. Tel est ce recueil fait par un Cordelier Observantin du Convent de Pesth en Hongrie, de 120. Sermons imprimez sous le titre de *Biga Salutis* à Haguenau l'an 1497. ils y furent reimprimés avec une augmentation de quatre Sermons en 1502. On voit dans la Bibliotheque Royale de Berlin cette seconde edition. Mr. le Duchat qui l'y a vuë en a mot à-mot extrait le titre en ces termes: *Sermones Dominicales perutiles a quodam fratre Hungaro Ordinis Minorum de Observantia in Conventu Pesthiensi comportati, BIGA SALUTIS intitulati.* Mr. le Duchat reprend avec raison Simler d'avoir ainsi rapporte ce titre: *Hungarii fratris Minorum Conventus Pesthiensis Sermones &c.* comme si *Hungarius* avoit eté le nom propre de ce Cordelier. Mais c'est avec bien plus de justice, qu'il reprend Baillet d'avoir corrompu tout ensemble & le titre de ces Sermons, & le nom du bon Cordelier Hongrois qui les a recueillis.

5 ¶ Voyés les Deguisemens des Auteurs, à la fin du 4. chap. de la 4. part.

6 ¶ Les Lettres Italiennes de Bonino de' Bonini faites en apparence pour justifier la Cour de Rome, mais qui en effet s'en moquent & la condamnent, sont tres-certainement de Pietro Paolo Vergerio. Elles se trouvent avec ses *dodici Trattatelli* & divers autres petits ecrits tres-rares de sa façon, recueillis ensemble in-8. & imprimes à Bâle chés Giacomo Parco 1549. & 1550. Benoit Bonin est un autre faux nom sous lequel Michel Parmentier imprima en 1538. à Lyon le *Cymbalum mundi*.

7 ¶ Voyes ci-dessus dans les Déguisemens des Auteurs, la note sur le mot *Borborita* à la fin du chap. 8. de la 3. part.

C.

1 ¶ C'eft naturellement au chap. des Trad. art. 204. que j'aurois du m'expliquer touchant Lapus nommé en Latin par Philelphe *Caftellunculus*; en Italien par Landin, *Lapo de' Caftiglionchi*; par Leandre Albert, *Lapo Caftiglione*; & d'ordinaire fimplement par ceux qui le citent en Latin, *Lapus Florentinus*. *Lapus* eft un nom de bateme fynonyme de *Jacobus*. Ces corruptions de noms étant tres-familieres aux Italiens, ils ont d'*Jacopo* fait *Lapo*, *Lappo*, *Lampo*, *Lampugnino*, & *Lampugnano*. Ce que je remarque en partie pour faire voir l'ignorance de celui qui faifant imprimer à Venife en 1478. chés Nicolas Jenfon in-folio des Vies de Plutarque traduites en Latin par *Lapus*, le nomma *Joannes Lapus*; en partie, & principalement pour indiquer la fource de l'erreur qui a fait confondre *Lapus Caftellunculus*, vulgairement appelé *Lapus Florentinus* avec *Lapus*, *Lappus*, *Lampus*, ou *Lampugninus Biragus*. Ils ont été l'un & l'autre contemporains, avec cette différence qu'il paroit par l'Epitre 1. du 26. livre de Philelphe datée du 1. Août 1465. qu'il y avoit deja du tems que *Lapus Caftellunculus* étoit mort, au lieu que par l'Epitre 36. du 38. livre il paroit que *Lampugninus Biragus*, car Philelphe ne l'appelle jamais autrement, etoit plein de vie le 9. Decembre 1469. Il faut que ce Biragus ait vécu longtems, puisqu'il etoit deja fur l'age lorsqu'au mois d'Août 1449. il étudioit encore le Grec. Il avoit en 1459. traduit en Latin les 7. livres de Xenophon de l'Expédition du jeune Cyrus & la Vie d'Artaxerxe du Grec de Plutarque. Ce font très-affurément les deux Ouvrages que Philelphe defigne ecrivant à Pie II. le 27. Octobre de cette annee-là, & qu'il fpecifie avec un plus ample eloge tant dans fa Lettre à Louis Cafella du 6. Avril 1462. que dans la fuivante. Ces Verfions ne font point venuës jusqu'à nous, mais il ne faut pas douter que celle de Denys d'Halicarnaffe publiee fous le nom de *Lapus Biragus Florentinus*, ne foit véritablement de *Lampugninus Biragus*. J'ai dit que Philelphe le nommoit toujours *Lampugninus*. Laurent Valle livre 4. de fon Antidote contre Poge, le nomme de même. Il eft pourtant aifé de faire voir qu'on a beaucoup varie là-deffus. Naudé pag. 524. *de ftudio militari*, & le P. de Montfaucon pag. 42. de fon *Diarium Italicum* citent un manuscrit intitulé *Strategicum Lampi Biragi contra Turcos*. L'Evêque d'Aleria Jean Andre le nomme auffi *Lampus Biragus* dans l'Epitre dedicatoire de fon edition de Pline à Paul II. *Attingam-ne cætera*, dit-il, *quæ exquifitiffimè Lampus Biragus* (C'eft un Traité que celui-ci avoit fait des chofes nouvellement inventees) *multumque inveftigavit, &c. ut puto, redegit in volumen* Et ce qui acheve de prouver que *Lampugninus*, *Lampus*, *Lappus* & *Lapus* fe difoient indifferem-

Ciprés

différemment, c'est que le même Evêque d'Aléria dans l'Epitre dédicatoire de la traduction Latine de Strabon au même Pape, faisant mention de notre *Biragus*, le nomme *Lappus*. Voici ses termes: *Amicorum ope addi omnia procuravi. In quo Teodoro meo Gaza, atque Andronico, Lappo item Birago, Graec, Latinoque doctissimis viris non exigua gratia est habenda.* En voila plus qu'il n'en faut pour demontrer l'équivoque du nom *Lapus*. Reste *Biragus*, surnom qui étant propre à l'illustre & ancienne famille des Biragues de Milan, de laquelle étoit *Lapus Biragus* Milanois, ne peut par consequent appartenir à celle de *Lapus Castelliunculus* de Florence. Cependant comme le Florentin *Lapus*, qui mourut très-jeune, étoit celebre par ses Versions, long tems avant que le Milanois *Lapus* eût produit les siennes; que d'ailleurs le *Lapus* de Florence, & le *Lapus* de Milan avoient tous deux traduit la Vie d'Artaxerxe du Grec de Plutarque, on doit croire qu'en 1480. lorsque pour la premiere fois on imprima le Denys d'Halicarnasse traduit par Lapus Biragus, mort alors de même que Paul II. les Editeurs ne faisant point d'attention à *Biragus*, y ajoutérent d'office *Florentinus* parce qu'ils ne connoissoient point d'autre *Lapus* que le Florentin. C'est ainsi que Raphael Regius de Bergame ayant traduit l'Odyssée en prose Latine, sa traduction fut imprimée sous le nom de *Raphaël Regius Volaterranus*, uniquement parce que ce dernier étoit plus connu. J'avouerai au reste ingenument que j'ai differé jusqu'à cet endroit la note sur les deux Lapus, à cause de la difficulté qu'il y avoit à les demeler, laquelle me paroissant fort grande, je ne pouvois presque me resoudre à l'entamer.

a ¶ C'est de Sigonius qu'on doit entendre ce qu'a dit Baillet chap. 3. de la 4. partie des *Déguisemens des Auteurs* pag. 307. que le nom de Ciceron étoit devenu commun à l'illustre *Orateur de l'ancienne Rome, & à un Humaniste moderne d'Italie.* Cet Humaniste n'est autre que Sigonius, qui ayant ramassé avec art les fragmens restés du livre fait par Ciceron pour se consoler de la mort de sa fille, y joignit de sa façon, soit par le style, soit par le raisonnement, tout ce qu'il crut pouvoir aider à former un Ouvrage semblable à cette Consolation perdue, & le publia en 1583. sous le titre de *M. Tullii Ciceronis Consolatio vel de luctu minuendo* feignant en avoir decouvert le manuscrit. Plusieurs Savans s'inscrivirent en faux contre cette pretendue decouverte, ce qui n'empêcha pas que d'autres en assez bon nombre n'en fussent les dupes, jusqu'à ce que, comme je l'ai remarqué ailleurs, lui-même, peu de tems avant sa mort, il declara l'imposture.

Cyprés de Povar, *Silvius*: Louis Crespi & Borja.
Cirellus, *Joannes*: Jean Crellius.
Cirfea: Felician de Silva.
Civilis, *Gratianus*: François Gomarus, *douteux*. Pierre du Moulin, *douteux*. Sibrand Lubbert, *douteux*.
Clara, *Franciscus à Sancta*: Davenport.
Clavedan, *voyés* Eſtanco *ci-après*.
Clavigero, *Girolamo*: Jean Capponi.
Cleante: Jean Barbier d'Aucourt *douteux*. (1) 307
Clemens, *Fabius*: Jacinthe de Villapando. 192
Clemens Placentinus, *Julius*: Gaspar Sciopius, *douteux*. Fabio Scotti, *douteux*.
Cleonville, *le Sieur de*: Jean Sirmond.
Cleophilus, *Octavius*: François de Fano. 177
Clevier, *Thomas du*: Bonav. des Periers.
Clorio Cariopo Carcaria, *Anaſſiride di*: Jean-Baptiſte Noceto.
Clouſet ou du Clouſet, *le Sieur*: Jean Couſtel & Iſaac le Maiſtre conjointement.
Coccaius, *Merlinus*: Théophile Folengi. 190. 191
Cochart, *Jean*: Gui Patin, *douteux*.
Cocles, *Bartholomæus*: André Corvo de la Mirandole.
Colato, *Seraphino*: Jean-Baptiſte Guarini.
Colertius, *Petrus*: Jean Bolthe.
Colet Champenois, *Claude*: Gilles Boileau (2).
Coltellenus, *Paulus*: Jerome Geſſius ou Gypſius.
Colvinus, *Ludiomæus*: Louïs du Moulin.
Columba: Jean Coſter.
Comes *ou* de Comitibus, *Antonius Maria*: Marc Ant. Majoragius. 161. 181. 235
Comicus Veter, *Lepidus* (3): Leon Baptiſte Alberti.
Commodianus, *Hercules*: Jean de Launoy, *palea*. (4).
Comperat de Carcaſſone, B.: Eſtienne Gourmelen.
Conceptione, *Alphonſus à*: Alph. Hidalgo.
Conceptione, *Antonius à*: Ant. de Vimaraen, ou Ant. de Sienne.
Conceptione, *Petrus à*: Pierre d'Alva & Aſtorga. 248
Conchetta, *Toddaro*: Julien Roſſi.
Conchis, *Guillelmus de*: Helinand de Froidmont.
Conchlax: Pamphile d'Alexandrie. 158
Condren, *Charles de*: Touſſains des Mares, & Charles de Coudren *conjointement* avec Pasquier Quesnel.
Congregans, *filius* Vomentis: Agur *fils* de Jaké.
Conigius, *ou plutôt* Conygius, *Antimus*: Honorat Fabri. 249
Conneſtable, *Henri*: Jacques Davy du Perron.
Conſtantius, *Marcus Antonius*: Eſtienne Gardiner. 170
Contalgeni, *Oſtilio*: Auguſtin Coltellini.
Coobuck, *Robarts*: Rob. Perſonius ou Pearſons.
Coprianus: Cyprien Regneri. 245
Coppa, *Idoplare*: Placide Reina.
Copus, *Alanus*: Nicolas Harpsfeld. 224
Corallus, *Abydenus*: Ulric ou Huldrich Hutten.
Cordatus, *Eubulus*: Ulric Hutten.
Cordo, *Geniate*: Simon de Genes.
Cordus, *Euricius*: Henri Urbanus.
Cornelius Europæus, *Lucius*: Melchior Inchoffer.
Cornicen Danicus: Pierre Vinſtrup.
Corona ou Coronæus, *Joannes*: Jacques Eſtienne Menochius.

Coro-

1 ¶ Barbier d'Aucourt étoit très-certainement Auteur des Lettres ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugène. On pourroit lui avoir fourni quelques mémoires, mais il les avoit mis en œuvre. Baillet au reſte pag. 307. de ſes *Deguiſemens des Auteurs* paroit avoir oublié la difference d'orthographe qu'il y a entre l'ancien Philoſophe Stoicien Cleanthe & Cléante le Critique des Entretiens d'Ariſte & d'Eugène.

2 ¶ Si l'on pouvoit compter ſur ce qu'écrit La Croix du Maine il paroitroit que vers 1550. Claude Colet Champenois auroit fait imprimer ſous ſon nom la traduction du neuvieme tome d'Amadis, de laquelle cependant le nommé Gilles Boileau de Bouillon ſe diſoit l'Auteur. Mais en ce cas Claude Colet, au lieu d'être ici rapporté comme un Ecrivain deguiſé, devoit être renvoyé parmi les plagiaires.

3 ¶ Alde Manuce fils de Paul s'aviſa d'imprimer en 1588. in-8. une mauvaiſe Comedie qu'il diſoit avoir tirée d'un vieux manuſcrit & qu'il vouloit faire paſſer pour l'Ouvrage d'un ancien Poëte comique nommé *Lepidus*, quoique la piece fût en proſe, qu'elle ne valût abſolument rien ni pour le deſſein, ni pour le ſtyle, & que le titre même *Philodoxios* n'en fût pas correct. Ceux qui ont cru qu'elle etoit de

Leon

Coronein, *Cesfranco*: François Rincone ou del Rincon.
Corradino ou Conradinus, *Annibal*: Henri Noris.
Cortelerius ou Cortelliero, *Thebaldus*: Alexandre Cariero.
Cosmas. *Voyés* Fabricius *ci-après*.
Cosmopolita, Michel Sendivogius.
Costa, *Jerome à*: Richard Simon.
Costerius, *Joannes*: Cornelius Blockius.
Cranmerus, *Thomas*; Joseph Creswell.
Crapin, *le Sieur de*: Jean Tristan de S. Amant.
Crassinus, *Joannes* ou *Petrus*: Charles Sigonius. 233
Critobulus. Saint Jerome.
Critobulus Hierapolitanus: Jean le Clerc.
Crotta, *Iroldo*: Charles de' Dottori.
Crox, *Florent de*: Jean le Peletier.
Cruce, *Geraldus de*: Jerome di Perea.
Cruce, ou de la Cruz, *Joannes de*: Martin de Bonilla.
Cruce, *Alypius à sancta*: Jean Hamont.
Crucius, *Christianus*: Chrestien Adrichomius.
Crudello, *Egidio*: Louïs de la Casa.
Cuebas ou Cuevas, *Francisque* de las: Franc. de Quintana.
Curæus Freistad. *Joachimus*: Zacharie Ursin ou Beer. 310
Cynæus: *Theodorus*: Leuchtius de Francfort.
Cyprianus Carthag.: Didier Erasme. 214
Cyrillus, *Decius*: Joseph Augustin.
Cyrinus, Frising: Aribon.
Cysenius Faraschius, *Joannes*: Quirinus Reuterus.
Czecanovius ou Cieckanoviecki *Silvester*: Georges Cassander ou de Cassandt, *douteux*.

D.

Dacrianus, Abbas: Louïs Blosius ou de Blois. 162. 163
Dalarini, *Francesco*: François Rainaldi.
Damasius, *Wilhelmus*: Guil. Lindanus.
Damvilliers, *le Sieur de*: Pierre Nicole.
Dantkwerths: Philippes Reinhard.
Dani: Nicolas Davy. 195
David, Salomon, Asaph, Eman, les enfans de Coré, & les autres Auteurs des Pseaumes avec David.
Decorus Musagetes, *Volupius*: Wolffgangus Schonfleder. 249
Demetrius: Emmanuel van Meteren. 279
Demno Saraceno, *Lelo*: Voyés les noms corrompus.
Democrito Filosofo: Dominique Bartoli.
Denaisius, *Pierre*: George Michel de Lingelsheim, *palea*.
Dendrinus, *Henricus*: Jean Blaeuw. (5).
Denius Brugensis, *Cornelius*: Raoul Matman.
Dentatus, *Joachimus*: Joach. Mynfinger de Frundeck, *palea*.
Dermasius Hermundurus, *Franciscus*: L. Joachim Feller. 254
Desmarets, *le Sieur*: Jean Armand de Richelieu.
Deviræus, *Renatus*: André Rivet.
Diaretes, *Philodoxius*: Leon Baptiste Alberti.
Dictiunus ou Dictuinus, *mais plutôt* Didymus. *Voyés* Veridicus, *ci-après*.
Didascalicus, *Erotinus*: Jean Rhodius.
Didoclavius, *Edouard*: David Calderwod.
Dilectus Lusitanus: Jean Rodriguez de Castelbranco.
Dioconme, *Geri*: Dominique Geri.
Dionysio, *Leo Hubertinus à Sancto*: Leonardus.

Leon Baptiste Albert se sont trompes. Elle est constamment de Charles Aratin comme on en peut juger par les morceaux qu'en a rapportes Albert d'Eyb dans sa Marguerite Poetique imprimée à Bâle *in-folio* 1495. Mais Charles Aretin ne prétendoit pas donner au public pour ancienne cette composition. Baillet tombe dans la même faute, lettre D. au mot *Diaretes*.

4 ¶ C'est le P. Theophile Raynaud Jesuite qui dans son livre intitulé *Hercules Commodianus* a designé le Docteur Jean de Launoy par ce titre, sur quoi on peut voir ce dernier dans la Préface de son livre *de vera causa secessus Brunonis in eremum*. Baillet au lieu de *palea* devoit mettre ici *passive*.

5 ¶ Il faut au lieu de *Jean Blaeuw*, lire *Jean Boom*, ce qui est relatif au chap. xi de la 3 partie des *Déguisemens des Auteurs*, p. 214. c. 8. lign. 40. Le Grec *δένδρον*, d'où vient *δένδρος*, signifiant *boom* en Flamand, c'est-à dire *arbre* en François. Le mot *blaeuw* en Flamand est la même chose que *bleu* en François, aussi les *Blaeuw* fameux Imprimeurs d'Amsterdam se nommoient-ils en Latin Willelmus *Cæsius*, Joannes *Cæsius*.

nardus Leſſius.
Diplici, *Gelaſius*: Euſtache Giſelius.
Diſunito, *Accadem.* Incapace: Florindo de Silveſtris.
Dithmarſus, *Urſus*: Nicolas Raymarus.
Doccomenſis, *Jacobus*: Michel d'Iſſelt d'Amoersfort.
Dolabella. *Voyés* Pomponius *ci-après*.
Dolerie, *le Sieur*: Guillaume Poſtel. 194
Dolet: Jerome Aleander l'ancien.
Dolmand: Rob. Pearſons, Guill. Allen, Franc. Inglefeld.
Dolſcius, *Paulus*: Philippe Melanchthon.
Domitius Calderinus: Dominique de Caldariis. 181
Donalero, *Gueo Falcidio*: Jean François Loredano. 287
Doulæus ou Dowley, *George*: Guillaume Warford.
Douriman, *Caſimirus*: Adrien Crommius.
Douté ou Douteus, *Philippus*: François Blondel.
Draxus ou Drack, *Thomas*: André Willet.
Driellius Noviomagenſis, *Godofredus*: Jean Buſée.
Druſac ou Druſſac: Gabriel du Pont. (1)
Ductor, *Optatus*: Jacques Munford.
Duncarena, *Solfridus*: Ferrante Carli.
Duranti ou Durantes, *Johannes Stephanus*: Pierre Danés, *douteux*. (2).
Dynaterus, *Eubulus*: Rodolphus Gualtherus.
Dyſidæus, *Proſper*: Fauſte Socin.

E.

EBlanus, *Candidus*: Jean Labenus.
Edmonds, *Father* ou *Pater* Edmundus: Guillaume Weſton.
Egiſte: François de la Mothe le Vayer. (3)
Egnatius, *Baptiſta*: Joannes de Cipellis (4)
Ehrenberg ou Ernberg, *Wahremundus*: Eberhard de Weihe.
Ehrenhold: Balthaſar Schuppius.
Elching ou Elchingenſis, *Joannes*: Henri Wangnereck.
Eliphilus ou Elias Philyra: *Jean* du Tillet.
Eliſabat Griego ou Grec: Garſia Ordognez de Montalvo.
Elpidius, *Ludovicus*: Gaspar Sevcuſtern.
Elverfeld, *Jonas ab*: Henri Rantzow.
Elychnius *ou plutôt* Ellychnius, *Theophilus*: Gottlieb Dachtler. 254
Emigliani ou Emiliani, *Pomponio*: N..... Miniani.
Emonerius, *Stephanus*: Theophile Raynaud.
Engſterus, *Huldricus*: Jean Brentius.
Enotus, *Everbardus*: Martin Becan.
Epictetus Philoſophus: Arrianus Nicomedienſis, *palea*. 233
Epitimus, *Andreas*: Hartmannus Beyerus 249
Erandre: Honorat Laugier de Porcheres. 249
Eraſmus, *Deſiderius*: Guillaume Lilius ou Leſle. 307
Eremicola, *Gratioſus*: Hippolyte de S. George.
Eremite Exocionite, *Euſebe*: Pierre Allix, *douteux*.
Erhardus Francus, *Georgius*: Michel Gaspar Lundorpius.
Erneſt Land-grave de Heſſe: Adrien & Pierre de Walemburg.
Erynachus, *Paulus*: Jean Baptiſte Sinnigh. 248
Erythræus, *Janus Nicius*: Jean Vittorio de Roſſi. 254
Eſclave Fortuné: Michel d'Amboiſe de Chevillon. 237
Eſperant, *l'Humble*: Jean le Blond. 237
L'Eſpinœil, *Charles de*: François Garaſſe.
Eſtanco, *Clavedan del*: Vaſco Diaz de Frexenal.
Etiro, *Partenio*: Pierre Aretin. 192
Etrobius,

1 ¶ Le nom de cet Auteur étoit Gratian du Pont Sieur de Druſac Lieutenant Lai général du Sénéchal de Toulouſe, qui a compoſé en mauvaiſes rimes le livre intitulé Controverſes des ſexes masculin & féminin. Baillet trompé par la Croix du Maine le nomme mal *Gabriel*. Voyez Antoine du Verdier pag. 464. de ſa Bibliothèque.

2 ¶ Il faloit dire *faux*. Les 3. livres en effet *de ritibus Eccleſiæ Catholicæ* ſont véritablement de Jean Etienne Duranti premier Préſident au Parlement de Toulouſe, & non pas de Pierre Danès à qui ſans aucune preuve on a voulu les attribuer. Pierre Danès avoit un ſtyle bien plus poli & s'attachoit plutôt aux belles Lettres, au Grec & à la Philoſophie d'Ariſtote, qu'à lire les Hiſtoriens Eccleſiaſtiques, les Péres & les Canoniſtes.

3 ¶ La Mothe le Vayer a pris tantot le nom de Tubertus Ocella, tantot d'Oraſius Tubero, mais non pas d'Egiſte, que plus correctement il faloit écrire Egiſthe. C'eſt par ce nom tiré d'αἴξ, au génitif αἰγὸς, chévre, qu'il a deſigné Chevreau, l'un des perſonnages de ſon Hexameron ruſtique, comme je l'ai remarqué pag. 21. de l'Indice expurgatoire du Menagiana.

Digitized by Google

4 ¶ On est tellement accoutumé aux noms ou faux ou déguisés qu'ont pris quelques Auteurs, qu'on ne les reconnoîtroit pas si on vouloit leur rendre leurs véritables noms soit de batême, soit de famille. Si on citoit par exemple, *Joannes de Cipellis in Racemationibus*; *Dominicus de Caldariis* sur Martial, sur Stace, ou sur Juvenal; *Joannes Paulus de Parisiis* sur Claudien; *Petrus de Valeriis* dans ses Hiéroglyphiques; *Gerardus Gerardi* dans ses Adages, &c. qui reconnoîtroit Baptiste Egnace dans le premier? *Domitius Calderinus* dans le second? *Janus Parrhasius* dans le troisième? Pierius Valerianus dans le quatrième? Erasme dans le cinquiéme &c.? En cette rencontre les faux noms paroissent les véritables, & les véritables les faux.

5 ¶ Hubert de Giffen, en Latin *Hubertus* ou *Obertus Gifanius* ne s'est jamais déguisé sous le nom de *Fannius Buranus*. C'est Jean Douza le pére qui dans ses Satires l'a nommé tantôt *Fannius* par allusion à *Gifanius*, tantôt *Buranus*, par rapport à *Buren*, lieu de la naissance de Gifanius au Duché de Gueldres. Bayle dans son Dictionnaire détaille ceci amplement après Thomasius § 441. *de Plagio literario*.

Firmianus, *Petrus*: Zacharie de Lisieux. 250
Fisherus, *Joannes*: Martin Bucer, *douteux*.
Flaminius, *Lucius* ou *Lucivus*: Lucas Marinæus.
Flaminius, *Le Sieur*: François de la Nouë.
Flavianus, *Amandus*: David Blondel. 256
Flavianus, *sanctus*: Anastase le Sinaïte.
Flavio, *Angelo*: Jean Turiel de Roxas.
Florentia, *Hieronymus*: Fernando Chirinos de Salazar.
Floridus: Vander Haer, &c. 290
Fontana, *Joannes*: Antoine Possevin.
Fontanus, *ou plutôt* De la Font, *René*: Louis Richeome.
Fontanus, *ou plutôt* Fontaine, *François*: Etienne Binet.
Fontaine, *Louis*: *Voyés le titre de* S. Marcel *ci-après*.
Fonte, *Moderata*: Modeste du Puis, *ou plutôt* del Pozzo. 253
Forbetta *Friano*: Ange Mathieu Buonfante.
Foresi ou Forensis, *Vincentius*: Nicolas Villani. 253
Fossa, *Jacobus à*: Sebastien Berettari.
Fosseus, *Fulgentius*: Henri Noris.
Foy, *Christophe de la*: Martin Fumée de Genilly.
Foy, *Paul de la*: Adam Fumée des Roches.
Foy, *Flore de sainte*: Gabriel Gerberon. 248
Fragoso, *Pedro Fernandez*: Jean Antoine de Vera & Zuniga.
Franceschi, *Ottavio de*: Benoît Giustiniani.
Francesius, *Ludovicus Petrus*: Martin de Roa.
Francez (1), *Nobile*: François Perrot. 237
Franchi, *Francesco*: Emmanuel Tesoro.
François, *Claude*: Alphonse le Moine & Claude Morel.
François, *René*: Etienne Binet. 253
Francus, *Franciscus*: Claude de Saumaise.
Francus, Georgius. *Voyés* Erhardus *ci-devant*.
Francus, *Joannes*: J. de Monte Regio, ou J. Muller, dit Regiomontanus, *paleô*.
Francus, *Theophilus*: Simon Vigor.
Franolpinus, *ou plutôt*, Transalpinus, *Neotericus*; Jacques le Moine.
Frevill, *Robert*: R. Jenisson.
Fridberg, *Christianus Gottlieb von*: Guill. Ferdinand d'Efferen.
Friedberg ou Frideberg, *Wahremundus*: Philippes André Oldenburger. 248
Frigido-monte, *Guillelmus de*: Helinand de Pron-le-Roi.
Frizius, *Joachimus*: Roberd Fludd, ou de Fluctibus.
Froimont, *Le Sieur de*: François Delfau.
Frondator, *Mercurius*: Emeri de la Croix.
Fronto Caracotta, *Hippolytus*: Pierre du Moulin.
Fructuosus Episcopus: Jean Ferrer.
Fruscadino, *Cesare Leone*: François Marie de Luco Sereni. 287
Fugitivo *Accadem.* Indomito: Augustin Lampognani.
Fulgentius: Libert Fromond.
Fulgoso, *Raffaele*: Raph. Fregose. (2)
Fulvio Savojano, *Valerio*: Jacques Castellani.
Furnesterus, *Zacharias*: Hugues Doneau ou Donellus. 162
Furstenerius, *Cæsarinus*: Esaïe Puffendorff, *douteux*. N...., Alexandri, *douteux*. Ludolphe

1 ¶ Il faloit écrire *Francese*, le livre qu'on indique ayant paru en Italien sous le titre d'*Aviso piacevole alla bella Italia per un nobile Francese* in-4. 1586. C'est un écrit qui, ni par les maniéres de penser, ni même par le style, ne mérite point du tout l'éloge qu'en a fait Colomiés dans sa Bibliothèque choisie.

2 ¶ Le nom Frégose, en Italien *Fregoso*, s'étant presque toujours rendu en Latin par *Fulgosius*, il est ensuite arrivé que du Latin *Fulgosius* on a fait l'Italien *Fulgoso*, mais il est visible que ce *Fulgoso* n'est pas un masque, & n'a pas du être rapporté comme tel.

3 ¶ Le Comte de Gabalis est simplement un titre de livre & non pas un nom sous lequel l'Abbé de Villars ait caché le sien. Il auroit falu pour cela qu'il eût intitulé son livre en ces termes: *Entretiens sur les sciences secrettes par le Comte de Gabalis*.

4 ¶ C'est Pierre Tressan de la Vergne, né l'an 1618. & mort au mois d'Avril 1684. en passant dans les Cevennes une riviére où il se noya.

5 ¶ Il y a ici beaucoup de fautes, qui seront redressées par ce qui suit. La Croix du Maine a corrompu le nom de l'Auteur, & le titre du livre, lorsqu'il a dit que *Geufroy de la Vallée* avoit intitulé son écrit: *Erre Geru*. Ce livre dont en 1713. je fis present à Mr. l'Abbé d'Estrées nommé depuis à l'Archevêché de Cambrai, & mort le 3 Mars 1718. consiste en un discours très-mal conçu & très-mal raisonné de 8. feuillets in-8. En voici tout au long le titre avec toutes les fautes d'orthographe très fidèlement copiées: *La Béatitude des Chrestiens, ou le fleo de la Foy, par Geoffroy Vallée natif d'Orleans, fils de feu Geoffroy Vallée & de Girarde le Berruyer. Ausquels noms dess Pere & Mere assemblez, il s'y treuve Lerre, Geru vrey fleo D. La Foy bygarrée. Et au nom du fils. Va fleo regle Foy. Autrement, Guéro la solo Foy.* Au devant de cet exemplaire, l'unique peut-être qui éxiste, étoient ces mots d'une écriture très-ancienne: *Il fut condamné à être pendu & son corps*

corps réduit en cendres, le 2. Janvier 1573. au Chatelet de Paris, & fut des Juges, dont appel, la Sentence exécutée le 9. jour de Fevrier ensuivant, place de Greves & abjura son erreur publiquement cognoissant sa faute. Bayle, qui dans son Dictionnaire au mot VAL &c. a fait un article fort defectueux de ce Geoffroy Vallée, semble douter un peu qu'on y trouve, que quiconque veut être Athée, doit être premiérement Huguenot. Il n'en auroit pas douté, s'il avoit vu le livre & qu'il y eût lu ces mots f. 5. tourné: *Le libertin ne croit, ni décroit, ne se fiant, ne défiant de tout, ce qui le rend toujours douteux, pouvant venir s'il est bien instruit, ou qu'il medite souvent, à plus heureux port que tous les autres qui croient, (pourvu qu'il ait passé par la Huguenotterie) d'autant qu'il monte en intellect plus que le Papiste, aussi s'enferre-t-il lourdement, s'il ne se retire, pouvant tomber à l'Athéisme (il est vrai que l'homme ne peut jamais être Athéiste, & est ainsi créé de Dieu) mais il peut tomber au plus mauvais état que tous les dessusdits.* Louis d'Orléans, fameux ligueur, a dit à ce propos dans son Banquet du Comte d'Arète p. 48. *Et ne vous souvenez vous point du beau Vallée, qui fut brulé à Paris & le confirma par un livre, que plusieurs ont, que c'étoit Calvin qui l'avoit fait Athée.* Gui Patin dans sa Lettre à Charles Spon du 1. Avril 1657. croit que l'Athée dont parle le P. Garasse pag. 141. de sa Doctrine curieuse, & qu'il dit avoir été executé le grand Jeudi de 1573. n'étoit autre que ce Vallée, ce qui est assés vraisemblable, quoique la date & les circonstances du fait, telles que les rapporte le P. Garasse, Ecrivain sur ces sortes d'articles, & generalement très-peu exact, ne s'accordent point avec ce qui a été dit ci-dessus. On peut voir dans le 4. vol. du Menagiana pag. 311. mes autres remarques touchant ce Geoffroy Vallée.

Digitized by Google

che *ou* Puig.

Giltel *ou* Ghiltel, *Josse*: Ambroise Zeebout.

Glareano, *Scipio*: Angelique Aprosio.

Glas, *Le Sieur de saint*: N.... de S. Ussans (1).

Glottocrisio, *Fidentio*: Camille Scrofa.

Gluckradius, *Christophorus*: Jean Hartman.

Gobelinus, *Joannes*: Pie II. 250

Godefroy, *Antoine*: Ant. Arnaud & God. Hermant, *conjointement*.

Godelmannus, *Joannes Georgius*: David Chrytræus.

Godentiis, *Antonius de*: *Voyés* Bembellona, *ci-devant*.

Goffar *ou* Goffaert, *Antonius*: Edouard Knott, *douteux*. Jean Floyde, *douteux*.

Goffridus Vindocinensis: Jean Roscelin, *douteux* ou *Impost*.

Gongora, *Luis de*: Carlo Sperone.

Gotlieb, *Christianus*: *Voyés* Fridberg *ci-devant*.

Gotwisus, *Donatus*: D. Wisart.

Grafedi, *Celio*: Felix Girardo.

Grandval, *Le Sieur de*: Jean du Verger de Hauranne.

Grace, *Felix de la*: Louïs Richeome.

Gratianus, *Vulturius*: *Voyés* Bassarius, *ci-devant*.

Greenwayus, Grenæus, Greenweld: Oswald Tesmond.

Griere, *Le Sieur de*: Henri Etienne.

Grifagni, *Astero*: Guidubaldo Benamati.

Grimming, *Rodolphus*: Guillaume Gumppenberg.

Grisimani, *Dario*: Jean Ambroise de Marini.

Grosippus, *Pascasius*: Gaspar Scioppius.

Grubinius, *Oporinus*: Gaspar Scioppius.

Grundmannus, *M. Christ.*: Jacques Eisenberg.

Guadagno, *Giuseppe Lorenzo*: Paul Principe, *ou* Prince.

Gualterus: *Joannes*: Janus Gruterus.

Guerrero, *Francesco Antonio*: Archange Belboni.

Guersens, *Cajus Julius* ou *Julien de*: Catherine Fradonnet des Roches.

Guevara, *Petrus*: Pierre Alagona. 235

Gufo de Gufonibus: Augustin Coltellini.

Guidicciolo, *Joannes à*: François Macedo.

Guillelmi ou of Williams: J. Keynesius, *autrement* Neoportus.

Guillelmi ou Wilhelmi: J. Harlemius.

Guimenius, *Amadeus*: Mathieu de Moya. 310

Guymara, *Marc-Antoine*: Jean le Bon, *douteux*. Jacques Charpentier ou Carpentier, *douteux*.

Guymier, *Cosmas*: Jacques Maréchal, *douteux*. (2)

Gylander *ou* Gylmannus, *Adrianus*: Nicolaus Wineus, *douteux*. (3)

H.

HAechtanus, *Laurentius*: L. Godtsenhoven.

Haeres, *Voyés* Cyrinus *ci-devant*.

Hailbronnerus, *Jacobus*: Gaspar Barthius.

Hallus, *Edwardus*: Ed. Oldcorne.

Halyabas *ou* Haly fils d'Abat: Isaac Israëlite.

Hanedi, *Runeclus*: *Voyés* Gibronte *ci-devant*.

Harasch *ou* Haraash: R. Ascher ou Asher. 294

Haravaad ou Harabad: Abraham bar Dior. 294

Haram: Elie Misrahi ou Oriental. 294

Haran: Nissim. 294

Hariaph,

1 ¶ L'Abbé de Saint-Ussans de Toulouse nommé Pierre de S. Ussans, Auteur des Billets en vers imprimes à Paris in-12. 1688. y avoit dix ans auparavant fait imprimer sous le nom de S. Glas, un volume de même taille intitulé *Contes nouveaux en vers*. C'etoit fort peu de chose. Il mourut le 11. Mai 1699.

2 ¶ Il n'a pas tenu à du Moulin sur la Régle de la Chancellerie *de verisimili notitia* n. 53. que Jaques Maréchal (Quelques-uns le nomment mal Jean) ne soit cru le véritable Auteur du commentaire sur la Pragmatique Sanction attribué à Cosme Guymier, mais comme son opinion n'est fondée que sur des conjectures asses vagues, on ne balancera pas, je pense, à leur préferer les raisons solides qu'en faveur de Guymier y a opposées François Pinsson docte Avocat au Parlement de Paris, dernier editeur de la Pragmatique.

3 ¶ Il s'agit des six tomes *Supplicationum Cameralium*, c'est à-dire des Requêtes presentees à la Chambre Impériale de Spire. Quoique la collection qui en fut faite, eût paru sous le nom d'Adrien Gylman, on savoit neanmoins que Paul Mathias Wehner en avoit recueilli le troisieme tome. C'est ce qu'on apprend n. 941. des Anonymes de Placcius, qui de plus n. 1276. de ses Pseudonymes témoigne ne pas bien entendre ce qu'a voulu dire ici Baillet qu'il croit avoir mis par erreur *Nicolaus Vinans*, (car

I.

Imocre-

(car c'est ainsi qu'il l'écrit) à la place de *Paulus Mathias Vehnerus*.

4 On n'a jamais douté, ou du moins on n'a jamais du douter que les deux Ecrits satiriques publiés pour la premiére fois l'an 1646. contre Antoine Godeau Evêque de Grasse, l'un intitulé *Antonius Godellus Episcopus Grassensis, an elogii Aureliani Scriptor idoneus?* sous le nom de *Paulus Romanus*; l'autre, *Antonius Godellus Episcopus Grassensis utrum Poëta?* sous le nom de *Candidus Hesychius* ne fussent du Jésuite François Vavasseur. La diction seule en est une preuve convaincante; aussi n'a-t-on pas manqué de les imprimer avec toutes ses autres œuvres à Amsterdam in-fol. 1709.

5 ¶ Quoique ce Poëte fût de la famille des Spagnoli de Mantouë, *ex gente*, comme dit Paul Jove, *Hispaniola*, il est pourtant bien sûr qu'il n'a jamais pris & qu'on ne lui a jamais donné le nom de *Joannes Hispaniolus*. Il est vrai que Vossius dans ses Historiens Latins, cent onze ans après la mort de Baptiste Mantuan, l'a nommé *Baptista Spagnolus Mantuanus*, mais ce n'est pas une raison pour le mettre parmi les Auteurs déguisés.

6 ¶ J'ai fait voir pag. 178. que *Quintus Januarius Fronto* étoit Hadrien de Valois, & non pas Jean Sirmond.

Imocreba ou Ibmorcreba: David Aberby ou Abercrombe.

Imperato, *Ferrante*: Nicolas Antoine Stelliola. 225

Incaminato, *Academ.* Instabile: Louis Valesio.

Incerto: Jean François Loredano.

Incerto: Dominique Bartoli.

Incertus, Sebastien Fox de Morzillo.

Incognitus: Michel Ayguanus ou d'Aygue. 162. 163

Incognito: Michel Aguayo ou d'Agnaio, *différent du précédent.*

Incognito, *Academico. Voyés le titre* d'Agirato.

Inconnu: le Comte de Cramail, *douteux.* Charles Sorel, *douteux.*

Indinau, *Donaes*: Jean David.

Indomito *Accademico*: *Voyés* Fugitivo, *ci-devant.*

Indris Boemo, *Gio*: *Maria*: Jean Ambroise de Marini.

Ingenuis, *Franciscus de*: Paul Sarpi.

Innocent Egaré: Gilles d'Aurigny.

Instabile *Accadem. Voyés* Incaminato *ci-devant.* 237

Intirizzato *Accadem.* Adormentato: Pierre Joseph Justinien.

Intronato *Accadem.* Alexandre Piccolomini. (1)

Jonas, *Justus*: Josse Kock ou Coch.

Josema, *Hermannus*: Jean Hammer.

Josephus Schonangiensis: Hildegonde Religieuse.

Josseval, *Le Sieur de*: *Voyés* la Mothe *ci-après.*

Irenæus: Cælius Secundus Curio.

Irenæus, *Paulus*: Pierre Nicole.

Irenicus, *Erasmus*: Isaac Wolmar. 248

Irenicus, *Franciscus*: Philippe André Oldenburger.

Irresoluto, *Accadem.* Charles Papin ou Papini. 237

Isanro, *Fileno di*: Ganges di Gozze du Pezzaro.

L'Isle, *Le Sieur de*: Charles Sorel, *douteux.* N..... de l'Isle Marivault, *douteux.*

L'Isle, *Richard de*: Richard Simon.

Itnegluf, *Itenew Ichanom*: Fulgence Servite.

Julien, *Le Sieur de saint*: Godefroy Hermant.

Jungermannus, *Hyginus Thalassius*: Pierre Mersenne.

Juniperus de Ancona, *Franciscus*: Gaspar Scioppius.

Junius Brutus, *Stephanus*: *Voyés* Brutus *ci-devant.*

Justinopolitanus, *Thomas*: Bernardin Ochin.

Justo, *Eusebius à sancto*: Jean Durel.

K.

Kaiserstein, *Salomon à*: Quirinus Kulhmann.

Karelsbergius. *Voyés* Galiotus Galiaceus: *ci-devant.*

Kercoëtius Aremoricus, *Antonius*: Denys Petau.

Knott, *Edouard*: Mathias Wilson.

Kriegsoederus, *Holofernes*: Gaspar Scioppius.

L.

Laca, *Larcando*: Charles Cala.

Lælius Fulginas, *Lucius*: Jules Recalchi.

Lætus, *Ambrosius*: François Duarein.

Lætus, *Calvidius*: Claude Quillet.

Lætus, *Petrus*: Pierre Joyeux. 310

Lætus, *Julius Pomponius*: Petrus Calaber. 177. 194

Lamira, *Trepus Ruitanus*: Petrus Turrianus Ramila.

Lamostoso, *Andrea*: Thomas Fardella.

Lampugnanus, *Pompeius*: Marquard Freher, *douteux.*

Lamnël ou Lemnël: Salomon.

Lando, *Pamfilo* ou *Pamphilus*: Jules Negrone ou Nigronius.

Lanel: Guillaume Colletet.

Langeveltius, *Hermannus*: Nicolas Susius.

Lapide, *Hippolytus à*: Jean Joachim de Rusdorff, *douteux.* Joachim Transé ou Transé, *douteux.* Bogislaus Philippus Chemnitius, *peu vrai-semblable.*

Lapide, *Pacificus à*: Philippe André Oldenburger.

Lasca,

(1) ¶ Aléxandre Picolomini de l'Academie des *Intronati* de Sienne avoit pour son nom particulier d'Académicien celui de *lo Stordito* qu'il joignoit toujours à celui d'*Intronato*, en sorte qu'il ne se trouvera pas qu'il se soit jamais déguisé sous le simple nom d'*Intronato*, Voyés plus bas *Stordito.*

M.

Manés

2 ¶ C'étoit ici le cas de mettre *douteux*. On croit que les commentaires sur l'*Encomium Moriæ* d'Erasme imprimés sous le nom de *Listrius*, sont d'Erasme lui-même. Charles Patin dans la préface de son edition a fait voir qu'il y avoit dequoi le présumer, mais on ne sauroit le démontrer.

Manés ou Manichée: Cubricus, *palea*.
Manrique, *Pedro*: Guillaume Bate ou Batteus.
Mantuanus, *Baptista*: Jean B. Fiera. (1)
Marc, *l'Abbé de saint*: N.....: Amelot de la Houssaye.
Marcel, *Louis Fontaine Sieur de saint*: Zacharie de Lisieux. 243
Marescot, *Guillaume*: Papyre le Masson.
Maria, *Ignatius à sancta*: Jean-Baptiste Catala, *douteux*. Michel de Molinos, *vrai-semblable*.
Marinius, *Franciscus*: Jean Sax ou Sachs de Fraustadt.
Marius, *Hieronymus*: Cælius Secundus Curio.
Marsilly, *Paul Antoine*: Isaac le Maistre de Saci, conjointement avec Nicolas Fontaine.
Martignac, *Joannes Baptista*: Nicolas Riquel.
Martinez, *Jean*: *Voyés* Bahamonde & Fragoso, *ci-dessus*.
Martinus: Raphaël de Vilosa.
Mas, *Theophile du*: Symphorien Champier.
Masarellus, *Angelus*: Les Théologiens de Neustad en corps.
Mascurat: Gabriel Naudé. (2).
Masius, *Gilbertus*; Henri Baersius Vekenstyl.
Massalia, *Alexius à*: Claude de Saumaise.
Masson, *Papyre*: Gui Patin, Jacques Gillot, &c.
Massonius: Christianus Becmannus.
Matago de Matagonibus: François Hotman.
F. Mathieu: M. Feydeau.
Mathæus, *Franciscus*: Edmons Mac-mahone.
Matthania, *Nathanael Ælianus*: Dietrichtus Dorschius.
Maxeo, *Valerius*: Ismael Orxeau.
Mayerne Turquet, *Theodore*: Seguin & Akakia.
Medius, *Jocosus Severus*: Sebastien Mitternacht.
Medzibosius ou Miedzibos: Albert Roscizewski.
Megnedinus, Victor, Pagius: Uytenbogaert, Grevinchovius, Borrius.
Mey ou Mei, *Franciscus*: Franc. Rainaldi.
Melampodio, *Falcidio*: Joseph. de gli Aromatarii.
Melanchthon, *Le Sieur de*: Jacques Pineton de Chambrun. 254
Melanchthon, *Philippus*: Jean Brentius.
Melander, *Philoxenus*: Gaspar Scioppius.
Melangæus, *Hippophilus*: Philippes Melanchthon ou Schwardzerdt. 253.254.255
Meleager: Balthasar Venator.
Meleagro, *Gianadino*: Jean André Moniglia ou Moneglia.
Melilambius, *Ambrosius*: Balthasar Schuppius.
Melisone, *Androvinci*: Alexandre Tassoni.
Melissus, Philander, &c.: Jean Mallara, Fernandés de Herrera, &c.
Melrose: Jean Caramuel.
Menart, *le Sieur*: Godefroy Hermant.
Menu, *le Sieur le*: N.... le Maistre.
Mercator, *Antonius*: Jacques Cujas. 162.231
Mercator, *Antonius*: Marc Lycklama.
Mercurius Britannicus: Joseph Hall.
Mere-Sotte: Pierre Gringore de Vaudemont. (3)
Merus, *Pasquillus*: Conrard de Zurphen d'Achtevelt.
Mesnil, *Jean-Baptiste du*: N.... Rosimond. (4) 310
Messalinus, *Wallo*: Claude de Saumaise. 287
Michaël, *Eliachim*: Jean Desmarets de S. Sorlin.
Michalowicz Zagielus, *Martinus*: Jerôme Stephanowski.
Micheli, *Olmerio de*: Jerôme de Savone. 191. 243
Migeo, *Joannes*: Gaspar Thaumas de la Thaumassiere.
Minore, *Teofilo il*: Archange Rocca.
Minuccio Minucci: Paul Sarpi, *faux ou douteux*.

Miri-

1 ¶ Voyés ci-dessus parmi les Poëtes sur l'article 1267.

2 ¶ Mascurat & Saint-Ange sont les personnages d'un Dialogue dont Naude est Auteur, mais on ne peut pas dire qu'il y ait pris ni le nom de Saint-Ange, ni celui de Mascurat. On peut seulement dire qu'il n'y a pas mis le sien, & qu'ainsi le livre est anonyme, mais non pas Pseudonyme.

3 ¶ *Mere-Sotte* est le titre du livre dont Pierre Gringore est l'Auteur. Il n'a pas mis son nom à la tête, mais il l'a découvert par acrostiche à la fin de l'Ouvrage.

4 ¶ Il faloit écrire *Rosimont*.

5 ¶ Les trois Poëtes Huguenots qui écrivirent en même

N.

même tems contre Ronsard sont Antoine de la Roche-Chandieu, B. de Montdieu & Florent Chrétien; le premier sous le nom d'A. Zamariel, le second retint le nom vrai ou faux de B. de Montdieu, le troisiéme, savoir Florent Chrétien, prit le nom de François de la Baronnie fort bien remarqué ci-dessus au mot *Baronnie* par Baillet qui ne s'en est pas ici souvenu. Ronsard dans sa Réponse en prose à ses calomniateurs, sans nommer Florent Chretien, l'a intelligiblement designé par les mots de *Chretien reformé*.

Nebrissensis, *Antonius*: Jean Louïs de la Cerda.

Neglectus, *Academ.* Romanus: Barthelemi Tortolotti.

Nerone ou Nero: Jean-Baptiste Agocchi ou Agocchia.

Nelli, *Pietro*: André de Bergame. (1)

Nezeckius, *Nathanael*: Theodore de Beze. 250

Neuffer, *Bruno*: François Macedo.

Nicander, *Ambrosius*: Amb. de Victoria.

Nicanor, *Lysimachus*: Jean Lesle, *douteux*. Henri Lesle, *douteux*. Jean Corbet, *vrai-semblable*. 242

Nicasius, *Chelidonius*: Jean-Baptiste Sinnigh.

Nicius Erythræus, *Janus*: *Voyés* Erythræus.

Nicolaïdes, *Theophilus*: Valentinus Smalcius.

Nicocleon: Mathieu de Mourgues.

Nicocleonte, *Collenuccio*: Vittorio Siri.

Nicolucci, *Amadio*: Nicolas Machiavel.

Nigris ou Neri, *Josephus de*: Jos. Fotius.

Nisielli da Vernio, *Udeno*: Benoit Fioretti. (2)

Nobel, *Jean*: J. le Bon Heteropolitain, ou d'Autreville.

Noctinot, *Ausonius*: Antoine Cotoni.

Nomisenti, *Girolamo*: Alexandre Tassoni.

Norbin, *Jean*: Jean Brinon.

Noringius, *Livius*: Jules Negrone ou Nigronius.

O.

OCella, *Tubertus*: François de la Mothe le Vayer.

Octave: N.... Costar de Lyon.

Oedickovius, *Joannes*: J. Erhard ou Reinhard Ziegler.

Oligenius, *Cbianeus*: Fabio Paolini, ou Paulinus.

Onak, ou Onk: Onkelos.

Onatinus, *Roland*: *Voyés* Miriteus, *ci-devant*.

Onuphrius. *Voyés* Honuphrius, *ci-devant*.

Opalenus, *Lucas*: Paulus Nœocellus.

Origenes Adamantius. *Voyés* Adamantius *ci-devant*.

Ormegrigny, *Le Sieur de*: Pierre du Moulin le jeune.

Ofiteo, *Lucido*: Louïs Sesti.

Osorius, *Petrus*: Jean-Baptiste Verace, ou Verax.

Otonali, *Aresif*: Antonio Alferi.

Otreb, *Rodulfus*: Robert Fludd.

Oxyorus: Montaigu. 254

P.

PAcemutus Analyticophilus, *Nomicus*: Vincent Placcius. 249

Pacidius, *Jacobus*: Jacques Godefroy. 248

Pacificus, *Hermannus*: Christophe Herdesianus.

Pacifique d'Avranches: N.... des Deserts. 248

Pacimontanus, *Veranius*: *Voyés* Modestus, *ci-devant*. 248. 310

Pacius, *Desiderius*: Guillaume Saldenus. 248

Padilla DF: Antoine de Lebrixa ou Nebrissensis.

Paeon & Pythagoras: Jean Jacques Harder & Jean Conrad Peyer.

Pagnalmino, *Gio: Santa*: Augustin Lampognani.

Palaceda, *Martin de*: *Voyés* Giron *ci-dessus*.

Palæologus, *Phileremus*: Martin Lardenoy.

Palæophilus: Jacques Mentel.

Palmerius, *Joannes*: François Hotman.

Palmerio, *Verunte*: Sebastien Scarabici.

Paltro-

1 ¶ C'est tout le contraire, *Andrea da Bergamo*, est le masque, *Pietro Nelli* le vrai nom. Nous avons de ce Pietro Nelli de Sienne deux livres de Satires intitulées *Satire alla Carlona di Messer Andrea da Bergamo*, écrites d'un style aisé & divertissant. Elles furent imprimées à Venise in-8. l'an 1547. & l'an 1566. Le 1. livre contient 16. Satires, le second 26. Naudé pag. 217. de son Mascurat n'a guére connu le goût des Satires *alla Carlona* quand il les a comparées avec celles de Regnier.

2 ¶ Ce nom auroit été plus correctement énoncé de cette sorte: *Nisieli Udeno*: Benedetto Fioretti da Vernio. Ce dernier mot marquoit le lieu de la naissance de Benedetto Fioretti: & pour *Udeno Nisieli*, c'étoit un nom bisarrement formé du Grec οὐδείς, du Latin *nisi* & de l'Ebreu *Eli*, par où il donnoit à entendre qu'il ne s'attachoit qu'à Dieu seul.

3 ¶ Le mauvais petit Dialogue entre Passevent Parisien & Pasquin Romain fut imprimé in-16. l'an 1556. sans nom de lieu, mais à Lyon, comme je pense. L'Auteur de la Comédie du Pape malade imprimée à Genève in-8. l'an 1561. attribuë ce libelle au nommé Artus Desiré en ces termes pag. 60.

Messager, as-tu tant viré

Pour

Pour connoître Artus Désiré,
Ce grand Poëte, & fort savant,
Qui a fait ce beau Passavant?

Mais il est sûr que le *Passevent Parisien* est veritablement de cet Antoine Cathelan auquel il est ici attribué, & contre lequel Calvin publia en la même année 1556. un petit écrit dont le titre est: *Reformation pour imposer silence à un certain belitre nommé Antoine Cathelan, jadis Cordelier d'Albigeois.* Ni la Croix du Maine, ni du Verdier ne donnent à Artus Désiré le *Passevent Parisien* dans leurs Bibliothèques, au lieu que le second le rappone en termes exprès dans la sienne parmi les livres d'Antoine Cathalan Albigeois.

4 ¶ Baillet s'est donc mépris lorsqu'à la fin du 9. chap. de la 3 partie de ses *Déguisemens des Auteurs*, il a dit que c'étoit Socin qui s'étoit caché sous ce nom. C'est très-certainement Michel Servet qui se le donna dans le petit livre Espagnol de sa façon, intitulé *Tesoro de l'Anima Cristiana*, traduit depuis en Latin, en italien, en François, en Allemand, en Flamand, & même en rimes Flamandes. Sur quoi on peut voir Sandius pag. 11. & 12. de la Bibliothèque des Anti-Trinitaires.

Digitized by Google

(1) ¶ Ce Thomas Inghiramio de Volterre fut furnommé *Phædra* & depuis *Phædrus*, pour avoir, étant jeune, reprefenté le perfonnage de Phedre dans la cour du palais du Cardinal de Saint George, où l'on jouoit l'Hippolyte de Senéque. C'eft d'Erasme dans fa Lettre du 2 Mars 1524 à Joffe Gaver qu'on tient cette particularité, rapportée longtems après avec plufieurs autres par Leo Allatius fur la fin de fon livre intitulé *Animadverfiones in Antiquitatum Etruscarum fragmenta ab Inghiramio (Curtio) edita*, où il juftifie Phædrus d'avoir fuppofé ces fragmens. Thomas Inghiramio, qu'Erasme, dans l'endroit cité, nomme mal Pierre, fut Chanoine de S. Pierre de Rome & pendant cinq ans, favoir depuis 1505 jusqu'à 1510 tems de fa mort, Bibliothecaire du Vatican. Il n'y a je penfe rien d'imprimé de lui qu'une Lettre Latine du 5. Décembre 1506. pag. 139. du Recueil de Mr. Burman *in-4.* 1697. Baillet a du écrire *Phædrus* & non pas *Phœdrus*. Le Bembe l'appelle *Phædra* dans la Lettre qu'il lui écrit de Venife le 13. Septembre 1502 Mais presque tous ceux qui ont parlé de lui, & Bembe lui-même ailleurs, l'ont nommé Phædrus. Philippe Beroalde le jeune fon fucceffeur dans l'emploi de Bibliothecaire du Vatican a fait une Ode fur fa mort. Ceux qui en voudront favoir davantage pourront voir Bayle au

Q.

R.

au mot *Phédre* (Thomas).

2 ¶ Jaques Locher n'a point écrit ſous le nom ſimple de *Philomuſus*, il a ſeulement joint cette épithète à ſes deux autres noms.

3 ¶ *Palea* n'eſt point ici à propos, tout étant vrai dans cet énoncé, hors *Baſſiano* au lieu de *Baſſano*.

4 ¶ Il ne faut point non plus ici de *Palea*. Jaques Esprinchard de la Rochelle étoit veritablement Sieur du Plomb, c'eſt-à-dire, du lieu nommé *le Plomb*. Il eſt ſouvent ainſi qualifié dans les Epitres Françoiſes à Joſeph Scaliger, parmi leſquelles il y en a plusieurs des ſiennes. Nous avons de lui une Hiſtoire des Empereurs depuis Jule Céſar juſqu'à Rodolphe II. en deux volumes *in* 8. à Geneve 1600. Voyés la clef de Colomiés ſur les Epitres de Scaliger, & ſur celles de Caſaubon. Esprinchard mourut l'an 1604.

5 ¶ Polyandre eſt le titre d'un livre dont Sorel eſt Auteur, mais ce n'eſt pas un nom ſous lequel il ſe ſoit caché. C'eſt une erreur aſſés familiere à Baillet de prendre, lorsque l'Ouvrage eſt anonyme, le titre du livre pour le nom de l'Auteur.

6 ¶ Leo Allatius qui a écrit contre les prétenduës Antiquités publiques ſous le nom de *Prosper Feſulanus*, accuſe uniquement *Curtius Inghiramius* de les avoir ſuppoſées.

7 ¶ Le P. Garaſſe écrit Querberus pag. 116. de ſa Doctrine curieuſe.

Babylone. 293

Racemius: François de la Motte le Vayer. (1).

Radak: David Kimhi. 293

Ræmond, *Florimond de*: Louïs Richeome.

Rag: Gamaliel & Gersom, &c.

Ragazonius, *Hieronymus*: Charles Sigonius.

Ragusa, *Hilarius à*: François Macedo.

Raimond, *Denys*: Claude Girard & Noël de la Lane.

Ral: Resch Lakis.

Ralbag: Levi fils de Gersom.

Ram: Meir.

Ramach: Moyse Cohen. 293

Rambam: Moyse fils de Maimon. 293

Ramban: Moyse fils de Nahman. 293

Ramban: Meir fils de Nathan. 293

Ramirez ou Ramirelius à Prato, *Laurentius*: François Sanchez ou Sanctius, & Balthasar de Cespedes. 232

Rantzovius, *Christophorus*: Lucas Holstenius.

Rapitus Renovatus: Antoine ou André Picciolo, *douteux*.

Rasba: Salomon fils d'Adrath. 293

Rasbag: Simeon fils de Gamaliel. 293

Rasbam: Samuel fils de Meir. 293

Rasbi: Simeon fils de Jochai. 293

Rasch: Salomon, Simeon, &c. 293

Raschat: Sem Tob, ou Schem Tof. 293

Rasci: Salomon Isaaki, *plutôt que* Salomon Jarhi. 293

Rat: Tam fils de Meir. 293

Rebulgo, *Mingo*: Jean de Mena ou Rodrigue Cota.

Refrigeratorius, *Quirinus*: Quir. Kuhlman. 256

Regenvolscius, *Adrianus*: André Wengerscius.

Reggius, *Honorius*: George Hornius.

Reginaldus, *Guillelmus*: Guil. Gifford.

Regius, *Nicolaus*: Chrestien Francken.

Regnartius, *Valerianus*: Eudes Malcot.

Regulus, *Albonesius*: Thesée Ambrogio.

Reiserus, *Petrus*: Jean Stalpart vander Vielen.

Relfendso, *Johan. Volffg.*: Jean W. Rosenfeld.

Religioso, *Pio*: Jerôme Ghetti.

Renatus, *Ivo*: Philippe Pflaumer.

René Clerc: Jean le Noir.

Repos, *Cher*: Porcheres Laugier.

Reppone, *Marsillo*: Pompée Sarnelli.

Reuchlinus, *Andreas*: Valentin Smalcius.

Reuchlin, *Jean*: Richard Simon. 307

Reves, *Michel de*: Mich. Servet.

Reymaeckerius, *Franciscus Carolus*: Franc. Cauve.

Rhamnusius Satyromastix Severinus: Jean Rhodius.

Rhodiensis, *Menedemus*: Alexandre de Vincentinis.

Riah ou Riach: Janna Hacohen. *Item* Juda Hajat.

Riba ou Ribe: Jacob fils d'Eliezer.

Ribag: Joseph fils de Gorion.

Ribal: Josue fils de Levi.

Ribaldus, *Petrus*: Michel Pieczek.

Ribam: Joseph fils de Meir.

Riban: Isaac fils de Nathan.

Riban: Juda fils de Nahman.

Ribasch: Isaac fils de Scheschat.

Ribaz: Johanan fils de Zachée.

Riboboli da Matelica, *Benduccio*: Benoît Buonmattei.

Ricardus, *Antonius*: Etienne Deschamps.

Riccio Veneto, *Annibale*: François Macedo.

Riccius,

1 ¶ Il fait ici une faute toute semblable à celle que j'ai remarquée ci-dessus au mot *Egiste*. Il prend pour *la Mothe le Vayer*, qu'il écrit toujours mal *la Motte*, un des personnages de l'Hexameron rustique, savoir *Racemius* Bautru par allusion au Grec *Bότρυς* raisin.

2 ¶ Du Verdier pag. 620. de sa Bibliothèque dit que Jaques Spifame a écrit sous le nom de Pierre Richer *la Refutation des folos reveries & mensonges de Nicolas Durand dit le Chevalier de Villegaignon*, livre imprimé l'an 1562. *in-8*. Surquoi Bayle aux mots *Richer* & *Spifame*, prétend que Pierre Richer n'est pas un masque, & que c'est véritablement de lui qu'est l'Ouvrage. Mais quoi qu'en 1561. comme le remarque Bayle, il ait paru un *in-4*. à Genève intitulé *Petri Richerii Apologetici libri duo contra Nicolaum Durandum qui se Villagagnonem vocat*; quoique ce soit de ce livre-là même que Jean de Léry, qu'il cite, entende parler, lorsqu'il dit que *Petrus Richerius* y dépeignit *Villegagnon de toutes ses couleurs*, il se pourroit cependant bien faire que l'*in-8*. attribué par du Verdier à Spifame n'étant qu'une traduction Françoise de l'*in-4*. le Traducteur l'auroit par cette raison publié sous le nom de Richer, du Latin duquel il l'avoit traduit. Il y a une Lettre de ce Richer du 31. Mars 1557. *ex Gallia Antarctica*, parmi celles de Calvin.

3 ¶ Voyés ci-dessus la note sur le mot *Hesychius*.

4 ¶ François Baudouin a toujours écrit *Rochius*, jamais *Roquius* ni *de la Roque*, le nom qu'il prenoit lorsqu'en 1547. & 1556. il écrivoit à Calvin, dont il suivoit alors les sentimens. Il pretendoit par ce nom de *Petrus Rochius*, lui donner à entendre qu'il auroit dans l'attachement à sa doctrine une fermeté semblable à celle de la pierre & de la roche. On sait pourtant que Baudouin, à qui

Riccius, *Joannes Paulus*: Pedre de la Torre Ramila.
Richard, *Joannes Christophorus*: Jean Passerat.
Richea, *Dodo*: Otton Aicher.
Richelieu, *Jean Armand*: Amable de Bourzeys, N.... de l'Isle Marivault & autres Docteurs.
Richer, *Pierre*: Jacques Spifame. (2)
Richwort, *Guillelmus*: Thomas White.
Rigberius: Gabriel Gerberon. 287
Rigogoli di Nibbiaia, *Lattanzio*: Matthieu Pinelli.
Rimantel, *Le Sieur de*: Pierre Lombert.
Ripa, *Cæsar*: Jean Zaratino Castellini & d'autres.
Riff, Conradus: N...., Cinglius (an Huldrich. Zuingl.)
Ritba: Jom Tob fils d'Abraham.
Riviere Augustinien, *A....* Theophile Raynaud.
Riviere, *Le Sieur de la*: Roch le Bailly. 242
Ro, *Clerarto*: Charles Torre.
Robarts ou Robert, *John*: Thomas Swinerton.
Robertus, *Carolus*: Alexandre Gottifredi.
Rocabella ou Rocobella, *Marco*: *Voyés* Ettore.
Rocca Contrada, *Lucianus de*: *Voyés* Belus.
Rodrigo Rodriguez: Pierre d'Alva & Astorga.
Roel Belga, *Conradus van*: Fortunio Liceti.
Roffensis, *Joannes*: Richard Mountagu, *douteux*. Jean Buckeridge, *plus vraisemblable*.
Roffensis, *Joannes*: Martin Bucer, *douteux*.
Roghi, *Francesco*: Jacques Fuligatti.
Rolegravius, *Joannes*: J. Graverol.
Rolletus, *Joannes*: Samuel Puffendorff, *douteux*.
Romain, *François*: Louïs Maimbourg. 248
Romanus Veronensis: Charles Scribanius.
Romanus, *Eusebius*: Philippe le Prieur.
Romanus, *Joannes Baptista*: Elie Egyptien.
Romanus, *Paulus*: François Vavasseur. N...., de Vignacourt: *douteux*. Pierre Mambrun, *douteux*. (3)
Romulus, *Franciscus*: Robert Bellarmin. 171
Romulus, *à trois points*: Paradisus.
Rondinus, *Julius*: Samuel Puffendorff, *douteux*.
Roquius ou Rochius ou de la Roque, *Petrus*: François Baudoin. (4).
Rosacius ou Rosarius, *Amandus*: Elie Putschius.
Rosbecius, *Julianus*: Dominique Bandius.
Rosetus, *Christophorus*: Gregorius Roseffius.
Rossæus, *Guillelmus*: Thomas Morus.
Rossæus, *Guillelmus*: Guill. Gifford, & Guill. Raynolds ou Reginaldus.
Rosso, *Giulio*: Benoît Giustiniani.
Royaumont Prieur de Sombreval, *Le Sieur de*: Nicolas Fontaine.
Rudius, *Eustachius*: Jerôme Capivacci, *c'est plutôt un Plagiaire*.
Ruelle, *R. de la*: Theodore Maimbourg.
Ruisius, *Godefridus*: Gualtherus Gravius.
Rustanus *ou plutôt* Ruritanus. *Voyés* Lamira *ci-devant*.
Runeclus. *Voyés* Gibronte *ci-devant*.
Rusbrochius ou Ruysbrochius, *Fulcherius*: François Macedo.
Risbrochius, *Fulgentius*: le même.
Rusticus, *Victorius*: Nicolas Villani. 256
Rutgersius, *Janus*: Joseph Scaliger. (5)
Ruys ou Ruiz, *Franciscus*: Michel Turbavi.
Ruzante: Ange Beolque.
Ryssen, *Leonardus à*: Gisbert Voetius.

S.

qui on a reproché qu'en vingt ans de tems depuis 1543. jusqu'à 1564. il avoit changé sept fois de Religion est mort en 1573. bon Catholique. Les Epitres de Petrus Rochius c'est-à-dire de François Baudouin ont ete imprimées *in-4* l'an 1565. sans nom de lieu mais apparemment à Genève, avec la Réponse de Calvin *ad Balduini convicia*, une Epitre de Duaren, quelques opuscules d'Antoine le Comte &c.

5 ¶ Scioppius ayant attaqué la naissance de Joseph Scaliger qui se disoit descendu des Scaligers Princes de Verone, & celui-ci ne voulant pas lui faire l'honneur de lui repondre par lui-même, se cacha sous le nom d'un jeune Ecolier de Droit de l'Université de Leyde *Janus Rutgersius*, encore ne le designa-t-il que par les deux lettres initiales J. R. dans le titre de la Reponse ainsi conçu: *Confutatio stultissimæ Burdonum fabulæ*, Auctore J. R. *Batavo, juris studioso*. Bien des gens qui surent ce que ces deux lettres signifioient, crurent qu'effectivement la Réponse étoit de Rutgersius. Naudé l'a citée sous ce nom p. 241. 255. 262. & 265. de son Addition à l'Histoire de Louïs XI. L'Ouvrage cependant est très-certainement de Scaliger, qui dans sa 431. Lettre s'explique bien nettement de la conduite qu'il vouloit garder en cette occasion. *Nomen*, dit il, *non apponam, neque meum, qui scripsi, neque ejus quem anonymum hujus auctorem facio. Itaque odorem hujus rei ad quemquam emanare nolo.* Il en fit même un secret à Casaubon qui ne sachant pas la signification des deux lettres J. R. fut obligé pour l'apprendre de recourir à un tiers. C'est ce qu'on peut voir dans la Lettre même qu'il en a écrite à Rutgersius du 29. Aout 1609.

Digitized by Google

S.

SAbin, Paul Hay du Chastelet, *douteux*.
Sabinus, *Julius Pomponius*: Petrus Calaber. 177
Sacco ou Scacco. *Voyés* Lazaro, *ci-devant*.
Sadeel; *Antonius*: Ant. de la Roche-Chandieu. 254
Sadiletus, *Claudius*: Jean Henri Alstedius.
Saenen, *Leonardus van*: Jean Vander Laen.
Sala, *Antonius à*: Gualterus Burlæus, *c'est plutôt Impost.*
Salasius, *Johannes Franciscus*: *Voyés* Aspastes *ci-devant*.
Saliebregno, *Gottilvanio*: Antoine Jules Brignole Sale.
Sallaüs ou Sallai, *Stephanus*: Pierre Pazmani.
Salmone ou Salamone, *Pier-Antonio*: Balthasar Boniface.
Salvatierra, *Louis de*: Augustin Vasquez.
Salvator Imbroll: Athanase Kirchcr.
Sammolfo Rima, *Alpino*: Thomas Spinola Marini.
Samonius: Robert Bellarmin, *incertain*.
Sanchez del Aquila, *Didacus* ou *Diego*: Thomas Hurtado.
Sanchez, *Joannes*: J. Martinez de Cordoué.
Sanga, *Liberius*: Martin Antoine Delrio.
Sanlorini, *Alessandro*: Matthieu Pinelli.
Sapricio Saprici: Angelique Aprosio.
Saracenus: *Hieronymus*: Martinus Constantini.
Sarava, *il Dottor*: Alphonse d'Ulloa.
Sarckmasius, *Eubulus Theosdatus*: Conrad Samuel Schurzfleisch.
Sarsius, *Lotharius*: Horace Grassi.
Sartorius, *Joannes*: J. Stoinski ou Stoinius *dit* Statorius.
Sasbout, *Adam*: Jean Hessels ou Hesselius.
Saura, *Antonius de*: Jean-Baptiste Poza.
Sauveur, *le Sieur de Saint*: Jean-Baptiste Thiers.
Savi, *Buonardo*: Urbain Davisi.
Savignona, *Raffaële*: Jean Etienne Marenco.
Scacchi, *Girolamo*: Louïs della Casa.
Scaliger, *Camillus*: Adrien Banchieri.
Scandclens: Alexandre Cariero, *incertain* ou *defectueux*.
Scappuzzo, *Ceccone*: Joseph Gualdo.
Scaurus, *Hadrianus*: Pierre Petit.
Schaumius, *Eggebertus*: George Ritters-husius.
Schoockius, *Martinus*: Gisbert Voetius.
Schulckenius, *Adolphus*: Robert Bellarmin. 171. 309
Scimeon, *Recared*: Richard Simon.
Scioppius, *Andreas*: François Garasse. 229
Scioppius ou Schoppius, *Gaspar*: Jean Buxtorf le jeune.
Scioppio, *Uldauro*: Angelique Aprosio.
Scipio ou Scippione: Jerôme Mercurio, *palea*.
Seba, *Adeodatus*: Theodore de Beze.
Secundus, *Atticus*: Jean François Sarasin. 178
Sedaletophilus, *Irenæus*: Jean Preussius avec un Ministre Lutherien.
Segala, *Giuseppe*: Marc Antoine Oliva.
Selenus, *Gustavus*: Auguste de Lunebourg. 148. 149. 192. 193. 255
Selenicus, *Amator*: Antoine Ulric de Brunswick.
Selenus, *Regius*: Basile Monner. 255
Sella-Dei, *Antonius*: Elisade ou de Elizalde.
Semanius, *Joannes*: Jacques Masenius.
Semenzi, *Girolamo*: Cyprien Boselli.
Semini, *Girolamo*: Bernardin Zanoni.
Servilius, *Lælius*: Silvestre de Petra-sancta.
Servius, *Christianus*: Chr. Becmannus.
Servus, *Fidelis*: Barthelemi Clerck. 237
Scuberlich, *Andreas*: Chrestien Hohburg. Severinus.

1 ¶ On voit dans les *Anti* de Baillet chap. 199. que Jacques André fut appele en Alemand Schmidlin parce qu'étant jeune il avoit travaillé du métier de marechal. C'est un mal entendu. Melchior Adam dit parlant du pere de Jacques Andre: *Exercuit autem ille artem fabrilem*, à quoi il ajoute que c'est ce qui attira au fils le sobriquet de petit marechal, *unde huic Jacobo Smidlini nomen adhæsit, & Schmidlin ab æqualibus in pueritia fuit dictus*. Placcius n. 2553. de ses Pseudonymes a fait la même faute. Jaques André n'a pris nulle part le nom de Schmidelin.

2 ¶ Il faut écrire *Paolo Sarpio Veneto*, pour y trouver sans aucun changement *Pietro Soave Polano*.

3 ¶ Il y a long-tems que ce n'est plus un fait douteux. Outre que le livre étoit imprimé dans le 11. volume des Ouvrages de Theophile Raynaud dès l'an 1665. il paroit encore que l'Auteur l'a reconnu pour sien pag. 54 de l'Apopompæus imprimé 4 ans après. Il étoit bien aisé par consequent à Baillet qui n'a publie sa Liste qu'en 1690 de savoir la chose au vrai.

4 ¶ Il est vrai qu'on le surnommoit *le Solitaire*, mais il n'a fait imprimer aucun livre soit Latin, soit

Severinus. *Voyés* Rhamnusius, *ci-devant.*
Severinus, *Vincentius* : François Annat. 249. 253
Severus, *Alexander* : Jerôme Tortoletti.
Severus Medius, *Josefus* : Jean Sebaſtien Mitternacht.
Sfortia Cuſanus, *Romanus* : Jean Ramos del Mancano. 287
Sideratus. *Voyés* Pentareus *ci-devant.*
Sidereus, *Alayſius* : Vincent Caraffa.
Si-es No-es, *Joannes* : Pierre d'Alva & Aſtorga.
Sifilinus, *Hugo* : Honorat Fabri.
Signatorius, *Rupex* : Pierre Scriverius. 246. 253
Silvanus, *Jacobus* : Jacques Keller.
Silveſter, *Chriſtianus* : Cyriacus Spangenberg.
Simon *ou* Simonis, *Franciſcus* : Gilles Eſtrix.
Simonius : J. Gondier ou plutôt Gontier ou Gonteri.
Simonville, *Le Sieur de* : Richard Simon. 295
Simplicius, *Joannes* : Jonas Schlichtingius. 163. 250
Sincerus, *Actius* : Jacques Sannazar. 182
Sincerus, *Conradus* : N.... Culpis ou Kulpis.
Sincerus, *Jodocus* : Juſte Zinzerling.
Singletonus, *Guillelmus* : Leonard Leſſius.
Siwwald, *Philander von* : Jean Michel Moſcherosch.
Smarrito, *Accadem.* : Charles Dati. 237
Smidelinus *ou* Schmidelinus, Jacques Andreæ. (1)
Smithæus, *Nicolaüs* : Edouard Knott.
Soave Polano, *Pietro* : Paul Sarpi. (2) 287
Solangues, *François* : Gaspar Scioppius, *douteux.*
Soleſius, *Anſelmus* : Theophile Raynaud, *douteux.* (3)
Solitaire : le Comte de Cramail.
Solitarius : Jacques Gohorry. (4).
Solitarius : Jean François André Uſtarroz.
Sommerfeld, *Jacobus* : George Rollenhagen.
Sonta Pagnalmino, *Gio* : *Voyés* Pagnalmino.
Sophodrus Vincrius, *Chriſtianus* : Chriſtophle Sandius le jeune.
Sophronius : Jean Moſchus ou Eviratus ou *le contraire.* (5)
Sorſi, *Nofaſte* : Etienne Roſſi.
Sorſi, *Tripeo* : Pierre Roſſi.
Sotwellus ou South-wels : Th. Bacon.
Sovero, *Bartolomeo* : Fortunio Liceti, *faux.*
Spenſerus, *Joannes* : Vincent Haecliffe.
Spica Apocopata : Ambroiſe Granello, ou Ambr. Spighetto.
Spinola, *Joannes Ambroſius* : Odon de i Conti, ou de Comitibus.
Spiritus Belga : Rodolphus Martini.
Spironcini, *Gonifaccio* : Ferrante Pallavicin.
Spontone, *Ciro* : Jean Antoine Magini.
Sprengher Ubiorum Conſul : Antoine le Brun.
Springerus, *Juſtus* : Pierre Siringius, *c'eſt peut être le contraire.*
Squentius, *Petrus* : Daniel Schwenter.
Squillas, *Septimontanus* : Tobie Adami.
Statileus, *Marinus* : Pierre Petit.
Stenonio Gorago, *Apolo* : Auguſtin Orengo.
Stordito, *Accadem.* Intronato : Alexandre Piccolomini.
Strumpfius, *Orwaldus* : Jean Scharffius.
Stubrockius, *Bernardus* : Honorat Fabri 252
Stumelius, *Fredericus* : François Macedo.
Sturmeneck. *Voyés* Anti-Sturmius *ci-devant.*
Sturmianus, *Hermannus* : Jean Sturmius.
Sturgardia, *Wilhelmus de* : Guill. Holder.
Suavius, *Leo* : Jacques Gohorry.
Subaſiano : Joſeph Aromatario.
Subditus, *Fidelis* : Jerôme Moſcorovius. 163. 237
Sulpicius : Culpiſius ou Kulpis.
Sulpitius Raphaël : *Voyés* Munscrod *ci-devant.*
Superantius, *Conon* : Philippe de Mornay, *douteux* (6)
Surdus, *Simon* : Jean-Baptiſte Leo.
Syringius, *Petrus* : Juſte Springer. (7)

T.

ſoit François, ſous le nom pur de *Solitarius* ni de *Solitaire.*

5 ¶ L'autorité de Photius qui reconnoit Jean Moſchus pour Auteur du livre, intitulé *τὸ νέον Λειμωνάριον*, ne permet pas de l'attribuer à Sophronius, puisque, ajoute Photius, c'etoit à Sophronius même, comme à ſon diſciple, que Moſchus, prêt à paſſer à une meilleure vie, l'avoit adreſſe.

6 ¶ C'eſt ſous ce nom qu'a paru la Préface du livre intitulé *Vindiciæ contra Tyrannos.* Mais ce *Cono Superantius Vaſco* à qui l'on attribue cette Preface ; *L. Scribonius Spinther Belga, & Alphonſus Meneſius Benavides Tarraconenſis*, l'un pretendu Auteur des 16. vers Elégiaques qui ſont à l'entrée du livre, l'autre des 78. qui ſont à la fin, ces trois noms, dis je, m'ont bien la mine d'être de l'invention d'Hubert Languet qu'on ſait avoir composé ſous celui de *Stephanus Junius Brutus Celta*, ſes *Vindiciæ contra Tyrannos.*

7 ¶ Il ſe trompe ici de la même maniere qu'il a fait ci-deſſus au mot *Nelli.* C'eſt en effet ſous le faux nom de *Juſtus Springerus* que *Petrus Syringius* a ecrit le traité *de pace Religionis*, comme divers Auteurs que cite Placcius n. 2612. de ſes Pſeudonymes l'ont remarqué, entre autres Deckez à la fin de ſa 7. ſection *de Scriptis adeſpotis.*

T.

TAba, *Paolo Licinio*: Tobie Pallavicin.
Tabia, *Joannes de*: J. Cagnatus, ou Cagnasso.
Tacera, *Rinaldo*: Raphaël Badii.
Tacitus, *Erminius*: Terence Alciat.
Talpi, *Glemoglio*: Guillaume Plati.
Talpiteo da Contilmanno, *Costantio*: Augustin Paoletti.
Tanaglia: *Sulpizio*: Sebastien Forteguerra.
Tanquerel: Bertrix.
Tanto Magnalpina, *Giovan*: Augustin Lampognani.
Taverñier, *Jean-Baptiste*: N.... Chappuzeau, &c. (1).
Tenebrio: Schottus. (2) 256
Terentius: Scipion, Lælius, &c. 147
Terra-nera: Melanchthon. 303
Tertre, *Le Sieur du*: N.... Torrentier.
Terzon y Muëla, *Sancho*: Laurent Mathcu & Sanz.
Teutonicus Philosophus: Jacques Bohmen.
Teutopulus, Teupolus, Tiepoli: François Piccolomini.
Texeira, *Josephus*: Etienne de Lusignan, *douteux*.
Thalassus Jungermannus, *Hyginus*: Pierre Mersenne.
Tanatophrastus, *Christianus*: Jacques Canisius. 248
Theocrenus ou Theocreno: Benoît Tagliacarné. (3)
Theodericus Virdunensis: Vennericus Vercellensis.
Theodontius (4): Paul de Perouse.
Theodorus, *Elæus*: Elie Diodati.
Theodotus, *Salomon*: Gilles Affnackeer.
Theophanes Cerameus: Gregorius Tauromenita.
Theophilus: Guillaume Lindanus Damasus.
Theophilus, *Christianus*: Thomas Bartolin.
Theophilus Cosmopolita: Gisbert Voetius, *douteux*.
Theophilus, *Joannes*: Jerôme Bolsec, *douteux*. Jean Tauler, *faux*. Gaspar Schwenckfeld, *douteux*.
Theophilus Francopolita: *Joannes*: Jean de la Renaudie.
Theophilus & Tranquillus: Godefroy Wandelman.
Theophile & Timoleon: Louïs de Courcillon de Dangeau, & Timoleon de Choisy.
Theophorus: Jean Gerson.
Theopompus: Anaximenes, *Impost. Voyés ailleurs*.
Theoreste, *Epimelio*: Mich. Ang. Torcigliani.
Theosdatus: *Voyés* Sarckmasius, *ci-devant*.
Thessalus: Omer Talon.
Theupulus ou Tiepoli: *Voyés* Teutopulus, *ci-devant*.
Thewrdanck: Maximilien I. ou Michel Pfinzing. 251
Thiacus Scotus, *Agricola*: George Tomson.
Thomas Aquinas: François Haræus.
Thomasinus, *Jacobus Philippus*: Joann. Rhodius; *cela regarde les Plagiaires*.
Thomson ou Tomson, *Georgius*: Jacques Tyrius.
Thormarius Spado, *Cherisius*: Jean-Baptiste Capponi.
Thrasybulus, *Christophorus*: Basile Monner. 242

Thra-

1 ¶ Ce n'est ni tout à fait Tavernier, ni tout à fait Chappuzeau. Jean Baptiste Tavernier a fourni la matiere des relations; Samuel Chappuzeau l'a redigeé par écrit.

2 ¶ On pourroit reprendre ici Baillet, premiérement de ce que Schottus étant le nom de plusieurs Auteurs morts avant lui, tels que Petrus, Franciscus, Andreas, Gaspar &c. connus tous par leurs Ouvrages, il devoit spécifier par le nom de batême *Andreas*, le *Schottus* qu'il avoit en vuë. Secondement le Jesuite *Andreas Schottus* de tant de livres qu'il a faits, n'en ayant absolument publié aucun sous le nom de *Tenebrio*, on ne voit pas que pour avoir un jour, ecrivant à Vossius, fini son billet par dire, *Salutat te Tenebrio qui Photium dedit Latine*, on ait du lui donner place parmi les Auteurs déguisés. Ce ne fut qu'un pur jeu de mots, sur ce qu'ayant nom *Schottus* qu'il tiroit du Grec *σκότος* tenebres, il n'avoit pas laissé de traduire & d'illustrer de quelques notes la Bibliothèque de Photius, ainsi nommé de *φῶς* lumiére.

3 ¶ L'Abbé Tagliacarné Génois peu content de son nom Italien, s'avisa d'en relever la bassesse par une noble allusion Grecque. Au lieu de Tagliacarné il se fit de Θεὸς Dieu & de *κρήνη* fontaine, appeler *Theocrenus*, nom qu'il retint toujours depuis tant en vers qu'en prose, même en François nonobstant la terminaison, témoin le Rondeau de Clément Marot au Seigneur Theocrenus. Par où l'on voit que ce qui originairement etoit un masque cessa de l'être, & que c'en auroit au contraire été un pour cet Abbé si au lieu de Mr. Theocrenus on l'avoit appelé Mr. Tagliacarné.

4 ¶ Theodontius n'est pas un faux nom dont Paul de Pérouse se soit couvert. C'est véritablement un Auteur, de même que Paul de Pérouse. Ils sont ci-
tes

Thrasymachus, *Cyriacus:* Herman Conringius.

Thuretensis Physicus: Thomas Erastùs.

Tiberius Belga, *Philippus*: Ph. Briet.

Tientibene, *Modello*: Benoît Mellini.

Tilebomenus, *Cajus*: Jacques Mentel.

Timandre: Jean Sirmond.

Timauro, *Voyés* Antiate, *ci-devant.*

Timocrate: N.... Larroque le jeune, *douteux.*

Timophile, *Thierry de:* François d'Amboise. (5)

Timotheus: Salvien de Marseille. 158. 163. 208

Timotheus: Jean Thierry ou Joan. Theodoricus, *faux.* 163

Tirel, *Durinel de:* Gilles Boileau.

Tirelli, *Alberto*: Pierre Paul Caravaggio.

Titus de Moldavie: Mamout. *palea.*

Tomasini: *Voyés* Thomasinus, *ci-devant.*

Tonso (6) da Burden: Jules César Scaliger. *palea.*

Torbizi, *Cleonte:* Nicolas Berzetti.

Torelli, *Pietro Paolo*: Santi Marialc, ou Sanctes Marialis.

Torner, *Joseph*: Raimond Dalman de Roccaberti.

Torrasius ou Torasius: *Voyés* Tosarrius, *ci-après.*

Torres Centurion: *Voyés* Castro *ci-devant.*

Torrus, *Ascanius*: Benoît Justinien ou Giustiniani.

Tortus, *Matthæus*: Robert Bellarmin. 171. 231. 309

Torvobatius, *Steph.:* Etienne Tabourot. (7)

Tosa, *Philippus:* Antoine Possevin.

Tosarrius ou Tosarius: Jean Sartorius ou Taylour.

Tour, *Le Sieur de la*: Guillaume le Roy. 242

Tourelle, *Le Sieur de la:* Toussains des Mares, *douteux.* 242

Tranquillus, *Hortensius*: Jeremie Lando. (8)

Transalpinus: *Voyés* Franolpinus *ci-devant.*

Treisbach, *Hippolytus à*: Gaspar Lerck de Durmstein, *douteux.* Jean Conrad Keitman ou Kreidenman, *douteux.*

Trembecius, *Joannes:* Jacques Rinievieckí.

Trevus, *Persius:* Pierre Servius.

Triacaro, *Anello*: Troile Lancetta.

Tribander, *Laurentius*: Laur. Stegmannus.

Trigny, *Le Sieur de*: Antoine Arnaud & Claude Lancelot. 241

Tubero, *Orasius:* François de la Motte le Vayer. (9)

Turlupinus, *Nicodemus:* Jean Hotman.

Turpinus ou Tilpinus, *Joannes:* Robert de saint Remi, *douteux.*

Turpio Urbevetanus, *Felix*: Fauste Socin. 255

Turpio Gerapolensis, *Gratianus*: Fauste Socin.

Tyburce, *Maistre*: Jean d'Abondance. (10) 242

V.

VAdin, Notoniano: Antoine Naudino.

Vadiscus: Hulric Hutten.

Valentiis, *Ventura de*: Jurgen ou George Winther.

Valentinus, *Basilius*: André de Solea, *douteux.* N.... Tholden de Hesse, *douteux.*

Valla, *Laurentius*: Barthelemi Petracci.

Valle

tés l'un & l'autre par Bocace dans son livre de la Généalogie des Dieux.

5 ¶ La Croix du Maine dit que François d'Amboise a sous le nom de Thierry de Timophile fait imprimer à Paris ches Robert le Mangnier 1583. *le Dialogue & Devis des Demoiselles*, mais il n'ajoute pas que ce Dialogue est une traduction de celui d'Alessandro Piccolomini *trà Madonna Raffaella, e Margarita*, dont le titre est *La bella creanza delle Donne*, où l'on donne aux Dames des leçons de galanterie. C'est dequoi Du Verdier donne avis pag. 271. & 770. de sa Bibliotheque.

6 ¶ Il faloit écrire *Tosa.*

7 ¶ Etienne Tabourot n'a jamais rien mis au jour sous le nom de *Torvobatius*, ou de *Torvobat.* Seulement dans ses Bigarrures au chapitre des Anagrammes, il rapporte tant en Latin qu'en François sa ficone, & celles de deux Tabourots ses parens, que par une espece de bienséance il nomme *Torvobat* & *Torvobatius*, ne jugeant pas à propos de les nommer par leurs vrais noms. Il aimoit d'ailleurs à se deguiser ayant pris dans ses Bigarrures le nom de *Des Accords* & celui de *Jean Vostet Breton*, anagramme d'Etienne *Tabouret* dans son Almanac imprimé *in* 8. à Paris 1588. Son Oncle Jean Tabourot s'est de même par transposition de lettres appelé Thomas Arbeau dans son Compot & dans son Orchesographie.

8 ¶ Le nom de batême de ce Lando n'étoit pas Jéremie, mais véritablement *Ortensio* ou *Hortensius.* Ainsi ce n'est que son surnom qu'il déguisoit, substituant à Lando ou Tranquillus en Latin, ou Tranquillo en Italien. Voyés Bayle au mot *Lando.*

9 ¶ Baillet devoit écrire François de la *Mothe*, & François de la Mothe, *Horasius.*

10 ¶ Antoine du Verdier rapporte ces deux noms pag. 634. & 835. de la Bibliothéque, mais ils sont tous deux faits à plaisir.

Valle da Piperno, *Theodoro*: Deuys de Occillis.
Valle, *Renatus à*: Theophile Raynaud.
Valle-clausa, *Petrus à*: Theophile Raynaud.
Valle-Quietis, *Anastasius à*: *Voyés* à Monte-Laboris *ci-devant*. 252
Valle-Quietis, *Eques Germanus de*: Jean Joachim de Rusdorff.
Vallo, *Christophorus à*: Leonard Hutterus.
Valmisoto: *Voyés* Aiora *ci-devant*.
Vandoni, *Lucca*: Charles Basgapé.
Vannerus: Cosme Ruger, *dit* l'Abbé de S. Mahé. (1)
Vargas, *Alphonsus de*: Gaspar Scioppius.
Vargas, *Emmanuel de*: Gabriel de Adarzo & Santander.
Varna: *Voyés* Barna *ci-devant*.
Vassellus, *Fontanerius*: Sertorius de Galles.
Vatablus, *Franciscus*: Rodolphus Gualterus. *Item* N..... Bertin & autres. 233
Vatelmo, *Constantino*: Antoine Muscettola.
Vaticanus: Lelio Socin.
Vaux, *Le Sieur de*: Le Comte de Cramail.
Ubaldus, *Sinibaldus*: Hippolyte Colli ou à Collibus.
Ubeda, *Francisco*: André Perez de Leon.
Udenius, *Utes*: George Wolffgang Vedelius.
Vecchi, *Eraclio* ou *Heraclius*: François Rainaldi.
Vekiti, *Turanus*: Theodore Kievit.
Velasquez, *Antonio*: Ant. Vasquez.
Velasquez, *Didacus*: Diegue de Simancas.
Velasquez, *Geronimo*: Louïs Guerrero.
Vellay, *François de*: Jean Sirmond.
Vellejus, *Gregorius*: George Reveau.
Velli, *Francesco*: François Marie Maggi.
Vera, *Luis de*, Gaspar Gerzeran de Pinos.
Verato: Jean-Baptiste Guarini.
Verdæus ou Verdajus, *Renatus*: André Rivet.
Veresmartus, *Michaël*: Pierre Pazmani.
Veridicus, *Didymus*: Thomas Stapleton.
Veridicus Belgicus: Charles Scribanius.
Veridicus Germanicus: Guillaume Federle.
Veridicus Christianus: Jean David.
Veridicus Catholicus: Thomas Saillius.
Verimontanus: *Voyés* Fidelis *ci-devant*.
Verinus, *Simplicius*: Claude de Saumaise. 247
Verita, *Latino*: Vittorio Siri.
Verité, *L'Abbé*: Jean le Noir.
Verone, *François de*: Jean Boucher, *douteux*. Robert Bellarmin, *faux*.
Veronensis, *Romanus*: Charles Scribanius.
Vertumnius Academicus: Melchior, Inchoffer.
Verus, *Amandus*: Chrysostome Eggenfeld. 163. 247
Verus, *Joannes-Baptista*: J. Rhodius.
Verus, *Lucius*: Guillaume Goes.
Vezelet, *Glaumalis du*: Guillaume des Autels.
Vezzalmi, *Grivilio*: Virgile Malvezzi.
Ughelli, *Ferdinandus*: Charles Borelli.
Victor, *Ambrosius*: André Martin.
Vidal ou Vitalis, *Frutos* ou *Fructuosus*: Jean Ferrer.
Vigil, *Christianus*: Frederic Gesenius.
Vigil, *Fabius*: Fabianus Vetulæ. (2) 177
Vilbonius: Philebert Monet.
Villano Napolitano, *Giovanni*: Barthelemi Carracciolo.
Villanovanus, *Michael*: Michel Servet.
Ville, *Louis de la*: N.... de Valois.
Villela ou Vilela, *Balthasar*: Jean Baptiste Poza.
Villerius ou Vilierius, *Franciscus*: Fr. Hotman.
Villiomarus, *Yvo*: Joseph Juste Scaliger.
Vincentia ou Vicentia, *Petrus à*: Antonin Reginaldi ou Regnaud.
Vincentius, *Athanasius*: Jean Lyserus.
Vincentius Hollandus, *Liberius*: A. Melvinus, *faux*. Pierre Cunæus, *faux*. Nicolas Crasso, *vrai-semblable*.
Vincentius, *Nicolaüs*: Joseph Scaliger.
Vinerius: *Voyés* Sophodrus, *ci-devant*.

Vitus

1 ¶ Le P. Garasse pag. 156. de sa Doctrine curieuse.

2 ¶ Ceci a besoin d'éclaircissement. Majoragius accusé d'avoir changé son nom, allégue dans la dixième de ses Oraisons entre autres Savans, qui avoient usé impunément de la même liberté, ce Fabius Vigil, mais comme il parloit à des gens instruits de la chose, il ne l'a dit qu'à demi mot. Voici le fait plus au long. Fabiano della Veglia de Spolète, célébre au seizième siécle par son mérite dans les Lettres, n'aimant ni son nom de batême *Fabiano*, ni son nom de famille *Veglia* qui signifiant *Veille* & *Vieille*, donnoit lieu à une équivoque desagréable, comme s'il avoit eu nom *Fabiano de la Vieille*, se fit appeler *Fabio Vigile*, en Latin *Fabius Vigil*, nom qui lui demeura propre, & qu'il garda toujours depuis, ayant même, après la mort de sa femme, été fait sous ce nom le 9. Septembre

TABLE

tembre 1539. Evêque de Foligno, & le 23. du même mois de l'année fuivante Evêque de Spolète, dignité dont il ne jouït pas long tems, étant mort la même année. Il étoit grand Antiquaire & grand Humanifte. C'eft l'idée qu'en donne Pierius dans fes Hiéroglyphiques dont il lui a dedié le 9. livre. Je ne fache pas qu'il y ait rien d'imprimé de lui hors très peu de vers Latins dans le recueil intitulé *Coryciana* in-4. à Rome 1524. où il eft nommé *Falius Agatindius Vigil.*

3 ¶ *Vulturius* indique le nom *Gérard* tiré de *Gheer* en Flamand *Vautour*. Erasme dans une Lettre du 2. Aout 1530. à Melanchthon parlant de ce Gerard: *Commigravit Argentoratum*, dit-il, *ebriolus quidam Gerardus Noviomagus, quem in Epiftola, civilitatis gratia, Vulturium Neocomum nominavi.*

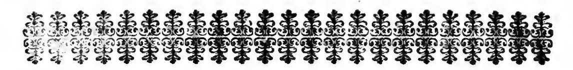


TABLE DES CHAPITRES DU DISCOURS PRELIMINAIRE

des Auteurs déguisés.

PREMIERE PARTIE.

Contenant quelques Réfléxions sur le changement des noms en général, & sur l'usage qui s'est observé dans cette pratique parmi le monde.

SECON-

SECONDE PARTIE.

Des Motifs que les Auteurs ont eus, ou pu avoir, pour changer leurs noms, & pour se déguiser.

TROI-

TROISIE'ME PARTIE.

Contenant les Maniéres différentes dont les Auteurs ont usé dans le changement des noms.

Digitized by Google

QUATRIEME PARTIE.

Des Inconvéniens que le changement de nom dans les Auteurs a causés dans le monde, dans l'Eglise, mais particuliérement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

Fin de la Table & du Tome V.



MG 2003333

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google